This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,197,285

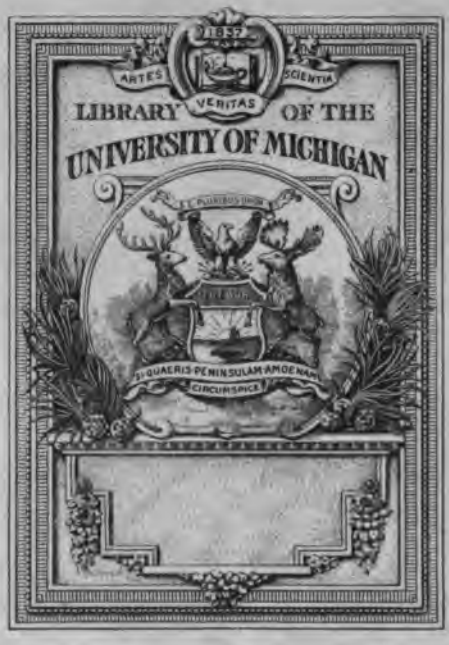
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

II
1
.R6

REVUE

HISTORIQUE

REVUE

HISTORIQUE

103655

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE.

TOME SOIXANTE-TREIZIÈME

Mai-Août 1900.

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, Éditeur
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE
1900

LES IDÉES POLITIQUES

DE

SAINT-SIMON

Les idées politiques ne sont pas une création spontanée et fortuite de l'esprit humain ; elles sont déterminées par les faits historiques, par l'état social et politique de l'époque où elles ont été élaborées. Cette vérité semble particulièrement évidente au XVIIe siècle. Il est remarquable que, précisément dans la période où la monarchie absolue achève d'abattre les forces d'opposition qui la menaçaient et établit définitivement son pouvoir souverain, les théoriciens politiques, fondant leurs conceptions sur la synthèse des institutions existantes, présentent comme idéal le régime absolutiste ; pour Le Bret, pour Bossuet et pour tous leurs contemporains, l'absolutisme est la forme la plus parfaite de gouvernement, l'état normal de toute société.

Un fait non moins caractéristique, c'est que dans la dernière partie du règne de Louis XIV commence une réaction de plus en plus marquée contre les idées universellement acceptées depuis plus d'un demi-siècle. Cette réaction est le résultat direct des événements contemporains. Que l'on songe aux guerres désastreuses de la fin du règne de Louis XIV, aux embarras financiers, aux misères épouvantables qui en ont été la conséquence. Ce sont les faits eux-mêmes qui dénoncent les vices de l'absolutisme. C'est sous la pression de la réalité que des hommes comme Fénelon, Fleury, Boulainvilliers, Saint-Simon commencent à battre en brèche l'orthodoxie absolutiste. Ces penseurs ne prétendent pas réformer de fond en comble la société ; ils ne font appel ni à des principes rationnels, ni au droit naturel, comme les philosophes du XVIIIe siècle. Loin de chercher dans une révolution le remède aux maux existants, ils demandent que l'on renoue les

traditions anciennes, qui, déclarent-ils, ont été brisées par la politique absolutiste. Mais vouloir restaurer le passé en réformant ce qui existe, en soumettant le pouvoir souverain au contrôle de ce que l'on considère comme la nation, c'est ouvrir la voie aux idées nouvelles, aux théories révolutionnaires. Aussi, Saint-Simon, dont les conceptions sont si souvent rétrogrades, semble-t-il parfois fort en avance sur ses contemporains, et il ne se doute pas que vouloir transférer à l'aristocratie l'autorité souveraine, c'est miner l'ancien régime tout entier.

I.

Il est aisé de démontrer que les idées politiques de Saint-Simon ont été déterminées, dans une forte mesure, par les événements dont il a été le spectateur. Ce n'est pas à dire que son caractère, ses habitudes, les accidents de sa carrière n'aient eu aucune influence sur ses conceptions politiques. Il est certain que la nature et les circonstances ont fait de lui un mécontent. Capitaine à dix-huit ans, colonel à dix-neuf, il s'indigne de ne pas être promu général à vingt-sept ans; cette déception lui paraît être une atteinte aux prérogatives de sa naissance et provoque la haine, qu'il ne cessera jamais de manifester aux ministres et aux bureaux. Désormais, il vit à la cour; son attitude ne sera pas d'un impassible. Observateur curieux et attentif, il l'est assurément; mais, en même temps, sa vanité souffre de mille blessures : très fier de sa naissance, de son titre de duc et pair, il croit voir à tout moment une nouvelle atteinte aux privilèges de la pairie. Ainsi s'explique en partie sa haine contre le gouvernement de Louis XIV, qui, selon lui, a confondu tous les rangs et détruit toute hiérarchie sociale.

Les préjugés aristocratiques tiennent donc une grande place dans les idées de Saint-Simon. Le monde ne lui apparaît que sous la forme de catégories sociales, et la hiérarchie, à la tête de laquelle figurent les ducs et pairs, lui semble un dogme sacré. Il a longtemps vécu à la cour; tout ce qui est étiquette, prérogative extérieure et honorifique possède donc à ses yeux une énorme importance.

Mais l'on se tromperait si l'on ne voyait en Saint-Simon qu'un aristocrate orgueilleux. Certes, il est passionné et violent, mais c'est aussi une âme généreuse, loyale, indépendante. Puis

il y a chez lui une préoccupation réelle du bien public, de l'intérêt général. S'il écrit mémoires sur mémoires, c'est qu'il a une conception élevée de la politique, c'est qu'il songe aux souffrances du peuple et qu'il espère trouver le moyen d'y porter remède. Rien de plus caractéristique à cet égard qu'une lettre qu'il adresse au cardinal Fleury pour lui dénoncer les misères du peuple. Il déclare fièrement qu'à la démarche qu'il tente, il n'a aucun intérêt « que celuy de la charité publique, le bien de l'Estat, l'honneur du Roy et l'acquit de sa conscience. » Le cardinal, voyant les impôts exactement payés, « peut se persuader que les peuples sont en estat de satisfaire à ce qu'on leur demande. La vérité est pourtant que ce que nous voyons de nos yeux, et ce qui nous revient de tous costés, et par les curés et par d'autres gens seurs, c'est que la misère est telle que le pain mesme d'orge manque et que l'extrémité est à un point qu'il faut estre sur les lieux pour le croire... » Et il affirme que « les peuples vont être jetés au désespoir[1]. » Ainsi, chez Saint-Simon, à l'amour du bien public se joint un intérêt très vif pour la vérité[2].

Il n'est donc pas étonnant qu'il ait été très vivement frappé par la réalité des faits, qu'il ait avec une grande sincérité interprété les événements déplorables qui ont marqué la fin du règne de Louis XIV. Dans ses *Mémoires*, il donne une description très saisissante du terrible hiver de 1709 et de la famine qui ravagea la France[3]. Il peint avec non moins de vigueur les misères qui résultent de la guerre et du mauvais gouvernement : « Tout périssoit peu à peu, dit-il, ou plutôt à vue d'œil : le royaume entièrement épuisé; les troupes point payées et rebutées d'être toujours mal conduites, par conséquent toujours malheureuses; les finances sans ressource, nulle dans la capacité des généraux et des ministres; aucun choix que par goût et par intrigue; rien de puni, rien d'examiné ni de pesé; impuissance égale de soutenir la guerre et de parvenir à la paix; tout en silence, en souffrance : qui que ce soit qui osât porter la main à

1. *Écrits inédits de Saint-Simon*, publiés par Faugère, t. IV, p. 178-79.

2. Dans le *Parallèle des trois premiers rois bourbons*, lorsqu'il en arrive à comparer les mœurs des rois : « C'est icy, dit-il, où le respect deu aux plus augustes testes est le plus difficile à concilier avec l'exacte vérité. C'est pourtant elle qui doit triompher de touttes choses. Rien n'est bon que ce qui est vray, encore que tout ce qui est vray ne soit pas bon. » (*Parallèle*, p. 58-59.)

3. Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Chéruel, t. VI, p. 310 et suiv.

cette arche chancelante et prête à tomber[1]. » Puis il note le revirement de l'opinion ; voici qu'on commence à attaquer la personne du roi, si hautement respectée jusqu'alors ; contre lui, contre « sa conduite et son gouvernement » l'on affiche partout dans Paris les placards les plus injurieux : « Il y eut aussi une multitude de vers et de chansons où rien ne fut épargné[2]. » Saint-Simon se rend très bien compte de l'influence de tous ces événements sur l'éclosion des idées nouvelles. Il nous raconte qu'il s'est souvent entretenu des malheurs de l'heure présente avec le duc de Beauvillier et qu'ils en ont surtout scruté les causes. Le duc de Chevreuse cherche aussi des remèdes à la situation désespérée du royaume, et il expose à Saint-Simon tout un plan, qui coïncide presque identiquement avec celui dont ce dernier avait déjà tracé le programme : il consiste surtout à remplacer les ministres par des conseils et à livrer le gouvernement à l'aristocratie[3].

II.

Saint-Simon le déclare donc lui-même, son système politique est né en grande partie du spectacle des événements contemporains, et, de fait, il marque une réaction déjà vigoureuse contre les institutions existantes. A travers ses *Mémoires* et ses autres œuvres éclate à tout instant la critique de la monarchie absolue[4].

1. *Mémoires*, t. VI, p. 287-288, année 1709.
2. *Ibid.*, p. 407-408.
3. *Ibid.*, p. 288 et suiv.
4. La doctrine de Saint-Simon se dégage moins nettement de ses *Mémoires*, où toutes les idées qui lui sont chères se trouvent exprimées, il est vrai, mais sont comme noyées dans l'abondance du récit, que de ses autres œuvres. La plupart de celles-ci n'ont été publiées qu'il y a peu de temps; elles ont été réunies par Faugère sous le titre d'*Écrits inédits de Saint-Simon*. Il faut citer principalement le *Parallèle des trois premiers rois bourbons*, le *Mémoire sur les légitimés*, le *Mémoire sur la renonciation*, les divers Mémoires sur les ducs et pairs et sur les privilèges de la pairie, les *Projects de restablissement du royaume de France* (janvier 1712), la *Lettre anonyme au roi* (avril 1712). Mais l'œuvre où les idées politiques de Saint-Simon se présentent de la façon la plus synthétique, c'est le traité intitulé *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne*, publié par P. Mesnard, Paris, 1860. Il ne faut pas se laisser induire en erreur par le titre. Ce ne sont pas les projets du duc de Bourgogne que Saint-Simon nous expose, car, sans aucun doute, beaucoup des idées qui y sont exprimées n'auraient pas été acceptées par le petit-fils de Louis XIV; et Saint-Simon lui-même nous déclare que les idées du prince étaient identiques à celles de

Notons tout d'abord que Saint-Simon s'élève contre la politique de conquêtes. Très certainement, sa critique n'est pas aussi radicale que celle de Fénelon, et elle n'est pas inspirée par des conceptions aussi originales, mais elle ne manque ni de vivacité ni de vigueur.

Les hommes considèrent la valeur militaire comme ce qu'il y a de plus glorieux, mais « si un monarque orné de ce talent qui impose si fort aux hommes en abuse, il ne travaille que pour soy, il acquiert un grand nom, il fait trembler ses voisins, il leur fait la loy, mais c'est aux dépends de son royaume; tandisqu'au dehors tout retentit de ses exploits, de la terreur qu'il imprime, de la gloire qui l'environne et qu'il augmente chaque jour, tout au dedans gémit et pleure; ses peuples accablés périssent de faim et de misère, et, indépendamment des revers si communs dans les armes, ce prince laisse un Estat ruiné et la haine et la jalousie de ses voisins pour héritage[1]... » N'est-ce pas une critique directe de la politique extérieure de Louis XIV? Au souverain belliqueux, Saint-Simon oppose le prince, qui se distingue non seulement par ses talents militaires, mais par la sagesse, l'équité, la modération, qui au bien public sacrifie la « gloire des conquestes, » et qui, estimé et respecté de ses voisins, laisse son royaume puissant et prospère.

Il ne blâme pas moins vivement les progrès du militarisme. Il accuse Louvois d'avoir, pour des considérations d'intérêt personnel, inspiré « la formation de ces immenses armées dont on n'avoit jamais ouï parler en Europe. » Les autres États imi-

Fénelon : « Dire, exprimer, représenter ses sentiments en géneral et en particulier sur les devoirs de son estat, il seroit plus court de lire Télémaque, dont les admirables maximes estoient gravées au fond de son cœur. Il m'a souvent dit en particulier, comme les plus vives expressions de son âme, tout ce que nous voyons de si merveilleusement modelé dans ce livre dont je voyois incontinent l'application particulière des maximes générales en touttes choses... » (*Collections sur feu Monseigneur le Dauphin*, dans les *Écrits inédits*, t. II, p. 419.) Admettons que les *Projets* aient pu être soumis au duc de Bourgogne, qu'il ait pu en approuver quelques parties; mais ils sont bien l'œuvre personnelle de Saint-Simon, et il est probable, comme les *Mémoires* semblent l'indiquer, qu'il y en a eu plusieurs rédactions successives. (*Projets*, Introd. de P. Mesnard, p. XCVII.) Bien que le manuscrit ne soit pas écrit de la main de Saint-Simon, il ne saurait subsister aucun doute sur son authenticité, et P. Mesnard établit avec raison que, sous sa forme définitive, l'ouvrage n'a pu être rédigé qu'après mars 1714 ou avant septembre 1715. (*Ibid.*, p. XCVI.)

1. *Parallèle des trois premiers rois bourbons*, p. 26-27.

tèrent la France, et ainsi le fléau devint universel : « Cette coustume une fois prise d'avoir cette immense quantité de trouppes devint la ruine des États et de la France plus que de tous les autres[1]. » Il réprouve aussi les incendies du Palatinat, « barbarie gratuitte, inouïe, inutile au succès de la guerre, » mais dont Louvois avait besoin pour rendre la guerre générale.

Les attaques contre l'organisation administrative du royaume et contre la toute-puissance des ministres tiennent une place encore plus importante dans l'œuvre de Saint-Simon. Il félicite Louis XIV de n'avoir pas voulu de premier ministre[2] et de n'avoir pas admis d'ecclésiastiques dans son Conseil, car les ecclésiastiques « se veulent rendre les maîtres de tout. » Mais un principe détestable, ce fut de ne prendre comme ministres que des roturiers, « de ne mettre jamais dans le Conseil que des gens de fort peu, » « qu'il pouvoit replonger dans le néant d'où il les avoit tirés[3]. » Ce qui l'indigne surtout, c'est la toute-puissance des ministres, qui, sous le couvert de l'autorité du roi, agissent en maîtres souverains. N'est-ce pas un « roi despotique » que ce contrôleur général qui décide de toutes les questions? Car il ne faut se faire aucune illusion sur le conseil des finances, qui n'est qu'un « fantôme. » « Ainsy, vous et vos ministres, dit-il au roi, avez changé d'estat, et ces messieurs, qui ne doivent estre que les expéditionnaires de vos volontés, vous l'ont rendu des leurs sans que qui que ce soit l'ignore que vous seul. » Ces personnages ont persuadé au souverain que son autorité et sa grandeur ne pouvaient se mesurer que par la leur; en réalité, ils disposent de toutes les grâces et ils ne cessent d'humilier et d'abaisser les plus grands seigneurs[4].

1. *Parallèle*, p. 239.

2. Dans ses *Mémoires* (t. XIX, p. 30 et suiv.), il insiste longuement sur les dangers que fait courir à la royauté l'institution d'un premier ministre.

3. *Parallèle*, p. 231 et suiv.

4. *Lettre anonyme au roi*, *Écrits inédits*, t. IV, p. 30. — Saint-Simon voit, avec indignation, que les ministres ont pris l'habitude d'appeler *Monsieur* les ducs. D'autre part, tous les gentilshommes durent donner du *Monseigneur* aux secrétaires d'État : « M. de Louvois est celui qui changea ce style et qui persuada au roi qu'il y étoit intéressé, parce que ses secrétaires d'État parloient en son nom et donnoient ses ordres. Il parloit sans contradicteur à un roi jaloux de son autorité, qui n'aimoit de grandeur que la sienne. » (*Mémoires*, t. II, p. 179-180.) Les ministres avaient voulu se transformer en gentilshommes : « Ils avoient pris l'habit et toutes les manières des gens de qualité. » (*Ibid.*, t. I, p. 401.)

Saint-Simon a très nettement aperçu que la prétention de Louis XIV de vouloir tout décider par lui-même est absolument vaine. Le roi, en réalité, ne peut rien connaître personnellement; il ne communique avec le monde que par l'intermédiaire de ses ministres; il en est « comme le prisonnier[1]. » Et les ministres eux-mêmes ne peuvent étudier directement la plupart des affaires dont ils ont la charge; ne sont-ils pas à la merci de leurs commis[2]? Et ces commis ne peuvent être que des hommes médiocres, car les ministres, se défiant des personnes trop capables, s'efforcent de n'avoir comme subordonnés que des individus sans valeur : « De là ces choix funestes, ces fortunes incroyables qui réduisent les affaires où elles sont[3]. » Saint-Simon a donc très fortement marqué les traits caractéristiques de la bureaucratie qui se constitue puissamment sous le règne de Louis XIV. Il abhorre aussi la centralisation; comme Fénelon, comme beaucoup de ses contemporains, il déplore les progrès des intendants dans les provinces : ils y exercent un pouvoir despotique et ne font qu'accroître l'autorité des ministres dont ils sont les créatures[4].

D'ailleurs, toutes les institutions de Louis XIV ont contribué à accentuer le despotisme. Un événement particulièrement grave, ce fut la création d'un lieutenant de police, qui enleva au parlement une de ses attributions les plus importantes et donna au roi de nouveaux moyens de sûre information et de prompte exécution; puis, il faut considérer aussi que le lieutenant de police peut exiler ou faire arrêter les gens sans qu'aucune autre autorité ait à intervenir[5]. — Les récentes réformes militaires ont encore eu pour effet d'augmenter l'autorité despotique des ministres. Si Louvois a créé les inspecteurs d'armée, c'est pour tenir en main les chefs d'armée et anéantir leur influence[6]; s'il a établi l'ordre du tableau, c'est pour satisfaire son esprit de domination, sans souci de l'intérêt public, car l'avancement à

1. Comment, se demande-t-il encore, l'immense détail de l'administration « peut-il aboutir à une seule tête par aussi peu de canaux? » (*Projets de gouvernement*, p. 16 et suiv.)

2. *Lettre anonyme, Écrits inédits*, t. IV, p. 37 et suiv.

3. *Ibid.*, p. 40.

4. *Parallèle des trois premiers rois bourbons*, p. 285; *Lettre anonyme*, loc. cit., p. 37.

5. *Parallèle*, p. 288 et suiv. Cf. *Mémoires*, t. XII, p. 72-73.

6. *Ibid.*, p. 239.

l'ancienneté est destructif de toute émulation, funeste à la valeur personnelle; en réalité, il n'indigne si vivement Saint-Simon que parce qu'il porte atteinte aux privilèges de la noblesse[1]. Mais n'est-ce pas encore un crime d'avoir voulu astreindre toute la noblesse au service militaire? C'est par de tels procédés que Louis XIV « parvint à rendre toutte seigneurie et toutte noblesse peuple[2]. » Et, de fait, voilà son grand grief contre tout le gouvernement de ce roi : il a avili la noblesse, il a confondu toutes les conditions, tous les rangs. « Tel fut l'art d'anéantir partout grands, seigneuries, noblesse, corps particuliers par des gens de rien par eux-mesmes, dont le pouvoir énorme ne fut que précaire et incapable de porter nul ombrage[3]. »

III.

Ce qui domine en effet toutes les idées politiques de Saint-Simon, ce sont ses conceptions sociales. La question essentielle, c'est donc de savoir comment il se représente la société. Rien de plus caractéristique à cet égard que son mémoire de février 1716, intitulé : *Réfutation de l'idée du Parlement d'estre le premier corps de l'Estat nouvellement prise et hasardée*. Le parlement, faisant partie du tiers état, ne peut constituer un ordre à part. Dans l'État, il y a trois ordres; mais, en réalité, le seul ordre qui compte, c'est la noblesse : « La noblesse est le second; il estoit autrefois le seul qui à raison de domination représentast et formast l'Estat. » C'est grâce à la « libéralité et à la piété » des gentilshommes que le clergé acquit de grandes richesses et qu'il devint un ordre; c'est la dignité du sacerdoce qui lui a fait donner le premier rang. Quant à la bourgeoisie, dégagée peu à peu du servage, « devenue propriétaire à divers tiltres » et ayant acquis des richesses qui l'ont rendue capable de secourir l'État, elle devint le troisième ordre le jour où Philippe de Valois conçut l'idée de la mettre à contribution[4]. — Mais,

1. *Parallèle*, p. 236. Cf. *Mém.*, t. V, p. 257 : « M. de Louvois, dès lors méditant le projet de se rendre le maître de la conduite de la guerre et des fortunes, et de changer pour sa puissance toute manière de faire l'une et l'autre, songeoit aussi à se défaire des gens qui pointoient, et dont le mérite l'eût embarrassé, comme à la longue il en vint à bout. »

2. *Parallèle*, p. 234. Voy. aussi *Mémoires*, t. XII, p. 50 et suiv.

3. *Ibid.*, p. 285 et suiv.

4. *Écrits inédits*, t. IV, p. 402 et suiv.

dans chacun des trois ordres, il existe plusieurs catégories distinctes; ainsi, l'ordre du clergé comprend l'épiscopat et les autres ecclésiastiques; le tiers état renferme plusieurs classes différentes : la bourgeoisie, le peuple, les hommes de loi, le parlement[1]. Dans l'ordre de la noblesse, on a toujours soigneusement distingué la haute noblesse et les simples gentilshommes. Mais, sous le règne de Louis XIV, toute hiérarchie a disparu : « La confusion, désirée dès la fin du règne de Louis XIII et continuellement procurée sous Louis XIV avec un art, un soin, une suitte et enfin une autorité dont rien ne s'est pu garantir, a mis une telle confusion parmi la noblesse que peu maintenant s'y font justice à eux-mesmes et que nul n'est en estat de la faire aux autres que par voye d'autorité. L'intrusion par voyes pécuniaires, par fortunes, par alliances a méthodiquement achevé cette confusion[2]. » Et, en effet, les progrès du tiers état le révoltent moins encore que cette déplorable confusion entre la haute et la petite noblesse. Il s'indigne contre l'assemblée de la noblesse de 1715, qui a voulu bouleverser toute la hiérarchie[3], contre celle de 1717, qui s'est montrée hostile aux ducs et pairs, les seuls qu'il estime véritablement[4]. Il ne se dissimule pas d'ailleurs l'incapacité et l'ignorance de la noblesse, qui vit dans l'oisiveté sans rendre aucun service à l'État[5]; mais la faute n'en est-elle pas au « monstre qui a dévoré la noblesse, » c'est-à-dire aux ministres qui, en se refusant à l'employer et en confondant tous les rangs, l'ont abaissée et avilie?

Aussi, le premier acte du nouveau gouvernement doit-il être de rétablir avec soin la hiérarchie nobiliaire. Le dauphin devra faire dresser des listes, sur lesquelles il choisira les titulaires des divers degrés de noblesse; les préséances seront soigneusement fixées. Il convient de déterminer d'une façon ferme tous les rangs, toutes les dignités, tous les titres. Pour Saint-Simon, les questions d'étiquette ont une importance capitale; ne leur consacre-t-il pas un

1. *Écrits inédits*, t. IV, p. 403 et suiv.
2. *Ibid.*, p. 404.
3. *Mémoires*, t. XII, p. 324 et suiv.
4. *Ibid.*, t. XIII, p. 385 et suiv.
5. Voy. *Ibid.*, t. XI, p. 427-428 : « L'embarras fut l'ignorance, la légèreté, l'inapplication de cette noblesse accoutumée à n'être bonne à rien qu'à se faire tuer, à n'arriver à la guerre que par ancienneté et à croupir du reste dans la plus mortelle inutilité, qui l'avoit livrée à l'oisiveté et au dégoût de toute instruction hors de guerre, par l'incapacité d'état de s'en pouvoir servir. »

tiers de ses *Projets de gouvernement*[1]? Si les prérogatives honorifiques lui tiennent tant à cœur, c'est que la noblesse, dont il est le passionné défenseur, n'est qu'une noblesse de cour. La hiérarchie nobiliaire, qu'il prétend restaurer ou créer, n'a rien de « féodal, » comme on l'a trop souvent répété. Saint-Simon n'a même aucune sympathie pour la Ligue ou pour la Fronde; loin de là. Il ne veut pas que l'aristocratie puisse porter atteinte à l'autorité du roi, et il approuve la politique de Richelieu, qui força les grands à s'incliner devant cette autorité tout en leur conservant les distinctions et les privilèges dus à leur rang[2].

Pour régler toutes les questions de hiérarchie nobiliaire, Saint-Simon propose la création d'un conseil spécial, d'un conseil « de l'ordre, » qui comprendra un chef, toujours duc et pair et grand maréchal de la cour, quatre autres ducs et pairs, deux ducs vérifiés de la couronne, deux marquis, deux comtes, un vicomte et un baron. Ce conseil aura pour fonction de dissiper « l'extrême confusion qui s'est établie entre les rangs. » Ses membres seront fort occupés, car ils auront à décider de toutes les affaires d'étiquette, de préséances, de distinctions, jusque dans le moindre détail[3], et non seulement les armoiries et les obsèques, mais encore les habits et les livrées de domestiques solliciteront leur attention[4]. Création puérile à notre sens, mais qui, pour Saint-Simon, est d'un intérêt capital, car il importe avant tout que les habitants du royaume soient répartis « par ordres, » par catégories, et ne faut-il point « guérir les François de cette lèpre d'usurpation et d'égalité qui séduit et confond tous les estats et toutes les conditions? »

Saint-Simon s'attache donc à fixer la liste des classes que comprend chacun des trois ordres, et, comme rien n'est plus

1. *Projets de gouvernement*, p. 109 et suiv., et p. 139 et suiv. — Décrit-il l'Espagne, il insiste longuement sur les dignités des *grands*, sur leurs prérogatives, sur l'étiquette. (*Mémoires*, t. III, p. 86-188.)

2. « Il abattit peu à peu cette puissance et cette autorité des grands qui balançoit et qui obscurcissoit celle du roi et peu à peu les réduisit à leur juste mesure d'honneur, de distinction, de considération et d'une autorité qui leur étoient dus, mais qui ne pouvoit plus soutenir à remuer ni parler haut au roi, qui n'en avoit plus rien à craindre. » (*Mémoires*, t. XI, p. 244-245.)

3. « Toute matière de rangs, distinctions, honneurs, marques aux armes, titres en actes, protocoles, préséances, disputes, noms contestables, prétentions à cet égard et règlements à faire. »

4. *Projets de gouvernement*, p. 55 et suiv.

important que les prérogatives de la haute noblesse, il marque tous les degrés de la hiérarchie : au premier rang figurent les princes du sang; viennent ensuite les ducs et pairs, puis les officiers de la couronne. Il conviendra en effet de rétablir les anciens offices de la couronne tels qu'ils existaient autrefois[1]; ces offices, comme les charges militaires, seront répartis entre les diverses classes de la noblesse[2]. Quant aux pairs, on maintiendra très énergiquement leurs prérogatives[3].

Il s'agit aussi de défendre l'ordre de la noblesse contre l'intrusion d'éléments roturiers. Il faut donc empêcher par tous les moyens les anoblissements. L'une des premières mesures, ce sera de supprimer un grand nombre de charges inutiles; leurs titulaires deviennent des privilégiés, se dérobent à la taille, dont tout le poids retombe sur le peuple[4]. On compte, par exemple, 280 secrétaires du roi; pourquoi ne pas réduire leur nombre à 40? Il convient aussi de ne plus anoblir les magistrats municipaux, de ne plus conférer de lettres de noblesse à des médecins, chirurgiens, chimistes, peintres, sculpteurs, orfèvres, machinistes, architectes; ce ne sont que gens de métier[5], qui ne doivent point s'élever au-dessus du tiers état. Seuls les services militaires pourront légitimer de nouveaux anoblissements[6]. — En ce qui concerne les ordres nobles, Saint-Simon ne se montre pas moins exclusif. Il déplore que l'on « prostitue l'ordre de Saint-Michel à des savants, médecins, chirurgiens, peintres, architectes, enfin à toutes sortes de gens. » Le duc de Bour-

1. Ce seront le connétable, le chancelier, le grand maître, le grand aumônier, le grand chambellan, le grand écuyer, les douze maréchaux de France, l'amiral, le colonel général de l'infanterie, le grand maître de l'artillerie.

2. Pour tout ce qui précède, voy. *Projets de rétablissement du royaume de France. Écrits inédits*, t. IV, p. 197 et suiv.

3. Le Dauphin, déclare-t-il, a résolu de « donner partout la préséance aux pairs sur les ducs vérifiés plus anciens qu'eux. » (*Projets de gouvernement*, p. 109 et suiv.)

4. Leur privilège le plus insupportable « est l'anoblissement de chacun d'eux et de leur race, qui fait un peuple entier d'anoblis pour de l'argent, qui écrase le peuple, sur qui est nécessairement rejetée la taille, les logements de guerre et toutes les autres charges de l'État. » (*Ibid.*, p. 91-92.)

5. Les anoblissements d'artistes ou de savants, c'est ce qu'il appelle des « anoblissements mécaniques. »

6. « Ne plus souffrir d'anoblissements que pour faits d'armes ou longs services militaires, qui est l'unique chose qui puisse et doive anoblir et qui est l'origine de beaucoup de bonne noblesse. » (*Projets de gouvernement*, p. 93.)

gogne, prétend-il, en était indigné : « Il résolut de le leur ôter à tous, de le rétablir en honneur, de le donner à 150 seigneurs ou de la meilleure noblesse[1]. » Savants et artistes ne sont que gens de peu. L'idée de Saint-Simon se dégage donc nettement : il veut que l'on ferme les rangs de la noblesse à tous les éléments aristocratiques du tiers état, non seulement aux bourgeois qui vivent *noblement*, mais encore aux hommes qui, par leur génie ou leur talent, honorent le plus leur pays. Il ne voit pas que c'est tuer la noblesse, puisque c'est la priver des éléments qui peuvent le mieux la régénérer.

Ainsi, les conceptions sociales de Saint-Simon sont d'une extrême étroitesse ; ce sont des préjugés de caste qui les inspirent. Toutefois, les préjugés n'ont pas complètement oblitéré en lui le sens historique ; s'il ne comprend pas que les progrès de la bourgeoisie sont un phénomène fatal et nécessaire, il perçoit du moins que cette classe produit plus d'hommes de talent que la noblesse, que celle-ci vit dans l'oisiveté et se montre incapable de tout effort sérieux ; mais ce n'est que voir une face de la réalité d'attribuer, comme il le fait, cette décadence à l'absolutisme royal, aux progrès de la centralisation et de la bureaucratie.

IV.

On comprend maintenant que toutes les réformes que propose Saint-Simon aient pour but de rétablir la hiérarchie sociale, que l'absolutisme a si profondément ébranlée. C'est l'anarchie ; partout une prodigieuse confusion ; plus de loi[2]. Il faut donc restaurer l'ancienne tradition, rétablir les anciennes coutumes : « Aucun corps, en effet, ne peut subsister sans les loix qui l'ont conservé et sans harmonie entre ses membres. » Voilà donc Saint-Simon conservateur ! Mais ce n'est qu'une apparence. En effet, pour rétablir les anciennes coutumes, il faut « détruire ce qui les a détruites. » Et, d'ailleurs, il s'agit moins d'opposer les coutumes aux coutumes, souvent contradictoires, que « de voir quelles sont les meilleures à establir et de profiter au moins de cette malheureuse contradiction, qui les a toujours accompagnées

1. *Projets de gouvernement*, p. 149-150.

2. « Une confusion prodigieuse, formée peu à peu par un déplacement général parvenu au comble, ne présente plus qu'un cahos dont la face épouvente. » (*Projets de rétablissement du royaume de France. Écrits inédits*, t. IV, p. 193.)

et changées, pour en establir d'utiles et de durables et qui soyent plustost fondées sur les vrayes loix et maximes du royaume que sur ce qui s'y est pratiqué, puisqu'on n'y trouveroist que confusion, comme je viens de le monstrer[1]. » En réalité, il s'agit moins de restaurer que d'innover, mais en s'appuyant sur le principe des lois fondamentales du royaume.

Mais quelles sont ces lois fondamentales? C'est ce que Saint-Simon n'indique pas bien nettement. Il ne parle guère que de la loi salique ; c'est l'autorité de cette loi qui dispose de la couronne, et sa force ne peut s'éteindre qu'à la disparition de la race royale ; dans ce cas seulement, « la disposition de la couronne appartient à la nation[2]. » Ainsi, la loi salique est la véritable garantie des droits de la nation. Et c'est en s'appuyant sur cette loi fondamentale qu'il combat l'édit sur les légitimés : c'est la violer que de conférer aux bâtards « l'habilité à la couronne. » — « C'en sera donc fait, ajoute-t-il, de la loy salique, le plus solide appuy de l'Estat et de la couronne auguste de ses princes, loy dont la disposition si révérée a conservé la France et sa maison régnante depuis les temps les plus reculés et en a fait la première couronne et la première maison de l'univers sans comparaison d'aucune autre[3]. » Mais s'il combat si vivement l'édit, c'est que tout l'ordre hiérarchique en est ébranlé. Quant aux autres lois fondamentales, il n'en fait pas mention. L'élément conservateur de ses principes semble donc peu consistant.

Ainsi, par le fait qu'il veut rétablir un état de choses aboli, restaurer ce qu'il croit être l'ancien état social, les anciennes institutions, Saint-Simon en arrive à concevoir qu'il faut démolir les institutions existantes ; en ce sens, il est inconsciemment révolutionnaire, et parfois ses idées s'orientent plutôt vers l'avenir que vers le passé. Son programme de réformes consiste essentiellement à rendre à la haute noblesse une part prépondérante dans le gouvernement, mais il consiste aussi à détruire l'absolutisme avec tous ses organes.

La réforme la plus importante, ce sera d'enlever aux secrétaires d'État le pouvoir exorbitant dont ils se sont emparés ; le dauphin a résolu, dit Saint-Simon, « de les dépouiller de toutes les

1. *Projets de rétablissement*, loc. cit., p. 193 et suiv.
2. *Mémoire sur les légitimés. Écrits inédits*, t. II, p. 121.
3. *Ibid.*, p. 71.

plumes étrangères que ces oiseaux de proie ont arrachées à tous et partout et de ne leur laisser que leur naturel plumage. Ce plumage se réduit à écrire les ordres qu'ils reçoivent, à faire des expéditions qui leur sont ordonnées; » mais on aura soin de leur enlever toute influence véritable; ils ne seront plus que les commis des conseils[1]. Leurs appointements seront très modiques : le premier secrétaire d'État recevra 30,000 livres; les quatre autres 20,000[2]. Cette réforme sera donc très économique; aujourd'hui vingt personnes coûtent 1,702,000 livres; le nouveau gouvernement, qui comprendra quatre-vingt-deux personnes, ne coûtera que 983,000 livres[3].

La réforme aura pour effet d'arracher le royaume à l'anarchie gouvernementale; l'administration ne sera plus livrée à « cinq rois égaux en autorité » qui ne cessent de se combattre. Le roi aura un pouvoir effectif. Les organes de gouvernement, ce seront les conseils. Dans la *Lettre anonyme au roi,* de 1712, Saint-Simon donne déjà le plan sommaire de son projet : « Establissez comme dans tous les païs policés de l'univers des conseils sur chaque matière principale, sur le gouvernement de vos provinces, sur vos finances, sur les affaires estrangères, sur la marine militaire et politique, sur les matières ecclésiastiques de Rome et du clergé... » Au-dessus de ces conseils, le Conseil d'État, composé des délégations des différents conseils, achèvera l'étude des questions les plus graves dont ils auront commencé l'examen[4].

Dans les *Projets de gouvernement*, le programme se précise : les conseils seront au nombre de sept, ressortissant tous au Conseil d'État[5]. La composition de ces conseils est tout aristocratique; ainsi, le conseil ecclésiastique doit comprendre trois prélats, trois autres notables ecclésiastiques, deux ou trois seigneurs, quatre conseillers et le procureur général du parlement; il n'est pas question du bas clergé[6]. Au conseil des affaires étrangères figureront un président et quatre autres seigneurs qui

1. *Projets de gouvernement*, p. 72.
2. *Ibid.*, p. 75.
3. *Ibid.*, p. 81.
4. *Lettre anonyme. Écrits inédits*, t. IV, p. 43 et suiv.
5. Ce seront le conseil ecclésiastique, les conseils des affaires étrangères, de la guerre, de la marine, des finances, des dépêches, de l'ordre. (*Projets de gouvernement*, p. 18 et suiv.)
6. *Ibid.*, p. 19 et suiv.

auront été ambassadeurs[1]; le président du conseil des dépêches sera toujours un duc et pair; il sera assisté de six seigneurs et de trois magistrats[2]. Le Conseil d'État, qui est comme le centre de tous les autres, qui se réunira tous les jours, et même, s'il est nécessaire, plus d'une fois par jour, sera composé du roi et de cinq ministres d'État, « dont aucun ne sera de robe ni de plume et n'en aura jamais été[3]. » Toute l'influence appartiendra donc à la haute aristocratie. Les secrétaires d'État n'auront plus de véritable autorité, puisque les conseils décideront de toutes les affaires importantes.

Saint-Simon déteste l'absolutisme royal; il semble même parfois reconnaître la supériorité d'un gouvernement libre, d'une république comme la Hollande ou d'une monarchie constitutionnelle comme l'Angleterre[4]. Mais jamais il ne propose la création d'institutions libérales; comme garantie contre le despotisme, il n'imagine que la puissance de l'aristocratie. Il ne veut point accorder de pouvoir politique aux parlements, à ces corps de roturiers, de légistes dont l'unique fonction doit être de rendre la justice[5]. Et, quant aux états généraux, il ne leur reconnaît aucune indépendance; c'est, dit-il dans ses *Mémoires*, une assemblée de « plaignants, de remontrants, et, quand il plaît au roi de le permettre, un corps de proposants. » Dans le *Mémoire sur la renonciation*, il déclare que les États n'ont jamais eu que le pouvoir de transmettre au roi les vœux des provinces, que le roi seul a le droit de les convoquer, et que, s'il les consulte, il n'est jamais tenu de suivre leur avis[6]. Comment exerceraient-ils

1. *Projets de gouvernement*, p. 22 et suiv.
2. *Ibid.*, p. 54.
3. *Ibid.*, p. 61 et suiv.
4. L'établissement d'une banque d'État, déclare-t-il, n'est possible « que dans une république ou que dans une monarchie telle qu'est l'Angleterre, dont les finances se gouvernent par ceux-là seuls qui les fournissent et qui n'en fournissent qu'autant et que comme il leur plaît; mais dans un État léger, changeant, plus qu'absolu, tel qu'est la France, la solidité y manque nécessairement, par conséquent la confiance au moins juste et sage... » (*Mémoires*, t. XVII, p. 12-13.)
5. *Ibid.*, t. X, p. 392 et suiv., et p. 473.
6. « Ils ne furent jamais qu'une assemblée de remontrans et de plaignans sans pouvoir que de délibérer les moyens d'augmenter ou de changer les impôts, lorsque les rois ont bien voulu et à chaque fois le leur permettre ; et, le tout, sans que jamais les rois ayent esté tenus de se conformer à leurs avis ny à leurs requestes. » (*Écrits inédits*, t. II, p. 186.)

le moindre contrôle sur les actes de l'autorité royale? Après la mort de Louis XIV, il donne au régent le conseil de les convoquer, mais la mesure qu'il propose n'est à ses yeux qu'un expédient politique : les États, dit-il, sont surtout « un grand nom qui séduit quelques personnes, un leurre auquel on peut prendre la nation et une multitude ignorante qui croit les états généraux revêtus d'un grand pouvoir, tandis que le moindre nombre est instruit qu'ils n'ont aucun pouvoir par leur nature, simples plaignans et supplians. » On les emploiera à décider la banqueroute, dont on leur laissera la responsabilité, à évincer les bâtards de leurs injustes privilèges; ils n'en deviendront ni plus indépendants ni plus puissants[1]. En 1717, au contraire, il est d'avis qu'il ne faut pas convoquer les États : l'hostilité des ordres ne ferait qu'augmenter les difficultés, et il est à craindre que l'assemblée ne porte atteinte à l'autorité monarchique[2].

Son grand grief contre les États, c'est qu'ils sont composés des trois ordres. Il y a bien trois états, mais autrefois le second ordre seul existait; aux nobles seuls appartenait la puissance politique; avant que l'hérédité fût établie, ils élisaient les rois; les véritables électeurs, c'étaient les pairs et d'eux seuls le pouvoir royal tenait son autorité, comme le montrent encore les cérémonies du sacre[3]. Il ne peut donc admettre que des corporations, que des bourgeois participent au gouvernement. Comment des bouchers, des orfèvres, des régents d'école pourraient-ils avoir entre les mains « le pouvoir législatif et constitutif du royaume? » Ce serait un « abus énorme. » Le pouvoir législatif ne peut appartenir qu'au roi, aux pairs, aux ducs, aux officiers de la couronne; c'est le monopole de la haute aristocratie[4].

Quel sera donc le rôle des États généraux dans le nouveau gouvernement? On leur présentera la loi; ils la voteront par acclamation sans avoir le droit de la discuter; c'est une simple sanction qu'on leur demande. A défaut des États généraux, les états particuliers pourront remplir le même office[5].

Mais si les États n'exercent pas le pouvoir législatif, s'il ne leur

1. *Mémoires*, t. XI, p. 293 et suiv.
2. *Ibid.*, t. XIII, p. 439 et suiv. « Pourra-t-on, dit-il, les renfermer dans la seule délibération de ce qui leur sera donné à discuter? »
3. *Mémoire sur la renonciation. Écrits inédits*, t. II, p. 190 et suiv.
4. *Ibid.*, p. 270 et suiv.
5. *Ibid.*, p. 401.

appartient ni de voter les impôts ni de contrôler le gouvernement royal, il est une fonction qui doit leur être réservée, l'administration des finances. Dans les *Projets de gouvernement,* il expose son plan avec une grande précision. Le dauphin, dit-il, résolut de diviser la France en douze régions, égales « non en étendue, mais en produit, » car les régions pauvres auraient une étendue plus considérable que les autres. Dans chacune d'elles, on créerait des états particuliers qui s'assembleraient chaque année « pour administrer son commerce et sa finance. » Chacun des trois ordres comprendrait douze députés : l'ordre du clergé se composerait d'évêques, d'abbés, de chanoines, de curés; l'ordre de la noblesse, de seigneurs et de gentilshommes; l'ordre du tiers, de magistrats, de maires ou d'échevins, de marchands, de bourgeois. Chaque assemblée serait présidée par un lieutenant général, qui ne s'occuperait que de la police et n'assisterait même pas aux délibérations. Les sessions dureraient six semaines, mais l'on s'abstiendrait des fêtes et des festins qui faisaient perdre un temps précieux aux états provinciaux de l'époque[1]. Quant aux états généraux, ils ne se tiendraient que tous les quatre ans; chacune des assemblées particulières y députerait trois délégués, qui apporteraient leurs cahiers de doléances. Les états généraux n'auraient donc que trente-six députés; Saint-Simon n'a confiance que dans les assemblées peu nombreuses[2].

C'est des états particuliers que dépendrait toute l'administration financière de la province, sur laquelle ils exerceraient le contrôle le plus sévère. C'est encore l'assemblée qui nommerait les trésoriers, qui seraient aussi peu nombreux que possible. Aux états généraux on présenterait une sorte de budget[3], mais on ne leur laisserait pas le pouvoir d'accorder ou de refuser les sommes. Sur toute l'administration intérieure ils auraient le droit d'apporter leurs doléances, mais il ne peut s'agir que de remontrances respectueuses; ils devraient « recevoir avec obéissance et soumission tout ce qu'il plairoit au roi de répondre et de statuer. » Leur puissance politique serait très faible, mais leur action administrative vraiment sérieuse. Ainsi, ils répartiraient les impôts entre les douze provinces et, dans chacune d'elles, la répartition

1. *Projets de gouvernement*, p. 4.
2. *Ibid.*, p. 5.
3. « On leur présenterait l'état des sommes à lever pour le roi et les besoins de l'État. »

serait confiée aux états particuliers. Les trésoriers généraux seraient nommés par le roi, mais on soumettrait leur nomination aux états généraux, devant lesquels ils rendraient leurs comptes. Dans l'intervalle des sessions, l'assemblée serait représentée par trois députés en cour, qui correspondraient avec les trois députés permanents de chaque assemblée provinciale. — Pour Saint-Simon, les États ne doivent être que les agents de la réforme financière, qu'il réclame si ardemment; grâce aux États, on évitera toutes les exactions et tous les brigandages qui accablent le royaume, on pourra supprimer tout un peuple de financiers et de maltôtiers : « Ainsi, plus de ferme générale, ni de trésoriers généraux, plus de fermes particulières, excepté celle des postes; plus d'entrées de villes ni de provinces, plus de gabelles, plus de droits ni d'affaires extraordinaires. »

Il apparaît donc très nettement que Saint-Simon ne s'élève point à la conception d'une monarchie constitutionnelle et qu'il ne tient nullement à un régime de libertés politiques. Seule une oligarchie très restreinte doit participer au gouvernement, car seule elle constitue la nation. Il n'en est pas moins vrai qu'il voit très fortement les vices du gouvernement absolu et qu'il ne cesse de les combattre. C'est là une tendance nouvelle au XVIIe siècle et qui contraste avec la soumission des théoriciens absolutistes. Et voici le partisan des traditions anciennes qui propose tout un ensemble de réformes administratives, souvent hardies et radicales.

V.

L'une des institutions contre lesquelles Saint-Simon s'élève le plus vivement, c'est la vénalité des offices : « C'est une gangrène qui ronge depuis longtemps tous les ordres et toutes les parties de l'État et sous laquelle il est difficile qu'il ne succombe[1]. » L'un des effets les plus déplorables de la vénalité, c'est qu'il y ait souvent pour la même fonction des doubles et des triples emplois; il attribue cet abus aux ministres et surtout à Louvois, qui y voyait un moyen commode de se faire des créatures dévouées, « créatures souvent viles et incapables[2]. » Si

1. *Mémoires*, t. X, p. 337.
2. *Lettre anonyme au roi. Écrits inédits*, t. IV, p. 29.

l'on ne peut immédiatement supprimer partout la vénalité, que tout au moins elle n'existe plus pour les fonctions de gouverneurs de provinces, de lieutenants généraux, de gouverneurs de places, pour les offices de la couronne et de la maison du roi, pour les charges militaires[1]. Si l'on songe que la vénalité des charges a duré aussi longtemps que l'ancien régime et que la Révolution même n'a pu la supprimer complètement, on jugera que Saint-Simon, en en réclamant l'abolition, devançait singulièrement ses contemporains.

Il demande aussi une réforme de l'administration militaire, mais elle doit consister simplement à démolir l'œuvre de Louvois. L'institution des inspecteurs d'armée est contraire à toute discipline; l'ordre du tableau est une création néfaste, qui n'a pour but que « d'abaisser les généraux d'armée » et pour effet que de rendre inutiles la valeur et le mérite; mais elle ne lui déplaît si fort que parce qu'elle porte atteinte aux privilèges de la noblesse; rétablir ces privilèges, détruire la toute-puissance des bureaux, tel est le sens de la réforme militaire qu'il ne cesse de réclamer[2].

La question financière préoccupe très fortement Saint-Simon; c'est elle qui provoque chez lui la critique la plus vive des institutions existantes et des procédés du gouvernement absolu. Il s'indigne contre l'idée de Louis XIV que le souverain peut disposer en maître de tous les biens de ses sujets; l'établissement du dixième, en 1710, lui paraît un acte despotique, abominable[3]. A tout instant, il dénonce les exactions des agents financiers; les sommes immenses qui n'entrent pas dans les coffres du roi, le nombre prodigieux des employés, « les vexations sans mesure que ce peuple de maltôtiers exerce » et qui ont pour effet de décimer paysans et ouvriers : autant de manifestations du terrible « désordre de la finance. » Si la France ne possède pas les ressources financières de la Hollande ou de l'Angleterre, pourtant moins étendues et moins puissantes, c'est que ces pays ne connaissent ni les fermiers généraux ni « le formidable corps de la

1. *Projets de gouvernement*, p. 152-153. Voy. aussi *Mémoires*, t. XI, p. 336 et suiv.

2. *Projets de gouvernement*, p. 31 et suiv.

3. « Ainsi fut bâclée cette sanglante affaire et immédiatement après signée, scellée, enregistrée parmi les sanglots suffoqués, et publiée parmi les plus douces, mais les plus pitoyables plaintes. » Voy. *Mémoires*, t. VIII, p. 135 et suiv.

finance. » Ce sont « les peuples de ces deux États » qui contrôlent la perception et l'emploi des impôts et qui punissent toutes les défaillances des fonctionnaires. Il s'agit donc d'imiter, dans une certaine mesure, la Hollande et l'Angleterre, de soumettre l'administration financière au contrôle de la nation[1]; et l'on a vu déjà que, pour Saint-Simon, les États ne doivent avoir d'autre fonction que d'accomplir cette réforme.

Mais voici encore d'autres remèdes : on distinguera soigneusement les « revenus publics, » c'est-à-dire les impôts des revenus particuliers du roi (domaine, ferme des postes, don gratuit); on supprimera la gabelle et les impôts nouveaux, la dîme et la capitation, qui ruinent le peuple. Enfin il faudra résoudre la question des dettes du roi; pour éteindre ces dettes, il existe deux procédés : ou bien augmenter les impôts, ou bien « faire une banqueroute générale. » Ce sont deux expédients déplorables, mais il n'y en a point d'autres. Le moins néfaste, c'est la banqueroute : ne vaut-elle pas mieux que « cette lèpre éternelle d'impôts perpétuels ? » Qu'on laisse les états généraux décider la question : « Iniquité forcée pour iniquité forcée, » ils préféreront la banqueroute. Saint-Simon s'y résigne aisément : c'est qu'elle n'atteindrait guère que les intérêts de la bourgeoisie; les nobles ne sont pas créanciers du trésor[2].

Toutefois, dans ses projets de réforme financière, il songe très sincèrement aux intérêts du peuple. S'il désire la suppression de la gabelle, c'est qu'elle cause aux paysans et aux ouvriers des souffrances intolérables[3]. Bien plus, on le voit approuver des projets de réformes qui tendent à soumettre les privilégiés à l'impôt; il loue Bois-Guillebert et Vauban de vouloir alléger les charges du peuple; il admire la *Dîme royale*, un très beau livre, « mais qui avoit un grave défaut... : il sauvoit les peuples de ruine et de vexations et les enrichissoit en leur laissant tout ce qui n'entroit pas dans les coffres du roi..., mais il ruinoit une

1. *Projets de gouvernement*, p. 3.

2. *Ibid.*, p. 13-14. Ailleurs, il déclare que la banqueroute causera de grandes souffrances, mais qu'elle rendra sage. Le roi ne trouvera plus à emprunter; par nécessité, il devra « établir un gouvernement sage et modéré. » (*Mémoires*, t. XI, p. 271 et suiv.)

3. *Ibid.*, t. XIV, p. 303. « Outre les avantages que je viens d'expliquer, dit-il encore, c'en eût été un autre bien essentiel de réduire cette armée de gabeleurs, vivants du sang du peuple, à devenir soldats, artisans ou laboureurs. » (*Ibid.*, p. 304.)

armée de financiers, de commis, d'employés de toute espèce[1]. » L'amour du bien public semble plus fort ici que les intérêts de caste.

En matière religieuse, Saint-Simon est certainement plus libéral que la plupart de ses contemporains, et ses idées annoncent déjà les doctrines des philosophes du XVIIIe s. Il parle avec tant de bienveillance du jansénisme qu'on a cru souvent pouvoir le compter parmi ses adeptes. Il s'en défend, d'ailleurs[2], mais il n'en réprouve pas moins la *Bulle Unigenitus*, et il ne cache pas la haine que lui inspirent les Jésuites : leur doctrine est « abominable » et ils tentent d'établir en France l'Inquisition, qui a ruiné l'Espagne[3]. Saint-Simon est un partisan résolu des libertés de l'Église gallicane; il craint si vivement les empiétements du pouvoir pontifical qu'il veut interdire aux ecclésiastiques français toute relation avec le nonce[4]. Bien plus, il n'a qu'une médiocre confiance dans les ecclésiastiques; il ne veut pas qu'ils puissent jouer le moindre rôle dans le gouvernement; il redoute leur ambition; aussi demande-t-il que les affaires du conseil ecclésiastique ne soient jamais portées au Conseil d'État que par un laïque[5]. Enfin, il ne craint pas d'attaquer l'institution monastique. Les moines, ce sont des parasites qui « vivent sur le commun sans lui rendre aucun service; » religieux et religieuses sont également inutiles à l'État : « Ce célibat, superflu et inutile, joint à celui des prêtres, qui est indispensable, tarit le royaume[6]. » Des mesures énergiques s'imposent : que personne ne puisse entrer en noviciat qu'à vingt-cinq ans et ne faire profession avant vingt-six ans. N'est-il pas scandaleux qu'il soit permis de prononcer des vœux à quinze ans, quand à cet âge on ne peut dis-

1. *Mémoires*, t. V, p. 149 et suiv. Il se montre aussi très sympathique aux projets de taille proportionnelle, proposés par deux hommes de bien, d'Allemans et Renaut. (*Ibid.*, t. XVI, p. 296 et suiv.)

2. Voy., notamment, *Ibid.*, t. IX, p. 27-28, et *Lettre à l'abbé de la Trappe* (1718), *Écrits inédits*, t. IV, p. 132 et suiv.

3. *Ibid.*, t. X, p. 101 et 355 et suiv.; t. XII, p. 164 et suiv.

4. *Projets de gouvernement*, p. 135-136. — Voy. le *Conseil d'Estat tenu au Louvre le* 25 *octobre* 1716 (*Écrits inédits*, t. IV, p. 274 et suiv.) : il y déclare que « le pape ne manquoit ny d'envie ni de vives semonces, tant deçà que delà les Alpes, pour faire tout l'usage possible de son autorité et pour porter les affaires à l'extrémité. »

5. *Projets de gouvernement*, p. 138.

6. *Ibid.*, p. 15-16. Il dit encore des moines : « C'est un peuple qui se peut appeler le déserteur du peuple de ce royaume. »

poser ni de sa personne ni de ses biens[1]? Il propose encore les unions de bénéfices, les extinctions de collégiales et de bénéfices claustraux; beaucoup de cures, qui rapportent de 2,000 à 20,000 livres, ont pour titulaires des prélats; encore un abus à supprimer. Grâce à ces réformes, l'on pourra augmenter les portions congrues, devenues insuffisantes : il n'est pas un curé qui ne devrait recevoir au moins 800 livres[2]. Ce sont déjà les idées chères aux philosophes et aux ministres réformateurs du XVIIIe siècle.

Mais voici qui distingue encore mieux Saint-Simon de ses contemporains : il est partisan de la tolérance religieuse. Ce n'est pas qu'il proclame le principe de la liberté de conscience. Mais il réprouve les persécutions dont les Jansénistes ont été les victimes; il fait l'éloge de l'Édit de Nantes, qui lui paraît « un chef-d'œuvre de politique et de grand sens[3]. » Il blâme très vigoureusement la révocation de l'Édit de Nantes, « conseil pernicieux et plus pernicieusement exécuté. » Il s'indigne des mesures de violence qui accompagnèrent cet acte, des « déclarations plus cruelles les unes que les autres, » des dragonnades, des condamnations aux galères, des abjurations forcées. Comme Louis XIV a peu compris l'esprit de l'Évangile : « Incomparable différence, s'écrie-t-il, de sa manière de prescher et de convertir d'avec celle de Jésus-Christ et de ses apôtres! » Et, avec la plus grande netteté, il montre les conséquences politiques de la révocation : le royaume dépeuplé, l'art, l'industrie, le commerce de la France portés chez les peuples voisins. « La révocation, dit-il, donna à toutte l'Europe l'effrayant spectacle d'un peuple si prodigieux, proscrit, fugitif, nud, errant sans aucun crime, cherchant un azile loin de sa patrie. L'expulsion des Maures, dont l'Espagne n'a pu se relever, estoit une bonne leçon[4]. »

Saint-Simon comprend que l'intérêt de l'État commande la tolérance, mais il ne s'est pas élevé à la conception des libertés et des droits de l'individu. Il déteste le régime absolutiste, mais ce n'est pas par libéralisme. Il ne proteste encore que bien timidement contre les abus de l'autorité royale. En voici un exemple significatif : Saint-Simon dénonce les excès du cabinet noir,

1. *Projets de gouvernement*, p. 20.
2. *Ibid.*, p. 21.
3. *Parallèle des trois premiers rois bourbons*, p. 121.
4. *Ibid.*, p. 222 et suiv. Cf. *Mémoires*, t. XII, p. 107 et suiv.

qu'il appelle un vrai « coupe-gorge » : toutes les lettres sont ouvertes par les commis ; il n'y a aucun secret de famille qui ne soit menacé. Va-t-il demander la suppression du cabinet noir ? Il ne propose qu'une demi-mesure : « Pour conserver ce qu'il est utile à l'État de savoir, » sans blesser les intérêts privés, « il faut restreindre l'ouverture des lettres à celles que le conseil indiquerait au surintendant des postes ; » les ministres du Conseil d'État auront aussi le droit de faire ouvrir les lettres ; quant au roi, « il est le maître par-dessus tout ; » le secret des lettres n'existe pas pour lui[1]. Saint-Simon respecte encore la raison d'État. Le principe de la liberté individuelle n'apparaîtra nettement que chez les théoriciens qui se réclament du droit naturel.

Saint-Simon n'est pas un philosophe ; il ne se forme pas de la société une conception nouvelle. Ce qu'il reproche à l'absolutisme royal, c'est de tendre à établir l'égalité et à détruire les privilèges de l'aristocratie. Il ne voit que la haute noblesse qui puisse contrôler les actes de l'autorité souveraine et collaborer au gouvernement. Il ne rêve point d'un régime de libertés politiques. Mais, par le fait même qu'il est un mécontent, qu'il attaque les institutions existantes, qu'il médite tout un plan de réformes, qu'il conçoit un idéal de gouvernement, il tend à ébranler l'ordre des choses établi, il ouvre la voie aux théoriciens novateurs. S'il imagine une nouvelle organisation de l'État, c'est par réaction contre un régime encore tout-puissant. Il est donc d'une tout autre école que les Le Bret et les Bossuet, qui ne font qu'adapter leurs théories aux principes de gouvernement de Richelieu ou de Louis XIV. C'est une âme de réformateur ; par ses tendances utopistes, cet aristocrate annonce déjà les penseurs qui croiront à la possibilité de changer le régime existant et de créer une société nouvelle.

Henri Sée.

1. *Projets de gouvernement*, p. 27 et suiv.

LES ANGLAIS

DEVANT

CONSTANTINOPLE ET ALEXANDRIE

1807.

Le 1er janvier 1807, Napoléon est à Varsovie, la Prusse écrasée, les premières armées russes contenues. Il y est arrivé plus vite que ne le croyaient les Russes, et leurs projets sur la Turquie en sont un moment confondus : ils sont déjà obligés de dégarnir leurs troupes du Danube. Sébastiani à Constantinople en est mieux écouté du Divan et fait état des victoires de la Grande Armée pour attacher la Porte à l'alliance française. Napoléon va-t-il donc régner aussi sur le Bosphore, et, au milieu de la dissolution manifeste de l'empire ottoman, s'imposer au « malade » dont chacun déjà escompte la succession prochaine? Plus que le sacre de Notre-Dame, plus qu'Austerlitz ou Iéna, ce serait pour lui le gage de la domination universelle.

L'Angleterre ne peut le permettre. Elle s'était inquiétée de la descente des Russes en Moldavie et avait dès lors rapproché ses flottes des détroits. Elle ne fut peut-être pas absolument émue de la présence des Français sur la Vistule, puisqu'ainsi les Russes étaient pour un temps impuissants sur la mer Noire et lui laissaient la charge, lucrative sans doute, de combattre à Constantinople l'influence de Napoléon. Que de sanglants combats se livrent dans les plaines polonaises, que la guerre y dure de longs mois, épuisant les adversaires, vainqueurs et vaincus; cependant, l'Angleterre fera sa main dans la Méditerranée et s'y nantira de gages précieux. Elle sait que les querelles du continent lui sont de naturels profits.

L'enjeu est gros. Constantinople et les Détroits, c'est la domi-

nation de la Méditerranée orientale qui mit jadis aux prises Phéniciens et Grecs, Génois et Vénitiens, qui tient aujourd'hui toute l'Europe inquiète, et les événements qui se sont passés autour de Constantinople et d'Alexandrie au printemps de 1807 en prennent un caractère particulièrement dramatique. L'Angleterre l'a-t-elle suffisamment compris dans le temps? A-t-elle mesuré son effort au résultat promis? N'a-t-elle pas fait une maladroite économie de ses forces, laissé fuir l'occasion?

Pourtant le danger était dès ce moment évident, aggravé par l'opinion unanime que l'empire ottoman était à la veille de sa ruine et Constantinople une proie presque offerte. La poussée de la France sur le Levant n'est pas seulement une fantaisie de l'imagination de Napoléon; elle est une tradition bien des fois séculaire, fondée sur les croisades, sur les capitulations de François Ier, sur toute l'antique foi chrétienne du triomphe de la Croix sur le Croissant, sur toute la vieille politique monarchique de l'alliance de la Croix et du Croissant : avec ou contre le Turc, la France est marquée pour conduire les destinées du Levant. Et Napoléon résume et concentre toutes ces forces du passé; il paraît prêt à recueillir pour la France les fruits que ce passé promet. Il a perdu l'Égypte, non sans esprit de retour. Il a possédé un moment aussi les îles Ioniennes. Il tient la Dalmatie; il y a une bonne armée sous Marmont. Il envoie des officiers, des soldats en Turquie; il brûle de faire descendre Marmont jusqu'au Danube inférieur. La Grande Armée est en Pologne, près des sources du Dniester. Sébastiani à Constantinople est aussi puissant qu'un grand vizir. L'empire ottoman peut en être restauré pour longtemps ou en mourir d'un coup. Il semble que cela ne dépende que de la volonté de Napoléon, et l'ambitieuse imagination de l'empereur suit en Orient les voies d'Alexandre vers la Perse, vers l'Inde.

La poussée de la Russie sur Constantinople et la Méditerranée n'est pas moins forte ni fondée sur de moindres traditions, sur ces traditions qui sont comme la vie d'un peuple, aussi inéluctables que les lois de l'atavisme chez les individus. La Russie reçut de Constantinople l'orthodoxie et Kiev fut une fille de Byzance. Ivan III épousa Sophie Paléologue, la dernière héritière des empereurs grecs, et l'aigle à deux têtes des tsars est l'aigle de Constantin, qui plane à la fois sur les deux continents. Pierre le Grand et Catherine II ne firent que personnifier la sainte Russie

en reprenant le chemin de Byzance. C'est pourquoi le projet grec de l'impératrice émut si profondément toutes les fibres de l'âme russe. L'Angleterre alors était aveugle et prêtait ses amiraux aux flottes russes. Mais, depuis, Paul Ier rêva avec Bonaparte la conquête de l'Iran et de l'Inde. Mais Alexandre Ier, lui aussi, fidèle à son nom, songe à la Grèce et marche au Danube, et Napoléon, plus clairvoyant que l'Angleterre, voit « l'insatiable ambition des Russes, la tiare grecque relevée et triomphante depuis la Baltique jusqu'à la Méditerranée[1]. » — « Les provinces et les mers qui avoisinent le Bosphore, dit encore le Sénat dans une adresse à l'empereur, sont le centre vers lequel la nature a voulu diriger les routes du commerce du monde. Que les Russes s'en emparent, et le commerce du monde leur sera bientôt asservi[2]. » — « L'Angleterre, écrit enfin l'empereur, en s'alliant avec les Russes, creusera elle-même un abîme dont elle ne reconnaîtra la profondeur qu'en y tombant. »

Le danger se doublera pour l'Angleterre si la France et la Russie s'entendent comme en 1801. Car, ensemble, elles sont capables, par-dessus l'empire ottoman, de conduire à travers l'Asie Mineure et la Perse quelque gigantesque chevauchée où seraient englouties l'Inde et la fortune de l'Angleterre. Elles seraient alors les maîtresses du monde. A mesure que la conquête de l'Inde se développe, le gouvernement anglais prend conscience de sa politique nécessaire; il se rend compte que l'Inde sera un jour le fondement de sa grandeur; il commence à en surveiller les routes par l'Égypte et l'Asie Mineure et s'aperçoit, non encore avec assez de netteté, que rien de ce qui intéresse le Levant ne peut lui être étranger. Il jette alors les bases de sa politique contemporaine.

Pour le moment, — janvier 1807, — c'est la France qui est sa grande ennemie; c'est Sébastiani qui la représente à Constantinople. La Russie est retenue sur la Vistule. C'est la poussée de la politique napoléonienne vers l'Orient qu'il faut briser, et, si les Russes ne peuvent franchir le Danube, les Anglais franchiront les Détroits, — mais avec des moyens insuffisants.

Fort inquiets de toutes ces complications, de toutes ces ambitions rivales, les Turcs n'osaient déclarer la guerre. Ils s'y déci-

1. *Correspondance de Napoléon*, 50e bulletin, 13 janvier 1807.
2. *Moniteur* du 20 mars. Séance du Sénat, du 20 février 1807.

dèrent enfin : ce fut sans doute encouragés par Sébastiani et par la présence des armées françaises en Pologne. Ils crurent avoir peu à redouter des Russes. Le 5 janvier 1807, le sultan lança son manifeste de guerre contre la Russie.

Il y rappelle tous les griefs qu'il a accumulés contre le gouvernement de Saint-Pétersbourg. Il note tous les empiétements dont la Russie enveloppe, pénètre l'empire turc depuis un demi-siècle, l'occupation de la Crimée, celle de la Géorgie, le soulèvement des Serbes qui ont reçu de la Russie argent et munitions, la prétention qu'ont les Russes de protéger seuls la république sept-insulaire, quoique les traités assurent à la Porte les mêmes droits, leurs intrigues contre « Son Excellence Ali-pacha, gouverneur de Janina, » l'insurrection fomentée dans le Monténégro, les fonctionnaires et les sujets du sultan détournés de leurs devoirs par les consuls russes, les patentes de naturalisation russe multipliées dans les provinces moldo-valaques, avec la connivence des deux woïvodes, toute la Turquie ainsi imprégnée, comme empoisonnée par l'influence russe.

Le sultan a déposé les deux woïvodes qui le trahissaient. Le prince Italinski, ambassadeur de Russie, a protesté au nom du traité de Kaïnardji. Le sultan les a rétablis pour éviter tout prétexte d'hostilités et faire preuve des plus incontestables sentiments de conciliation. Cependant, quelques semaines après, sans raison aucune, contre tout droit des gens, une armée russe est entrée en Moldavie, a enlevé les forteresses de Bender et de Choczim. Italinski lui-même s'est trouvé surpris de cette brusque invasion et n'a pu en donner les motifs. La Porte a patienté un mois pour avoir des explications; elle n'en a reçu aucune, pendant que les généraux russes, par d'hypocrites proclamations, s'efforçaient de séduire même les musulmans, de rejoindre en Valachie les rebelles de Serbie.

Mais enfin la Porte renonce à une patience qui ne serait plus que de la faiblesse. Elle fera la guerre, confiante en son bon droit et en la protection que Dieu accorde aux causes justes. Les Russes seuls seront responsables du sang qui sera répandu et des malheurs qui vont accabler l'humanité[1].

Quelques jours après, un firman du sultan Sélim prononça la fermeture des Détroits à tous vaisseaux de guerre.

1. *Moniteur* du 13 mars.

Le gouvernement anglais n'approuva pas d'abord la conduite des Russes, et l'ambassadeur à Constantinople, Arbuthnot, annonça officiellement sa neutralité, « pourvu que la Porte ne formât aucune liaison avec la France. » Le consul anglais à Bucharest, Summerer, reçut l'ordre de se renseigner de son mieux sur les intentions du général russe Michelson, qui lui avait offert de partager sa table. Mais l'agent russe de cette ville, Rodophinikin, « avec une extrême politesse et par des attentions amenées de bien loin, » ne lui témoignait aucune confiance, ne lui communiquait aucune nouvelle, défendait à ses secrétaires de lui rien dire. Summerer pourtant en voyait assez pour se rendre compte que tout n'allait pas pour le mieux : le désordre règne dans l'armée russe; elle n'avance pas, tout en manifestant pour les Turcs un mépris solennel, mais profondément déplacé.

Ypsilanti se mêle de tout, « surtout de ce qu'il n'entend pas; » il nomme des ministres un jour, les révoque le lendemain; il passe des revues, préside des divans avec une majesté affectée et ridicule, se fait détester même de ses anciens sujets moldaves, compromet par ses sottises les succès des Russes. « La Russie aurait bien mieux fait de terminer à l'amiable son différend avec la Porte[1]. »

Mais il eût été dangereux à l'Angleterre de rompre avec les Russes : il ne fallait pas leur donner la tentation de se rapprocher de la France, et si, seuls ou avec Napoléon, ils entreprenaient de hâter la solution de la question d'Orient et le démembrement de l'empire turc, il convenait au gouvernement de Londres de se tenir prêt, et, par précaution, de prendre des garanties. Il ne fallait pas se désintéresser de la situation de Constantinople; il y fallait au contraire porter la plus scrupuleuse attention.

Dans le courant de janvier, Arbuthnot reçut des instructions officielles très précises. Il devait exiger le renouvellement de l'alliance anglo-turque de 1798, l'expulsion de Sébastiani, la remise à la flotte anglaise des forts des Détroits et des vaisseaux turcs, la cession de la Moldavie à la Russie, jusqu'au rétablissement de la paix générale[2]. L'Angleterre faisait cause commune avec la Russie, trop même, car la dureté des conditions imposées

1. *Moniteur* du 8 mai. Lettres de Summerer à Arbuthnot.

2. Affaires étrangères. Correspondance de Turquie : Sébastiani à Talleyrand, 24 février 1807.

au sultan ne pouvait que l'irriter et fortifier l'influence de Sébastiani, qui convainquit facilement le divan que les Anglais et les Russes voulaient la ruine de la Turquie et qu'elle n'avait de défense que dans l'alliance française. Plus de modération eût été plus habile de la part du gouvernement de Londres.

Aux prétentions anglaises le reis-effendi Halet-pacha répondit en proposant un armistice de trois mois, applicable à la Russie. Arbuthnot refusa[1].

Une dernière conférence eut lieu entre eux le 25 janvier. L'ambassadeur britannique y fut assez embarrassé pour expliquer la nouvelle position prise par sa cour, qui, en somme, n'avait rien à reprocher à la Turquie. Il allégua la partialité de la Porte en faveur de la France depuis l'arrivée de Sébastiani; le retard de trois semaines mis par elle au rétablissement des woïvodes de Moldavie et de Valachie était « la preuve évidente de la supériorité d'influence acquise par la cour de France; » c'était aussi à l'instigation de l'ambassadeur français que le sultan avait prononcé la fermeture des Détroits aux vaisseaux de guerre. Il fallait que la Porte reprît les termes de son ancienne amitié avec la Russie et l'Angleterre, expulsât la légation française. Déjà les troupes russes approchaient du Danube, les vaisseaux anglais étaient dans l'Archipel; si la Porte ne cédait, la puissante flotte anglaise opérerait sa jonction avec la flotte russe de la Méditerranée, « pour embouquer ensemble le détroit des Dardanelles. »

Halet-pacha était à l'aise pour répondre à ces affirmations; il repoussa la menace avec beaucoup d'énergie : l'ambassadeur français n'avait exercé aucune action sur la Porte; la France, d'ailleurs, n'est pas maîtresse de la mer et ne peut rien contre Constantinople. Les hospodars des provinces danubiennes n'ont été déposés que pour cause de crimes prouvés, et l'ambassadeur de France n'a su leur déposition qu'avec les autres habitants de Constantinople. En rétablissant ensuite ces hospodars criminels, en subissant ainsi « le plus cruel affront pour une puissance indépendante, » le sultan Sélim a prouvé avec éclat son désir de ne pas rompre avec la Russie et avec l'Angleterre; ainsi, « par un effort sublime, il s'est mis au-dessus des sentiments qui ont le

1. Arch. nat., AF IV, 1688, doss. n° 5 : dépêche du ministre danois, baron de Hübsch.

plus d'empire sur les hommes, afin d'acheter la paix et le bonheur de ses sujets au prix des sacrifices le plus pénibles pour son cœur, » consentant même à recevoir les hospodars dans son palais et à leur rendre toutes les marques de sa faveur. Pour prix de sa condescendance, il n'a obtenu que la guerre ; ses provinces ont été envahies ; les généraux russes ont répandu à travers son empire les manifestes les plus outrageants. Il avait espéré du moins que la Grande-Bretagne agirait plus généreusement et apprécierait sa bonne volonté. Il regrette amèrement de s'être trompé ; mais il est « dérisoire de donner pour preuve de l'influence de la France la facilité avec laquelle on a fait tout ce qu'a voulu l'Angleterre. » Au reste, il a confiance en la justice de sa cause ; cet empire existe par la volonté de Dieu grand et miséricordieux, et, si telle est la volonté divine, du désespoir même auquel on a réduit le sultan Sélim résultera l'énergie nécessaire pour la défense de l'État[1].

Le soir même de ce 25 janvier, l'ambassadeur Arbuthnot se rendit à bord de l'*Endymion*, portant le pavillon du contre-amiral sir Thomas Lewis. Une grande fête y avait été préparée, à laquelle les principaux commerçants anglais de Constantinople avaient été invités. Ils y vinrent nombreux, en costume de gala, et le banquet fut très brillant. Au milieu de la nuit, l'*Endymion* coupa les chaînes de ses ancres, et, profitant du vent qui soufflait du nord, vogua vers les Dardanelles. L'ambassadeur annonça alors aux invités qu'ils ne retourneraient pas à la ville, que la situation n'y était pas sûre pour eux, que les relations étaient rompues avec la Porte. Ils protestèrent, se plaignirent hautement : ils avaient laissé leurs familles, leurs richesses ; ils avaient au moins leurs affaires à régler. Ce fut en vain. La fuite se poursuivit toute la nuit à force de voiles. Les Turcs des Dardanelles laissèrent passer le vaisseau anglais, ignorant qu'il emportait l'ambassadeur. Il rejoignit à Ténédos d'autres vaisseaux qui formèrent bientôt une flotte imposante.

Le 29 janvier, Arbuthnot renouvelait son ultimatum à la Porte et la déclarait responsable de la vie et des biens des résidents anglais.

En même temps, le baron de Hübsch, ministre du Danemark, était

1. Aff. étr. Corresp. de Turquie : déclaration d'Arbuthnot, 24 janvier. — *Moniteur* du 25 mars.

chargé de la protection de ces intérêts et en particulier des biens de l'ambassadeur britannique, de sa vaisselle, « estimée à plus de 6,000 louis d'or. » Arbuthnot lui recommandait les femmes laissées à Constantinople, le priait même de s'adresser à l'ambassadeur de France « pour qu'il empêche que la Porte manque envers ces personnes en tout ce qu'on pourrait attendre d'un gouvernement civilisé ; » à l'occasion, il en ferait autant pour les Français ; il serait surtout empressé pour la famille de l'ambassadeur, ayant eu l'honneur d'être intimement lié avec la famille de Mme Sébastiani[1].

Sébastiani n'avait pas attendu cette invitation pour accomplir à l'égard des Anglais de Constantinople tout son devoir d'humanité : ils ne souffrirent aucun dommage, même dans les journées plus critiques qui suivirent[2].

Quelques jours après, embarrassé peut-être de la conduite qu'il avait tenue, Arbuthnot écrivit à plusieurs membres du corps diplomatique pour expliquer son départ, assurant qu'il n'avait eu d'autre objet que de se mettre dans une position où il pût continuer avec sûreté les négociations. Il engagea en effet quelques pourparlers avec le capitan-pacha établi aux Dardanelles. De son côté, le gouvernement ottoman déclarait qu'il ne trouvait point convenable d'entrer en négociation formelle avec un ambassadeur qui avait quitté son poste, qu'il enverrait ses explications directement à Londres, et, dans une circulaire aux ministres étrangers, il se plaignait vivement du départ subit de l'ambassadeur, « rien n'ayant été fait contre lui ni contre les autres sujets anglais qui ait pu compromettre leur sûreté. » Enfin, il remettait au baron de Hübsch, muni de procurations du « susdit ambassadeur, » tous les effets et meubles appartenant à ce dernier ; il assurait sa protection à toutes les familles et sujets anglais restés dans le pays et s'occupait de pourvoir à leur sûreté parfaite dans tout l'empire ottoman[3].

Arbuthnot avait sans doute craint d'être enfermé aux Sept-Tours, par une application turque du système du blocus continental et selon la coutume de la Porte. Cependant, une fuite aussi rapide, dans une telle confusion des intérêts des marchands anglais, eût été à peine explicable si la rupture diplomatique

1. Aff. étr. Corresp. de Turquie : Arbuthnot au baron de Hübsch, 29 janvier.
2. Ibid., 30 janvier : Sébastiani à Talleyrand.
3. *Moniteur* du 1er avril.

avait été brusque et si les hostilités avaient aussitôt commencé. Mais cette rupture ne fut pas consommée, ni à ce moment, ni même dans tout le mois qui suivit, et ainsi il ne paraît pas que la dignité de l'ambassadeur britannique soit sortie intacte de toute cette affaire.

Certes, il affecta tout d'abord de ne plus pouvoir entretenir de conversation avec la Porte, et les pourparlers qui durèrent tout le mois de février, — avec quelques intermèdes de coups de canons, — furent conduits par le contre-amiral sir Thomas Lewis ou ensuite par le commandant en chef de la flotte anglaise, l'amiral Duckworth. Mais ceux-ci expliquèrent maintes fois leur intervention par diverses indispositions de l'ambassadeur, et il ne se désintéressa nullement des négociations. Aussi bien ses instructions lui défendaient sans doute d'aller jusqu'à l'ouverture des hostilités : les Anglais menacèrent sans cesse de la guerre sans s'y résoudre; ils pensèrent que la menace serait suffisante ; ils refusèrent d'affronter les conséquences d'une guerre déclarée. Les menaces auraient peut-être suffi en l'absence de Sébastiani ; comme elles furent inutiles, leur amour-propre eut fort à souffrir. Mauvaise politique que celle des menaces sans effet.

Dès le lendemain de son départ, Arbuthnot laissa au drogman de la Porte une note annonçant la prochaine jonction des vaisseaux russes et des vaisseaux anglais et le danger que courait Constantinople si les Turcs refusaient de négocier sur les bases posées par le gouvernement de Londres. Le reis-effendi répondit que la Sublime-Porte, en présence de la grande surexcitation de l'opinion musulmane, n'avait pas le pouvoir de désigner un endroit sûr pour y tenir des conférences. Duckworth intervint alors, déclara que l'ambassadeur britannique considérait sa mission comme terminée, que, si pourtant la Porte venait à se défaire de l'influence étrangère, elle n'aurait qu'à envoyer son pavillon parlementaire, que même au milieu d'une bataille cette ouverture serait aussitôt accueillie[1]. En même temps, des instructions étaient remises au contre-amiral Lewis pour le cas où des négociations seraient engagées avec un plénipotentiaire ottoman. En voici le sens général :

Elles rappellent combien la Porte a eu à se plaindre dans les

1. Aff. étr. Corresp. de Turquie : déclaration d'Arbuthnot, note de Duckworth.

dernières années de la conduite de la France et surtout de Bonaparte, qui, dès le début de sa carrière, ne parut pas avoir de plus ardente ambition que celle de démembrer l'empire ottoman ; au contraire, la Russie et l'Angleterre ont été, dans ces circonstances, les plus fidèles alliées de la Turquie, qui, sans elles, aurait déjà perdu l'Égypte et la Syrie. Les ministres du sultan peuvent eux-mêmes décider qui, de la France ou des alliés, a le plus de moyens de nuire. L'ambassadeur de Napoléon a de beaucoup exagéré l'importance des succès de son souverain : la vérité est que l'armée française est en Pologne dans une situation très critique; au contraire, les vaisseaux anglais sont tout près ; ils franchiront aisément les Dardanelles et réduiront Constantinople même à la plus entière détresse; toutes les parties maritimes de l'empire turc tomberont bientôt aux mains de l'Angleterre. Si ces considérations ont quelque influence sur le divan et qu'il se montre animé enfin des sentiments que doit lui inspirer la gravité des circonstances, le contre-amiral ne doit accepter de discussion que sur la note du 25 janvier ; en particulier, « il est désormais hors de la question d'imaginer que l'ambassadeur français et un ambassadeur anglais puissent résider en même temps dans cette capitale. » L'Angleterre consent seulement que l'expulsion du général Sébastiani ne soit pas mentionnée dans l'acte public à intervenir; elle pourra ne faire l'objet que d'un article strictement confidentiel et secret, et les moyens d'exécution seront laissés à la décision des ministres de la Porte[1].

Décidément, les Anglais attribuaient à Sébastiani toute la responsabilité de la politique nouvelle de la Turquie, et ils avaient en grande partie raison. Pendant ces quelques semaines, il fut comme le grand-vizir du sultan ; mieux même, on sollicita son appui, ses conseils ; on parut lui reconnaître, par une sorte de foi fataliste, quelque chose de la toute-puissance de Napoléon. Dès le 27 janvier, il fut tenu au courant des prétentions de l'Angleterre, et toutes les notes d'Arbuthnot, puis de Duckworth, lui furent communiquées. Il reçut aussitôt le grand ordre du Croissant. Le sultan fit préparer divers présents, des cassolettes à parfums pour Talleyrand, une paire de pistolets garnis en or et brillants pour l'empereur; l'envoi de ces armes fut retardé de

1. Aff. étr. Corresp. de Turquie : instructions au chevalier contre-amiral Thomas Lewis, 26 janvier 1807.

quelques jours parce qu'on s'aperçut que les canons en étaient de fabrication anglaise[1].

Il répondit à ces avances. Il envoya son aide de camp, de Lascours, aux Dardanelles pour en organiser la défense; il eut de longues conférences avec le divan et le trouva tout entier calme, confiant, docile à ses avis. Il constata les bonnes dispositions de la Porte et de tous les Musulmans. Il recommanda aux Grecs la plus grande fidélité envers Sélim; il y fut aidé par le mandement du patriarche Grégoire à tous ses métropolitains, rappelant « la soumission due au prince, à la puissance établie sur nous de la part de Dieu comme notre commune nourricière et bienfaitrice... Nous devons former constamment et de tout notre cœur des vœux et des prières pour notre très clément et auguste empereur, dont la puissance soit à jamais invincible et triomphante[2]. »

Sébastiani y mettait beaucoup moins d'enthousiasme. Il n'avait aucune confiance dans les moyens de résistance que pouvait offrir la Porte; il les estimait presque nuls. Il connaissait la lâcheté des ministres de la Porte; il craignait qu'il ne fût impossible de les tenir dans l'énergie dont ils se vantaient comme d'une exceptionnelle vertu. Il les sentait inquiets, énervés des bruits qui couraient de sanglantes défaites subies par les Français.

C'étaient de fausses nouvelles que répandaient les Autrichiens. On annonçait, le 16 janvier, de Vienne : « Le corps entier de Bernadotte vient d'être défait. Les Russes sont à Varsovie; les Français ont perdu 100,000 hommes et reculent sur Posen; ils sont réduits aux dernières extrémités, et il faudrait que Bonaparte eût dix fois plus de bonheur et d'esprit qu'il n'en a pour se tirer d'affaire. Ses communications sont même coupées avec le Rhin par l'insurrection des Hessois, qui ont battu les Bavarois, détruit la garnison de Mayence et arrêté tous les conscrits venus de France. Les Russes et les Anglais ont débarqué à Naples; Joseph s'est enfui jusqu'à Florence. Les troupes autrichiennes sont massées en Bohême. » Ces nouvelles étaient confirmées, le 19 janvier, de Czernowitz : « Toute l'armée française est en déroute. Murat est mortellement blessé. Le mécontentement de cette armée est très grand, la désertion plus grande et le manque de vivres encore plus grand. Les généraux, mécontents

1. Aff. étr. Corresp. de Turquie : Sébastiani à Talleyrand, 27 janvier.
2. Aff. étr. Corresp. de Turquie, janvier 1807.

de Bonaparte, se plaignent de ce qu'il a enterré l'honneur de l'armée française dans les marais de la Pologne. L'Autriche est à la veille de se déclarer contre lui[1]. »

Ces renseignements, en partie sincères et inspirés par les rudes combats livrés autour de Varsovie à la fin de décembre, étaient surtout destinés à briser l'opposition des Turcs aux exigences anglaises, et ils en étaient émus. Aussi Sébastiani ne faisait-il aucun fond sur la durée et la fermeté de leur résistance. Talleyrand n'y comptait pas non plus beaucoup ; il souhaitait un arrangement entre la Porte et l'Angleterre et facilitait le passage d'un courrier turc envoyé à Londres à travers le continent. Il craignait de voir les Anglais à Constantinople. Il souhaitait aussi que les Turcs n'eussent plus à lutter contre eux afin que leur diversion fût plus efficace sur le Danube contre les Russes. En quoi il se faisait illusion : les Turcs n'étaient en aucun cas capables d'une diversion efficace sur les frontières méridionales de la Russie. Napoléon ne tarda pas à en faire l'expérience.

Cependant, les vaisseaux anglais achevaient leur concentration dans les eaux de l'île de Ténédos; Arbuthnot reprit la conversation avec la Porte par l'intermédiaire de son drogman Pisani.

Il écrit du *Canopus,* le 6 février : « La frégate *l'Active* est arrivée. Les amiraux sir John Duckworth et sir Sydney Smith ont préparé une grande quantité de galiotes à bombes; de terribles malheurs sont inévitables si le capitan-pacha ne se rend pas immédiatement des Dardanelles à Ténédos. C'est là une dernière sommation, une déclaration amicale, mais à laquelle il faut répondre dans le délai d'une heure. »

Le 8 février : « Les amiraux vont partir dans la journée. Que les châteaux des Dardanelles ne tirent pas, ou le carnage, ici et à Constantinople, sera terrible. Vous feriez bien de faire avertir votre femme de quitter Péra. Notre désir est la *paix*. Si les châteaux ne tirent pas sur nous, nous saluerons au passage le capitan-pacha de dix-sept coups de canon. Sir Sydney Smith a été envoyé exprès pour commander les vaisseaux de bombardement. Pensez seulement que nous avons trois amiraux dans cette

1. Aff. étr. Corresp. de Turquie, 11 février : lettres du consul anglais de Bucharest à Arbuthnot.

flotte!!! (*sic*). Les Turcs doivent voir que nous sommes sérieux. »

Le 9 février : « Le gouvernement anglais sera satisfait si au moins le sultan donne l'ordre de cesser les hostilités contre la Russie; mais il faut une réponse avant la soirée de demain. Quelle qu'elle soit, la flotte britannique doit *nécessairement* aller à Constantinople; c'est aux Turcs à décider si ce sera comme amis ou comme ennemis. »

Le capitan-pacha se montre disposé à des conférences au château d'Asie. Le 10 février, Arbuthnot écrit qu'il veut bien s'y rendre; « mais un seul coup de canon dirigé contre nous durant le passage changera entièrement la nature de la question. »

Une conférence est tenue le 13. Mais le capitan-pacha déclare qu'il n'est pas autorisé à traiter avec l'ambassadeur. Arbuthnot, qui est monté sur le *Royal-Georges*, vaisseau-amiral de sir John Duckworth, écrit le même jour à Pisani : « L'amiral a résolu de franchir les Dardanelles; il consentira seulement à mouiller hors de portée de Constantinople pour qu'on ne puisse lui supposer des intentions hostiles. »

Nouvelle lettre, le 15, du *Royal-Georges :* « Un accident a retardé le départ de la flotte. *L'Ajax,* vaisseau de 74, a été détruit par un incendie; la moitié de l'équipage a péri. » Il faut que Pisani se renseigne sur la situation des armées françaises pour aider Arbuthnot aux négociations qui vont commencer : « Il est décidé qu'on ne saluera pas le capitan-pacha au passage : on pourrait prendre ces coups de canon pour le commencement des hostilités. »

Encore une lettre le 17 février, toujours du *Royal-Georges*. Arbuthnot a un service personnel à demander au capitan-pacha; c'est qu'il « laisse passer une chaloupe contenant des habits pour mes enfants qui n'ont pas de quoi changer... L'amiral en chef, l'amiral Lewis envoient leurs respects à cet illustre ottoman. »

Les Anglais redoutaient autant et plus que les Turcs une rupture irrémédiable. Ils n'étaient peut-être pas très sûrs de leurs moyens : le vent contraire retardait l'entrée de leur flotte dans les Détroits. Ils se seraient estimés heureux d'un semblant de succès diplomatique, qui eût ôté à Sébastiani toute action sur la Porte. Ils étaient disposés à user de toutes sortes de ménagements, même de politesses assez humbles pour empêcher le sultan de se jeter dans les bras de l'ambassadeur de France. Ils s'efforçaient de bien établir que le passage des Dardanelles même ne serait pas

un acte d'hostilité; ce n'était pour eux qu'un moyen d'intimidation; ils ne doutaient pas qu'il dût suffire[1].

Le 19 février, à huit heures du matin, le vent soufflant du sud, l'amiral Duckworth laissa deux vaisseaux à l'entrée des Dardanelles et entra dans le détroit avec six vaisseaux de ligne, deux à trois ponts, trois frégates et un brick. Il passa entre les châteaux. Les travaux n'étaient pas achevés, malgré l'activité qu'y avaient mise M. de Lascours et ses officiers. Cependant, les batteries turques ouvrirent sur les vaisseaux anglais un feu très vif, qui d'ailleurs eut peu d'effet; pas un mât ne fut abattu, quelques voiles seulement furent déchirées. Les Anglais ne répondirent point et disparurent au nord dans la fumée de la canonnade ottomane.

A la sortie du détroit, vers la mer de Marmara, dans un repli de la côte, à Nagara, près de Gallipoli, Duckworth surprit une escadre turque. L'équipage était en grande partie dispersé; c'était le second jour de la fête du Courban-Beïram; matelots et canonniers étaient presque tous descendus à terre, pour se trouver à la mosquée. Les Anglais attaquèrent, irrités des quelques boulets qu'ils avaient reçus, et, « commettant un de ces crimes dont cette nation seule est capable[2], » ils brûlèrent six bâtiments, un vaisseau de 74 et cinq belles frégates; un seul, un petit brick, put s'échapper et gagner Constantinople. Quelques soldats anglais, débarqués sur le rivage, enclouèrent les canons de la batterie de Nagara; les canonniers épouvantés jetèrent refouloirs et écouvillons et s'enfuirent dans l'intérieur, abandonnant les officiers français impuissants.

L'incendie des vaisseaux fut aperçu de Constantinople; « il enflamma tous les esprits[3]. » Cependant, quand, le 20 février, à cinq heures du soir, l'escadre anglaise arriva en vue de la ville et jeta l'ancre à deux portées de canon, rangée en face du Sérail et des Sept-Tours, la terreur fut grande, au Sérail du moins, le plus exposé; pendant toute la nuit qui suivit, on n'entendit que les cris des femmes et les gémissements des eunuques, et les Anglais jouirent sans doute de l'impression produite.

1. Aff. étr. Corresp. de Turquie, février 1807.
2. *Moniteur* du 15 avril : récit officiel des événements arrivés à Constantinople.
3. *Ibid.*

Il y eut en vérité un moment de vive stupeur et de désarroi absolu. On n'était pas prêt. Constantinople n'avait aucune défense, rien sur les murailles, point de batteries dressées, toutes les apparences d'une ville ouverte. L'amiral crut au complet succès de son entreprise. Sébastiani y croyait tout autant; il en écrivait le 18 février à Talleyrand : « L'effroi des Grecs ne peut se peindre; ils ne songent qu'à transiger et à obtenir avec des bassesses des conditions plus douces. Les batteries que je me suis efforcé de faire faire ne sont pas achevées, et j'ai l'air d'être ici le seul intéressé à la défense de la ville. Votre Excellence ne peut se faire une idée de l'insouciance qui a régné jusqu'ici; à cette insouciance invincible a succédé la crainte. » Et il ajoutait : « Le Grand Seigneur souscrira à toutes les conditions qui lui seront imposées. Non seulement on me donnera l'ordre de quitter Constantinople, mais, si les Anglais le désirent, on me mettra aux Sept-Tours. » Cependant, dans la même dépêche[1], il exprimait sa confiance en tous les ministres, et notamment le reis-effendi, « qui depuis quelque temps se conduit d'une manière digne d'éloges et avec lequel je suis dans les meilleurs rapports. »

Il semble bien en effet que les Anglais eurent alors la Porte à leur merci.

« La situation de Constantinople était vraiment critique, écrivait quelques jours après un comte polonais témoin de ces événements[2]; dix pièces de canon n'étaient pas en état de tirer; une seule batterie était à moitié faite, et, il faut l'avouer, si les Anglais eussent profité de ce premier moment pour s'introduire dans le port, ils auraient pu détruire l'escadre turque et les établissements maritimes. » C'était aussi l'opinion de Sébastiani : « Il ne faut point dissimuler que les Anglais ont été au moment de tout obtenir et que, s'ils avaient tenté un coup de main sur le port le lendemain ou le surlendemain de leur arrivée, ils n'auraient pas eu à essuyer le feu de dix pièces de canon et s'y seraient établis sans difficultés[3]. » La flotte turque, composée de deux vaisseaux à trois ponts, de sept vaisseaux de 74, de six frégates, six cor-

1. Aff. étr. Corresp. de Turquie, 18 février.

2. Je dois la communication de cette pièce à l'obligeance de M. le comte Horace de Choiseul. Elle est extraite des Archives de l'ambassade de Constantinople sous ce titre : Lettre du comte de X. X., voyageur polonais, à son frère en Podolie.

3. Aff. étr. Corresp. de Turquie : 3 mars, Sébastiani à Talleyrand.

vettes et deux chaloupes canonnières, était à sept lieues de là, à la sortie du Bosphore vers la mer Noire; les Anglais cherchaient à l'attirer sous leur canon et espéraient la détruire. Du moins, elle ne pouvait servir à la défense de Constantinople. La ville, en un mot, était ouverte.

Le comte polonais cité plus haut attribue le mérite de la résistance au sultan : « Il fallait, dit-il, une fermeté héroïque pour prendre dans ce moment la résolution courageuse et noble de la défense, et Sultan Sélim a acquis, dans cette circonstance, des droits à l'admiration de ses peuples et des nations. On m'a assuré qu'il avait déclaré qu'il s'ensevelirait sous les ruines de sa capitale, qu'il l'abandonnerait même, s'il le fallait, plutôt que de subir des lois qui lui étaient si insolemment dictées. »

La vérité est que Sultan Sélim ne fut pas éloigné de céder et qu'il fallut toute l'énergie de Sébastiani pour le tenir dans le ferme dessein de la lutte.

Dès le 17 février, prévoyant la prochaine attaque des Anglais, l'ambassadeur de France adressait une note officielle au divan pour l'encourager à la résistance. Il lui disait la force de Constantinople, l'impossibilité évidente à quelques vaisseaux britanniques de s'en emparer, le ridicule qu'il y aurait à s'effrayer d'un si petit danger, la situation critique où ces vaisseaux se trouveraient en peu de jours si on leur fermait le retour en fortifiant les châteaux des Dardanelles.

Cela n'empêcha pas que, le 20 février au soir, au milieu de la confusion générale, le sultan envoyât immédiatement l'un de ses officiers, Isaac-bey, à l'ambassade de France, pour informer Sébastiani que les Turcs ne se croyaient pas en état de se défendre et qu'ils ne pouvaient pas répondre de sa sûreté, car les Anglais ne manqueraient pas de le désigner comme l'auteur de la guerre. Sébastiani ne fut point surpris de cette démarche; il s'y attendait depuis longtemps. Il n'en manifesta pas moins la plus vive indignation :

Je répondis à Isaac-bey que rien ne me ferait abandonner le poste qui m'avait été assigné par mon auguste maître; qu'un ambassadeur de France appartenait à une trop grande puissance et était trop sûr d'être vengé pour craindre une émeute populaire; qu'au reste je le chargeais de dire à Sa Hautesse elle-même que ce serait non seulement perdre l'honneur de l'empire ottoman, mais même s'exposer à perdre la Turquie européenne si on acceptait les conditions que vou-

lait lui imposer l'Angleterre et qu'il valait encore mieux quitter cette capitale, se retirer par exemple à Andrinople, que de livrer aux Anglais une puissance de trente millions d'habitants; que d'ailleurs la Sublime-Porte ne pouvait pas ignorer que son adhésion au traité proposé par M. Arbuthnot ne lui ferait pas seulement perdre l'amitié de S. M. l'empereur, mais l'exposerait à toute sa colère[1].

Le même jour venait justement d'arriver à l'ambassade une lettre de Napoléon au sultan, datée du 20 janvier, de Varsovie. Il félicitait le sultan de s'être décidé à repousser vigoureusement l'invasion russe en Moldavie :

Votre Hautesse peut être certaine que je la seconderai de tous mes moyens. L'armée russe continue à fuir devant moi. Le moment est venu de consolider l'empire des Ottomans; mais il faut que Votre Hautesse prenne toutes les mesures énergiques qu'offre la fidélité de ses peuples pour ne laisser à nos ennemis communs aucun instant de repos[2].

Sébastiani se hâta de faire traduire cette lettre et de la remettre à son adresse.

Que pouvait faire la Porte? Céder aux Anglais, c'était livrer Constantinople, pendant que les Russes prenaient la Moldavie et menaçaient la Valachie. C'était déjà le démembrement de l'empire. C'était d'ailleurs encourir la colère de Napoléon, qui semblait être alors le seul défenseur de l'intégrité de l'empire ottoman, mais qui ne manquerait pas d'agir autrement, si on lui en offrait le prétexte. — Résister aux Anglais, c'était garder l'alliance précieuse de Napoléon, courir peut-être la chance d'une victoire qui serait singulièrement profitable au prestige de la Porte. C'était peut-être lui rendre la grandeur de jadis, la régénérer par l'imitation de la France, reprendre le cours interrompu des victoires passées, consolider à jamais, comme disait Napoléon, l'empire des Ottomans.

On le comprit à Constantinople. On se décida à la résistance. On pria Sébastiani d'en prendre la direction; on sollicita ses conseils diplomatiques et son expérience militaire. Il fut le véritable défenseur de la ville contre les Anglais.

Il engagea d'abord la Porte à gagner du temps avec des pour-

1. Aff. étr. Corresp. de Turquie : 3 mars, Sébastiani à Talleyrand.
2. *Correspondance de Napoléon*, t. XIV, n° 11671.

parlers, à les traîner en longueur pour qu'il pût organiser partout des batteries. A cela, la Porte s'est toujours merveilleusement entendue. Aussi bien, il ne s'agissait que de gagner trois ou quatre jours.

Le 21 février, à midi, le *Royal-Georges* arborait à son mât le drapeau parlementaire. Isaac-bey fut immédiatement envoyé à l'amiral Duckworth pour reprendre les négociations. Arbuthnot et Duckworth lui remirent une note : ils annonçaient officiellement à la Porte leur heureux passage des Dardanelles, « malgré le feu terrible des batteries turques. » Ils offraient pour la dernière fois de négocier et exigeaient une réponse pour le lendemain avant le coucher du soleil. Leurs conditions étaient celles de l'ultimatum du 25 janvier, aggravées cependant de quelques exigences nouvelles : renvoyer Sébastiani, courir les chances de la guerre contre la France, livrer immédiatement la flotte turque, quinze vaisseaux et quinze frégates, avec des munitions et des vivres pour six mois, remettre les Dardanelles et le Bosphore à la flotte anglaise, renouer l'alliance avec l'Angleterre et la Russie, donner satisfaction à la Russie en lui remettant jusqu'à la paix la Moldavie, la Valachie et les places fortes du Danube.

« Croiriez-vous, mon ami, » écrivait à ce propos le comte polonais auquel nous devons quelques détails de cette histoire, « que les Anglais ont porté leurs extravagantes prétentions jusqu'à demander toute l'escadre turque, avec six mois de vivres, et le droit de mettre des garnisons aux châteaux des Dardanelles et du Bosphore?... Peut-on habiter le monde avec des brigands semblables? »

Les Anglais croyaient pouvoir fermer l'Orient à Napoléon et en imposer à la Porte. Leurs exigences excessives firent craindre au sultan un projet de démembrement de son empire et fortifièrent sur son esprit le crédit de Sébastiani.

L'ambassadeur de France prit résolument en mains la direction de la défense; et pourtant il avait encore bien peu de confiance : « Nous sauverons du moins l'honneur, » écrivait-il à Talleyrand. Il obtint une audience du sultan Sélim, et ses offres de services furent chaudement accueillies. Toute la population de Constantinople d'ailleurs le soutint. Car la panique ne sortit pas du sérail et ne dura que quelques heures. Les femmes furent envoyées au vieux sérail, retraite des sultans morts ou déposés, et Sélim se

donna de sa personne aux travaux d'armements. La nation ottomane en fut tout entière « électrisée. » Elle s'emporte en manifestations d'indignation contre la perfidie anglaise. Les Janissaires quittent les bâtons, qui sont leurs armes ordinaires dans la paix, pour leurs fusils et yatagans. Sur ordre immédiat du sultan, tous les matériaux et ouvriers sont mis à la disposition des ingénieurs et des officiers. Les musulmans sont destinés au service des pièces. Les chrétiens, conduits par leurs patriarches, portent la terre et les projectiles. Les ministres surveillent les uns et les autres sous leur responsabilité personnelle[1]. L'exécution du ministre des Finances, Feyzi-effendi, revenu des Dardanelles, où il n'avait commis que des dilapidations et avait négligé entièrement les ouvrages nécessaires à la défense du détroit, a effrayé tous les fonctionnaires et « retrempé la subordination et l'obéissance[2]. »

La soudaine attaque des Anglais, dirigée contre Constantinople avant toute déclaration de guerre, au moment où les Russes occupaient la Moldavie dans les mêmes conditions, donnait à la politique des alliés un caractère de déloyauté qui heurtait vivement l'opinion musulmane, et eut pour résultat de la tenir, comme on disait alors, au niveau voulu pour l'organisation d'une résistance sérieuse. Les musulmans se persuadaient aisément qu'il s'agissait de leur indépendance elle-même et se disposaient à lutter avec une énergie désespérée. Sébastiani ne les croyait pas capables d'un tel effort, qui ne fut sans doute vigoureux que parce qu'il n'eut pas à durer.

Sébastiani rédigea pour la circonstance une série de mémoires qui furent traduits en turc et servirent de guides aux ministres du sultan. Il s'agissait de garantir la ville d'un bombardement en empêchant l'approche des vaisseaux anglais ou au moins l'embossage des vaisseaux et des bombardes, de défendre si bien l'entrée du port que l'escadre anglaise ne pût y pénétrer pour détruire l'escadre turque et les établissements de marine, enfin de croiser tellement les feux des diverses batteries de Constantinople, combinées avec celles de la côte de Scutari, qu'il fût même dangereux aux vaisseaux anglais de canonner la ville en courant des bordées, et que l'escadre turque, au cas d'une affaire avec l'escadre

1. Juchereau de Saint-Denis, *Hist. de l'empire ottoman de* 1792 *à* 1844, II, 5.
2. Aff. étr. Corresp. de Turquie : 10 mars, Sébastiani à Talleyrand.

anglaise, pût se retirer sous la protection du canon de la place et y trouver un abri sûr. Tout le problème était donc de construire au plus vite des batteries nombreuses, hérissées de canons, pour répondre à une attaque de l'amiral anglais ou lui ôter toute envie d'attaquer[1].

Il y avait tout à faire, et tout fut fait. Les batteries sortent de terre, « comme avec la baguette des fées, » sur la côte d'Europe comme sur celle d'Asie. « Le général ambassadeur est partout, anime tout, organise tout. Sa Hautesse et tous ses ministres, à l'exemple de Son Excellence, déploient une activité étonnante. La nation turque redevient ce qu'elle était sous les Mahomet II et les Soliman, et cette régénération date du jour de son alliance avec Napoléon le Grand[2]. »

Sébastiani est assisté de ses secrétaires d'ambassade, La Blanche et La Tour-Maubourg, de ses officiers, le capitaine Lascours, les lieutenants Desacres de Fleurages et Gérard. Les capitaines Boutin, Leclerc, Coutaillout sont justement arrivés à Constantinople, de l'armée de Dalmatie, le jour même de l'apparition de la flotte anglaise. Ils sont immédiatement occupés à l'armement des batteries. Le sénateur comte de Pontécoulant, de passage à Constantinople, se mêle aux travailleurs; l'ambassadeur espagnol, marquis d'Almenara, avec ses secrétaires et ses officiers, Endiriz, Carnerrero, Pérez, Belin, se multiplie aussi; il organise une compagnie de canonniers espagnols; il stimule l'activité des Grecs par des compliments, des cadeaux; il prend à cœur d'infliger un échec à l'orgueil des Anglais.

De toutes parts, sous les yeux des ennemis, notamment tout autour de la courbe qui s'ouvre de la pointe du Sérail aux Sept-Tours, les murs s'écroulent, se dessinent en créneaux; des terrassements s'élèvent dans les jardins des palais; des maisons disparaissent et font place à des forteresses improvisées. Partout courent et s'agitent des milliers de travailleurs. Tout le long de la côte se croisent les encouragements, les imprécations aux Anglais. Et peu à peu, dans chaque embrasure, s'allonge menaçante la gueule des canons, s'entassent les boulets, se rangent en avant deux lignes de chaloupes canonnières et de bateaux incen-

1. Aff. étr. Corresp. de Turquie : mémoire adressé par l'ambassadeur de France à la Sublime-Porte le 27 février 1807.

2. Aff. étr. Corresp. de Turquie : 26 février, Ruffin à Talleyrand.

diaires. Le rocher de la tour de Léandre se dresse, armé de pièces de gros calibre et d'un fourneau à boulets rouges. Le sultan est tout le jour au milieu des soldats; il est souvent presque seul, à pied; souvent aussi, il est accompagné de l'ambassadeur de France. Il entretient l'enthousiasme général par des largesses à profusion; il tient à la main une archine d'ivoire, comme le premier architecte de l'empire ottoman. Il sourit, il interroge les ingénieurs; il mesure lui-même les dimensions des batteries. Il se persuade sans doute qu'il est tout à fait digne de son illustre ami l'empereur Napoléon.

Il ne peut s'empêcher d'admirer ce que peuvent quelques hommes d'énergie dans des circonstances graves. Il témoigne hautement et publiquement de son estime des Français : « Monsieur l'ambassadeur, » lui dit-il un jour devant tous ses ministres et la légation de France, « je regarde comme un bienfait du ciel votre présence à Constantinople. Je n'oublierai jamais les services importants que vous m'avez rendus, et vous avez dignement rempli les intentions de votre auguste souverain[1]. »

En effet, dès le premier jour de ce fiévreux travail, 100 pièces de canon avaient été tirées des arsenaux et dressées sur le rivage. En cinq jours, selon un état dressé par le capitaine Boutin, il y avait, des Sept-Tours au Sérail, 102 canons, 69 mortiers; — sur la côte de droite, à l'ouest, 240 canons, 12 mortiers; — en face du canal, 84 canons, 15 mortiers; — sur la côte d'Asie, 94 canons, 14 mortiers; soit au total 520 canons et 110 mortiers.

On ne craignait plus les Anglais, et, à mesure que les inquiétudes se dissipaient, l'enthousiasme grandissait, plus joyeux à la pensée de la défaite des ennemis. Le 28, ils essayèrent d'enlever l'île de Proti, la plus grande des îles des Princes, à deux lieues de Constantinople. Soixante Turcs s'y étaient retranchés dans un couvent grec; ils repoussèrent toutes les attaques et tuèrent beaucoup de monde aux Anglais, qui durent se rembarquer. On le sut à Constantinople quelques heures après; on y vit le présage de la victoire prochaine.

Que faisaient donc l'amiral Duckworth et Arbuthnot pendant que les Turcs et les Français s'occupaient si bien? Les premiers jours, ils furent trompés par les négociations dilatoires du divan,

1. Lettre du comte polonais de X. X. — Aff. étr. Corresp. de Turquie : 3 mars, Sébastiani à Talleyrand.

non pas très longtemps sans doute. Puis les vents contraires rendirent difficile l'embossage des navires de bombardement; et surtout ils virent bientôt que leur petite escadre ne pouvait qu'être mise en miettes par les batteries turques si elle ouvrait le feu et qu'elle était menacée d'un complet désastre. Ils savaient d'ailleurs qu'aux Dardanelles les travaux de fortifications étaient poussés avec vigueur et que le passage serait au retour très dangereux.

En dépit de ces craintes très justifiées, ils essayèrent d'en imposer encore au sultan; ils espérèrent quelque accord qui tirerait leur flotte et leur prestige de la redoutable aventure où ils étaient engagés. Ils ne se hâtèrent point de partir, pour n'avoir pas l'air de fuir; ils cherchèrent à se donner une contenance; mais la partie était désormais perdue.

Ce fut Duckworth qui conduisit ces pourparlers, l'ambassadeur étant malade et désireux de laisser à d'autres la responsabilité de l'échec inévitable. Le 21, il avait remis à Isaac-bey son ultimatum très dur et fixé la réponse au lendemain soir au plus tard. Le 23, la Porte demande quels négociateurs représenteront l'Angleterre; mais elle adresse cette note très lentement, avec des retards successifs dont elle se montre désolée, nécessité de la traduction, choix d'une barque, d'un lieu d'embarquement, craintes sur la sincérité des dispositions pacifiques des Anglais, surexcitation des passions musulmanes.

Le 24 au matin, Duckworth affirme une fois de plus ses dispositions pacifiques; si le divan peut garantir sa propre sécurité, il quittera lui-même son escadre pour se rendre à l'endroit qui sera désigné pour les conférences. Cependant, il observe qu'on vient d'ouvrir huit nouvelles embrasures sur les murs du sérail. Aussi sa patience aura-t-elle bientôt des limites; il faut que, dans le délai de deux jours, le projet de conférence ait abouti à un résultat.

Le même jour, à cinq heures du soir, il se ravise, se plaint des préparatifs de défense que l'on fait dans la ville, exige une réponse dans les trois heures; sinon, tous les bateaux turcs de la mer de Marmara seront coulés ou pris.

Dans la nuit, la Porte propose, comme lieu des conférences, un château de la côte d'Asie, à sept lieues de Constantinople. Le 25, Duckworth accepte cet endroit; mais, à cause de l'éloignement, il ne pourra s'y rendre en personne; il y enverra le contre-ami-

ral Lewis. Cependant, cinq Anglais, un aspirant et quatre matelots, ont été pris sur une chaloupe et conduits à la côte d'Asie. L'amiral exige leur mise en liberté immédiate.

Le 26, il s'impatiente. Une barque ottomane devait venir la veille pour prendre les négociateurs anglais; elle n'arrive pas, pourquoi? Les cinq Anglais prisonniers n'ont pas été relâchés, pourquoi? Il est pourtant d'esprit conciliant; il ne demandera plus la remise de la flotte turque et des châteaux des Détroits, ni même l'abandon de la Moldavie et de la Valachie aux Russes; il se contentera de l'éloignement de l'ambassadeur de France et du renouvellement de la Triple-Alliance offensive et défensive entre la Russie, l'Angleterre et la Porte[1].

Le reis-effendi répond enfin que, décidément, il n'y a pas un lieu, pas un pouce de terre dans tout l'empire ottoman où un Anglais puisse descendre sans être exposé à la fureur du peuple, que jusqu'au sein du sérail le sultan même ne serait pas assez puissant pour défendre un Anglais contre l'indignation des musulmans, que d'ailleurs le divan a pris la résolution de ne point traiter avant que l'escadre anglaise ait quitté la station devant Constantinople et repassé les Dardanelles; « réponse sublime, lit-on dans *le Moniteur*, comparable à celle que le sénat romain fit à Pyrrhus. » Et Sébastiani ajoute au récit de ces événements : « Tout s'était fait de concert avec moi et d'après mes insinuations. »

L'amiral anglais exhala sa colère en violentes menaces, déclara revenir sur les concessions qu'il avait eu la faiblesse de faire dans ses dernières notes et maintenir purement et simplement son premier ultimatum.

Il attendit encore deux jours, le 27 et le 28, pour paraître compter sur la capitulation du divan, et surtout pour ne pas paraître fuir trop vite. Ce rôle même devenait périlleux.

Le 1er mars, l'escadre anglaise met à la voile. La plus grande activité règne sur tous ses bâtiments. Les ancres sont levées. Elle s'avance sur Constantinople. Elle s'approche, pas tout à fait à portée des batteries. Est-ce le bombardement qui va commencer? L'émotion est grande dans toute la ville, à l'ambassade de France; s'il y a lutte, pourra-t-on soutenir le courage des Turcs jusqu'à la victoire? Les vaisseaux ennemis s'éloignent,

1. Aff. étr. Corresp. de Turquie : 3 mars, Sébastiani à Talleyrand.

retournent à leur premier mouillage, vers les îles des Princes; on n'aperçoit plus que le haut des mâts. Vont-ils partir, jeter l'ancre? Ils reviennent, ils s'approchent encore. Toute la journée, ils louvoyent de cette façon et paraissent offrir le combat. Dans la soirée, ils s'éloignent au sud; on les perd de vue, et on peut croire enfin qu'ils ont fait route vers les Dardanelles.

Toute la nuit fut pleine d'inquiétudes. Le 2 au matin, toute la population de Constantinople est sur les murailles et constate la disparition des Anglais. Le sultan y est lui-même. Ses sujets l'acclament et bénissent son nom. Il félicite Sébastiani et lui attribue le principal mérite de cet éclatant succès. L'enthousiasme est au plus haut point. Les équipages de l'escadre turque réclament à grands cris la permission de poursuivre les Anglais. Sébastiani s'y oppose; il craint qu'une imprudence ne compromette les résultats acquis. C'est en vain. La révolte gronde autour de Sélim. Il est obligé de céder. Il remet au nouveau capitan-pacha, Seïd-Aly, l'ordre de donner la chasse aux ennemis qui fuient; et les vaisseaux de la flotte ottomane font force de voiles au sud, au milieu des cris de joie de toute la foule accourue sur le rivage.

On n'eut de nouvelles formelles de la retraite des Anglais que le 4 mars, par un courrier du consul de France à Gallipoli, Méchain. Le 2 mars, à trois heures de l'après-midi, le minaret de Gallipoli signalait treize voiles en vue. A cinq heures, elles mouillèrent entre Lampsaki et Nagara. Le 3, à huit heures du matin, le vaisseau-amiral, virant sur son ancre, s'engagea dans le détroit. A neuf heures, il passa sous la première batterie turque et fut aussitôt accueilli par une canonnade très vive. Les Turcs firent le service de leurs batteries avec le plus grand sang-froid et un zèle ardent; pas une de leurs pièces ne fut ni démontée ni abandonnée; beaucoup de boulets portèrent.

Le grand mât du *Windsor-Castle* fut coupé aux trois quarts de sa longueur par un boulet de marbre pesant plus de 800 livres, de plus de deux pieds de diamètre. Les Anglais eurent beaucoup de peine à sauver ce vaisseau. La frégate *l'Active* en reçut un autre de 560 livres. Le *Royal-Georges* eut son pont endommagé par un lourd boulet de granit[1].

L'escadre anglaise resta une heure et quart sous le feu des

1. *Moniteur* du 18 mai : lettre de Duckworth à Collingwood, 6 mars. — Juchereau de Saint-Denis, *Hist. de l'empire ottoman de* 1792 *à* 1844, II, p. 163.

canons turcs. Outre ces dégâts matériels, elle eut 137 hommes tués, 412 blessés. Elle eût souffert bien davantage si les Turcs avaient pu garnir la côte d'Asie et croiser leurs feux sur l'ennemi et si leurs canons n'avaient pas été immobiles et obligés d'attendre le passage des vaisseaux anglais dans la ligne de tir.

Le 4 mars, l'amiral Duckworth jetait l'ancre en vue de l'île de Ténédos : « Dieu merci! écrivait alors un de ses officiers, nous voilà sortis de cet infernal détroit; nous l'avons échappé belle. »

C'était un éclatant triomphe pour la politique napoléonienne et en particulier pour Sébastiani. Les Turcs lui manifestèrent de toutes façons une confiance et un attachement sincère. « On arrêtait dans les rues les Français pour les combler de bénédictions et de témoignages d'affection. » Les Grecs eux-mêmes parurent revenir de leurs sympathies pour la Russie; sous les ordres du patriarche, ils avaient courageusement travaillé aux fortifications de Constantinople. Ensuite les habitants de la Morée présentèrent une pétition au sultan pour demander à être employés dans la guerre contre les Russes, en lui offrant l'expression la plus respectueuse de leur fidélité et de leur dévouement. Ils se proposèrent aussi d'adresser une pétition à l'empereur Napoléon, pour lui présenter le tribut de leur admiration et solliciter sa protection auprès du sultan.

Quelques jours après la défaite des Anglais, Sébastiani obtint de Sélim une audience privée, à laquelle n'assista que le reis-effendi. Le grand seigneur s'y montra décidé à s'associer de tout point aux desseins de l'empereur. Il ordonna l'arrestation de tous les Anglais et la confiscation de leurs propriétés; il défendit dans ses États le débit des marchandises anglaises et pria l'ambassadeur de chercher à faire venir de France les draps et autres produits nécessaires à la consommation de la Turquie. Il écrivit au dey d'Alger d'attaquer le commerce anglais avec tous ses moyens et de traiter les Français comme ses amis les plus chers et ses alliés les plus fidèles. C'était entrer résolument dans le système du blocus continental.

Des ordres furent immédiatement donnés pour porter une armée de 25,000 hommes sur le Danube. Le sultan se déclara enchanté du projet qu'avait Napoléon d'envoyer six vaisseaux de ligne dans la mer Noire pour y agir de concert avec la flotte turque. Il demanda en outre l'expédition de compagnies d'artillerie, d'officiers et de contre-maîtres pour l'instruction des Otto-

mans. Les précautions furent prises aux Dardanelles pour le passage de ces renforts, et il fut décidé que les forces réunies de la France et de la Turquie tenteraient ensemble un débarquement sur les côtes de Crimée. Sélim consentit même à recevoir à Widdin une armée de 25,000 Français venus de Dalmatie pour rejoindre la grande armée ottomane et agir vigoureusement avec elle en Moldavie et sur le Dniester. Il exprima seulement le désir que, pour ménager l'opinion musulmane, la demande en fût faite par Napoléon et fît l'objet d'une convention spéciale.

Sébastiani avait répondu à toutes les intentions de l'empereur. Les Turcs paraissaient définitivement attachés à la politique française; toutes leurs forces étaient à son service. Sélim se conformait exactement aux désirs de Napoléon. Il disait en propres termes à Sébastiani :

Écrivez à mon auguste ami l'empereur des Français que je ferai ce qu'il jugera nécessaire pour combattre nos ennemis communs, les Russes et les Anglais.

Il écrivait à Napoléon dans le même sens, et l'ambassadeur concluait :

Sa Majesté n'a pas un ami plus sincère et plus dévoué que le sultan Sélim, et la fermeté qu'il vient de montrer fait preuve que son amitié ne sera pas infructueuse[1].

Napoléon récompensa sans tarder Sébastiani de l'admirable succès de sa mission. Il lui accorda aussitôt la grande décoration de la Légion d'honneur et exprima délicatement le désir qu'elle lui fût remise de la main même du sultan. L'ambassadeur espéra son rappel et sollicita comme la plus haute récompense l'honneur d'être employé à l'armée. Malgré tout, il ne se plaisait point à Constantinople. Était-ce pressentiment des malheurs privés qui allaient le frapper et des difficultés dont son récent triomphe allait être suivi?

Les Anglais sentirent vivement la défaite qui venait de leur être infligée. Ils avaient espéré, à la légère, en imposer facilement aux Turcs et remporter un succès sur la France. Aussi furent-ils longtemps sans croire au récit des événements de Constantinople. Le 28 mars, l'amiral Collingwood, de Cadix, envoyait à Londres les premières nouvelles de l'entreprise :

1. Aff. étr. Corresp. de Turquie : 10 mars, Sébastiani à Talleyrand.

Duckworth a passé les Dardanelles; on ne saurait douter que dans ce moment la paix ne soit faite avec la Turquie d'une manière entièrement conforme aux instructions de l'ambassadeur de Sa Majesté. Le ministre français Sébastiani a été forcé de quitter Constantinople et le gouvernement français a perdu toute espèce de crédit et d'influence auprès de cette cour.

Le bulletin officiel de l'amirauté disait encore quelques jours après :

Nous avons ainsi renversé les projets d'agrandissement que Bonaparte avait formés, et cette dernière victoire fera autant de bruit en Europe que celles de Trafalgar et de Copenhague.

Les premiers bruits où la vérité commença à apparaître furent accueillis avec une parfaite incrédulité : « Ce seraient des circonstances tellement extraordinaires, lit-on dans le *Morning-Chronicle*, et si nouvelles dans nos annales maritimes qu'il nous est impossible d'y donner la moindre croyance. Quoi! un Duckworth qui s'est tellement distingué contre les Français, un Lewis qui a combattu et vaincu avec Nelson auraient fui devant les Turcs! La chose est invraisemblable, et il faut attendre d'autres détails[1]. »

Il fallut bien se rendre à l'évidence quand on connut les lettres adressées par Duckworth à Collingwood le 6 mars. Il y donnait toute l'explication de sa conduite, et surtout de son inaction devant Constantinople; Arbuthnot et lui comptaient sur la soumission et les dispositions pacifiques de la Porte; les vaisseaux anglais n'avaient pu pendant ces dix jours être disposés pour l'attaque, d'abord à cause d'un calme lourd qui les retenait « comme des blocs sur la surface de l'eau, » puis à cause des courants très violents et d'un fort vent du nord-est qui les éloignait de la ville; au bout de ces dix jours, quand le vent eut tourné, il n'était plus temps; une attaque eût été repoussée; on risquait même, en s'attardant encore, de ne plus pouvoir franchir les Dardanelles que les Turcs fortifiaient avec une fiévreuse activité; il avait fallu fuir pour éviter un complet désastre[2].

Ces explications ne satisfirent qu'incomplètement les Anglais. Ils se refusèrent à comprendre les raisons d'une immobilité si

1. Cf. *Moniteur*, 1er mai, 16 mai.
2. *Moniteur*, 18 mai.

longue. Ils reprochèrent au gouvernement de n'avoir pas donné plus de troupes à Duckworth afin qu'il pût occuper solidement les Dardanelles et, sûr ainsi de sa retraite, parler haut et ferme au divan, emporter le succès.

En résumé, par la faute des uns et des autres, — et les récriminations n'y changeaient rien, — « cette entreprise n'avait servi qu'à inspirer à la Porte le sentiment de sa force et à lui révéler le secret de notre faiblesse. » Et le *Morning-Chronicle* ajoutait en conclusion : « C'est à Sébastiani que revient tout l'honneur de cette expédition. Il a valu une flotte entière pour son maître. »

Il était impossible aux Anglais de rester sous le coup de cette disgrâce. Certes leur défaite n'était pas matériellement grave et leurs pertes en hommes et en matériel avaient été petites. Mais il ne faut pas toujours juger de l'importance des batailles par le nombre des victimes, et, puisqu'ils avaient escompté devant Constantinople une nouvelle victoire de Trafalgar et de Copenhague, ils disaient eux-mêmes toute la gravité de leur échec. En vérité, leur prestige était sérieusement atteint.

L'amiral russe Siniavin rejoignit bientôt Duckworth devant l'île de Ténédos et lui proposa de retourner ensemble à Constantinople. L'amiral anglais s'y refusa ; il en connaissait la difficulté et il ne lui plaisait pas d'aider les Russes dans une entreprise qui ne profiterait pas à la seule Angleterre. C'eût été en effet peut-être une conséquence plus grave que la défaite subie. Il en résulta une sensible froideur entre les alliés qui agirent désormais séparément. C'était comme le prélude de Tilsitt.

Siniavin se présenta devant Salonique pour mettre la ville à contribution ; il se retira devant la fermeté du pacha. Il revint alors à Ténédos. Après une canonnade de trois jours, il y débarqua 2,000 hommes et s'en empara. L'entrée des Dardanelles était ainsi hermétiquement fermée, et l'alarme se répandit de nouveau dans Constantinople ; on redouta un effort combiné des Anglais et des Russes. Le capitan-pacha partit aussitôt pour les Dardanelles avec sept vaisseaux et 5,000 hommes de débarquement. Il y eut quelques violents combats autour de Ténédos.

Mais les Anglais abandonnèrent les Russes. Ils les trouvaient trop près de Constantinople et ne voulaient point leur en faciliter les approches. Ils cherchèrent ailleurs une vengeance plus utile à leurs intérêts particuliers, sinon à ceux de la coalition.

Aussi bien, ils se lassaient des défaites de leurs alliés, d'une guerre qui sans cesse se renouvelait, leur coûtait beaucoup et ne leur rapportait rien. Pitt, inspiré par la haine patriotique de la France, avait espéré que les Autrichiens et les Russes, soutenus par l'argent anglais, auraient suffi à écraser Napoléon. Puisque Napoléon triomphait partout, que l'Europe n'était plus sous son épée qu'une matière à partages, le moment était venu pour les Anglais de se faire leur part aussi, de se nantir sur les mers pour le jour du grand règlement des comptes.

D'aucuns parmi leurs hommes d'État, héritiers de la pensée de Pitt, demandaient un débarquement sur la côte de la mer Baltique, une action militaire concertée avec les Russes et les Prussiens. Mais on n'était pas sûr de vaincre, et la victoire en ces parages ne promettait aucun profit positif.

Il était bien plus avantageux, au risque de paraître trahir des amis qui se défendaient mal, de prendre ailleurs quelque bonne position que l'on garderait, d'adopter une politique uniquement anglaise. Il semble que ce soit là le caractère particulier, quoique mal défini, du ministère Grenville-Fox et l'explication de la conduite hésitante du gouvernement anglais, en 1807, jusqu'au jour où il eut en Espagne un champ de bataille où se prendre corps à corps avec le colosse napoléonien.

Or, rien ne pouvait être plus avantageux aux Anglais que l'occupation de l'Égypte, sur laquelle Bonaparte lui-même avait désormais fixé l'attention. Elle est une des positions maîtresses de la Méditerranée, complétant merveilleusement Gibraltar, la Sicile, Malte. Elle est la route de l'Inde, et le Directoire avait déjà songé à percer l'isthme de Suez. Elle est la clef de voûte du pont que les Anglais ont depuis jeté de la Méditerranée à l'Inde.

Les circonstances étaient favorables. L'Égypte était restée toute troublée depuis l'expédition française. Le traité d'Amiens l'avait rendue aux Turcs, qui l'avaient reprise au général Menou. Les mameluks, décimés par Bonaparte et Desaix, revendiquèrent leurs anciens privilèges, et leurs trente beys, dont les principaux étaient Ibrahim-bey, Osman-Bardissy, El-Elfy-bey, pensèrent rétablir leur domination sur la vallée du Nil.

Le sultan Sélim, au contraire, qui se défiait presque autant des mameluks du Caire que des Janissaires de Constantinople, jugea l'occasion bonne pour rétablir en Égypte l'autorité de la Porte. Il y préférait le pouvoir unique d'un pacha nommé par

lui à l'aristocratie toujours indisciplinée des beys. Du moins, si un pacha s'y rendait souvent aussi à peu près indépendant, à sa mort la Porte manifestait sa souveraineté par la nomination de son successeur et encaissait les trésors accumulés par le défunt.

Sélim augmenta donc les garnisons régulières établies en Égypte après la paix d'Amiens. Il y envoya des Albanais. L'un de leurs chefs, Méhémet-Ali, un Macédonien de Kavala, l'emporta sur les autres par son courage et son habileté et fut créé pacha en 1805, moyennant un tribut annuel de 2,500 bourses. Il se fortifia solidement au Caire et résolut de s'imposer à tous, mameluks et Turcs.

Les mameluks étaient redoutables, mais amollis comme les janissaires. Mengin, un Français au service de Méhémet, dit à leur sujet :

On comptait alors 2,500 mameluks, tous à cheval, bien montés, bien équipés ; mais ils n'avaient plus cette humeur belliqueuse qui les distinguait naguère. Ce n'étaient plus ces fiers cavaliers dont l'intrépidité étonna les premières phalanges de l'Europe. La soumission était bannie de leurs camps. Ils étaient livrés à tous les vices. Autrefois la maison d'un bey se faisait encore remarquer par la sévérité de ses mœurs et de sa discipline. Alors elle était devenue une école de débauche. Des troupes d'almées et de gaouazis (danseuses) suivaient leurs camps. Les mameluks passaient les nuits à s'enivrer dans leurs tentes avec ces prostituées. Un libertinage aussi honteux fut sans doute une des causes de la ruine de cette belle et brave milice dont un grand capitaine disait : « C'est la première cavalerie du monde[1]. »

Méhémet réussit à les refouler pour la plupart dans la Haute-Égypte. Il les affaiblit aussi par ses intrigues. Il gagna par des présents Osman-Bardissy. Mais il rencontra un redoutable adversaire dans El-Elfy, puissant dans la partie occidentale du delta entre le Caire et Alexandrie. Pendant plusieurs mois, El-Elfy tint étroitement assiégée la petite garnison albanaise de Damanhour, menaçant, s'il en triomphait, de bloquer Méhémet au Caire.

Leur rivalité remplit toute l'année 1806 et fut encore une des formes de la lutte des influences française et anglaise.

Car Méhémet-Ali témoignait la plus vive admiration pour Bonaparte, dont il se disait l'héritier politique pour la régénération de la vallée du Nil. Il avait des Français autour de lui.

1. Mouriez, *Histoire de Méhémet-Ali*, I, p. 292.

Mathieu de Lesseps, commissaire général de la France en Égypte, était alors en congé à Versailles. Lors des décrets du 22 mars 1806, qui organisèrent les consulats, il fut nommé consul général à Livourne. Drovetti, sous-commissaire à Alexandrie, plus tard consul général, défendait avec fermeté les intérêts français et entretenait des relations cordiales avec le pacha.

Les Anglais soutenaient de toute leur influence El-Elfy-bey, sur qui ils comptaient pour faire échec à la France. Ils affichaient l'assurance de son triomphe et parlaient déjà très haut. Ils célébrèrent cette année-là, avec une solennité toute spéciale, la fête du roi Georges. Lors du passage d'un noble voyageur revenant de l'Inde, lord Valentie, de grands honneurs lui furent officiellement rendus à son départ pour Malte, et ils s'efforcèrent de fonder solidement dans tous les esprits la conviction que l'Égypte appartiendrait un jour aux Anglais. Ils avaient encore beaucoup de crédit à Constantinople. Ils en usèrent en faveur des beys, et ceux-ci virent en eux leurs plus dévoués protecteurs.

Ils faillirent réussir. Le 27 juin 1806, le capitan-pacha débarqua à Alexandrie. Les consuls anglais lui firent fête, l'accablèrent de protestations d'amitié. Les Français furent écartés, Drovetti tenu en un mépris mal dissimulé. El-Elfy envoya au capitan de riches cadeaux. Il croyait triompher. Il venait de faire assassiner Osman-Bardissy, se moquait ouvertement de la puissance de Napoléon, que les Mameluks en somme avaient chassé de l'Égypte. Il se faisait déjà appeler le sultan du Caire.

Méhémet n'était pas sans inquiétude. La seule arrivée du capitan ébranlait la fidélité de ceux qui avaient eu le plus de foi en lui. Le Caire seul lui restait très soumis, et même les habitants s'y plaignaient des contributions dont tout le poids retombait sur eux. Le capitan lui offrit le pachalik de Candie ou celui de Salonique, s'il voulait céder la place à El-Elfy[1]. Méhémet se montra disposé à obéir, à condition qu'il lui fût versé 20,000 bourses pour le paiement de ses soldats ; il ne voulait pas risquer d'être assassiné par eux; il savait bien que, si les ministres du sultan aiment à recevoir de l'argent, ils n'aiment pas autant à en donner. Les négociations s'allongèrent. Le capitan ne les pressait pas, content d'avoir l'air de donner satisfaction aux uns et aux autres et de ne rien commettre d'irréparable. Les cheikhs du Caire refu-

1. Aff. étr. Cartons du consulat d'Alexandrie, 15 juillet 1806.

leurs n'y comptait que 500 Turcs et Albanais qui paraissaient peu disposés à la résistance.

1,200 Anglais, commandés par le général Wauchope, partirent d'Alexandrie le 27 mars. En deux jours, ils arrivèrent à Rosette sans avoir rencontré un ennemi, mais très fatigués par la chaleur. Petrucci prévenu leur avait préparé des vivres. Ils entrèrent pêle-mêle dans la ville, et, très tranquilles, déposèrent leurs armes, s'étendirent à l'ombre.

Tout à coup, les Turcs tombent sur eux. Le gouverneur Ali-bey, un officier de Méhémet, avait envoyé toutes les barques sur l'autre rive du Nil pour enlever à ses soldats toute espérance de fuite. Ils profitent de la sécurité des Anglais, frappent furieusement au milieu des corps allongés, tuent pendant plusieurs heures. Le général Wauchope est percé de deux balles et reste sur la place. De nombreux officiers meurent autour de lui, et, parmi eux, beaucoup portent des noms français, Le Maître, Saint-Georges, de Laffitte, Servencourt, de Thou, Duplantel, Daniel, Dusserre[1], sans doute des émigrés au service de l'Angleterre. 500 Anglais sont tués, 120 prisonniers; 90 têtes coupées sont envoyées au Caire et font un trophée sur deux rangées de piques dans l'allée de l'Esbekieh. Il ne resta presque rien de la petite expédition anglaise.

Cependant, Méhémet-Ali est revenu du sud. Après avoir enlevé Siout aux Mameluks, il a traité avec leur principal chef, Ibrahim-bey, et ensemble ils retournent au nord, l'un par la rive droite du Nil, l'autre par la rive gauche. Le pacha rentre au Caire le 13 avril. Ignorant la force exacte des troupes anglaises, il organise la défense de sa capitale.

Il lève sur les habitants une nouvelle contribution de 900 bourses. Le mur d'enceinte est réparé et crénelé; une ligne de retranchements est dressée de Boulaq au fort Camin avec deux redoutes garnies de pièces de gros calibre aux endroits découverts; sur une île, en aval de la ville, des batteries à fleur d'eau sont protégées par une estacade de barques remplies de sable et coulées. Drovetti donne de bons conseils : il fait penser à Sébastiani sur les murailles du sérail de Constantinople. Il accompagne partout le pacha, « il électrise » les chefs et les soldats. Les cheikhs entretiennent l'ardeur de tous; le plus vénéré d'entre

1. Aff. étr. Cartons du consulat d'Alexandrie, 6 avril 1807.

On s'attendait en Égypte à cette attaque. Si on ignorait leur échec à Constantinople, on connaissait l'expédition de Duckworth. Ils avaient fait grand bruit autour de cette affaire, et on croyait qu'ils y consacraient plus de troupes. On imaginait de leur part un grand plan offensif à la fois sur Constantinople et sur Alexandrie, une gigantesque entreprise pour dominer ainsi tout le Levant, parallèle à la grande poussée de Napoléon sur le Danube et la Pologne. On n'imaginait pas qu'ils missent aussi peu de proportion entre l'effort et le résultat à obtenir.

Leur apparition en vue d'Alexandrie causa donc peu de surprise, encore moins d'effroi. Car Alexandrie n'obéissait pas à Méhémet et refusait d'accepter une garnison d'Albanais : elle les détestait pour leur cruauté.

Le 17 mars 1807, dix-sept voiles anglaises se présentèrent devant le port. L'amiral Lewis, qui les conduisait, s'annonçait comme le libérateur de l'Égypte, qu'il allait arracher à l'influence française et à la rapacité du pacha du Caire. Ses vaisseaux portaient une petite armée de 5,100 hommes venus de Messine sous le commandement du général Fraser.

Le consul français Drovetti, sentant l'hostilité de la population et des officiers musulmans, demanda ses passeports; ils lui furent refusés. Il se mit à la tête de quinze matelots français résolus, et, le pistolet au poing, força le gouverneur à le laisser partir. Sans escorte, il gagna Rosette et de là le Caire. Méhémet était absent, parti au sud pour y combattre encore quelques troupes de Mameluks. Drovetti lui écrivit aussitôt, lui annonçant le débarquement des Anglais, le pressant de revenir, lui promettant, pour l'encourager à la résistance, la prochaine arrivée d'une grande armée française.

Les Anglais, en effet, débarquèrent sans difficultés. Le gouverneur musulman, Amin-Aga, avait été depuis longtemps gagné par le consul britannique, le major Miscett. Le 22 mars, ils occupèrent Alexandrie sans avoir brûlé une amorce. L'affaire s'engageait mieux pour eux que celle de Constantinople.

Ils pressèrent leur avantage. Ils avaient besoin de Rosette, qui, au débouché du Nil, pouvait couper les approvisionnements d'Alexandrie, car le canal Mahmoudieh, qui réunit le Nil à cette dernière ville, n'existait pas encore. Ils pensaient d'ailleurs occuper aisément Rosette; l'agent qu'ils y avaient, Petrucci, leur donnait de bons renseignements à cet égard. La garnison d'ail-

leurs n'y comptait que 500 Turcs et Albanais qui paraissaient peu disposés à la résistance.

1,200 Anglais, commandés par le général Wauchope, partirent d'Alexandrie le 27 mars. En deux jours, ils arrivèrent à Rosette sans avoir rencontré un ennemi, mais très fatigués par la chaleur. Petrucci prévenu leur avait préparé des vivres. Ils entrèrent pêle-mêle dans la ville, et, très tranquilles, déposèrent leurs armes, s'étendirent à l'ombre.

Tout à coup, les Turcs tombent sur eux. Le gouverneur Ali-bey, un officier de Méhémet, avait envoyé toutes les barques sur l'autre rive du Nil pour enlever à ses soldats toute espérance de fuite. Ils profitent de la sécurité des Anglais, frappent furieusement au milieu des corps allongés, tuent pendant plusieurs heures. Le général Wauchope est percé de deux balles et reste sur la place. De nombreux officiers meurent autour de lui, et, parmi eux, beaucoup portent des noms français, Le Maître, Saint-Georges, de Laffitte, Servencourt, de Thou, Duplantel, Daniel, Dusserre[1], sans doute des émigrés au service de l'Angleterre. 500 Anglais sont tués, 120 prisonniers; 90 têtes coupées sont envoyées au Caire et font un trophée sur deux rangées de piques dans l'allée de l'Esbekieh. Il ne resta presque rien de la petite expédition anglaise.

Cependant, Méhémet-Ali est revenu du sud. Après avoir enlevé Siout aux Mameluks, il a traité avec leur principal chef, Ibrahim-bey, et ensemble ils retournent au nord, l'un par la rive droite du Nil, l'autre par la rive gauche. Le pacha rentre au Caire le 13 avril. Ignorant la force exacte des troupes anglaises, il organise la défense de sa capitale.

Il lève sur les habitants une nouvelle contribution de 900 bourses. Le mur d'enceinte est réparé et crénelé; une ligne de retranchements est dressée de Boulaq au fort Camin avec deux redoutes garnies de pièces de gros calibre aux endroits découverts; sur une île, en aval de la ville, des batteries à fleur d'eau sont protégées par une estacade de barques remplies de sable et coulées. Drovetti donne de bons conseils : il fait penser à Sébastiani sur les murailles du sérail de Constantinople. Il accompagne partout le pacha, « il électrise » les chefs et les soldats. Les cheikhs entretiennent l'ardeur de tous; le plus vénéré d'entre

1. Aff. étr. Cartons du consulat d'Alexandrie, 6 avril 1807.

eux, Seïd-Omar, est tout le jour au milieu des travailleurs.

On prévoit que les Anglais n'en resteront pas sur leur échec, qu'ils recommenceront leur entreprise avec plus de précautions. Méhémet envoie vers Rosette, le long de la rive gauche du Nil, 4,000 fantassins et 1,500 cavaliers, sous Hassan-bey; lui-même il reste au Caire, attendant les événements.

Fraser, en effet, forme une nouvelle expédition. Le général Stewart quitte Alexandrie avec 3,000 fantassins, six pièces de campagne et deux mortiers. Il arrive devant Rosette. Il occupe Hamad, met deux batteries en position sur les hauteurs d'Abou-Mandour, ouvre le feu sur la ville, repousse toutes les sorties de la garnison; le major Macdonald enlève le fort Geddié sur la rive droite du Nil. La place est bloquée.

Mais Hassan-bey arrive sur la rive gauche, attaque Hamad, est repoussé, poursuivi par une compagnie qu'il entraîne dans une embuscade et qui perd vingt soldats : leurs têtes coupées sont envoyées à Méhémet. Hassan est rejoint par les troupes qu'il avait laissées en arrière, revient sur Hamad. Le major Wogelsang, qui y est établi, est renforcé par cinq compagnies sous le colonel Maclood.

Le 22 avril, dès le matin, les Turcs attaquent vigoureusement. Plus nombreux, ils débordent la ligne des Anglais. Ceux-ci reculent, en trois corps, pour se rabattre sur la réserve du général Stewart. Le major Wogelsang est en avant, puis vient le colonel Maclood, puis le major Moore. La cavalerie musulmane charge infatigable sur les carrés anglais. Les 200 hommes du major Moore sont taillés en pièces, leur chef pris. Le colonel Maclood est tué d'une balle au milieu de ses Écossais, dont sept seulement, avec le capitaine Mekaye, rejoignent Wogelsang. Ils ne sont pas sauvés. Ce dernier carré, cerné dans un terrain bas que dominent des monticules de sable, est obligé de se rendre.

Le général Stewart ne recueillit que quelques débris. La troupe du major Macdonald ne le rejoignit qu'à grand'peine. Il fallut enclouer la grosse artillerie, brûler les munitions et les bagages et battre en retraite vers le lac Edkou. Les Turcs et les Albanais, entraînant avec eux des bandes d'Arabes et de fellahs pillards, suivaient les ennemis à la trace, comme du gibier, et massacraient les traînards. Mais ils furent contenus. Les Anglais marchèrent en bon ordre toute la nuit, furent recueillis à Aboukir par les vaisseaux de l'amiral Lewis, ramenés à Alexandrie.

Ce désastre des Anglais fut au Caire l'occasion de nouvelles horreurs. 500 prisonniers, la plupart blessés, haletants de soif, défilèrent à pied sur la place d'Esbékieh, devant les têtes de leurs compagnons d'armes : ceux qui tombent épuisés sont jetés sur des ânes ; ceux qui meurent là sont aussitôt décapités et leurs têtes alignées avec les autres. Ceux qui survivent demandent à boire, de l'eau ; la populace leur jette « les ordures des rues et celles de ses paroles[1]. » Ils furent entassés à la citadelle dans des culs de basse-fosse.

Ce ne fut que quelques jours après que Méhémet-Ali, son prestige suffisamment établi sans doute par ces spectacles, permit à Drovetti de soigner les prisonniers, de leur envoyer des remèdes, des médecins, des vivres.

L'échec subi par l'Angleterre en Égypte était plus grave que celui des Dardanelles. L'effet moral en eût été plus grand aussi, si ces événements s'étaient passés en Europe ; ils n'y furent connus que très tard. Les Anglais, maîtres de la Méditerranée, arrêtaient les nouvelles[2]. Du moins, ils perdirent toute influence dans le Levant, où la force seule est respectée. Le sultan, poussé par Napoléon, témoigna la plus vive indignation contre eux, publia des ordres énergiques à ses pachas pour l'application du blocus continental, envoya des firmans à Alger, à Tripoli, à Smyrne pour la chasse à donner partout aux Anglais. Tout cela servait la France.

Les Anglais restèrent à Alexandrie pendant quelques mois. Ils essayèrent de renouer des intrigues avec les mameluks ; battus et méprisés, ils n'eurent aucun succès.

Méhémet, bien établi dans le delta, réunit une armée qu'il conduisit devant Alexandrie. L'amiral Hallowel, qui y avait remplacé l'amiral Lewis, mort de fièvres paludéennes, consentit à négocier. La paix venait d'être signée à Tilsitt entre la France et la Russie ; le gouvernement de Londres s'attendait à une attaque vigoureuse des Français sur la Sicile, place d'armes des troupes britanniques dans la Méditerranée : il y voulait concentrer toutes ses forces disponibles. L'opinion publique en Angle-

1. Mouriez, *Histoire de Méhémet-Ali*, I, 289.

2. La correspondance de Drovetti, aux archives des Affaires étrangères, manque du 14 avril au 12 octobre 1807.

terre était très mécontente de l'affaire d'Égypte, de cette « parodie de la campagne de Bonaparte. »

Les pourparlers engagés à Alexandrie aboutirent vite. Le 14 septembre, la garnison anglaise fut embarquée. Le 15, avant son départ, l'amiral Hallowel eut une entrevue cordiale avec Méhémet, et les vaisseaux anglais firent voile au couchant. Le 16, le pacha fit dans Alexandrie une entrée triomphale au bruit de l'artillerie des forts. Le succès était considérable pour lui ; il était désormais « intronisé dans la politique du monde[1]. »

Napoléon eût pu fonder de grands desseins sur ces événements. Il y songea. Mais les révolutions de Constantinople et le traité de Tilsitt compromirent l'influence française auprès de la Porte. D'ailleurs, Méhémet-Ali eût peut-être été rebelle à l'intervention de la France comme à celle de l'Angleterre. La lutte de la France et de l'Angleterre fut détournée à l'ouest par les affaires d'Espagne. L'Orient échappa à l'action de Napoléon, sinon à sa pensée.

E. DRIAULT.

1. P. Mouriez, I, p. 297.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LETTRE DE M. ALEXANDRE CARTELLIERI

CONCERNANT

L'ORDONNANCE DE PHILIPPE-AUGUSTE SUR LA DIME DE CROISADE, DE 1184.

Monsieur le Directeur,

C'est avec le plus vif intérêt que j'ai lu l'article de M. Luchaire concernant l'ordonnance de Philippe-Auguste sur la dîme de croisade[1]. M. Luchaire rattache l'ordonnance aux conférences du Vaudreuil qui eurent lieu en 1185 vers la fin d'avril (*Philipp-August*, p. 171)[2]. Il essaie d'établir que ce document appartient à l'année 1185. Dans mon livre, j'en avais parlé très brièvement sous l'année 1184, en me contentant de citer le n° 112 du Catalogue de M. Delisle, les préparatifs de la troisième croisade ayant leur place marquée dans mon second volume auquel je travaille actuellement.

Citons les textes. Raoul de Dicet, II, 34 : « Rex Francorum, audito regis Anglorum adventu, cum festinatione venit apud Vallem Ruil; reges ubi se mutuo verbis pacificis salutaverunt, et in colloquiis familiaribus institerunt per triduum. » — *Gesta Henrici*, I, 338 : « Henricus rex et Philippus rex Franciæ, solliciti de negotio et petitione prædicti patriarchæ [Heraclii], promiserunt se magnum auxilium collaturos terræ praedictæ tam de pecunia quam de hominibus. » — Roger de Howden, II, 304 : « Philippus rex Franciæ et Henricus rex Angliæ, habito colloquio de subventione facienda terræ Jerosolimitanæ, promiserunt se bonum auxilium illi facturos tam in hominibus quam in pecunia. »

Il ressort clairement des courtes notices des chroniqueurs que l'entrevue du Vaudreuil eut un caractère tout à fait familier. On n'oubliera pas que la localité de ce nom, aujourd'hui partagée en deux communes,

1. Numéro de mars-avril, p. 334-338.

2. A. Cartellieri, *Philipp II August, König von Frankreich*, 1er et 2e fasc. Leipzig, 1899. Le 3e fasc., qui termine le 1er volume, paraîtra très prochainement.

Saint-Cyr-du-Vaudreuil et Notre-Dame-du-Vaudreuil, était située dans le duché de Normandie, sur le territoire anglais, à six ou sept kilomètres de Louviers et à une vingtaine de kilomètres de Rouen. Il faut supposer que Philippe-Auguste fut amicalement invité et prié par Henri de venir le voir, et que les deux souverains chassèrent ensemble dans les grandes forêts de la contrée. Quant au sujet de leur entretien, je n'ai qu'à répéter ce que j'ai imprimé dans mon livre : ce furent les affaires d'Orient et surtout celles de Flandre. Philippe-Auguste, rusé politique s'il en fut jamais, désirait gagner l'appui de Henri contre la Flandre. Après s'être séparés, ils prodiguèrent au patriarche Héraclius, chacun de son côté, de belles et vagues promesses. Il n'est pas probable qu'ils aient pris la résolution de lever un impôt extraordinaire, sachant d'avance qu'à la Saint-Jean de la même année, date où, d'après M. Luchaire, l'ordonnance entrait en vigueur, la trêve de la France avec la Flandre allait expirer. Effectivement, les hostilités recommencèrent à cette époque. Ensuite, il est à peine possible que des évêques, des comtes et des barons français se soient rendus au Vaudreuil. Le préambule de l'ordonnance est formel : « Dispositio ad subveniendum terræ Jerusalem a domino Joanne [*lisez :* Philippo] rege Franciæ et Henrico rege Angliæ, communi consilio episcoporum et comitum et baronum terrarum suarum approbata. »

Une assemblée commune de seigneurs français et anglais arrêta l'ordonnance qui s'adresse tant à la France qu'à l'empire angevin, possessions continentales et Angleterre. D'après la coutume de l'époque, une assemblée de cette nature était généralement convoquée aux frontières des deux pays, le plus souvent entre Gisors et Trie. Comme il n'y a pas eu d'assemblée commune au Vaudreuil en avril-mai 1185, ni du reste autre part durant les premiers mois de l'année 1185 et les derniers mois de l'année 1184, je me vois forcé, malgré la très grande autorité de M. Luchaire, de ne pas accepter son attribution et d'affirmer que l'ordonnance n'est pas de 1185.

Voilà pour le côté négatif de ce petit problème historique. Mais il est naturel que l'on me demande une réponse positive. Si l'on substitue à l'année 1184, qui est indiquée dans le document, une autre date, le champ est ouvert à plusieurs hypothèses qu'il serait trop long de discuter ici. Mais pourquoi recourir à ce procédé toujours un peu arbitraire? Posons la question suivante : l'ordonnance est-elle inexplicable ou du moins difficile à expliquer en 1184? Je ne le crois pas.

Les chrétiens d'Orient avaient déjà à plusieurs reprises envoyé des députations aux rois de France et d'Angleterre pour obtenir des secours. On n'a qu'à lire le récit des contemporains sur les entrevues de Saint-Remy-sur-Avre (27 avril 1181) et de la Grange Saint-Arnoul (11 avril 1182). Les rois étaient donc tout à fait au courant, mais ils n'avaient pu agir à cause des événements qui précédèrent et accompagnèrent la révolte du jeune roi Henri. Enfin, le 6 décembre 1183, accompagnés de nombreux seigneurs, ils eurent une entrevue entre Gisors et

Trie. *Gesta Henrici,* I, 306 : « rex Angliæ et Philippus rex Franciæ cum episcopis et comitibus et baronibus et majoribus terræ suæ convenerunt ad colloquium. » C'est cette assemblée commune qui doit avoir approuvé les projets financiers des rois. Mais je ne pense pas, *quoique ce soit possible,* que l'ordonnance ait été publiée tout de suite, parce que les relations entre la France et la Flandre étaient alors assez tendues. On sait qu'après Noël Henri II s'efforça de réconcilier son suzerain et le comte Philippe (*Gesta Henrici,* I, 310). Il n'y arriva qu'au moment où les troupes françaises et flamandes se trouvaient déjà en présence, à la fin de mai 1184. Sur son conseil, le roi et le comte entamèrent des négociations entre Compiègne et Choisy-au-Bac, et conclurent une trêve d'un an. *Gesta Henrici,* I, 312 : « rex Angliæ statuit treugas inter illos tenendas ab instanti festo Nativitatis sancti Johannis Baptistæ usque ad finem anni sequentis. » *Sigeberti Contin. Aquicinctina,* MG. SS. VI, 422 : « mediante Henrico rege, ab instanti festo sancti Johannis usque in annum protelantur induciæ. »

C'est après cette même conférence, selon mon avis, qu'a été promulguée l'ordonnance sur la dîme. Voici la teneur de l'article 6 : « Decima debetur ad defensionem terræ Jerusalem a Nativitate sancti Johannis Baptistæ anno incarnationis 1184 in decem annos. »

On remarquera que le commencement de la trêve et la levée de la dîme coïncident. Tant que l'on combattait, il n'aurait pas été sage d'imposer des contributions extraordinaires aux populations. Mais l'ordonnance ne fut pas exécutée. En automne 1184, malgré la trêve dont nous venons de parler, la guerre éclata de nouveau entre Philippe-Auguste et le comte Philippe. Lorsqu'elle eut pris fin, le roi de France et le roi d'Angleterre se brouillèrent de plus en plus. Ce fut seulement sous le coup de la catastrophe de Jérusalem qu'ils parurent oublier un moment leur discorde, au mois de janvier 1188. La dîme saladine fut le résultat de leur courte entente.

Du reste, à mes yeux, la date de l'ordonnance n'est que d'un intérêt secondaire. Son importance consiste dans les dispositions financières que M. Luchaire a si heureusement mises en relief. Il convient cependant d'observer que les rois de France et d'Angleterre n'ont fait qu'imiter, selon toute vraisemblance, les décrets analogues du royaume de Jérusalem de février 1183. On en trouve le texte dans Guillaume de Tyr, livre XXII, chap. 23, et des résumés dans Röhricht, *Königreich Jeruralem,* 402; Dodu, *Royaume de Jérusalem,* 256.

Alexandre CARTELLIERI.

RÉPONSE DE M. LUCHAIRE.

Je ne ferai à mon très savant et très courtois contradicteur qu'une réponse de quelques lignes. 1° De ce que Philippe-Auguste et Henri II aient eu au Vaudreuil, en avril-mai 1185, une entrevue *très amicale,* il ne s'ensuit pas que le roi de France n'ait pas été accompagné d'un certain nombre de barons et d'évêques. C'était la règle, et la mesure importante qui fut prise dans cette entrevue implique l'approbation de l'entourage laïque et ecclésiastique des deux rois. Un consentement plus général et plus solennel avait déjà été accordé dans chacun des deux pays séparément, à Paris par les Français, à Clerkenwell par les Anglais. 2° Il est très naturel de rapporter l'ordonnance sur la dîme à l'assemblée du Vaudreuil de 1185 plutôt qu'à l'assemblée de Gisors de 1183, par la raison péremptoire que les historiens anglais ne disent nullement qu'il ait été question du subside de croisade dans cette dernière circonstance, tandis qu'ils affirment que ce fut la grande affaire de l'entrevue de 1185. 3° Cette question du subside pouvait très bien se régler entre les deux rois sans être subordonnée aux vicissitudes de la guerre de Flandre, et l'argumentation de M. C. me paraît ici purement hypothétique. Je continue donc à m'en tenir à la détermination de dom Brial.

A. Luchaire.

LES

IDÉES MORALES DE CATHERINE DE MÉDICIS.

Quoi qu'on puisse penser de Catherine de Médicis, il est certain qu'elle resta toujours très honnête femme dans le milieu le plus corrompu. Mais souvent les historiens, à la suite de Brantôme, l'ont accusée d'avoir fait de l'immoralité de son entourage un moyen de gouvernement. Aussi est-il intéressant de savoir quelle opinion personnelle elle avait sur les irrégularités que se permettaient ceux ou

celles qui lui tenaient de plus près. Deux lettres nous en fournissent l'occasion; elles ne sont pas connues et ont de plus le mérite d'être conservées à la Bibliothèque nationale en deux beaux autographes, des plus longs et des plus intacts que possèdent nos riches collections. Écrites à deux années d'intervalle, l'une est adressée à son gendre le roi de Navarre, l'autre, par l'intermédiaire de Bellièvre, à sa fille Marguerite de Valois; et l'on sait que le mari comme la femme n'avaient pas un respect exagéré pour les vertus conjugales. La semonce que leur applique tour à tour la reine mère est conçue dans des termes à la fois énergiques et familiers; mais les observations et les exemples qui l'accompagnent appartiennent à l'histoire et dénotent chez cette italienne une singulière hardiesse de pensée.

Quelques lignes suffiront pour replacer les documents dans leur cadre.

Nous sommes d'abord au milieu de l'année 1582. Marguerite de Valois, qui a été un des soutiens du roi de Navarre dans la guerre que lui a faite en 1580 Henri III, qui a contribué particulièrement avec son frère le duc d'Anjou à la paix de Fleix en 1581, est venue récemment en Poitou rejoindre sa mère. Elles sont rentrées ensemble à la cour. On aurait voulu que le roi de Navarre les accompagnât pour que la réconciliation fût complète. Mais le Béarnais s'est laissé émouvoir par les conseils soupçonneux de ses partisans huguenots : Duplessis-Mornay particulièrement a fait tous ses efforts pour le garder près de lui; il a été jusqu'à lancer des manifestes, se servant très habilement de ce qui n'était pas encore la presse. Sur ces entrefaites, Henri de Bourbon dépêche à Paris un de ses familiers, Antoine de Frontenac, — qui sera plus tard son premier maître d'hôtel, — sans doute pour expliquer les raisons qui le retiennent en Saintonge ou en Guyenne. Celui-ci raconte maladroitement que son maître ne peut se détacher de sa favorite, Françoise de Montmorency, — qu'il avait pourtant promis de renvoyer, — et qu'il continue à vivre avec elle. Cette fille, qu'on appelait Fosseuse, d'un nom de terre de son père, était fort scandaleusement accouchée l'année précédente, dans la maison même de la reine de Navarre, au milieu des demoiselles d'honneur; et l'événement est assez spirituellement raconté dans les *Mémoires* de Marguerite de Valois pour qu'il n'y ait pas à y revenir. Mais la séparation s'imposait; et si peu reconnaître, en conservant publiquement cette rivale, la magnanimité qu'avait montrée sa femme, c'était pour le roi de Navarre vraiment dépasser les bornes permises.

Catherine de Médicis éclate; le 12 juin 1582, elle envoie à son

gendre la lettre suivante[1], dans laquelle la politique se mêle à la morale, et qui est pleine de dignité et de bon sens :

Saint-Maur-des-Fossés, 12 juin 1582[2].

Mon fils,

Je ne fus jamais si ébahie que d'avoir entendu le langage que Frontenac a tenu à beaucoup de personnes, disant que c'étoit celui qu'il avoit dit par votre commandement à vostre femme; ce que je n'eusse cru, ce n'eust été que, lui ayant demandé, il m'a dit qu'il estoit vrai; et n'a pas esté sans une grande passion et désespoir qu'il me l'a avoué, ne sachant quelle occasion vous avoit meu à ce faire, vu qu'à nostre partement lui aviez dit que disiez adieu à Fosseuse, comme à celle que n'espériés voir plus, et que saviez qu'il estoit raisonnable que l'envoyiez chez sa mère, chose véritable, que la raison le vouloit, non pas dès l'heure, mais dès qu'elle fut si folle de s'abandonner à vous; car vous n'êtes pas le premier mari jeune et non pas bien sage en telles choses; mais je vous trouve bien le premier et le seul qui fasse, après un tel fait advenu, tenir tel langage à sa femme. J'ay eu cet honneur d'avoir espousé le Roy mon seigneur et le vostre souverain, et de qui avez espousé la fille; mais la chose du monde dont il estoit le plus marry, c'estoit quand il savoit que je susse de ces nouvelles-là. Et quand Madame de Flamin fut grosse, il trouva très bon quand on l'en envoya, et jamais ne m'en fit semblant, ny pire visage et moins mauvais langage. De Madame de Valentinois, c'estoit comme de Madame d'Estampes en tout honneur; mais celles qui estoient si folles que d'en faire voler les éclats, il eust esté bien marry que je les eusse retenues auprès de moi. Et, s'il estoit mon Roy et le vostre, celle-cy est sa fille; c'est la sœur de vostre Roy, qui vous sert, quand l'aurez considéré, plus que ne pensez, qui vous aime et honore, comme si elle avoit autant d'honneur de vous avoir espousé que si vous fussiez fils de roy de France, et elle sa sujette. Ce n'est pas la façon de traiter les femmes de bien et de telle maison, de les injurier à l'appétit d'une putain publique; car tout le monde, non seulement en France, sait l'enfant qu'elle a fait. Et, par un petit galant, outrecuidé et impudent, d'avoyr accepté de son maistre un tel commandement et luy mander un tel langage, lequel je ne puis croire qu'il vienne de vous; car vous estes trop bien né, et de la maison dont elle est issue, pour ne savoir comment devez vivre avec la fille de votre Roy et la sœur de celuy qui à présent commande à tout ce royaume et à vous, et qui, outre cela, vous aime

1. Ne faisant pas ici de paléographie, nous n'avons pas cru devoir conserver les irrégularités d'orthographe de la reine mère, qui auraient gêné singulièrement la lecture courante de ces pièces.

2. Bibl. nat., ms. Dupuy 211, fol. 17.

et honore comme doit faire une femme de bien; et si je connoissois autrement, ne le voudrois rapporter, ni rien mander pour vous faire reconnoistre le tort que vous vous estes fait; car elle n'en peut avoir que l'honneur d'être jalouse de ce qu'elle aime plus qu'elle-même et ne vouloir souffrir chose qui luy puisse diminuer en rien vostre bonne grâce et l'amitié que luy portez et lui avez assurée à vostre partement. Et l'en devez aimer et estimer, faisant en cela ce qu'elle doit; mais aussi faut que fassiez ce que devez, de l'aimer et l'estimer ce qu'elle est et vous est, et estre très content qu'elle oste d'auprès d'elle tout ce qui pourroit altérer l'amitié que vous devez porter. Et luy ai conseillé de ce faire; et, incontinent, j'ay fait partir cette belle beste; car, tant que je vivray, je ne souffriray de voyr chose qui puisse empêcher de diminuer l'amitié que ceux qui me sont si proches, comme elle m'est, se doivent porter l'un à l'autre, et vous prie, après que ce beau messager de Frontenac vous aura dit le pis qu'il aura pu pour vous altérer contre vostre femme, de revenir en vous-mesme et considérer le tort que vous êtes fait d'avoir cru leur conseil et retourner au bon chemin comme quand vous l'aviez, et cela vous obligera d'avantage à nous aimer et croyre que aimez le Roy et nous.

Et d'autant que j'ay dit au sieur de Curton, lequel je vous envoye, le surplus, je m'en remettrai sur luy, et seulement vous diray que ce suffisant personnage de Frontenac a dit par tout Paris que, si Fosseuse s'en alloit, que vous ne viendriez jamais à la court; à cela vous pouvez connaître comme il est sage et affectionné à vostre honneur et réputation, que d'une folie de jeunesse en faire une conséquence du bien et repos de ce royaume et de vous principalement, qu'il voudroit rendre à jamais en peine pour sa passion particulière. Je vous prie de n'adjouter foy aux artifices dont tous usent pour vous empêcher de venir par deçà et auprès du Roy, ou comme mère, qui vous ayme et désire vostre contentement, et vouloir croire le conseil que vous en donne, qui est de vous en venir le plustôt que pourrez, estant certaine que, si le faictes, que en vostre vie n'eûtes plus de contentement que recevrez du Roy et de toute cette compagnie. En ceste vérité ferai fin, priant Dieu vous avoir en sa sainte garde.

De Saint-Maur-des-Fossés, le XIIe juin 1582.

Vostre bonne mère,

CATERINE.

La reine mère, comme on le voit, invoque l'exemple de son mari Henri II. Quand sa maîtresse écossaise donna le jour au futur grand-prieur de France, le duc d'Angoulême, on éloigna de la cour la mère et l'enfant; et le roi, loin de se vanter de sa prouesse, ne chercha qu'à faire oublier la faute. Catherine ne nie pas qu'il y en eût d'autres; mais elles ne s'étalèrent pas au grand jour; et quant aux célèbres favorites, mesdames d'Estampes et de Valentinois, il est

assez curieux de lui voir écrire que « c'étoit en tout honneur. » Elle avait donc oublié la légitimation de cette Diane de France, qui devint la maréchale de Montmorency.

Le Béarnais continua à négocier sans venir à la cour, et comme il était fort volage, il négligea Fosseuse pour courir après quelque autre, qui n'était pas assurément sa femme. Il laissa donc Marguerite à Paris sans s'occuper d'elle; et c'est alors qu'elle commença, — publiquement du moins, — à poursuivre cette suite étonnante d'aventures galantes, qui ne se terminèrent que tardivement, avec sa vie. Un jour même, le 8 août 1583, Henri III la chassa honteusement de la cour; et ce fut le roi de Navarre qui réclama contre l'injure faite à celle qui portait son nom. La reine mère ne semble pas avoir pris part à cet acte inouï de son fils, que tous les mémoires du temps ont rapporté en détail. Mais Marguerite, bien que remise avec son mari, ayant continué ses intrigues assez éhontées et ne voulant pas rompre avec ses compromettantes amies mesdames de Duras et de Béthune, Catherine trouva que ses devoirs de mère l'obligeaient à lui donner un solennel avertissement; et, le 25 avril 1584, elle adressa à Bellièvre, alors en mission dans le midi, une longue instruction, évidemment destinée à sa fille :

Saint-Maur-des-Fossés, 25 avril 1584[1].

Monsieur de Bellièvre,

Je commencerai ma lettre par vous dire qu'après Dieu vous m'avez rendu la santé, d'avoir par votre prudence et bonne conduite achevé une si bonne œuvre et si importante pour notre maison et honneur, d'avoir remis ma fille avec son mari, que je prie Dieu y puisse demeurer longtemps et vivre en femme de bien et d'honneur et en princesse dont méritent ses conditions d'être, pour le lieu dont elle est née. C'est ce que je m'assure qu'elle fera et que Dieu lui assistera; mais qu'elle continue à le reconnoître, comme l'on m'a assuré qu'elle a fait depuis que je ne l'ai vue. Je vous prie lui bien dire avant votre partement et lui remontrer toutes les choses que vous savez, mieux que je ne vous puis le dire, qui méritent être considérées et faites par telles personnes comme elle est, et aussi pour s'accompagner de gens d'honneur, hommes et femmes; car, outre que notre vie nous fait honneur ou déshonneur, la compagnie que nous avons nous y sert beaucoup, et principalement aux princesses qui sont jeunes et qui pensent être belles. Et elle pourra vous dire, comme elle a toujours fait, que j'en ai de toutes façons, et en ai eues et hantées étant jeune. A cela, il y a une réponse, qui ne sauroit dire le contraire : étant jeune, j'avois un roy

1. Bibl. nat., f. fr. 15907, fol. 421.

de France pour beau-père qui me bailloit ce qui lui plaisoit, et il me falloit lui obéir et hanter tout ce qu'il avoit d'agréable. Depuis qu'il fut mort, son fils, que j'avois l'honneur d'avoir épousé, étoit entré dans sa place, à qui je devois pareille obéissance et plus. Et, Dieu merci, encore qu'il vouloit ce que je faisois pour leur complaire, ces personnes n'ont jamais eu telle puissance sur moi et mes volontés qu'elles m'aient induites, ni que j'aie fait chose contre mon honneur et ma réputation, que à ma mort, quant à ce fait, je n'en demande pardon à Dieu, ni que je craigne que ma mémoire en soit moins à louer. Et si à cette heure que je suis veuve, elle pourroit dire, étant maîtresse de moi, que je les devois toutes éloigner et n'en hanter nule : j'ai eu affaire à conserver tous les sujets des rois mes enfants et les attirer à m'assister à leur faire service et non à les offenser, et ce que par raison ils devoient avoir le plus cher, que n'étant ni leur mère, ni parente, n'y voyant que ce que tout le monde y voit, je ne les désirois scandaliser. Et aussi, étant ce que je suis, connue par tout le monde, ayant vécu comme j'ai jusques en l'âge que j'ai, je puis parler et hanter tout le monde. Et en cela qu'elle fasse comme moi, et en mon âge elle en pourra faire sans offense de Dieu ni scandale du monde. Mais étant la fille du Roi, ayant épousé un prince encore qui s'appelle roi, l'on sait bien qu'il la respecte tant qu'elle fait ce qu'elle veut, qui est cause que je dis qu'elle doit rejeter tout ce qui n'est digne d'être auprès d'une sage et vertueuse princesse, jeune, et qui pense être peut-être plus belle qu'elle n'est. Je sais bien que, quand vous serez hors d'auprès de là, je ne saurai par qui lui faire dire tout ceci, car de lui écrire, à cette heure qu'elle est avec son mari, je ne lui écrirai plus rien qu'il ne puisse voir. Aussi, je vous prie lui dire qu'elle ne fasse plus comme elle faisoit, de faire cas de celles à qui il fera l'amour, car il pensera qu'elle soit bien aise qu'il aime autre chose, afin qu'elle en puisse faire de même. Et qu'elle ne m'allègue en cela! Car si je faisois bonne chère à Madame de Valentinois, c'étoit le Roi, et encore je lui faisois toujours connoître que c'étoit à mon très grand regret. Car jamais femme qui aime son mari n'aime sa putain; car on ne les peut appeler autrement, encore que le mot soit vilain à dire à nous autres. Et qu'elle ne souffre plus qu'il fasse l'amour dans sa maison, à ses filles ni femmes; car, si j'eusse été aussi bien la fille de son Roi, comme il était mon Roi, je vous assure que, si je l'eusse su, je ne l'eusse enduré : quand on ne le sait, l'on est excusé, ou que ce sont femmes sur qui l'on n'a puissance. Je crois que cela lui a fait mal en son endroit et qu'il a pensé qu'elle ne l'aimoit point. Mais, en lui obéissant en ce que la raison veut et que les femmes de bien doivent à leur mari, et ses autres choses, quand elle lui fera connaître que l'amour qu'elle lui porte et ce qu'elle est ne lui peuvent faire endurer, il ne le sauroit que trouver très bon et estimer, et l'aimera davantage.

Je vous en ai voulu mander mon avis et vous prie de lui dire avant de partir et tout ce que vous pourrez ajouter de quoy je ne me serois avi-

sée; comme vous avez plus de jugement, et, étant sur les lieux, pourrez mieux connaître ce qui sera nécessaire de lui remontrer et conseiller. Vous avez fait tant que ce peu je m'assure ne l'auriez oublié, encore que je ne vous l'eusse mandé; mais l'affection de mère et le désir qu'elle puisse vivre heureusement et avec honneur m'a fait vous mander ceci; car je connais tant par tous vos effets combien vous êtes affectionné, que de ma part je m'en sens tant obligée, que je n'aurai de repos en mon esprit que je n'aye reconnu par quelques bons effets le service que vous avez fait, et je vous prie croire que j'en chercherai toutes les occasions et les moyens, pour n'être ingrate de ce qui m'a rendue si contente.

Vous saurez par ce porteur toutes nos nouvelles et de votre femme qui n'a plus de fièvre, qui sera cause que je ferai fin, priant Dieu vous avoir en sa sainte garde.

De Saint-Maur-des-Fossés, ce xxve avril 1584.

La bien vostre,

CATERINE.

On ne s'attendait pas assurément à voir la reine mère présenter d'une façon si complète une sorte d'apologie de sa conduite passée et présente. Revenant sur le temps de sa jeunesse, elle rappelle ce qu'elle dut supporter de François Ier et de Henri II et semble cette fois moins sûre de la vertu de Diane de Poitiers. Quant à ses dames d'honneur, elle avoue qu'elle en a gardé beaucoup par nécessité, mais qu'elle voudrait voir à sa fille de meilleures connaissances. Elle juge non moins finement que les complaisances de Marguerite pour les maîtresses de son mari ne sont guère de nature à exciter son amour, et que cela pourrait bien avoir pour but de se ménager une indulgence réciproque. Elle comprenait bien au fond la voie dangereuse dans laquelle était engagée à trente-deux ans cette princesse, « qui pense être peut-être plus belle qu'elle n'est, » dont la conduite devint telle que sa mère devait mourir sans la revoir.

La tâche du futur chancelier de Bellièvre n'était pas facile à remplir. Il était tout dévoué à Catherine et fort aimé de la reine de Navarre, et il est certain qu'il dut s'acquitter au mieux de sa mission. Mais il est rare que les plus sages conseils aient prise sur les passions humaines. Il était dans la destinée de Catherine de Médicis de passer sa vie à voir les fautes et les vices de son temps, à les modérer quelquefois, tout en étant impuissante à les corriger.

G. BAGUENAULT DE PUCHESSE.

TALLEYRAND, PRINCE DE BÉNÉVENT.

I.

En 1806, l'aventure impériale avait réussi. Le soldat de fortune sur la tête duquel le Tribunat, le Corps législatif et le Sénat avaient placé la couronne impériale, auquel le plébiscite du 6 novembre 1804 avait, par 3,572,329 suffrages, accordé le pouvoir héréditaire, que Pie VII était venu sacrer à Notre-Dame, était dans tout l'éclat de sa gloire. L'admirable campagne de 1805, les victoires d'Ulm, d'Austerlitz, le traité de Presbourg avaient fait de Napoléon le maître de l'Europe. Se croyant sûr de l'avenir, il songeait à rehausser l'éclat du trône en formant auprès de lui une aristocratie nouvelle. Ceux qui avaient contribué à l'avènement du nouveau régime, qui s'étaient illustrés sur les champs de bataille, qui avaient préparé les traités de paix dont la gloire rejaillissait sur le César victorieux estimaient que le moment était venu de se faire payer le prix de leur concours et de tirer un profit personnel de leurs services.

L'Italie était conquise. Napoléon avait ceint à Milan la couronne de fer des rois lombards. Le trône de Hollande était vacant. Ferdinand IV des Deux-Siciles était chassé de Naples. Ce n'étaient ni les couronnes qui manquaient à distribuer ni les concurrents qui manquaient pour se les disputer. L'empereur gardait pour lui celle d'Italie, donnant la vice-royauté à son beau-fils Eugène de Beauharnais. Il donnait à son frère Louis le trône de Hollande, à son frère Joseph celui de Naples. Il réservait à d'autres des duchés, des principautés, grands fiefs de l'Empire. Sa sœur Élisa devenait duchesse de Lucques, Pauline duchesse de Guastalla; son beau-frère Murat recevait le grand-duché de Berg et de Clèves, Berthier la principauté de Neufchâtel, Bernadotte celle de Porte-Corvo. Douze duchés sont réservés dans les États vénitiens, quatre dans le royaume de Naples; deux devront être créés en Sicile lorsque Ferdinand IV en aura été chassé. Ils seront donnés à des serviteurs illustres, mais sans pouvoir féodal. Les titulaires auront une part dans les revenus des domaines nationaux.

Dans cette distribution, l'ancien évêque constitutionnel d'Autun, devenu ministre des Affaires étrangères de l'Empire, Charles-Mau-

rice de Talleyrand-Périgord, n'était pas homme à se laisser oublier. Par décret du 5 juin 1806, il était fait prince et duc de Bénévent. La principauté lui était transférée « pour la posséder en toute propriété et souveraineté et comme fief immédiat » de l'Empire, avec transmission à ses enfants mâles, légitimes et naturels, par ordre de primogéniture.

Talleyrand avait pris soin lui-même de préparer la formation de cette principauté qui, bien qu'enclavée dans le royaume de Naples, faisait partie du domaine du pape. En mai 1806, il adresse deux rapports à l'empereur sur ce sujet. Tous deux sont aux archives des Affaires étrangères[1].

Dans le premier de ces rapports, il s'efforce de démontrer qu'il est avantageux pour le Saint-Siège lui-même d'abandonner Bénévent contre une compensation et qu'il est très important, aussi bien pour la France que pour le royaume de Naples, d'enlever Bénévent à l'autorité pontificale. Voici les principaux passages de ce rapport :

Bénévent, situé au milieu des États de Naples, convient moins au Saint-Siège qu'un objet de compensation plus à sa portée. Ce duché faisait autrefois partie du royaume de Lombardie. Lorsque Charlemagne eut conquis ce royaume, il donna à Bénévent des ducs particuliers et sous Arrichio, l'un d'eux, ce pays fut érigé en principauté. L'Empire ayant passé de la maison de France aux princes d'Allemagne, les États d'Italie eurent le même sort. L'empereur Henri III, dit le Noir, donna Bénévent au pape Léon IX comme vicaire de l'empereur, et ce nouveau droit de la cour de Rome fut reconnu dans toutes les conventions qu'elle fit avec les rois de Naples et particulièrement dans celles de 1265 et de 1501. Mais cette possession de près de huit siècles a été habituellement troublée. Les rois de Naples se sont emparés de Bénévent dans toutes leurs guerres avec le Saint-Siège ; ils l'envahirent encore en 1768 et le gardèrent pendant huit ans. Dans la dernière guerre, ils s'en sont emparés et ne l'ont rendu qu'un an après, sur les instances réitérées de la France. Tant que cette ville ne sera pas française, elle sera continuellement menacée parce qu'elle sera pour les pays voisins une occasion de troubles.

Bénévent, sous la domination du Saint-Siège, continuera de conserver toutes ses institutions monastiques, et, comme elles sont supprimées dans le royaume de Naples, cette ville deviendrait le refuge d'un grand nombre de religieux mécontents qui pourraient étendre leurs plaintes et leurs ressentiments autour d'eux. Sous un nouveau gouvernement et dans un pays si combustible, il ne faut pas conserver d'étincelles. Le Saint-Siège s'opposerait inutilement à ces désordres, dont la cause subsisterait toujours sous son administration.

1. Correspondance générale. *Naples*, 1806, vol. 131.

Ces considérations font qu'il désire d'obtenir en échange de Bénévent et de Ponte-Corvo quelque indemnité équivalente.

Le territoire de Bénévent a une population de 20,000 habitants. Le pape n'en retire qu'un revenu de 36,000 francs pour les frais d'administration. Cette ville a un archevêché et quatorze couvents. Elle jouit dans tout le royaume de Naples d'une grande liberté de commerce. Le pape y entretient un corps de milice levée dans le pays même et il se borne à y envoyer quelques officiers. L'autorisation d'y faire passer les troupes a besoin d'être consentie par le roi de Naples dont elles ont à emprunter le territoire.

... J'ai l'honneur de proposer à V. M. de remettre Ponte-Corvo au roi de Naples et de disposer de la principauté de Bénévent comme elle a disposé des principautés de Neufchâtel et de Guastalla et comme elle a daigné en donner l'espérance.

Le revenu de Bénévent n'étant que d'environ 36,000 francs, V. M. pourra croire convenable d'accroître ce revenu d'une somme qui le rende égal à la dotation assignée aux grands fiefs de l'Empire par le décret du 2 mars.

Le second rapport revient sur l'historique de la principauté. Il insiste ensuite sur la question financière :

Les revenus de ce pays n'étant que de 18,000 francs après la déduction des charges, S. M. pourra croire convenable de donner une dotation plus considérable à une principauté qu'Elle aura prise sous sa protection spéciale. On pourrait appliquer à cette dotation celle de l'un des six grands fiefs de l'Empire que S. M. s'est réservés dans le royaume de Naples. Ce grand fief se trouverait réuni à la principauté de Bénévent et son revenu serait réglé d'après les bases prescrites par les décrets impériaux du 20 mars.

Le décret nommant Talleyrand prince de Bénévent est daté du 5 juin 1806. Dès le 7 juin, Talleyrand écrit à Alquier, ambassadeur de France à Naples, pour lui annoncer sa nomination. Il revient dans cette lettre sur les suppressions d'établissements religieux à Naples et il ajoute :

Elles n'auraient pu s'étendre à des enclaves occupées par le Saint-Siège, et ces territoires seraient devenus le refuge d'une foule de religieux mécontents, ce qui aurait pu altérer la tranquillité des pays voisins et la bonne harmonie des deux cours... Je pense, Monsieur, qu'il vous sera facile d'amener le Saint-Siège à une renonciation complète et en forme aux droits dont il jouissait sur Bénévent et Ponte-Corvo, après avoir représenté la mesure que vient de prendre S. M. comme utile à la paix entre Rome et Naples. Vous devez faire sentir que cette mesure est irrévocable, que le Saint-Siège est intéressé à s'y prêter de bonne grâce et qu'on lui saura gré de la condescendance qu'il aura

montrée, mais que l'on ne pourrait s'empêcher d'attribuer l'esprit d'opposition qu'il manifesterait à un système prononcé contre toutes les mesures que S. M. prend en Italie.

S. M. regardera cette occasion comme une épreuve du sentiment du Saint-Siège envers elle. Elle tient à la mesure qu'elle a prise. Elle la regarde comme avantageuse à la cour de Rome elle-même et les dédommagements qu'elle sera disposée à accorder, conformément aux intentions qu'elle a exprimées dans son message au Sénat dépendront beaucoup de la manière dont le Saint-Siège aura accueilli la détermination qu'elle a prise... Cherchez, Monsieur, à dénouer toutes les difficultés par votre esprit de conciliation et votre fermeté.

En même temps qu'à Alquier, Talleyrand écrit au ministre de Naples Salicetti. Il lui parle aussi des établissements religieux supprimés et il ajoute :

Bénévent et Ponte-Corvo étant gouvernés dans un esprit français ne peuvent plus être dans les États de Naples des foyers de troubles... L'empereur, ayant en vue de consolider la paix de l'Italie et d'affermir les heureux changements qui s'y sont opérés, s'est particulièrement attaché à prévenir toute espèce de division entre un royaume gouverné par son auguste et bien-aimé frère et le chef de l'Église dont les empereurs français ont toujours été les protecteurs.

Un peu plus tard, le 8 août 1806, Talleyrand, écrivant au marquis de Gallo, ministre des relations extérieures de Naples, pour recommander un Français à « sa vieille amitié, » continue en ces termes :

Je mets sous la même sauvegarde tous mes intérêts. Ma principauté n'est jusqu'ici qu'honorifique ; je désire l'améliorer. Outre l'inconvénient direct de ne pas avoir de revenu, il y a dans cette privation un côté ridicule que je désire m'épargner et pour lequel j'ai recours à votre amitié et à vos bons avis.

On voit que, si Talleyrand était sensible à la qualité honorifique de prince de Bénévent, il n'avait pas été long à concevoir quelque mauvaise humeur que sa principauté ne lui eût rien rapporté. Il ne parait pas, toutefois, autant qu'on en peut juger par les documents conservés aux archives des Affaires étrangères, et qui malheureusement présentent de grandes lacunes, que Talleyrand ait échappé bien rapidement au « ridicule » qui le contrariait si fort. Malgré le soin qu'il avait pris de se préparer sa principauté, l'organisation était très lente. Les frontières mêmes de son domaine n'étaient pas délimitées. Dans une lettre écrite de Venise, le 6 décembre 1807, à Champagny, alors ministre des relations extérieures, le prince de Neufchâtel, Berthier, dit en effet :

L'Empereur m'ordonne de vous prévenir que son intention est que,

lorsqu'il sera question d'arranger les limites du royaume de Naples, Ascoli soit compris dans les États du roi. L'empereur consent à ce que le prince de Bénévent s'arrange avec le roi de Naples relativement à la principauté de Bénévent. Le roi vous en parlera.

Sous le gouvernement de Joseph, le gouvernement de Naples semble, du reste, être demeuré profondément indifférent à toutes les questions d'organisation. Le 17 mai 1808, d'Aubusson La Feuillade, qui avait succédé à Alquier comme ambassadeur de France, adressait au ministre Champagny un rapport où il disait :

Le ministre Rœderer est exécré de la nature entière ainsi que messieurs ses fils dont l'impertinence et la mauvaise éducation est un comble, surtout celle du chambellan. On ne peut concevoir comment un homme d'esprit, sans doute, mais si neuf en finance et dont les paroles ne sont que du venin distillé, peut avoir quelque crédit auprès du roi... Comment prendre sur soi d'écrire sans cesse à Votre Excellence mille détails sur une cour aussi peu organisée et sur un gouvernement dans lequel on voit encore subsister la plus grande partie des vices de l'ancienne administration. L'ordre judiciaire existe toujours avec tous ses inconvénients. Le code Napoléon n'est point encore proclamé. L'on n'y songe même point !

Talleyrand, qui ne se souciait pas d'aller en personne administrer sa principauté et qui même ne trouva jamais le temps de visiter ses sujets, avait envoyé à Bénévent un gouverneur qui dirigeait les affaires en son nom. La correspondance de ce gouverneur avec Talleyrand, ou plutôt les lettres et rapports qu'il lui adressait, car les minutes des réponses qu'il recevait manquent, forment un gros volume qui est conservé aux archives des Affaires étrangères. Par quel hasard y a-t-il échoué, alors que la tradition veut que Talleyrand ait fait disparaître de ces mêmes archives, sous la Restauration, la plus grande partie des papiers concernant les affaires publiques auxquelles il avait été mêlé antérieurement et que, en réalité, sa correspondance ministérielle avec les agents diplomatiques de la France est très incomplète? Il est probable que ces documents ont été oubliés dans quelque coin où ils ne furent retrouvés que longtemps après, car ils n'ont été réunis en volume que sous la monarchie de Juillet. Ils ne nous donnent, sur l'administration de Bénévent, que des renseignements fort incomplets, et la première lettre que ce recueil contient est du 4 février 1812. Elle porte le n° 179. Les précédentes n'existent plus. Cependant, il renferme deux ou trois documents de date antérieure. Le premier est la copie du décret conférant à Talleyrand le titre de prince de Bénévent et le second un

exemplaire imprimé d'un décret rendu le 6 octobre 1808 par Talleyrand dans sa principauté.

L'en-tête en est ainsi conçue :

Carlo Maurizio principe di Benevento, vice grand elettore di Francia et gran ciambellano di S. M. l'imperatore dei Francesi, Re d'Italia et Protettore della confederazione del Reno.

Il est signé, comme le seront jusqu'en 1814 tous les actes administratifs, par le gouverneur L. Beer.

Dans une lettre du 20 mai 1814, Beer donne à Talleyrand quelques détails sur lui-même et sur sa famille, accompagnés d'une profession de foi politique assez piquante.

Quoique citoyen obscur, écrit-il, cependant ayant eu l'honneur d'être au service de Votre Altesse Sérénissime, je lui dois la déclaration de mon sentiment sur la révolution opérée en France. Ma famille est allemande et n'avait en Alsace que son dernier domicile et ses biens. Les événements l'ont naturalisée et elle a renoncé par le fait aux distinctions dont elle jouissait en Allemagne. Je suis né français. J'avais dès l'âge de douze ans une sous-lieutenance au régiment de Royal-Alsace. J'ai été simple soldat en 1799. Mon père était électeur de département; mon frère, mon beau-frère, tué à Essling, et moi étions électeurs d'arrondissement. Le sentiment le plus vif de mon cœur a été celui qui m'attache à ma patrie, et il a fait le bonheur ou le malheur de ma vie en suivant son sort, même à l'âge où les passions raisonnées n'occupent guère les hommes. J'ai servi sous tous les gouvernements dont j'ai espéré le bonheur de la nation et je tiendrai la même conduite tant que la France sera elle et qu'elle n'obéira pas à l'étranger.

Si Talleyrand mettait, tout au moins dans les premières années, très peu d'empressement à s'occuper de l'organisation de la principauté, il est permis de croire qu'il y avait pour cela deux raisons. L'une venait du gouvernement napolitain qui, sous Murat comme sous Joseph, voyait avec mécontentement cette principauté enclavée dans son territoire, qui différait sans cesse d'en fixer les limites, qui molestait les habitants, qui, sous prétexte de réprimer le brigandage, multipliait les efforts pour y tenir garnison et comptait sur ces mauvais procédés pour fatiguer Talleyrand et l'amener à obtenir de l'empereur l'autorisation de céder Bénévent au royaume de Naples contre une compensation. L'autre raison tenait peut-être à Talleyrand lui-même. Il n'aurait sans doute pas éprouvé une bien vive répugnance à suivre l'exemple de Pauline et à vendre au royaume de Naples sa principauté de Bénévent comme elle avait vendu au royaume d'Italie son duché de Guastalla pour quelques millions.

Des pourparlers avaient été engagés à ce propos, ainsi qu'en témoignent divers documents. La première lettre relative à cet objet, qui se trouve aux archives des Affaires étrangères, est écrite le 22 avril 1810 par Talleyrand à Champagny :

A S. E. M. le duc de Cadore, ministre des relations extérieures.

Paris, 22 avril 1810.

Monsieur le duc, — Depuis longtemps c'est un système adopté par la cour de Naples de croire ou du moins de paraître croire que la principauté de Bénévent est une gêne pour son administration et sa police. On a été jusqu'à dire qu'il s'y formait des rassemblements. Lorsqu'on en est venu à des éclaircissements, toutes ces allégations se sont trouvées fausses, mais cela n'a pas empêché qu'au bout de quelques semaines on ne les ait renouvelées. Alternativement, on y a envoyé, sans même que le cabinet m'en prévînt, différentes portions de corps fort à charge au pays et, sous prétexte d'une sûreté qui n'a jamais été compromise, deux fois l'année dernière on a fait passer des troupes à Bénévent sans observer aucune forme. Dans ce moment, un adjudant commandant me mande qu'il est chargé de me prévenir que S. M. le roi de Naples a résolu d'y mettre une garnison et, sans que le cabinet ait formé aucune plainte, sans même qu'il ait donné aucun avertissement, le 19 mars dernier, trois compagnies sont entrées à Bénévent et un bataillon entier à la fin du même mois.

Ces mesures indiquent le plan bien formé de la cour de Naples de me forcer, par des dégoûts de toute espèce, à en venir à un arrangement qui remplisse ses vues. Je vous avoue que cette manière de s'emparer de fait d'un pays dégoûte complètement l'administration et m'empêche de suivre les plans d'amélioration que j'avais en vue et dont on commençait à sentir les effets. Je me croyais près d'arriver au moment de répondre à l'acte de confiance et de bienfaisance dont S. M. l'empereur m'a honoré en faisant, en tout ce qui dépendait de moi, le bonheur des Bénéventins et en les amenant par là à bénir son nom.

La cour de Naples voyait avec peine sous le règne de Ferdinand une principauté indépendante enclavée dans son territoire. Plusieurs fois pendant mon ministère, l'empereur m'a ordonné d'employer tous les moyens d'arrêter les usurpations de cette cour. Le mouvement dans lequel est le royaume depuis plusieurs années rend beaucoup plus difficile d'entraver les efforts qu'on fait pour s'emparer de ce petit pays.

Le roi Joseph en a regardé la possession comme nécessaire dans un temps où le royaume de Naples était agité, et ce fut sur sa demande que vous eûtes la bonté de m'adresser l'autorisation nécessaire pour traiter de la cession du Bénévent. J'ai espéré qu'un changement dans l'administration donnerait une nouvelle manière de voir à cet égard. Mais les événements qui se succèdent chaque jour me prouvent que le système est toujours le même; c'est cette certitude que j'ai acquise qui

m'engage à prier V. E. de demander à S. M. l'empereur la permission de me donner une autorisation officielle de traiter avec S. M. le roi de Naples. L'empereur, qui a eu la bonté de m'entendre sur cet objet, m'a paru disposé à donner son agrément à cette demande. C'est votre obligeance, Monsieur le duc, qui m'autorise à vous prier de vous occuper un instant d'objets si peu importants vis-à-vis des grands intérêts qui vous sont confiés.

J'ai l'honneur, etc.

Le vice-grand électeur,

CHARLES MAURICE.

Le lendemain même, 23 avril, Champagny répond de Compiègne qu'il a rendu compte à l'empereur des désirs de Talleyrand et il lui demande de préciser « la nature de la cession et les conditions auxquelles elle pourroit avoir lieu. »

Cependant, les pourparlers n'ont pas de suite immédiate. La situation ne s'améliorant pas, Talleyrand revient à la charge vers la fin de l'année et, le 13 décembre 1810, il écrit à Champagny pour se plaindre des prétentions de la cour de Naples et des atteintes qu'elle porte à la propriété de la principauté. Il informe le ministre que le gouvernement napolitain a ordonné le séquestre des biens situés dans le royaume, appartenant aux corporations religieuses supprimées dans la principauté de Bénévent, et il ajoute :

Si ce séquestre est un acte de suzeraineté, je ne vois pas comment le roi des Deux-Siciles peut en exercer un de cette nature sur la principauté de Bénévent qui est érigée en fief immédiat de l'empire français.

Il fait remarquer que ce séquestre « enlève à la propriété tous les fonds qu'il frappe » et que, comme simple usufruitier, il n'a « aucune qualité pour reconnaître un droit quelconque contre la propriété foncière de l'objet dont la jouissance seulement lui est concédée, ni pour y acquiescer, puisque le consentement qu'il y donnerait serait nul et compromettrait sa responsabilité. » Il demande donc que l'affaire soit poursuivie par les voies diplomatiques entre le gouvernement impérial et Naples et il appelle en même temps l'attention du ministre sur la résistance que la cour de Naples oppose à la fixation des limites de la principauté, dans le dessein évident de « restreindre ces limites et d'envahir par conséquent d'autant cette partie du domaine de l'empereur. »

Champagny fait rédiger dans ses bureaux un rapport à l'empereur où sont exposés les griefs de Talleyrand. Le ministre lui-même résume l'objet de ce rapport dans cette note écrite en marge :

La cour de Naples fait séquestrer les biens des couvents supprimés

dans la principauté de Bénévent. Elle se refuse à la fixation des limites de la principauté. Ces mesures tendent à diminuer la valeur de ce fief qui appartient à l'empereur. Le prince de Bénévent demande que le ministre de France à Naples intervienne pour s'y opposer. Je prie Sa Majesté de me donner ses ordres à cet égard.

Le rapport revient au ministère avec cette annotation, revêtue du paraphe de Napoléon :

Le duc de Cadore prendra fait et cause et défendra tous les droits de la principauté de Bénévent. Paris, 9 janvier 1811.

Cette décision de l'empereur est communiquée le 10 janvier à Talleyrand par Champagny, qui l'informe en même temps qu'il va la faire connaître au chargé d'affaires de France à Naples.

A cette information, Talleyrand réplique aussitôt par une longue lettre où il expose avec plus de détails ses griefs contre la cour de Naples et où il insiste sur la convenance qu'il y aurait à céder la principauté de Bénévent au gouvernement napolitain contre des compensations consistant soit en constitution de rentes à Naples soit en concession de terres dans le royaume, où il y en a beaucoup de disponibles.

Il est à croire que S. M. le roi des Deux-Siciles, à raison de l'importance qu'il attache à la réunion de Bénévent à son domaine et pour se soustraire au désagrément d'avoir au milieu de son territoire un État indépendant, ferait des offres dont la valeur présenterait le dédommagement du sacrifice fait à sa convenance. D'ailleurs, l'acceptation de ces offres serait soumise à l'approbation de l'empereur.

Ces doléances sont immédiatement portées à la connaissance de Napoléon par un nouveau rapport dont Champagny résume lui-même en ces termes l'objet :

On rend compte à Sa Majesté de la demande du prince d'être autorisé à vendre ce fief au profit de l'empereur et des motifs qu'il allègue pour prouver la convenance et l'utilité de cette mesure.

Le rapport revient au ministère avec cette annotation :

Défendre tous les intérêts du prince de Bénévent qui sont les miens, prendre fait et cause pour lui, faire connaître que j'ai évoqué à moi tout ce qui est relatif aux intérêts de cette principauté, parler au ministre de Naples ici et donner à mon ministre à Naples des instructions telles que le roi restitue tout ce qui doit faire partie de la principauté de Bénévent.

Quant à la proposition du prince de Bénévent, je la refuse ; je ne veux pas vendre ce fief.

Paris, le 1er février 1811.

Paraphe de Napoléon[1].

Cette décision est communiquée au prince le 11 février.

Presque en même temps, le ministre des relations extérieures adresse des instructions au baron de Durand, qui venait d'être nommé ministre plénipotentiaire de France à Naples.

21 février 1811.

Monsieur, — La principauté de Bénévent dont jouit le prince vice-grand électeur lui a été conférée comme fief immédiat de l'Empire. Elle doit conserver tous les avantages qu'elle avait au moment de l'érection de ce grand fief. Mais comme elle est enclavée dans le royaume de Naples, elle continuerait d'être habituellement exposée à des empiètements de territoires et à d'autres actes qui diminueraient graduellement la valeur et l'étendue de ce grand fief s'il n'était pas efficacement protégé par le ministre de S. M. à Naples. L'intention de l'empereur est de défendre tous les droits de M. le prince de Bénévent. S. M. les regarde comme les siens; elle prend fait et cause pour lui; elle vous charge de faire connaître qu'elle a évoqué à elle tout ce qui est relatif aux intérêts de cette principauté et elle veut que le roi de Naples restitue tout ce qui doit en faire partie.

Outre la note que je joins à cette lettre et qui vous fera connaître les différentes prétentions que Naples a soulevées sur le domaine utile de Bénévent et les entraves mises à la propriété de ce pays, M. le gouverneur pourra vous adresser sur cet état de choses des détails plus circonstanciés. Il convient même que vous les attendiez afin d'être informé complètement de l'état actuel de ces discussions et afin de pouvoir faire porter vos démarches sur des bases plus positives.

En faisant en sorte que Naples respecte les droits et les propriétés de ce grand fief de l'Empire, cherchez aussi à obtenir qu'on ne se borne pas à cette justice rigoureuse et qu'on ait pour Bénévent des procédés de bon voisinage. L'isoler et interrompre ses communications avec le royaume, ce serait ôter à ce pays une grande partie de ses ressources et tous les avantages qu'il peut tirer du commerce.

Vous jugerez d'après ces considérations avec quelle réserve vous avez à vous expliquer sur les intérêts de la principauté.

L'intention de l'empereur est de ne pas vendre ce fief et il est nécessaire qu'il soit maintenu dans son intégrité.

Le baron de Durand accusait réception de ces instructions au ministre le 9 avril 1811. Il lui disait :

1. Correspondance générale. *Naples*, vol. 136.

Je n'ai pas encore vu le gouverneur de la principauté. Je l'attends à Naples incessamment et je serai personnellement heureux d'avoir à remplir, sur tout ce qui concerne les intérêts du prince vis-à-vis de la cour de Naples, les instructions pleines de bienveillance qui m'ont été transmises.

Cependant des changements s'étaient accomplis : Maret, duc de Bassano, avait succédé à Champagny comme ministre des relations extérieures; Murat était à Paris et le baron de Durand avait, sans perdre de temps, engagé quelques conversations avec le marquis de Gallo sur les affaires de Bénévent.

Le 24 avril 1811, il donnait en ces termes sa première impression sur ces affaires :

J'ai l'honneur d'adresser à V. E. une lettre pour M. le prince de Bénévent. Elle est de M. Beer, qui est venu faire une course à Naples et qui m'a entretenu avec détails des réclamations que S. A. S. est dans le cas de faire contre le gouvernement napolitain. Je me conformerai aux instructions qui m'ont été transmises en soutenant les droits du prince comme feudataire de la couronne impériale. Mais il faut s'attendre à des difficultés aussi longtemps que le roi conservera l'espoir d'obtenir la réunion de Bénévent et de Ponte-Corvo et on voudrait croire qu'il a emporté encore cette espérance à Paris.

C'est la dernière fois qu'il est fait mention de la principauté de Bénévent dans la correspondance diplomatique. A partir de ce moment, nous n'avons, pour connaître ce qui se rapporte à la principauté, que le volume où sont réunies les lettres de Beer et les pièces qu'il y avait annexées.

II.

La nomination de Beer comme gouverneur de Bénévent n'avait pas suivi immédiatement l'investiture princière de Talleyrand. La principauté avait tout d'abord été administrée par Dufresne de Saint-Léon, qui prenait le titre de procureur général de S. A. S., et, dans un « recueil d'arrêtés et de règlements servant à éclaircir la gestion des revenus souverains et domaniaux de la principauté de Bénévent, » annexé à une lettre du 30 juin 1812, nous trouvons quelques pièces, d'ailleurs sans importance, signées de lui. La première pièce signée de Beer est du 25 septembre 1806. Mais ces actes administratifs n'ont aucun intérêt, et ce n'est que pour les deux dernières années de l'administration française que la correspondance de Beer avec Talleyrand peut nous servir de guide. Les premières lettres du recueil

conservé aux archives des Affaires étrangères portent la date du 4 février 1812.

La correspondance antérieure avait cependant été conservée par Beer. Même, dans une lettre du 30 mai 1812, il laisse entendre que ses archives renfermaient des pièces très importantes. Il écrit à Talleyrand que l'ambassadeur de France est à Naples.

M. le baron de Durand a passé ici deux jours avec M. de Gabriac, son secrétaire de légation. S. E. est entrée avec moi dans des détails d'administration et j'ai cru ne pas devoir m'y refuser puisque j'ai observé que c'était pour être en état de rendre compte à V. A. S. que l'on me questionnait d'une manière aussi précise et aussi entendue.

Il aurait même donné plus de détails « sans la présence continuelle et un peu trop curieuse de M. de Gabriac, » et il ajoute qu'il aurait pu tout simplement tout faire connaître en remettant la clef de la secrétairerie, « dont j'aurais toutefois retiré ce qui concerne les affaires des premiers mois de 1810, dont un ordre exprès de V. A. peut seul me faire rendre compte et qu'ignore M. Fiorenza » (sous-secrétaire).

Au milieu des bouleversements qui se produisirent à l'époque où Talleyrand perdit la principauté de Bénévent et des circonstances dans lesquelles Beer dut quitter son poste, il ne semble guère que celui-ci ait eu le loisir et le moyen de déménager ses archives. Il paraît fort possible que ses papiers aient été transportés à Naples ou à Rome, et peut-être trouverait-on dans quelque dépôt d'archives italiennes des renseignements sur les graves affaires auxquelles il est fait ici allusion et que les documents en notre possession ne nous permettent pas de reconnaître.

Mais ce que la correspondance de Beer nous démontre, c'est qu'en 1812, six ans après la prise de possession de la principauté, l'administration n'était guère mieux établie qu'au premier jour et que, malgré les volontés exprimées par Napoléon à plusieurs reprises, le gouvernement napolitain n'avait renoncé ni à l'espérance de s'annexer Bénévent, ni à son système de tracasseries à l'égard du gouvernement local. Bien qu'entièrement indépendant du royaume de Naples, Bénévent, enclavé de toutes parts dans le royaume, ne pouvait échapper à l'influence napolitaine. Il subissait le contre-coup du désordre qui régnait dans le royaume comme celui des mesures qui y étaient parfois tentées pour mettre l'administration en harmonie avec l'administration française.

La première lettre de Beer contient des doléances au sujet des décrets que Murat venait de rendre pour établir à Naples le système

monétaire français. Par d'autres décrets de décembre 1811, le gouvernement napolitain avait fixé le tarif des monnaies en circulation et déprécié le cuivre d'un dixième dans son rapport avec l'argent. Comme on n'avait pas mis de monnaie nouvelle en circulation, il en résultait qu'il n'existait plus qu'une monnaie fictive. De plus, le décret qui avait abaissé d'un dixième la valeur du cuivre dans les paiements à faire aux caisses publiques en avait maintenu la valeur nominale pour les redevances stipulées en cuivre. « Le mouvement du commerce s'est presque arrêté, écrit Beer, et l'embarras a été extrême. Le royaume nous inondait de cuivre et de pièces d'argent impaires qui sont également réduites dans les nouveaux tarifs. » Il a dû publier un édit appliquant à la principauté les décrets napolitains.

Je promets une instruction, que je ne ferai point pour ne pas être responsable des inconvénients, mais qu'il fallait annoncer pour faire cesser l'alarme générale. Pour soustraire le bas peuple aux évaluations des bouchers, boulangers, etc., j'ordonne qu'ils ne pourront vendre en détail qu'à la valeur nominale, mais que la municipalité donnera l'assise (la mauvaise foi des marchands de vivres ne permet pas, dans toute l'Italie, qu'on laisse les prix s'établir par la seule concurrence) en considérant la perte sur le cuivre et les pièces d'argent impaires.

Beer ajoute que la mesure a réussi. « Le bas peuple, dit-il, s'est calmé à l'instant. Chacun a repris confiance. »

Au même moment une difficulté surgit entre Naples et Bénévent au sujet des tabacs. C'était une des principales cultures de Bénévent, et la régie de Naples ne pouvait se passer des tabacs de Bénévent.

« Ceux de Lecce et de Caserte, bons pour les râpés, ne brûlent même pas au four. Or, le tabac à fumer fait l'objet du principal débit. »

Les Bénéventins, vexés et maltraités à Montesarchio, n'y portaient plus leurs récoltes et les magasins étaient vides. Le directeur des contributions indirectes et des droits réservés du royaume, Audibert-Rose, prend prétexte de visiter l'arc de Trajan pour venir à Bénévent traiter cette affaire. Après quelques détours, il aborde la question en se plaignant que les Bénéventins fassent la contrebande, et il ajoute que l'on sera obligé de tirer un cordon autour de la principauté. Beer riposte par un éloge de la loyauté du gouvernement de Bénévent et il menace, si on le pousse à bout, d'interdire la culture du tabac. « Mes administrés, dit-il, m'aiment assez pour m'obéir, persuadés que je ne veux que leur avantage. »

Audibert-Rose, fidèle au système en vertu duquel le gouvernement napolitain cherche à s'immiscer dans l'administration de Bénévent,

propose de laisser établir par Naples la régie dans la principauté. Beer lui répond encore que, sauf « l'empereur et V. A., nul autre n'exercerait jamais la moindre juridiction à Bénévent. » Audibert offre ensuite que le gouvernement de Bénévent recueille tous les tabacs de la principauté pour les vendre à la régie de Naples aux prix fixés par celle-ci. Cette proposition est encore repoussée. « Enfin, que comptez-vous donc faire? » s'écrie Audibert. Et Beer répond :

Je pense que si vous éloignez du dépôt de Montesarchio le fripon que vous y avez placé, que vous ne maltraitiez plus les Bénéventins et que vous payiez bien nos tabacs, on vous en portera librement, avec empressement et qu'on perdra même l'idée d'un commerce clandestin. Autrement, je continuerai d'empêcher la contrebande, mais on cessera de cultiver le tabac.

Beer ajoute :

Quelques jours plus tard, on retira du dépôt de Montesarchio M. Burlet, français assez vil pour s'être solennellement dénationalisé en 1793. M. Audibert m'écrivit ensuite pour m'inviter, de la part du ministre, à me rendre à Naples. Je m'y refusai. M. de Mosbourg a si bien oublié le maître d'humanités Agar, du séminaire de Cahors, qu'il dédaignait de m'écrire lui-même et je ne crus pas qu'une invitation aussi cavalière méritât la moindre déférence.

Malgré la fermeté avec laquelle il avait repoussé les diverses combinaisons proposées par Audibert, Beer n'était pas sans inquiétude sur la fin de cette affaire :

Je ne voudrais pour rien au monde, écrit-il, que la culture du tabac se perdît. Cette denrée fait entrer plus de 24,000 ducats dans la principauté et forme un des objets principaux de notre solde de balance avec Naples.

Aussi, le 21 mars 1812, s'empresse-t-il d'informer Talleyrand qu'il a reçu de Naples, à ce sujet, une réponse telle qu'il la pouvait désirer et qu'il a pris la veille un édit pour annoncer les prix fixés pour les tabacs de 1810-11 et pour ceux de la cueillette de cette année. Les exportations ont aussitôt recommencé :

Je suis extrêmement heureux de cette circonstance sans laquelle on n'aurait presque pas planté de tabac cette année et nos villages seraient tombés dans une misère effrayante.

Mais d'autres difficultés fiscales surgissaient aussitôt à Naples, et Beer s'écrie douloureusement :

J'ai à peine fini l'affaire des tabacs qu'il faut reprendre celle des

patentes que doivent se procurer les marchands en détail qui veulent exercer leur industrie dans le royaume... Il faut encore me battre avec les vautours napolitains. Le P. Paolino, carme déchaussé de la mission des Indes, auteur du *Systema Brahmanicum* et d'autres savants ouvrages, dit dans la *Vie du cardinal Borgia : Obtinuit, anno M DCC LIX exeunte, praefecturam urbis et ducatus Beneventani, munus non tam gratiosum et illustre quam negotiosum et valde molestum.* Et c'était en 1759, quand Ferdinand IV était mineur et que Charles III, son père, s'agenouillait devant le pape !

A la date du 26 février 1812 se trouve la seule lettre de Talleyrand à Beer que contienne le recueil. Talleyrand y dit :

Je donne ordre qu'on me remette vos lettres sous les yeux pour répondre avec le développement que vous désirez aux différents objets qu'elles traitent. Il en est qui tiennent à la haute législation et qui exigeront un examen réfléchi des principes à adopter. Je m'en occuperai aussi promptement qu'il me sera possible.

Il recommande à Beer de prendre soin de sa santé et de ne point trop se laisser aller à son zèle :

Pensez, je vous prie, combien, sous tous les rapports, votre conservation m'intéresse et combien il importe au pays que vous le fassiez jouir du résultat de toutes vos peines. Il faut espérer que nous touchons enfin à cet heureux moment que vous avez si bien préparé. Je vous en renouvelle toujours et avec le même plaisir les témoignages de ma satisfaction.

En 1807, le gouvernement avait fait dresser un état de la population de la principauté. Nous y voyons que Bénévent était divisé en huit paroisses : Saint-Sauveur, Saint-Étienne, Sainte-Catherine, Saint-Marc, Sainte-Marie-de-Constantinople, Saint-Modeste, Saint-Donat, Sainte-Marie-de-la-Vérité, comprenant 12,936 habitants et 2,198 couples mariés. L'arrondissement de San-Angelo-a-Cupola comprenait 3,435 habitants et 585 couples mariés ; celui de San-Leucio 2,184 habitants et 321 couples mariés, soit en tout 18,555 habitants et 3,104 couples.

Transmettant, le 28 février 1812, cet état au duc de Bassano, ministre des relations extérieures, Talleyrand disait :

D'après le compte exact qui m'est rendu chaque année de l'état civil, j'ai lieu d'être assuré que les mesures que j'ai ordonnées pour le bien-être du pays qui m'est confié y favoriseront efficacement l'accroissement de la population. La vaccine, qu'il était difficile d'établir parmi des gens pleins de préjugés et d'ignorance, y fait tous les ans des progrès sen-

sibles et d'autant plus satisfaisants que la petite vérole y exerçait de grands ravages[1].

Ces espérances étaient justifiées en partie. D'après un compte-rendu fourni par Beer le 30 mai 1812, il y avait eu en 1811, dans la principauté, 729 naissances contre 595 décès. La population avait augmenté de 1,498 âmes par comparaison avec les chiffres de 1807, et il y avait eu dans l'année 700 vaccinations. Cependant, Beer constatait que la mortalité avait été grande à cause de la petite vérole : « Dans les villages, disait-il, le peuple ne se prête pas volontiers à faire vacciner les enfants. » Il ajoutait cette autre remarque :

Quoique la principauté ait le bonheur de moins souffrir que d'autres pays de la stagnation du commerce, elle en souffre néanmoins. Les vivres ont, depuis cinq ans, doublé de prix et les profits ont diminué malgré cette circonstance favorable aux cultivateurs parce que les riches restreignent leur dépense outre mesure. La diminution des naissances dans les villages peut être hardiment attribuée à celle de la culture du tabac.

Georges DE NOUVION.

(Sera continué.)

1. La seule pièce conservée aux Archives nationales relative aux affaires de Bénévent est un duplicata de cet état de population. Le duc de Bassano le transmet le 4 mars 1812 au ministre de l'Intérieur, auquel il écrit : « M. le prince de Bénévent m'annonce qu'il ne lui en est pas parvenu de plus récent ; mais il a lieu de croire, par le compte qui lui est rendu chaque année de l'état civil de la principauté, que, depuis cette époque, la population y a fait quelque progrès » (FIE 205).

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

TRAVAUX SUR L'ANTIQUITÉ ROMAINE[1].

I. Histoire politique[2], littéraire et religieuse. — M. Lamarre a fait une tentative hardie en écrivant sa longue et substantielle *Étude sur les peuples anciens de l'Italie et sur les cinq premiers siècles de Rome*[3]. Il a eu le courage de refaire l'histoire de la Rome royale et patricienne en un temps où toutes les curiosités se tournent vers les provinces impériales. Il a eu la franchise de se montrer conservateur à une époque où le scepticisme triomphe sans réserves[4] : je parle, bien entendu, de la manière d'envisager les traditions romaines. Sur l'un et l'autre point, M. L. n'a pas eu tort. Il est bon que les premiers temps du Latium ne soient plus négligés, ne fût-ce que pour faciliter la lecture de Tite-Live, accroître le prestige de l'héroïsme classique et fournir des éléments à la sociologie des cités antiques; et il est nécessaire, d'autre part, de reprendre à la loupe les théories de l'hypercritisme allemand, et de se demander, une fois encore, si tout est légende dans la vie de Coriolan, et si Cassius, Manlius et Mælius ne sont que les trois jumeaux d'une trilogie fantaisiste. Reste à savoir

1. Dans le *Congrès bibliographique international*, tenu à Paris du 13 au 16 avril 1898, M. Goyau (dont nous regrettons de ne plus citer le nom ici) a publié un *Rapport*, fort bien présenté, *sur les progrès des études d'histoire et d'épigraphie romaines depuis* 1878 (Paris, 5, rue Saint-Simon, 1899, extrait).

2. Nous recevons un bon petit manuel d'*Histoire romaine*, par MM. Blanchet et Toutain. Paris, Belin, 1899, in-18 de 388 p.

3. Et le titre ajoute (ce qu'il ne faut pas oublier pour comprendre le caractère du volume) : *pour servir d'introduction à l'histoire de la littérature romaine*. Paris, Delagrave, 1899, in-8° de IV-326 p. M. Cl. Lamarre est l'auteur de *la Milice romaine* (1863, thèse de doctorat, qui a eu une deuxième édition).

4. Seignobos, *Revue critique* du 4 juillet 1898, p. 6 : « Nous ne possédons sur l'histoire romaine jusqu'aux guerres puniques qu'une tradition peu sûre; l'histoire de la constitution n'est pas mieux connue que le reste; elle n'est pas moins légendaire ni pas moins falsifiée. » Et M. Seignobos n'a pas eu tort de dire qu'à condamner l'histoire romaine il ne faut pas exclure la constitution de cette condamnation.

si M. L. a bien fait ce qu'il y avait à faire. On peut en douter après la lecture de son livre. Il renferme beaucoup trop de récits traditionnels[1], et il ne semble pas qu'il y ait, en matière de narration historique, un très grand écart entre ce livre et celui de Rollin (sans que nous voulions trop décrier celui-ci, meilleur que sa réputation). Si M. L. emprunte d'assez nombreux détails aux découvertes archéologiques, il s'abstient le plus souvent de juger et d'analyser les textes. Il a beaucoup lu, et il a eu le mérite d'avoir dépouillé les in-quarto de l'ancienne Académie des Inscriptions, où il y a d'excellentes choses mises au secret depuis Niebuhr et M. Mommsen. Mais, cependant, le moderne n'est pas plus méprisable que l'ancien, et, puisque le livre de M. L. est une œuvre de réaction contre l'école de Niebuhr, il aurait dû suivre et combattre pas à pas, ne fût-ce qu'en note, le plus sage de ses représentants, Schwegler. La bibliographie du volume est un peu hasardeuse : quand on a le traité de M. Mommsen, on ne cite plus celui de Becker[2]. Bien des assertions sont discutables[3]. La correction des épreuves est fâcheuse, et j'autorise M. L. à renvoyer le reproche à l'imprimeur[4]. Avec tout cela, le livre se lit sans déplaisir, pour peu qu'on ait le respect de Numa et d'Ancus Martius; et, puisque c'est une introduction à cette *Histoire de la littérature romaine* que nous promet M. L., il aidera à comprendre et à aimer Tite-Live : je ne crois pas qu'il serve à le critiquer.

La République romaine a, cette année, une assez bonne librairie. L'ouvrage de M. Mispoulet nous reporte, comme le précédent, aux temps de Rome libre; mais *la Vie parlementaire à Rome sous la République*[5] vaut beaucoup mieux que l'ouvrage de M. Lamarre. Le travail est bon et intéressant. Il est bon, parce que l'auteur a lu les textes, les a compris, et n'affirme rien que d'après eux[6]. Il est intéressant, parce qu'il traite de cette époque de Catilina, de Clodius et

1. Par exemple, p. 192, à propos de la mort de Servius Tullius : « Ce sont là de ces faits monstrueux dont le temps ne saurait altérer complètement le souvenir, etc. »

2. Cf. p. 185; autres bibliographies incomplètes, p. 57 ; p. 152, n. 2, etc.

3. Par exemple, p. 1, que ce serait peut-être sous Cicéron que le nom d'Italie aurait été appliqué à toute la péninsule : *contra*, Polybe, II, XIV, 6.

4. Qui aurait dû faire les frais de caractères anciens à propos de l'alphabet étrusque (p. 111). Les éditeurs modernes qui osent de telles économies ne respectent ni les auteurs ni les traditions de leur art.

5. En sous-titre : *Essai de reconstitution des séances historiques du Sénat romain*, fait partie de la *Bibliothèque de l'histoire du droit et des institutions*. Paris, Fontemoing, 1899, in-8° de IV-418 p., 16 grav. — Est annoncée *la Vie parlementaire sous l'Empire romain*, du même auteur.

6. Çà et là, quelques hypothèses risquées; p. 61 : « Caton dut injurier César » lors de l'affaire de 695. Qu'en savons-nous ?

de César[1] où le peuple romain a dépensé le plus de folle énergie, et parce qu'il est écrit en un style sobre et ferme. — Je me permets cependant de reprocher à l'auteur son désir de moderniser les choses anciennes[2] : le titre même du volume accuse cette disposition, qui a pour conséquence des anachronismes d'expression et d'impression ; en entendant le mot de *vie parlementaire*, nous pensons que le Sénat était un parlement, c'est-à-dire un corps représentatif, et l'on sait qu'il était tout autre chose. J'aurais préféré que M. M. se pénétrât davantage de la vie du passé et songeât moins à celle du présent : il aurait alors rappelé plus souvent ce qu'était le Sénat par définition et par origine, conseil permanent des magistrats de la cité; il nous aurait mieux expliqué le mécanisme de la consultation sénatoriale (cf. p. 77); il aurait insisté davantage sur le cadre religieux d'une séance de la haute curie (cf. p. 388). Le temps n'est pas encore venu de renoncer aux idées de *la Cité antique*. — D'autre part, puisque M. M. se place volontiers en regard de nos mœurs contemporaines, pourquoi n'a-t-il pas parlé plus longuement de l'organisation des partis à Rome, et, surtout, de l'influence que la populace et ses factions exerçaient sur le Sénat lui-même? Il y avait, dans ces temps tumultueux du VIIe siècle de Rome, action constante de la rue qui manifeste sur la curie qui délibère, des sections sur l'assemblée, comme on aurait dit il y a cent dix ans. Cela, je l'entrevois, je ne le vois pas en pleine lumière. — Ces reproches ne peuvent que faire ressortir l'importance et l'agrément de ce livre aux historiens et aux amateurs de l'antiquité[3]. Les érudits y trouveront des discussions bien conduites sur la topographie et l'archéologie romaines[4], et ils y reconnaitront la marque propre de l'érudit qui a écrit d'excellentes pages sur les *clarissimi* et les chevaliers romains[5].

1. L'ouvrage se compose, dans sa partie essentielle, d'une étude sur le *Fonctionnement du parlement romain* (réunion, délibérations, procès-verbaux, etc., des séances du Sénat) et d'une *Reconstitution des séances historiques* (1° conjuration de Catilina; 2° luttes entre Cicéron et Clodius, affaires d'Égypte et de Milon; 3° conflit entre le Sénat et César, et la séance des Ides de Mars).

2. Même dans le style. Par exemple, l'expression « mettre sur le tapis, » à propos du Sénat.

3. Bibliographie : p. 105, l'article de M. Boissier sur l'autel de la Victoire a été réimprimé dans *la Fin du Paganisme;* p. 317, celui de Fustel de Coulanges, sur la question de droit entre le Sénat et César, l'a été dans les *Questions historiques*.

4. Puisqu'il est question de statues dans le livre de M. M., citons ici l'article de M. S. Reinach sur *le Buste de Cicéron à Apsley House* (*Revue archéologique*, janv. 1899). — Une étude de M. G. Boissier sur le *Brutus* de M. Martha a paru dans le *Journal des Savants* d'août 1899.

5. Je pense au manuel des *Institutions politiques des Romains*, de M. Mis-

L'histoire politique et administrative des empereurs romains[1] nous fournit quelques intéressantes monographies : M. Lécrivain a parlé très ingénieusement des sources de cette Histoire Auguste[2], que l'on essaye de réhabiliter chez nous (et à bon droit)[3], alors qu'on persiste à l'attaquer en Allemagne[4]. — M. Blanchet s'est efforcé de prouver, en s'aidant surtout des trésors de monnaies trouvés en Gaule, « que la circulation de la monnaie d'or n'a jamais été interrompue sous les empereurs romains[5]. » — Mais c'est l'histoire religieuse qui, comme à l'ordinaire en France, attire le plus les amis de l'Empire romain[6].

poulet, 1882-83, I, p. 340 et suiv., et à ses *Études d'institutions romaines*, 1887. — L'histoire du Sénat romain doit faire citer ici trois thèses de droit : Vallée, *Étude historique sur le droit criminel de Rome à l'époque royale* (Caen, 1897); Louvet, *les Juridictions criminelles à Rome sous la République* (Paris, Rousseau, 1898, in-8° de 226 p., assez consciencieux); Renard, *Contribution à l'histoire de l'autorité législative du Sénat romain* (Nancy, 1898). — Colin, *Inscriptions de Delphes, sénatus-consulte de l'an* 112 *av. J.-C.*, dans le *Bulletin de correspondance hellénique* de janvier 1899.

1. Sur le portrait de César, cf. ici, p. 112, n. 6. — Dans les *Mélanges de Cabrières*, 1899, G. Boissier, *le Jugement de Tacite sur les Juifs*. — Sur les constructions de Caligula, trop souvent blâmé, cf. Haussoullier, dans la *Revue de philologie*, avril 1899. — Ceux qui voudront mieux apprécier l'administration judiciaire, vraiment originale, de l'empereur Claude, devront recourir à la brochure de M. Cuq, citée plus loin (p. 93, n. 3). — Dans la *Revue de philologie*, octobre 1899, Haguenin, *Perse a-t-il attaqué Néron ?* — *Revue archéologique*, mars 1899, Reinach, *Deux bustes du prétendu Vitellius*. — Babelon, *Sur deux médaillons disparus de Domitien et de Justinien*, dans la *Revue numismatique* de 1899. — Harmand, *Valerius Flaccus et les Barbares*, dans la *Revue de philologie* de janv. 1899. — Sur la date du voyage d'Hadrien à Lambèse, cf. plus bas, p. 112, n. 2. — Reinach, *Une tirade inédite de Juvénal* (fort curieux), *Revue archéologique*, mai 1899.

2. Il s'agit d'Acholius, dans la *Revue des études anciennes*, n° 2, 1899.

3. Cf. *Revue historique*, mars 1897, p. 310.

4. Perdrizet, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, nov. 1898 : *Fragment delphique de l'édit de Dioclétien*. — Sur les images de l'empereur Julien, cf. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1899, p. 209.

5. *Recherches sur la circulation*, etc., extrait de la *Revue belge de numismatique*, 1899. — Maurice, *l'Atelier monétaire de Rome pendant la période constantinienne* (306-337), *Revue numismatique* de 1899. — M. Diehl a inauguré à la Sorbonne, le 7 déc. 1899, son cours d'histoire byzantine; la *leçon d'ouverture* a paru dans la *Revue archéologique* (tirage à part, Leroux, 20 p.). Sur les études byzantines en France, un article très nourri de M. D. avait paru dans la *Revue encyclopédique* (11 mars 1899). Enfin, du même M. D., lire une piquante étude sur *Justinien* dans la *Grande Revue* du 1er janvier 1900.

6. Voy. dans la *Revue de l'histoire des religions*, mars 1899, le *Bulletin archéologique de la religion romaine* de M. Audollent, et dans le *Congrès bibliographique*, cité plus haut (p. 87, n. 1), le rapport de M. Allard sur *les Études sur les antiquités chrétiennes depuis dix ans*.

On lira avec un plaisir délicat *l'Essai sur le culte et les mystères de Mithra*[1], de M. Gasquet; ce n'est pas, à coup sûr, un ouvrage d'érudition comparable au grand recueil de M. Cumont; c'est une étude de vulgarisation, mais très fine, très pénétrante et très juste, sur le caractère, les succès, la décadence et la fin de la religion qui fut un instant la rivale heureuse du christianisme. Renan a dit, dans une phrase demeurée célèbre[2] : « Si le christianisme eût été arrêté dans sa course par quelque maladie mortelle, le monde eût été mithriaste. » M. G. nous montre bien pourquoi il ne le devint pas. Aux nobles aspirations des hommes, le mithriacisme offrait plus de pureté que de charité. Il s'accommoda trop bien du voisinage anthropomorphique des divinités de l'Olympe, et cela lui nuisit en dernière analyse, car la jalousie est, pour un dieu, une cause de succès. Enfin et surtout, il s'adressa trop volontiers à l'élite intellectuelle ou aux castes militaires[3], et dédaigna ces petites gens qui allaient porter sur leurs robustes épaules le triomphe du christianisme[4].

L'avènement de la religion du Christ ramène le nom de M. Lavertujon, dont la vigoureuse vieillesse ne laisse apercevoir aucune lassitude dans l'ardeur au travail, aucune faiblesse dans l'originalité de la pensée; on trouvera dans ses *Petits Essais de religion et d'histoire*[5] un profit non banal : bien des assertions sont hardies, toutes sont sérieuses et font réfléchir, plusieurs sont nées durables; et elles témoignent d'un amour et d'une connaissance du IVe siècle que peuvent envier les plus expérimentés des érudits de profession[6].

II. Institutions, droit et archéologie[7]. — Les institutions romaines

1. Paris, Colin, 1899, in-18 de 146 p.

2. *Marc-Aurèle*, p. 579.

3. « J'avoue même avoir quelques doutes, » écrit M. G., « sur le degré de popularité de Mithra... Le mithriacisme nous paraît surtout une religion de lettrés et de soldats. »

4. Dans la *Revue archéologique*, sept. 1899, de M. Cumont, remarques justes et travail suggestif sur *l'Art dans les monuments mithriaques*. Le mithriacisme « a enraciné le symbolisme dans les mœurs de l'Occident. »

5. En particulier sur *l'Ascétisme, le dossier de Priscillien, l'importance de Martin*. Ces essais forment deux fasc. in-8° extraits de la *Revue occidentale*, de nov. 1898 à sept. 1899. Ils font partie du t. II de la *Chronique de Sulpice Sévère* (Paris, Hachette, 1899, in-4° de CLXXXIV-732 p.) que nous ne recevons qu'en corrigeant ces épreuves; cf. *Revue historique*, mars 1898, p. 341. — Dans les *Mélanges de Cabrières*, 1899, Douais, *les Origines de l'épiscopat*, en réponse à M. Réville (cf. *Revue historique*, mars 1896, p. 340).

6. Sur la *Peregrinatio S. Sylviae*, cf. Couture, dans la *Revue de Gascogne* de 1899.

7. Le dernier fasc. (XXVIIe) du *Dictionnaire des Antiquités* va de *Jurisdictio* à la fin de la lettre K.

nous mettent d'abord en présence de deux gros volumes, de valeur très inégale.

Nous avions mentionné l'an dernier la thèse de M. Halgan, qui est un *Essai sur l'administration des provinces sénatoriales*[1] *sous l'Empire romain*[2]. L'envoi récent de ce volume nous fait un devoir d'en parler plus longuement. Le titre en est des plus trompeurs : à propos de l'administration, l'auteur parle aussi de l'état économique; à propos des provinces sénatoriales, il y est question des sénats municipaux, du curateur des villes, du cens, des assemblées et de bien d'autres choses qu'on trouve dans toutes les provinces; enfin, à propos de l'Empire, les allusions à la République abondent, et même au début de son histoire. Du sujet proprement dit, les caractères spéciaux de la province sénatoriale, peu de chose et rien de nouveau. M. H. est un travailleur, il a beaucoup lu, et la bibliographie, si riche qu'elle soit, paraît souvent sincère[3]. Et, avec cela, il n'est pas encore arrivé à distinguer nettement ce qui est un texte et ce qui est une opinion : peu m'importe que M. Herzog ait classé les Voconces parmi les cités fédérées, si je ne vois pas une ligne antique à l'appui de cette assertion. Comment se fait-il qu'aucun des maîtres de M. H. ne l'ait averti qu'il faisait fausse route et qu'il valait mieux, au lieu de dépenser son temps, son énergie et ses ressources à écrire 350 pages de choses fort connues, borner ses efforts à élucider en quelques pages un problème de droit ou d'histoire, et à acquérir, dans cette tentative, le goût de la sobriété et le sens de la méthode critique[4]?

C'est un bon travail, en revanche, que celui de M. Beaudouin, le dernier, par malheur, que nous aura donné cet excellent maître, très probe, très intelligent, très laborieux[5]. En dépit du titre (*les Grands*

1. Voy. aussi, sur le Sénat, les mémoires cités p. 90.

2. Paris, Fontemoing, 1898, in-8° de VIII-366 p. Cf. *Revue historique*, mars 1899, p. 322.

3. Et, cependant, cherchant cet excellent critérium de bibliographie d'institutions romaines qu'est la citation des livres de Zumpt, je me suis vite aperçu que M. H. les cite à tort, et sous un faux titre et avec de faux chiffres. Les a-t-il vus?

4. Une bonne étude de M. Cuq sur *les Vice-préfets du prétoire* (qu'il distingue, très justement, des vicaires) a paru dans la *Nouvelle Revue historique de droit*, 1899 (tirage à part de 8 p.). — Le même érudit a réuni et commenté, avec sa compétence habituelle, *Trois nouveaux documents sur les « cognitiones caesarianae, »* dans la même revue, 1899 (tirage à part de 14 p.); ce sont : l'édit de Claude (cf. même revue, XXII, p. 689) sur la procédure criminelle; le fragment Wilcken du procès-verbal d'une audience criminelle tenue par le même Claude; l'épitaphe du *procurator sacrar. cognit.* Thallus.

5. Il est mort le 6 août 1899. Voy. la *Revue historique* de nov. 1899, p. 435.

Domaines dans l'Empire romain d'après des travaux récents[1]), c'est autre chose que le résumé des travaux, si curieux et si originaux, provoqués par l'histoire des grands domaines[2] et par l'inscription, déjà fort triturée, d'Henchir-Mettich[3] : M. B. ne se borne pas à exposer les opinions d'autrui, il sait choisir entre elles, et il défend celle qu'il croit bonne. C'est ainsi qu'il soutient, avec Schulten et contre His, que les plus grands domaines (les *saltus*) étaient indépendants de la cité, qu'ils formaient une sorte de communauté exempte et distraite du régime municipal[4] : ce qui, le jour où la preuve définitive sera donnée, constituera un fait de tout premier ordre dans l'histoire de la propriété romaine. En outre, certaines analyses faites par M. B. (par exemple des questions emphytéotiques) ont une telle ampleur et une telle abondance de remarques personnelles qu'elles prennent l'importance de chapitres originaux. Bien des choses dans ce livre ne sont, il est vrai, que des redites de travaux connus (par exemple sur l'aménagement du domaine); mais, tel qu'il est, il rendra de longs services, en faisant bien comprendre l'intérêt et la difficulté des problèmes d'histoire et de droit qui se posent autour des grandes propriétés romaines. — Que de questions encore insolubles que soulève l'inscription d'Henchir-Mettich ! Les belles découvertes épigraphiques sollicitent souvent notre curiosité sans la satisfaire. Le texte tunisien paraît nous révéler une classe nouvelle de colons, sans doute des indigènes adhérant au sol du domaine, continuant à l'exploiter moyennant redevance ; mais comme il serait à désirer que la preuve fût irréfutablement faite que ces colons sont vraiment des indi-

1. Paris, Larose, 1899, in-8° de VIII-358 p. Extrait de la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, 1897 et 1898. Cf. notre *Revue historique*, mars 1899, p. 323.

2. Surtout ceux de Schulten et de His (1896). La thèse de droit de Wiart, *le Régime des terres du fisc* (1894), est moins intéressante. Sur le travail de M. Dramard, cf. *Revue historique*, mars 1896, p. 339.

3. Cf. (pour la France seulement) *Revue historique*, mars 1898, p. 355; mars 1899, p. 323, et, en outre, Lescœur, *Bulletin critique*, 1898, p. 121; Gsell, *Mélanges de Rome*, 1898, p. 106 (et 1899, p. 49), tous deux à propos du mémoire de M. Cuq. — En dernier lieu, M. Toutain, le premier éditeur et commentateur de l'inscription, vient d'extraire de la *Nouvelle Revue historique de droit*, 1899, de *Nouvelles observations sur l'inscription d'Henchir-Mettich* (Paris, Larose, 1899, in-8° de 74 p.); le texte en a été revu par lui sur place, le commentaire en a été repris sur tous les points en litige. — Seulement, M. T. a eu tort de chercher à restreindre, dans son dernier travail, la portée juridique du document; M. Cuq lui a tout récemment répondu à ce sujet (*Sur une nouvelle méthode d'interprétation des documents juridiques*, dans la *Nouvelle Revue historique*, nov. 1899, tir. à part de 32 p.).

4. Beaudouin, p. 7 et suiv.; Toutain, *Nouvelles observations*, p. 11 et suiv.

gènes[1] ! M. Cuq a supposé, avec une force et une habileté rares, que ces colons, en défrichant les terres incultes attenant au domaine (*subseciva*), acquièrent sur ces terres une véritable propriété de fait (*usus proprius*) ; cela est vraisemblable et capital, et cependant je ne puis affirmer que la chose soit prouvée[2]. Sur la formation du pouvoir judiciaire des grands propriétaires, il y a encore bien des choses à trouver et à dire. Quelques-unes des affirmations qui roulent autour de l'inscription d'Henchir-Mettich demeureront de brillantes hypothèses, tant qu'on ne saura pas, et c'est l'essentiel, si elle concerne un bien particulier ou un domaine impérial[3]. Je voudrais que M. Lécrivain nous donnât son avis là-dessus. M. Cuq a supposé que la terre dont il s'agit fut tour à tour privée et princière, et, comme toutes les hypothèses qui concilient, celle-là a fait merveille ; M. B. a raison de croire qu'elle ne vaut pas mieux qu'une autre[4].

Le principal défaut que je signalerai chez M. B., encore qu'il soit ici beaucoup moindre que dans d'autres publications juridiques, c'est de ne s'être point toujours suffisamment préoccupé des dates et de la chronologie[5] ; aussi bien a-t-il trop subi en cela l'influence des mémoires qu'il analysait. Il est impossible de mettre sur la même perspective des textes du IIIe et du Ve siècle, et, si on les explique l'un par l'autre, toutes réserves sont nécessaires. On nous répondra qu'à ce compte l'histoire ne fait qu'accumuler les doutes, car elle ne fournit qu'un nombre fort limité de documents de même âge. Mais l'historien est tenu, non pas à savoir, mais à chercher, et le doute est pour lui un devoir plus impérieux que l'hypothèse. Or, les hypothèses abondent dans les livres résumés par M. B. et dans ce livre lui-même[6].

Les autres grandes publications que nous avons à signaler sur le droit romain se rapportent également, comme celle de M. Beaudouin,

1. Cf. *Revue historique*, mars 1898, p. 355 ; Beaudouin, p. 88 et suiv., p. 135 et suiv.; Toutain, *Nouvelles observations*, p. 13 et suiv.

2. Cuq, p. 9 et suiv.; Beaudouin, p. 138 et suiv., 346 : « Sur ce point, » dit M. B., « M. Cuq a cause gagnée sur toute la ligne. » M. Toutain leur répond (*Nouvelles observations*, p. 25 et suiv.). M. Cuq s'est bien défendu (*Sur une nouvelle méthode*, p. 11).

3. Beaudouin, p. 111 et suiv., 334 et suiv.; Toutain, *Nouvelles observations*, p. 9 et suiv., 17 et suiv.

4. Voy. ce qu'en dit maintenant M. Cuq (*Sur une nouvelle méthode*, p. 19).

5. Le livre de M. Courbaud, dont nous allons parler, montre très bien, au contraire, de quelle manière un archéologue ou un juriste doivent grouper dans l'histoire leurs textes et leurs monuments.

6. L'apogée de ces constructions hypothétiques élevées sur le texte d'Henchir-Mettich est dans le travail, tout récent, de M. Seeck (cf. Toutain, *Nouvelles observations*, p. 74).

à ces questions de propriété et d'organisation sociale que nous aimons à étudier dans le passé parce qu'elles nous préoccupent dans le présent.

La thèse de M. Herzen, sur l'*Origine de l'hypothèque romaine*[1], dépasse la moyenne des publications de ce genre : pas de hors-d'œuvre, point de verbiage dans les comparaisons, un style ferme, la préoccupation constante de définir les termes, le désir de grouper les textes par époques, un goût très sûr du droit romain. Le livre mérite de demeurer à l'étude, et les conclusions d'en être examinées de près[2].

Le livre de M. Platon, sur *la Démocratie et le régime fiscal à Athènes, à Rome et de nos jours*[3], a paru d'abord en articles dans *le Devenir social*, qui n'est pas une revue de pure érudition; il a pour but de montrer comment « l'économie capitaliste » a « étouffé » à Athènes, dans l'Empire romain du IVe siècle et plus tard, la démocratie municipale et la liberté humaine; l'auteur a le très vif désir de prouver, par l'histoire du passé, que l'avenir de la société française réside dans la puissance du régime syndical, étendu à la fois « au travail des mains » et « au travail de la terre; » c'est la thèse, énergique et savante, d'un socialisme corporatif, et, à ce titre, il semblerait que ce livre relevât d'autres revues que de la nôtre. Nous aurions eu grand tort, cependant, de ne pas signaler ici les 140 pages consacrées au droit fiscal et aux groupements sociaux du IVe siècle. M. P. n'y fait pas un seul instant œuvre de déclamation superficielle[4], ses opinions sont hardies, elles ne sont pas prises à la légère, il a lu les textes et a su les interpréter, je ne vois pas trace d'une érudition de fantaisie, de ce trompe-l'œil bibliographique trop fréquent aujour-

1. Paris, Rousseau, 1899, 1 vol. in-8° de 216 p. La thèse a été présentée en 1898, mais le présent volume renferme une addition (sur la date des actions hypothécaires), déjà parue dans la *Nouv. Revue historique*, 1898 et 1899. — L'inscription d'Henchir-Mettich a été également utilisée dans ce volume.

2. P. 212 : Rome a emprunté à la Grèce l'hypothèque proprement dite, mais en l'assimilant à l'hypothèque (romaine) du bailleur, de manière à en tirer l'action hypothécaire servienne, purement romaine, *ex aliena materia species nova*. — Voy. une thèse (Toulouse, 1898) de Larrouy sur l'*Origine du privilège du bailleur de l'action servienne;* un article (*Nouv. Revue historique*, sept. 1899) de Chausse sur *les Singularités de la vente romaine.*

3. Paris, Giard, 1899, in-8° de XX-348 p. P. 72-208 : *Organisation politique et sociale au Bas-Empire.*

4. Mais que M. P. évite, de grâce, de farcir son français de mots allemands ou latins. Ses discussions sont déjà fort arides, qu'il ne les complique pas en disant *Feldmesser* pour « arpenteurs, » par exemple, et qu'il rejette en note les textes et les chiffres les moins utiles. Et, puisqu'il connaît si bien Fustel de Coulanges, qu'il s'inspire davantage de sa façon de composer et d'écrire.

d'hui; il va aux bons auteurs, il s'est servi, avec discernement, de Godefroy, de Kuhn et même de ce Rodbertus qu'on a si vite oublié en France; si ce qu'il dit des *possessores* est discutable, il y a, sur le caractère fiscal des curiales, des raisonnements excellents. Il faut remercier *le Devenir social* d'avoir ouvert ses feuilles à un travail qui a rebuté peut-être ses lecteurs habituels, mais qui doit inspirer respect à tous les érudits, quelles que soient leurs tendances politiques[1].

M. Levasseur a publié à part, sous le titre de *l'Organisation des métiers dans l'Empire romain*[2], un important fragment de la nouvelle édition qu'il prépare de sa belle *Histoire de l'industrie et des classes ouvrières en France;* il y examine successivement les progrès de la confrérie professionnelle après les Antonins, les collèges libres, les collèges chargés d'un service public, les ateliers de l'État; il insiste, à propos, sur les corporations gallo-romaines, et il conclut, avec raison, que la théorie des empereurs, en matière de métier, ne différait pas en principe de celle de Louis XIV : « Toute profession contribue au soutien de la monarchie; nous devons être le père commun. »

Avant d'en finir avec les institutions romaines[3], je veux remercier M. Goyau de l'heureuse parole qu'il a prononcée, en disant[4] : « L'étude des papyrus sera l'épigraphie du xxe siècle. » Cela est fort vrai. Aussi doit-on se féliciter des communications, si courtes qu'elles soient[5], que suggèrent dans nos sociétés et nos revues les trois grands recueils de papyrus, anglais et allemands, et souhaiter ardemment que la France ne laisse pas à ses voisins tout l'honneur d'une tâche plus complète. — Nous aurons à parler, après plus ample informé, de ce *Corpus nummorum* dans lequel la France a été solennellement invitée à faire sa part[6].

1. Encore un travail (de M. Thibault) sur *les Impôts directs sous le Bas-Empire*, dans la *Revue générale du droit*, 1899, juill. et suiv.

2. Paris, Giard, 1899, in-8° de 56 p. Extrait de la *Revue internationale de sociologie*.

3. Tout le monde connaît déjà le fragment d'une interprétation scholastique de Gaius, conservé dans un palimpseste d'Autun, publié par M. Chatelain (*Revue de philologie*, avril 1899), commenté par M. Mommsen (*Journal des Savants*, juillet 1899) et M. Dareste (*Ibid.*, déc.).

4. Dans la notice citée, p. 87, n. 1.

5. Cf. Cuq, ici, p. 93, n. 3; Cagnat, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1898, p. 337; Mortet, *Recherches sur l'emploi des termes* βιβλιοθήκη, βιβλιοφύλαξ *dans l'Égypte romaine*, extrait de la *Revue des bibliothèques*, avril-mai 1899. — Je n'ai pas lu la thèse de Larocque (Toulouse, 1898) sur *le Don du fiancé à Rome et dans les provinces romaines jusqu'à Justinien*.

6. *Académie des Inscriptions, c. r.*, séance du 7 juillet 1899, p. 431, communi-

Ceux qui suivent ce *Bulletin historique* savent quelle vigoureuse enquête la science conduit depuis dix ans sur les influences égyptiennes à Rome et dans l'empire romain[1] : tour à tour, on a montré la littérature, l'art et l'administration ptolémaïques « faisant le pont[2] » entre Rome et la Grèce, pour emprunter à nouveau la triviale et pittoresque expression de M. Mommsen. Le livre de M. Courbaud, sur *le Bas-relief romain à représentations historiques*[3], apporte à cette enquête les recherches les plus approfondies qu'elle ait provoquées depuis le mémoire retentissant de Schreiber sur les sculptures alexandrines[4]. — Cet ouvrage est plein de faits, de fines remarques, de très judicieux rapprochements; il est écrit avec verve et facilité, non sans une certaine prolixité, que l'âge atténuera sans doute. La première partie en est consacrée à l'histoire attentive et minutieuse du bas-relief historique romain, et M. C. y passe en revue ses premières œuvres (la cuirasse de la statue d'Auguste, l'autel de la Paix[5]), y étudie son plein épanouissement dans la colonne Trajane, et s'y arrête à l'affirmation de sa décadence dans la colonne de Marc-Aurèle; on peut regretter, sans trop en vouloir à l'auteur, qu'il n'ait point poussé au delà, l'époque des Sévères devant lui offrir des phénomènes de transformations singulières. — De ce genre d'art, il recherche les origines dans la seconde partie de son volume. Plus que tous les autres maîtres, les Alexandrins ont fourni des modèles aux Romains : « C'est par eux que s'est introduit le style pictural dans les compositions historiques de l'Empire romain; » mais, à la différence de M. Salomon Reinach[6], M. C. admet une autre influence,

cation de M. Mommsen, et voy. sur ce *Corpus* les très judicieuses remarques de M. Babelon, *Journal des Savants*, juillet 1899. — Dieudonné, *Monnaies romaines et byzantines récemment acquises par le Cabinet des médailles*, dans la *Revue numismatique* de 1899, fasc. 2. — M. Rostovtsew a achevé (*Revue numismatique* de 1899) l'excellent travail que nous avons déjà cité (*Revue historique*, mars 1899, p. 325), et a publié, en collaboration avec M. Prou (*Revue numismatique* de 1899, fasc. 2 et suiv.), un *Catalogue des plombs antiques de la Bibliothèque nationale*, qui est de même valeur.

1. *Revue historique*, mars 1892, p. 335; mars 1894, p. 325; mars 1895, p. 337, 347 (surtout), etc.

2. *Revue historique*, mars 1895, p. 338.

3. *Étude archéologique, historique et littéraire*, ouvrage contenant 19 gravures. Paris, Fontemoing, 1899, in-8° de XIV-402 p. Fascicule LXXXI de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*. — Voy., sur ce travail, Perrot, dans le *Journal des Savants* de 1899.

4. *Die Brunnenreliefs aus Palazzo Grimani*. Leipzig, 1888.

5. Je me demande si, sur le camée de Vienne (p. 106 et 110), les soldats ne *relèvent* pas (au lieu d'élever) un trophée, ce qui changerait la nature de l'allusion historique.

6. Cf. *Revue historique*, mars 1895, p. 347.

du reste également hellénique, celle de l'école de Pergame; il la retrouve en particulier dans l'arc d'Orange[1] et le mausolée de Saint-Remy, et c'est de Pergame, selon lui, que les monuments romains ont reçu « le sens de la vérité historique et le réalisme des scènes militaires. » — Il ne nie pas, du reste, que la part de l'Égypte ne soit la plus forte, et, comme il est un littérateur, et de bonne race, il nous rappelle longuement, mais avec infiniment de propos, ce que les lettres latines doivent à celles d'Alexandrie. — Cette prééminence artistique de la grande ville égyptienne, la publication de l'admirable trésor de Bosco-Reale, contemporaine du livre de M. C., vient de la sanctionner une fois de plus[2] : dans ces ciselures d'argent, c'est l'Égypte tout entière qui revit, avec ses symboles, ses plantes favorites[3], son fleuve aimé, la noble souplesse de ses décors, l'aimable amertume de ses proverbes et de sa morale[4].

Mais quelle originalité M. C. laisse-t-il donc à Rome dans la sculpture historique? C'est, dit-il, d'avoir mêlé Pergame et Alexandrie, c'est d'avoir adapté la technique des uns et le style des autres à la figuration des scènes de sa propre histoire, c'est d'avoir utilisé les traditions helléniques à la glorification de son passé et de ses empereurs. Son bas-relief est original par le but, sinon par les moyens. De la même manière, Ennius et Virgile pliaient le vers alexandrin et les légendes homériques à représenter le renom de Rome et les espérances d'Auguste. Et, disant cela, M. C., croyons-nous, donne la note juste et la conclusion vraie[5].

Je reprocherai à M. C. de n'avoir pas assez nettement distingué les

1. P. 332 : Je fais, jusqu'à nouvel ordre, des réserves sur la théorie (au reste nullement particulière à M. C.) qui voit, dans le *Sacrovir* de l'arc d'Orange, le personnage historique. De même, p. 56, je ne suis pas convaincu que les arcs de triomphe soient l'œuvre de légionnaires.

2. Publié par M. Héron de Villefosse, *Fondation Piot*, t. V, fascicules 1 et 2, 1899. Sur la manière dont les choses ont pu se passer à Bosco-Reale au moment de l'éruption, et dont s'explique par suite la disposition des objets, voy. l'ingénieux récit de M. Cagnat dans les *Lectures pour tous* de 1899, octobre.

3. On a pu prouver que la flore sculptée sur le trésor de Bosco-Reale était égyptienne.

4. P. 361, le trésor de Bernay (cf. *Corpus*, XIII, p. 504) n'est pas celui d'un « amateur. »

5. M. Toutain juge un peu autrement cette conclusion du livre de M. Courbaud, *Revue internationale de l'enseignement*, 15 nov. 1899, p. 475 : « La seule originalité de l'art romain, » dit-il, « c'est d'être de l'art hellénistique en décadence. » Au contraire, M. G. Perrot dit (*Journal des Savants*, 1899, p. 764) : « C'est, dans une large mesure, un art original, qui se distingue de tout l'art antérieur, de l'art purement hellénique. » M. Courbaud, qui a provoqué deux jugements si opposés, a raison de se tenir entre l'un et l'autre.

monuments de Rome[1] et ceux de la province, et d'avoir passé avec trop de désinvolture sur les bas-reliefs de genre de la sculpture funéraire. Ces bas-reliefs étaient beaucoup plus répandus qu'il ne le croit[2], et ils méritent une étude spéciale. Il est vrai que M. C. me répondra qu'il n'avait pas à la faire dans son volume. Sans doute, mais, comme toutes les formes de sculpture se tiennent ou se déterminent, un meilleur jugement sur l'art funéraire eût fortifié la connaissance du bas-relief historique, que le livre de M. C. nous donne, d'ailleurs, sûre et complète[3].

D'heureuses communications à la *Société des Antiquaires de France* ont rappelé l'intérêt qu'il y a à examiner d'un peu plus près les types des pierres gravées[4].

III. Provinces romaines[5]. — Gaule. — Avant de passer en revue les différentes provinces, il faut signaler, comme étude d'ensemble sur la domination de l'Empire, l'*Introduction* de M. Mohl *à la Chronologie du latin vulgaire*[6]. Quoique ce soit surtout un travail de philologie, il sera du devoir de tout historien de le consulter et d'en méditer les conclusions. Il y a longtemps que la langue latine n'avait provoqué un travail d'une vigueur, d'une dialectique, d'une initiative semblables : à chaque page, je trouve une remarque qui surprend d'abord, fait réfléchir ensuite, et convainc souvent. C'est une mine inépuisable de suggestions et de notes sur la manière dont la langue latine s'est répandue, et, par là même, dont les provinces ont été colonisées ou romanisées. La pensée maîtresse de l'auteur est résumée dans ces lignes : « Le latin provincial d'Italie est la source presque exclusive de toutes les manifestations linguistiques

1. Il aurait pu retrouver dans nos musées gallo-romains un très grand nombre de bas-reliefs, vestiges d'arcs de triomphe antérieurs aux Sévères.

2. P. 20. Nous avons une preuve de leur vogue dans le *Satyricon* de Pétrone, LXXI. Cf. *Revue historique*, mars 1893, p. 311.

3. Comme l'an dernier, signalons, de MM. Héron de Villefosse et Thédenat, II. *Musée du Louvre, département des antiquités grecques et romaines, acquisitions de l'année* 1898 (broch. de 18 p., 1899, extrait du *Bulletin des Antiquaires de France*, 1898, p. 415).

4. Blanchet, *Bulletin*, 1899, p. 241, type de l'*annona;* ce doit être un type semblable que celui publié dans les *Mémoires*, 1897, p. 137.

5. M. Toutain a fait paraître une *Étude sur les capitoles provinciaux de l'Empire romain* (29 p., *École des hautes études, sciences religieuses*). Elle est complète pour l'Afrique. Le travail n'est pas poussé pour la Gaule. La conclusion, que l'érection d'un capitole municipal n'est ni un droit ni un privilège, mais une fantaisie de loyalisme romain, me paraît fort vraisemblable. Cf. *Revue historique*, mars 1899, p. 327 et 337.

6. Paris, Bouillon, 1899, in-8° de xii-340 p. (*Bibliothèque de l'École des hautes études*, CXXII° fasc.).

attribuables au latin vulgaire de l'Empire romain; c'est là, c'est dans la prononciation sabine, « volsque, hernique, etc., qu'il faut chercher la cause première des langues romanes... Avant d'être portée par les légions au delà des frontières italiennes, la langue latine a été parlée, modifiée, altérée de mille façons par les populations italiques... » Et c'est cette langue ainsi transformée que « les milices italiotes et les colonies » formées d'Italiens ont transplantée en variétés « polydialectales » dans le monde entier[1]. — Nous avons soutenu, depuis douze ans, et avec une ténacité que nos maîtres ont parfois blâmée, l'importance de l'élément italiote, « vieil italien, » dans la romanisation de certaines régions de l'Empire, comme de la Gaule. Il nous est singulièrement agréable de voir M. Mohl, par des routes fort différentes, arriver à des conclusions semblables[2].

Nous ne parlerons plus ici d'Allmer que pour rappeler sa mémoire et proposer son exemple. Il est mort à Lyon, le 27 novembre 1899[3], dans cette petite chambre du quai Claude-Bernard, où il vivait seul, au milieu de ses livres, en face de la vieille colline de Fourvières où il avait si souvent jadis promené ses pensées de travailleur acharné et mélancolique. Agé de quatre-vingt-cinq ans, il a cherché et écrit jusqu'à sa dernière heure; et si les derniers numéros de sa *Revue épigraphique* révélaient, par la présence d'un nouveau nom à côté du sien[4], la pensée d'une succession à laisser et d'un départ à prévoir, nul n'avait trouvé en lisant ces pages la trace d'une incertitude dans la science ou d'une mollesse dans la volonté[5]. Nos lecteurs connaissent depuis trop

1. L'idée première de la théorie de M. M. est dans un travail de Sittl, *Die lokalen Verschiedenheiten der lateinischen Sprache* (1882), au reste désavoué par son auteur lui-même.

2. Voy. la comparaison entre les formes linguistiques des inscriptions de Bordeaux et les formes archaïques des régions italiennes, *Inscriptions de Bordeaux*, t. II, p. 476, 478, 479. Sur les apports coloniaux en Gaule narbonnaise, cf. *Journal des Savants*, 1889, p. 120. Peut-être pourrait-on, en se plaçant à ce point de vue « italiote, » revoir de près le texte de l'inscription de Rome (*Revue celtique*, t. XIX, p. 176). Sur « le compromis italo-celtique, » dans les inscriptions de la Narbonnaise, cf. *Revue historique*, mars 1898, p. 347, et ici, plus loin, p. 103; dans l'archéologie de la Celtique, cf. *ibid.*, mars 1899, p. 324.

3. Né à Paris le 8 juillet 1815. Voy. Héron de Villefosse, dans le *Journal des Débats* du 30 nov. 1899; Espérandieu, dans la *Revue épigraphique*, n° 96 (le premier numéro paru après la mort d'Allmer).

4. Celui de M. Espérandieu, depuis le n° 90 (juillet à novembre 1898).

5. Voy., n° 94, juill.-sept. 1899 (le dernier numéro qu'il ait vu paraître), la suite de ses études sur *les Dieux de la Gaule celtique*.

longtemps Allmer[1] pour qu'on ait à leur rappeler autrement que par le titre ses grands ouvrages : *Inscriptions antiques de Vienne* (1875-1876), *Gestes du dieu Auguste* (1889), *Trion* (1887-1888), *Musée de Lyon, inscriptions antiques* (1888-1893)[2], et cette *Revue épigraphique du Midi de la France* (depuis 1878), qui a absorbé ses dernières énergies. Ce que je tiens surtout à leur dire, c'est qu'Allmer a été, au même titre que Léon Renier, le fondateur de notre discipline d'épigraphistes français. Encore Léon Renier travailla-t-il surtout en Algérie et à Paris; Allmer n'a cessé, tant que les forces l'ont soutenu, de voyager en France : souvent à pied, ne reculant devant aucune fatigue, n'étant rebuté par aucune singularité d'accueil[3]. Les monuments, il les voyait, les lisait, les dessinait. Sa bibliographie était quelquefois imparfaite; ceux qui connaissaient la modicité de ses ressources l'excusaient avec tristesse. Mais l'autopsie du texte était d'ordinaire impeccable. Surtout, il nous faut dire hautement, nous qui étions les jeunes par rapport à Allmer, ce que nous lui devons tous. Dès qu'un recueil local se préparait, il communiquait ses fiches, livrait ses lectures, aidait et corrigeait : qu'on regarde les livres ou mémoires de Bazin, Bladé, Charvet, Espérandieu, F. Germer-Durand, Jullian, Lebègue, Leblanc, Michel, Revon, Rochetin, Sacaze, Vallentin. Quelques-uns parmi ses obligés n'ont pas dit, avec l'expression juste, ce qu'ils ont reçu de lui, c'est-à-dire infiniment. Plus d'un recueil, cité aujourd'hui, croulerait par la base, si on lui enlevait ce qui vient d'Allmer. Si on veut savoir ce qu'il a fourni au *Corpus* allemand (t. XII et XIII), qu'on lise les lignes, aussi matériellement vraies que profondément sen-

1. Voy. *Revue historique*, mars 1892, p. 336; mars 1893, p. 321; mars 1894, p. 335 (surtout); mars 1895, p. 349; mars 1899, p. 329, etc.

2. Ces deux derniers en collaboration avec M. Dissard; la partie épigraphique et historique est d'Allmer, la partie numismatique et archéologique est de M. Dissard. Le *Musée de Lyon* a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des Inscriptions. — Rappelons encore la part prépondérante prise par Allmer dans le recueil des inscriptions de l'*Histoire de Languedoc*.

3. Son grand voyage dans le Midi est de 1879, il avait alors soixante-cinq ans : « J'étais au mois de mai à Nîmes, » m'écrivait-il, « au mois de juin à Narbonne, au mois d'août à Toulouse, en août et en septembre dans les Pyrénées. C'est de Nérac que je suis allé à Bordeaux; de Bordeaux je suis allé à Périgueux. Ainsi, j'ai passé tout le temps depuis la fin d'avril jusqu'au commencement de novembre à copier les inscriptions des villes et des pays que je visitais... Je n'ai jamais eu la curiosité de compter combien j'en ai copié dans ce laps de temps; mais ce doit être au moins 2,500... Pardonnez-moi ce bavardage; mais j'ai plaisir à me rappeler cette longue tournée laborieusement remplie. »

ties, qui lui sont consacrées par M. Hirschfeld, un sincère celui-là et un reconnaissant. Pour nous, ses élèves et ses amis, si tard qu'il soit mort, Allmer est mort trop tôt. Il a pu croire, lui, qu'il mourait à son heure. En janvier 1899, M. Hirschfeld faisait paraître ce volume des inscriptions de la Celtique où il a donné au vieux maître lyonnais la dernière sanction de son renom scientifique. Obstiné dans ses idées, Allmer n'avait cependant pas l'orgueil de sa vie : mais il a dû se dire, en lisant cet hommage venu d'au delà de la frontière, qu'il avait pu finir son œuvre et qu'elle était bonne.

Comme Allmer, M. Salomon Reinach aura été, par l'exquise patience de son érudition précise et complète, un des bienfaiteurs de nos antiquités nationales. Il vient de nous donner une troisième édition de ce petit *Catalogue du musée de Saint-Germain*[1], qui est vraiment un chef-d'œuvre de discernement et d'exactitude; mais pourquoi, quand il s'agit d'un livre de M. Reinach, les éditeurs ont-ils la petitesse de reculer devant la dépense d'une réimpression et d'une refonte, et se bornent-ils à ajouter des feuilles complémentaires à un clichage mesquinement économique? Avec les changements considérables apportés dans l'installation de certaines salles, le visiteur est obligé de se livrer à un fastidieux travail de recherches à travers les pages de ce catalogue. — A côté de ce répertoire, utile surtout aux érudits de profession, M. R. nous offre maintenant un *Guide illustré*[2] destiné aux gens du monde et aux visiteurs de passage, à ceux du moins qui ont le goût de s'instruire. Ce petit volume renferme, sous forme de récit historique ou de leçon quasiment orale, une promenade à travers les salles du musée; le style est alerte, l'information est sûre, les matières sont intelligemment disposées et les images bien faites. C'est un charme que de se promener dans le vieux palais national le livre de M. R. à la main.

L'histoire des premiers temps de la Gaule[3] nous permet d'associer, une fois de plus, les noms de M. d'Arbois de Jubainville et de M. Salomon Reinach; celui-là nous apporte cette étude si originale sur la civilisation celtique comparée à la civilisation hellénique, dont la *Revue historique* a déjà dit tout le bien qu'il fallait[4]; celui-ci

1. *Musée de Saint-Germain-en-Laye, Antiquités nationales, catalogue.* Prix : 1 fr. 50. Paris, Motteroz, in-18 de 258 p. La première édit. avait 224 p.

2. *Guide illustré du musée national de Saint-Germain.* Prix : 1 fr. Paris, Motteroz [1899], in-18 de 110 p., avec 87 figures dans le texte.

3. Reçu de MM. Piette et de Laporterie, *Fouilles à Brassempouy en* 1897 (extrait de *l'Anthropologie*, t. IX).

4. *La Civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique*, t. VI du *Cours*

nous montre, dans une brochure pleine de faits et de textes, la place prépondérante que le corail a tenue dans l'art décoratif des anciens Gaulois[1]. — Bien qu'il ne concerne que les *Fouilles du Mont Beuvray,* le livre de M. Bulliot est une contribution de premier ordre à la connaissance de la Gaule celtique[2]. Le doyen de l'archéologie nationale (on peut lui donner ce nom, puisqu'Allmer n'est plus là) y a réuni les résultats de trente ans de campagnes archéologiques[3]. Encore cet ouvrage ne nous donne qu'une idée imparfaite de l'activité, toujours vivante, du président de la Société éduenne. Il faut le voir lui-même, dans cet admirable musée autunois de l'hôtel Rollin, en montrant avec passion les richesses, y présidant une séance de cette société où il a mis l'unité de sa vie. Vraiment, l'existence de M. Bulliot, comme celle d'Allmer, sont l'honneur de la science et de la province françaises[4].

de littérature celtique. Paris, Fontemoing, 1899, in-8° de XVI-418 p. Cf. *Revue historique*, juillet 1899, p. 435.

1. « Il faut distinguer désormais, dans l'histoire de l'industrie gauloise, une *époque du corail.* » *Le Corail dans l'industrie celtique* (extrait en 32 p. de la *Revue celtique,* t. XX, 1899). — A ces plus lointaines époques de la Gaule se rattache la question du commerce de l'étain, soulevée à nouveau par la correction que le même Reinach a reproposée au texte de Pline (IX, 197, *Midas Phryx* au lieu de *Midacritus*, allusion à la thalassocratie phrygienne, dans *l'Anthropologie* de juillet 1899).

2. *Fouilles du Mont-Beuvray, ancienne Bibracte, de* 1867 *à* 1895. Autun, Dejussieu, 1899, 2 vol. in-8° de LVI-515-252 p., et album in-4° de 61 pl., exécuté par Félix et Noël Thiollier. — Le texte avait déjà paru dans les *Mémoires de la Société éduenne.* Planches et gravures sont en presque totalité inédites. A remarquer le plan, si détaillé et si utile, de toutes les fouilles du Mont-Beuvray.

3. Le nom de M. Déchelette, parent et élève de M. Bulliot, dont il continue l'œuvre et les fouilles, sera inséparable de celui du savant autunois; voy. de lui, *Inventaire général des monnaies antiques recueillies au Mont Beuvray de* 1867 *à* 1898 (1899, extrait de la *Revue numismatique*).

4. On fera de nombreuses réserves à propos du mémoire de M. Vacher de Lapouge sur *la Langue de la Gaule avant les Gaulois* (*Bulletin historique du Comité,* 1898). (Les inscriptions celtiques du midi de la Gaule seraient gravées en un dialecte « namausique, » trace d'une population antérieure aux Ligures et aux Celtes et de même race que les populations italiennes : cf. du même auteur, *le Berceau des Ombro-Latins*, dans le *Félibrige latin*, 1895, t. VI, p. 85 et suiv. Dans ce même recueil, M. de L. a « traduit provisoirement » l'inscription de Rome : je n'ai pas vu cette traduction.) — A côté de ces hardiesses conjecturales, voy. les déductions scientifiquement ingénieuses d'Ant. Thomas, *Sur quelques noms de lieux français d'origine gauloise,* dans la *Revue celtique* de janv. et oct. 1899. — En ce qui touche la religion celtique, je reviendrai ailleurs sur les très suggestives remarques de M. S. Reinach (*Revue archéologique*, sept. 1899), *Zagreus, le Serpent cornu,* « jalon sur la route qui va de Thrace en Gaule. » Du même

Les antiquités et la topographie de la Gaule romaine[1] ont provoqué quelques esquisses d'ensemble de M. Blanchet, qui ne peuvent être que provisoires[2]. Mais il a eu le courage d'entreprendre ce *Corpus* des trouvailles monétaires de la Gaule[3], que nous avons si souvent demandé depuis dix ans[4].

La bibliographie des provinces gallo-romaines doit commencer par le pays d'Arles. — Il est impossible d'être sévère à l'endroit de M. Gilles et de sa statistique archéologique du pays d'Arles[5] ; tel il était il y a trente ans, tel il est demeuré dans les années de l'extrême vieillesse, et si l'âge n'a pas atténué ses qualités, la critique n'a pas corrigé ses défauts. Il y a, dans ce livre, comme dans tous ceux qu'il a publiés, une extraordinaire fantaisie de vision archéologique (et même aussi, cette fois, épigraphique[6]), une incurable inexpérience dans la traduction et la critique des textes[7], mais aussi la

auteur, *Nouvel inventaire des monuments d'Épona* (cf. *Revue historique*, mars 1896, p. 357), à propos d'une Épona du musée de Sofia (*Revue archéologique*, juillet 1899). — Le livre de M. Bertrand a été étudié avec soin par Dottin, *la Religion des Gaulois*, dans la *Revue de l'histoire des religions*, sept. 1898.

1. La *Bibliographie des œuvres d'Edmond Le Blant* dressée par M. Prou (extrait du *Bulletin des Antiquaires de France* de 1899, 47 p. in-8°) est un modèle. Elle est précédée dans le même *Bulletin* (p. 59 et suiv.) d'une excellente *Notice* sur Le Blant par M. Amédée Hauvette (avec portrait).

2. *Les Ateliers de céramique dans la Gaule romaine* (extrait du *Bulletin archéologique* de 1898, 19 p. in-8°); *De l'importance de certains noms de lieux pour la recherche des antiquités* (extrait du *Bulletin monumental* de 1898, 27 p. in-8°). Ces deux travaux sont un peu désordonnés.

3. *Les Trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*. Paris, Leroux, in-8° : ne nous est pas encore parvenu. — Trouvaille à Aiguillon, s'arrêtant toujours à l'année « climatérique » 275 (Tholin, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1899, p. 254). Dans les *Mémoires de la Société nationale d'Angers*, t. I, année 1898, paru en 1899, p. 43 et suiv., du Brossay, *Note sur les trésors de la deuxième moitié du IIIe siècle trouvés dans l'ouest de la France* (bien superficiel).

4. *Revue historique*, mars 1893, p. 322; mars 1894, p. 338, n. 7; mars 1899, p. 333, n. 2.

5. Le titre suffit à donner l'idée du livre : *le Pays d'Arles en ses trois tribus saliennes, les Avatiques, les Désuviates et les Anatiles, contenant, depuis les siècles les plus reculés, l'histoire celtique, phénicienne, grecque, romaine et l'introduction du christianisme*. Paris, Fontemoing; Marseille, Flammarion, s. d., in-8° de 554 p. — Cf. *Revue historique*, mars 1899, p. 349.

6. P. 22 : « Les pierres gravées d'Orgon sont les hiéroglyphes les plus complets et les plus remarquables que nous connaissions. » P. 23 : « L'arc de triomphe d'Orange porte une page d'écriture hiératique, gravée sur un guidon. » C'est là un indice de ce *morbus epigraphicus* dont nous connaissons d'autres exemples.

7. C'est ainsi (p. 440) que l'inscription, contemporaine d'Auguste, du pont de Saint-Chamas est regardée par lui comme du temps de Constantin.

connaissance parfaite des moindres replis du pays d'Arles, le flair des endroits antiques et la chance de très heureuses découvertes; il sera beaucoup pardonné à l'infatigable chercheur qui a trouvé les deux statues accroupies de Velaux[1].

La contre-partie du livre de M. Gilles nous est fournie par la[2] *Gallia christiana novissima* de l'abbé ALBANÈS : ici, c'est le document admirablement copié, sûrement critiqué, c'est la patience, la prudence et la logique. Nous avons déjà, il y a quatre ans, signalé les premiers fascicules de cet ouvrage[3]; depuis, Albanès est mort[4], laissant M. Ul. Chevalier légataire universel de ses papiers scientifiques. Je ne sais si l'entreprise de notre maître sera jamais terminée; mais, grâce à l'initiative de sa sœur, à l'activité de son ami, à l'intervention généreuse de Mgr Robert, évêque de Marseille, un fascicule vient de paraître[5], renfermant tous les documents relatifs à l'histoire de ce diocèse[6]. La plupart, bien entendu, sont postérieurs à l'époque romaine; mais ceux du moyen âge offrent un très grand nombre de détails topographiques dont la science de l'antiquité tirera profit. Tous ont été revus et annotés, avec un soin extrême, par M. Chevalier[7]. L'impression du volume est parfaite : une fois de plus, Mgr Robert aura bien mérité de l'historiographie provençale[8].

M. ESPÉRANDIEU vient de publier les *Inscriptions antiques du*

1. A citer : *Académie des Inscriptions, c. r.*, 1899, p. 353, l'inscription des *Navicularii marini Arelatenses*, qui mérite une étude spéciale.

2. Il faut maintenant dire « la » (*Bulletin historique du Comité*, 5 avril 1897, p. 115-116).

3. *Revue historique*, mars 1896, p. 358. Le volume d'*Aix* se tient maintenant dans son entier, grâce à la préface et à la table ajoutées par M. Chevalier (Montbéliard, 1899, gr. in-4° de XVI p., 792-616 col.).

4. Le 3 mars 1897. Ceux qui veulent connaître la bibliographie d'Albanès et la masse énorme de documents qu'il avait réunis recourront à la p. 4 de la couverture du présent volume ou à la *bio-bibliographie* pieusement dressée par M. Ul. Chevalier, Romans, 18 mars 1897, in-8° de 20 p.

5. *Gallia christiana novissima*, par feu le chanoine J.-H. Albanès, complétée, annotée et publiée, sous les auspices de Mgr Robert, par le chanoine Ul. Chevalier, *Marseille, évêques, prévôts, statuts*, avec 44 sceaux et 8 fac-similés. Valence, de Chaléon, 1899, gr. in-4° de XII p., 956 col.

6. 1750 documents transcrits ou analysés.

7. Je dois signaler aux épigraphistes, p. VII, la très précieuse note de M. Ch. sur la fameuse inscription chrétienne du Château-Borély (*Corpus*, XII, 489).

8. Je reçois de M. Clerc un prospectus intitulé : « Pour paraître en 1900 : *Massalia, Histoire de Marseille dans l'antiquité;* » vifs souhaits de prompte apparition. — En attendant ce livre, M. Maurin a fait paraître une courte étude de vulgarisation, faite *de visu*, mais un peu trop rapide, sur *Marseille* (*Académie de Nîmes, Mémoires* de 1898, p. 453 et suiv.).

musée Calvet d'Avignon[1]. Ce recueil est disposé avec intelligence et fait avec assez de soin; il explique bien les inscriptions au public qui visite le musée, et il rendra des services à tout le monde, à cause des dessins exacts dont il est accompagné, car la quasi totalité des inscriptions sont connues. On ne peut cependant dissimuler qu'il aurait eu besoin d'assez nombreuses retouches de détail, soit dans la partie bibliographique[2], soit dans les commentaires historiques[3], soit dans l'interprétation même des textes[4]. Et puis, n'a-t-on pas le droit de regretter que l'on continue à dépecer le *Corpus* des inscriptions, au lieu de constituer celui des monuments? M. E. publie pour la vingtième fois la base du prêtre Novanus[5], alors que tout à côté de cette pierre, dans le musée Calvet même, il y a un fort curieux bas-relief voconce d'insignes sacerdotaux qui demeure à peu près inconnu. Il est vrai qu'il est si commode maintenant, dans la Gaule narbonnaise, de publier des catalogues d'inscriptions; mais, pour Dieu! défions-nous des travaux commodes[6]!

En attendant la publication grandiose que méritent ses fouilles, M. Joulin a donné, à l'Institut[7] et à notre chère *Société des Antiquaires*

1. *Mémoires de l'Académie de Vaucluse; musée Calvet, inscriptions antiques.* Avignon, Seguin, 1900, in-8° de 266 p., nombr. grav.

2. On sait très bien, maintenant, d'où vient l'inscription de Germanicus; *Revue historique*, mars 1896, p. 348, n. 7. L'inscription n° 155 n'a jamais été à Saint-Victor.

3. Carpentras (p. 45) fut « établie de droit latin par César, comme il ressort d'un texte de Pline; » rien de pareil chez Pline. — P. 97 : « Cette inscription, à cause du gentilice *Aelius*, est postérieure à Antonin. » M. E. oublie qu'il y a eu d'autres *Aelii* avant Antonin, et que si celui-ci a pris ce nom c'est parce qu'il a été adopté par P. Aelius Hadrianus.

4. P. 202 : *Prasino sis propitius*, traduit par « sois clément pour Prasinus! » Il s'agit d'un gladiateur : *prasinus* est le nom d'une couleur de cirque. — En revanche, p. 212, M. E. décompose, je crois à tort, le nom du potier, *Salvetu(s)*, en *salve, tu*.

5. Ce n'est pas une épitaphe, quoi qu'en dise M. E. (p. 35); la bibliographie n'est pas bien disposée, l'historique n'a pas non plus la précision désirable. Il y a trop de ces accrocs dans le travail de M. E. — La stèle coll. Nani, p. 170, vient d'être déchiffrée, commentée et attribuée à Démosthène et à l'année 339 par M. Théod. Reinach (*Académie des Inscriptions*, 26 janv. 1900).

6. Il y a beaucoup de renseignements gallo-romains dans l'*Histoire d'Aix-les-Bains*, par le comte de Loche (t. I, 1899, dans le t. VII, 4e série, des *Mémoires de l'Académie de Savoie*). — Nous avons reçu : Le Roux et Marteaux, *les Sépultures burgondes dans la Haute-Savoie, musée de la ville d'Annecy* (extrait de la *Revue savoisienne* de 1898, 1899, gr. in-8° de 72 p., bon). — Nous n'avons pas reçu le travail de M. Rey, *le Royaume de Cottius et la province des Alpes Cottiennes d'Auguste à Dioclétien* (1898, Grenoble, in-8°, extrait de l'*Académie delphinale* de 1897).

7. *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1899, p. 596 et suiv.

de France[1], un aperçu très net des ruines de Martres-Tolosanes, ruines énormes (30 kil. carrés), fécondes en objets d'art, et encore mystérieuses, dont, jusqu'ici, on ne connaît nul équivalent dans la Gaule romaine[2].

M. Salomon Reinach avait vu dans les bas-reliefs de Mavilly (Côte-d'Or, chez les Éduens) la figuration des douze grands dieux de Rome; M. Bulliot y trouve plutôt les images d'un panthéon populaire et rural de la Gaule celtique[3]; son mémoire est écrit avec une clarté et une sobriété rares. — En Normandie, MM. Quesné et de Vesly nous donnent, à propos de leurs fouilles de Criquebeuf[4], une

1. *Bulletin* de 1899, p. 231 et suiv.

2. Ne serait-ce pas, dit M. Joulin, la demeure du procurateur chargé d'administrer les domaines impériaux de la Narbonnaise? La série des bustes s'arrête à Gallien. Pas d'inscription. — Pour bien comprendre le théâtre d'Orange, il faut lire l'étude de Gaston Boissier sur la disposition des théâtres romains à propos des pièces de Plaute, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mars 1899. — Du regretté Rochetin, une étude complète sur *le Camp de César* [l'*oppidum*] *de Laudun* et autres *oppida* des Arécomiques (*Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1899, p. 15 et suiv.). — Cazalis de Fondouce, *Inscriptions romaines de Lunel-Viel*, dans les *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, n. s., t. I, 1899. — Près Béziers, inscription (celtique?) en caractères grecs (Noguier et Héron de Villefosse, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1899, p. 274).

3. *Observations critiques sur les bas-reliefs de Mavilly* (extrait du t. XXVII, n. s., des *Mémoires de la Société éduenne*, in-8° de 16 p., avec 8 fac-similés excellents et fort utiles). Sur l'article de M. Reinach, cf. *Revue historique*, mars 1899, p. 324. La principale figure en litige est, dit M. R., « une Vesta romaine se voilant les yeux, » et, dit M. B., « un homme portant la main à ses yeux malades. » Je dois avouer que l'étude du monument (moulage d'Autun) m'a fait penser plutôt à un homme. Maintenant, on a de telles surprises avec les sculpteurs gallo-romains! — Du même Bulliot, *Notice sur des moules de monnaies antiques trouvées à Autun* (*Mémoires de la Société éduenne*, n. s., t. XXV, 1897, p. 45 et suiv.). — Fouilles de Vertault (Daguin, dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1899, p. 290 et suiv.). — Inscription *Matrabus* en Bourgogne (Morillot et Thédenat, *Bulletin des Antiquaires*, 1898, p. 316 et suiv.). — Poncet, *Numismatique lyonnaise : note sur un grand bronze gallo-romain au revers de navire* (*Revue numismatique*, 1899, fasc. 2). — Une jambe de taureau en bronze, près de Bourg (Buche, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1899, p. 221 : rapprochements heureux avec la trouvaille de Coligny). Nous avons reçu, du même M. Buche, *le Poype de Villars-les-Dombes et ses fouilles* (1899, extrait de la *Société d'émulation de l'Ain*, 32 p. in-8°; p. 18 : quelques débris gallo-romains). Dans le même pays, Philipon publie une *Note sur les limites de la cité des Ambarres au temps de l'Empire romain* (*Revue celtique* de juillet 1899). — M. Salomon Reinach étudie un *Héraklès* de Feurs (*Revue archéologique*, juillet 1899).

4. *Bulletin archéologique du Comité*, 1898, p. 304 et suiv. — Dans *l'Anthropologie* de mars 1899, Aveneau de La Grancière, *le Bronze dans le centre de*

très importante statistique des *fana* de l'Eure et de la Seine-Inférieure. Notons leur conclusion et rapprochons-la de celle de M. Bulliot sur les temples éduens : « Les monnaies recueillies peuvent fixer la destruction » des sanctuaires à 392 au plus tard. L'archéologie nous fait assister ainsi aux triomphes matériels du christianisme. — Mais ce que la Lyonnaise a provoqué, cette année, de plus considérable, c'est le catalogue très précis et très minutieux que M. Le Clert a donné des bronzes du musée de Troyes[1]. — Les efforts paraissent avoir été plus dispersés dans la Belgique, j'entends la province romaine ; il y a là quelques beaux recueils d'ensemble à entreprendre[2].

L'Aquitaine nous offre un copieux mémoire de M. Mortet sur les piles et sur leur rôle possible de constructions de bornage[3]. — M. Dangibeaud a publié un nouveau recueil des inscriptions céra-

l'Armorique. — Bousrez, *la Poterie gallo-romaine en Touraine* (*Bulletin archéologique du Comité*, 1898, p. 29 et suiv.)

1. *Musée de Troyes : Bronzes; Catalogue descriptif et raisonné*, in-8° de LIII-273 p., 73 pl., dans le t. LXII, année 1898, des *Mémoires de la Société académique de l'Aube.* — Près de Montereau, un Mercure de bronze curieux par sa barbarie même (Prou, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1899, p. 201 et suiv.). — Dans la *Revue archéologique* de juill. 1899, Poulaine, *les Tombeaux en pierre des vallées de la Cure et du Cousin ;* le même dans la même revue, sept., *le Camp de Chora à Saint-Moré* (*Yonne*). — Vercoutre, *Petits monuments gallo-romains inédits* chez les Séquanes et les Lingons (*Revue archéologique* de janv. 1899). — Et enfin, il ne faut pas oublier, en Lyonnaise, les discussions provoquées par la gourde parisienne du musée Carnavalet (*Académie des Inscriptions*, *c. r.*, 1899, Bréal, Thédenat, G. Paris).

2. En voici deux qui s'amorcent; celui des inscriptions : Seymour de Ricci, *Répertoire épigraphique des départements de l'Aisne et de l'Oise* (*Revue archéologique*, juillet 1899); celui des monnaies : Vauvillé, *Inventaire des monnaies gauloises trouvées dans les départements de l'Aisne et de l'Eure* (*Revue numismatique*, 1899, fasc. 3). — Près de Soissons, le cimetière des Longues-Raies (Vauvillé, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1899, p. 163). — *Non vidi :* Liebbe, *Cimetière gallo-romain de Seuil* (*Ardennes*) (Paris, 1899, in-8°). — A signaler aussi : Jadard, *Essai d'une bibliographie historique et archéologique du département des Ardennes* (Arcis-sur-Aube, 1898, in-8°). — De Bavay, *Un disque en terre cuite représentant une scène de vendange* (Carton, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1897, extrait). — De Boulogne, *Inscriptions funéraires* (Hamy et Héron de Villefosse, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1898, p. 410); M. Hamy a tiré à part son chapitre, *Boulogne dans l'antiquité*, 1899, in-8° (extrait du volume publié à Boulogne à l'occasion du Congrès).

3. *Les piles gallo-romaines et les textes antiques de bornage et d'arpentage* (extrait du *Bulletin monumental* de 1898, in-8° de 17 p.). Mais pourquoi M. M. m'attribue-t-il l'opinion que « les piles étaient des monuments de bornage? » J'ai toujours soutenu, et sans en démordre, leur caractère funéraire. — M. de Lavergne a étudié *les Piles gallo-romaines de la Saintonge* (*Revue de Gascogne* d'avril 1899).

miques de Saintonge[1], qui renferme des singularités tout à fait nouvelles. — Mais, ce que cette province nous livre sans contredit de plus curieux, c'est le bel et étrange tricéphale de Condat (Dordogne), que le musée de Bordeaux vient d'acquérir et qu'a publié, avec un diligent commentaire, son directeur M. DE MENSIGNAC[2].

IV. AFRIQUE ROMAINE. — Nous n'avons pas reçu cette année de grands ouvrages sur l'Afrique romaine; mais en revanche, un nombre effrayant de brochures et de mémoires. Nous ne nous plaignons pas, du reste, que l'Afrique soit envahissante, car elle n'apporte rien qui n'apprenne quelque chose, et on trouve plus rarement, dans les travaux qu'elle provoque, ce fatras de bavardages et d'imaginations que suscite la Gaule celtique et romaine. — Comme travaux généraux, citons ceux de M. le Dr CARTON : l'un qui est une série de conseils sur *la Restauration de l'Afrique du Nord*[3]. « Le climat du pays a subi un dessèchement réel, » et M. C. indique les moyens de remédier au mal en s'inspirant du passé; l'autre, qui est un *Essai de classification des tombes de l'Afrique du Nord*[4], puniques, païennes, chrétiennes. C'est également à l'histoire générale de l'Afrique que se rattache cette inscription trilingue d'Oudna, qui renferme les trois plus anciennes lignes de latin gravées en Afrique[5].

Ainsi qu'à l'ordinaire, la Proconsulaire ou la Tunisie[6] est la plus

1. *Contribution au Corpus des inscriptions céramiques sigillées* dans le *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure* (t. XV, 1899, p. 43 et suiv., planches). Le premier article a paru en 1891, t. XI.

2. *Société archéologique de Bordeaux*, t. XXII (1897), 2e fasc., 2e trim. (travail lu le 12 mai 1899). Deux superbes héliogravures pour lesquelles M. Amtmann a fourni d'excellents clichés. — Une note, trop rapide, sur cet objet, a été publiée dans *l'Anthropologie*, par M. Cartailhac, t. X, p. 246. — A Agen, un bel Apollon au corbeau (?) (Tholin, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1899, p. 250). — On suivra avec intérêt les études de M. Dupuch sur *le Libournais gallo-romain* (dans la vaillante petite *Revue libournaise*, que M. Maleville fait paraître depuis le 1er juillet 1898). — M. Sansot nous envoie, au dernier moment, *De la Garonne aux Pyrénées et à l'Océan, récits antiques*, où l'auteur me paraît avoir fait un usage judicieux et critique des textes et des manuscrits anciens (Auch, Bouquet, 1900, in-18 de 202 p.); le livre est bien supérieur à la moyenne des récits de ce genre, et il y a plus d'expérience des documents dans l'ouvrage de M. S., malgré sa forme modeste et populaire, que dans nombre de dissertations encombrées de notes et à superbe scientifique.

3. Broch. gr. in-8° de 28 p., 1898 (extraite du *Compte rendu du Congrès international colonial de Bruxelles*, 1897).

4. Broch. de 4 p. (extraite du *Congrès de Saint-Étienne*, 1897).

5. Berger et Cagnat, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1899, p. 48 et suiv., cf. p. 166. Intéressante aussi par la mention des suffètes.

6. Cf. *Régence de Tunis*, etc., *Direction des Antiquités*, etc., *compte rendu de la*

riche en mémoires. Voici la continuation de l'*Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, dirigée par M. Gauckler[1]. Le même M. Gauckler nous a fait connaître le proconsul Salvius Julianus[2]. Des villes tunisiennes, Dougga aura bientôt une riche bibliographie, grâce à M. Carton[3], auquel vient de se joindre maintenant M. Homo, l'heureux auteur de la découverte de l'inscription dite des suffètes[4]. Sousse a son musée, récemment inauguré[5]. — Mais c'est Carthage[6], comme il convient, qui a les honneurs de la plus riche moisson. On devine qu'elle lui vient pour moitié de M. Delattre, dont les écrits sont comme ce « sable aurifère » qu'il a pris pour sujet d'une note[7]; l'un d'eux renferme le texte d'une

marche du service en 1898. Tunis, Nicolas, 1899, in-8° de 14 p. — Voy. dans le *Journal des Savants* de janv. 1899 un article de M. G. Boissier sur le livre de Cagnat et Gauckler (cf. *Revue historique*, mars 1899, p. 337).

1. T. III. Tunis, Nicolas, 1899, in-8°, p. 121-228, planches.

2. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1899. — Reconnaissance de la région de l'Oued-Mellègue ou le *Muthul*, par Toussaint, *Bulletin archéologique*, 1898, p. 196 et suiv. (très utile); de la région de Maktar, par le même, *ibidem*, 1899, p. 185 et suiv. (important). — Sur le lac Triton et la véracité d'Hérodote, Toutain, *Bulletin des Antiquaires*, 1899, p. 258 et suiv. — Recueil d'inscriptions latines trouvées en Algérie et en Tunisie, Cagnat, *Bulletin archéologique*, 1898, p. 155 et suiv. — Sur la limite méridionale de l'occupation romaine, de Bou-Guemoula à Laghouat, Blanchet, *Bulletin archéologique*, 1899, p. 137 et suiv.

3. *Les Fouilles du Dar-el-Acheb*, précédées d'une *Notice sur Dougga* (1899, extrait du *Recueil... de Constantine*, t. XXXII, 1898, in-8° de 32 p., 4 pl.); *le Temple de Saturne de Dougga*, etc. (1898, extrait de la *Revue tunisienne*, in-8° de 8 p.; cf. *Revue historique*, mars 1899, p. 337-338).

4. *Les suffètes de Thugga* (14 p., extrait des *Mélanges... de Rome*, 1899, t. XIX). Sur les *portae* mentionnés dans cette inscription, cf. Berger, *Académie des inscriptions, c. r.*, 1899, p. 364.

5. Voy. *le Progrès du Centre*, de Sousse, 29 avril 1899. — Mosaïques à scènes égyptiennes ou à représentations architecturales, trouvées à El-Alia, Gauckler, dans les *Comptes rendus de l'Académie*, 1899, p. 580. — Nécropole de Bordj-Djedid, le même, *Bulletin archéologique*, 1898, p. 171. — Hilaire, sanctuaire de l'Henchir-R'çass, dans le *Bulletin archéologique*, 1898, p. 177. — Gauckler, fouilles et inscriptions d'Aradi, mosaïques (chasse à la Gazelle) à Oglet-Atha, ruines de Téboursouk (*Bulletin archéologique*, 1899, p. 160 et suiv.; *Bulletin des Antiquaires*, 1898, p. 406). — Denis, inscriptions de Thigibba (*Bulletin archéologique*, 1899, p. 174 et suiv.). — Delattre, inscriptions de Mateur (*Bulletin des Antiquaires*, 1898, p. 333 et suiv.).

6. Dans la collection des *Villes antiques*, M. P. Aucler a publié *Carthage, restauration archéologique*. Paris, Delagrave, s. d., in-18 de 28 p., 1 plan, accompagné d'une grande vue panoramique. — Je ne connais pas le 2° fasc. du *Musée Lavigerie* (1899, *Inscriptions et monuments romains*).

7. *Note sur le sable aurifère de la mer et sur une collection de plombs, avec inscriptions, trouvés à Carthage* (extrait du *Bulletin archéologique*, 1898). —

dédicace étrusque à Melkarth, qui est une bien précieuse trouvaille[1]; une autre note fait connaître des dessins de style égyptisant[2]. — Mais je crois que la plus remarquable découverte de l'année carthaginoise est celle du terrain Ben Attar, où M. Gauckler[3] a retrouvé, en descendant de plus en plus bas sous un même niveau, une mosaïque byzantine, une maison romaine à mosaïques, une salle religieuse pleine de belles statues portant encore la trace du marteau des iconoclastes, et, plus bas encore, de très vieilles tombes puniques dont l'une renferme un cylindre assyrien : une douzaine de siècles s'étendent de la roche brute au sol moderne, et c'est un des plus complets exemples que l'on puisse citer de stratification archéologique[4]. — Une inscription étrusque, des dessins égyptisant, un cylindre assyrien, voilà une simultanéité de découvertes qui nous aide vraiment à comprendre la civilisation et le rôle de l'antique Carthage. Mais de toutes ces influences qui ont agi sur la ville de Didon, la plus forte paraît être, ainsi que le dit M. Berger dans un article d'un rare intérêt[5], celle de la vieille Égypte. Il est à remarquer que toutes ces découvertes confirment la justesse de vision de G. Flaubert. Il a véritablement eu, comme le dit M. Berger, « l'âme quelque peu carthaginoise. »

En Numidie, les beaux jours de Lambèse sont revenus avec les fouilles de M. Besnier et son bon travail sur *les Scholae de sous-*

Du même M. D., *Marques céramiques, grecques et romaines, trouvées à Carthage* (Tunis, Nicolas, 1899, in-8° de 18 p., extrait de la *Revue tunisienne*); *Inscriptions chrétiennes trouvées à Carthage*, dans le *Bulletin archéologique*, 1899, p. 146 et suiv.; *Sur l'emplacement du temple de Cérès à Carthage*, *Mémoires des Antiquaires* de 1897, 1899, p. 1 et suiv.

1. *Lettre*, etc., dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1899, p. 93 et suiv. Sur ce texte : Bréal, *Journal des Savants*, janvier 1899; Martha, *Bulletin des Antiquaires*, 1899, p. 185 et suiv., qui substitue la lecture *kart*[*azie* à celle de *mel*]*karth*. — Autre *Rapport* sur les fouilles, *Comptes rendus*, p. 552 et suiv.

2. *Comptes rendus*, *ibidem*, p. 582 (Delattre, de Puisaye et Héron de Villefosse).

3. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1899, p. 156 et suiv. Voy. le même récit dans la *Dépêche tunisienne* des 8 et 10 mars 1899; cf. *Bulletin des Antiquaires*, 1899, p. 217. Sur les fouilles de M. Gauckler, voy., entre l'article de M. Berger, celui de M. Georges Perrot dans la *Revue de l'art ancien et moderne*, juillet et août 1899.

4. Voy. aussi la *tabula devotionis*, trouvée par son service dans la nécropole de Douimès (Berger, dans les *Comptes rendus de l'Académie*, 1899, p. 179 et suiv.); une autre publiée par le P. Molinier (*Mémoires des Antiquaires de France*, 1899, p. 211 et suiv.). — Sur l'*aedes Memoriae* de Carthage, Gauckler, *Bulletin des Antiquaires*, 1899, p. 206.

5. Les *Fouilles de Carthage*, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er juin 1899.

officiers dans le camp romain de la ville[1], avec la chance intelligente de M. l'abbé Montagnon, qui a retrouvé le commencement du discours d'Hadrien à la 111e légion, prononcé le 1er juillet 128[2].

Ceux des lecteurs de la *Revue historique* qui désireraient, enfin, sur ces fouilles et ces études un compte-rendu plus circonstancié n'auront qu'à recourir à l'excellente *Chronique archéologique africaine* de M. Gsell[3].

V. Italie, Espagne, Orient. — La Gaule et l'Afrique ne nous font pas oublier les autres provinces de l'Empire, et aucune des espérances formulées les années précédentes ne s'est trouvée illusoire. — Les leçons de M. Cagnat et le livre de M. Thédenat ont donné le branle aux études de topographie romaine[4], et elles ont reçu une sanction publique dans cette séance solennelle de l'Institut où ce dernier a parlé avec une si intéressante précision des fouilles du forum romain[5]. — M. Gsell s'est occupé, dans une note très originale, des statues du temple de Mars Ultor[6]. — M. Homo a abordé, avec intelligence et soin, un sujet de tout premier ordre, l'histoire du domaine impérial à Rome[7] : on ne saurait trop répéter aux membres de l'École de Rome que leur devoir est de tirer de la Ville même et de l'Italie la vie scientifique de leurs années de séjour. — Et c'est pour

1. Extrait des *Mélanges... de Rome*, t. XIX, br. in-8° de 62 p., 3 pl., 1899.

2. *Bulletin archéologique*, nov. 1899, p. xi. Autres inscriptions de Lambèse et de Tébessa, par Héron de Villefosse (*Bulletin archéologique*, 1899, p. 179 et suiv.). — A Bône, mosaïque figurant Aphrodité marine (Héron de Villefosse, *Bulletin archéologique*, 1898, p. 226). — Nous recevons : *Musée national des Antiquités algériennes, catalogue*, par Marye (période musulmane) et Wierzejski (période antique), préface de Cagnat (Alger, 1899, in-8° de iv-82 p., planches). — M. Gsell nous envoie, à l'instant, les *Fouilles de Bénien* (*Alamiliaria*). Paris, Leroux, 1899, in-8° de 50 p. : remarques importantes sur le donatisme et les basiliques.

3. N° IV, extrait des *Mélanges... de Rome*, 1899, t. XIX, in-8° de 84 p.

4. Dans la collection citée p. 110, n. 6, a paru *Rome*, par M. Aucler. Paris, Delagrave, s. d., in-18 de 52 p., plan, panorama.

5. Séance des cinq Académies, du 25 octobre 1899. Et M. Thédenat maintient fort habilement la curiosité des érudits par ses communications sur le fameux « pavé noir, » l'inscription archaïque, la dédicace à Lucius César, etc.; cf. *Bulletin des Antiquaires*, 1899, p. 275; *Académie des Inscriptions*, 1899, p. 134, 174, 340 (avec la lettre de M. Duchesne) et 459. — M. l'abbé Duchesne s'associe heureusement à cette tâche en parlant sur *le Forum chrétien*, dans les *Mélanges de Cabrières* (1899).

6. *Revue archéologique* de 1899. Il les rapproche d'un bas-relief de Carthage. La figure de droite serait César divinisé, et je le crois avec lui.

7. *Le domaine impérial à Rome, ses origines et son développement du Ier au IVe siècle* (extrait des *Mélanges... de Rome*, t. XIX, 1899, 33 p., avec carte).

cela aussi que nous citons, avec plaisir, deux livres français sur Pompéi : l'adaptation populaire des essais de restitution de M. Weichardt[1] et le grand ouvrage de M. Gusman[2]. C'est une glorieuse tradition qui est reprise[3].

Les voyages fructueux de M. Pierre Paris en Espagne, l'activité de MM. Cirot et Radet ont décidé l'Université de Bordeaux à fonder le *Bulletin hispanique*, où elle n'a pas tardé à recevoir l'appui et la collaboration de l'Université de Toulouse[4]. On verra, par les notices et les renseignements[5] qui y sont disséminés, quelle union intime, au profit de la science, vient d'être conclue entre les archéologues des deux versants des Pyrénées[6].

Dans l'Orient romain[7], M. Haussoullier et M. Perdrizet représentent dignement notre école française d'érudition. Il y a deux belles histoires à écrire dans la région[8] que ce dernier connaît si bien, celle de la Macédoine depuis Pydna[9], celle de la Thrace dans tous les temps. Que de questions étranges et variées à résoudre dans ces

1. *Pompéi avant sa destruction*. Paris, Reinwald, s. d., gr. in-8° de 66 p., 41 grav. Mais nous faisons des réserves sur l'impression que ces restitutions peuvent produire : Pompéi ne devait pas être si magnifique.

2. *Pompéi, la Vie, les Mœurs, les Arts*, préface de M. Collignon. Annoncé chez May pour 1900. *Non vidi*.

3. *Lampe chrétienne de Bénévent*, Héron de Villefosse, dans le *Bulletin des Antiquaires* de 1899, p. 262 et suiv.

4. Le nom de M. Mérimée apparaît dès le n° 1, daté de janvier 1899. A ces noms se joint maintenant celui de M. Alfred Morel-Fatio.

5. Pour l'époque romaine, voy. surtout ce qu'écrit M. P. Paris, 1899, p. 33.

6. Le même mouvement s'est propagé à Paris, grâce aussi, il faut le dire, à l'initiative infatigable de M. Leite de Vasconcellos (cf. *Revue historique*, 1897, p. 332) : communications de M. Mowat, provoquées par lui, sur *la numismatique lusitanienne*, *Salacia*, *Baesuris*, dans la *Revue Numismatique*, 1899, p. 241; inscr. d'Evora, par le même savant portugais, *Bulletin des Antiquaires*, 1899, p. 270.

7. Dans la collection citée plus haut, p. 110, *Jérusalem*, par M. Aucler, in-18 de 46 p., pl., panorama.

8. Sans oublier la Syrie, sur laquelle voy. les *Syriaca* de M. P. (*Revue archeologique*, juillet 1899), qui renferment d'intéressantes notes sur le dédoublement de la province de Syrie. — La *Revue biblique* renferme, cette année 1899, d'excellents apports à la connaissance de la Syrie et de la Phénicie : les milliaires de la Palestine, publiés par M. Germer-Durand (juillet); l'exploration scientifique de Gérasa, par le même (janvier); de très curieuses notes sur les inscriptions rupestres de Gezer, de M. Clermont-Ganneau (janvier; ce sont des inscriptions de finage qui servent de commentaires aux *Gromatici veteres*; cf. *Académie des Inscriptions, c. r.*, 1899, p. 247); une histoire de *Ptolémaïs-Acé*, de M. Rouvier.

9. *Voyage dans la Macédoine première*, dans le *Bulletin de correspondance hellénique* de nov. 1898.

deux pays en présence, tour à tour, des races, des colonies, des mines, des dieux[1] et des chrétiens[2] ! M. Haussoullier, de son côté, a reconstitué quelques-uns des épisodes les plus significatifs de l'histoire de l'Asie romaine, comme la construction de ses routes sous la république[3] et la reconstruction de ses temples sous les premiers Césars[4].

Camille JULLIAN.

MOYEN AGE.

PUBLICATIONS DE TEXTES. — La *Vie de saint Didier, évêque de Cahors,* que M. R. POUPARDIN vient de faire paraître dans la *Collection de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire* (Paris, Picard, 1900, in-8°), n'avait pas été réimprimée depuis Labbe, qui en avait donné un texte défectueux dans la *Nova bibliotheca manuscriptorum.* Le nouvel éditeur a utilisé les deux seuls manuscrits connus (à Paris et à Copenhague) et des copies modernes de l'exemplaire vu par le P. Labbe; il y a joint des notes abondantes, une introduction et une table. Ce petit volume sera, espérons-le, bien accueilli. L'ouvrage a peu de valeur littéraire, et il n'est certainement pas l'œuvre d'un contemporain du saint évêque, mais l'auteur, qui vivait au VIIIe ou au IXe siècle, semble avoir utilisé des renseignements assez complets et assez sûrs; il a connu les lettres de saint Didier, le testament du même et tracé en somme un tableau intéressant et, semble-t-il, fidèle de la vie d'un prélat gaulois au VIIe siècle. Didier, d'abord trésorier du roi Dagobert, fut placé par la faveur de ce prince sur le siège épiscopal de Cahors, et son administration, que nous connaissons d'ailleurs par sa curieuse correspondance, paraît avoir laissé les meilleurs souvenirs dans le diocèse. Cette édition est un bon début et montre que M. Poupardin, tout récemment sorti de l'École des chartes et de celle des hautes études, sait éditer et annoter un texte historique.

Les *Lois de Guillaume le Conquérant*, publiées dans la même

1. Perdrizet, *le Dieu thrace Zbelthiourdos*, dans la *Revue des études anciennes*, n° 1, janv. 1899. — Voy. aussi Seure, *Voyage en Thrace : l'emporium thrace de Pizos*, dans le *Bulletin de correspondance hellénique* de décembre 1898.

2. Perdrizet, *le Cimetière chrétien de Thessalonique*, dans les *Mélanges des Écoles d'Athènes et de Rome*, t. XIX, 1899.

3. *Un nouveau milliaire au nom de Manius Aquillius* (*Revue de philologie* de juillet 1899).

4. *Caligula et le temple d'Apollon Didyméen* (*Revue de philologie* d'avril 1899). — De M. Isidore Lévy, nouvelles *Études sur la vie municipale de l'Asie Mineure sous les Antonins*, dans la *Revue des études grecques*, mai 1899 (beaucoup de faits).

collection par M. Matzke, avec une introduction de M. Ch. Bémont, n'émanent point, en réalité, du prince dont elles portent le nom. C'est une compilation, par un juriste anonyme, des anciens usages d'Angleterre mise, suivant un usage assez fréquent au moyen âge, sous le nom d'un roi célèbre. On en a deux rédactions : l'une en français, c'est l'original ; M. Matzke le prouve définitivement ; l'autre en latin, traduction souvent infidèle et inintelligente. Une minutieuse étude philologique permet à l'éditeur de dater la compilation des années 1150-1170. La discussion paraît bien conduite et est de tout point convaincante ; c'est un bon exemple du secours que la philologie romane peut prêter parfois à des études qui semblent au premier abord pouvoir se passer de cette science spéciale.

De tous les ouvrages écrits au XIIIe siècle sur la vie de Saint Louis, aucun ne paraît absolument satisfaisant. Joinville, dans ses *Mémoires*, n'a pas voulu faire la biographie complète de son royal ami, et quant aux ouvrages de Geoffroi de Beaulieu, de Guillaume de Nangis et de Guillaume de Chartres, on peut dire, sans risquer de passer pour injuste, qu'ils sont loin de la perfection. On possède une autre biographie du même Saint Louis composée par un anonyme, probablement cordelier, qui, durant dix-huit ans, avait été confesseur de la reine Marguerite de Provence et qui écrivit l'ouvrage entre 1302 et 1307, à la requête de Blanche de France, veuve de l'infant Fernand de la Cerda. L'auteur déclare avoir eu en mains l'enquête testimoniale faite en vue de la canonisation et donne la liste des témoins dont il a consulté les dépositions. Voilà donc un texte précieux qui s'appuie sur le dire de gens ayant connu Saint Louis, ayant vécu dans l'intimité de ce prince. Malheureusement, cet ouvrage encore est bien diffus, mal écrit et rempli de réflexions niaises, et jusqu'à ces derniers temps il semblait difficile de dire quel parti l'auteur avait su tirer de ces précieux témoignages. La découverte par le comte Riant, puis par M. Fr. Delaborde, de fragments des enquêtes a permis de contrôler sur certains points les dires du confesseur de la reine Marguerite, et le second de ces savants vient de donner de celui-ci une édition infiniment supérieure à celles qui avaient paru jusqu'à ce jour (*Collection de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire*). Il a, en premier lieu, restitué le nom de l'auteur, Guillaume de Saint-Pathus, démontré définitivement que nous n'avons qu'une mauvaise traduction française d'un texte latin perdu, enfin que l'auteur avait tiré un excellent parti des précieuses ressources qu'il avait en mains. Ajoutons qu'un examen attentif des copies manuscrites lui a permis de retrouver le texte primitif sous les corrections plus récentes ; sur une foule de points, la leçon donnée par lui paraît infiniment préférable

à celle des anciens éditeurs. Le confesseur de la reine Marguerite est donc, à notre sens, le meilleur biographe de Saint Louis. L'ouvrage est-il absolument satisfaisant? Il serait téméraire de l'affirmer. Sans parler des réflexions enfantines du traducteur, il faut noter la nature toute particulière des sources utilisées par lui. Les témoins appelés à déposer au procès de canonisation avaient parlé de l'homme privé plutôt que du roi, et, sur la politique, l'administration de Saint Louis, les renseignements sont rares et peu explicites. D'autre part, parlant d'un homme qu'ils avaient aimé et admiré, ils ont pu, sans s'en douter, présenter les faits d'une manière particulière, et dans leurs dépositions Saint Louis apparaît déjà plutôt comme un moine sur le trône que comme un prince. Il y a là une déformation assez curieuse qui mériterait d'être étudiée : elle est, d'ailleurs, moins forte dans l'ouvrage du confesseur que dans l'écrit de Geoffroi de Beaulieu, où l'on aurait peine à retrouver le Saint Louis que Joinville nous a fait connaître et aimer.

Dans la même collection, M. N. Vast vient encore de faire paraître le tome III et dernier des *Grands traités du règne de Louis XIV*, renfermant le texte des traités d'Utrecht et de Rastadt, qui mirent fin à la guerre de Succession d'Espagne. Le recueil rendra de grands services. On ne lit pas assez ces textes essentiels, et l'éditeur a ajouté une notice extrêmement intéressante et faite en grande partie d'après les correspondances inédites conservées aux Affaires étrangères, où il raconte les négociations relatives à cette succession depuis le traité de Ryswick. Cette notice ne sera pas inutile même à ceux qui connaissent le mémoire classique de Mignet sur la question. Une table générale des trois volumes complète cette excellente publication. Espérons qu'on pourra plus tard continuer la série pour les règnes de Louis XV et de Louis XVI, et même, — la chose serait tout aussi utile, — pour la Révolution et le Consulat, jusqu'à la paix d'Amiens.

Le tome XXVIII des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* (Paris, Picard, 1899, in-8°) est un recueil de pièces diverses analogue à tant d'autres que la Société et les compagnies voisines ont publiés jusqu'ici. Il serait difficile de l'analyser ; contentons-nous d'en indiquer les morceaux les plus importants. Ce sont, d'abord, divers documents de la fin du xve et du début du xvie siècle relatifs à la famille de Madeleine de Cognac, publiés par M. Charles Dangibeaud ; quelques-uns sont intéressants pour l'histoire des mœurs et racontent longuement une querelle héroï-comique entre cette famille et celle des La Cour touchant l'usage d'un banc seigneurial dans l'église Saint-Léger de Cognac ; ce fut une lutte épique qui mit en mouvement tous les tribunaux du pays et qui défraya pendant plu-

sieurs années tous les chicaniers des environs. Les *Mélanges*, qui forment la seconde partie du volume, se composent de pièces des années 1301 à 1786; quelques-unes sont curieuses; citons seulement un arrêt ordonnant l'exécution de deux parricides; la relation d'un voyage en Poitou, Aunis et Saintonge par Claude Perrault (1669); un état des paroisses de l'élection de Saint-Jean-d'Angély; enfin des documents d'un certain intérêt sur le desséchement des marais de Rochefort de 1782 à 1786.

Ouvrages généraux. — M. Brutails, archiviste de la Gironde, vient de publier, sous ce titre : *l'Archéologie du moyen âge* (Paris, Picard, 1900, in-8°), un ouvrage des plus attachants. On y trouve une critique très fine et très pénétrante des différents systèmes proposés par les maîtres de la science sur les origines de l'art architectural du moyen âge et les écoles artistiques de cette période et un examen des méthodes archéologiques. L'auteur s'attache à déterminer quelle part il faut faire à chaque élément dans l'art de construire : nature des matériaux, race et milieu social. Il montre comment, ayant exagéré la part d'influence de l'un ou l'autre de ces éléments, les meilleurs esprits ont inconsciemment faussé l'histoire de l'art. Il indique encore comment il faut étudier les monuments, comment, d'une simple analogie, conséquence des nécessités de la construction, on a trop souvent conclu à une filiation directe; il prouve aussi combien on a exagéré le rôle des voyages, des immigrations et des ordres religieux dans la formation des types artistiques. Un autre chapitre traite des influences extérieures, et M. Brutails y critique très justement les théories excessives de Courajod sur la persistance de l'art gaulois et sur l'influence byzantine; est-il besoin d'ajouter qu'il rejette absolument tout ce que le regretté archéologue a dit d'un prétendu art wisigothique? Ces pages méritent d'être lues attentivement, et, à notre avis, le système bizarre du savant professeur à l'École du Louvre y est complètement renversé; l'auteur n'a donné que des arguments archéologiques, l'histoire même de la monarchie wisigothique aurait pu lui en fournir d'autres aussi probants. Ailleurs, nous trouvons une critique très judicieuse de la classification des églises romanes par Caumont et par Quicherat; le premier s'appuyait surtout sur le caractère de l'ornementation, le second se fondait principalement sur le mode de couverture des édifices, sur la voûte, celle-ci déterminant d'ordinaire les dimensions, les percements et le genre de construction de chaque monument. M. Brutails montre que les deux systèmes sont insuffisants, Quicherat lui-même ayant souvent négligé des monuments de second ordre dont l'existence dérange sur beaucoup de points la théorie. Dans un dernier chapitre, M. Bru-

tails traite du rôle de la chronologie et de la science architecturale en archéologie; la découverte de la date d'une consécration d'autel peut prouver qu'on travaillait à une église à tel ou tel moment déterminé, elle ne prouve pas à priori que l'édifice entier soit de cette date. Pour beaucoup de monuments, on n'a qu'une mention isolée; il ne faut alors accepter cette indication que si elle concorde avec le style général du monument. En un mot, il faut multiplier les observations, procéder par monographies et études de détail, tenir compte de la situation politique et sociale de la région et de la nature des matériaux employés; pour l'étude de l'ornementation, il faut tenir compte de l'influence exercée par la vue des restes romains, par l'art exotique (ivoires byzantins, étoffes orientales, etc.). En combinant ces différentes données, on obtiendra pour les grands monuments des résultats positifs, mais certaines églises rurales situées dans des régions reculées échapperont sans doute à toute classification rigoureuse. En un mot, l'archéologue et l'historien doivent combiner leurs efforts; si tout archéologue doit connaître à fond les règles essentielles de la construction, tout architecte faisant de l'archéologie doit être doublé d'un historien. A cette condition, et non autrement, la science archéologique est assurée de faire de nouveaux progrès.

Le tome II des *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, de M. l'abbé Duchesne (Paris, Fontemoing, 1900, in-8°), renferme les Aquitaines et les Lyonnaises. Inutile de faire à nouveau l'éloge de la méthode suivie par l'auteur; elle est la même que dans le volume précédent, et les résultats atteints sont aussi importants que par le passé. Notons seulement que l'auteur a jugé nécessaire d'entrer dans quelques détails sur la formation de chaque province ecclésiastique; on y trouvera donc l'essentiel de l'histoire politique de l'Aquitaine proprement dite et de la Novempopulanie, de l'Armorique et des bassins de la Loire, de la Seine et de la Saône. Comme dans le premier volume, M. Duchesne part des anciens catalogues épiscopaux existants, s'attache à dater chacun d'eux et en critique les données à l'aide des autres sources : vies de saints, diplômes, conciles. Certaines de ces remarques sont tout à fait nouvelles. Ainsi, pour Limoges, il prouve, par la comparaison de deux listes du XIe siècle, celle de l'évêque Jordanus et celle du fameux Adémar de Chabannes, qu'à cette date la tradition touchant les premiers évêques de ce siège n'était pas encore fixée; elle se modifiera, du reste, encore plus tard, au temps de Bernard Itier, et c'est à ce dernier que Bernard Gui empruntera son catalogue, liste officielle des prélats limousins. Le chapitre sur l'église du Puy est également très nouveau, mais l'auteur peut compter sur de vives attaques de la part des érudits locaux,

peu disposés à renoncer à leurs vieilles légendes consacrées au XVIIe siècle par le jésuite Odo de Gissey. Très intéressantes encore sont les pages sur l'église d'Eauze-Auch et les évêchés suffragants; les textes pour cette partie de la Gaule sont rares et pour la plupart postérieurs; il n'y a point de vies de saints un peu anciennes et les listes épiscopales sont, le plus souvent, assez récentes, incomplètes et farcies d'additions impertinentes; elles manquent, d'ailleurs, pour les églises suffragantes. Le chapitre V tout entier est occupé par une étude d'ensemble sur les légendes d'Aquitaine; tout d'abord, saint Martial; M. Duchesne y examine une fois de plus les différents textes cités par les partisans de l'apostolicité et y montre à nouveau combien ces textes sont peu dignes de foi; viennent ensuite saint Austremoine, saint Ursin de Bourges et saint Privat de Mende; notons en passant que l'auteur identifie le fameux Chrocus, roi des Alamans, avec un chef barbare du même nom qui vivait en Armorique au temps de Constance Chlore et de Constantin; l'identification est ingénieuse, mais la légende rapportée en quelques mots par Grégoire de Tours et développée par les hagiographes semble bien peu admissible. Suivent les légendes de saint Genou de Cahors, celle-ci postérieure à l'an 1000, de saint Clair d'Alby et de Lectoure (à rejeter entièrement), de saint Front de Périgueux, de saint Georges de Vélai, de saint Ausone d'Angoulême, de saint Eutrope de Saintes, de saint Géry de Lectoure, de saint Vincent de Dax et de saint Vincent d'Agen, enfin de saint Caprais et de sainte Foy; la biographie de ces deux derniers n'est pas antérieure au IXe siècle.

La suite du volume est consacrée à la Gaule celtique. Pour Lyon, on peut remonter jusqu'au IIe siècle, mais les églises suffragantes sont plus jeunes et datent au plus tôt du IIIe. — La deuxième Lyonnaise correspond à la province de Rouen; ici, les textes abondent; rien que pour Rouen on a vingt-neuf formes différentes des anciennes listes épiscopales; cette église remonte à la fin du IIIe siècle; les suffragantes paraissent beaucoup plus récentes.

L'étude sur la province de Tours est beaucoup plus étendue, et l'auteur y examine deux questions extrêmement obscures, étudiées bien des fois dans ce siècle, et sur lesquelles le dernier mot ne paraît pas avoir encore été dit : à savoir l'origine des diocèses armoricains et la création de l'archevêché de Dol. Jusqu'au temps de l'émigration bretonne dans la presqu'île, celle-ci comprenait autant d'évêchés que d'anciennes cités romaines; mais, après qu'un nouveau flot de Celtes venus d'Albion eut recouvert l'Armorique, l'organisation épiscopale subit de profondes modifications; les anciennes limites des *civitates* sont abolies, les évêques installés dans des monastères à

Saint-Brieuc, à Saint-Pol-de-Léon, à Dol; seules, les anciennes églises de Vannes, Nantes et Rennes subsistent. Durant toute la période mérovingienne, ces évêques n'entretiennent pour ainsi dire aucune relation avec le clergé gaulois, sauf quand il faut se faire consacrer; ils se dispensent d'assister aux conciles et parviennent, en somme, à se rendre à peu près indépendants. Au IXe siècle, Nominoé, qui vient de secouer le joug de Charles le Chauve, veut affranchir ses évêques de l'autorité du métropolitain de Tours; il crée donc l'archevêché de Dol; il a, d'ailleurs, rencontré chez quelques-uns des prélats bretons une certaine opposition le jour où il a voulu prendre le titre royal, et il a fait déposer ces évêques indociles. L'affaire est portée à Rome et jugée contre le prince qui s'entête et se refuse à rétablir les prélats dépossédés. Le procès traîne en longueur et occupe durant bien des années les successeurs de Nominoé, les papes et les rois de France; les archevêques de Tours protestent vainement; la contestation ne devait prendre fin qu'au temps d'Innocent III; ce pontife, tranchant dans le vif, conservera les évêchés créés par Nominoé, mais replacera toute la Bretagne sous l'autorité spirituelle de l'archevêque de Tours. Après ces longs et intéressants prolégomènes où l'auteur reproduit en partie, mais profondément modifié, un travail paru en 1891, il passe à l'histoire des différents sièges (douze en tout) de la troisième Lyonnaise. Les sources sont ici nombreuses et intéressantes, et M. Duchesne, grâce à un classement rigoureux des anciens catalogues, obtient des résultats tout à fait intéressants. Citons, entre autres, le chapitre relatif à l'église du Mans, qui complète et corrige sur quelques points le remarquable travail de Julien Havet sur les *Gesta Aldrici* et les *Actus episcoporum Cenomanensium;* il insiste notamment sur l'attribution au chorévêque David de la première partie de ce second ouvrage.

La quatrième Lyonnaise, ou province de Sens, clôt le volume; ici, M. l'abbé Duchesne discute les légendes de Saint-Pierre-le-Vif touchant saint Savinien et saint Potentien; il montre qu'elles datent du temps de l'abbé Gerbert († 1079) et quelle fortune singulière obtint cette fable, pour la défense de laquelle on rompt encore des lances aujourd'hui, mais qui, vraiment, ne saurait soutenir un examen sérieux. Les dissertations sur les suffragants de Sens présentent également le plus vif intérêt, notamment celles qui ont trait à Paris et à Meaux; mais, dans cet excellent volume, il faudrait tout citer. Exprimons, pour conclure, le vœu que l'auteur ne tarde pas trop à nous donner le tome III et dernier; les cités du nord de la Gaule méritent autant que leurs voisines qu'un critique étudie attentivement leurs origines.

L'*Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IVe siècle et la première partie du Ve*, de M. Paulin Ladeuze[1], est une thèse pour le doctorat présentée à la Faculté de théologie de l'Université de Louvain. L'auteur y traite de questions fort difficiles, qui ont été tout récemment examinées en France et en Allemagne, notamment par MM. Amélineau, Révillout et Grützmacher. L'ouvrage est, bien entendu, conçu et écrit dans le sens de l'orthodoxie la plus pure. Il se compose de plusieurs parties : tout d'abord une étude des sources, étude d'autant plus difficile que les vies de Pakhôme et de son successeur Shenoudi existent en plusieurs langues et sous des formes très diverses ; une deuxième partie renferme l'histoire du cénobitisme pakhômien jusqu'au concile de Chalcédoine ; en dernier lieu, l'auteur expose l'organisation des monastères. M. Ladeuze, se séparant sur ce point des Bollandistes, admet que la vie la plus ancienne de Pakhôme est d'environ 368, et que l'auteur, bien renseigné, a vu lui-même certains faits et a connu les autres par des témoins oculaires, enfin qu'il a eu en mains les écrits de son héros. Ces conclusions, contraires à celles de M. Amélineau, devront être résolues par les spécialistes ; mais, ces textes ayant bien plus que ceux de l'Occident le caractère dogmatique, il serait peut-être imprudent de les traiter comme des ouvrages proprement historiques. Ce caractère de réalité objective manque aussi aux panégyriques de Shenoudi, l'un de ces panégyriques est du disciple et successeur du maître, Visa ; mais ce n'est pas une biographie suivie telle que s'attachent à la donner les pires hagiographes de Gaule ou d'Italie, c'est un recueil d'anecdotes, sans lien entre elles, qu'enjoliveront de nouveaux détails des auteurs plus récents (voir p. 126 et 136). M. Ladeuze reconnaît lui-même que Visa a singulièrement transformé le caractère de son maître ; le surnaturel joue dans ces écrits un rôle vraiment extraordinaire ; ce ne sont qu'apparitions diaboliques ou célestes, punitions miraculeuses, etc. C'est donc dans les lettres et discours de Shenoudi, connus seulement aujourd'hui encore par des extraits, qu'il faut étudier cette singulière figure de moine exalté et violent, qui a joué de son temps en Égypte un rôle de premier ordre. — La seconde partie : histoire du cénobitisme, est intéressante ; l'auteur s'efforce, à l'aide de ces textes légendaires et incomplets, d'y retracer la vie de Pakhôme et de Shenoudi ; le premier couvre la vallée du Nil de monastères ; les dates précises manquent d'ailleurs, la seule certaine est 368, mort de Théodore, un des successeurs de Pakhôme ; M. Ladeuze fixe à 346 la mort de ce même Pakhôme. Quant à Shenoudi, il serait mort le

1. Louvain ; Paris, Fontemoing, 1898, in-8°.

1er juillet 452, l'année même qui suivit le concile de Chalcédoine. Si l'on veut étudier l'organisation des monastères, on se trouve en présence de grosses difficultés ; on n'a pas le texte primitif des règles édictées par le saint fondateur, mais seulement des recensions en langues variées, que M. Ladeuze étudie successivement, qui sont plus ou moins authentiques, plus ou moins anciennes. Elles ont pourtant permis à l'auteur de tracer un tableau de la vie cénobitique en Égypte pendant le siècle où elle y fut le plus florissante. Cette partie de l'ouvrage nous intéresse d'autant plus que les fondateurs des premiers monastères de l'Occident ont certainement calqué leurs prescriptions sur ces vieilles règles orientales. Ces règles nous font connaître ce que voulaient ces premiers cénobites, mais M. Ladeuze se garde bien d'affirmer que tous les moines de la Thébaïde aient mené cette vie idéale de renoncement et de sainteté, et les violences de Shenoudi suffiraient à elles seules pour prouver que la vie de tous ces solitaires était souvent peu régulière. Faut-il admettre avec M. Amélineau que beaucoup d'entre eux s'adonnaient aux vices les plus infâmes? M. Ladeuze s'élève avec force contre cette assertion ; il montre sans peine que le savant professeur de Paris a un peu trop généralisé sur ce point particulier et que, parfois, il paraît remplacer des faits précis par des raisonnements ; et cependant, peut-être, au fond, est-ce lui qui a raison. Il s'agit ici, il est bon de le rappeler, de moines coptes, de gens d'un tempérament ardent, de mœurs grossières, et le vice en question, on le sait, n'est que trop répandu dans les pays d'Orient. Que tous les moines pakhômiens s'y soient livrés, on ne saurait le soutenir sérieusement, mais certaines prescriptions de Pakhôme et de Shenoudi réglant les rapports quotidiens de moine à moine, interdisant le contact le plus innocent, nous semblent justifier dans une certaine mesure les hypothèses de M. Amélineau. Le péché de luxure a été la bête noire de tous les réformateurs monastiques de l'Occident ; il devait nécessairement en être de même en Orient, seulement ici il prend une forme toute particulière qui paraît singulièrement préoccuper ces anciens écrivains. La question, au surplus, n'a qu'un intérêt secondaire. Un mot seulement pour finir ; que M. Ladeuze se rappelle une ligne profonde et bien souvent citée de Pascal : *Qui veut faire l'ange fait la bête*. Demander à des centaines de paysans grossiers et sensuels de réaliser chaque jour en pensées et en actes le plus pur idéal chrétien, c'était tenter le diable et s'exposer aux plus cruelles mésaventures.

M. A. Marignan vient de faire paraître les deux premiers volumes de ses *Études sur la civilisation française*[1] ; dans le tome I il traite

1. Paris, Bouillon, 1899, in-8°.

de la société mérovingienne en général; dans le tome II il parle du culte des saints; le tome III et dernier sera consacré à l'époque carolingienne. L'auteur paraît avoir consciencieusement dépouillé tous les textes originaux et a disposé les renseignements ainsi recueillis dans l'ordre méthodique. L'ouvrage est intéressant et, à certains égards, nouveau. M. Marignan a beaucoup lu et, de tous ces petits faits patiemment rapprochés, il a composé un tableau d'ensemble intéressant à lire. Les sources utilisées sont les chroniques, malheureusement peu nombreuses, les ouvrages théologiques, encore plus rares (une fois le ve siècle passé, le clergé gallo-romain en a peu écrit), enfin les vies de saints. M. Marignan a puisé largement à cette dernière source; je n'oserais affirmer qu'il ne lui est pas arrivé d'employer des rédactions un peu trop récentes de quelques-unes de ces légendes, mais la matière est si difficile, il est souvent si malaisé de déterminer l'âge exact de beaucoup de ces légendes ou même de se tenir au courant des travaux dont elles sont chaque jour l'objet, que nous osons à peine reprocher à l'auteur ces menues peccadilles; que celui qui est sans péché lui jette la première pierre. Une introduction relativement étendue expose l'histoire de la Gaule depuis la conquête romaine; on y retrouve quelques idées particulières, chères à M. Marignan et aussi à son maître préféré, Courajod, notamment en ce qui touche la persistance de l'art gaulois (p. 4). On serait reconnaissant à l'auteur d'expliquer à quels signes certains il reconnaît, dans un objet du vi^e siècle, trace de l'influence de cet art mystérieux. Sur un autre point encore les vues de l'auteur paraissent contestables : peut-on vraiment dire que Rome a détruit la religion celtique? Celle-ci a survécu et s'est fondue dans la religion gréco-romaine; ce que Rome a détruit, c'est le druidisme, l'organisation sacerdotale, et aucun texte ne mentionne de révolte religieuse en Gaule sous l'Empire (p. 6). M. Marignan se montre très dur pour la domination latine; il est toujours sans doute regrettable de voir la conquête détruire brutalement une chose vivante, telle qu'une nation; peut-être, restés indépendants, les Gaulois auraient-ils plus tard créé une civilisation originale et toute particulière. Mais, au i^er siècle avant notre ère, la question ne se posait pas uniquement entre Rome et les Celtes; ces derniers, n'ayant point su se donner une organisation politique, avaient à choisir entre deux alternatives : devenir romains ou devenir germains; on ne saurait vraiment regretter le triomphe de César, qui a été un bien pour tout le monde. Sur la décadence des iiie et ive siècles, les idées émises par M. Marignan nous paraissent également excessives; cette société un peu frivole et corrompue qu'il condamne avec tant de sévérité n'était-elle pas, en somme, supérieure

à la société barbare qui l'a suivie, et qui n'a pu vivre qu'en empruntant la plupart de ses organes politiques à l'état de choses antérieur? Ailleurs, il dit que la royauté wisigothique fut absolue (p. 17); l'opinion est nouvelle; le royaume de Tolède passait jusqu'ici pour avoir été une sorte de république aristocratique, on l'a même comparé à la Pologne, et c'est à la faiblesse du gouvernement central qu'on attribue d'ordinaire la catastrophe finale du VIIIe siècle; le rôle joué par les conciles ou assemblées de Tolède, sortes de diètes du royaume, suffirait à prouver que l'opinion courante est la mieux fondée, et la turbulence des Goths étonnait dès le VIe siècle les chroniqueurs gallo-romains.

Ces remarques de détail ne diminuent point l'intérêt de l'ouvrage qui, répétons-le, renferme beaucoup de notions précises patiemment recueillies sur une foule de points de détail en somme peu connus. Mais le second volume, qui traite du culte des saints, est, à notre avis, le plus nouveau et le plus intéressant. L'auteur débute par une introduction sur le paganisme en Gaule à l'époque mérovingienne; il montre, d'une part, que l'évangélisation des campagnes fut longtemps inachevée, et, d'autre part, que l'invasion germanique avait complètement aboli le christianisme dans la partie nord de la Gaule. Tandis que les prélats méridionaux, saint Césaire et saint Avit par exemple, s'emploient à détruire chez les paysans les dernières traces du paganisme, une foule de prêtres et de moines vont prêcher la foi aux Francs saliens et ripuaires; la lutte entre les deux religions durera plusieurs siècles; au VIIe siècle encore, saint Amand trouvera des païens dans les vallées de l'Escaut et de la Meuse, de même les moines irlandais établis dans la région maritime (ancien pays des Ménapiens et des Morins), et la conversion des peuplades des bouches du Rhin et de la Meuse ne sera achevée qu'au VIIIe siècle par les missionnaires anglo-saxons. Mais ces conversions restent longtemps peu sincères, et il faudra des années pour transformer en chrétiens ces païens endurcis. Superstitieux à l'excès, ces nouveaux chrétiens ne comprennent guère les dogmes de l'église, trop compliqués pour eux, et tout naturellement le culte des saints se substitue à celui des anciens dieux topiques ou des génies domestiques. Aussi, est-ce une floraison universelle de saints; la vie de ces héros de la nouvelle foi, divinisés par la voix populaire, est racontée soit immédiatement, soit plus tard, par des clercs, des moines, des évêques, et ces biographies fournissent maints renseignements sur les idées morales de l'époque, renseignements que l'auteur a recueillis et classés. Mais ces compositions mal venues et trop souvent banales sont moins utiles, sauf quelques rares exceptions, que les recueils de miracles, ceux de Gré-

goire de Tours par exemple. Ce dernier, malgré sa culture relative, partage toutes les idées du peuple sur le surnaturel, et, comme les moins instruites de ses ouailles, il explique les faits les plus ordinaires de la vie quotidienne par l'intervention directe de la divinité et des saints, ministres de Dieu. On peut donc, dans ces récits, étudier l'âme populaire avec ses défauts et ses qualités. Le peuple qui souffre a besoin de protecteurs ; s'adresser à un Dieu immatériel lui serait bien difficile, car son esprit enfantin ne saurait s'élever à une conception aussi haute ; il recourt donc à des divinités moins imposantes, plus rapprochées de lui et qui lui paraissent plus accessibles. De là ces innombrables saints, bons génies qu'il fait à son image, et auxquels, comme jadis les dévots du paganisme, il prête ses propres qualités et ses travers. Entre le dévot et le saint, ce sont des marchés, des contrats obligeant les deux parties : le fidèle offre des cierges, des objets précieux, mais le saint doit lui servir d'avocat et est tenu, en sa faveur, de faire un miracle. Inutile de juger la conception ; au point de vue philosophique, elle est plutôt grossière. Toutefois ces récits miraculeux ont pour l'historien le grand avantage de peindre à nu l'âme populaire. Ces saints interviennent dans les actes les moins relevés de la vie et prêtent leur aide à qui la réclame ; leur rôle est souvent aussi plus élevé et plus moral. Ils gourmandent un tyran oppresseur ; ils le frappent de mort subite au milieu même de la persécution. En un mot, le peuple leur demande de le protéger contre ses maitres terrestres et leur prête toutes les vertus qui manquent à ces derniers. Il y a là pour ainsi dire une création des plus curieuses à étudier. Sans doute, il serait imprudent d'affirmer à priori que tous les personnages ainsi béatifiés par l'imagination populaire ont mérité réellement cet honneur suprême, mais aux qualités que le peuple leur prête on connait le modeste idéal des classes souffrantes, et on comprend comment, ainsi matérialisée et pour ainsi dire abaissée, la religion catholique put conquérir les masses populaires, si longtemps restées païennes, et qui, en France tout au moins, n'ont vraiment jamais cessé de l'être.

Notre regretté collaborateur et ami A. Giry avait projeté la publication, dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études*, d'*Annales critiques de l'histoire de France ;* il voulait doter la France de répertoires analogues aux *Jahrbücher* de Munich et comptait faire commencer la collection à la mort de Louis le Pieux (840), jugeant avec raison inutile de refaire les ouvrages d'Abel et de Simson ; pour sa part, il s'était réservé l'une des périodes les plus longues et les plus difficiles à traiter, le règne de Charles le Chauve. Ce travail, déjà fort avancé, quand il y a environ deux ans des occupations d'un

ordre non moins élevé, mais d'une nature toute différente, vinrent l'absorber tout entier, paraîtra quelque jour, on a tout lieu de l'espérer. D'autres parties ont déjà été publiées : les Derniers Carolingiens, par M. F. Lot; le Roi Eudes, par M. Favre. Le Règne de Louis d'Outremer, par M. Lauer, et les Rois de Bourgogne, par M. Poupardin, sont actuellement sous presse; enfin, durant les derniers mois de l'année 1899, la collection s'est augmentée du Charles le Simple de M. Aug. Eckel (*Bibl. de l'École des hautes études*, fasc. 124). Les rédacteurs de ces travaux, tout en prenant pour modèles les *Jahrbücher*, ont naturellement sur divers points modifié le plan de leurs devanciers; ceux-ci avaient d'ordinaire suivi rigoureusement l'ordre chronologique des faits, sauf à traiter dans des *excursus* certaines questions de détail. Leurs émules français groupent volontiers les faits d'une manière plus harmonieuse; ils observent toujours l'ordre des temps, mais mettent en lumière aussi soigneusement que possible l'enchaînement rationnel des événements. La tâche qu'avait assumée M. Eckel était, il faut l'avouer, des plus ingrates; le long règne de Charles le Simple (898-923) est certainement plein d'événements de première importance, mais ces événements nous ne pouvons que les constater, sans le plus souvent pouvoir en rétablir la suite et en connaître la relation. Jamais l'historiographie française n'a été plus misérable que durant cette période; de 900 à 919 il n'existe ni chroniques ni annales contemporaines; Réginon de Prüm, il est vrai, va jusqu'à 906, mais son ouvrage, utile pour la France orientale et pour la Lorraine, ne fournit presque rien sur le centre et le midi du royaume de l'Ouest. D'autre part, sur des événements capitaux du règne, la constitution du duché de Normandie, on ne possède que des données vagues et inexactes, le *De Normannorum gestis* de Dudon de Saint-Quentin ne pouvant vraiment passer pour un ouvrage digne de foi. Enfin, les textes diplomatiques sont peu nombreux. M. Eckel a dû, au surplus, être assez bref sur la vie de Charles jusqu'en 898, cette partie du sujet ayant déjà été traitée dans l'ouvrage de M. Favre sur le roi Eudes. Voici une courte analyse du volume : un premier chapitre résume l'histoire jusqu'à la mort d'Eudes; dans un deuxième, l'auteur a groupé tous les renseignements qu'il a pu réunir sur les affaires de Lorraine jusque vers 911 et tracé un tableau sommaire de l'état politique du royaume de l'Ouest vers l'an 900. A la suite vient une étude sur l'établissement des Normands en Neustrie et sur le prétendu traité de Saint-Clair-sur-Epte; il y a eu certainement vers cette année une convention entre Charles le Simple et Rollon; mais de ce pacte on ignore tout : les raisons qui ont déterminé le roi, les clauses du traité, l'étendue

du territoire cédé aux Normands. Quant au mariage du chef scandinave avec la princesse Gisèle, qui pouvait bien avoir alors de trois à quatre ans, c'est sans doute une pure fable inventée à la cour de Rouen et pieusement recueillie par le doyen de Saint-Quentin. Le chapitre IV raconte l'acquisition de la Lorraine et les relations avec l'Allemagne de 911 à 922 ; c'est la période la plus brillante du règne, période à laquelle la révolte du parti aristocratique va bientôt mettre fin. Cette révolte est l'œuvre de la famille des Robertins, que Charles et son favori Haganon ont offensée. On sait la suite : le couronnement du duc Robert, la bataille de Soissons, la trahison d'Herbert de Vermandois, enfin la longue captivité de Charles le Simple. Cette tragédie fit sur les contemporains une profonde impression, mais si son infortune valut au roi détrôné la pitié d'une partie de ses vassaux, ce regain de popularité ne l'empêcha pas de mourir en prison en 929. Son fils Louis d'Outremer profitera quelques années plus tard de ce retour de faveur, mais la déposition et l'incarcération du roi carolingien étaient une rude atteinte au principe de la légitimité ; le royaume de l'Ouest perdit la Lotharingie à l'aventure et la voie fut ouverte à toutes les usurpations.

M. Luchaire, ayant eu tout récemment occasion d'examiner un certain nombre de manuscrits de Rome, intéressant l'histoire de France au XIIe siècle, vient de publier dans la *Bibliothèque de la Faculté des lettres de Paris* (Alcan, 1899, in-8°) le résultat de ses recherches. Voici quelques indications sommaires sur le contenu de ce fascicule; c'est d'abord une étude sur les manuscrits des petites œuvres de Suger, au Vatican et à la bibliothèque de l'Arsenal, puis quelques notes sur la *Chronique de Morigny*, dont il serait bien nécessaire de donner une nouvelle édition; une critique des idées de Mabille touchant un fragment historique attribué à Foulques Réchin, comte d'Anjou; M. Luchaire estime, et c'est aussi notre avis, que Mabille n'a point prouvé sa thèse. Viennent ensuite une notice sur un fragment de Cartulaire de l'évêché de Soissons du XIVe siècle et une étude fort intéressante sur les *Miracula S. Dionysii;* l'auteur montre que l'examen de ce recueil du IXe siècle s'impose à quiconque voudra étudier à nouveau les *Gesta Dagoberti*, les deux ouvrages ayant des rapports étroits. Enfin M. Luchaire consacre la majeure partie du fascicule aux recueils épistolaires du XIIe siècle, provenant de Saint-Victor de Paris. On connaît la célèbre collection de lettres publiée jadis par Duchesne, collection formée probablement par un ancien chancelier de France, Hugues de Champfleury, évêque de Soissons. Le manuscrit utilisé par Duchesne est aujourd'hui au Vatican, et l'édition du XVIIe siècle paraît en somme complète et suffi-

sante. Mais M. Luchaire profite de l'occasion pour parler d'un certain nombre de recueils analogues, ayant la même provenance, dont les manuscrits de l'historien Jean de Thoulouse; il y note un grand nombre d'épîtres fort intéressantes pour l'histoire et classe toutes ces notes par correspondants et par matières. Il termine en donnant le texte intégral ou la substance de toutes ces lettres, qui fournissent une masse imposante de renseignements nouveaux sur l'histoire du royaume dans la seconde moitié du XIIe siècle. Il est à désirer que M. Luchaire édite lui-même ou fasse éditer tous ces recueils; le travail serait de première utilité pour l'histoire de cette période, qu'il connaît mieux que personne.

L'*Étude sur le traité de Paris de 1259*, par M. Michel GAVRILOVITCH (*Bibl. de l'Éc. des hautes études*, fasc. 125), se compose de deux parties : une histoire sommaire du traité et des recherches sur la manière dont il fut exécuté par les deux parties et sur les conséquences qui en résultèrent au XIIIe et au XIVe siècle. On s'est demandé souvent à quels mobiles saint Louis céda en consentant la restitution d'une partie notable des conquêtes de Philippe-Auguste et de Louis VIII; on a supposé qu'il avait obéi à des scrupules de conscience, mais en ce cas il eut tort de garder l'Anjou, la Touraine, le Poitou et la Normandie; on a cru aussi qu'il avait voulu tout à la fois éviter une nouvelle guerre avec l'Angleterre et rattacher la France du sud-ouest à la couronne en faisant du roi Henri III son vassal pour le duché de Guyenne. C'est à cette dernière opinion que se rallie M. Gavrilovitch, et il nous paraît avoir raison. Saint Louis avait horreur de la guerre entre chrétiens, mais tout en étant foncièrement juste et équitable, il n'était pas homme à dépouiller la couronne des conquêtes de son aïeul et de son père. S'il eût poussé à ce point les scrupules, il eût dû rendre le midi tout entier, injustement acquis. L'acte de 1259 fut donc avant tout un acte politique, par lequel saint Louis crut très sincèrement assurer à jamais la paix entre ses descendants et ceux du roi d'Angleterre. Mais par une amère ironie du sort, c'est précisément de ce traité de 1259 que sortira la guerre de Cent ans; il fut en somme exécuté assez loyalement par les deux contractants et par leurs héritiers immédiats, Philippe III et Édouard Ier, mais en plaçant le roi d'Angleterre dans une position fausse, en faisant de lui le vassal du roi de France, le suzerain, cet acte rendit inévitable le terrible conflit qui éclata en 1337. Bien plus, avouons-le, les rois de France, et surtout leurs officiers, au lieu de chercher à faciliter les rapports entre suzerain et vassal, semblent toujours s'être attachés à faire sentir à Édouard Ier, puis à Édouard II qu'ils n'étaient que les feudataires du roi de France. De

là deux guerres en 1293 et en 1324, puis enfin la rupture définitive. C'est ainsi qu'un traité, préparé et exécuté par un prince en somme clairvoyant et bien intentionné, devait engendrer une des plus longues guerres que l'histoire connaisse. L'ouvrage de M. Gavrilovitch est intéressant, et l'auteur sur plusieurs points, par exemple touchant l'exécution du pacte de 1259, a pu compléter à l'aide de documents inédits les notions acquises.

Dans son mémoire sur *les Bourguignons de l'Yonne à la cour de Philippe VI* (Auxerre, 1899, in-8°), M. E. Petit a réuni un certain nombre de renseignements sur quelques officiers et favoris de ce prince, dont le nom paraît fréquemment dans les actes du temps. Ce sont là des travaux utiles à qui veut connaître la cause des variations de la politique royale. Chaque prince a ses conseillers et ses familiers, et il importe de connaître l'origine, les attaches et les intérêts de tous ces personnages, dont l'avis a pu prévaloir dans telle ou telle occasion. Il est souvent bien difficile de se rendre compte des sentiments personnels de chacun de ces conseillers, mais on peut parfois les induire de leur origine et de leurs relations. C'est à l'aide de recherches de ce genre que M. Luchaire a pu étudier les factions à la cour de France au temps de Louis VI, et le mémoire tout récent de M. Poupardin sur les grandes familles du IXe siècle a montré le rôle des liens de parenté dans la politique à l'époque mérovingienne.

Cédé définitivement au Saint-Siège par Philippe le Hardi, le Comtat-Venaissin est resté enclave du royaume jusqu'à la Révolution française; on ne saurait nier que cette situation ait été avantageuse pour le pays et qu'elle ait dans une grande mesure contribué à lui assurer la prospérité matérielle, surtout au XIVe siècle, au temps où la cour pontificale résidait en Avignon. Les rois de France ont généralement respecté cette indépendance relative, mais à la condition expresse qu'elle ne pût leur nuire. L'histoire du Comtat est d'ailleurs encore aujourd'hui assez mal connue; le gouvernement ecclésiastique s'était toujours refusé à laisser les érudits consulter les archives, et il ne semble pas que de nos jours les savants de Vaucluse aient montré beaucoup de zèle pour combler cette lacune. M. Roy, inspecteur d'Académie à Grenoble, vient de traiter une partie de cette histoire, sous ce titre : *Louis XI et les États pontificaux de France*[1]. Le titre est incomplet, car l'auteur s'est occupé tout autant des règnes de Charles VI et de Charles VII que de celui de Louis XI. Tout d'abord, nous trouvons une histoire sommaire des tentatives du premier de ces princes pour mettre fin au grand

1. Grenoble, Allier, 1899, in-8°.

schisme au temps de Benoit XIII; puis, après quelques pages sur les relations entre Charles VII et le Comtat, l'auteur arrive au moment où Louis XI, encore dauphin, exilé dans son apanage à la suite de la Praguerie, se montre pour les autorités pontificales un voisin dangereux et entreprenant. Maître du Dauphiné, il veut s'agrandir, et, jusqu'au jour où il est obligé de se réfugier à la cour de Bourgogne, il ne cesse de préparer l'annexion à son profit de ce riche territoire. Tantôt ouvertement par des négociations, tantôt sourdement en soudoyant des bandes d'aventuriers, il ne cesse de poursuivre son objectif, et, pour l'arrêter, il faut l'intervention effective de Charles VII. La fuite du prince épargne aux légats apostoliques bien des inquiétudes. Devenu roi, Louis XI adopte une politique plus conforme à son nouveau titre; au lieu de chercher à conquérir le pays, il entend seulement y faire prévaloir l'influence française et faire nommer légat un homme à sa dévotion; il obtient un instant satisfaction en 1470 par la désignation pour cet office de Charles de Bourbon, cardinal-archevêque de Lyon; mais celui-ci est chassé en 1476, et il faut de longs mois d'intrigues et une démonstration militaire pour faire triompher les prétentions du roi. C'est en somme un chapitre intéressant de l'histoire diplomatique au temps de Louis XI; on voit comment l'âge avait mûri et assagi ce prince sans jamais lui faire perdre ces habitudes de ruse et de dissimulation, ce goût pour l'intrigue, qu'il avait montrés dès sa jeunesse; c'était chez lui une seconde nature et ces défauts d'esprit expliquent et justifient l'aversion que lui ont témoignée la plupart des contemporains.

M. Ch. Kohler, secrétaire de la *Revue de l'Orient latin*, vient de réunir en volume quelques-uns des mémoires dont il a enrichi ce recueil (*Mélanges pour servir à l'histoire de l'Orient latin et des croisades*, Paris, Leroux, 1900, in-8°). La plupart de ces mémoires ont déjà été indiqués ici; mais plusieurs méritent mieux qu'une brève mention. C'est d'abord une étude critique sur un récit de la découverte à Hébron des corps des patriarches Abraham, Isaac et Jacob; elle a déjà paru dans les *Études d'histoire dédiées à M. Gabriel Monod;* mais ici M. Kohler ajoute le texte du document, tiré d'un manuscrit d'Avranches. Ce récit est différent d'une autre relation du même fait publiée en 1881 par le comte Riant et réimprimée au tome V des *Historiens occidentaux des croisades;* M. Kohler croit d'ailleurs que le second auteur avait le premier texte sous les yeux et s'en est inspiré; en somme, ce n'est suivant lui qu'un exercice de rhétorique; le manuscrit d'Avranches est de la seconde moitié du XIIIe siècle. — Au même genre littéraire appartient un récit de transaction de reliques de Jérusalem à Oviédo, que M. Kohler publie d'après deux

manuscrits de Cambrai et de Cheltenham. On y trouve quelques renseignements sur l'histoire de l'Espagne à la fin du XIIe siècle. C'est du reste un texte absolument légendaire. Suivent des notices plus ou moins longues sur quelques ouvrages : indiquons une courte vie de Richard Cœur de Lion par un prêtre du nom de Raoul ou Ralph ; l'examen d'une copie du *Secreta fidelium* de Marino Sanudo ; une étude fort intéressante sur les œuvres de Jacques de Vitry, où M. Kohler reprend à nouveau des questions déjà traitées par MM. Zarncke et Hoogeweg. Notons encore une histoire des rois de Jérusalem jusqu'en 1187 ; elle date de la fin du XIIe siècle et a été incorporée un peu plus tard à l'*Epitoma* publié par Canisius ; un relevé complet et consciencieux de tout ce que la collection des *Acta sanctorum* renferme touchant la Terre sainte, les pèlerinages en Orient et les croisades. Le travail que M. Kohler publie aujourd'hui avait été jadis commencé par lui pour la Société de l'Orient latin ; ce dépouillement rendra d'autant plus de services que les tables des Bollandistes sont généralement fort incomplètes. Enfin, le volume se termine par un traité du recouvrement de la Terre sainte, offert vers 1295 à Philippe le Bel par un médecin génois, Galvano de Levanto ; le texte est assez curieux, bien que passablement diffus et prolixe. Signalons enfin l'analyse d'un certain nombre de chartes de Notre-Dame de Josaphat, supplément au recueil publié il y a déjà bien des années par M. Delaborde ; M. Kohler en a trouvé les éléments dans une sorte de cartulaire de l'abbaye, exécuté à Palerme au XVIIe siècle par Antonino Amico (*Revue de l'Orient latin*, t. VII).

M. l'abbé Fèret, après avoir raconté l'histoire de la Faculté de théologie de Paris jusqu'à la fin du moyen âge, aborde maintenant celle de ce grand corps durant l'ère moderne. Un premier volume vient de paraître (Paris, Picard, 1900, in-8°), consacré tout entier au XVIe siècle et au rôle joué par la Compagnie durant les grandes luttes religieuses et politiques qui précédèrent, amenèrent et suivirent la Réforme. Après un premier livre occupé par l'exposé des affaires académiques (organisation et réforme des collèges, essai de réforme de la Faculté, lutte entre elle, les ordres mendiants et la nouvelle Compagnie de Jésus), l'auteur, dans le livre II, s'occupe des origines du protestantisme. On sait comment la Faculté se montra toujours prête à dénoncer et à poursuivre les nouvelles doctrines, et, jusqu'à la fin du siècle, elle prendra une part active à la lutte. Elle censure âprement les propositions hérétiques ou simplement téméraires, en signale les auteurs aux pouvoirs publics, réclame sans se lasser des poursuites contre tous ceux qui s'écartent tant soit peu de la vieille orthodoxie, simples lettrés et philosophes aussi bien que

prédicants luthériens ou calvinistes; elle dresse de longs catalogues des ouvrages incriminés, et, à tous égards, elle se montre animée de l'esprit le plus autoritaire et le plus rétrograde. D'autre part, elle est toujours gallicane et ne cache point ses sentiments lors du concordat de 1517 et le jour où on discute l'acceptation des décrets du concile de Trente. En un mot, telle elle était au XVe siècle au temps des grands conciles, telle elle apparaît encore aujourd'hui, mais elle a perdu la direction des esprits. Le seul fait qu'un Noël Béda ait pu exercer l'influence qu'on sait dans les assemblées de la Sorbonne en dit long sur la décadence intellectuelle de la Faculté. M. l'abbé Féret est naturellement sur tous les points de l'avis de cette dernière; on ne saurait lui en vouloir; mais un laïque a bien le droit de trouver surprenantes certaines décisions universitaires. Un corps qui déclare par exemple que c'est une erreur grave de prétendre étudier l'Écriture dans le texte hébreu, et non dans la seule Vulgate, se condamne lui-même. La Faculté de théologie de Paris a peut-être contribué à sauver le catholicisme en France, mais elle a aussi fortement travaillé à l'abaissement des études religieuses. C'est grâce à ces idées pusillanimes que pendant si longtemps l'instruction du clergé dans notre pays a été si misérable, et, ce clergé étant en somme l'éducateur naturel de la plupart des catholiques, on peut sans exagération attribuer en partie à cette réaction du XVIe siècle la misère intellectuelle des classes dirigeantes dont la France a tant à souffrir aujourd'hui.

Histoire locale. — MM. A. Janvier et Ch. Bréard, ayant trouvé à la Bibliothèque nationale les *Annales de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens* en latin, composées vers 1630 par un chanoine de la maison, Maurice Du Pré, les ont traduites et viennent d'en publier la substance (Amiens, Courtin-Hecquet, 1899, in-8°). L'auteur avait eu à sa disposition les archives encore riches de cette maison et les cartulaires du XVe siècle; il avait lui-même composé un cartulaire factice des principales chartes de son cher monastère. L'histoire de Saint-Jean d'Amiens ressemble à celle de toutes les abbayes norbertines; un instant de splendeur au XIIe siècle, suivi d'une prompte et irrémédiable décadence, car l'ordre de Prémontré ne put jamais, en France tout au moins, égaler en prospérité les congrégations plus anciennes de Saint-Benoît et de Saint-Augustin. Saint-Jean d'Amiens eut beaucoup à souffrir des guerres étrangères et fut presque entièrement détruit en 1597 par les troupes catholiques d'Espagne. Le travail de Maurice Du Pré s'arrêtait à 1631; les éditeurs l'ont continué jusqu'à la Révolution. Toutes ces analyses de chartes seront en somme utiles pour l'histoire locale et paraissent faites avec soin.

L'ouvrage de M. Charles Sellier, *le Quartier Barbette* (Paris, Fontemoing, 1899, in-8°), renferme l'histoire de quelques rues de la partie ouest du quartier du Marais. Ce coin de Paris est aujourd'hui assez peu exploré et occupé par l'industrie et le commerce. Au XIVe et au XVe siècle, ce fut le faubourg Saint-Germain du temps, et toutes ces maisons lépreuses et assez sales qui l'encombrent sont des restes d'anciens hôtels aristocratiques. Il ne faudrait pas supposer d'ailleurs que les grands seigneurs du temps de Charles VII eussent le moindre goût pour les rues étroites qui composent ce quartier; chacun des hôtels, dont on retrouve le nom sur les censiers, était accompagné de vastes jardins, aujourd'hui disparus, et hors de l'enceinte, sur l'emplacement de la rue actuelle Vieille-du-Temple, c'était la campagne, avec des champs, des maisons de plaisance et de vastes espaces découverts. Ce quartier Barbette tirait son nom d'une maison appartenant à la famille parisienne bien connue au XIIIe siècle, et le même nom s'appliqua au fameux hôtel construit et aménagé par la reine Isabelle, laquelle n'aimait guère le séjour de l'hôtel Saint-Pol, où vivait son triste époux. C'est au moment où il sortait de cet hôtel, un soir de novembre 1407, que le duc d'Orléans fut tué par des assassins aux gages de Jean Sans-Peur. M. Sellier s'est attaché à déterminer exactement l'endroit où se passa cette tragédie; il paraît avoir démontré que le meurtre fut commis, non pas comme on l'a souvent dit devant l'hôtel de Rieux, mais un peu plus haut, dans la voie qu'on appelle aujourd'hui la rue Barbette, et il a établi avec soin, à l'aide des anciens censiers, la concordance entre les immeubles actuels et les anciens logis du XVe siècle. Toute cette partie du travail est fort intéressante. La suite n'est pas moins curieuse, et l'histoire du quartier, peu à peu délaissé par la classe riche, à dater surtout du XVIIe siècle, et abandonné au commerce et à l'industrie, abonde en faits intéressants. C'est en somme une bonne monographie et il serait à désirer d'en voir paraître de semblables sur beaucoup de quartiers de Paris, aujourd'hui encore mal connus. M. Sellier nous permettra de lui faire en terminant deux remarques : tout d'abord le renvoi au *Cartulaire de Saint-Victor* (p. 1) est le fruit d'une erreur singulière; ce cartulaire est celui de Saint-Victor de Marseille, et les Barbette qui y figurent n'ont rien à faire avec Paris; au surplus l'abbaye de Saint-Victor de Paris ne date que du XIIe siècle. Puis l'auteur s'est, à notre avis, montré beaucoup trop affirmatif touchant la nature des relations entre Isabeau et son beau-frère; les deux personnages sont sujets à caution, mais aucun historien du temps n'affirme le fait, sauf ceux de l'école bourguignonne, et ces derniers sont d'abominables calomniateurs.

Disons que la chose est possible, probable même, si l'on veut, étant données les mœurs déplorables de la reine et du duc; mais il n'y a pas de preuves directes. Il vaut mieux en pareil cas se montrer plus réservé. Loin de nous d'ailleurs la pensée de faire l'apologie soit d'Isabeau, misérable femme, sensuelle et frivole, qui devait se montrer plus tard mère dénaturée, soit de Louis d'Orléans, prince élégant et instruit, mais qui avait sa bonne part des vices des grands seigneurs de son temps.

Le luxueux volume de M. Louis D'HAUCOUR, *l'Hôtel de ville de Paris à travers les siècles* (Paris, Giard, 1900, in-4°), n'est une histoire complète ni du monument, ni de la municipalité parisienne. L'auteur s'est contenté de raconter sommairement les événements notables dont l'hôtel de ville a été le théâtre depuis les origines de la prévôté des marchands jusqu'à nos jours. On y trouvera donc un rapide aperçu de l'histoire de Paris de 1263 à 1896, débutant par une biographie sommaire d'Étienne Boileau et se terminant au récit de la réception par la municipalité parisienne du tzar et de la tzarine; conclusion un peu bizarre dans un ouvrage historique; nous osons espérer que l'auteur ne fait pas dater une ère nouvelle de cet événement sans portée spéciale. Jusqu'au XVIe siècle, l'ouvrage est une revue de l'histoire de France sous les premiers Valois; plus loin, M. d'Haucour donne des extraits des registres des délibérations du Bureau de la ville, dont les plus anciens ont été publiés. Le volume, abondamment illustré, est amusant à feuilleter; au point de vue historique, il y aurait lieu de discuter le plan et les idées. A notre avis, on se trompe en faisant de la municipalité moderne de Paris l'héritière de l'ancien Bureau de la ville; entre les deux organisations, il n'y a aucun rapport, et il faut bien le dire, pour pénible que l'aveu puisse être, Paris jusqu'en 1790 n'a point eu de libertés municipales.

M. MAUDUIT, avocat à Neufchâtel-en-Bray, mort en 1892, avait employé ses loisirs à réunir les matériaux d'une histoire du bourg d'Ivry-la-Bataille, dont il était originaire. Mort avant d'avoir pu mettre ses notes à jour, il a chargé de ce soin la Société libre de l'Eure, en lui léguant une somme suffisante pour couvrir les frais d'impression. De là une longue *Histoire d'Ivry-la-Bataille et de l'abbaye Notre-Dame* (Évreux, Hérissey, 1899, in-8°), qui vient de paraître, rédigée, croyons-nous, par M. G. Prévost. Ce dernier s'est borné naturellement, et il eût été impossible de faire plus, à classer à la fois méthodiquement et par ordre de dates les notes réunies par M. Mauduit; de là un peu de désordre qui ne nuit pas en somme à l'intérêt de l'ouvrage. La meilleure partie du volume est occupée par l'histoire de la seigneurie d'Ivry; le premier seigneur connu est un

frère naturel du duc Richard Ier, ce Raoul, comte d'Ivry, auquel Dudon de Saint-Quentin dut une partie de ses récits, puis Ivry passe au pouvoir d'une famille baronnale, dont parlent souvent Guillaume de Jumièges et Ordéric Vital et qui joue un rôle éminent dans l'histoire intérieure de la province jusqu'à la conquête française; au XIIe siècle, le château est souvent mentionné dans les guerres anglo-françaises; puis le fameux Ambroise de Loré, les d'Estouteville, enfin les Luxembourg en deviennent successivement les maîtres au XVIe siècle; Diane de Poitiers acquiert la baronnie, qui passe ensuite à la maison de Lorraine; plus tard, elle est acquise par la couronne et donnée au comte d'Eu, puis au duc de Penthièvre. L'abbaye d'Ivry remonte au XIIe siècle et ne fut jamais, sauf un instant au XIIIe siècle, bien florissante; le jour où elle disparut, en 1790, elle ne comptait plus que deux religieux. Les pièces justificatives, très nombreuses et pour la plupart intéressantes, renferment beaucoup de documents sur les seigneurs d'Ivry au XIVe et au XVe siècle, de longs extraits d'aveux et de dénombrements, utiles pour la connaissance de l'état des personnes et des terres en Normandie au temps des Valois, enfin quelques documents de l'époque révolutionnaire. Le tout, présenté avec simplicité et bonhomie, forme une bonne monographie d'une localité aujourd'hui bien obscure, mais dont le nom rappelle une des premières victoires d'Henri IV. Un chapitre entier, bien entendu, est consacré à ce fait d'armes, et on y trouve une lettre du duc de Mayenne à Philippe II lui racontant sa défaite (11 avril 1590); M. Mauduit possédait l'original, qui a dû sortir depuis plus ou moins longtemps d'un dépôt d'archives espagnol.

L'*Histoire de Cléry et de l'église collégiale et chapelle royale de Notre-Dame*, par L. Jarry (Orléans, Herluison, 1899, in-8°), est, comme l'ouvrage précédent, une publication posthume; mais le livre était à peu près achevé au moment de la mort de l'auteur et paraît tel qu'il l'avait conçu et exécuté. Jusqu'à la fin du XIIIe siècle, Cléry reste une localité ignorée, mais, vers 1280 (c'est du moins la date la plus probable), on y découvre, dit-on, une statue miraculeuse de la Vierge, analogue à celles qui peuplaient au moyen âge les sanctuaires chrétiens. On recueille pieusement cette statue, — on n'en a plus qu'une copie infidèle, remontant peut-être au XVIe siècle, — on la dépose dans l'église de Cléry, et peu après un des seigneurs du lieu, Simon de Melun, maréchal de France, fonde une collégiale en l'honneur de la Vierge. Cette fondation est augmentée par les rois de la maison de Valois, le pèlerinage de Notre-Dame de Cléry devient célèbre, sans pourtant jamais égaler la renommée de ceux du Puy ou du Mont-Saint-Michel, et bientôt les princes font de

Cléry leur chapelle de prédilection. Au xve siècle, le fameux Dunois s'y fait inhumer; Louis XI témoigne pour cette effigie de Notre-Dame d'une dévotion extraordinaire, et c'est dans cette église qu'il élit sa sépulture; il fait faire le devis de son tombeau, sur lequel, contrairement aux habitudes du temps, il veut être représenté à genoux, accompagné de son chien favori; on a de ce monument un dessin célèbre que naturellement M. Jarry a fait reproduire. La vogue de Cléry se prolonge encore pendant un certain temps; l'église reçoit les corps d'un certain nombre de grands personnages, la plupart de la race des comtes de Longueville, et le fantasque Henri III, presque aussi généreux que Louis XI, dote l'église de vitraux magnifiques. Puis la décadence arrive, lente au xviie siècle, bientôt plus rapide; l'église est de jour en jour plus négligée, et, le jour où la Révolution supprime la congrégation, celle-ci n'est plus que l'ombre d'elle-même. M. Jarry raconte cette décadence avec le même souci de l'information exacte que l'ère de splendeur d'antan; l'ouvrage, qu'accompagnent de belles planches reproduisant les parties les plus remarquables de l'édifice et les monuments funéraires existant encore ou disparus, est fort intéressant à tous égards et s'adresse aussi bien aux archéologues qu'aux historiens.

Quand en 1789 la Constituante se fut décidée à faire procéder à une nouvelle division du royaume, elle débuta par écarter une proposition assez bizarre de quelques députés, plus raisonneurs que pratiques, qui voulaient partager géométriquement le royaume en quatre-vingts départements égaux, et elle se décida à laisser aux députés de chaque province le soin d'établir les nouvelles divisions. Le travail fut extrêmement laborieux, chaque représentant défendant avec âpreté les intérêts ou les prétentions de sa circonscription. Les négociations pour la division du Berry furent entre autres très difficiles, et M. D. Mater vient de les raconter dans un intéressant mémoire, intitulé : *Formation du département du Cher* (Bourges, Cère, 1899, in-8°). Comme toujours, en pareil cas, après de longues discussions, on finit par consentir des sacrifices réciproques; le département perdit certains cantons et en gagna quelques autres sur les provinces voisines. Le travail fut, semble-t-il, très consciencieusement préparé, donna lieu à de longues études, et, si sur certains points les résultats en sont critiquables, il faut rendre pleine justice aux deux principaux auteurs de la nouvelle division, le représentant Sallé du Chou et Dumont de la Charnaye; ils ne ménagèrent ni leur temps ni leurs peines pour aboutir et surent tenir compte à la fois des désirs des populations et des nécessités géographiques. Si singulière que puisse nous paraître à distance cette division arbi-

traire de la France, il faut reconnaître qu'elle constituait en somme un progrès sur l'état de choses antérieur et la preuve en est que depuis on n'y a guère touché. Qu'on puisse aujourd'hui la modifier sur bien des points, nul ne saurait le nier, mais il y aurait un singulier abus à prétendre que des provinces telles que le Berry ou l'Orléanais étaient en 1789 des provinces, au véritable sens du mot; ce n'étaient que des circonscriptions administratives, dont les limites étaient mal définies, enchevêtrées et pour ainsi dire inextricables. Ces limites anciennes sont curieuses à étudier, mais elles ne répondaient ni aux besoins des populations ni aux nécessités administratives. Seules quelques grandes provinces, la Bretagne par exemple, le Languedoc ou la Provence, étaient pour ainsi dire des êtres moraux, des entités politiques, le résultat d'une longue vie commune et d'intérêts semblables.

Le tome II des *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, par MM. P. Quesvers et H. Stein (Paris, Picard, 1900, in-4°), renferme les monuments épigraphiques de la banlieue de Sens et des trois doyennés de Vannes, Trainel et Saint-Florentin. La plupart de ces inscriptions sont modernes et ne datent que des trois derniers siècles, mais beaucoup sont curieuses à cause des noms de familles et de personnes, la plupart des défunts appartenant à la noblesse et à la bourgeoisie du pays. Les éditeurs se sont imposé la tâche de ne laisser aucun de ces noms sans éclaircissement; pour chaque famille mentionnée, ils ont donc fait des recherches parfois fort laborieuses dans les archives locales et dans les dépôts parisiens, si bien qu'ils ont pu commenter chacun de ces petits monuments avec un luxe de détails que seuls des esprits mal faits pourront trouver excessifs. En effet, la lecture de toutes ces généalogies de familles le plus souvent obscures est extrêmement instructive; on assiste à la formation de la fortune ou tout au moins de l'aisance; le plus souvent c'est l'industrie ou le commerce qui en fournit les premiers éléments; puis, une ou deux générations plus tard, la nouvelle famille bourgeoise entre dans les fonctions publiques, se confond souvent avec la petite noblesse par des alliances heureuses et enfin disparaît. De là l'intérêt extrême de ces recherches en apparence si minutieuses et si arides, car, il faut bien l'avouer, la plupart de ces inscriptions, prises isolément, ne sont intéressantes que pour l'histoire locale la plus menue. Nous sommes toutefois un peu effrayés pour les deux éditeurs de la tâche qu'ils se sont imposée; le diocèse de Sens était fort étendu, et, pour terminer la publication, il faudra encore au moins quatre ou cinq volumes. Les régions les plus intéressantes, Provins, Melun, Étampes, manquent encore aujourd'hui et fourniront sans doute un plus grand nombre de textes d'intérêt général.

L'ouvrage de M. A. Prudhomme, *les Archives de l'Isère* (Grenoble, Allier, 1899, in-8°), renferme l'histoire de ce grand dépôt depuis la fondation en 1790 jusqu'à nos jours. L'auteur explique d'abord comment le dépôt s'est formé; à l'origine, c'est simplement la réunion des documents administratifs relatifs au nouveau département, puis on y joint les archives des corps politiques et administratifs supprimées, des anciennes congrégations religieuses et des émigrés. Malheureusement, ces anciennes collections n'arrivent pas entières; beaucoup de documents se sont perdus en route; bien plus, à peine installés dans le nouveau dépôt, ils courent les plus grands dangers. Tous ces titres anciens rappelaient un régime abhorré, dont les révolutionnaires, dans leur nouvelle ferveur, voulaient abolir jusqu'à la mémoire; de là des destructions hâtives, qui frappent non seulement les censiers et les terriers modernes, perte en elle-même peu regrettable, mais des documents anciens, absolument historiques, dont on ne saurait trop regretter la disparition. Ainsi, les archives de la Chambre des comptes delphinale sont mutilées; un peu plus tard encore, on y prend les plus beaux parchemins pour fabriquer des gargousses; en un mot, durant plusieurs années, le nouveau dépôt, à peine formé, est, on peut le dire, au pillage. Il n'est guère en meilleur point sous les régimes qui suivent la Révolution, et, dans l'Isère comme ailleurs en France, on ne commence à s'occuper de ces reliques du passé que sous la monarchie de Juillet. La réforme a été longue à venir, mais on peut affirmer qu'aujourd'hui elle est complète, et qu'après de longs tâtonnements le service des archives fonctionne régulièrement; les classements sont terminés à peu près partout; les inventaires en bonne voie d'impression; il a fallu pour cette besogne tout un siècle, mais il n'y a point lieu de trop regretter cette longue attente devant les résultats atteints.

L'*Histoire de la maison de Madaillan*, par M. Maurice Campagne (Bergerac, Castanet, 1900, in-4°), est une utile contribution à l'histoire de l'Agenais depuis le XIIIe siècle. La plus ancienne mention de la famille remonte à l'an 1076, mais la généalogie n'est suivie et complète qu'à dater du XIIIe siècle; les Madaillan sont dès lors une des cinq grandes familles baronnales de la province, et plusieurs membres de la lignée prennent au XIVe siècle une part active aux luttes entre la France et l'Angleterre. Cent ans plus tard, les Madaillan deviennent barons de Lesparre, une des grandes seigneuries de Guyenne, seigneurs de Montataire, près Creil, et de Lassay, au pays du Maine; cette dernière branche comptera plus tard deux marquis de Lassay, célèbres l'un par ses bons mots et son esprit primesautier, l'autre par ses amours avec la duchesse de Bourbon. L'ouvrage est donc intéressant et paraît fait avec soin; voici pourtant quelques

remarques : l'auteur a tort, à notre sens, de rattacher à la famille dont il fait l'histoire un certain Pierre de Madaillan, vassal du vicomte de Béziers de 1180 à 1202 (p. 43); c'était certainement un noble du Bas-Languedoc, ces vicomtes n'ayant avec l'Agenais aucun rapport. De même l'hommage de Guillaume de Lesparre au roi de France, cité page 44, ne peut être de 1202; Philippe-Auguste n'avait point de vassal en Agenais; il doit y avoir erreur dans l'extrait cité par M. Campagne. L'ouvrage, pour conclure, sera utile, et l'auteur a donné au cours du récit et en appendice un certain nombre de pièces curieuses, entre autres beaucoup de lettres et de billets adressés au grand Condé par un Madaillan, gouverneur de Philippeville; ces derniers documents sont empruntés aux archives de Chantilly.

La petite ville de Lézat (Ariège), doit son origine à l'abbaye du même nom, qui paraît dans les textes vers le milieu du xe siècle. Ce sont d'abord quelques paysans qui, fuyant la tyrannie de leurs seigneurs, viennent peupler la *sauveté* créée par les moines; on appelait ainsi dans le midi un territoire soigneusement délimité, sorte d'asile dont les habitants vivent sous la protection spéciale de l'abbaye et sont en théorie à l'abri des entreprises des pillards féodaux. Cette sauveté date probablement du xie siècle et dut primitivement être régie par les mêmes coutumes que beaucoup d'autres analogues créées par les abbés de Lézat dans leurs différents domaines. Est-il nécessaire d'ajouter que les turbulents voisins du monastère n'ont pas toujours respecté leurs engagements? L'un d'eux surtout, le comte de Foix, ne cesse d'inquiéter les moines et leurs hommes, et au xiiie siècle, profitant des troubles, il oblige l'abbé à passer avec lui un acte de paréage tout à fait onéreux pour le monastère, et dont le premier résultat est en somme de mettre l'ennemi dans la place. D'autre part, la condition sociale des citadins de Lézat a changé, ils sont plus riches, plus nombreux et désirent améliorer leur condition; encouragés par le comte de Foix, ils travaillent si bien qu'en 1299 l'abbé est obligé de leur octroyer une charte de coutumes, qui régira la communauté jusqu'en 1789. Lézat devient une ville consulaire, une petite seigneurie, et les consuls savent fort habilement défendre et faire augmenter chaque jour leurs attributions. C'est cette charte que MM. Le Palenc et P. Dognon viennent de publier d'après une copie contemporaine (*Lézat, sa coutume, son consulat.* Toulouse, Privat, 1899, in-8°). L'édition, faite avec beaucoup de soin, est précédée d'une copieuse introduction; les éditeurs ont eu l'excellente idée de joindre au texte latin une traduction française, des planches et une carte montrant les changements apportés par le temps aux limites de l'ancienne paroisse, puis la commune de Lézat.

L'examen de cette carte est instructif; on y voit que la commune actuelle représente encore, sauf sur un point, la sauveté du XIe siècle; celle-ci avait perdu au midi une partie de son territoire, lors de la création par l'abbé Pierre de Dalbs et le comte de Foix, de la bastide de Sauveterre Saint-Ybars. On a publié un grand nombre de coutumes de Languedoc; on peut regretter que beaucoup de ces éditions n'aient pas été préparées avec autant de soin que celle de la charte de libertés de Lézat.

Nous avons jadis longuement parlé du *Livre des comptes des frères Bonis*, de Montauban, publié par M. E. Forestié. M. A. Blanc vient de faire paraître le texte d'un document analogue : *le Livre de comptes de Jacme Olivier, bourgeois narbonnais du XIVe siècle* (Paris, Picard, 1899, in-8°) ; ce registre commence en 1381 et s'arrête à 1391. Comme la plupart des marchands d'alors, Jacme Olivier est à la fois négociant, commissionnaire et banquier, et il note dans son journal toutes ses opérations commerciales. De plus, il a des relations avec les Échelles du Levant, et à plusieurs reprises, on le voit charger de draps de Languedoc des galères à destination de Beyrouth, de Rhodes et d'Alexandrie. Le texte est donc fort intéressant, mais l'éditeur devant en faire l'objet d'un volume d'introduction qu'il nous promet, il suffira de le signaler. Un mot toutefois de l'appendice, qui remplit la seconde partie du volume; M. Blanc a longtemps travaillé aux archives municipales de Narbonne et y a transcrit quantité de pièces originales intéressant l'histoire du commerce; il donne les plus importantes à la suite du Journal de Jacme Olivier. C'est un recueil des plus précieux et qui rappelle celui dont Germain a jadis enrichi son *Histoire du commerce de Montpellier*. On y trouve des traités avec les villes maritimes de la Méditerranée, des plaintes pour faits de piraterie, des règlements commerciaux, etc. Quelques-unes de ces pièces avaient déjà été publiées par Mouynès dans les *Annexes* de son inventaire des Archives de Narbonne, mais par une négligence inexcusable, Mouynès avait reproduit, et encore assez inexactement, le texte des registres consulaires ou *Thalamus*, sans se donner la peine de recourir aux originaux qu'il avait pourtant sous la main. Par conséquent, même pour les pièces déjà connues, l'édition de M. Blanc sera très utile; la majeure partie de ces documents manque d'ailleurs dans Mouynès; la publication de ce dernier archiviste est à tous égards extrêmement défectueuse, et pourtant la municipalité de Narbonne, très libérale, ne lui avait ménagé ni l'appui ni les ressources pécuniaires.

M. Pierre Vidal a publié ces temps-ci une fort intéressante *Histoire de la ville de Perpignan depuis les origines jusqu'au traité des*

Pyrénées (Paris, Welter, 1897, in-8°); l'ouvrage est tout à fait réussi. Non seulement l'auteur a su débarrasser cette histoire de toutes les légendes et erreurs qui l'encombraient, mais encore il a tenu à présenter son travail sous une forme aussi attrayante que possible. Le livre, joliment illustré, est à la fois amusant à feuilleter et intéressant à lire. Bien plus, M. Vidal a su se garder du défaut le plus ordinaire chez les auteurs d'histoire locale, il s'en est strictement tenu à son sujet et n'a traité l'histoire générale ou même l'histoire particulière du Roussillon que là où la digression paraissait indispensable. Après quelques mots sur les origines fabuleuses ou réelles de Perpignan, il nous montre cette ville, simple agglomération rurale aux xe et xie siècles; en 1172, elle passe sous la domination aragonaise, à la mort du dernier comte de Roussillon, Guinard, et en 1197, elle reçoit du roi Pierre II une charte de libertés où sont codifiés les vieux usages de la communauté. Alors commence pour la ville une ère de prospérité qui se prolongera jusque vers la fin du moyen âge. Le commerce et l'industrie se développent; sous les rois de Majorque, Perpignan est une capitale et s'embellit de riches monuments, l'aisance est générale et la littérature en langue vulgaire très florissante. M. Vidal ne s'abuse d'ailleurs pas au point de croire que tout ait alors été parfait; les habitudes sociales, il le montre, sont encore brutales et grossières, le clergé et la bourgeoisie donnent l'exemple des mauvaises mœurs, et le christianisme, au sens le plus élevé du mot, n'exerce aucune action sur ces âmes passionnées et violentes. C'est ainsi que le commerce des esclaves est florissant durant tout le moyen âge en Roussillon, et il est difficile de raconter ici à quelles odieuses pratiques se livrent alors les riches bourgeois de Perpignan. Un instant soumise à la France de 1462 à 1493, la ville redevient ensuite espagnole et le restera jusqu'en 1642. Si les habitants ont montré peu de goût pour leurs maîtres du nord, en bons catalans, ils sont plutôt mal disposés pour la domination castillane; la décadence, du reste, a commencé pour la province, et la situation générale est moins brillante qu'au xive siècle, au temps du royaume de Majorque. L'aversion pour les Espagnols s'accroît encore dans la suite, et si les Perpignanais supportent avec un courage héroïque les angoisses du siège de 1642, c'est par nécessité et par crainte de la forte garnison qui occupe la ville. Les souffrances qu'ils endurent alors n'étaient point faites pour leur faire regretter le joug de la maison d'Autriche, et ils semblent s'être sans trop de peine résignés à changer de maîtres.

Le même auteur vient de publier une nouvelle édition de son *Guide historique et pittoresque dans le département des Pyrénées-*

Orientales (Perpignan, Alté et Fau, 1899, in-8°) ; le volume est joliment illustré et intéressant à lire. C'est sous une forme très simple une histoire abrégée des différents territoires qui ont concouru à faire ce singulier département, qui renferme des Catalans, des Espagnols (Cerdagne française) et des Languedociens (haute vallée de l'Aude, Fenouillèdes et Razès). Aujourd'hui encore, le pays est peu fréquenté des touristes parisiens, et pourtant il vaut la peine d'être connu; la nature y est étonnamment variée et les monuments y abondent. Le livre de M. Vidal contribuera-t-il à faire mieux apprécier ce coin curieux de la France, qui le sait? en tous cas, nous en recommandons la lecture, le Roussillon étant une des rares provinces auxquelles deux siècles de centralisation à outrance n'ont pu faire perdre entièrement son caractère particulier et son esprit indépendant.

A. Molinier.

HISTOIRE MODERNE.

Le petit livre de Mme Mary James Darmesteter sur la *Reine de Navarre, Marguerite d'Angoulême* (C. Lévy), est la traduction, très remaniée et améliorée, d'une étude en anglais publiée il y a quinze ans. Ceux qui ont lu la belle biographie de Renan parue l'an dernier, en français et en anglais, le petit volume sur Froissart que Mme Darmesteter a donné à la collection des Grands écrivains français, et ses études anglaises sur la condition des ouvriers au XIVe siècle et sur la fin du moyen âge, ne s'étonneront pas si je dis que ce livre est une contribution des plus remarquables, à la fois pénétrante et brillante, à l'histoire de François Ier. Je ne pense pas qu'on ait jamais mieux analysé et apprécié la politique hésitante et inconséquente du plus séduisant, du plus égoïste et du plus léger de nos rois, l'exacte influence de l'étroite et passionnée Louise de Savoie, et de la noble, généreuse et trop soumise Marguerite d'Angoulême. Chacun des personnages secondaires de ce drame, le duc d'Alençon, Henri d'Albret, Catherine de Médicis, Diane de Poitiers, Montmorency, le duc d'Orléans, le futur Henri II, est peint avec des couleurs presque aussi vives que celles de Michelet et jugé avec une délicatesse psychologique que Michelet n'eut jamais. Sur un point, nous ne suivrons pas Mme Darmesteter. Elle continue, malgré les arguments fournis par M. Paulin Paris, à attribuer à un dépit sentimental l'hostilité de Louise de Savoie contre Charles de Bourbon[1]. Mais, sur tous les

1. Il y a quelques lapsus de plume ou d'impression çà et là : p. 55, Gonsague *de Cordoue;* p. 291, Denys *l'Aréopage* pour *l'Aréopagite, Erckhart* pour *Eckhart.* On s'étonne de ne pas voir cité le *Montmorency* de M. de Crue.

autres événements du règne, elle a déterminé avec une justesse admirable les fluctuations de la politique française qui, après une lutte de trente ans contre la maison d'Autriche, se mit à sa merci par le traité de Crespy. Les fautes qui ont amené la conclusion de ce traité et ses déplorables conséquences sont analysées dans des pages d'une haute portée. Rien de plus émouvant que le récit de la mort du duc d'Orléans, enlevé par la peste au moment où sa vie était nécessaire aux combinaisons de la politique paternelle, et que la peinture des lugubres dernières années de François Ier. Grâce aux récentes publications de M. A. Lefranc, Mme Darmesteter a pu compléter l'étude déjà si précise et si profonde qu'elle avait faite du caractère, des idées, des œuvres littéraires et de l'action politique. Il faut lire son livre pour apprécier le talent avec lequel elle a su marquer chez Marguerite des traits en apparence contradictoires, sa haute raison politique, son attachement aux idées de tolérance et en même temps l'idolâtrie pour son roi et son frère qui lui fait accepter silencieusement ou excuser ses fautes les plus graves, même des crimes tels que le massacre des Vaudois, l'absence de délicatesse morale, l'instinct de gaieté sensuelle qui éclate dans l'*Heptaméron* et en même temps le mysticisme platonicien et évangélique qui domine sa pensée depuis sa jeunesse jusqu'à sa mort, sa dureté pour sa fille Jeanne quand celle-ci refuse d'épouser le duc de Clèves et en même temps sa tendresse pour sa mère, son frère, ses nièces, ses amis, même pour son indigne mari. Ce petit livre est plein d'enseignement et de charme, et il doit avoir une place d'honneur dans les bibliothèques des lettrés et des historiens.

Diderot a été un aussi infatigable causeur avec la plume qu'avec la langue, aussi peut-on s'attendre à découvrir sans cesse de nouvelles lettres, de nouveaux opuscules de lui. Mais il était difficile d'imaginer un ensemble d'*inedita* de la valeur de ceux que vient de publier M. M. Tourneux dans son volume : *Diderot et Catherine II* (C. Lévy). C'est du meilleur et du plus brillant Diderot. On l'y retrouve tout entier : théoricien politique, philosophe, moraliste, pédagogue, technicien, critique littéraire, critique d'art, et, par-dessus tout, causeur éblouissant, tout jaillissant d'idées, d'imagination et d'émotion. M. Tourneux a eu la bonne fortune à Saint-Pétersbourg d'avoir communication d'un volume de *Mélanges philosophiques, historiques, etc.*, qui ne sont rien moins que les conversations de Diderot avec Catherine II du 5 octobre au 3 décembre 1770, dans lesquelles il lui exposait toutes ses vues sur la législation, l'économie politique, la politique, la morale, la religion, l'éducation, les lettres et les beaux-arts. Très inégaux de valeur et d'étendue, ces fragments

sont cependant tous intéressants; quelques-uns sont de tout premier ordre, ceux par exemple sur le luxe, sur la tolérance et l'intolérance, sur l'éducation des filles. Sur les inconvénients de la morale religieuse, Diderot expose des vues dont la force et la profondeur ont trouvé depuis cent ans bien des illustrations éclatantes. Le morceau sur le luxe est un des plus ingénieux, des plus étincelants de bon sens, sous une forme paradoxale, que Diderot ait écrits. M. Tourneux a encadré sa précieuse trouvaille dans une étude très étendue et pleine de choses neuves et de lettres inédites sur les relations de Catherine et de Diderot. Les déceptions que subirent en Russie le sculpteur Falconet, l'économiste Le Mercier de la Rivière, qui prétendait, comme le disait plaisamment Catherine, apprendre aux Russes à ne plus marcher à quatre pattes, et l'astronome Chappe d'Auteroche; les négociations de Catherine avec Rulhière pour empêcher la publication des *Anecdotes sur la Révolution de 1762*, ont fourni à M. Tourneux la matière d'amusants et spirituels chapitres. On trouvera parmi les sept appendices de cette belle publication les questions adressées par Diderot à Catherine sur la situation économique de la Russie, qui montrent chez le philosophe un enquêteur d'une rare intelligence et chez la souveraine beaucoup de franchise, de liberté et de netteté d'esprit.

M. Lucien Perey vient de réunir, sous le titre : *Figures du temps passé* (C. Lévy), cinq intéressantes études sur le XVIIIe siècle. Leur intérêt vient surtout de la nouveauté des documents inédits qu'elle a pu se procurer, tant en France qu'à l'étranger, sur le prince Fedor Golowkin, l'impératrice Catherine et le prince de Ligne, Mme de Sabran, Mme Geoffrin et la reine Hortense. Les deux premières de ces études nous font pénétrer dans la haute société russe du siècle dernier. Les mémoires inédits du prince Golowkin nous promènent à la cour de Russie sous Catherine Ire, alors qu'elle n'était qu'un « corps de garde dirigé par Menchikoff; » sous Anne, où les mœurs allemandes et courlandaises produisaient une sauvagerie grossière; sous Élisabeth, cette coquette si vaniteuse qu'elle ne tolérait pas de jolies femmes auprès d'elle, et enfin sous Catherine II. C'est ici surtout que ces mémoires deviennent curieux, tant Golowkin apprécie avec justesse l'œuvre de la grande souveraine. Il l'a connue personnellement et nous en fait, par de nombreuses anecdotes, un portrait intime qui complète les portraits officiels que nous avons de l'impératrice. L'affaire des libraires, la fondation du corps des Cadets et la Communauté des demoiselles nobles nous permettent de voir et de comprendre le caractère de cette femme qui fut le plus remarquable des empereurs de la Russie. Toute sa correspondance avec le prince de Ligne nous

la montre encore à la fin enjouée et sérieuse, s'abandonnant avec son ami dans une charmante causerie qui nous fait, au milieu des événements politiques les plus graves, connaître la femme sous l'enveloppe de la souveraine. C'est aussi d'après des documents inédits que M. L. Perey nous conte la vie de la reine Hortense, belle-fille et belle-sœur de Napoléon, qui lui garda toujours une touchante affection. Aux moments les plus critiques de sa vie de guerrier, il trouvait le temps de lui écrire un billet par lequel il nous montre un peu de ce cœur que nous voyons battre si rarement. Le séjour de la reine Hortense aux Pyrénées, le divorce avec Joséphine et l'affection persistante, malgré tout, d'Hortense pour son beau-père, le départ pour Sainte-Hélène, sont autant de pages neuves et charmantes dans lesquelles nous voyons passer la figure de cette femme « dont le nom a le privilège d'éveiller, aussitôt qu'on le prononce, un souvenir de grâce et de mélancolie. » — Enfin nous trouvons une étude curieuse sur la petite noblesse au XVIIIe siècle dans le chapitre sur la jeunesse de Mme de Sabran et d'amusants souvenirs sur Mme Geoffrin et son salon.

Nous avons été tellement écœurés dans ces derniers temps par les boniments soi-disant patriotiques des gens qui se sont fait de l'amour de l'armée une carrière avantageuse, que l'on éprouve une sorte de méfiance devant les livres militaires. On craint d'y retrouver des enthousiasmes dépourvus de sincérité et ces lieux communs de rhétorique mensongère qui conduisent les nations aux désastres. Nous signalons avec d'autant plus de plaisir deux livres excellents, dus l'un et l'autre à des professeurs de l'Université, exempts de tout chauvinisme malsain et de toute déclamation, animés d'un patriotisme de bon aloi, sérieux et clairvoyant, qui anime le récit des faits et rayonne au travers. M. C. VALLAUX a raconté en 362 pages *les Campagnes des armées françaises de 1792 à 1815* (Alcan). Le récit, extraordinairement serré, n'est pourtant jamais sec ni obscur. La précision des détails, l'ordre excellent dans lequel ils sont présentés, la juste liaison des faits, tout concourt à lui donner la clarté et la vie. M. Chuquet a fait école; sa méthode de narration si objective et pourtant si animée se fait sentir chez une foule de jeunes historiens. Nous en avons eu la preuve dans les livres de M. Houssaye; nous l'avons encore dans celui de M. Dufourcq sur la République romaine, dont nous parlerons prochainement. — Le volume de M. DESPIQUES, *Soldats de Lorraine* (Berger-Levrault), est un livre d'enseignement patriotique et de patriotisme local. Le danger était grand pour lui de tomber dans la banalité déclamatoire. Il l'a toujours évitée, parce que son amour

de la patrie et de l'armée est un sentiment sincère, profond, réfléchi, non une aveugle idolâtrie. Son introduction, sur le patriotisme dans l'histoire, indique avec un tact parfait la mesure dans laquelle l'histoire peut et doit être une école de patriotisme. Après quelques pages charmantes sur le pays lorrain, M. Despiques fait défiler devant nous Chevert, les Lorrains et Hoche en Irlande, Oudinot, Marbot, Exelmans, La Faye, Victor Ponty, enfin Margueritte, dont les fils ont donné une préface à cet excellent petit livre. Les morceaux les plus neufs sont ceux qui sont consacrés aux Lorrains compagnons de Hoche, à La Faye et au conscrit barrisien de 1808, Victor Ponty. M. Despiques a ajouté par ses recherches personnelles deux figures pittoresques et sympathiques à la galerie des héros des guerres impériales.

Mme Edgar Quinet a retracé, sous le titre : *Cinquante ans d'amitié. Michelet, Quinet*, 1825-1875 (Colin), les relations qui unirent deux des plus nobles esprits de ce siècle dans une véritable fraternité de pensée et d'action. Il y eut bien à la fin de leur vie un refroidissement dans cette amitié si vive, et, si ce refroidissement fut dû en partie, comme l'indique Mme Quinet, à l'admiration un peu jalouse et susceptible que nourrissaient pour ces deux grands hommes les femmes éminentes qui avaient été associées à leur gloire, il tint surtout à des causes plus élevées, à un dissentiment foncier sur la question religieuse. Ce qui nous sépare, écrivait Michelet à Quinet, « c'est l'épaisseur du christianisme, rien de plus, rien de moins. » Mais, malgré cette divergence fondamentale qui avait profondément affecté Michelet, parce qu'il voyait dans *la Révolution* de Quinet une critique radicale de toute sa philosophie de la Révolution française, leur tendresse personnelle subsista, avec le souvenir ému de tant d'années de profonde unité morale. Mme Quinet a laissé, d'ailleurs, autant qu'il a été possible, la parole aux deux amis, et son volume est surtout une analyse de leur correspondance, avec la publication in extenso, ou peu s'en faut, des lettres de Quinet jusqu'à 1851 et de nombreux extraits des lettres de Michelet. A partir de 1851, Mme Quinet s'est contentée d'extraits pour les deux correspondants, les lettres complètes de Quinet ayant été publiées dans les *Lettres d'exil*. Il était nécessaire d'accompagner les lettres d'un commentaire, d'autant plus que celles de Michelet sont d'ordinaire très brèves et peu explicites. Personne n'était plus capable que Mme Quinet d'entourer cette correspondance de tous les éclaircissements nécessaires, surtout pour la période 1848-1875, et son livre est un document précieux pour l'histoire morale du XIXe siècle. Il fournira un fil conducteur pour des biographies de Michelet et de Quinet, ainsi que pour une édition complète

de leur correspondance. Cette édition est nécessaire, non seulement pour rectifier certaines erreurs de lecture qui se trouvent dans les transcriptions de Mme Quinet (ainsi, p. 11, *Michegaux* pour *Méhégan;* p. 19, *Scheumayer* pour *Eckenmayer;* p. 30, *Skinas* pour *Schirren*), mais pour compléter les lettres que Mme Quinet a dû abréger. Je n'en donnerai qu'un exemple, qui montrera combien la correspondance gagnera à être connue tout entière. Voici un paragraphe de la lettre du 7 mai 1827 dans l'édition de Mme Quinet : « Vous ne croiriez pas combien l'Allemagne m'a changé et fortifié. J'avais besoin d'un pays où je pusse enfin me recueillir en paix et apaiser tous mes sentiments. L'Allemagne est aujourd'hui fortement appliquée aux sciences expérimentales, dont, en effet, elle avait grand besoin. Elle y absorbe presque tout son génie. Cela ne durera pas toujours, et quand elle reviendra par son mouvement naturel à la spéculation on verra tout ce que peut produire dans les races germaniques l'accord de l'idéal et du réel. » — Voici le texte original : « Vous ne pouvez croire combien l'Allemagne m'a changé et fortifié. J'avais besoin d'un pays où je pus enfin me recueillir en paix et apaiser tous mes sentimens. Il y a dans notre France je ne sais quoi qui les active trop. Mais ici la paix est dans tous les objets ; tout vous ramène au calme, et c'est lui qui me manquait. Je jouis sans me lasser de l'impulsion d'un peuple nouveau, d'une autre langue, d'une autre terre. Chaque jour m'apprend que le peuple avec lequel je vis est celui de tous dont la conscience morale a le moins été faussée, qui a en soi le plus d'espérance et de verte jeunesse. L'Allemagne est aujourd'hui fortement appliquée aux sciences d'expérience, dont, en effet, elle avait grand besoin, etc. » On voit par ce seul exemple qu'il y aura plus d'un passage d'un vif intérêt à ajouter aux belles pages que nous fait connaître Mme Quinet. Si nous voulions la suivre dans son récit des relations de Michelet et de Quinet, nous aurions sur plus d'un point à discuter la justesse de tel ou tel trait. Ainsi, nous ne croyons pas que Michelet, ni le 2 ni le 3 décembre 1851, ait hésité à condamner le coup d'État et qu'il lui ait fallu les massacres du 4 pour lui en faire voir la scélératesse. Nous aurions plus d'un détail aussi à contester dans le portrait qu'elle fait de Michelet. Elle a peine à comprendre pourquoi Quinet n'a pas atteint une gloire égale à celle de son ami. Elle juge, non sans motif, que par certains côtés il lui est supérieur, que son idéalisme est plus pur, qu'il est plus riche en idées neuves et profondes. C'est vrai ; mais n'est-il pas vrai aussi que Michelet a un clavier bien autrement étendu et puissant, qu'il doit à une sensibilité unique peut-être dans l'histoire des lettres d'être un plus grand écrivain et un plus grand artiste ? Il a manqué aussi à Quinet le don

de la composition, que Michelet avait au plus haut degré. Les œuvres de Quinet laissent l'impression de l'inachevé ou du fragmentaire. C'est ce qui fait que des livres admirables et profonds tels que *les Révolutions d'Italie* ou *la Révolution* ne sont goûtés que d'une élite.

On lira avec un vif plaisir le petit volume de M. Philibert Audebrand, *Soldats, poètes et tribuns* (C. Lévy). On y trouvera un joli récit du Souper de Beaucaire, un commentaire amusant de la *Napoléone*, cette ode de jeunesse de Ch. Nodier contre Napoléon qui faillit faire de l'auteur de *Trilby* une victime du despotisme, quelques pages curieuses sur le général La Salle, d'amusants souvenirs sur Latour-Mézeray et sur Édouard Ourliac et surtout deux morceaux importants sur Armand Marrast et sur Proudhon. La description des bals d'Armand Marrast en 1848, après les journées de Juin, fournit des traits précieux à la physionomie du monde politique de la deuxième République. Le livre de M. Ph. Audebrand aurait pu ajouter quelques détails intéressants à l'excellent ouvrage que M. G. Weill vient de faire paraître sur l'*Histoire du parti républicain en France de 1814 à 1870* (Alcan), ouvrage très bien informé, très solide et qui fait penser.

Les personnes qui ont suivi avec intérêt le conflit qui s'est élevé entre la Finlande et le gouvernement russe en 1899, lorsque ce dernier a détruit les privilèges formellement reconnus à la Finlande au moment de sa réunion à la Russie et confirmés par tous les souverains russes, y compris Nicolas II, seront heureux de retrouver dans le volume intitulé : *la Constitution du grand-duché de Finlande* (Bellais) le recueil des lois fondamentales et actes officiels qui déterminent la situation politique du grand-duché. Une brève introduction rappelle avec impartialité comment fonctionna, très imparfaitement, sous Alexandre Ier et Nicolas Ier le statut personnel reconnu à la Finlande, et les libertés réelles dont elle a joui sous Alexandre II et Alexandre III, libertés consolidées par la loi de 1869. Un commentaire juridique permet de saisir nettement les modifications introduites dans le statut finlandais. Les auteurs de cet utile recueil n'ont ajouté aucune observation, aucune polémique à ces textes. Ils ont voulu faire œuvre purement objective. Mais les textes parlent assez d'eux-mêmes. Ce qui s'est passé en Finlande n'est qu'une des manifestations, et non la plus choquante, de ce *nationalisme* qui sévit dans le monde entier, qui a produit en Allemagne les expulsions de Danois du Slesvig et de Polonais de Posnanie et de Silésie, en Afrique l'écrasement des Républiques boers par l'Angleterre, en Océanie la guerre inique faite par les États-Unis contre les Philippins, en France les hontes de l'affaire Dreyfus. Nous assistons à la fin du XIXe siècle

à une déroute universelle des principes de justice et du droit, et l'on couvre les convoitises les plus sordides, les passions les moins nobles du beau nom profané de patriotisme. Cela peut n'avoir que des inconvénients temporaires pour les nations où l'idée de patrie ne représente que des traditions historiques; mais en France, où l'idée de patrie est de plus attachée au culte de certains principes moraux et sociaux, les atteintes portées à ces principes sont ruineuses pour le patriotisme lui-même.

La librairie Stock a mis en vente les trois volumes du Procès de Rennes. C'est un document historique d'une valeur inappréciable, qui montrera à la postérité étonnée comment un homme contre lequel on n'a pu relever, je ne dis pas une seule présomption, mais même un seul soupçon de culpabilité, en faveur duquel les preuves les plus éclatantes d'innocence ont été fournies, a pu être condamné deux fois par des tribunaux militaires, une première fois à la suite d'une erreur fondée sur des préjugés religieux, sur une expertise extravagante et sur des documents falsifiés, la seconde fois sous la suggestion de l'esprit de corps et de caste. Deux juges ont eu le courage d'écouter leur conscience seule; les autres ont voulu concilier leur conscience et ce qu'ils ont cru l'intérêt de l'armée en exprimant, par des circonstances atténuantes pour un crime qui n'en comporterait aucune et par une peine dérisoire, leur doute sur la culpabilité de l'accusé. Du reste le procès de Rennes n'a presque rien ajouté sur le fonds de l'affaire Dreyfus à la démonstration d'innocence ratifiée par la Cour de cassation sur le rapport de M. Ballot-Beaupré et les plaidoiries de Me Mornard et de M. Manau; mais il a apporté des documents nouveaux et précieux sur la psychologie de l'armée et mis en pleine lumière l'impossibilité de laisser à des tribunaux d'exception et d'attribution le jugement en dernier ressort des crimes de droit commun. Il faut que des juges qui, par leur profession, sont privés des conditions d'indépendance de la magistrature ordinaire se sentent responsables vis-à-vis d'une autorité autre que celle des chefs hiérarchiques dont dépend leur avancement. On trouvera dans l'*Appendice* le beau et probant plaidoyer de Me Labori qui n'a pas été prononcé malheureusement, mais qui reste la conclusion sincère et complète du Procès de Rennes.

Le principe des nationalités qui a joué un si grand rôle dans les bouleversements de l'Europe du XIXe siècle ne se présente nulle part sous un aspect aussi menaçant et aussi obscur que dans la question de la Transylvanie. Nulle part le droit historique et le droit des nationalités ne sont plus difficiles à concilier, car ils sont tous deux matière à contestation. La Transylvanie a été pendant cinq siècles, depuis Étienne Ier jusqu'à Louis II de Hongrie, partie intégrante du royaume

de Saint-Étienne, bien qu'elle fût gouvernée au nom du roi par un voïvode particulier; d'ailleurs les Roumains, qui s'étaient établis peu à peu dans les bassins supérieurs du Maros et du Körös, ne composaient que la partie inférieure de la population; la civilisation y était représentée surtout par les immigrés allemands : les Saxons; les droits politiques n'appartenaient qu'à eux et aux Magyars (Magyars proprement dits et Sicules, branche des Magyars établis en Transylvanie au IXe siècle). A partir de 1526 jusqu'à 1690, la Transylvanie se trouva indépendante, mais sous des princes magyars, par suite de l'occupation de la Hongrie par les Turcs. Pendant cette période, les rapports de la Transylvanie avec la Moldavie et la Valachie devinrent très étroits, et comme ces principautés étaient constamment ravagées ou opprimées par les Turcs, la Transylvanie devint le refuge des Roumains, qui finirent par y devenir l'élément ethnique le plus nombreux. Quand la Hongrie fut délivrée des Turcs, ce ne fut pas, en dépit des apparences et du droit écrit, à la Hongrie, mais directement à l'Autriche que la Transylvanie fut rattachée; même après 1765, quand elle fut un grand duché, elle conserva un gouvernement et une chancellerie particuliers, et l'Autriche entretint soigneusement un esprit séparatiste dont elle profitait. Par contre, les Hongrois et tous les partisans des idées de progrès et de liberté, hostiles aux Habsbourg, ne pouvaient que désirer et l'indépendance de la Hongrie et son étroite union à la Transylvanie. Cette union faillit se réaliser en 1848, mais l'élément roumain, hostile aux Magyars, contribua fortement à l'avortement de la révolution hongroise et vit avec joie la Transylvanie redevenir une province autrichienne. Mais le compromis de 1867, au lieu de laisser à la Transylvanie une indépendance provinciale comme à la Croatie, la fondit avec la Hongrie, et l'élément roumain, qui représente aujourd'hui plus de la moitié de la population totale (1,200,000 contre 573,000 Magyars et 235,000 Allemands, sans compter cent et quelques mille Tziganes, Juifs et Arméniens), se considère comme opprimé par le magyarisme, bien qu'il jouisse de larges libertés locales et soit en théorie sur un pied de complète égalité avec les Magyars. Nous ne nous permettrions pas de juger de quel côté se trouve le bon droit dans toutes les questions qui divisent Roumains et Magyars, d'autant plus que même les points de fait sont difficiles à établir; mais nous sommes reconnaissants à ceux qui s'efforcent de nous éclairer. Aussi avons-nous accueilli avec gratitude l'ouvrage de M. A. de Bertha, *Magyars et Roumains devant l'Histoire* (Plon), qui se présente à nous comme un résumé du savant ouvrage de M. B. Jancsó : *l'Histoire et l'état actuel des tendances nationalistes roumaines*. Nous manquerions au premier devoir du critique, qui est la sincérité, si nous disions que

le livre de M. de Bertha a éclairci pour nous le problème roumain. Le sujet lui-même est tellement complexe qu'il est difficile d'y mettre de la clarté; M. de Bertha, avec une louable conscience, a voulu tout dire, indiquer tous les points douteux, rendre justice à tous, et il est entré pour cela dans d'infinis détails où se perd souvent le lecteur. Comme il écrit *ad probandum* et non *ad narrandum*, il suppose trop souvent les faits connus et les explique parfois plutôt qu'il ne les raconte. Aussi ne sont-ils pas groupés dans un ordre et des proportions justes. Enfin, bien que M. de Bertha écrive remarquablement le français pour un étranger, son style n'a pas la limpidité qui faciliterait l'intelligence d'une histoire aussi chaotique. Néanmoins M. de Bertha rendra de réels services, comme il en a déjà rendu par le petit travail, d'une si parfaite clarté, sur *la Constitution hongroise* (Plon), où il a résumé le livre de M. S. Radó. Quoique ardent patriote magyar, il est un homme juste et pacifique et tout son désir est d'apaiser des inimitiés qui, à ses yeux, reposent sur des malentendus. Il a une véritable sympathie pour la Transylvanie, et il admire l'exemple que ce petit pays a donné à l'Europe en pratiquant le premier, dès le XVIe siècle, la liberté de conscience pour trois confessions rivales, la grecque, la catholique et la protestante, on pourrait dire pour cinq, car il y eut en Transylvanie des luthériens et des calvinistes et bientôt aussi des grecs unis. Les deux chapitres qu'il a consacrés à la question religieuse sont parmi les plus intéressants de l'ouvrage. — Les conseils que M. de Bertha donne aux Roumains de Transylvanie sont très sages et il est certain que ce qu'ils auraient de mieux à faire serait de travailler à prendre leur place normale dans la vie politique de la Hongrie; mais il est sans doute vain d'espérer que la raison pratique l'emporte sur les passions nationalistes qui deviennent en Europe une sorte de religion, fondée comme les autres sur des légendes et des préjugés. Les Roumains continueront à considérer comme un article de foi leur descendance romaine; ils continueront à se ruiner pour faire en Macédoine une propagande illusoire et à rêver la réunion de la Transylvanie au royaume de Roumanie; les Magyars continueront à accaparer avec un exclusivisme farouche toutes les fonctions publiques en Hongrie et à commettre de nombreux abus de pouvoir. Il n'y a qu'un pays qui ait échappé aux maux causés par le principe des nationalités : c'est la Suisse, qui fait vivre fraternellement dans son sein trois langues et trois religions. L'histoire lui a fait une unité nationale assez forte pour qu'elle se moque de la linguistique, de l'ethnographie et de la théologie.

G. Monod.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

PUBLICATIONS RELATIVES A L'HISTOIRE GRECQUE.

(Suite et fin[1]*.)*

Ouvrages généraux sur l'histoire grecque. — Nous possédons maintenant l'histoire grecque de A. Holm[2], achevée en quatre volumes. Elle va jusqu'à la victoire d'Auguste à Actium et à l'annexion de l'Égypte. L'auteur se propose de nous rendre la tradition primitive dans son exactitude, de reproduire séparément les altérations qu'elle a subies plus tard et de consigner les résultats les plus importants acquis, soit par lui-même soit par d'autres érudits, dans ce domaine. Il a su mener à bien cette tâche, quoique la tendance qui le pousse à renfermer l'histoire dans un plan nettement délimité l'ait conduit par instants à établir des divisions forcées. Les notes contiennent les résultats très appréciables des études personnelles de l'auteur sur les sources; il tient un grand compte de l'histoire de l'Occident grec et des données fournies par la numismatique, ce qui constitue encore deux qualités originales de son ouvrage. Au lyrisme qui règne trop souvent dans les jugements portés sur les événements de l'histoire grecque, Holm oppose une sobriété, une simplicité qui deviennent parfois excessives. Le quatrième volume, qui commence avec Alexandre le Grand, contient une polémique assez vive contre l'Histoire de l'hellénisme de Droysen; Holm ne veut pas qu'on appelle cette époque ni hellénique ni alexandrine. D'après lui, ce sont les communautés urbaines qui sont encore les gardiennes de la civilisation grecque, ce ne sont ni les rois, ni leur cour. Il pense que Droysen, en mettant au premier plan les princes et leurs serviteurs, ne s'est pas montré équitable envers les Athéniens et les autres Grecs. Quoi qu'il en soit, Holm ne peut faire autrement que d'assigner dans son ouvrage une place importante aux rois et aux généraux, aux grands empires et aux nombreuses armées, aux affaires internationales et à la diffusion du peuple grec; de sorte que la différence vraiment sensible entre Droysen et lui ne consiste en réalité que dans le

1. Voir *Revue historique*, t. LXX, p. 114, t. LXXI, p. 108, et t. LXXII, p. 137.
2. *Griechische Geschichte von ihrem Ursprung bis zum Untergang der Selbstständigkeit des griechischen Volkes.* II. Bd., 1889; III. Bd., 1891; IV. Bd., 1894. Berlin, Calvary.

degré d'importance attaché aux communautés urbaines de la Grèce.

L'Histoire primitive de la Grèce jusqu'à Solon a été traitée par H. Welzhofer[1] dans un volume purement descriptif, mais où l'auteur exprime des opinions nouvelles sur quelques points importants; je citerai comme exemple ce fait que, dans la question homérique, il prend parti contre la critique et admet la personne d'Homère, poète et auteur des épopées grecques, comme historiquement établie.

Un but différent de celui que s'est proposé Holm a été poursuivi par G. Busolt[2] dans son histoire grecque, dont la seconde édition s'arrête pour le moment à la guerre du Péloponèse. C'est l'étude la plus complète et la plus approfondie que nous possédions, un ouvrage excellent à consulter et un guide indispensable dans le domaine des recherches les plus récentes. Dans les notes, qui forment la partie la plus considérable du volume, l'auteur ne se borne pas à citer pour chaque détail toutes les sources, il énumère les ouvrages modernes qui ont trait à la question, il expose brièvement les controverses dont il est utile de tenir compte ainsi que les résultats de ses propres recherches. Tout ce qui a été publié là-dessus, jusqu'à l'année où a paru chaque volume, est si bien emmagasiné dans ce vaste répertoire qu'en bien des cas il suffit d'y renvoyer pour éviter une énumération de textes et d'articles récents. Tous ceux qui, dans un but scientifique, explorent le domaine de l'histoire grecque y trouveront une ample moisson de renseignements. Il me suffira, pour donner une idée de la richesse de l'ouvrage, de faire observer que le troisième volume, de près de 600 pages, comprend seulement l'histoire des cinquante années qui séparent la fin de la guerre persique du début de la guerre du Péloponèse. Il est vrai que l'auteur a donné aussi dans ce volume un aperçu de l'histoire de la Sicile et consacré un vaste espace à l'architecture athénienne, à la littérature et aux arts du dessin; il n'en reste pas moins que l'histoire proprement dite de ces cinquante années occupe la plus grande partie du volume. Cette période, d'ailleurs, a été l'objet d'études particulièrement nombreuses, de sorte que le désir d'être complet a obligé l'auteur à entrer dans beaucoup de détails. C'est ainsi que dans le premier volume il a épuisé la question mycénienne. De plus, l'ouvrage de Busolt a paru postérieurement à ceux de E. Meyer, de Beloch et de Wilamowitz, que je vais mentionner, de sorte que son manuel offre l'avantage de reproduire pour chaque détail l'opinion

1. *Geschichte des griechischen Volkes bis zur Zeit Solons.* Gotha, Perthes, 1889.

2. *Griechische Geschichte bis zur Schlacht von Chæroneia.* I, 1893; II, 1895; III, 1. Theil, 1897. Gotha, Perthes.

de ces érudits ou du moins de renvoyer aux passages correspondants de leurs ouvrages.

Le tableau de l'histoire grecque que E. Meyer[1] a donné dans le second volume de son Histoire de l'antiquité s'adapte à l'ensemble plus vaste de l'histoire des peuples méditerranéens, que l'auteur ne perd jamais de vue. Elle atteint pour le moment jusqu'aux guerres persiques. Je considère cet ouvrage comme le plus remarquable que nous possédions sur ce sujet; il s'appuie sur une étude approfondie et personnelle de la tradition antique, et l'auteur possède, outre la connaissance spéciale des langues et des systèmes d'écriture de l'Orient, le don, fort rare, d'ordonner clairement son sujet, d'en donner une vue d'ensemble et de conserver une juste mesure dans le choix de ce qu'il juge digne d'être reproduit. De plus, il ne se borne pas à l'histoire politique, au sens le plus étroit du mot; il étudie la situation économique, consacre des chapitres spéciaux à la littérature et à l'art et traite les questions archéologiques et philologiques quand les documents que nous possédons lui en fournissent l'occasion; par exemple la question de la civilisation mycénienne ou le problème de l'origine de la légende héroïque et le développement de l'épopée.

Il y a donc un intérêt particulier à voir comment E. Meyer prend position dans la question de l'influence exercée par l'Orient sur la Grèce primitive. Il écarte résolument l'opinion de quelques philologues qui ne veulent admettre aucune influence étrangère, mais il combat avec non moins d'énergie ceux qui tendent à exagérer cette influence, et il rejette les arguments à l'aide desquels on a maintes fois voulu prouver la présence d'éléments étrangers dans la culture grecque.

Le premier mouvement d'expansion des Grecs vers l'Orient est placé par E. Meyer à l'époque où la civilisation mycénienne avait atteint son apogée; il ne considère donc pas, comme le veut la tradition, les premières tentatives de colonisation comme une conséquence des migrations dans l'Hellade primitive. De même que pour ces questions essentielles et fondamentales, l'auteur défend sur de nombreux points de détail des idées originales et personnelles à l'aide desquelles il résout d'une façon concluante mainte difficulté à laquelle s'étaient jusqu'à présent heurtés les érudits. Pour désigner la période de la domination de la noblesse qui suit la chute de la royauté, période dont les poèmes homériques nous offrent une peinture idéalisée,

1. *Geschichte des Alterthums*. Bd. II : *Geschichte des Abendlandes bis auf die Perserkriege*. Stuttgart, Cotta, 1893.

E. Meyer a trouvé le terme parfaitement approprié de moyen âge grec; il a exposé comment l'époque nouvelle, qui avait amené la chute de ce moyen âge, est remplie principalement par la lutte dans tous les domaines entre l'individualisme et la convention rigide, et comment la révolution triomphe dans le domaine économique, littéraire et religieux comme sur le terrain politique. La disposition du sujet, le ton du récit, le choix des citations et la bibliographie montrent clairement que le but principal de l'auteur a été de faire un ouvrage d'utilité scientifique.

J. Beloch[1], au contraire, s'adresse en première ligne au grand public et s'attache surtout à donner une forme attrayante à son récit. Il y a si bien réussi que, dans un prochain avenir, son livre sera sans nul doute aussi répandu que l'Histoire grecque de E. Curtius. Il nous mène en deux volumes jusqu'à Alexandre le Grand, et, comme celui de Meyer, il est basé sur une étude très personnelle des sources et il aboutit en bien des points à des conclusions différentes de celles qui étaient admises jusqu'à présent. A cause du public auquel il s'adresse, l'auteur expose ses opinions sans les discuter à fond. Il a fait de l'histoire économique et de la statistique dans l'antiquité l'objet d'études spéciales; et il a joint à son ouvrage plusieurs chapitres sur ce sujet, qui en sont un des principaux ornements. Le terrain sur lequel se place M. Beloch est celui du libéralisme moderne; à ses yeux, le plus grand mérite des Grecs réside dans ce qu'ils ont fait pour la science et la civilisation. Si les républiques grecques ne purent ni fonder l'unité nationale ni élever la culture grecque au point de la rendre universelle, c'est uniquement parce que les masses, qui en théorie étaient appelées au pouvoir, n'étaient pas mûres pour l'exercice des droits politiques. C'est ainsi que la monarchie seule put s'atteler à cette tâche et l'accomplir.

L'exposé le plus récent de l'histoire grecque a pour auteur R. Pœhlmann[2]. L'intérêt de cette brève esquisse est d'autant plus vif que l'auteur a consacré des études personnelles à l'histoire économique de l'antiquité. Les résultats de ces études ont été consignés soit dans son livre, *Geschichte des antiken Communismus und Socialismus* (voir plus haut, LXXII, p. 162), soit dans des articles détachés qui ont été réunis sous le titre : *Aus Alterthum und Gegenwart*. La série en a été continuée depuis que cette collection a paru. Chaque chapitre est précédé, comme chez E. Meyer et G. Busolt, d'un exposé

1. *Griechische Geschichte*. Strassburg, Trübner. I, 1893; II, 1897.
2. *Grundriss der griechischen Geschichte nebst Quellenkunde;* 2e Auflage. München, Beck, 1896.

très bref sur les sources les plus importantes. Cet ouvrage est particulièrement propre à servir d'introduction à une étude sérieuse du sujet; il nous conduit jusqu'au moment de la transformation de l'Achaïe en province romaine sous Vespasien.

En dehors des ouvrages que je viens de mentionner et qui ont une valeur scientifique, il existe sur l'histoire grecque un grand nombre d'ouvrages populaires, consistant en brèves esquisses; je m'abstiendrai de les énumérer. Par contre, je dois mentionner encore une série de travaux sur des parties détachées de l'histoire grecque plus ou moins grandes.

Au tome II de son ouvrage déjà maintes fois cité sur Aristote et Athènes, U. v. Wilamowitz nous fait un magistral exposé de l'histoire d'Athènes depuis les temps les plus reculés jusqu'à la révolution oligarchique de l'an 411. Quoique son objet essentiel soit l'histoire de la constitution, il accorde l'attention nécessaire à l'histoire extérieure, dans la mesure où elle influe sur le développement des institutions, et à l'étude caractéristique des personnages politiques les plus remarquables.

Comme l'a fait E. Curtius dans son Histoire grecque, A. Stauffer[1] a cherché, dans une étude écrite en bon style, à caractériser un certain nombre de citoyens éminents d'Athènes au ve siècle. Je crains que l'auteur, dans son désir de représenter les hommes politiques, les poètes et les artistes, les hommes et les femmes comme une grande société cherchant à réaliser un idéal élevé, n'ait abandonné le terrain scientifique et n'ait esquissé un tableau fantaisiste dans lequel il ne reste pas de place pour la rude réalité.

Un excellent et très utile travail a été publié par W. Judeich[2]. Utile parce qu'il contient un recueil complet des documents que nous possédons sur l'histoire des Grecs d'Asie Mineure et de l'empire perse depuis la fin de la guerre du Péloponèse jusqu'à l'avènement d'Alexandre le Grand. Les faits que nous connaissons à ce sujet ont été de plus examinés par l'auteur à un point de vue très juste et très suggestif; il démontre que l'histoire des Grecs d'Asie Mineure, pendant cette période, a préparé l'hellénisme, que des tentatives furent faites à plusieurs reprises à cette époque pour créer des états indépendants semblables aux royaumes helléniques, mais que ces tentatives furent contenues par le gouvernement de la Perse jusque peu de temps avant Alexandre.

1. *Zwölf Gestalten der Glanzzeit Athens im Zusammenhang der Kulturentwickelung.* München, 1896.

2. *Kleinasiatische Studien.* Untersuchungen zur griechisch-persischen Geschichte des 4. Jahrhunderts. Marburg, 1892.

B. Niese[1] a publié en un volume un nouvel exposé de l'histoire d'Alexandre et des événements qui suivirent sa mort jusqu'en 281 av. J.-C. L'auteur s'est attaché surtout au récit des faits; il y a exposé aussi le résultat de ses études personnelles sans entreprendre de nous donner une étude sur les sources ni une critique des érudits, qui en ont fait récemment l'objet de leurs études. Niese ne considère Alexandre ni comme un jeune exalté ni comme un homme violent et sans scrupules. Il s'était proposé de fondre en un seul tout les Grecs, les Macédoniens et les Perses, et ce n'est pas de fantastiques projets de conquête du monde, c'est l'organisation du royaume que la mort est venue l'empêcher d'accomplir.

De l'Histoire d'Alexandre, par J.-G. Droysen, il a paru une nouvelle édition non remaniée (Gotha, Perthes, 1892).

Les trouvailles d'inscriptions grecques et de documents sur papyrus de l'époque des Ptolémée ont fourni tant de renseignements nouveaux que M. Strack[2] a pu tenter de déterminer plus exactement la situation politique de la dynastie des Ptolémée. Prenant pour point de départ l'ensemble des titres royaux énumérés sur les papyrus, il a étudié le droit d'héritage et de succession au trône, la part que les reines prenaient au gouvernement et enfin les autorités centrales et locales. Le volume contient également un catalogue très utile des inscriptions de l'époque des Ptolémée et des éléments propres à composer une chronologie de ces princes. M. Strack a écrit aussi sur le culte dont les Ptolémée étaient l'objet; de même que J. Kaerst[3], il pense, avec raison selon moi, que la déification des souverains en Égypte et dans les états des diadoques n'était pas une continuation du vieux culte oriental des dieux-rois, mais une manifestation qui a son origine dans les sphères de la pensée grecque.

L'intérêt croissant inspiré par l'hellénisme en général a été le point de départ d'une série d'études nouvelles sur la littérature et l'histoire judéo-grecques. Sur ce sujet, nous possédons l'excellent manuel de E. Schuerer[4], et Willrich[5] a commencé une série d'études critiques des sources. De même que l'ouvrage de Schuerer comprend, malgré son titre, l'histoire de la Palestine de 175 av. J.-C. jusqu'à 135 ap. J.-C.

1. *Geschichte der griechischen und makedonischen Staaten seit der Schlacht von Chæronea.* Gotha, 1893.

2. *Die Dynastie der Ptolemäer.* Berlin, 1897.

3. *Die Begründung des Alexander und Ptolemäerkultes in Aegypten.* Rhein, Museum, N. F., Band 52, S. 42 ff.

4. *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi.* Leipzig, 1886-1890, 2 vol.

5. *Juden und Griechen vor der makkabäischen Erhebung.* Göttingen, 1895.

et contient un exposé complet des documents fournis par les sources, de même A. Wellhausen[1], partant d'une époque encore plus reculée, nous fait un bref mais magistral exposé de l'Histoire d'Israël et de Juda jusqu'à l'époque de la domination romaine. Je terminerai en mentionnant le remarquable ouvrage de Mitteis[2], qui, dans de nombreux documents fournis par les papyrus de l'époque romaine, trouve la preuve de la survivance du droit grec dans la moitié orientale de l'empire romain, mais il montre en même temps que, même dans la pratique, les Romains devaient tenir compte du simple droit grec et qu'il ne peut donc être positivement question d'une introduction du droit romain dans l'orient grec de l'empire.

Il me reste à parler ici de quelques ouvrages sur l'histoire économique de la Grèce. Elle occupe à juste titre une place considérable dans toutes les études récentes dont j'ai parlé plus haut, en particulier dans celles d'E. Meyer et de J. Beloch. Je mentionnerai d'abord l'ouvrage de R. Pöhlmann (voir *ouvr. cit.*) sur la réforme sociale dans l'antiquité et sur les différentes théories émises pour essayer de remédier aux défauts de l'ordre économique établi. Le premier volume de l'ouvrage est consacré à la théorie sociale dans l'antiquité. L'auteur commence par rechercher s'il fut un temps où la propriété collective existait chez les Grecs, à l'exclusion de la propriété privée; le résultat auquel il arrive, c'est que, dès l'époque où naquit l'épopée, la propriété privée existait dans son plein développement et qu'il ne peut plus être question d'une collectivité agraire à l'époque d'Homère. Les récits sur les origines de la constitution agraire de Sparte et de Crète, récits qui supposent à l'origine un partage du sol, sont traités par Pöhlmann comme des inventions légendaires destinées à faire croire que l'idéal social du ve et du ive siècle aurait été réalisé à un âge d'or primitif.

Un exposé des contrastes économiques qui divisaient l'Hellade au ive siècle et la preuve fournie par l'auteur que la puissance de l'État dans l'antiquité s'est mise de préférence au service des intérêts individuels forment la transition entre la partie précédente et celle dans laquelle Pöhlmann examine les théories émises par Phaléas de Chalcédoine, Platon, Aristote et Zénon pour essayer de résoudre le problème social. C'est au point de vue des idées de réforme sociale qu'elle contient que la doctrine politique de Platon est surtout étudiée, et c'est à la théorie sociale grecque que l'auteur attribue le

1. *Israelitische und judische Geschichte;* 2e Auflage. Berlin, 1895.
2. *Reichsrecht und Volksrecht in den östlichen Provinzen des römischen Kaiserreiches.* Leipzig, 1891.

grand mérite d'avoir d'abord démontré que le bonheur des peuples ne dépend pas de la production d'une somme considérable de richesses, mais bien plutôt dans leur répartition.

Cet érudit a continué et complété les études contenues dans ce volume par une série d'articles dont une partie a paru sous le titre *Aus Alterthum und Gegenwart*, tandis que l'autre a été publiée dans des périodiques[1]. Ils traitent de la communauté agraire dans Homère, des institutions économiques à l'époque de la domination de l'aristocratie, des récits fabuleux mis en circulation pour soutenir la théorie sociale du IVe siècle et un exposé de l'influence exercée sur Georges Grote par la doctrine de Manchester dans son jugement sur les institutions de la Grèce primitive. Récemment, ont encore paru des publications où sont exposés les faits réels qui ont servi de texte aux railleries d'Aristophane tournant en ridicule l'utopisme prolétarien dans son Assemblée des femmes. Dans deux autres dissertations, Pöhlmann étudie les premières manifestations de la question sociale au VIIe siècle et les essais tentés au cours du VIe siècle pour la résoudre soit violemment soit légalement, essais qui atténuèrent momentanément les oppositions, jusqu'à ce que, après les guerres persiques, le développement de la grande industrie et l'accroissement du commerce les accentuèrent à nouveau et donnèrent l'impulsion aux recherches faites par Phaléas, Platon et Aristote pour résoudre théoriquement la question sociale.

Un bref aperçu du développement économique dans l'antiquité nous est donné dans un article de E. Meyer[2]; il s'élève en particulier contre l'opinion défendue par un certain nombre d'économistes, d'après laquelle les Grecs auraient persisté dans le système primitif de l'économie domestique, et il apporte la preuve que, bien au contraire, des institutions économiques très développées ont existé très tôt dans l'antiquité et en particulier chez les Grecs.

E. Szanto[3] a démontré qu'Aristote a déjà formulé théoriquement la différence entre l'économie domestique et l'économie publique. La courte étude de G. Adler[4] sur les essais de réforme sociale tentés

1. *Aus Alterthum und Gegenwart.* München, 1895. Le même : *Die sociale Dichtung der Griechen.* Neue Jahrbücher für Philologie, 1898, S. 23 ff.; *Anfänge des Socialismus in Europa* dans la Historische Zeitschrift de Sybel. N. F., 43. Band, S. 358 ff.; 44. Band, S. 193 ff.

2. *Die wirthschaftliche Entwickelung im Alterthum,* Conrad's Jahrbuch für Nationalökonomie, IIIe série, 9. Band, S. 696 ff.

3. *Zur antiken Wirthschaftsgeschichte.* Serta Harteliana. Vienne, 1897, p. 113 et suiv.

4. *Die Sozialreform im Alterthum.* Jena, 1897.

chez les Grecs n'est pas basée sur des recherches personnelles et n'utilise pas non plus complètement les données fournies par les travaux les plus récents.

La plupart des ouvrages anciens sur les institutions politiques ont paru dans des éditions nouvelles et remaniées. Le désir d'y consigner tous les détails connus et le maintien d'un plan suranné font que le coup d'œil d'ensemble y est sacrifié. Une description bien claire et bien vivante de la constitution athénienne, de son fonctionnement comme organisme vivant, nous a été donnée par U. v. Wilamowitz dans son ouvrage sur Aristote et Athènes. Tous les autres travaux suivent dans l'ancienne ornière. Thumser[1] a remanié le manuel de K.-F. Hermann sur les antiquités grecques; G. Busolt[2] a publié une édition sensiblement augmentée de ses Institutions politiques grecques; G. Gilbert[3] a fait paraître une seconde édition de son livre; enfin, J.-H. Lipsius[4] nous a donné une nouvelle édition de l'ouvrage essentiellement descriptif de G.-F. Schömann. Dans tous ces travaux, il est tenu compte des nouvelles données que la science doit à la découverte de l'Ἀθ. πολ. d'Aristote.

L'ouvrage de H. Droysen[5] sur les institutions militaires de la Grèce se termine avec la publication de la seconde partie, traitant de l'attaque des places fortes et des combats sur mer. Il est paru une seconde édition de mon ouvrage sur le même sujet[6]; enfin, Liers[7] a publié d'utiles travaux toujours sur la même question; il ne s'y place pas au point de vue habituel, il leur donne comme base les subdivisions usitées dans les ouvrages modernes sur la stratégie et la tactique.

Nous en avons terminé maintenant avec les ouvrages d'un caractère descriptif parus dans ces dix dernières années sur l'histoire et les institutions grecques. Le nombre en est sensiblement plus élevé que dans les décades précédentes, ce qui s'explique naturellement par la découverte de documents nouveaux qui est venue stimuler la science et qui lui impose l'obligation de refaire le tableau général de l'histoire.

1. *Lehrbuch der griechischen Antiquitäten*, bearbeitet von V. Thumser; 2 Theile. Freiburg, 1889, 1892.

2. *Die griechischen Staats- und Rechtsalterthümer*; 2e Auflage. München, 1892.

3. *Handbuch der griechischen Staatsalterthümer*; 2e Auflage. Leipzig, 1893.

4. *Die griechischen Alterthümer*, bearbeitet von J. H. Lipsius. Berlin, 1897.

5. *Heerwesen und Kriegführung der Griechen* dans le *Lehrbuch der griech. Antiquitäten*, II, 2. Freiburg, 1889.

6. A. Bauer, *Die griechischen Kriegsalterthümer*; 2e Auflage. München, 1893.

7. *Annahme und Verweigerung der Schlacht im Alterthum*. Progr. du Gymnase de Waldenburg in Schlesien, 1893. Le même : *Das Kriegswesen der Alten mit besonderer Berücksichtigung der Strategie*. Breslau, 1895.

Monographies. — Dans cette partie de notre bulletin, nous devons nommer en première ligne une série de travaux sur la civilisation mycénienne. Deux découvertes importantes les ont provoqués. D'abord, la preuve faite par Dörpfeld (voir LXXI, p. 119) que la sixième couche des ruines d'Hissarlik contient de nombreux restes de poteries mycéniennes et appartient par conséquent à l'époque mycénienne; ensuite, par la découverte, due à l'infatigable Flinders-Petrie, de produits mycéniens en différents endroits de l'Égypte. Un bon article sur l'époque préhistorique grecque nous est présenté par E. Reisch[1].

Tandis que, se basant sur ces nouvelles découvertes, la plupart des érudits placent l'apogée de la civilisation mycénienne entre 1500 et 1100 av. J.-C., J. Beloch seul opine pour une date sensiblement postérieure; lui aussi, cependant, est revenu en partie sur cette opinion, comme le prouve un article récent dont nous aurons à parler plus loin. Sur un autre point encore, J. Beloch[2] se met à un point de vue particulier : il place les expéditions des Phéniciens dans la mer Égée seulement au viiie et au commencement du viie siècle et par là il rejette, avec Wilamowitz, l'hypothèse d'une influence exercée par les Phéniciens sur le développement de la plus ancienne civilisation grecque.

Le fait que les débuts de la poésie épique chez les Grecs remontent à l'époque caractérisée dans les découvertes préhistoriques par ce qu'on a appelé le style mycénien a été démontré par plusieurs érudits se basant pour cela sur Homère. En particulier, E. Rohde[3] a montré qu'il s'est conservé dans Homère des traces d'une représentation de l'au-delà, des restes d'usages funéraires, une forme de la croyance à une vie future, tout à fait différents de ceux qui régnaient au viiie et au viie siècle, et beaucoup plus anciens. Au même résultat ont abouti les recherches de W. Reichel[4] sur les armes dans la poésie homérique. La description de ces armes concorde par places exactement avec les découvertes de Mycène, tandis qu'à l'époque où la poésie épique reçut la forme dans laquelle elle nous a été conservée, on se servait d'armes différentes.

Les descriptions des palais dans la poésie homérique, comparés aux édifices découverts par Schliemann et par d'autres, font l'objet

1. *Die mykenische Frage.* Verhandlungen der 42. Vers. deutscher Philologen und Schulmänner. Leipzig, 1894, S. 97 ff.

2. Rhein. Museum, N. F., Bd. 49, S. 111 ff.

3. *Psyche;* 2 Bd. Berlin, 1890, 1893.

4. *Ueber homerische Waffen.* Abhandlungen des archäol. epigr. Seminars der Univ. Wien, II Heft. Wien, 1894.

des études de D. Joseph[1]. R. Pœhlmann[2] a exposé, comme je l'ai dit plus haut, qu'il n'y avait pas de propriété collective à l'époque d'Homère.

Un terrain des plus féconds en découvertes concernant la plus ancienne civilisation européenne est l'île de Chypre. Sur les trouvailles qu'on y a faites, nous possédons un grand travail d'ensemble par Ohnefalsch-Richter[3]. A une période d'influence exercée par Babylone et l'Asie antérieure succède, à Chypre, une période de style mycénien suivie seulement d'une époque où l'influence des Phéniciens lutte avec celle des Grecs. A l'époque de transition du style mycénien au style géométrique appartient, comme l'a prouvé Helbig[4], la nécropole découverte à Assarlik, en Asie Mineure.

Les découvertes de poteries mycéniennes en Égypte par Flinders-Petrie font l'objet d'un article de Steindorff[5], qui, prenant texte de quelques peintures murales de l'antiquité égyptienne, considère les Khétas comme ayant été en relation avec la civilisation mycénienne et place l'apogée de celle-ci du xve au xiiie siècle; il insiste avec raison sur le fait que les découvertes les plus récentes nous font envisager la possibilité d'une influence mycénienne exercée sur l'art égyptien et que les analogies constatées entre certains produits des deux civilisations ne doivent pas être expliquées uniquement par le phénomène inverse.

Tandis que H. Brunn[6] reconnaît dans les produits industriels de la période mycénienne surtout l'influence de l'Égypte, dans l'architecture celle de l'Asie Mineure et qu'il rejette le terme de « mycénien » comme étant trop limité, W. Helbig[7] est même d'avis que l'art mycénien est né en Phénicie et s'est répandu de là partout où abordèrent les Phéniciens, par conséquent aussi en Égypte. L'auteur cherche à établir son opinion par l'interprétation d'une peinture murale du xvie ou du xve siècle représentant l'arrivée d'une flotte de commerce dans un port égyptien.

La chronologie de l'Égypte ayant acquis de l'importance pour

1. *Die Paläste des homerischen Epos;* 2e Aufl. Berlin, 1895.
2. *Aus Alterthum und Gegenwart.* München, 1895.
3. *Kypros, die Bibel und Homer.* Berlin, 1893.
4. *Ueber die Nekropole von Assarlik in Karien.* Nachrichten der Göttinger Gesellschaft der Wissenschaften, 1896, S. 233 ff.
5. *Aegypten und die mykenische Kultur.* Jahrbuch des Kaiserl. deutschen archäol. Institutes. Band VII. Anzeiger, S. 11 ff.
6. *Griechische Kunstgeschichte.* München, 1893.
7. *Ein ägyptisches Grabgemälde und die mykenische Frage.* Sitzungsberichte der Münchner Akademie, 1896, S. 539 ff.

aider à déterminer l'époque mycénienne, je rappellerai que A. Erman[1] a plaidé pour l'exactitude de la chronologie traditionnelle et s'est élevé contre les tentatives faites pour remplacer par des dates plus récentes celles qui sont généralement admises. Enfin, on a exprimé récemment, de divers côtés, l'opinion que l'écriture était déjà connue à l'époque mycénienne, et K. Kluge[2] essaie d'établir que les signes graphiques collectionnés par A.-J. Evans et considérés comme des hiéroglyphes représentent un système d'écriture grecque acrophone et en risque même un déchiffrement. Mais son opinion est repoussée même par les érudits qui ne doutent pas que ces signes représentent des caractères d'écriture, tandis que d'autres n'y voient que des marques de tailleurs de pierre ou de potiers, de simples griffonnages ou des figures conventionnelles dans le genre de nos armoiries.

Parmi les travaux concernant spécialement les poèmes homériques, je mentionnerai les suivants. P. Cauer[3] nous donne un aperçu très utile de toutes les questions relatives à la critique homérique, complété par les résultats de ses recherches personnelles. Parmi ceux-ci, il faut mentionner surtout trois essais intéressants pour l'histoire de la civilisation : sur le bronze et le fer, sur le prix d'achat de la fiancée et sur les lieux de culte; ces recherches aboutissent en général à établir que des sentiments d'époques très diverses ont trouvé leur expression dans l'épopée. Ces études de Cauer peuvent donc être considérées comme un complément à l'ouvrage de E. Rohde dont il a été fait mention ci-dessus. E. Meyer[4] a combattu les conclusions de Rohde d'après lesquelles les riches tombeaux de l'époque mycénienne seraient l'indice de la croyance en une vie future. L. Erhardt[5] attire notre attention sur les divergences que présente dans l'épopée la peinture de la situation politique; la cause en est dans ce fait que des couches anciennes et d'autres plus récentes se trouvent juxtaposées et même pêle-mêle dans le poème, tel qu'il nous est conservé.

Enfin Usener[6] cherche à concilier deux opinions différentes : celle qui est généralement admise maintenant, affermie par les décou-

1. Berliner philol. Wochenschrift, XVII, S. 721 ff.
2. *Die Schrift der Mykenier*, eine Untersuchung über System und Lautwert der von A. J. Evans entdeckten vorphönikischen Schriftzeichen. Cöthen, 1897.
3. *Grundfragen der Homerkritik*. Leipzig, 1895.
4. Hermes, XXX Band, S. 241 ff.
5. *Die Entstehung der homerischen Gedichte*. Leipzig, 1894.
6. *Der Stoff des griechischen Epos*. Sitzungsberichte der Wiener Akademie. 137. Band.

vertes préhistoriques, d'après laquelle des événements historiques se trouvent reflétés dans l'épopée, et la manière de voir plus ancienne qui veut que des mythes en forment le fond principal. Il arrive à ce résultat en admettant que les souvenirs mythiques ont été réveillés et vivifiés par des événements historiques correspondants et qu'ils sont ainsi devenus le fond de l'épopée. Comme de cette épopée il ne nous est parvenu que l'Iliade et l'Odyssée, il est naturel que ces poèmes occupent le premier rang dans les études sur l'épopée chez les Grecs. Mais elles ne sont qu'une faible partie de la masse de poèmes épiques que les Grecs ont créés. Pour ceux qui se sont perdus, l'érudition s'est appliquée récemment, non sans succès, à les reconstituer.

E. Meyer (*ouvr. cit.*) a consacré à l'épopée des Danaïdes une étude approfondie; quant à celles qui se rattachent à la légende des Héraclides et qui traitent des origines de l'état lacédémonien, il cherche à prouver qu'elles ont été appliquées aux Spartiates par des poètes étrangers. La partie la plus ancienne des épopées qui se rattachent à la personne même d'Hercule est considérée par Wilamowitz[1] comme un poème dorique. Les épopées composant le cycle légendaire d'Argos et de Thèbes ont été étudiées par E. Bethe[2].

La légende des Héraclides traite de la conquête du Péloponèse par les Doriens; les migrations de ce peuple en forment le contenu historique. Pour un grand nombre d'érudits, cet événement est le premier de l'histoire grecque qui soit scientifiquement prouvé. J. Beloch[3] conteste cependant l'immigration postérieure des Doriens dans le Péloponèse. Pour lui, ce récit est une tentative purement arbitraire pour faire concorder les descriptions des poèmes épiques avec l'état de choses existant au moment de leur réception dans la Grèce continentale. Quelques-uns des peuples grecs ne sont pas mentionnés par Homère ou sont placés par lui dans d'autres régions que celles qu'ils occupaient quand ses poèmes furent connus; c'est pour résoudre cette difficulté qu'on inventa les récits de leurs migrations. Beloch avait rattaché à ces études des considérations sur l'époque où fleurit la culture mycénienne, placée par lui au xe siècle. Il est cependant revenu sur cette opinion, comme le prouve son dernier article sur ce sujet[4], où il la recule de quelques siècles.

U. Köhler[5] avait désigné les Cariens comme les propagateurs de

1. *Euripides Herakles;* 2e Bearbeitung. Berlin, 1895.
2. *Thebanische Heldenlieder*. Leipzig, 1891.
3. *Die dorische Wanderung*. Rhein. Mus., N. F., Bd. 45, S. 555 ff.
4. *Zur griechischen Vorgeschichte*. Sybel's Historische Zeitschrift, N. F., Band 43, S. 193 ff.
5. Mittheilungen des deutschen archäol. Institutes, III, S. 1 ff. Le même :

la civilisation mycénienne. Lui aussi il est revenu récemment sur ce problème de la préhistoire grecque. Il conteste ce qui est admis par E. Meyer, Beloch et v. Wilamowitz, à savoir que la colonisation de l'Asie Mineure se place à l'époque où la civilisation mycénienne avait atteint son apogée; il admet au contraire que l'occupation des îles et de l'Asie Mineure s'est produite en partie parallèlement, en partie postérieurement aux migrations sur le continent. Une hypothèse sur la marche de l'émigration dorienne a été émise encore par U. v. Wilamowitz. De l'ensemble des autres peuples, que leurs déplacements conduisent parfois jusque dans la péninsule des Apennins, les Doriens se détachent et s'établissent pour un temps autour du Parnasse. Leur première tentative pour s'avancer de là vers le Péloponèse échoue; ils peuplent alors les îles, surtout la Crète, et renouvellent de là-bas, cette fois avec succès, leur attaque contre le Péloponèse. Dans l'ensemble de ces événements, Geffcken[1] place la légende des Parthéniens; il voit en eux les anciens habitants achéens de Lacédémone, qui, pendant que les seigneurs doriens du pays sont en guerre avec la Messénie, se révoltent derrière leur dos; sur la foi d'un compromis, ils sont autorisés à quitter leur patrie.

Sur les Pélasges, nous avons une étude de W. Hesselmeyer[2], et H. Mueller[3] s'est occupé du même sujet. Mais les déductions de beaucoup les plus intéressantes et les plus suggestives sur ce problème tant étudié nous sont présentées dans les recherches de E. Meyer sur l'histoire ancienne (*ouvr. cit.*). D'après lui, les Pélasges étaient une tribu insignifiante de la vieille Thessalie, qui s'est probablement confondue avec les Pénestes habitant le pays. Une partie d'entre eux émigra en Crète où l'on peut suivre leur trace. Enfin, l'on adorait à Dodone un Zeus pélasgique. Mais ces données sont les seules fournies sur ces peuples par l'épopée qui se soient trouvées confirmées. La propagation des Pélasges dans l'Hellade et au dehors, dont il est question dans la tradition postérieure, n'est qu'un résultat de la généalogie qui fait de Pélasgos, né de la terre, l'ancêtre de nombreuses tribus grecques. C'est ainsi que Pélasgos est incorporé dans la généalogie héroïque d'Argos, de l'Arcadie, plus tard encore de l'Attique et des Étrusques, et de ce fait a découlé l'idée que les tribus descendant de cet ancêtre étaient des

Ueber Probleme der griechischen Vorzeit. Sitzungsberichte der Berliner Akademie, 1897, S. 258 ff.

1. *Die Gründungssage von Tarent.* Jahrbücher für Philologie, 147 Band, S. 177 ff.

2. *Die Pelasgerfrage und ihre Lösbarkeit.* Tübingen, 1890.

3. *Pelasger und Hellenen.* Göttingen, 1892.

Pélasges. J. Beloch (*ouvr. cit.*) n'exclut cependant pas l'idée que le nom des Pélasges était porté par les Grecs au moment où ils prirent définitivement possession du pays.

Je laisse de côté les recherches faites sur la légende de Thésée pour passer tout de suite aux monographies qui traitent de l'histoire primitive de l'Attique. J. Toepffer[1] nous parle des luttes qui ont fait de l'archonte le successeur du roi, et Diels[2], dans un article des plus instructifs, soutient l'opinion que l'activité d'Epiménide en qualité de prêtre expiateur après le meurtre des Cyloniens est historique, tandis que les oracles prononcés postérieurement sur son nom en faveur des Pisistratides ont été falsifiés.

Les indications fournies par Aristote dans l''Αθ. πολ. sur Dracon ont été l'objet d'études assez nombreuses pour constituer toute une petite bibliothèque. La plupart des érudits y voient une falsification des oligarques de 411 qu'Aristote a tenue pour authentique. Seuls B. Keil (voir plus haut, t. LXX, p. 126) et Wilamowitz tiennent pour l'authenticité et l'ancienneté du contenu de ces chapitres et en donnent des raisons que j'estime irréfutables. Est-il question dans l''Αθ. πολ., en opposition avec la Politique, d'une législation promulguée par Dracon? Sur ce point si controversé, G. Schulz[3] et F. Blass[4] ont conclu en ce sens qu'Aristote ne parle pas d'une législation donnée par Dracon, mais seulement d'une législation existant de son temps et qui aurait duré jusqu'à Solon, tandis que Susemihl[5] résout la difficulté en admettant que le xiie chapitre du second livre de la Politique est interpolé.

Mais les données qui nous sont fournies sur Dracon et Solon ont encore rendu douteux d'autres points de la législation attique qui semblaient jusqu'à présent solidement établis; ainsi, en particulier, l'origine de la division en classes, que l'on faisait remonter à Solon. Puis la question s'est posée de savoir si Solon déjà avait transformé ou non les rentes en nature d'après leur valeur en argent; enfin, on en est venu à se demander comment, jusqu'à Solon, les fonctionnaires publics avaient été installés, si c'était au choix, ou par le sort, ou par une décision de l'aréopage. Ces questions font le texte des études de Thalheim[6], de E. Szanto[7], de G. Busolt[8], de

1. Hermes, Bd. XXXI, S. 105 ff.
2. Sitzungsber. d. Berliner Akad. 1891, S. 387.
3. Jahrbücher f. class. Philologie, 149. Band, S. 305 ff.; 151. Band, S. 672.
4. Jahrbücher f. class. Philologie, 151. Band, S. 476 ff.
5. Jahrbücher für class. Philologie, 151. Band, S. 258 ff.
6. Hermes, Band 29, S. 458 ff.
7. Archäologisch-epigraphische Mittheil. aus Oesterreich, XV. Band, S. 180 ff.
8. Philologus, Band 50, S. 393 ff.

M. Frænckel[1], de Cichorius[2]. G. Busolt[3] étant revenu une seconde fois sur la question des institutions agraires avant et après la législation de Solon, et ayant, à cette occasion, énuméré méthodiquement tous les travaux qui s'y rapportent, je puis me dispenser de les énumérer ici. La discussion soulevée par le mode de nomination des fonctionnaires sous Solon, à la fois au choix et par le sort, a eu encore pour résultat de faire étudier par Heisterbergk[4], dans un article intéressant, le principe sur lequel était basé le tirage au sort. Il arrive à la conclusion que la mesure appliquée par Solon, de la combinaison du choix avec le sort, a eu un effet anti-démocratique. Dans cette controverse, le texte de loi attribué par Plutarque à Aristide, d'après lequel l'archontat fut accessible à tous les Athéniens depuis l'année 478-477, joue aussi un rôle. E. Fabricius[5] a exprimé l'opinion que c'était une mesure transitoire due aux nécessités de l'état athénien.

Sur les familles de l'Attique, nous avons un travail d'ensemble de J. Tœpffer[6] comprenant aussi l'organisation des tribus. Avant même la découverte de l''Aθ. πολ., F. Cauer[7], s'appuyant sur Théognis et les fragments d'Aristote qui sont à Berlin, avait étudié les partis politiques d'Athènes et de Mégare et leurs luttes.

Sur la politique extérieure d'Atbènes à cette époque, sur la part qu'elle prit à la première guerre sacrée et sur ses combats contre Salamine et Égine, je recommande particulièrement les beaux chapitres de Wilamowitz dans son ouvrage sur Aristote et Athènes. Les chapitres de l''Aθ. πολ. concernant Dracon et Solon nous ont, par leurs indications précises et sûres, fait connaître toute une série de faits nouveaux sur l'histoire athénienne; mais ils ont, d'autre part, soulevé au moins autant de problèmes nouveaux et ardus auxquels nous sommes fort loin de pouvoir donner une solution satisfaisante.

Aristote, reproduisant les indications des Atthides, nous fournit également des renseignements nouveaux sur les luttes auxquelles a donné lieu l'établissement d'une constitution dans l'intervalle qui sépare la législation de Solon de l'avènement de Pisistrate; mais il

1. Rheinisches Museum, N. F., 47. Band, S. 473 ff.
2. *Griechische Studien H. Lipsius dargebracht.* Leipzig, 1894, S. 135 ff.
3. *Festschrift für M. Friedländer.* Leipzig, 1895. S. 321 ff.
4. Berliner Studien für classische Archäologie und Philologie, XVI. Band, 5. Heft, 1896.
5. Rheinisches Museum, N. F., 51. Band, S. 436 ff.
6. *Attische Genealogie.* Berlin, 1889.
7. *Parteien und Politiker in Megara und Athen.* Stuttgart, 1890.

ne fait qu'indiquer brièvement les conséquences de ces luttes telles qu'elles se sont manifestées par l'occupation ou la non-occupation des emplois les plus élevés. Là, nous nous trouvons aux prises tout d'abord avec des difficultés d'ordre chronologique que Wilamowitz (*Aristoteles und Athen*, I, p. 10 et suiv.), Bornemann[1], Blass[2] et O. Schrœder[3] travaillent à résoudre.

Des difficultés d'ordre chronologique ont été ensuite soulevées par les données fournies dans l''Αθ. πολ. et la Politique sur les trois périodes de la tyrannie de Pisistrate et son double exil. Les ouvrages de Ruehl[4], de Gomperz[5], de Niemeyer[6], de U. Kœhler[7], de Nissen[8], de Beloch[9] et d'autres qui auraient leur place ici, ont été commentés par moi[10] dans un article spécial, et, d'accord sur tous les points essentiels avec Wilamowitz (*Aristoteles und Athen*, I, p. 21 et suiv.), j'ai exposé que les indications fournies par Aristote sont puisées dans l'Atthide, que celle-ci formait un composé authentique des faits principaux de l'histoire des tyrans et de la liste des archontes, que les dates données par Aristote dans l''Αθ. πολ. sont en partie altérées, mais que les divergences entre cet écrit et la Politique viennent pour la plupart de ce qu'une chronologie basée sur les archontats ne peut pas servir à déterminer exactement les intervalles qui séparent les événements. Depuis le moment où a paru cet article le même sujet a été traité dans plusieurs autres ouvrages. Cichorius[11] veut qu'on maintienne les chiffres transmis par le manuscrit et cherche à les expliquer en disant qu'Aristote a toujours compté d'un événement à un autre événement de même nature, qu'il faut donc calculer les nombres ordinaires donnés pour le début d'une période archontale à partir de la fin de la période précédente et de même pour les dates des exils. L'auteur cherche à prouver l'exactitude de ce calcul en complétant une lacune du passage 15, 2 et en

1. Philologus, Band 50, S. 242 ff.
2. F. Blass, *Aristotelis* 'Αθ. πολ. *iterum edidit*. Leipzig, 1896.
3. Philologus, N. F., VII Band, S. 717 ff.
4. Rheinisches Museum. N. F., Band 46, S. 426 ff.; 18 Supplementband der Jahrbücher f. class. Philolog., S. 675 ff.
5. *Die Schrift vom Staatswesen der Athener und ihr neuester Beurtheiler*. Wien, 1891.
6. Jahrbücher f. class. Philologie, 143 Band, S. 406 ff.
7. Sitzungsberichte der Berliner Akademie, 1892, S. 339 ff.
8. Rheinisches Museum, N. F., Band 47, S. 197 ff.
9. Sybel's Historische Zeit, N. F., Band 34, S. 295.
10. Ad. Bauer, *Analecta Græciensia*. Festschrift zum 42 Philologentag. Graz, 1893.
11. *Kleinere Beiträge zur Geschichte*. Festschrift zum deutschen Historikertag, 1894. Leipzig, 1894.

lisant ainsi : ἑνδεκάτῳ πάλιν ἔτει [μετὰ] τὸ πρῶτον. POMTOW[1], admettant l'exactitude des chiffres donnés, ch. I, 4, 1, place l'archontat de Solon dans l'année 592-591 et attribue aux deux premières périodes de l'administration de Pisistrate seulement une durée d'autant de mois que l''Αθ. πολ. indique d'années, en remplaçant à deux reprises ἔτει par μηνί. Les déductions de ces deux auteurs me semblent inacceptables. Une seconde série de recherches sur l'histoire des Pisistratides a été déterminée d'abord par le fait mentionné dans l''Αθ. πολ. que c'est Thessalos et non Hipparchos qui, par l'offense faite aux conjurés, a provoqué la catastrophe et ensuite parce qu'Aristote, sur quelques points de détail importants, décrit ce fait lui-même autrement que Thucydide. Sur ce sujet il faut comparer les articles de HUDE[2], STAHL[3], ROHRMOSER[4], de WILAMOWITZ (*Aristoteles und Athen*, I, p. 109 et suiv.), J. TŒPFFER[5], P. CORSSEN[6], U. WILCKEN[7], J. MILLER[8]. Cette fois encore, je puis me dispenser d'entrer dans le détail de ces travaux parce que PLATHNER[9] a commenté tout l'ensemble des considérations qui trouveraient leur place ici.

Les arguments présentés par J. BELOCH[10] pour placer la vie d'Alcée à l'époque de Pisistrate et les conséquences qui découlent de ce fait pour la guerre d'Athènes contre Mitylène et la possession de Sigeion en Troade ont été victorieusement combattus par J. TŒPFFER[11]; ce dernier a montré que ces luttes doivent être placées au plus tard de la fin du VIIe siècle au commencement du VIe. Ensuite, E. BETHE[12] a montré qu'il est superflu d'admettre une lacune dans le texte du chapitre de l''Αθ. πολ. concernant Clisthène, si on lit συνένειμε au lieu de ἔνειμε. Il résulte de là qu'Aristote, suivant l'Atthide, rapporte que Clisthène avait concédé l'exercice des droits politiques aux citoyens qui en avaient été jusqu'alors exclus, y compris les métèques et les affranchis.

L'histoire ancienne de Sparte a été également l'objet de nom-

1. Rheinisches Museum, N. F., Bd. 51, S. 560 ff.
2. Jahrbücher für Philol., 145. Band, S. 170 ff.
3. Rheinisches Museum, N. F., Band 50, S. 382 ff.
4. Zeitschrift für die österr. Gymnasien, 1893, S. 927 ff.
5. Hermes, Band 29, S. 463 ff.
6. Rheinisches Museum, N. F., Band 51, S. 226 ff.
7. Hermes, Band 32, S. 478 ff.
8. Philologus, N. F., Band VI, S. 573 ff.
9. Zeitschrift für Gymnasialwesen, 51. Band, S. 458 ff. Le même : Programme du Gymnase de Dessau, 1897.
10. Rheinisches Museum, N. F., Band 45, S. 465 ff.
11. Rheinisches Museum, N. F., Band 49, S. 230 ff.
12. *Index lectionum von Rostock*. Sommer, 1895.

breux travaux dont une partie a pour but de rechercher si Lycurgue doit ou non être considéré comme un personnage historique et dont une autre partie traite de l'origine de l'éphorat et de ses rapports avec la royauté. E. Meyer (*ouvr. cit.*) a été le premier à vouloir prouver par une série de démonstrations que Lycurgue et sa législation ne doivent pas être considérés comme historiques. Sur ce fait essentiel, C. Trieber[1] et E. v. Stern[2] sont d'accord avec lui, tandis que E. Schwartz[3] et J. Tœpffer[4] tiennent ses conclusions pour inexactes.

Sur le rapport des éphores avec la royauté, nous avons d'abord un article de H. Landwehr[5], mais surtout deux études plus importantes de E. v. Stern (voir plus haut, note 2) et de B. Niese[6]. Ces deux savants renoncent d'un commun accord à emprunter à la tradition une indication quelconque sur l'origine de l'éphorat; ils s'appuient uniquement sur le passage de la Λακ. πολ. où Xénophon mentionne le serment par lequel les rois s'engageaient tous les mois à observer les lois, et les éphores promettaient au roi au retour de lui laisser son pouvoir illimité. Dans ce serment, les deux auteurs voient avec raison un antique contrat entre le roi et le peuple, contrat dans lequel le peuple était représenté par les éphores. Ce contrat terminait un conflit qui avait pris naissance parce que les rois s'étaient mis au-dessus de la loi et qu'ensuite le peuple avait voulu renverser la royauté. Ce conflit s'est terminé dans tous les autres États grecs par la victoire complète des exigences démocratiques, à Sparte par un compromis qui permit le maintien de la royauté, mais qui donna au peuple, pour la garde des clauses du contrat, une puissante magistrature qui fut l'éphorat.

B. Niese[7] a publié encore une étude sur l'histoire primitive de la Messénie. D'après lui, la tradition que nous possédons là-dessus n'a pris naissance qu'au moment où la Messénie fut restaurée par Épaminondas et consiste essentiellement en emprunts faits aux légendes des Spartiates. De même les documents sur les guerres que Messène a faites contre Sparte sont défigurés et chronologiquement inutilisables. Par contre, J. Tœpffer (voir plus haut, p. 169, note 11) se

1. *Berichte des freien deutschen Hochstiftes zu Frankfurt*, 1889, 3e Abtheilung, S. 133 ff.
2. Berliner Studien für classische Philologie und Archäologie, Band 15, S. 1 ff.
3. *Index lectionum der Universität Rostock*. Sommer, 1893.
4. *Beiträge zur griechischen Alterthumswissenschaft*. Berlin, 1897.
5. Philologus, N. F., Band III, S. 493 ff.
6. Sybel's Historische Zeitschrift, N. F., Band 20, S. 58 ff.
7. Hermes, 26 Band, S. 1 ff.

basant sur la liste des vainqueurs aux jeux olympiques, a prouvé que la première de ces guerres couvre les années 740 à 720 et que la seconde, qui comprend un long espace de temps, a commencé vers le milieu du VIIe siècle.

KNAPP[1] et BUSOLT[2] ont fait paraître deux articles sur les tyrans et les prytanes de Corinthe. HILLER VON GÆRTRINGEN[3] fait un intéressant tableau de la vie des Doriens à l'époque archaïque, basé sur ses propres fouilles à l'île de Théra. Du même auteur nous avons deux études, l'une sur l'inauthenticité de la liste des rois d'Arcadie, la seconde sur l'histoire primitive de la Thessalie. Dans la dernière, il montre que les documents qui nous renseignent sur les origines de la Thessalie sont en partie empruntés à l'époque de Jason. Sur les luttes que la bourgeoisie grecque a soutenues contre la noblesse, DONDORFF[4] a publié un article, d'accord sur les points essentiels avec les conclusions de Wilamowitz. Du même auteur il existe un travail d'ensemble sur la colonisation grecque. Dans une série d'études sur les guerres persiques, H. WELZHOFER[5] part de ce singulier point de vue que les Grecs n'ont remporté aucun succès militaire dans leurs guerres contre Darius et Xerxès. L'auteur conteste l'exactitude de la tradition, qui contredit sa thèse, et le succès notoire de ces luttes, en attribuant à Darius et à Xerxès des intentions tout à fait inoffensives.

Les recherches sur la bataille de Marathon se meuvent sur un terrain nouveau depuis que les fouilles de la Société grecque d'archéologie (1899) ont apporté la preuve que le tumulus appelé Soros est véritablement la tombe des Grecs qui sont morts là[6]. Cependant, la manière dont Hérodote décrit le combat n'a pas encore permis de déterminer exactement la position des deux armées[7]. Pour la bataille de Salamine, N. WECKLEIN[8] pose l'hypothèse que le mes-

1. Korrespondenzblatt für die gelehrten und Realschulen Würtembergs, 1888, S. 1 ff.

2. Hermes, 28 Band, S. 317 ff.

3. *Die archaische Kultur der Insel Thera*. Vortrag. Berlin, Reimer, 1897. Le même : *Festschrift des Gymnasiums Jauer*. 1890; *Aus der Anomia*, S. 1 ff.

4. Sybel's Historische Zeitschrift, N. F., 31. Band, S. 212 ff. Le même : Jahrbücher für Philologie, 146. Band, S, 37, 82, 117 ff.

5. Jahrbücher für class. Philologie, 143. Band, S. 145 ff.; 145. Band, S. 145 ff., 637 ff., 729 ff.; Historisches Taschenbuch, VI. Folge, 11. Band, S. 77 ff.; 12. Band., S. 43 ff.

6. Mittheilungen des deutschen archäolog. Institutes, Band XVIII, S. 46 ff.

7. Programme du Gymnase de Mährisch -Weisskirchen, 1893. — Schilling, Philologus, N. F., Band VIII, S. 253 ff. — H. Delbrück dans la Historische Zeitschrift de Sybel, Band 65, S. 466 ff.

8. Sitzungsberichte der Königl. bairischen Akademie, 1892, S. 2 ff.

sage de Thémistocle a décidé Xerxès à abandonner son plan primitif qui était préférable. Enfin, F. Rudolph[1] a publié un bon récit de la bataille de Platée.

Les recherches portant sur la chronologie des cinquante années qui séparent la fin des guerres persiques du début des guerres du Péloponèse ont été reprises à nouveau après la découverte de l''Αθ. πολ. Wilamowitz (*ouvr. cit.*, t. II, p. 289) et moi-même (voir plus haut, t. LXXII, p. 166) nous avons fait une étude critique des documents qui se rapportent à ces événements. Mais tandis que je considérais la présence de Thémistocle à Athènes en 462-461 comme confirmée par le passage de l''Αθ. πολ., Wilamowitz a rejeté cette donnée, ainsi que celle que fournit Thucydide sur la fuite de Thémistocle. Sans prendre en considération cette nouvelle source, Mosler[2] et Frank[3] ont travaillé sur le même sujet. Enfin Georg Busolt, se reportant aux travaux de Wilamowitz, l'a traité dans le plus grand détail au tome III de son Histoire grecque et a donné une liste complète des ouvrages qui s'y rapportent.

Voici quelques travaux ayant trait à des événements isolés de ces cinquante années de l'histoire grecque. Klussmann[4] montre pourquoi le récit de la bataille de l'Eurymédon fait par Plutarque mérite d'avoir la préférence sur celui de Diodore. Le synœcisme des Éléens dans les années 471-470 fait l'objet d'un article de E. Curtius[5]. U. Kœhler[6] a étudié quelques inscriptions attiques relatives à cette époque; H. Swoboda[7] celles qui avaient été, à la fin des guerres persiques, gravées sur la base du trépied de Delphes et sur l'offrande consacrée par les Grecs à Olympie. Koepp[8] est revenu récemment à l'opinion que la paix de Cimon est une invention due à la vantardise des orateurs de l'Attique et qu'aucun traité de paix n'a jamais été conclu avec le roi de Perse. A comparer, sur l'organisation de la ligue attico-délienne, deux travaux de H. Nœthe[9].

1. Programme du Vitzthum-Gymnasium. Dresden, 1895.
2. *Die Chronologie der Pentekontaëtie.* Dissertation. Berlin, 1890.
3. *Bemerkungen zur Chronologie der Pentekontaëtie.* Programme du Gymnase de Mährisch-Schönberg, 1894.
4. *Festschrift für L. Herbst.* Hamburg, 1891.
5. Sitzungsberichte der Berliner Akademie, 1895, S. 793 ff.
6. Hermes, Band 24, S. 85 ff.
7. Archäologisch-epigraphische Mittheilungen aus Oesterreich, 20. Band, S. 130 ff.
8. Rheinisches Museum, N. F., Band 48, S. 485 ff.
9. *Der delische Bund, seine Einrichtung und Verfassung.* Le même : *Bundesrath, Bundessteuer und Kriegsdienst der delischen Bündner.* Programme du Domgymnasium de Magdebourg, 1889 et 1890.

Les études spéciales sur Périclès ont pris surtout deux directions différentes. H. Delbrueck[1], dans un exposé très détaillé, se montre d'avis que le plan de campagne de Périclès était judicieusement conçu et bien compris; Egelhaaf[2] et Busolt[3] en partie sont d'accord avec lui là-dessus. Sur le procès que Périclès eut à soutenir à la fin de sa carrière politique, nous avons également deux travaux, l'un de H. Swoboda[4], l'autre de U. v. Wilamowitz (*Aristoteles und Athen*, t. II, p. 245 et suiv.). Swoboda admet que dans cette circonstance on suivit la procédure d'eisangélie; Wilamowitz pense au contraire que le procès fut engagé par la voie de l'épicheirotonie et que l'issue en constitua un triomphe moral pour Périclès.

Sur les conflits qui se produisirent au début de la guerre du Péloponèse, l'article de Nissen (voir plus haut, LXXII, p. 157), malgré quelques erreurs de détail, fournit des observations intéressantes. Les décrets des Athéniens promulgués contre les Mégariens avant l'explosion de la guerre font l'objet de deux dissertations de Klett[5] et de Kerschaw[6]. Sur le siège de Platée, il faut consulter l'excellent exposé de H. Wagner[7], qui réfute les objections soulevées contre l'exactitude du récit de Thucydide.

Sur l'oligarchie des 400, mentionnons deux études; Rohrmoser[8] compare les informations de Thucydide et celles d'Aristote, et il voit dans celles-ci un précieux complément de celles-là. U. Kœhler[9] fait ressortir les analogies qui existent entre la constitution oligarchique d'Athènes en 411 et la constitution oligarchique de la Béotie jusqu'en 447-446; il compare également les données de Thucydide avec celles de l'Ἀθηναίων πολιτεία. Les renseignements fournis par Xénophon et par Lysias sur l'attitude de Théramène et les événements qui précédèrent la capitulation d'Athènes ont été étudiés par E. Schwartz (voir plus haut, LXXII, p. 159), qui démontre la supériorité des récits de Xénophon sur les élucubrations entortillées de Lysias. Sur les dix dernières années de la guerre, dont la chronologie, comme l'on sait, n'est nullement établie, ont paru deux disser-

1. *Die Strategie des Perikles, erläutert durch die Strategie Friedrichs des Grossen*. Berlin, 1890.
2. Zeitschrift für deutsche Geschichtswissenschaft, XI. Band, S. 144 ff.
3. *Festschrift für Friedländer*. Leipzig, 1895.
4. Hermes, Band 28, S. 536 ff.
5. Korrespondenzblatt für die gelehrten und Realschulen Würtembergs, 1891.
6. Festschrift des Münchener philologischen Seminars. Münich, 1891.
7. *Die Belagerung von Platäa*. Programme du Gymnase de Doberan, 1892.
8. Wiener Studien, XIV, S. 323 ff.
9. Sitzungsberichte der Berliner Akademie, 1895, S. 451 ff.

tations, l'une de A. Bœrner[1], l'autre de Friedrich[2]. G. Busolt[3] a cherché à expliquer l'accord existant dans les récits de l''Aθ. πολ. et dans ceux de Diodore sur cette même époque, en admettant qu'Aristote aussi bien qu'Éphore ont utilisé l'Atthide d'Androtion. Les conclusions tirées par H. Swoboda[4] des inscriptions concernant le droit de cité donné aux Samiens ont éclairé la situation d'Athènes pendant la dernière année de la guerre du Péloponèse et pendant les premières années du rétablissement de la démocratie.

Deux articles, l'un de U. Kœhler[5], l'autre de A. Hœck[6], s'occupent de l'histoire des Macédoniens et de celle du royaume de Thrace. U. Kœhler, dans un savant exposé, a démontré que l'organisation, par Archélaos, de l'infanterie macédonienne en corps de pézétaires a créé dans l'armée un contrepoids à l'aristocratie et que la monarchie macédonienne a été par là placée sur une base démocratique. Les données sur le royaume des Odryses, disséminées un peu partout, ont été réunies par A. Hœck. G. Friedrich[7] a étudié les renseignements que nous possédons sur la campagne de Cyrus le Jeune et recherché les rapports qu'ils ont entre eux. Hollænder[8] a fait ressortir le côté spécial des données que nous possédons sur la bataille de Cunaxa; le même sujet est traité dans un écrit de Treuenfeld[9]. Fabricius[10] et Zingerle[11] étudient l'inscription contenant la liste des membres des états entrés dans la seconde ligue maritime d'Athènes; tous deux sont préoccupés de fixer l'époque à laquelle les différents groupes de noms ont été inscrits sur la pierre.

La tradition sur la délivrance de Thèbes a été récemment commentée par Rohrmoser[12], et Fabricius[13] s'efforce de démontrer que les conjurés choisirent pour se soulever contre les Spartiates le moment où Sparte était en guerre avec Phliunte et Olynthe. Avec ce point de

1. *De rebus a Graecis inde ab anno* 410 *usque ad ann.* 403 *gestis quaestiones historicae.* Dissert. Göttingen, 1894.
2. Jahrbücher für Philologie, 150. Band, S. 721 ff.
3. Hermes, 30. Band, S. 71 ff.
4. *Symbolae Pragenses.* Prague, 1890.
5. Sitzungsberichte der Berl. Akademie, 1893, S. 489 ff.
6. Hermes, Band 26, S. 76 ff.
7. Jahrbücher für class. Philologie, 151. Band, S. 19 ff.
8. *Cunaxa. Historisch-kritische Beiträge zur Erklaerung von Xenophons Anabasis.* Progr. du Gymnase de Naumburg, 1893.
9. *Der Zug der Zehntausend.* Naumburg, 1890.
10. Rheinisches Museum, N. F., Band 46, S. 589 ff.
11. *Eranos Vindobonensis.* Wien, 1893, S. 359 ff.
12. Zeitschrift für die österreich. Gymnasien, 1890, S. 581 ff.
13. Rheinisches Museum, N. F., Band 48, S. 448 ff.

départ, l'auteur établit une chronologie de ces années. La ligue hellénique créée après la bataille de Leuctres est considérée par H. Swoboda[1] comme une tentative faite par Athènes grâce à une organisation nouvelle qui remplacerait la seconde ligue maritime pour en faciliter l'accès aux états détachés de Sparte à la suite de la victoire de Thèbes. Les documents sur les deux expéditions dirigées pendant l'hiver par Épaminondas contre Sparte et les considérations d'ordre stratégique auxquelles elles donnent lieu ont été exposés par moi dans un article de l'*Historische Zeitschrift* de Sybel (nouv. série, t. XXIX, p. 240 et suiv.).

U. Kœhler[2] a publié une étude sur l'activité déployée par Philippe II dans la péninsule chalcidique après sa conquête et a démontré que Philippe a conféré de véritables fiefs à un grand nombre de nobles macédoniens. Sur la ligue corinthienne fondée après la bataille de Chéronée, J. Kaerst[3] a publié une dissertation dans laquelle il entreprend, malgré l'état incomplet des documents, de reconstituer l'organisation intérieure de cette création du roi de Macédoine. L'auteur y voit une institution panhellénique, créée par Philippe, qui plus tard servit de modèle à la Grèce, mais dont le développement fut comprimé par la tendance d'Alexandre à l'absolutisme. Les rapports de Philippe et d'Alexandre avec les Grecs ont servi encore de texte à U. Kœhler[4]; il montre combien Alexandre était préoccupé de faire considérer la guerre en Asie comme une guerre macédonienne et que ni Philippe ni Alexandre ne poursuivaient un idéal panhellénique, pour une première raison déjà, c'est que les Macédoniens considéraient les Grecs avec un hautain mépris. Dans un autre article, le même auteur[5] étudie les rapports d'Alexandre avec son père Philippe; il considère le meurtre de celui-ci comme un acte de vengeance d'Olympias, contre lequel Alexandre n'aurait pas protégé son père. La campagne d'Alexandre contre les Perses n'est pas, selon lui, un legs de la politique de Philippe, sous le règne de qui jamais la décision n'avait été prise de combattre le roi de Perse; c'est Alexandre qui en eut l'idée et c'est parce qu'il la mit à exécution qu'il entra en conflit avec les conseillers de son père.

O. Jæger[6] s'élève contre l'opinion très répandue qu'Alexandre était une nature chimérique, qu'il rêvait une fusion de l'Orient et de l'Occi-

1. Rheinisches Museum, N. F., Band 49, S. 321 ff.
2. Sitzungsberichte der Berl. Akademie, 1891, S. 473 ff.
3. Rheinisches Museum, N. F., 52. Band, S. 519 ff.
4. Sitzungsberichte der Berliner Akademie, 1893, S. 120 ff.
5. Sitzungsberichte der Berliner Akademie, 1892, S. 497 ff.
6. Preussische Jahrbücher, Band 70, S. 68 ff.

dent et qu'il se considérait personnellement comme un dieu. J. KAERST[1] défend encore une fois contre Kœhler l'idée que Philippe pratiqua une politique panhellénique et qu'Alexandre, rompant alors seulement avec les traditions de son père, s'en écarta pour suivre des plans plus grandioses de domination universelle. L'hellénisation de l'Orient, qui se produisit sous ses successeurs, n'était pas voulue par lui, et il a non seulement rompu avec l'idée que se faisait Philippe d'une royauté macédonienne, mais anéanti la politique grecque. De même que Kœhler, B. NIESE[2] est en contradiction avec la manière de voir de Kaerst et ne croit pas aux projets de domination universelle d'Alexandre. Enfin F. CAUER[3] s'élève contre l'opinion de Kaerst et s'efforce de démontrer que les conflits qui ont éclaté entre Alexandre et Clitus, Philotas, Parménion et Kallisthènes avaient des causes tout à fait spéciales et n'ont été aucunement amenés par l'opposition de ses idées avec la politique de vieux Macédoniens pratiquée par les conseillers de son père.

Nous devons au comte YORK DE WARTENBURG[4] un excellent exposé des campagnes d'Alexandre et une analyse de ses talents militaires; il conclut que la stratégie d'Alexandre était évidemment celle d'un conquérant du monde.

Des points de détail sur la topographie et l'art militaire dans les campagnes d'Alexandre ont été traités par KRAUSE[5], F. v. SCHWARZ[6] et W. TOMASCHEK[7]. La chronologie de son règne est étudiée dans deux ouvrages, l'un de J. KOHN[8], l'autre de SCHRADER[9].

Sur le règne de Denys Ier de Syracuse, nous possédons un bon travail d'ensemble de A. MARTINI[10], et pour l'histoire de Timoléon une série de recherches critiques sur les sources par Ch. CLASEN[11].

Il me reste à énumérer les principaux ouvrages spéciaux sur l'époque des diadoques. Les listes divergentes entre elles des provinces instituées au moment du partage du royaume, après la mort

1. Sybel's Historische Zeitschrift, N. F., Band 38, S. 1 u. 193 ff.
2. Sybel's Historische Zeitschrift, N. F., Band 43, S. 1 ff.
3. Jahrbücher für class. Philologie, 20. Supplementband, S. 1 ff.
4. *Kurze Uebersicht der Feldzüge Alexanders des Grossen.* Berlin, 1897.
5. Hermes, Band 25, S. 62 ff.
6. *Alexanders d. Gr. Feldzüge in Turkestan.* München, 1893.
7. *Die Küstenfahrt des Nearchos.* Sitzungsberichte der Wiener Akademie, 121. Band, S. 110 ff.
8. *Ephemerides rerum ab Alex. M. in partibus orientis gestarum.* Bonn, 1890.
9. *De Alexandri vitae tempore.* Bonn, 1889.
10. *Die Politik des älteren Dionys.* Programme du Gymnase de Coblenz.
11. Jahrbücher für Philologie, 133. Band, S. 313 ff.; 137. Band, S. 161 ff.; 147. Band, S. 239 ff.

d'Alexandre, ont été étudiées par E. Szanto[1], et A. Schulten[2] a tiré des inscriptions un tableau de la colonisation militaire des diadoques en Asie. Sur l'Histoire de Pyrrhus, en particulier sur son expédition en Italie, nous possédons trois ouvrages. Schubert[3] publie des recherches approfondies sur les sources et un récit basé sur les résultats qu'il en a tirés. B. Niese[4] démontre en particulier le peu de valeur qu'il convient d'attacher à la tradition romaine sur la campagne contre Pyrrhus, et J. Beloch[5] traite l'histoire de la Sicile depuis l'expédition de Pyrrhus jusqu'au début de la première guerre punique.

Sur l'histoire d'Agatocle, il a paru un mémoire de K. Preissler[6], qui s'occupe aussi d'une façon toute spéciale des sources utilisées par Diodore dans ce chapitre de son Histoire.

M. Klatt[7] et R. Schubert[8] ont publié deux dissertations sur Cléomène III. La première s'occupe principalement de chronologie; dans la seconde, l'auteur attribue à l'écrivain argien Deinias une partie de la biographie écrite par Plutarque.

Chronologie. — B.-G. Niebuhr a appelé la chronologie « l'œil de l'histoire; » ce compte-rendu serait donc incomplet si je n'y mentionnais à la fin les principaux travaux de chronologie. Du manuel de G.-F. Unger[9] il a paru une seconde édition, dans laquelle l'auteur maintient ses opinions, malgré les contradictions que quelques-unes d'entre elles ont soulevées. Un excellent petit livre de W.-F. Wislicenus[10] énumère les notions fondamentales d'astronomie avec lesquelles l'historien ou le philologue doit être familier s'il veut utiliser les dates chronologiques de l'antiquité. L'auteur y ajoute des indications sur les conversions et les calculs de tout genre dont les dates sont susceptibles.

Pour la littérature chronographique de l'antiquité, nous possédons les ouvrages suivants : G.-H. Foerster[11] a publié de nouveau tous les renseignements que nous possédons pour établir la liste des vainqueurs

1. Archäologisch-epigraphische Mittheilungen, 15 Band, S. 12 ff.
2. Hermes, 32. Band, S. 523 ff.
3. *Geschichte des Pyrrhus.* Königsberg, 1891.
4. Hermes, Band 31, S. 481 ff.
5. Hermes, Band 28, S. 481 ff.
6. *Zur Geschichte des Agathokles von Syrakus.* Progr. de l'Oberrealschule de Brünn, 1890.
7. Rheinisches Museum, N. F., 45 Band, S. 1 ff.
8. Jahrbücher für Philologie, Band 153, S. 397 ff.
9. *Zeitrechnung der Griechen und Römer.* Handbuch der klassischen Alterthumswissenschaft, I. Band. München, 1893.
10. *Astronomische Chronologie.* Leipzig, Teubner, 1895.
11. Programme du Gymnase de Zwickau, 1891 et 1892.

aux jeux olympiques. C. WACHSMUTH[1] expose dans un mémoire ses opinions sur les trois érudits de l'antiquité qui font encore loi pour nous : Ératosthène, Apollodore et le Spartiate Sosibios, utilisé entre autres par Pausanias. Le quatrième membre de ce groupe, Castor, est l'objet d'une étude très documentée de E. SCHWARTZ[2], qui y donne encore de précieuses indications sur les chronographes chrétiens Sextus Julius Africanus, Eusèbe et saint Jérôme. G. BILFINGER[3] a réuni les documents que nous possédons sur le calcul des jours et des heures chez les Grecs, et défend, particulièrement contre Unger, son opinion que les Grecs dataient leur journée d'un matin au matin suivant. Les objections formulées à ce sujet par Unger[4] ne me paraissent pas convaincantes. Je ne puis pas davantage admettre l'opinion du même savant sur la manière dont Thucydide marque le commencement des années de la guerre[5]; Thucydide calcule le temps d'après les phénomènes naturels et non d'après l'époque de la conquête de Platée, qui d'ailleurs n'a pas eu lieu en avril, comme l'admet Unger, mais au commencement de mars.

Les inscriptions et les documents littéraires peu importants qui nous permettent de déterminer les noms des mois dans les différents calendriers régionaux de la Grèce ont été publiés à différentes époques et à différentes places par BISCHOFF[6], selon l'état de nos connaissances au moment de ces publications.

Il existe plusieurs travaux sur le calendrier athénien. ISRAEL-HOLZWART[7] cherche à prouver que, pour ce calendrier, la règle a toujours été maintenue de placer le premier jour de l'année au premier jour qui suit la nouvelle lune du solstice d'été. Bien plus importantes que cette hypothèse, inconciliable avec plusieurs faits, sont les observations que M.-L. STRACK[8] et B. KEIL[9] ont faites sur la dif-

1. *De Eratosthene, Apollodoro, Sosibio, chronographis.* Vorlesungsverzeichniss der Universität Leipzig. Winter, 1891-1892.

2. *Die Königslisten des Eratosthenes und Kastor.* Abhandlungen der Göttinger Gesellschaft der Wissenschaften, 40. Band, 1894-1895.

3. *Der bürgerliche Tag.* Stuttgart, 1888. *Die antiken Stundenangaben*, 1888. Jahrbücher für Philologie, 141. Band, S. 665 ff.

4. Philologus, N. F., Band V, S. 14 ff.

5. Jahrbücher für Philologie, 141. Band, S. 153 ff.

6. Jahrbücher für Philologie, 145. Band, S. 479 ff.; 155. Band, S. 730 ff. Festschrift für Lipsius (*Griechische Studien*), S. 1 ff. Leipziger Studien, Band XVI, S. 143 ff.

7. *Das System der attischen Zeitrechnung auf neuer Grundlage.* Programme du Realgymnasium de Francfort-sur-le-Main, 1892.

8. *De rerum prima belli Peloponnesiaci parte gestarum temporibus.* Bonn, 1892.

9. Hermes, Band 29, S. 32 ff.; 321 ff.

férence entre l'année civile et l'année administrative telle qu'elle existait depuis Clisthènes. En particulier, Keil, dans une étude approfondie, a exposé la série intercalaire des deux calendriers et leurs déplacements réciproques, la réforme du calendrier de 422-421 et d'autres changements encore; les faits résultant du calcul des cycles et ceux que nous connaissons par la tradition littéraire s'appuient très heureusement les uns sur les autres. Les mêmes faits ont été étudiés aussi par Kubicki[1]; ce dernier en cherche cependant une explication différente. Il pense qu'avant la réforme de Méton, ce n'était pas le mois Hécatombeion, mais le Thargélion qui était le premier de l'année, et qu'ensuite, pendant un certain temps, le Skirophorion le remplaça dans cette qualité. J'estime que l'explication de B. Keil est la vraie.

J'en ai fini ainsi avec cette revue des ouvrages relatifs à l'histoire grecque qui ont paru de 1886 à 1898. On observe partout une grande activité scientifique; le siècle finissant nous a rendu un grand nombre de nouveaux et importants débris de l'antiquité; puisse cette période de trouvailles et de découvertes se continuer dans le prochain!

Ad. Bauer.

1. *Die attische Zeitrechnung vor Archon Kallias Ol.* 93, 3. Programme du Gymnase de Wohlau, 1897.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Catalogue des livres et documents imprimés du fonds lorrain de la bibliothèque municipale de Nancy, dressé et publié sous la direction de J. Favier, conservateur de la bibliothèque. Nancy, impr. A. Crépin-Leblond, 1898. Gr. in-8°, xv-794 pages. 15 fr.

Les travailleurs de l'Histoire savent les services que rendent les catalogues de bibliothèques municipales. Les villes qui furent autrefois des capitales tiennent généralement à honneur de posséder autant que possible tout ce qui concerne leur province et surtout son passé. Les catalogues de leurs bibliothèques, — quand elles ont l'intelligente libéralité de les faire publier, — remplacent en partie les bibliographies historiques régionales ou locales trop souvent inexistantes ou incomplètes[1].

La bibliothèque de la ville de Nancy est incontestablement la plus riche de France en ouvrages et documents, manuscrits et imprimés intéressant la Lorraine (Lorraine proprement dite, Barrois et Trois-Évêchés). Ses manuscrits nous étaient déjà connus par le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements* (nouvelle série, tome IV), œuvre du conservateur, M. Favier. Il est vrai que ceux d'entre eux qui intéressent spécialement la Lorraine sont perdus dans la masse composite de tous les manuscrits d'intérêt quelconque appartenant à la bibliothèque, mais, dans le tirage à part que possèdent les lotharingistes, des tables ont été dressées qui permettent de les en faire assez facilement sortir.

Les imprimés de ce fonds lorrain ont maintenant leur tour avec un beau catalogue de plus de 800 pages à deux colonnes que nous devons encore à M. Favier.

Les deux premiers tiers de ce gros volume sont consacrés au catalogue méthodique, en 562 p. et 9339 articles, des ouvrages et documents (y compris les portraits, plans et vues) qui intéressent la Lorraine par leur sujet.

Le plan adopté par l'auteur, malgré son originalité réelle[2], transige avec celui qui, depuis Brunet et sauf quelques variantes, prévaut de plus en plus dans les répertoires pratiques : histoire, histoire religieuse, jurisprudence, sciences et arts, belles-lettres, puis les subdivi-

1. En voir une liste descriptive dans nos *Sources de l'Histoire du droit français*, t. II.

2. En voir l'idée mère, p. vi.

sions accoutumées dans l'histoire : la géographie, l'histoire proprement dite (?), l'histoire de la noblesse, la biographie, la bibliographie, etc.

J'avoue qu'il ne me satisfait guère. La géographie, par exemple, est-elle condamnée à ne jamais sortir des prolégomènes de l'histoire? Et sous prétexte que la bibliographie sert à l'historien (ne sert-elle qu'à lui?) faudra-t-il donc toujours aller chercher sous la rubrique histoire tout ce qui est catalogue de bibliothèque, fût-ce de bibliothèque exclusivement consacrée à la botanique, comme celle de l'art. 5717, ou aux beaux-arts, comme celle de l'art. 5710, ou à la pure littérature contemporaine? M. Favier, qui n'est pas seulement un bibliographe dans le sens étroit du mot, mais un érudit et un lettré, aurait pu nous donner quelque chose d'aussi pratique et de moins antiscientifique. Il a mieux aimé, de parti pris évidemment, suivre des errements déjà traditionnels. Je le regrette sans oser affirmer qu'il ait eu tort. Plus d'un le louera de ne pas déranger les chercheurs dans leurs mauvaises habitudes[1].

Dans la reproduction du titre des ouvrages, c'est encore à un système opportuniste que l'auteur s'est rallié. Il n'hésite pas à moderniser les orthographes par trop vieillies. Des bibliographes rigoristes lui en feront un grief. Nous ne saurions nous joindre à eux. Quand il s'agit comme c'est le cas, d'un répertoire de consultation courante destiné au grand public, peut-être n'est-il pas bon que l'œil soit trop souvent arrêté par de véritables difficultés de traductions[2].

Après ce précieux répertoire viennent comme appendices deux listes d'ouvrages appartenant à la Lorraine par leur auteur, lorrain de naissance ou naturalisé lorrain pour ainsi dire (ce qui donne lieu, mais c'est inévitable, à beaucoup d'arbitraire), ou par leur lieu d'impression réel ou supposé; elles procèdent la première par noms d'auteurs, la seconde par noms de villes et elles rendront aussi bien des services.

Mais ce qui achève et parfait cet excellent répertoire c'est sa riche table alphabétique (p. 723-794) donnant à la fois, mais en caractères différents, noms de matières[3], noms d'auteurs, noms des parties qui figurent aux « Mémoires et factums. »

L'impression du tout est d'ailleurs remarquablement nette et correcte.

La bibliothèque de la ville de Nancy est, à notre connaissance, la bibliothèque publique de France la plus libéralement ouverte au public[4].

1. Elles ne légitiment cependant pas, à notre sens, par exemple la mise au n° 5793, sous la rubrique histoire religieuse, du *Recueil des arrests de la Chambre royale establie à Metz* qui a trait aux Trois-Évêchés, mais non au point de vue ecclésiastique.

2. Était-il nécessaire toutefois de remplacer au n° 6382 le nom autrefois habituel de bailliage *de* Vosges par celui de bailliage *des* Vosges; au n° 6395, Mets par Metz?

3. Parmi lesquels des noms de personnes, lorsque ces personnes ont fait elles-mêmes l'objet d'études biographiques ou autres.

4. Elle ne ferme entièrement que pendant la semaine de Pâques; en août et septembre elle s'ouvre de 10 heures à midi; les dix autres mois elle reste

Elle peut ne pas être aussi riche que nous le désirerions au point de vue de la production contemporaine étrangère et même française. Mais ce qu'elle possède du moins est remarquablement mis en valeur.

La largesse avec laquelle ce service est doté fait honneur également à la municipalité nancéienne et au personnel qui a su légitimer ces sacrifices. La belle publication d'aujourd'hui leur sera un vrai titre à la reconnaissance de tous les historiens.

G. Gavet.

Zibrt. **Bibliographie české historie.** (Bibliographie de l'histoire tchèque.) 1re partie. Prague, 1900. Gr. in-8°, xv-673 pages. (Académie tchèque.)

L'Académie royale des sciences de Prague, qui ne compte encore que quelques années d'existence, a déjà su se créer une place des plus honorables parmi les grandes compagnies scientifiques de l'Europe. Parmi les publications historiques qu'elle a provoquées et favorisées, beaucoup sont des plus remarquables; il suffit, pour le prouver, de rappeler les textes édités par Tadra, Adamek, etc., les travaux de Rieger sur les cercles, ou de Pekarj sur la conspiration de Waldstein. De ces publications cependant, aucune ne rentre aussi nettement dans les attributions d'une Académie, soucieuse de remplir sa tâche naturelle, que la Bibliographie de l'histoire tchèque qu'elle commence aujourd'hui.

Il y a un quart de siècle, Emler et Kalousek étudiaient déjà le plan de l'œuvre; les ressources matérielles insuffisantes forçaient d'en ajourner l'exécution, mais on n'en abandonnait pas l'espoir : MM. Tomek, Tchélakovsky, Goll ralliaient autour d'eux leurs confrères de l'Académie ou les érudits plus jeunes du Cercle historique; le livre que l'on nous présente aujourd'hui est donc bien le résultat d'un de ces efforts collectifs qui rendent seuls possibles ces vastes œuvres que les forces isolées d'un savant seraient impuissantes à mener à bonne fin, quels que fussent son dévouement et sa puissance de travail. C'est un grand exemple de bonne organisation scientifique. Avant de reprendre à pied d'œuvre et de compléter l'enquête dont les ouvriers de la première heure n'avaient pu que marquer les lignes générales et indiquer les résultats sommaires, il fallait tracer en quelque sorte l'inventaire du travail déjà accompli et indiquer ainsi aux chercheurs à la fois les points sur lesquels peut désormais porter le plus utilement leur effort et les ressources dont ils disposent. La pensée qui a présidé à la *Bibliographie* et la manière dont elle a été conduite nous prouvent que les historiens tchèques apportent dans leurs études cet esprit de solidarité étroite et

ouverte en semaine de 9 heures du matin jusque vers 10 heures du soir *sans interruption.*

de désintéressement absolu qui est la condition même du progrès scientifique.

L'homme à qui ont été confiées la direction et la mise en œuvre de recherches qui ont été poursuivies pendant de longues années par de nombreux collaborateurs, était tout désigné par son passé et les qualités très distinguées dont il a fait preuve. M. Zibrt a vraiment créé en Bohême les études ethnographiques; il dirige depuis neuf ans une Revue, — *le Peuple tchèque,* — où il étudie les mœurs, les légendes, les traditions, les coutumes de la Bohême et qui est une mine inépuisable de renseignements et de documents; il a dans l'intervalle publié une série d'ouvrages, d'une érudition sûre et étendue, d'une lecture amusante, la Danse en Bohême, le Costume, etc. Il a le goût du document rare, le flair des trouvailles heureuses; il sait que l'historien ne doit rien dédaigner, que tel recueil ignoré peut permettre de retrouver un texte disparu, que telle feuille de chou renferme quelquefois un article fait sur des textes d'archives. Personne n'était mieux fait que lui pour guider ses collaborateurs dans leur vaste enquête et pour classer les innombrables notes qu'ils lui fournissaient.

Le 1er volume forme comme l'introduction de la Bibliographie proprement dite. — Il renferme d'abord la Bibliographie générale, — histoire littéraire, histoire de l'imprimerie et de la librairie, d'écrivains et de savants, biographies, histoire et publications des sociétés savantes, — puis les sciences auxiliaires : géographie, cartographie et voyages; paléographie et diplomatique; archives et bibliothèques; chronologie, héraldique; généalogie, numismatique. — La partie relative à la généalogie mérite une mention spéciale : elle ne comprend pas moins de 350 pages et renferme un catalogue alphabétique des familles nobles du pays de la couronne de saint Wenceslas (Bohême, Moravie et Silésie) avec l'indication de tous les travaux auxquels chacun des membres de ces familles a donné lieu; je me suis efforcé de ne rien oublier, nous dit M. Zibrt, et, de parti pris, je n'ai écarté aucun essai, quelque insignifiant qu'il pût paraître : il n'est pas jusqu'aux banalités d'un rimailleur famélique qui ne puisse en effet avoir quelque intérêt.

Quelle somme de labeur représente une œuvre semblable, un simple fait permettra de l'apprécier. Le volume, — en laissant de côté les additions, — ne renferme pas moins de 23,594 articles; parmi ces articles, beaucoup contiennent de nombreuses indications bibliographiques; quelques-uns sont de véritables dissertations qui supposent de longues et difficiles recherches. L'auteur ne se contente pas de nous donner le titre des ouvrages : toutes les fois qu'il y a quelque utilité, il reproduit la table des matières ou donne une analyse sommaire; s'il s'agit de livres rares ou uniques, il indique les bibliothèques qui les possèdent; il signale, à propos des travaux importants, les principaux articles de critique. Enfin, — et les érudits lui en seront reconnaissants, — il évite ces abréviations exagérées qui, pour économiser à l'éditeur quelques feuilles, rendent trop souvent les recherches si laborieuses.

« Personne n'est plus convaincu que moi, dit M. Zibrt, qu'une Bibliographie générale ne saurait être ni parfaite, ni complète : il n'est pas de section où l'on ne doive trouver quelque omission ou quelque erreur à me signaler. J'accueillerai avec reconnaissance les indications qu'on me donnera. J'espère que l'on voudra bien cependant tenir compte de la masse énorme de documents et d'extraits qu'il a fallu réunir, de la foule écrasante de fiches qu'il a été nécessaire de classer et qu'on jugera avec quelque indulgence les fautes ou les oublis qui m'ont échappé. »

C'est à propos de la première section que j'aurais pour ma part quelques réserves à faire. — Je n'ai pu arriver à comprendre le principe qui avait guidé l'auteur dans sa classification, et naturellement j'éprouve quelque difficulté à admettre que la règle qu'il a suivie soit très simple. — Il est possible que je n'aie pas réussi ainsi à trouver certains ouvrages, en général peu importants d'ailleurs, mais qui avaient tout aussi bien titre de figurer ici que d'autres. Puisque M. Zibrt nous cite l'histoire de la littérature des Slaves d'Eichhoff, pourquoi laisse-t-il de côté celle de M. Courrière? N'aurait-il pas dû faire une place à Vymazal, *Böhmisches Literaturbuch* (Brünn, 1889), ajouter à son tableau des catalogues le catalogue des ouvrages français traduits en tchèque qu'a dressé M. Pinkas, signaler, à côté des articles de l'*Allgemeine deutsche Biographie,* l'Encyclopédie de Berghaus, dont la plus ancienne édition, si je ne me trompe, a eu Palacky pour collaborateur? — L'auteur a eu sans doute une raison pour ne pas parler de l'Archive slave de Iagic : il me paraît malgré tout fâcheux que cette admirable collection ne soit pas indiquée en quelque sorte dès le début. — Je ne vois pas bien ce que l'auteur entend par Histoires des écrivains et des savants, mais ces mots n'ont certainement pas chez lui le sens qu'ils ont d'ordinaire, — et il eût dû nous prévenir.

Dès la seconde section — Géographie, — mes objections deviendraient beaucoup plus rares. — Il me semble qu'à la page 106, il eût été naturel d'indiquer après le livre de Vlach et Helfert, celui de Bendel, *Die Deutschen in Böhmen, Mähren und Schlesien,* 1884. — Il ne serait pas impossible de grossir de quelques numéros la liste des récits de voyage en Bohême, et il me semble bien que parmi les noms qui manquent, se trouve celui de Mirabeau. Dans l'article consacré aux Schwarzenberg, n'eût-il pas été intéressant de citer le chapitre qu'Adam Wolf a consacré à Ferdinand de Schwarzenberg dans ses *Geschichtliche Bilder aus Œsterreich* (1880)? Et ce nom de Wolf me rappelle le travail d'un autre Wolf (George) sur les Archives de Vienne que je ne me souviens pas avoir trouvé dans Zibrt.

Il va sans dire qu'il ne serait pas très difficile de multiplier ces desiderata : mais d'abord, il convient de remarquer que nous n'avons que le premier volume de l'ouvrage et que l'auteur a pu avoir des raisons de placer dans d'autres sections les livres que nous nous étonnons de ne pas trouver ici. Il est surtout juste et nécessaire de constater que ces imperfections ne sont que des vétilles insignifiantes en face de la somme

de labeur accompli. Telle qu'elle est, l'œuvre de M. Zibrt est certainement appelée à rendre d'immenses services et elle me paraît devoir être classée au premier rang des travaux de l'historiographie européenne dans ces dernières années.

Dans les volumes suivants, M. Zibrt étudiera d'abord les sources et les documents, et puis il traitera des ouvrages historiques proprement dits, — Collections, journaux, histoire politique, militaire, ecclésiastique, juridique, économie politique, science sociale. — C'est une lourde tâche qu'il saura mener à bonne fin. Quelque hâte que l'on puisse éprouver à être en possession d'un si précieux instrument de travail, il agira sagement en se donnant tout le temps nécessaire pour que son œuvre soit ce qu'elle doit être. Il faudrait ainsi qu'il nous donnât une sorte d'inventaire des documents se rapportant à la Bohême dispersés dans les grandes collections européennes : à Paris seulement, à la Bibliothèque nationale ou aux Ministères, il pourrait relever nombre de textes importants. Pourquoi M. Goll ou M. Kalousek ne délégueraient-ils pas quelques jeunes gens qui prépareraient ce catalogue? Ils seraient sûrs de trouver toutes les facilités possibles et ne repartiraient pas les mains vides.

E. Denis.

Geschichte der Pæpste seit dem Ausgang des Mittelalters, von Dr Ludwig Pastor. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1895. In-8°, t. III, lvii-888 pages.

Histoire des papes depuis la fin du moyen âge, par le Dr Louis Pastor, traduit de l'allemand par Furcy Raynaud. Paris, Plon et Nourrit, t. V, lxxxix-516 pages; t. VI, 583 pages in-8°.

Le troisième volume de l'Histoire des papes du Dr Ludwig Pastor est très supérieur aux deux précédents. Ce n'est pas seulement par l'intérêt du sujet qu'il traite, l'histoire des Borgia et des la Rovère, c'est surtout par le mérite croissant de la composition et du style. Les deux premiers volumes étaient alourdis par trop de notes oiseuses; l'auteur ne faisait grâce d'aucun détail indifférent, pourvu qu'il l'eût surpris dans une pièce inédite; il voulait prouver qu'il connaissait tous les dessous de son sujet, que rien ne lui avait échappé; il vidait à fond ses tiroirs de notes[1].

Ici l'historien s'élève au-dessus des futilités; il domine son sujet; il a acquis la pleine maîtrise de sa pensée et de sa plume. Sans doute, la forêt des notes est encore trop touffue; elle gagnerait à être élaguée. Mais le récit se soutient et se suit, et l'on arrive sans fatigue à la fin de ce livre compact de près d'un millier de pages.

1. Voir dans la *Revue*, t. XLV, p. 411, notre article sur les deux premiers volumes de l'Histoire des papes.

L'esprit de l'ouvrage n'a pas changé. Le Dr P. porte l'habit ecclésiastique; il est professeur très catholique dans la très catholique Université d'Innsbrück; nous le trouvons toujours apologiste fervent du dogme le plus pur. Mais il est historien aussi, et, comme tel, amant passionné de la vérité. Son cœur a dû saigner plus d'une fois au spectacle de la corruption romaine : la simonie dans les conclaves, le népotisme dans les choix des papes lui font horreur; il lui arrive de chercher des excuses, de plaider les circonstances atténuantes, d'interpréter des intentions; mais il ne dissimule rien : il fait connaître impartialement toutes les pièces du litige; il cite loyalement ses contradicteurs. Il est donc toujours possible au lecteur de se faire une opinion raisonnée. Il reste d'ailleurs un guide absolument remarquable pour l'étendue et la sûreté de ses informations. Les références qu'il cite en tête de ce nouveau volume ne tiennent pas moins de seize pages serrées. Il n'est pas de pièce imprimée qu'il ne connaisse, de dépôt d'archives dont il n'ait tiré profit. Sa source principale reste toujours les archives secrètes du Vatican libéralement ouvertes par Léon XIII après avoir été hermétiquement closes pendant si longtemps.

L'ouvrage débute par un *Coup d'œil général sur la situation morale et religieuse de l'Italie à l'époque de la Renaissance.* C'est une préface largement traitée, mais qui nous semble à la fois moins originale et moins historique que le reste de l'ouvrage; moins originale parce que M. P. suit de trop près le brillant ouvrage de Jacob Burckhardt : *die Cultur der Renaissance in Italien;* moins historique aussi, car c'est dans ces pages qu'apparaissent avec le plus de vivacité les tendances de l'auteur. Il va jusqu'à négliger toute une série de faits qui seraient contraires à sa thèse, tombant, là seulement et pour un moment, dans le péché d'habitude, cher à Taine et à Janssen. Ainsi le Dr P. s'attache à montrer la puissance persistante du sentiment religieux en Italie à l'époque de la Renaissance; il invoque les livres de raison, les manuels de confessions, les fondations pieuses des corporations et confréries, l'importance des représentations sacrées, le nombre des édifices religieux, des hôpitaux et des œuvres charitables dus à cette époque. Mais ce sentiment religieux n'était-il pas déparé par de très grossières superstitions? La contre-partie se trouve dans Burckhardt, qui décrit avec abondance la croyance des Italiens à la sorcellerie et à la magie; à Gaète, à Nursia, dans le val Camonica, il y avait de véritables nids de sorcières. A Naples, elles pouvaient se racheter de la mort pour 240 livres. Mais les moines mendiants leur faisaient concurrence, en promettant des maris aux filles, des enfants aux femmes stériles et en leur donnant des rendez-vous pendant que les pères et les époux étaient à la pêche (partie VI, ch. IV[1]). En somme, les Italiens de la Renaissance avaient l'esprit beaucoup plus païen que chrétien : ils aimaient, selon le mot de

1. M. P. étudie d'ailleurs dans la vie d'Innocent VIII (ch. VI) une bulle de ce pape contre la sorcellerie.

Luther, les longs repas et les courtes messes, et Machiavel n'a pas tort lorsqu'il constate avec sa brutalité ordinaire : « Nous autres Italiens, nous sommes par excellence *irréligieux*. »

Sans doute le Dr P. oppose à l'Italie religieuse l'Italie païenne. Mais celle-ci n'est d'après lui qu'à la surface, toute en parade, sans racine profonde dans les esprits ni dans les cœurs. Il rappelle aussi la distinction qu'il a établie fortement dès son premier volume entre la Renaissance païenne, la fausse, et la Renaissance chrétienne, la vraie. En somme, il n'y a qu'une Renaissance, celle qui puise aux sources de l'antiquité païenne, qui recherche la beauté des formes dans l'art, l'élégance et l'élévation de la pensée dans la littérature; celle qui place son idéal ici-bas, dans une vie noblement remplie, vouée tout entière au devoir familial et au service de la patrie. Les préoccupations de la vie ultérieure, qui sont le fonds du sentiment chrétien, comptent pour peu de chose chez les anciens; ils songent peu à l'au delà et ne recommandent que les vertus purement humaines. L'on comprend dès lors les excès des platoniciens comme Pléthon et Marsile Ficin, des purs adeptes du paganisme comme Platina et Pomponius Lœtus, qui sonnaient le glas du christianisme et croyaient ressuscités les temps des cultes païens. Les papes ont eu raison d'enrayer le mouvement en en prenant la tête. Ils ont su appliquer les formes antiques à l'art chrétien rajeuni et renouvelé; ils ont tiré des belles-lettres païennes un noble enseignement, une haute culture des âmes qui restent la base toujours ferme de toute éducation vraiment humaine. Ils ont su lever les barrières trop étroites qui enserraient le moyen âge et garder leur ascendant sur les nations latines qui retrouvaient dans les artistes et les penseurs de la Grèce et de Rome leurs ancêtres naturels. Wiclif ni Jean Huss, Zwingle ni Luther ne sont vraiment des humanistes; leurs sentiments chrétiens n'ont pu s'accommoder avec l'esprit profane des novateurs; ils étaient trop exclusifs. Ils n'avaient pas l'âme latine. Au contraire, l'église romaine, par une politique habile, a su endiguer le mouvement qui menaçait de dévier vers une restauration païenne et appliquer au perfectionnement des âmes les bienfaits de l'éducation nouvelle.

M. P. nous fait l'histoire de quatre conclaves, histoire véritablement tragique! Les grands personnages tremblent pour leurs familles et pour leurs biens et se barricadent dans leurs châteaux; chaque faction arme ses serviteurs et ses *bravi;* les Orsini se dressent en face des Colonna comme aux plus mauvais temps du moyen âge. La France, l'Espagne, l'empereur ont chacun leurs candidats; Florence et Naples, Milan et Venise s'agitent pour faire triompher un cardinal favorable. Chaque faction compte ses partisans et tient en échec la faction contraire ou lui débauche ses voix. C'est un trafic de consciences, un marchandage de voix qui n'est rien moins qu'édifiant. Sauf pour l'élection de Jules II, le conclave finit par acclamer un candidat incolore ou tout à fait indigne du rang suprême. Mais, selon le proverbe, tel qui entre pape dans le conclave en sort cardinal. A la mort de Sixte IV, les cardinaux Barbo

et Piccolomini semblaient désignés pour le rang suprême. Leur élection « eût été assurément un grand bonheur pour l'Église. » Julien de la Rovère assure au cardinal Cibo l'appui des cardinaux mondains, « sans reculer même devant l'emploi de la corruption. » Le cardinal Cibo est élu à la suite de « négociations » qui durent une nuit entière; c'est le pape Innocent VIII (t. V, p. 226-235[1]). Le conclave d'Alexandre VI est encore plus caractéristique. Les deux cardinaux Caraffa et Costa étaient les plus dignes de la tiare; le cardinal Borgia n'avait aucune chance apparente; mais sa fortune était colossale, il n'était pas titulaire de moins de seize évêchés, en Espagne seulement. Il achète ouvertement les voix d'Ascagno Sforza, il partage à l'avance ses innombrables bénéfices entre les cardinaux Orsini, Colonna, Savelli, Sanseverino, Riario et Domenico de la Rovère, et son élection est le résultat de la simonie la plus éhontée qui ait jamais été employée (t. V, p. 361-370).

M. P. connaît tout le détail de ces lamentables élections; il est au premier rang dans la coulisse, au courant de toutes les intrigues et de tous les compromis. Il les déplore, la mort dans l'âme, mais avec une véritable sincérité. Cependant il découvre toujours au nouvel élu des qualités qui n'avaient pas apparu jusque-là. Si le pape Innocent VIII avait deux enfants naturels, c'était péché de jeunesse, avant qu'il eût été ordonné; la transformation de ses mœurs fut complète une fois qu'il fut devenu prêtre (t. V, p. 236). Pour Roderic Borgia, M. P. s'associe au jugement de Raynaldi : « Par un décret mystérieux de la Providence, se trouvait investi de la dignité suprême un homme qu'autrefois l'Église n'eût pas même admis dans les rangs inférieurs du clergé à cause du dérèglement de ses mœurs. Alors s'ouvrit pour l'Église romaine une ère d'ignominie et de scandale. » Cependant Alexandre VI était de belle mine, de bonne santé, d'une sobriété rare, il était surtout très habile et possédait une merveilleuse entente des affaires; il pouvait passer en somme pour le meilleur des souverains temporels de son temps. De plus, l'opinion à la fin du xve siècle était d'une incroyable indulgence sur le chapitre des mœurs. Enfin les Italiens excellent à séparer la personne de la fonction; et, selon le mot de Léon le Grand, « Petri dignitas etiam in indigno herede non deficit » (t. V, p. 371-374). Par ces plaidoyers *in extremis*, M. P. ne prétend pas justifier les choix du conclave ni tirer galamment d'affaire des papes indignes. Mais il a le droit, en historien rigoureux, de faire la part du bien à côté de celle du mal, qui est si grosse.

A chaque élection nouvelle, le collège des cardinaux rédige une capitulation électorale; c'était l'usage presque invariablement suivi depuis que Bessarion, lors de l'élection de Paul II, avait cherché à transformer la monarchie absolue qu'est le pontificat en une république oligarchique où les cardinaux seraient les maîtres du gouvernement de

1. Nous renvoyons pour nos citations à la traduction française de M. Furcy Raynaud, qui sera beaucoup plus répandue en France que l'original allemand.

l'Église. Innocent VIII, Alexandre VI signèrent des capitulations électorales qui reproduisaient dans ses grandes lignes celle de Paul II en 1464 (t. V, p. 230 et 367). Ces capitulations restèrent lettre morte. Pie III, prélat vertueux, sembla prendre au sérieux celle qui lui fut imposée. Trois jours après son élection, il imposait à une réunion de cardinaux son projet pour la réforme de l'Église. Il n'eut même pas le temps de la commencer (t. VI, p. 180-186). Le scrutin de Jules II fut trop vivement mené pour que les cardinaux aient pu s'entendre sur une capitulation électorale. Il n'était pas homme au surplus à laisser ébranler l'autorité dont il avait le dépôt.

Cette réforme de l'Église, tout le monde en parlait, tout le monde prétendait y travailler, les princes laïques, Charles VIII, Louis XII et Maximilien aussi bien que les papes. C'est pour l'accomplir que, le 16 mai 1511, le pape Jules II fut cité à comparaître devant le concile de Pise au nom de l'empereur et du roi de France; neuf cardinaux avaient signé la citation; Louis XII prétendait rétablir la pragmatique sanction, il laissait le poète Gringoire faire applaudir devant le public des Halles la farce du prince des sots, où le pape était représenté sous les traits de *l'homme obstiné,* escorté de ses deux compagnes, *simonie* et *hypocrisie.* L'empereur voulait délivrer l'Allemagne du joug de la curie romaine et empêcher l'exportation d'énormes sommes d'argent; il réclamait l'établissement d'un légat permanent pour l'Allemagne, ce qui eût été l'équivalent de la proclamation d'une église nationale allemande (t. VI, p. 327-335). Le péril était grand pour la papauté. Jules II le conjura en convoquant pour la forme le cinquième concile général du Latran (3 mai 1512). On y proclama la suprématie du pape sur les conciles. Mais il avait plus confiance encore dans l'habileté de sa diplomatie et dans la force de ses armes. A la suite de la débâcle qui suivit la mort de Gaston de Foix, il n'eut pas de peine à ramener Maximilien. Le conventicule de Pise, transporté à Milan, à Asti et à Lyon, disparut misérablement. Un schisme était évité; mais la fameuse réforme de l'Église que l'on réclamait depuis si longtemps était éludée une fois de plus (t. VI, p. 379-399).

S'il est sévère pour les papes de la Renaissance considérés comme princes séculiers, M. P. se trouve d'autant plus à l'aise pour faire l'éloge de leur gouvernement spirituel. Il consacre un chapitre entier à célébrer en Innocent VIII le défenseur de la liberté et de la doctrine de l'Église (ch. VI). Il constate avec joie que la pureté de la doctrine ne subit aucune atteinte sous le pontificat d'Alexandre VI et que même ce pape déploya dans les mesures d'ordre ecclésiastique l'activité la plus féconde. Il cite avec complaisance les encouragements accordés aux Augustins et aux Dominicains, la revendication de l'indépendance du clergé flamand vis-à-vis du duc Philippe le Beau, la magnificence du jubilé de 1500, le plus brillant dont Rome ait gardé le souvenir, l'arbitrage du pape entre les Portugais et les Espagnols et les bulles qui partagèrent entre eux le Nouveau-Monde (t. VI, p. 122-154). Tout cela sans

doute est honorable et méritait d'être relaté. Mais c'étaient les affaires courantes de la papauté qui se traitaient le plus souvent en dehors des papes, par l'entremise des congrégations de cardinaux. Ces affaires ne pouvaient rester en souffrance : nous admettons avec M. P. que les papes les plus décriés au point de vue des mœurs ne les ont pas entravées; c'est un mince éloge à leur faire. Dire qu'ils y consacraient leurs pensées et leurs décisions, ce serait aller trop loin. Quant au dogme, il ne les gênait dans aucun de leurs excès; ils devaient le maintenir dans toute sa pureté sous peine d'entraîner avec la chute de l'Église leur propre ruine.

Le népotisme des papes de cette époque a été violemment flétri par de nombreux historiens, dissimulé ou excusé par d'autres. M. P. reste aussi loin des diatribes que des panégyriques; il se contente d'être un impeccable informateur qui met au grand jour toute la vérité. Il nous montre comment Innocent VIII célébra dans son propre palais les noces de son fils Franceschetto avec Madeleine, deuxième fille de Laurent de Médicis; et celles de Battistina, sa petite-fille, avec don Luis d'Aragon, petit-fils de Ferdinand de Naples. Jusqu'à l'agonie, ce pape ne cessa de se préoccuper de l'avenir de ses enfants (t. V, p. 263, 279 et 311). Il nous donne tout l'état de la famille naturelle de Roderic Borgia; il nous raconte comment tous ces enfants furent légitimés avant même son arrivée au pontificat, bien qu'il n'eût pas l'excuse de Louis XIV, que ces enfants pussent être jamais appelés à porter une couronne (t. V, p. 352-355, et t. VI, p. 99). Il n'est pas douteux que la plupart des crimes imputables à Alexandre VI sont dus à sa faiblesse pour sa famille. Quand il poursuivit les Orsini, c'est qu'il croyait voir en eux les assassins de son fils préféré, le duc de Gandia (t. V, p. 485). Quand il prononça la scandaleuse dissolution du mariage de Lucrèce avec Jean Sforza de Pesaro, quand il laissa impuni le meurtre d'Alphonse de Bisceglia, c'est qu'il avait peur « de l'indéchiffrable César, » le mauvais génie de toute la famille. Quant aux mœurs des Borgia, M. P. n'accepte ni l'apologie du P. Leonetti en faveur d'Alexandre VI, ni la réhabilitation de César Borgia par E. Alvisi, ni celle de Lucrèce par Gregorovius, pas plus que les attaques passionnées du même Gregorovius contre tout le reste de la famille, ou les calomnies d'Infessura et des ambassadeurs vénitiens. Mais il semble craindre toujours de trop pencher vers l'indulgence. M. P. discute même, d'après le *Diarium* de Burchard, l'épisode célèbre qui a pour titre : « De convivio quinquaginta meretricum; » il prouve que le passage de Burchard n'est nullement interpolé, mais qu'il n'a peut-être pas toute la portée que lui ont attribuée des interprètes malveillants. Cependant, il n'existe aucun doute sur les danses licencieuses qui eurent lieu en présence du pontife pour célébrer le mariage de Lucrèce avec Alphonse d'Este (t. VI, p. 101, note). La série des scandales donnés par la maison de Borgia semblait ne pas vouloir prendre fin; après la fuite de Jean Sforza, obligé de se réfugier hors de Rome, le meurtre mystérieux du duc de Gandia, accompli dans des

circonstances honteuses, puis le divorce de Lucrèce, motivé incontestablement par des raisons d'ordre politique, puis la renonciation prévue de César à la dignité cardinalice, puis, pour couronner le tout, l'abandon des projets de réforme et la rechute du pape, donnant de nouveau le spectacle de ses vices; quoi de surprenant si Rome « acceptait les yeux fermés tout ce que l'on racontait sur la famille Borgia, si monstrueux et si horribles que fussent les faits avancés » (t. V, p. 499)? Ainsi parle de cette triste famille un croyant fidèle, c'est le dernier mot de la science.

Il reste dans cette dramatique histoire un certain nombre de mystères sur lesquels la critique historique s'exerce depuis longtemps. M. P. a cherché à les éclaircir : son enquête est aussi étendue, aussi minutieuse, aussi impartiale qu'on peut le souhaiter. Cependant, il avoue sur plus d'un point ne pouvoir apporter de solution ferme. Les circonstances de la mort de Djem sont un des secrets sur lesquels le débat demeure ouvert. On sait que ce mélancolique prétendant avait été livré par Bajazet aux chevaliers de Rhodes, qui le gardèrent dans une commanderie d'Auvergne. Ceux-ci le vendirent au pape, mais en stipulant un droit de rachat en faveur du roi de France, dans le cas où Charles VIII voudrait s'en servir en qualité d'otage en vue de la croisade. Djem fit une entrée triomphale à Rome, sans rien comprendre aux acclamations de joie de la foule, qui croyait réalisée en ce jour une sinistre prédiction ancienne annonçant que le sultan viendrait à Rome et logerait au Vatican. Ce prince fantasque et cruel, qui ne chercha jamais à pénétrer les intrigues dont il était la cause et qui ne trouvait de consolation à ses malheurs que dans le vin, faillit périr de mort violente dès 1490. A l'instigation de Bajazet, un noble d'Ancône s'était chargé d'empoisonner une fontaine voisine du Belvédère, où l'on puisait l'eau pour la table de Djem et d'Innocent VIII. Le traître fut découvert et puni de mort (t. V, p. 291-295). Le pape n'avait évidemment pas trempé dans ce complot. Mais Alexandre VI a-t-il reçu du sultan la fameuse lettre où ce prince offrait de payer 300,000 ducats le cadavre de Djem? Ranke, Brosch, Pieper soutiennent que cette lettre est un faux; Gregorovius, qu'elle semble fausse pour la forme, mais authentique pour le fond. Heidenheimer, Creighton, Thuasne tiennent pour l'authenticité. M. P. exprime ses doutes, mais penche fortement pour la négative; parce que, si cette lettre figure tout au long dans le journal de Burchard, cette source est sujette à caution, attendu qu'il n'existe aux archives secrètes du Vatican qu'un seul fragment original du manuscrit de Burchard compris du mois d'août 1503 au mois de mai 1506. Pour tout le reste, le journal de Burchard est donc quelque peu suspect[1] (t. V, p. 411-412, note). Sur la mort subite de Djem, M. Thuasne refuse de se prononcer pour ou contre la culpabilité

1. On sait que le savant éditeur du journal de Burchard, M. Thuasne, n'a pas obtenu l'accès des archives secrètes.

d'Alexandre VI. M. P. conclut nettement qu'il périt de mort naturelle par suite des excès de toute nature auxquels il se livrait (t. V, p. 445).

Un autre problème plus irritant est de savoir quel fut l'assassin du duc de Gandia. A la suite de Gregorovius, MM. Zeller et Gebhart ont accusé César Borgia de fratricide. Mais M. P. objecte avec raison que l'accusation contre César avait Venise pour origine, c'est-à-dire une officine de calomnies contre le pape. MM. Reumont, Brosch, Creighton déclarent qu'on ne possède pas d'éléments suffisants pour prononcer un jugement. M. P. n'admet même pas l'hypothèse du fratricide, et, après avoir démontré que l'assassin ne pouvait être ni un la Rovère ni un Sforza, il penche fortement à croire que les Orsini ont armé le bras du meurtrier, à moins que le duc n'ait succombé à la vengeance d'un jaloux. Ici encore le débat reste ouvert (t. V, p. 472-485).

En revanche, il faut rejeter bien loin l'épouvantable crime d'inceste dont on a cherché à charger la mémoire de Lucrèce Borgia. Cette belle indolente, qui n'a pleuré ses deux fiancés et ses deux maris que juste le temps nécessaire pour accepter le successeur qui devait les faire oublier, a pu dans l'intervalle céder aux pressantes instances des soupirants. M. P. admet qu'elle a eu un fils naturel d'un certain Perotto, camérier du pape. Mais que ce fils ait rien de commun avec ce Juan Borgia, qui reçut du pape dans l'âge le plus tendre le duché de Nepi avec les villes de Palestrina, Olevano, Paliano, Frascati, Anticoli, et que deux bulles, datées toutes deux du 1er septembre 1501, représentent l'une comme fils de César, et l'autre comme fils du pape lui-même, voilà ce que M. P. nie énergiquement et avec les arguments les plus probants. Il est d'autant plus à l'aise pour critiquer la vie privée du pape. On ne peut lui reprocher l'horrible crime contre nature dont les calomniateurs salissaient sa mémoire; mais il ne s'est refusé aucune des licences habituelles aux princes temporels de son temps (t. V, p. 384, et t. VI, p. 98). La cause de sa mort n'est pas douteuse : il avait commis l'imprudence d'aller souper en plein mois d'août dans une villa de la campagne romaine chez le cardinal de Corneto. Il se retira à une heure avancée de la soirée : il y contracta la *malaria* ainsi que son fils. César jeune et vigoureux se tira d'affaire. Alexandre VI âgé de soixante-treize ans succomba (t. VI, p. 126-130). Il est donc absolument certain qu'il n'a pas été empoisonné.

Il est beaucoup question de Savonarole dans ce livre. M. P., comme M. Perrens, blâme l'intelligence étroite, la sécheresse de cœur de ce moine, insensible à tant de vertus de ses contemporains, qui ne voulait connaître que leurs scandales. Son triomphe eût été l'avènement de la pire théocratie : il réclamait la torture pour les joueurs, le fer rouge pour percer la langue des blasphémateurs; il excitait les serviteurs à dénoncer leurs maîtres, les enfants à se révolter contre leurs parents. Il avait transformé des enfants au-dessous de l'âge de raison en agents de sa police tyrannique. Ces petits inquisiteurs surveillaient les jeunes

filles et les femmes, se glissaient dans les maisons, enlevaient aux joueurs leurs cartes, leurs dés et leur argent, confisquaient les harpes, flûtes, parfums, masques et poésies et allaient porter le tout au bûcher. Ce n'était que jeûnes forcés. Les bouchers durent demander un dégrèvement d'impôts sous peine de faillite : les chefs des industries somptuaires, auxquelles Florence devait sa richesse et sa renommée, fermèrent leurs ateliers; cependant que Savonarole, prenant chaque jour plus au sérieux son rôle de prophète, ne se contentait plus de prêcher Florence, mais prétendait réformer l'église dans son chef et dans ses membres et tonnait contre la prostitution romaine. Le pape attendit six mois avant de sévir; enfin, le 12 mai 1497, il excommunia Savonarole. Le moine en appela du pape au concile : Alexandre VI montra une réelle longanimité à l'égard de ce contempteur audacieux de la discipline religieuse. Sans doute il aurait mieux fait de le reléguer dans quelque couvent perdu; il l'essaya sans succès et finit par l'abandonner à ses ennemis et aux foudres des condamnations ecclésiastiques. Savonarole périt de la mort dont il menaçait ses adversaires. On ne peut reprocher au pape une condamnation où il ne mit aucune passion personnelle et qui parut juste à ses contemporains (t. V, p. 179-214, et t. VI, p. 4-48).

Nous signalerons encore parmi les nouveautés du livre de M. P. le passage relatif à Pic de la Mirandole avec l'histoire de son apologie antidatée (à la suite du bref qui défendait la soutenance publique de ses thèses dont plusieurs étaient condamnées comme hérétiques), de sa pénitence tardive et de son absolution conditionnelle par Alexandre VI (t. V, p. 330-334); et la discussion sur la question controversée, si Maximilien chercha réellement à se ménager les voies de la papauté lors de la maladie de Jules II en septembre 1511. M. P. admet comme très probable que Maximilien ait cherché à se faire donner la tiare. Il aurait été un pape-empereur (t. VI, p. 350-357). Enfin, les chapitres sur l'art à la cour pontificale sont tout à fait remarquables, surtout les pages magistrales où l'auteur analyse le caractère symbolique des plafonds de Michel-Ange à la chapelle Sixtine et des fresques des *stanze* de Raphaël. Il suit d'ailleurs comme guide dans ces études particulières un de nos plus distingués critiques d'art, M. Müntz. Il ne pouvait mieux choisir et ce choix lui a porté bonheur.

On le voit : ce volume nouveau est du plus haut intérêt. Il élucide toutes les questions controversées, alors même que la solution aboutit à un point d'interrogation. Aucun texte imprimé ni manuscrit n'est négligé. L'érudition de l'auteur est toujours très étendue, très sûre et de très bon aloi. On pourrait lui reprocher cependant un peu trop d'animosité contre l'illustre Gregorovius et une satisfaction trop vive et trop peu modeste toutes les fois qu'il le surprend en flagrant délit de contradiction ou d'erreur (t. V, p. 355, 384, 386, etc.). Je relève aussi quelques naïvetés échappées à l'historien, qui n'a pas dépouillé toujours assez complètement le théologien qu'il a été auparavant. Qu'importe pour la

morale que les nouvelles de Boccace aient été « éditées pour la première fois par un juif? » (t. V, p. 119), et ailleurs : « Robert de Lecce va jusqu'à prétendre que de son temps la luxure était plus répandue qu'avant le déluge. Il exagère assurément » (t. V, p. 113). Qu'en sait M. P.? — Le nom « euphonique » de courtisane remplace celui de pécheresse (t. V, p. 126), etc.

Un ancien officier de l'armée française, que sa grande piété et sa parfaite connaissance de la langue allemande mettaient en communion intime avec l'abbé Pastor, M. Furcy Raynaud, a consacré les loisirs d'une retraite laborieuse à la traduction de ce bel ouvrage. Les trois volumes allemands forment la matière de six volumes français très suffisamment compacts; et encore le traducteur n'a-t-il pas jugé à propos de faire suivre le texte français des 130 pièces inédites, sans grand intérêt du reste, qui sont publiées en appendice au texte allemand du troisième volume; cette traduction est très exacte et très vivante. M. F. Raynaud a rendu un grand service à la science en mettant à la portée du public français un ouvrage qui contient sur la papauté de la Renaissance le dernier mot de la science actuelle. Malheureusement une mort hâtive laisse son œuvre inachevée. Nous espérons que M. P. trouvera pour les trois volumes qui doivent compléter l'*Histoire des Papes*, un traducteur nouveau qui continuera dignement un grand travail trop tôt interrompu.

H. Vast.

Fr. Ratzel. **Anthropogeographie.** Erster Teil : **Grundzüge der Anwendung der Erdkunde auf die Geschichte.** Zweite Auflage. (*Bibliothek geographischer Handbücher*, hrsg. v. Fr. Ratzel.) Stuttgart, J. Engelhorn, 1899. In-8°, xviii-604 pages. 14 Mark.

Le mot « Anthropogeographie » fit sa première apparition en 1882 au titre du Manuel de M. Ratzel, dont le second volume parut en 1891[1]. L'auteur se proposait de rechercher suivant quels principes on doit appliquer la géographie à l'histoire, il étudiait l'expansion de l'homme sur la terre en dégageant les lois géographiques qui président à cette répartition. Ce sont des idées dont on doit restituer la paternité à Karl Ritter, mais il faut avouer qu'elles se sont singulièrement développées depuis que M. Ratzel s'est constitué leur parrain.

J'ai exposé ailleurs[2] la suite et la portée de ces considérations, dont l'expression, à chaque retouche, gagne en précision et en force. Je me

1. Fr. Ratzel, *Anthropo-Geographie oder Grundzüge der Anwendung der Erdkunde auf die Geschichte.* 1882, xiii-506 p. — Fr. Ratzel, *Anthropogeographie.* Zweiter Teil : *Die geographische Verbreitung des Menschen.* 1891, xx-781 p., 32 cartons, 1 carte.

2. *L'Élément humain dans la géographie.* L'*Anthropogéographie* de M. Ratzel. (*Annales de Géographie*, I, 1891-1892, p. 331-347.)

borne ici à signaler les principaux points traités dans cette deuxième édition du premier volume de l'*Anthropogeographie;* plusieurs méritent de retenir l'attention des historiens.

L'ouvrage comporte sept sections (*Abschnitte*), ordonnées en chapitres, qui se distribuent à leur tour en paragraphes. M. Ratzel affectionne ce luxe de divisions, que justifie d'ailleurs, en une certaine mesure, le titre de Manuel. Un index facilite les recherches.

La vie est une à la surface du globe, mais la science qui en étudie la distribution, ou *Biogéographie,* n'est pas encore constituée dans son ensemble. Elle n'existe encore que dans ses parties : la géographie botanique, la géographie zoologique et l'anthropogéographie. Cette dernière discipline, à son tour, ne reposera sur une base scientifique que lorsque les lois générales de la biologie géographique auront été solidement établies. Mais elle mérite dès à présent d'être envisagée comme une branche de la géographie, et M. Ratzel, dans la première section, en définit les objets et les méthodes. Il suit le développement des opinions exprimées par les géographes au sujet de l'influence des conditions naturelles sur l'humanité; il fait une juste part à l'œuvre de Karl Ritter, dont il est si fortement imprégné. Peu de questions ont été aussi souvent agitées que celle de l'action du milieu physique sur l'homme; mais c'est un problème que l'on s'est trop souvent contenté de supposer résolu. M. Ratzel en analyse les données avec beaucoup de finesse : diversité et variabilité des influences naturelles (sol, climat, etc.), tyrannie qu'elles exercent sur l'homme isolé ou sur les peuples primitifs (*Naturvölker*), rôle qu'elles jouent dans les sociétés civilisées (*Kulturvölker*).

Plusieurs conclusions se dégagent de ces premiers chapitres[1] et mettent en lumière les services mutuels que l'histoire et la géographie doivent se rendre. L'histoire et la sociologie ne peuvent que gagner à tenir plus grand compte des conditions géographiques; il n'est pas rationnel, en effet, d'étudier un État sans examiner en même temps le sol sur lequel il repose, sans mesurer les actions et réactions de ces deux éléments. Les domaines de ces deux sciences ont été singulièrement agrandis par les géographes. Barth, et après lui Binger, Mizon, Le Chatelier ont fait entrer le Soudan dans l'histoire générale. Prjévalsky, Potanin et la pléiade des explorateurs russes, en étudiant les peuples de l'Asie centrale dans leur état actuel, nous aident à mieux comprendre leurs migrations antérieures.

Les quatre chapitres de la deuxième section, consacrée aux « mouvements historiques des peuples[2], » sont entièrement nouveaux; dans la première édition, l'auteur n'avait fait qu'effleurer cette importante question. Pour les peuples comme pour les individus, la vie se mani-

1. *Zur Einleitung*, p. 1-10. — Erster Abschnitt, *Aufgaben und Methoden der Anthropogeographie*, p. 13-110.

2. *Die geschichtliche Bewegung*, p. 113-208.

feste par le mouvement. N'envisager que les plus saillantes de ces manifestations et négliger les autres, c'est fausser l'ethnographie comme l'histoire. En face de l'évolution continue qui règle la croissance et la décroissance des peuples, leur progression et leur recul, ces deux sciences sont dans la même situation que la géologie se trouvait il y a cent ans en face des changements imperceptibles et incessants du globe[1]. Ainsi, M. Ratzel restitue aux « causes actuelles » l'importance que les géologues leur reconnaissent aujourd'hui, et dans l'étude du « mouvement historique » il trace à la géographie sa tâche : « Embrasser l'ensemble des rapports entre l'être qui se meut et le sol qui est son domaine[2]. »

Cette mobilité des peuples se présente sous des modes et à des degrés divers, que M. Ratzel distingue et décrit : migrations involontaires, migrations volontaires par infiltration pacifique ou en poussée belliqueuse, déplacements des peuples pasteurs ou chasseurs[3], influence du commerce, de l'émigration et de la colonisation. Les forces de l'homme ont la même puissance d'érosion que les forces de la nature; elles arrivent au même résultat : aplanir et niveler.

M. Ratzel recherche ensuite l'origine, la direction et l'intensité de ces mouvements humains qui ont leurs centres de dispersion, leurs aires de rayonnement, leurs zones de passage et de mélange. Les peuples naissent par « différenciation géographique, » poussent leurs racines dans le sol, grandissent et s'étalent, les uns parvenant assez vite à un état de plénitude et d'équilibre, lorsqu'ils se sont développés dans le cadre d'une région naturelle (*Naturgebiet*), les autres s'accroissant sans cesse, lorsqu'ils ont pour eux l'espace.

La « position et l'étendue » font l'objet de la troisième section[4]; la quatrième est consacrée aux « frontières des peuples[5]. » Sans être aussi neuves que la précédente, ces parties présentent dans la seconde édition un développement plus riche et un enchaînement plus rigoureux que dans la première. La position géographique, c'est ce que Ritter appelait « *Weltstellung*. » Un peuple peut occuper une position centrale (Magyars dans la région danubienne), périphérique (Grecs en Asie Mineure, Basques autour de la baie de Biscaye), zonale (Lapons en Scandinavie), dispersée (Allemands à l'est de l'Oder et de la Morawa, Indiens aux États-Unis, Chinois dans l'archipel Malais) ou être dissé-

1. P. 113.

2. « Die ganze Beziehung des Beweglichen zu seinem Boden ist Gegenstand der Geographie, » p. 117.

3. Je signale en particulier les pages consacrées au « nomadisme » dont les caractères et les effets n'avaient pas encore été analysés d'une façon aussi pénétrante : organisation guerrière, éléments permanents et éléments variables, services rendus à la civilisation, passage de l'état nomade à l'état sédentaire (p. 148-162).

4. *Lage und Raum*, p. 210-256.

5. *Die Lehre von den Grenzen der Völker*, p. 258-314.

miné sur une très grande étendue d'une façon tout à fait sporadique (Juifs, Arméniens, Arabes en Afrique). Ces diverses valeurs géographiques influent sur le destin des peuples. Les uns rayonnent dans tous les sens; d'autres ne reçoivent et ne projettent la lumière que par un côté, le côté « historique. »

L'analyse des notions d' « étendue » et de « frontière » est une des nouveautés de l'*Anthropogeographie*. Un peuple pour vivre, une civilisation pour fleurir ont besoin d'espace. La lutte pour l'espace est une des formes de la concurrence politique et économique. Visiblement, M. Ratzel a pour les États forts, pour les « peuples de grand espace » (*grossräumige Völker*) une tendresse qui ne doit pas nous surprendre chez un Allemand d'aujourd'hui, assez enclin à maudire la « *Kleinstaaterei.* » Aussi bien l'étendue n'a pas la même signification pour tous les peuples. Il en est qui s'accommodent d'un domaine restreint et se contentent d'exercer dans le monde une influence industrielle, commerciale, financière : telles la Belgique et la Suisse. Il en est, au contraire, qui visent à étendre sur d'immenses territoires une domination effective, les unes, comme la Chine ou la Russie, en poussant leurs colons jusqu'aux limites continentales de leur empire; les autres, comme la Grande-Bretagne, en unissant par un lien fédéral leurs colons d'outre-mer. Ne sommes-nous pas destinés à voir, au cours du siècle qui va s'ouvrir, une « plus grande » Australie et une « plus grande » Amérique?

Les peuples ont pour limites des frontières continentales et des frontières maritimes que l'abstraction réduit à des lignes, mais qui doivent être envisagées comme des franges[1], des zones de contact et de combat entre deux peuples ou deux éléments voisins, bref, comme des marches géographiques. La frontière, périphérie d'un corps vivant, lui appartient en propre et participe à ses mouvements; elle se déplace avec lui. Quand l'une d'elles avance, celle qui lui correspond avance à sa rencontre. Ainsi l'Inde et la Russie dans l'Asie centrale[2]. Les frontières ethnographiques ou linguistiques reflètent les différents stades d'expansion. Leur tracé est simple dans les régions très peuplées, sinueux dans les régions faiblement peuplées; que l'on compare les deux frontières ethnographiques de l'Allemagne, celle de l'ouest, où les Allemands forment une masse compacte, avec celle de l'est, où ils sont disséminés[3].

On sait l'importance que Ritter attachait aux « articulations côtières, » qu'il s'efforçait de mettre en évidence par des comparaisons numériques. Sans insister sur ce point si controversé, M. Ratzel montre que l'étude des côtes intéresse l'anthropogéographie tout autant que la morphologie. Il analyse les différents types de lisières maritimes, leurs rapports

1. « Linie und Saum, » p. 264-267. — « Grenzsaum, » p. 267-268.
2. P. 262.
3. P. 271.

avec une mer plus ou moins ouverte, à marées plus ou moins fortes, leurs relations avec l'arrière-pays et les facilités qu'elles offrent pour la jonction des transports maritimes et des transports continentaux, enfin les populations qu'elles hébergent et dont les traits contrastent si fortement avec ceux des « continentaux. » La valeur des côtes varie, d'ailleurs, comme leur tracé. Celui-ci dépend du jeu des forces naturelles, qui rendent parfois impossible l'intervention de l'homme; celle-là dépend surtout des conditions économiques et du génie des peuples.

Les changements apportés par la deuxième édition sont beaucoup moins considérables dans les trois dernières sections. Comme, au surplus, elles intéressent surtout les géographes, il suffira d'énumérer les principales questions qui y sont traitées.

Cinquième section. La surface de la terre[1]. — Le monde de l'eau : utilisation économique de l'eau; navigation maritime; navigation sur les fleuves et lacs; peuples de mariniers (*Flussvölker*); rôle des fleuves comme voie d'échanges ou comme barrières. — Les continents et les îles. Distribution des masses continentales, leur influence sur la répartition des races; les presqu'îles et les isthmes; les îles, centres de groupement, lieux de passage. — Le relief. Zones altitudinales et zones biologiques; structure montagneuse, cols, vallées, bordure; peuples montagnards, leur pauvreté, leur caractère belliqueux, domination qu'ils font peser sur leurs voisins de la plaine; structure géologique, le sol superficiel, couverture végétale, modifications; le sol et les établissements humains.

Sixième section. Le monde de la vie[2]. — Monde végétal et monde animal, exploitation de leurs richesses; origine des plantes cultivées et des animaux domestiques, naissance de l'agriculture; lutte contre les animaux nuisibles.

Septième section. Le climat[3]. — Acclimatation de l'homme; adaptation au climat tropical; résistance aux extrêmes de température; climat des hautes altitudes; coïncidence des zones climatiques et des zones de civilisation.

La lecture du livre permettra seule d'apprécier la pénétration de l'analyse, la richesse et la variété des exemples qui illustrent ces problèmes de géographie humaine. Bien des points, à coup sûr, appellent la critique ou réclament des recherches plus détaillées. Surtout, il faudra imaginer des représentations cartographiques appropriées à ces phénomènes complexes; en géographie, tout doit aboutir à une carte. Mais, dès à présent, nous pouvons juger dans son ensemble une enquête entreprise il y a vingt ans et rendre à M. Ratzel cette justice qu'il a annexé aux sciences historiques et géographiques une province nouvelle.

Intermédiaire entre la sociologie et l'ethnographie (*Völkerkunde*),

1. *Die Erdoberfläche*, p. 317-468.
2. *Lebewelt*, p. 471-528.
3. *Das Klima*, p. 531-578.

l'Anthropogéographie étudie les groupements humains dans leur cadre naturel et dans leurs rapports avec le milieu physique. Elle enveloppe d'autres disciplines qui commencent à peine à se différencier; c'est à la Géographie politique (*Politische Geographie*), à l'étude des productions et des voies de communication (*Produktenkunde, Verkehrsgeographie*) qu'il faut demander les applications particulières des problèmes envisagés dans l'Anthropogéographie par leur côté le plus scientifique et le plus général.

Entre les deux éditions de son livre, M. Ratzel a repris dans sa « Géographie politique[1] » quelques-unes des idées essentielles de l'Anthropogéographie pour en faire une étude plus approfondie. Les rapports de l'État avec le sol, les mouvements historiques et la croissance des États, les lois fondamentales de la croissance territoriale des États; la situation géographique; l'étendue; les frontières; les lieux de passage entre la terre ferme et la mer; le monde de l'eau; les montagnes et les plaines, telles sont les grandes divisions et les idées directrices de ce répertoire riche de faits ingénieusement interprétés et classés avec méthode[2]. Les principes généraux de géographie humaine posés dans la première édition de l'*Anthropogeographie* ont reçu dans la *Politische Geographie* une forme plus précise et plus concrète. La deuxième édition de l'*Anthropogeographie* a bénéficié de ce progrès.

M. Ratzel a tiré également profit des travaux qu'il a suscités. Il suffit de parcourir la liste des écrits qui complètent et prolongent l'œuvre du maître[3] pour voir quel succès a obtenu l'initiative de M. Ratzel. Le Séminaire géographique de Leipzig a produit nombre de dissertations et de livres dont le maitre a suggéré l'idée première. Les élèves qu'il a aidés de ses conseils se sont, dans une certaine mesure, acquittés à son endroit en faisant avancer telle ou telle partie de la géographie humaine. C'est un bel exemple de solidarité intellectuelle et de coopération scientifique.

Louis RAVENEAU.

Robert PŒHLMANN. **Sokrates und sein Volk; ein Beitrag zur Geschichte der Lehrfreiheit.** Munich et Leipzig, Oldenbourg, 1899. In-8°, 133 pages.

« Socrate et son peuple; contribution à l'histoire de la liberté de l'enseignement. » Sous ce titre, M. P., à la fois historien et philosophe, a

1. *Politische Geographie.* München und Leipzig, R. Oldenbourg, 1897, in-8°, xx-715 p., 31 cartons. 16 Mark.

2. Cf. P. Vidal de la Blache, *la Géographie politique, à propos des écrits de M. Frédéric Ratzel.* (*Annales de géographie*, VII, 1898, p. 97-111.)

3. « Verzeichnis von Schriften, die sich mit der Anthropogeographie kritisch oder weiterbauend befassen. » (*Anthropogeographie*, p. 578-585.)

soumis à une critique vigoureuse et originale les causes et le caractère du procès de Socrate, c'est-à-dire d'une des catastrophes les plus dramatiques et les plus attristantes qu'ait produites l'opposition entre la vie intellectuelle de l'individu et la vie sociale de la masse populaire. Il a surtout combattu la vieille thèse de Hegel, si souvent reprise et développée, en particulier par Gomperz, dans son travail sur « les penseurs grecs, » d'après laquelle Socrate, représentant de la *réflexion* dissolvante et hostile à l'*esprit* du peuple, a été justement accusé et condamné. M. P. a d'abord parfaitement montré, contre Gomperz, que l'émancipation intellectuelle du peuple grec est antérieure aux spéculations de ses grands penseurs, qu'elle n'a pas été un phénomène subit, mais le résultat d'une longue évolution commencée dès le VIIe siècle av. J.-C. et dont les principales causes ont été les grands mouvements de colonisation, les découvertes géographiques, les changements économiques et politiques, le développement des villes; la naissance de la philosophie et des sciences supposait déjà une profonde transformation de la société, sous toutes ses faces. Il n'y avait donc pas opposition entre l'ensemble de la vie nationale et la recherche intellectuelle; la réflexion socratique était un fruit naturel, même sur le domaine politique; elle était le produit de la démocratie elle-même. D'autre part, quoique la philosophie fût devenue, comme tout le reste, cosmopolite et internationale, Socrate et son école ne manquaient certainement pas de patriotisme. L'hostilité, la jalousie naturelles d'une démagogie brutale, irresponsable, toute puissante, à l'égard d'une aristocratie intellectuelle : telle a été la seule et véritable cause du conflit; et, encore, pour éclater, il a eu besoin d'une situation politique spéciale, de la période des Trente, des excès de l'oligarchie, de la réaction qui les a suivis. Ce n'est donc pas l'*État* qui a condamné Socrate, mais la masse populaire qui détenait momentanément le pouvoir. Les doctrines de Socrate n'étaient nullement contraires à la démocratie ni aux principes de gouvernement reconnus dans la Grèce.

Ces considérations de M. P. sont justes et souvent neuves; elles constituent un travail intéressant.

Ch. Lécrivain.

Evelyn S. Shuckburgh. **A History of Rome for beginners,** from the foundation of the city to the death of Augustus. Londres, Macmillan, 1897. XXI-339 pages, avec cartes et gravures.

Ce petit livre, clair et simple, est un bon résumé de l'histoire de Rome jusqu'à la mort d'Auguste, à l'usage des commençants. Il n'y a rien de plus à en dire. Les gravures sont fines et bien choisies.

Ch. Lécrivain.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

---

1. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** 1899, livr. 6. — J. Petit. Mémoire de Foulques de Villaret sur la Croisade (ce Mémoire ou Instruction, dressé au nom du grand maître de l'Hôpital, est de 1305). — L. Delisle. Fragment d'un poème historique du xive siècle (ce sont 36 vers octosyllabiques relatifs aux règnes de Philippe VI et de Jean II; les faits qui s'y trouvent rapportés concordent exactement avec le récit de Froissart). — H. Wallon. Notice sur la vie et les travaux du comte Jacques-Marie-Joseph-Louis de Mas Latrie. — A. Eckel. Charles Nerlinger (avec une liste de ses œuvres). = Bibliographie : *Finkel* et *Ketrzynski*. Galli anonymi chronicon (chronique anonyme sur les affaires de Pologne de 1102 à 1138). — *G. Daumet*. Innocent VI et Blanche de Bourbon; lettres du pape (très intéressant). — *H. Auffroy*. Évolution du testament en France, des origines au xiiie siècle (bon et savant ouvrage). = Chronique. Nécrologie : Arthur Giry (discours prononcés sur sa tombe).

2. — **La Révolution française.** 1900, 14 février. — Lévy-Schneider. Les démêlés dans le Comité de Salut public avant le 9 thermidor (il a existé dans le Comité des dissentiments graves, une hostilité, silencieuse le plus souvent, contre Robespierre, mais il n'y a pas eu complot; la chute de Robespierre n'a été concertée que dans la nuit du 8 au 9 thermidor). — Aulard. La constitution de l'an III et la république bourgeoise (les rédacteurs de cette constitution voulurent organiser la démocratie; aucune idée de véritable réaction ne les guida. Convaincus que le peuple, ignorant et pauvre, serait l'ennemi de la lumière et de la liberté, ils s'arrangèrent de façon à donner le pouvoir à la bourgeoisie). — J.-A. Bernard. Les journaux de Marseille pendant la Révolution. — H. Monin. George Sand et la Révolution de 1848; fin. — R. Bonnet. Fête donnée en l'honneur de l'armée d'Italie, 10 ventôse an V. = 14 mars. M. Tourneux. Étienne Charavay; sa vie et ses travaux. — Al. Bérard. La défense de Pierre-Châtel en 1814 et 1815. — F. Rabbe. Un portrait de Robespierre par Honoré Fragonard. — F. Rouvière. L'aliénation des biens nationaux dans le Gard.

3. — **Revue d'histoire moderne et contemporaine.** T. I, 1899, n° 4. — Georges Weill. Les républicains français en 1830. — P. Boissonnade. Les négociations entre Louis XII et Ferdinand le Catholique; la trêve du 1er avril 1513 (il est excessif d'accuser Ferdinand le Catholique d'avoir trahi ses alliés de la Sainte-Ligue en traitant séparément avec la France; en réalité, la Sainte-Ligue était agonisante depuis la

campagne de 1512. Le roi d'Aragon ne fit que ce que faisaient ses alliés; seulement, il eut l'art d'arriver le premier à une entente avec le roi de France. Quant à la trêve du 1er avril 1513, ce n'est pas à Orthez, mais à Urtubie, qu'elle a été conclue). = Bibliographie : *N. Kareiev.* Les paysans et la question paysanne en France dans le dernier quart du XVIIIe siècle (important article par Ph. Sagnac).

4. — Bulletin critique. 1900, n° 5. — *Fr. Guardione.* Gioacchino Murat in Italia (bon). = N° 6. *Mgr Baunard.* L'apôtre saint Jean (ce n'est un livre ni de critique ni d'histoire; c'est de l'érudition facile mise au service de la piété). — *Ph. Sagnac.* La législation civile de la Révolution française, 1789-1804 (remarquable; quelques erreurs sur le droit ancien). = N° 7. *A. Gasquet.* Essai sur le culte et les mystères de Mithra (très intéressant résumé). — *J.-L. Gondal.* Mahomet et son œuvre (exposé très bref, mais substantiel, de la vie de Mahomet et de la loi de l'islam, rédigé en vue de l'apologétique chrétienne). = N° 8. *Tausserat-Radel.* Correspondance politique de Guillaume Pellicier, ambassadeur de France à Venise, 1540-1542 (important). = N° 9. *Alf. Schœne.* Die Weltchronik des Eusebius in ihrer Bearbeitung durch Hieronymus (fort important; l'auteur modifie profondément les vues adoptées depuis Mommsen sur le rapport du texte arménien et de la traduction hiéronymienne d'Eusèbe). = Variétés : Un historien du XVIIIe siècle en Angleterre, M. Leslie Stephen (par Ch. Bastide).

5. — Journal des Savants. 1900, février. — M. Bréal. Introduction à la chronologie du latin vulgaire (intéressante analyse de l'ouvrage de G. Mohl). — Boissier. La vie parlementaire à Rome sous la République (à propos de l'ouvrage de Mispoulet). — M. Berthelot. Le livre d'un ingénieur militaire à la fin du XIVe siècle. Appareils et recettes relatifs aux arts de la guerre au moyen âge, d'après un ouvrage de Conrad Kyeser intitulé *Bellifortis*, 1395-1405; fin. — L. Delisle. La fleur des histoires de Jean Mansel; fin.

6. — Polybiblion. 1899, décembre. — *H. de Ponchalon.* La reine de France. De Tolbiac à Lourdes (histoire du culte de la Vierge en France). — *Edm. Biré.* Les historiens de la Restauration de la monarchie de Juillet et du second Empire (intéressant et savoureux). = 1900, janvier. *L. Charpentier.* Un évêque de l'ancienne France, Louis-Joseph de Grignan, 1650-1722 (excellente biographie sur le frère du gendre de Mme de Sévigné, qui fut évêque d'Évreux, puis de Carcassonne en 1680, et mourut en 1722, âgé de soixante-douze ans et non de soixante-dix-huit, comme l'a dit Moréri). — *Cl. Nicolaïdès.* La Macédoine (coup d'œil sur l'histoire de ce pays par un érudit qui s'est fait l'avocat de la cause de l'hellénisme). — *A. Besnard.* Monographie de l'église et de l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville (excellent, bien illustré, avec nombre de chartes inédites). — *Mgr B. Rameau.* La révolution dans l'ancien diocèse de Mâcon (estimable). = Février. *Dupré-Lasale.* Michel de l'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France (neuf et curieux).

— *Gabriel Effendi Noradounghian.* Recueil d'actes internationaux de l'Empire ottoman, t. I, 1300-1789 (important). = Mars. La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376 (bon). — *Dom Fr. Chamard.* Les origines et les responsabilités de l'insurrection vendéenne (savante réfutation du livre de C. Port). — *F. Raymond.* Histoire du Hainaut français et du Cambrésis (ouvrage mal composé et sans critique). — *J. Miret y Sans.* Investigación historica sobre el vizcondado de Castellbó (excellent). — *Fr. Guardione.* Gioacchino Murat in Italia (bon). — *Ad. Blanchet.* Les trésors des monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule (essai bon à consulter). — *Comte Ducos.* La mère du duc d'Enghien, 1750-1822 (publication intéressante, bien qu'un peu prétentieuse). — *L. Plettinck.* Biographie du baron Jules-Joseph d'Anethan, 1803-1888 (excellent).

7. — **Revue critique d'histoire et de littérature.** 1900, n° 6. — *Blass.* Aristotelis Πολιτεία Ἀθηναίων; 3e édit. — *Bidez* et *Cumont.* Recherches sur la tradition manuscrite des lettres de l'empereur Julien (excellent). — *Lamarre.* Étude sur les peuples anciens de l'Italie et sur les cinq premiers siècles de Rome, pour servir d'introduction à l'Histoire de la littérature romaine (sans valeur). — *C. Schenkl.* Sancti Ambrosii opera (excellent). — *L. Mirot.* La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376 (bon). — *J. M. Robertson.* A short history of freethought, ancient and modern (bon livre d'érudition et de recherche scientifique). — *C. Bouglé.* Les idées égalitaires (ingénieuse étude sociologique). — *B. Croce, G. Ceci, M. d'Ayala, Di Giacomo.* La rivoluzione napoletana del 1799 illustrata con ritratti, vedute, autografi et alti documenti figurativi e grafici del tempo (très curieux). = N° 7. *Vacher de Lapouge.* L'Aryen, son rôle social (intelligent, bien informé, paradoxal, avec des partis pris contraires à toute saine critique). — *L. Vanderkindere.* Histoire de la formation territoriale des principautés belges au moyen âge, t. I (excellent). — *K. Hæbler.* Die Religion der mittleren Amerika (bon). = N° 8. *Fr. Funck-Brentano.* Le drame des poisons (fort intéressant; croit un peu trop à ses documents, qui ne sont guère que les pièces de l'accusation). — *A. Dufourcq.* Le régime jacobin en Italie (excellent pour le fond; la forme aurait dû être plus soignée). = N° 9. *Tocco.* Dante e l'eresia (conférence; Dante paraît n'avoir porté aucun intérêt aux hérésies de son pays et de son temps; il ne leur a donné aucune place dans son *Enfer;* appendice de 25 documents sur l'hérésie à Florence au temps de Dante). — *Moore.* Studies in Dante (excellent). — *I. Del Lungo.* Da Bonifazio VIII ad Arrigo VII (remaniement de l'excellente étude sur Dino Compagni et sa chronique). = N° 10. *Ch. Kohler.* Mélanges pour servir à l'histoire de l'Orient latin et des croisades, fasc. 1 (excellent). = N° 11. *P. Ribbeck.* Senatores romani qui fuerint idibus Martiis anni U. C. 710 (bon). — *Ahrens* et *Krüger.* Die sogenannte Kirchengeschichte des Zacharias rhetor in deutscher Uebersetzung (cette histoire, qui commence à la création du monde, s'arrête à l'année 568-569 ap. J.-C.; l'auteur, anonyme, l'écri-

vait en 570; Zacharie le Rhéteur n'est qu'une de ses sources, qu'il exploita dans les six premiers livres. Bonne traduction avec des notes très utiles). — *M. Brosch.* Geschichten aus dem Leben dreier Grosswezire. = N° 12. *G. Du Boscq de Beaumont.* Les derniers jours de l'Acadie, 1748-1758; correspondances et mémoires extraits du portefeuille de M. Le Courtois de Surlaville (fort intéressant). = N° 13. *Comte Ducos.* La mère du duc d'Enghien (curieux et, vers la fin, vraiment amusant). — *Brenier de Montmorand.* La société française contemporaine (intéressant). — *F. Klein.* Vie de Mgr Dupont des Loges (très attachant et consciencieux; à partir de 1870, cette biographie appartient à l'histoire générale).

8. — **Nouvelle Revue historique de droit français et étranger.** 1900, livr. 1. — Esmein. La coutume primitive dans un conte populaire (cette coutume revient à celle de la guerre privée et de la peine du talion). — H. Monnier. Études de droit byzantin. Méditation sur la constitution Ἑκατέρου et le *Jus poenitendi.* — Meynial. Des renonciations au moyen âge et dans notre ancien droit. = Compte-rendu : *Kiær.* Edictus Rotari (important; montre que le droit lombard est apparenté au droit scandinave, bien plus qu'au droit saxon ou frison ou aux autres droits germaniques).

9. — **Revue générale du droit, de la législation et de la jurisprudence.** 1899, novembre-décembre. — F. Thibault. Les impôts directs sous le Bas-Empire (substitution progressive de la *jugatio* à la *capitatio;* des *adcrescentes;* unité, répartition et paiement de l'impôt); suite en 1900, janvier-février (*aurum coronarium,* impôt payé par les curiales; *glebalis collatio* et *aurum oblatium,* payé par les personnes de l'ordre sénatorial; *lustralis collatio* ou chrysargyre, payé par les *negotiatores*).

10. — **Revue d'histoire et de littérature religieuses.** Année et tome V, 1900, n° 1. — H. Cochin. L'âge de Dante (Pétrarque avait l'impression que Dante était plus vieux que Petracco, son père à lui, ce qui le ferait naître bien plus tôt que la date de 1265 admise universellement; quelle est la valeur du témoignage de Pétrarque?). — H. Margival. Richard Simon et la critique biblique au xviie siècle; Introduction. — L. Duchesne. Sur l'origine de la liturgie gallicane. — M. de Wulf. Chronique d'histoire de la philosophie médiévale. — P. Lejay. Ancienne philologie chrétienne. — J. Simon. Chronique biblique.

11. — **Bulletin hispanique** (Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux). T. II, n° 1. — P. Ibarra. Découvertes archéologiques à Elche. — L. Tramoyeres-Blasco. Découvertes archéologiques à Valence. — A. Engel. Nouvelles archéologiques. — A. Morel-Fatio. La lettre du roi Sanche IV à Alonso Perez de Guzman sur la défense de Tarifa, 2 janvier 1295 (cette lettre n'est pas authentique; elle doit avoir été fabriquée par quelque écrivain domestique des Medina-Sidonia). — H. Léonardon. Une dépêche diplomatique relative à des tableaux acquis

en Angleterre pour Philippe IV. — J. Apraiz. Où fut pris Cervantes? (probablement dans le voisinage des Saintes-Maries, dans le département des Bouches-du-Rhône). = Bibliographie : *C. Cañal.* San Isidoro (bon résumé, au courant de la science). — *R. Altamira y Crevea.* Historia de España y de la civilización española; t. I (bon manuel).

12. — Revue des Études anciennes (Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux et des universités du Midi). T. II, n° 1. Janvier-mars 1900. — A. de Ridder. Aphrodite sur l'Acropole. — Perdrizet. Jupiter Heliopontanus. — C. Jullian. Notes gallo-romaines ; V : plaque de plomb d'Eyguières, Bouches-du-Rhône (déchiffrement provisoire de l'inscription que porte cette plaque ; elle est en caractères grecs et appartient peut-être à un dialecte italiote). — G. Gassies. Poterie romaine à sujet macabre trouvée à Meaux, Seine-et-Marne. — P. Ibarra. Découvertes archéologiques à Elche. — L. Blasco. Découvertes archéologiques à Valence (dont une inscription concernant le sévir augustal Quintus Sertorius). = Bibliographie : *E. P. Garofalo.* Sulle anfizionie (bonne étude sur l'amphictyonie delphique). — *C. Cañal.* San Isodoro. Exposición de sus obras é indicaciones acerca de la influencia que han ejercido en la civilización española (peu original ; mais l'auteur est au courant et analyse correctement les œuvres du saint évêque de Séville).

13. — Revue des lettres françaises et étrangères (Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux et des universités du Midi). T. II, n° 1. Janvier-mars 1900. — Ch. Joret. Mme de Staël et la cour littéraire de Weimar ; fin. — Boris de Tannenberg. Emilio Castelar. — A. Morel-Fatio. Menéndez y Pelayo (à propos du vingtième anniversaire de son professorat à l'Université de Madrid et du volume d' « hommages » qui lui a été consacré à cette occasion).

14. — L'Ami des monuments et des arts. Vol. XIII, n° 74. — Ch. Normand. Une ville antique inédite : *Aquae Calidae Colonia,* ou Hammam R'ihra, province d'Alger, d'après les dernières fouilles ; suite. — Eug. Muntz. Le collège des Bernardins à Paris et les artistes parisiens du XIVe siècle. = Nos 75-76. Max Rooses. Van Dyck. — G. Lafenestre. Van Dyck en France. — Sauvageot. Le château seigneurial de Chevreuse. — Ch. Normand. Une vue inédite du château de Dieppe en 1699.

15. — Le Bibliographe moderne. 1899, juillet-octobre. — J. Bidez. Les découvertes récentes de papyrus. — Abbé E. Misset. Le premier livre imprimé connu : un missel spécial, de Constance, œuvre de Gutenberg avant 1450 ; étude liturgique et critique. — L. Auvray. Mémoire de Nicolas Rigault sur le Trésor des chartes de Lorraine, 1634. — E. Blochet. Catalogue des mss. mazdéens (zends, pehlvis, parsis et persans) de la Bibliothèque nationale ; fin. = Novembre-décembre. K. Hæbler. Quelques incunables espagnols relatifs à Christophe Colomb. — H. Stein. La collection Dauphin de Verna et les archives de la région lyonnaise (cette collection était en grande partie composée de pièces

soustraites à diverses archives publiques de la région lyonnaise. Publie les arrêts rendus par la justice dans le procès intenté par les héritiers de Verna pour se faire reconnaître les légitimes possesseurs de ces papiers et par lesquels ils ont été déboutés). — Ch. Schmidt. Un cours de bibliographie à la fin du XVIIIe siècle; suite et fin.

16. — Revue des Bibliothèques. 1899, nos 6-8. — Le R. P. Paul Cagin. Un manuscrit liturgique des Frères Prêcheurs antérieur aux règlements d'Humbert de Romans. — E. Picot. Des Français qui ont écrit en italien au XVIe siècle; suite. — E. Blochet. Inventaire et description des miniatures des manuscrits orientaux conservés à la Bibliothèque nationale; suite aux nos 9-10. — J.-B. Martin. Inventaire méthodique des manuscrits conservés dans des bibliothèques privées de la région lyonnaise; 2e série; fin aux nos 9-10.

17. — Revue de géographie. 1899, décembre. — M.-A. Leblond. Mahé de la Bourdonnais; suite; fin en janvier. = 1900, février. L. Drapeyron. A travers l'Allemagne du Nord; suite : Cologne la sainte et la guerrière; la Rome germanique (impressions de voyage); suite en mars. — M. de Harrasowsky. Ferrare. = Mars. Ibos. Les droits de la France au Siam; suite.

18. — Journal des sciences militaires. 1899, décembre. — Général Gallieni. Trois colonnes au Tonkin, 1894-1895; fin : opérations dans le Yen-Thé, octobre-décembre 1895. — A. G. Comment quitter Metz en 1870? suite en février. — Arthur Chuquet. Le blocus de Landau, 1814. = 1900, janvier. La guerre de la Succession d'Autriche, 1740-1748. Campagne de Silésie, 1741-1742; suite en février. = Mars. A. G. Les batailles de Napoléon.

19. — Revue militaire. 1899, décembre. — Archives historiques. L'origine des grandes manœuvres. — Les camps d'instruction aux XVIIe et XVIIIe siècles; suite en janvier et février 1900. — Les débuts de la campagne de 1792 à l'armée du Nord; suite en janvier 1900. = 1900, février. La guerre de 1870-1871, historique du 2e corps d'armée; suite. = Mars. La guerre de 1870-1871, historique du 3e corps d'armée.

20. — Revue maritime. 1899, octobre. — Georges Toudouze. La défense des côtes de France, de Dunkerque à Bayonne, au XVIIe siècle; suite en novembre et en décembre (passe en revue les principales attaques ou menaces d'attaque dont le littoral de Ponant a été le but).

21. — Le Correspondant. 1899, 25 décembre. — Comte de Villebois-Mareuil. L'œuvre coloniale de la troisième République; fin. = 1900, 10 janvier. M. Dronsart. Lord Roberts de Kandahar. = 25 janvier. Id. Le marquis de Salisbury. — Darcy. La politique de l'Allemagne en Afrique. Les possessions allemandes; I. — Lanzac de Laborie. Fin de race, fin de règne (à propos des livres de M. P. de Ségur sur la princesse Louise de Condé et de M. le comte Ducos sur la mère du duc d'Enghien, et à propos du t. II des souvenirs du comte de Montalivet).

22. — Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1900, 20 février. — L. Méchineau. L'origine apostolique du Nouveau Testament et la critique indépendante; fin. = 5 mars. S. Harent. La discipline pénitentielle dans l'Église primitive. Réponse à M. Vacandard (conclut historiquement et *surtout* théologiquement à l'existence perpétuelle dans l'Église d'une pénitence sacramentelle privée). — G. Longhaye. Bonald. L'homme, sa vie; fin le 20 mars. — H. Chérot. Une contribution nouvelle à la correspondance de saint François de Sales (publie trois lettres de saint François au duc de Nemours, 1609, 1618, 1621). = 20 mars. H. de Bigault. Mgr Guillaume de Ketteler, évêque de Mayence, 1811-1877.

23. — La Revue de Paris. 1900, 15 février. — Fr. Masson. La princesse Pauline, 1805-1809 (lamentable peinture d'une vie de désœuvrement et de dissipation). = 1er mars. Vicomte de Reiset. Le retour de Hartwell; fin le 15 mars (notes prises au jour le jour sur le retour de Louis XVIII, du 29 avril 1814 au 15 juin; la partie la plus intéressante de ces notes est peut-être celle qui est consacrée à la mort de l'impératrice Joséphine et aux regrets unanimes qu'elle inspira). — A. Viallatte. Cecil Rhodes; fin le 15 mars. = 15 mars. D'Estournelles de Constant. Le Transvaal et l'Europe divisée. = 1er avril. Pierre de Ségur. L'émigration à Bruxelles, 1654-1660 (il s'agit de l'émigration qui suivit Condé après la Fronde). — Fr. Masson. « L'Aiglon » (discute la valeur historique des légendes mises à la scène par M. Rostand; montre que certains faits, attestés par Prokesch-Osten, sont plus que suspects. Donne à penser enfin que le fils de Napoléon Ier tenait bien plutôt de sa mère ses qualités intellectuelles aussi bien que physiques : c'était une intelligence étroite associée à un corps débile).

24. — Revue des Deux-Mondes. 1900, 1er janvier. — Duc de Broglie. Charles XII au camp d'Altranstadt (annonce avec éloge l'ouvrage de G. Syveton sur ce sujet; approuve le jugement porté par l'auteur sur le rôle joué alors par Besenval). = 15 janvier. Id. Le dernier bienfait de la monarchie : la neutralité de la Belgique; 2e article : Convocation de la conférence de Londres. = 1er février. Comte Charles de Mouy. Souvenirs d'un diplomate. Un essai de régime parlementaire en Turquie, 1876-1878 (montre que cette tentative faite par Abd-ul-Hamid au début de son règne, loin d'avoir été une concession aux idées occidentales, a été conçue au contraire en haine de l'ingérence étrangère; elle a été essentiellement turque dans son esprit et dans les diverses conséquences de sa vie éphémère. L'auteur, qui était alors chargé d'affaires de France à Constantinople, était très bien placé pour connaître les faits aussi bien dans leurs causes que dans leur développement écourté). = 15 février. Arvède Barine. La Grande Mademoiselle; 3e article : le théâtre et son influence; premiers projets de mariage. = 1er mars. P. de Nolhac. Le mariage de Marie Leczinska. — J. Leclercq. Ceylan sous l'administration coloniale de l'Angleterre. — F. de Navenne. Annibal Carrache et le cardinal Odoardo Farnèse. = 15 mars. André Lebon. La

mission Marchand et le cabinet Méline (contient quelques inexactitudes volontaires). — Comte D'HAUSSONVILLE. La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV; 4e article : la période d'entente et la Succession d'Espagne. — Émile MICHEL. Claude Fabri de Peiresc.

25. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1899. Bulletin de novembre-décembre. — BOUCHÉ-LECLERCQ. Notice sur la vie et les travaux de M. Charles Schefer (suivie d'une bibliographie de ses œuvres). — CAGNAT. Mosaïque trouvée à Veii (représentant l'embarquement d'un éléphant). — H. WALLON. Notice sur la vie et les travaux du comte Jacques-Marie-Joseph-Louis de Mas-Latrie. — E.-T. HAMY. Un égyptologue oublié : Jean-Baptiste Adanson, 1732-1804. — DIEULAFOY. Note sur les monuments archaïques du Forum (ceux où se trouve le *lapis niger* découvert récemment). — Ernest CHANTRE. Les nécropoles gauloises du Bas-Dauphiné : Leyrieux, Rives et Genas. — G. MASPERO. Une stèle de Nectanébo II.

26. — Académie des sciences morales et politiques. Séances et travaux. Compte-rendu. 1900, février. — A. LUCHAIRE. La condamnation de Jean Sans-Terre par la cour de France en 1203 (cf. *Rev. hist.*, t. LXXII, p. 334). — F. ROCQUAIN. Du style révolutionnaire. — G. PICOT. Mémoire présenté à l'Académie (résumé de l'œuvre accomplie ou dirigée par l'Académie des sciences morales depuis 1833). — ID. Rapport sur le concours pour le prix Saintour à décerner en 1899. L'influence italienne au XVIe et au XVIIe siècle. — F. ROCQUAIN. Rapport sur le concours pour le prix de budget à décerner en 1899. Histoire de la liberté de conscience et de la liberté des cultes depuis l'avènement de Henri IV jusqu'à 1830. = Mars. Ch. WADDINGTON. Tableau historique de la philosophie grecque avant Socrate.

27. — Société nationale des Antiquaires de France. Séances. 1900, 17 février. — M. PROU fait passer sous les yeux de la Société les photographies d'environ quatre-vingts authentiques de reliques conservés au trésor de la cathédrale de Sens. — M. VITRY entretient la Société d'un buste en bronze du cardinal de Richelieu conservé à la « Bildergallerie » du château de Sans-Souci, à Potsdam. Le buste, actuellement attribué à Girardon, est probablement une œuvre du Bernin, qui l'avait exécuté à Rome d'après des dessins. = 14 février. M. LAFAYE, membre résidant, présente les estampages de deux inscriptions latines du musée de Nîmes, dont l'une permet de rectifier les noms propres d'une inscription publiés au *Corpus*. — M. HÉRON DE VILLEFOSSE fait part à la Société d'une intéressante explication de Mgr Toulotte, qui reconnaît dans les dédicaces des grottes de Chettaba, en Afrique, le nom de *Gidabba*, cité plusieurs fois par saint Augustin. = 28 février. M. le vicomte Jacques DE ROUGÉ discute l'opinion de Volney, rapportée par M. Michel Bréal, sur le caractère ethnologique du grand sphinx de Gizeh, dans lequel Volney voulut reconnaître le type nègre. M. de Rougé montre par d'autres exemples le danger de se servir ainsi comme termes de com-

paraison de monuments incomplets ou mutilés. — M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE expose la doctrine qui consiste à donner une origine gauloise à l'épopée irlandaise *Tain Bó Cuailuge,* dont les bas-reliefs du musée de Cluny provenant de Notre-Dame de Paris représenteraient des épisodes. = 7 mars. M. HÉRON DE VILLEFOSSE entretient la Société d'une tête de Juba II, roi de Maurétanie, provenant de Cherchell, et de quatre inscriptions chrétiennes trouvées à Benion, offertes au Louvre par l'association historique de l'Afrique du Nord. = 21 mars. M. MARQUET DE VASSELOT entretient la Société du buste de La Tour d'Auvergne, qui orne la salle des séances. Ce buste, qui n'est pas de Chivard, mais de Corbet, est une réplique nue d'un original en uniforme détruit lors de l'incendie des Tuileries et dont un moulage se trouve au musée de Versailles. — M. DE MONNECOVE lit une note de M. Soil, associé correspondant étranger à Tournay, sur la trouvaille de quatre vases funéraires en terre cuite, avec inscriptions blanches, faite à Tournai au mois de mars de cette année.

28. — Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. 1900, 15 février. — César PASCAL. Au Prinsenhof et à l'église wallonne de Delft; fin le 15 mars. — Fr. GALABERT. Les assemblées de protestants dans le Montalbanais en 1744 et 1745; suite; fin le 15 mars. — V. AUBERT et E. CHOISY. La Réforme française après la mort de Calvin. Extraits de la correspondance de Théodore de Bèze, 1564-1575. Lettre du 3 mai 1565 à Bullinger. — N. WEISS. L'antipathie de la France pour le protestantisme, à propos des Annales de la Compagnie du saint sacrement. = 15 mars. H. PATRY. L'occupation de Saintes par les protestants en mai 1562. — A. DE CAZENOVE, F. TEISSIER et N. W. Notables huguenots des Cévennes et du Gévaudan; leur esprit de sacrifice en 1622. — F. TEISSIER et P. FONBRUNE-BERBINAU. Forçats et prisonnières à la suite de l'assemblée de Mouzoules, 1742.

29. — Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. Bulletin. 1899, 6e livr. — Dr A. CORLIEU. Les bâtiments de l'ancienne Faculté de médecine, rue de la Bûcherie. — L. GREDER. Opinions de Frédéric Schlegel sur Paris, 1804-1805. — F. BOURNON. Chronique de l'année 1899. — A. VIDIER. Bibliographie de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France pour l'année 1898. = 1900, 1re livr. G. RAYNAUD. La complainte de Paris en 1436 (plaintes contre un emprunt forcé; l'auteur est un prêtre nommé Adam). — OMONT. Richard Breton, libraire et relieur parisien, fournisseur de la cour (il exerça son art de 1551 à 1572 environ, rue Saint-Jacques, à l'*Écrevisse-d'Argent*). — Albert BABEAU. La bateau de la ville de Paris au XVIIIe siècle (exécuté pour la fête nautique préparée par la ville en 1735). — Les musées des départements et les objets d'art et d'archéologie relatifs à Paris.

30. — Annales de Bretagne. 1900, janvier. — F. LOT. L'origine sarrasine de Du Guesclin (cette origine est légendaire; elle a sa source dans une confusion entre le nom de Du Guesclin et celui d'Aquin, chan-

son de geste d'un clerc breton qui nous a conservé le souvenir des invasions scandinaves. La légende est rapportée par Froissart, qui dit la tenir du chevalier breton Guillaume d'Ancenis). — G. Vallée et P. Parfouru. Brief discours de la vie de Mme Claude Du Chastel par son mari, Charles Gouyon, baron de la Moussaye; fin. — L. Maitre. Le culte de saint Médard dans le diocèse de Nantes et dans l'Ouest (ce culte a pour origine la donation par Charlemagne du territoire de la paroisse de Saint-Donatien, de Nantes, à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons; montre que, dans la région nantaise, saint Médard et saint Mars sont un seul et même personnage).

31. — Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Vol. LII, 1899. — Gaston Gauthier. Notes concernant le département de l'Yonne, extraites des archives du château des Bordes en Nivernais, xvie-xviie siècle. — Ch. Moiset. La théophilanthropie dans le département de l'Yonne (on évaluait encore environ à 50,000 le nombre des adeptes de cette secte en 1886 dans le département. Du moins c'est le chiffre indiqué dans l'*Almanach de la fraternité universelle* pour cette année). — Eug. Drot. Un épisode inconnu de l'histoire de la ville de Tonnerre, 1475 (signale quelques actes, provenant d'archives notariales, sur la prise de Tonnerre par des bandes bourguignonnes, le 6 octobre 1475). — Ernest Petit. Les Bourguignons de l'Yonne à la cour de Philippe de Valois (notices biographiques, avec un appendice où sont publiés ou signalés plus de cent vingt documents). — Ch. Joly. Essai d'histoire financière de la ville d'Auxerre; 2e art. : le compte de l'année 1790. — Ch. Moiset. Bourbotte et Marceau (Marceau était officier dans la légion germanique à Tours quand les chefs de cette légion furent dénoncés comme étant des intrigants étrangers, ci-devant nobles. Une commission de la Convention, où Bourbotte remplit les fonctions d'accusateur public, fit arrêter vingt-cinq officiers, dont Marceau; mais il fut acquitté, 8 juin 1793. Quelques jours après, à Saumur, il sauve la vie à Bourbotte). — Renaud. Chitry au xviiie s.; procès entre Augustin Potin et Valérien Besson, collecteurs des tailles, et la veuve Chalmeau, de Chitry. — Abbé Parat. La villa romaine de Saint-Moré (avec un plan).

32. — Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. T. XX. 1899, 3e trimestre. — Henri Carré. Testament d'Agnès Berthelot de Pléneuf, marquise de Prie, 20 mars 1727. — Alfred Barbier. Un munitionnaire du roi à la Nouvelle-France : Joseph Cadet, 1756-1781 (commente une lettre écrite par Cadet de Québec, le 5 mai 1766, et cherche à atténuer la responsabilité qui incombe à ce personnage dans la condamnation pour concussion prononcée contre lui par le Châtelet en décembre 1763). = 4e trimestre. Ducrocq. Les nouveaux types monétaires de la France rapprochés, pour l'un d'eux, des monnaies gauloises (sur le coq prétendu gaulois).

33. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie

religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers. 1900, janvier-mars. — Dom Alexandre GROSPELLIER. Mélange d'hagiographie dauphinoise (textes envoyés à Saint-Gall par saint Adon : 1° Passio sancti Desiderii, episcopi Viennensis; 2° Vita sancti Theudarii, abbatis Viennensis; les listes épiscopales de Vienne). — Chanoine Ulysse CHEVALIER. Mort tragique d'un dauphin de Viennois. — Abbé J. CHABERT. Histoire de la commune de Beauregard, comprenant les paroisses de Beauregard, Jaillans et Meymans pendant la Révolution, d'après les registres municipaux et d'autres documents authentiques; suite. — Abbé LAGIER. La baronnie de Bressieux; suite.

34. — Annales de l'Est, 1900, n° 1. — A. DEBIDOUR. Le général Fabvier, sa vie et ses écrits; suite (arrivée de Fabvier en Grèce). — A. BERGEROT. L'organisation et le régime intérieur du chapitre de Remiremont du XIIIe au XVIIIe siècle; suite. — L. DAVILLÉ. Note sur la politique de Robert le Pieux en Lorraine (publie et commente un extrait d'un manuscrit de Vienne copié par Aug. Prost et conservé dans ses papiers). — E. DUVERNOY. Cahier de doléances de Sommerviller en 1789. = Nécrologie : Ch. Nerlinger (touchante et intéressante notice par Ch. Pfister). = Bibliographie : *R. Forrer*. Die Heidenmauer von Sankt-Odilien (très intéressant; planches nombreuses et fort instructives). — *Hollender*. Le siège de Phalsbourg en 1870.

35. — Annales du Midi. 1900, janvier. — G. PARIS. Le roman du comte de Toulouse (il se peut que le héros de ce roman soit Bernard de Septimanie et que l'aventure où il est mêlé rappelle les relations qui ont existé entre ce Bernard et l'impératrice Judith, seconde femme de Louis le Pieux. Étudie le développement et les déformations de la légende). — M. BOUDET. Les États d'Issoire en 1355 et leurs commissaires royaux (biographie de ces deux commissaires : Chatard de Mezel et Guillaume de Séry; publie en appendice l'ordonnance royale d'avril 1348 concernant les États de Clermont). — L.-G. PÉLISSIER. La délégation marseillaise à la Convention nationale, mai-juin 1793. = Comptes-rendus : *Ch. Le Palenc* et *P. Dognon*. Lézat, sa coutume, son consulat (bon). — *E. Maufras*. Histoire de Bourg-sur-Gironde jusqu'en 1789 (bon).

36. — Revue de l'Agenais. 1899, novembre-décembre. — P. HÉBRARD. Jules Mascaron, évêque d'Agen; une visite à Casseneuil. — J. MOMMEJA. Le triens agenais et le monétaire Doddolo. — G. THOLIN. Les ateliers monétaires mérovingiens de la région agenaise. — L. MASSIP. A propos du triens Canechoris. — Ph. LAUZUN. Itinéraire raisonné de Marguerite de Valois en Gascogne, 1578-86; suite. — G. THOLIN. Un soudard agenais au temps de la Fronde (Mathieu Sotoul, dit Saint-Amans). — F. DE MAZET. Étude sur les statuts, actes des consuls et délibérations de jurades de la commune et juridiction de Villeneuve-d'Agenais; suite, 1752-1758).

37. — Revue de Champagne et de Brie. 1899, mars-avril. —

V. Froussard. Histoire de la cure d'Andelot, de ses curés, de ses revenus, de ses fondations, etc.; suite au n° suivant. — H. Stein. L'origine du nom de la commune de Champdeuil, Seine-et-Marne (cette localité est appelée *Champdur* dans une carte de 1326; ce nom vient du latin *Campus durus* et rappelle la stérilité du pays où cette localité est située). — A. Prévost. Notice historique sur Rouilly-Sacey. — A. Roserot. Répertoire historique de la Haute-Marne; suite. — H. Jadart. Les anciens registres paroissiaux de Sévigny-Waleppe. = Juin-juillet. A. de B. Les deux sièges de Sainte-Menehould, 1652-1653 (d'après des notes prises par un contemporain). — A. de Mauroy. Les Paillot (esquisse généalogique de cette famille depuis le xve siècle).

38. — Revue de Gascogne. 1900, janvier. — Abbé A. Degert. L'évêché de Gascogne (défend contre Bladé l'existence de cet évêché et, contre Imbart de la Tour, l'authenticité des chartes de la Réole). — Adrien Lavergne. L'histoire de la Gascogne de M. Bladé. Duché de Gascogne. — Dr Secheyron. Un chirurgien gascon au xviiie siècle : Faget, de Castelnau-d'Auzan, chirurgien en chef de la Charité, 1748-1753, vice-président de l'Académie royale de chirurgie, 1700-1762. — A. Branet. Limites des paroisses de Sainte-Marie et de Saint-Orens d'Auch en 1151 (commente une charte publiée dans le *Cartulaire noir de l'église métropolitaine de Sainte-Marie d'Auch*). = Février. Abbé Tauzin. Chroniques landaises : Préludes de la grande révolte; suite (1215-1242; l'auteur pourrait-il dire exactement ce que sont les « Archives de Westminster » dont il parle p. 67, note 3, et s'il est bien sûr qu'il y ait eu une bataille de Taillebourg?). — Ditaudy. Mgr de Montillet et l'assemblée générale du clergé de 1755. = Mars. Abbé A. Degert. L'évêché de Gascogne; 2e article : Arsius (maintient et défend, par de nombreux arguments, contre Fr. Bladé, la véracité des cartulaires de Bayonne, de Larreule, de Lescar et de Saint-Sever, qui attestent l'existence d'un évêché de Gascogne avec Arsius). — J. Larroux. Lettre du « général sans-culotte » Béguinot au montagnard Lentrac, procureur général du département du Gers, 29 oct. 1793. — Id. Plaintes et accusations de Ducos, député du Gers, contre son collègue Desmolins, au conseil des Cinq-Cents.

39. — Revue de Saintonge et d'Aunis. 1900, 1er janvier. — Guillaud. De l'emplacement du *Castrum Fractabotum* (mentionné par Adémar de Chabannes et non identifié par J. Chabanon; c'est la commune de Chérac, sur le territoire duquel existait un lieu dit Flagot, avec un très beau fort). — Les familles rochelaises; suite (la famille Harouard).

40. — Revue historique et archéologique du Maine. T. XLVI, 3e livr. 1899, second semestre. — Paul Brindeau. Excursion historique et archéologique à Laval et Château-Gontier. — Dom Heurtebize. Les voies militaires de la table théodosienne dans le Maine (simple annonce

du livre récemment publié sous ce titre par M. Liger). — Abbé Toublet. Un industriel au XVIIIe siècle : Élie Savatier; suite; fin à la livr. suivante). = 1900, 1er semestre. Tome XLVII, 1re livr. — Dom Guilloreau. Fragments d'un obituaire de la chartreuse du Parc d'Orques-en-Charnie. — Guignard. Le poète Racan, étude biographique et littéraire. — A. Dieudonné. Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques (extraits du livre récent d'Ad. Blanchet concernant le département de la Sarthe).

---

41. — Archiv für Papyrus-Forschung und verwandte Gebiete (publié sous la direction d'A. Wilcken, chez Teubner, à Leipzig). Bd. I, 1900. — A. Wilcken. Introduction (but de cette Revue, qui se propose de centraliser les études faites sur les papyrus et de préparer les matériaux d'un futur « Corpus papyrorum »). — Id. Liste générale des actes sur papyrus, grecs et latins, provenant d'Égypte (cette liste, qui s'arrête en novembre 1899, contient aussi les documents publiés dans les deux volumes des Papyrus d'Oxyrhyncos). — Ad. Bauer. Actes païens des martyrs (étudie les papyrus, connus jusqu'ici, qui se rapportent aux rapports de Grecs et de Juifs célèbres d'Alexandrie avec les empereurs romains. Ce ne sont pas, comme on l'avait cru jusqu'à présent, des procès-verbaux officiels des conférences; il faut les considérer au même point de vue que les actes chrétiens des martyrs. Dans les deux groupes se trouvent des exemples authentiques à côté d'imaginaires). — H. Willrich. L'inscription de Chelkias (inscription mutilée qui se trouve au musée de Berlin et qui concerne Chelkias, général de Cléopâtre). — Grenfell et Hunt. Papyrus ptolémaïques au musée de Gizeh (signalent deux actes provenant de Gebelên à Crocodilopolis; relatifs à un différend avec les habitants de Hermonthis, ils sont datés de la 48e année du règne d'Évergète II, soit de l'an 123 av. J.-C.). — Giacomo Lumbroso. Lettres adressées au prof. A. Wilcken (montre la fréquente identité des expressions νόμος et ἔθνος; important en ce qui concerne les titres des fonctionnaires). — E. Erman. Le sceau des documents rédigés sur papyrus (le mot de Pline, « non signat Oriens » (*N. H.*, 33, 1, sectio 6), est faux; cet autre, « non signat Aegyptus, literis contenta solis, » est très douteux). — Id. La quittance chez les Grecs. — J.-C. Naber. Observatiunculae in papyros juridicae.

42. — Gœttingische gelehrte Anzeigen. 1899, septembre. — *Ahrens* et *Krüger*. Die sogenannte Kirchengeschichte des Zacharias Rhetor in deutscher Uebersetzung (excellente publication). — *D. Schæfer*. Hanserecesse, 1477-1530; Bd. VI (ce tome VI se rapporte aux années 1510-1516). — *Hümmerich*. Vasco da Gama und die Entdeckung des Seewegs nach Ostindien (remarquable). = Octobre. *E. Seckel*. Beitræge zur Geschichte beider Rechte im Mittelalter; Bd. I : Zur Geschichte der populæren Literatur der römisch-canonischen Rechts (bonne étude sur les sources du « Verbarius utriusque juris » composé

dans la première moitié du xve s. par Jodocus ou Jost de Merka). — *Em. Michael.* Geschichte des deutschen Volkes seit dem XIII Jahrhundert; Bd. I (beaucoup d'érudition mise au service d'une théorie préconçue; l'auteur n'a qu'un but, celui de montrer que l'Église était la seule force directrice et immuable qui animait la vie sociale au moyen âge; c'est de l'apologétique mal dissimulée sous l'entassement d'une érudition réelle, encore qu'un peu factice). — *G. Caro.* Genua und die Mächte am Mittelmeer, 1257-1311; Bd. II (intéressant; ce t. II est moins mal écrit que le premier). — *Fr. Lau.* Entwickelung der komunalen Verfassung und Verwaltung der Stadt Köln bis zum Jahre 1396 (excellent). — *P. de Tourtoulon.* Placentin (fort intéressant, malgré des erreurs et des incorrections). — *Pereira.* Historia dos martyres de Nagran (bonne publication sur le martyre des chrétiens de Nagran, Abyssinie, en 523). = Décembre. *V. Ernst.* Briefwechsel des Herzogs Christoph von Wirtemberg; Bd. I, 1550-1552 (excellente publication). — *Luschin von Ebengreuth.* Grundriss der œsterreichischen Reichsgeschichte (remaniement du *Lehrbuch,* publié en 1895-1898). = 1900, janvier. *Grenfell* et *Hunt.* The Oxyrynchos Papyri; part. II (important compte-rendu par Wilamowitz-Mœllendorf).

43. — Beitræge zur Geschichte der deutschen Sprache und Litteratur. Bd. XXV, 1900, Heft 1. — W. Braune. Les mss. du poème des Nibelung (mémoire de 222 pages. On ne saurait admettre la théorie de Lachmann qui montre les poèmes tels que celui des Nibelung se formant par la soudure mécanique de plusieurs poèmes différents. L'étude des variantes amène l'auteur à établir entre les mss. des familles qui le conduisent à une solution du problème plus sûre et indépendante de toute question de goût personnel). — Otto Bremer. De l'époque où apparait le nom des Francs (« Frangones, » dans Cicéron, *Ep. ad Attic.,* 14, 10, est un nom d'homme, non de peuple; ce passage ne donne donc pas la plus ancienne date du nom des Francs; ce nom n'est en réalité connu que depuis le milieu du iiie siècle; quant à donner le sens du mot, il faut y renoncer).

44. — Jahrbücher für Nationalœkonomie und Statistik. 3e Folge, Bd. XVIII, Heft 6, 1899. — Karl Mamroth. Le développement agricole de l'Angleterre (tableau général de cette histoire en 57 pages, depuis l'époque anglo-saxonne jusqu'à nos jours. Du développement comparé en Angleterre et en Allemagne. Importance sociale des institutions rurales de l'Angleterre).

45. — Mittheilungen der deutschen Gesellschaft für Natur- und Vœlkerkunde Ost-Asiens. Bd. VII, 1899, Theil 2. — P. Ehmann. Les poèmes des cent poètes, avec une introduction et une traduction (important monument littéraire du Japon, élevé vers l'an 1200 et intéressant pour l'histoire de la civilisation). — K. Miura. Youjoutsou ou Yawara (forme de la lutte corps à corps chez les Japonais; sans doute d'origine chinoise, elle est pratiquée systémati-

quement depuis 250 ans). — Falkner von Sonnenburg. Impressions d'un témoin à Manille. — A. Gramatzky. L'inscription du monument de Kozanen à Yamagoutsi (cette inscription, dont on a donné ici le texte, la transcription et la traduction, concerne le prince Mori et raconte en termes savoureux et enthousiastes le commencement de l'histoire du Japon). = Theil 3. O. Nachod. Un pays de l'or qui n'a pas été découvert; contribution à l'histoire des découvertes dans le nord de l'océan Pacifique (mémoire de 141 pages : 1° Introduction; efforts vers les régions aurifères en général. 2° Mémoire d'un agent de la Compagnie néerlandaise sur certaines « îles riches en or et en argent » situées à l'est du Japon, 1635; l'auteur est Willem Versteegen; le ms. se trouve aux Archives royales de la Haye. 3° Prétendue découverte de ces îles par un vaisseau qui s'y perdit; le mémoire de Versteegen, comparé avec les documents espagnols, paraît peu digne de foi. 4° Voyages d'explorations des Espagnols sous Sébastian Vizcaino, 1611-1614, d'après une relation conservée à la Bibliothèque nationale de Madrid. 5° Efforts des Hollandais pour découvrir les îles, 1635-1644, puis des Russes sous Pierre le Grand, des Français sous La Pérouse, des Anglais, du voyageur J. de Krusenstern au commencement du xix° s. Conclusion : aucune chance pour qu'on trouve jamais Rica de Oro ni Rica de Plata; mais les recherches dont elles ont été l'objet ont fait faire des progrès à la géographie).

46. — Neue Jahrbücher für das classische Altherthum, Geschichte und deutsche Litteratur. Jahrg. II, 1899, Heft 10. — E. Kalinka. Les fouilles récentes en Asie Mineure. — Fr. Cauer. De la situation des classes laborieuses en Grèce et à Rome (l'antiquité devait finir par le pessimisme, parce qu'elle ne connaissait pas le plaisir infini que procure seul le travail accompli avec l'esprit de sacrifice et sans repos). = Jahrg. III, 1900, Heft 1. O.-Ed. Schmidt. La crise actuelle dans la manière de concevoir l'histoire primitive de Rome (parle des ouvrages d'E. Pais, de H. Nissen, d'Ad. Nissen, d'Ed. Meyer. La science allemande, avant les dernières fouilles, avait déjà trouvé le chemin qui ramenait d'un scepticisme excessif à des idées conservatrices).

47. — Neue Mittheilungen aus dem Gebiet historisch-antiquarischer Forschungen. Halle a. d. Saale. Bd. XX, 1899, Heft 1-2. — F. Joel. La situation ecclésiastique dans le district de Mersebourg vers 1544 et dans ceux de Weissensee et de Sachsenberg vers 1540 (important aussi pour l'histoire économique). — J. Moser. Pour servir à l'histoire de la législation criminelle dans le cercle de Giebichenstein (actes des années 1640-1730). — Jordan. Mühlhausen en Thuringe et l'édit de Restitution de 1629 (d'après des actes des archives municipales).

48. — Zeitschrift für Rechtsgeschichte. Bd. XXXIII, 1899. *Romanistische Abtheilung.* — Otto Lenel. Additions à l'*Edictum perpetuum.* — Ed. Grupe. Gaius et Ulpien (en composant son « Regularum

liber singularis, » Ulpien a souvent utilisé les Institutions de Gaius; ce fait ressort moins de concordances verbales que de divergences voulues). — Alfred PERNICE. Parerga (X : sur le droit coutumier chez les Romains). — H. ERMAN. Les tables de cire de Pompéi (compte-rendu détaillé de la publication de C. Zangemeister, *C. I. L.*, IV, suppl. Berlin, 1898). — N. HERZEN. L'identité de Gaius (on a raison de placer Gaius au IIe siècle; on a tort de l'identifier avec Cassius). — Th. MOMMSEN. Le pseudo-Gaius d'Autun (remarque préliminaire à la publication qui, grâce à la bienveillance d'Ém. Chatelain, pourra être bientôt faite du palimpseste d'Autun, dans le t. IV du *Gaius* de Krüger-Studemund). = *Germanistische Abtheilung*. Arnold LUSCHIN D'EBENGREUTH. Heinrich Siegel (article nécrologique sur ce professeur de droit à l'Université de Vienne, 1830-1899). — W. VON BRUENNECK. Le droit de dévolution et la confusion des terres dans l'ancien droit de la Bohême et de la Moravie (XIVe et XVe siècles). — Rud. HIS. Les « Küren » de Frise (textes du XIe siècle en langue latine et frisonne de ces coutumes locales, 176 p.). — G. FRENSDORFF. L'empire et les villes de la Hanse (1° les capitulations électorales des rois allemands et en particulier de celle de Charles VII en 1742; 2° les grandes associations marchandes; 3° la capitulation électorale dans les villes de la Hanse; son contrecoup financier. L'auteur se plaint qu'on ait négligé le droit des villes impériales des derniers siècles, pour lequel les archives renferment de nombreux matériaux inédits). — Alfred DE WRETSCHKO. Influence des législations étrangères sur les élections royales en Allemagne jusqu'à la bulle d'or (influence des usages ecclésiastiques; influence de la doctrine sur les corporations qui repose sur le droit romain et canonique; importance du principe de la majorité qui est reconnu pour la première fois *ex professo* dans la bulle d'or). — Paul RUEHL. L'*Aequitatis judicium* dans le droit royal franc. — A. STUTZ. Fiefs et bénéfices ecclésiastiques (ces deux institutions ont entre elles d'étroits rapports; ce sont des produits de forces sociales, économiques et juridiques, et elles ont certainement une racine commune. Dissertation détaillée sur l'origine de la féodalité). — K. NEUMAYER. Notes bibliographiques sur le droit lombard.

49. — Zeitschrift für die gesammte Staatswissenschaft. Jahrg. LV, 1899, Heft 4. — Ad. BUCHENBERGER. La politique agricole de l'Autriche depuis l'affranchissement de la terre (d'après le livre de W. Schiff, publié à Tubingue en 1898). — O. GERLACH. L'influence de Kant sur la science sociale dans son plus récent développement (d'après l'ouvrage de Rud. Stammler, *Wirthschaft und Recht nach der materialistischen Geschichts-Auffassung*).

50. — Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft. Bd. LIII, 1899, Heft 3. — P. JENSEN. L'inscription I de Jerabis (transcription, traduction et commentaire. Les inscriptions hittites, sans nous donner rien de bien nouveau, nous apprennent ce qu'était vers 1000 av. J.-C. la langue arménienne et nous révèlent maint détail

sur la religion de l'antique race indo-germanique. Vive polémique contre Fr. Hommel). — K.-V. Zetterstéen. Les mss. abyssiniens de la bibliothèque de l'Université d'Upsal; catalogue descriptif. — S. Fræn-kel. La chronique de Jacques d'Édesse (remarques sur les publications de Brooks pendant l'an dernier). — G. Van Vloten. Le chiisme et le motazilisme à Bosra (addition au mémoire de Goldziher, publié au fascicule précédent; montre les rapports religieux et politiques des Chiites et des Motazilites à Bosra). — Une lettre du Dr C.-F. Lehmann (élève des doutes sur l'hypothèse de Jensen concernant la parenté des inscriptions hiéroglyphiques de l'Asie Mineure avec celles de l'Arménie.)

51. — Zeitschrift für katholische Theologie. 1900, Quartalheft 1. — N. Paulus. Les indulgences pour les âmes du purgatoire au moyen âge (dresse l'inventaire chronologique des témoignages que nous possédons sur le sujet. C'est seulement au xiiie s. que ces indulgences sont expressément mentionnées; cependant, au xve s. encore, il y a d'éminents théologiens qui les blâment. La première bulle qui en parle est de 1457). — Nostitz-Rieneck. Le triumvirat de la philosophie au xviiie s. : Diderot, Rousseau, Voltaire; 1er art. — N. Nilles. Innocent IV et la liturgie glagolitique-slave (commentaire de la sentence : « Sermo rei et non res est sermoni subjecta »). — M. Hoffmann. La « excardinatio » autrefois et aujourd'hui (histoire de ce mode de consécration qui a été réglementé par un décret de la Congrégation du concile le 20 juillet 1898). — Nic. Paulus. Pour servir à l'histoire du jubilé de l'an 1500. — N. Nilles. En quelle année commence le xxe siècle (l'usage suivi par l'Église de faire commencer l'année à la Nativité ou à l'Incarnation a introduit une année de différence dans le compte des années). = Quartalheft 2. N. Paulus. Les indulgences pour les âmes du purgatoire à la fin du moyen âge (le premier pape qui a accordé des bulles d'indulgence à cet égard est Calixte III, en 1457; montre quelles explications on en donne vers la fin du moyen âge). — B. Duhr. Les Jésuites allemands et la controverse sur le taux de l'intérêt à 5 °/o au xvie s. (montre contre quelles difficultés se heurtèrent souvent les confesseurs placés entre les décisions ecclésiastiques qui condamnaient le prêt à intérêt et l'usage du taux à 5 °/o qui s'était généralisé depuis la découverte des routes maritimes vers l'Amérique et l'Inde. Il fallut bien s'accommoder au temps). — J. Ernst. Saint Augustin et la décision prise par un concile général sur la question du baptême des hérétiques (quel est ce concile? Il se pourrait que saint Augustin n'ait point pensé en réalité à une décision expresse d'un concile déterminé; article richement documenté). = Bibliographie : *Jungnitz*. Martin von Gerstmann, Bischof von Breslau (1574-1584; bonne biographie). — *Schuster*. Fürstbischof Martin Brenner (bonne biographie de ce Brenner qui fut évêque de Seckau de 1585-1615 et qui mérite le glorieux surnom de « malleus hereticorum. » Ces hérétiques étaient les protestants). — *Lersch*. Einleitung in die Chronologie; 2e édit. (bon). — *L. Wahrmund*. Das Kirchenpatronatrecht und seine

Entwicklung in Œsterreich (bon). — *Cheyne* et *Black*. Encyclopedia Biblica; a critical dictionary of the literary, political and religious history, the archæology, geography and natural history of the Bible (excellent).

52. — Deutsche Rundschau. 1899, novembre. — J. von Verdy du Vernois. Au quartier général de la IIe armée, ou armée de Silésie, en 1866, sous le commandement du prince royal Frédéric-Guillaume de Prusse; souvenirs personnels; suite (invasion de la Bohème, combat de Nachod); suite en décembre (concentration de la IIe armée sur l'Elbe); fin en janvier 1900 (la bataille de Kœniggrætz). — Paul Heyse. Souvenirs de jeunesse; suite (le roi Max et le vieux Munich); suite en décembre et en janvier. — Mme de Krüdener; suite et fin en décembre. — Paul Bailleu. La bataille d'Auerstaedt; relation autographe par le roi Frédéric-Guillaume IV (c'est une lettre écrite par le roi à la reine Louise, de Sœmmerda, le 15 oct. 1806; il constate qu'on croyait les Français beaucoup moins nombreux qu'ils n'étaient en réalité. Le brouillard contribua à entretenir les Prussiens dans leur fatale erreur).

53. — Historisch-politische Blætter für das katholische Deutschland. 1899, Heft 8. — M. K. Les Jansénistes pendant la Révolution française (d'après les *Nouvelles ecclésiastiques*); suite dans Heft 9 et fin dans Heft 10. = Heft 11. Bellesheim. La correspondance du nonce Kaspar Gropper, 1573-1576. = Heft 12. Stœlzle. Une véritable histoire universelle (celle de Helmolt). = 1900, Heft 1. F. Lauchert. Les *Monumenta romana episcopatus Vespremiensis* (annonce deux beaux volumes publiés aux frais de l'évêque actuel de Veszprim, Charles, baron de Hornig; le t. I embrasse les années 1103-1276 et le t. II les années 1276-1415. Ils ont paru à Budapest en 1899). = Heft 2. — Grupp. La condition de la propriété et des classes rurales dans l'Allemagne du Nord au xviiie s.; suite au no 3. — La guerre de la succession d'Autriche, 1740-1748 (d'après la publication officielle du ministère de la Guerre autrichien). = Heft 4. Des ouvrages récents relatifs à Savonarole; suite dans Heft 5; fin dans Heft 6.

54. — Preussische Jahrbücher. Bd. XCVII, Heft 3, 1899. — Marie Goslich. Lettres de Jeanne Kinkel; fin. — Paul Rohrbach. Un rapport au tsar sur la question polonaise (par le gouverneur général de Varsovie, prince Iméritinsky). = Bd. XCVIII, Heft 1. Karl Sell. Ce que doit être une Histoire de la religion chrétienne étudiée scientifiquement (à la différence d'une histoire de l'église ou du dogme, ou du culte, une histoire de la religion chrétienne doit être une histoire de l'inspiration chrétienne [fides qua creditur] et une histoire de l'idée chrétienne du monde antérieure à la théologie et au dogme [fides quæ creditur]. En considérant les systèmes religieux dans le christianisme comme une classification morphologique, on trouverait un nouveau principe de comparaison et d'explication). = Heft 2. Émil Daniels. Les mémoires de la comtesse Potocka (ces mémoires publiés en 1897 par

Stryenski sont un tableau très brillant où respire l'enthousiasme pour tout ce qui est grand et noble). — Otto Herrmann. Voltaire diplomate (le duc de Broglie est arrivé à des résultats en partie faux parce qu'il ne suit pas toujours les règles de la chronologie et qu'il n'a pas utilisé la Correspondance inédite de Frédéric le Grand, bien plus importante que les actes ministériels inédits analysés par le duc de Broglie. Il a méconnu le caractère fondamental de ces négociations; cependant, il n'y a rien en Allemagne qui égale l'éclat de son exposé et la finesse psychologique de ses portraits). = Bd. XCIX, Heft 1, 1900. Hans von Schubert. Le passé et le présent des Saxons de la Transylvanie (écho de la fête allemande qui a été célébrée à Hermannstadt le 19 août 1899). = Heft 2. Christine de Hoiningen-Huene. Le jésuite Pierre Canisius (d'après ses *Epistulae* et *Acta*. L'activité de Canisius, 1521-1597, a été double : action évangélique dans l'Église et lutte ardente contre les évangéliques en dehors de l'Église. Canisius a le caractère moins d'un saint que d'un diplomate. C'est à lui que l'Autriche et une grande partie de l'Allemagne ont dû de conserver le catholicisme, car ce sont ses inspirations qui ont guidé les évêques et les princes dans leur activité pour la contre-réformation).

55. — Annalen des Vereins für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung. Bd. XXX, 1899. — F. Otto. Études sur le monastère de Clarenthal. — O. Meinardus. Le testament politique du comte Jean de Nassau-Idstein (né en 1603, mort en 1671; document intéressant pour l'histoire de la civilisation). — C. Spielmann. Les routes du territoire de Wiesbaden au xviiie et au xixe s.; avec une carte. — Fr. Otto. La Wellritz; son nom, son emploi par la bourgeoisie et par la noblesse au xvie siècle (pour servir à l'histoire des droits forestiers). — G. Zedler. J. Weitzel, publiciste de Nassau (intéressant pour l'histoire intérieure de l'Allemagne au xixe siècle). — E. Ritterling. Une découverte de petits bronzes romains du temps de Dioclétien (intéresse les numismates). — E. Schaus. Le comte Louis d'Arnstein et la reconstruction du monastère de Münsterdreisen au xiie siècle. — G. Zedler. La dissolution des bibliothèques des monastères de Nassau (cherche à reconstituer le contenu de ces bibliothèques vers 1803).

56. — Archiv für Hessische Geschichte und Alterthumskunde. Bd. II, Heft 2, 1899. — Chr. Eckert. Le Conseil de Mayence du 13 nov. 1244 au 28 oct. 1462 (étude d'histoire constitutionnelle : 1° origine du conseil de Mayence jusqu'au privilège de Siegfried III, 1244; 2° le Conseil municipal libre; 3° ruine de la constitution libre du Conseil). — F. Schreiber. Vullineburg, ou Wllonoburg (description du castellum romain de l'Odenwald, d'après des fouilles récentes). — Ch.-L. Thomas. La forteresse d'Eschborn (type de construction militaire aux premiers temps du moyen âge). — Fr. Kofler. Addition à la carte archéologique du grand-duché de Hesse. I. — K. Bader. Pour servir à l'histoire des

corps des chasseurs volontaires du grand-duché (d'après un journal inédit).

57. — Jahrbücher des Vereins für Meklenburgische Geschichte und Alterthumskunde. Jahrg. LXIV, 1899. — H. Schmell. Les ordonnances ecclésiastiques en Mecklembourg; suite. — R. Beltz. L'âge de pierre en Mecklembourg (115 pages). — Fr. Stuhr. Le canal de l'Elbe à la Baltique entre Dömitz et Wismar (d'après des pièces d'archives. Important pour l'histoire de la civilisation au xvie siècle).

58. — Baltische Studien. Neue Folge, Bd. III, 1899. — M. Wehrmann. Histoire du collège de Jageteufel à Stettin, 1399-1899. — M. von Sojentin. La chronique de Come de Simmer (il vécut de 1581 à 1650 et il écrivit un ouvrage très étendu de mélanges historiques et géographiques qui a disparu depuis 1741. On a publié ici un fragment sur l'histoire de Colberg, d'après un défet trouvé aux archives municipales de Stettin). — J. Legowski. Les wendes du cercle de Stolp; leur littérature et leur langue (étude sur l'ethnologie et la linguistique des Kassoubes de Poméranie d'après leur littérature religieuse, et les débris actuels de leur langue). — O. Heinemann. Les chartes d'inféodation impériales en faveur des ducs de Poméranie (publie 10 chartes des années 1338-1521, qui nous sont parvenues en partie dans des expéditions en latin et en allemand d'après les originaux conservés aux archives de l'État à Stettin. Important pour l'histoire des différends entre le Brandebourg et la Poméranie).

59. — Freiburger Diœcesan-Archiv. Bd. XXVII, 1899. — Fr. Zell. Registra subsidii charitativi dans l'évêché de Constance à la fin du xve siècle et au commencement du xvie; fin. — P. Albert. Gottfried Bessel et le *Chronicon Gottwicense* (le tome préliminaire du *Chronicon,* publié en 1732, est un traité de diplomatique générale, ainsi qu'une introduction à la géographie du moyen âge et à la connaissance des anciens « gaue » allemands. Biographie de Bessel, 1672-1749; son portrait; éloge de son activité littéraire. On n'avait pas encore utilisé pour cette biographie une riche mine de documents inédits et surtout 6 vol. in-fol. de correspondances et de récits de voyages qui se trouvent aux archives capitulaires de Gottwig). — K. Reinfried. Liste des cures et chapellenies du margraviat de Bade en 1488.

60. — Mittheilungen des Vereins für Geschichte der Stadt Nürnberg. Heft 13, 1899. — Stephan Donaubauer. Gustave-Adolphe et Wallenstein devant Nuremberg dans l'été de 1632 (1° marche des armées suédoise et impériale; 2° la petite guerre : Nuremberg pendant le camp suédois; 3° la bataille près de l'ancien rempart. Retraite des deux armées). — G. Grupp. Les sœurs de sainte Brigitte à Nuremberg (publie des extraits du « Salbuch » de Walburg Schefflerin d'Eichstætt, morte en 1528; important pour faire connaître les opinions qui avaient cours dans les monastères à l'époque de la réforme). — Th. Hampe. Le

théâtre à Nuremberg de la seconde moitié du xve siècle jusqu'en 1806; suite.

61. — Verhandlungen des historischen Vereins für Oberpfalz und Regensburg. Bd. LI, 1899. — Baron W. de Bibra. Contributions à l'histoire des landgraves de Leuchtenberg; suite. — M. Mayer. Albert, burgrave de Ratisbonne, 1185-1205. — G. Steinmetz. Étude sur un bas-relief romain trouvé à Ratisbonne en 1898 (reste d'un tombeau monumental qui avait été érigé au iiie siècle, apparenté aux monuments de la Moselle. Le bas-relief représente le mort d'Ajax). — J. Brunner. François, baron von der Trenk, chef des pandours pendant la guerre de la succession d'Autriche, et la destruction de Cham en 1742. — Comte Hugo de Walderdoff. Inscriptions romaines récemment trouvées à Ratisbonne (elles nous renseignent sur l'emplacement des plus anciens cimetières romains à l'ouest de la colonisation civile où plus tard se forma Ratisbonne).

62. — Zeitschrift der Gesellschaft für Schleswig-Holsteinische Geschichte. Bd. XXIX, 1900. — R. Hansen. Le chroniqueur dithmarse Johann Russe et ses prédécesseurs (Russe vivait dans la première moitié du xvie siècle). — G. Schrœder. Détails sur la ville de Neustadt en Holstein au moyen âge (116 pages). — H. Jellinghaus. Noms de lieu du Holstein (127 pages).

63. — Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins. Bd. XXI, 1899. — H. Veltmann. Procès d'Aix-la-Chapelle portés au tribunal de la Chambre impériale; fin (énumère 310 documents). — Karl Nathan. Des combats livrés entre la Roer et la Meuse pendant la première coalition (étude critique sur les opérations des Français et des Autrichiens). — A. Bellesheim. Contributions à l'histoire d'Aix-la-Chapelle au xvie siècle; suite (d'après les dépêches des noms Caspar Gropper, 1573-1576, et Ottavio Mirto Frangipani, 1587-1590, publiées par les soins de la Gœrres Gesellschaft). — J. Buchkremer. Le trône royal de la chapelle palatine et ce qui l'entoure (étude architecturale). — A. Richel. Les monnaies frappées pour commémorer la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748 (3 planches). — E. Pauls. Pour servir à l'histoire moderne d'Aix (la presse et la censure avant 1816; le combat des rues dans Aix le 2 mars 1793; efforts du gouvernement français pour accroître la bibliothèque municipale et fonder un musée en 1812 et 1813). — Id. Le sarcophage de Proserpine à Aix et pourquoi on y déposa le corps de Charlemagne (d'après les recherches de Lindner).

64. — Zeitschrift für die Geschischte des Oberrheins. N. F. Bd. XIV, 1899, Heft 4. — F.-L. Baumann. Le livre des morts de Salem; fin. — H. Pfannenschmid. Le château de Bilstein dans la Haute-Alsace (placé entre Ribeauvillé et Riquewihr; son histoire). — O. Winckelmann. Pour servir à l'histoire de Sleidan et de ses commentaires (d'après un ms. qui vient d'être déposé aux archives de Saint-

Thomas à Strasbourg; ce ms., retrouvé dans la bibliothèque d'un érudit alsacien, contient exclusivement des copies et extraits dus à la plume du savant archiviste et publiciste Jacques Wencker, 1668-1743. L'intérêt en est très varié; ils s'étendent du XIIIe au XVIIe siècle, mais se rapportent surtout à l'époque de la Réforme. Ces copies sont précieuses, les originaux ayant presque tous disparu. L'auteur en tire des compléments à la correspondance de Sleidan et montre quels faits nouveaux elles apportent pour la vie et les œuvres du réformateur. Réponse de Sleidan à l'accusation portée contre lui par Granvelle le Jeune à la diète d'Augsbourg en 1548. Lettres relatives aux commentaires de Sleidan. Sleidan et les écoles de Strasbourg. La famille de Sleidan. Projet d'une apologie en allemand, par lui-même, de ses commentaires). — Carl Obser. Journal de l'entrevue de l'électeur Charles-Frédéric de Bade avec Napoléon Ier à Mayence, sept. 1804 (notes prises par le référendaire de cabinet F.-A. Wielandt qui accompagnait l'électeur. La marche extérieure des événements pendant ces journées est pour la première fois assez complètement présentée. Dans la préface, Obser en expose l'importance politique et donne une abondante bibliographie). — Bernhard de Simson. Le séjour des Alliés à Fribourg-en-Brisgau pendant l'hiver de 1813-1814 (d'après des journaux et des lettres en partie inédits). — H. Witte. Extraits de documents relatifs à l'histoire de la guerre de Souabe; suite. = Bd. XV, 1900, Heft 1. Rapport sur la 18e réunion plénière de la Commission d'histoire badoise. — P. Albert. J.-T. Pedius, poète et historien; sa vie et sa famille (né en 1495; d'après les archives municipales de Fribourg). — Carl Brunner. Cécile Wasa, margravine de Bade-Rodemachern (complète, au moyen de matériaux tirés des archives municipales de Carlsruhe, l'excellente biographie consacrée par le Suédois F. Odberg, 1896, à cette femme, remarquable par son esprit et sa beauté, qui épousa le margrave Christophe II et qui a été injustement calomniée). — J.-A. Zehnter. Pour servir à l'histoire des Juifs dans le margraviat de Bade-Durlach; suite. — Karl Engel. L'état-major du régiment d'Alsace-infanterie (il fut créé en 1656 par traité passé avec le comte Jean-Louis de Nassau-Sarrebruck; il disparut dans la tourmente révolutionnaire). — H. Kaiser. Des ouvrages relatifs à l'histoire de l'Alsace parus en 1897-1898 (contient 927 numéros).

65. — Zeitschrift für vaterlændische Geschichte und Alterthumskunde (Verein für Geschichte und Alterthumskunde Westfalens). Bd. LVII, 1899. — Fr. Diekamp. Le dominicain Henri de Herford et ses écrits (auteur d'une chronique universelle qui va jusqu'en 1385). — F.-W.-C. Roth. Savants westphaliens à Mayence au XVe et au XVIe siècle, 1442-1591. — H. Abels. Gobelin Person, 1358-1425. Son action comme réformateur de Paderborn au commencement du XVe s. (auteur d'une chronique universelle intitulée : *Cosmodromium* et d'une *Vita S. Meinolfi*). — B. Kuhlmann. Eresburg et Irminsul. — Jos. Hilsmann. Histoire de la ville de Belecke. — W. Richter. Wilhelm-Sieg-

fried-Adolf Spancken (historien westphalien mort en 1866; biographie et bibliographie).

---

66. — Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes. Vol. XIII, 1899, n° 1. — G. Kampffmeyer. Contributions à la dialectologie de l'arabe. — Ignaz Goldziher. Matériaux pour servir à l'histoire de Çoufisme. — W. Cartellieri. Le Mahâbhârata à Subhandhou et à Bâna. — L. de Schrœder. Bouddha (critique le travail de J. Dahlmann paru à Berlin en 1898. Pourquoi le Bouddhisme a-t-il disparu dans l'Inde? C'est qu'il avait aboli la croyance en Dieu et le culte des dieux; de là un grand avantage pour les Brahmanes dans la lutte religieuse, car l'humanité désire et veut une foi et un culte divin). = Heft 2-3. Kurth Berghold. Études sur la Somali.

67. — K. Akademische der Wissenschaften in Wien. Sitzungsberichte. Bd. CXLI, 1899, n° 4. — Th.-R. von Sickel. Rapports de Rome; 3e article (141 p., avec une planche en photographie; travail repris après un long intervalle, à l'aide de tous les matériaux réunis depuis. Étudie seulement la correspondance conciliaire et avant tout les « Proposita. » Travail préparatoire à une édition de la correspondance qui fut poursuivie dans les dernières années du concile de Trente entre la cour de Rome et des légats. En appendice, note sur la date d'arrivée des lettres à leurs destinataires et sur le service de la poste entre Rome et Trente).

68. — Századok (*les Siècles*). 1899, nov. — V. Fraknoi. Les diplomates hongrois du roi Mathias Corvin; suite et fin en décembre (Jean de Csezmicze, connu sous le nom de Janus Pannonius, l'humaniste le plus distingué de son temps, fut souvent envoyé par le roi en Italie, notamment en 1465, auprès du pape Paul II; Eméric, prieur de Bosnie, fut envoyé à Rome en 1471; Antoine Kendi et Thomas Dragi ont rempli également des missions diplomatiques; liste des légats de Mathias envoyés en Orient). — J. Bleyer. La Hongrie dans les poésies de Pierre Suchenwirt; suite en décembre (ce poète allemand, qui a écrit entre 1354 et 1395, était le plus célèbre *Wappendichter*, — poursuivant d'armes, — de son temps; sur les cinquante-deux poèmes où il décrit les tournois, quinze se rapportent en partie à la Hongrie et forment une source précieuse pour l'histoire de la chevalerie hongroise sous Louis le Grand de la maison d'Anjou; commentaire de ces passages). = Comptes-rendus : *E. Finaczy*. L'histoire de l'instruction publique hongroise sous Marie-Thérèse; t. I : 1740-1773 (publication importante dont la *Revue historique* rendra compte prochainement). — *E. Kammerer*. Archives de la branche aînée des Zichy; t. IX (contient les documents de 1440 à 1457, au nombre de 416; important pour l'histoire générale et spécialement pour la généalogie de nombreuses familles magyares). — *J. Szinnyei*. Dictionnaire des écrivains hongrois; t. VI (contient la lettre K; la même exactitude que dans les volumes

précédents). — *P. Tóth-Szabó.* Le clergé hongrois dans la constitution hongroise (un peu de philosophie de l'histoire). — *E. Horn.* Saint Étienne, roi apostolique de Hongrie (fait partie de la collection *les Saints;* d'une lecture agréable, mais n'est pas à la hauteur de la science historique). — *B. Jancsó.* Histoire et état actuel du mouvement national chez les Roumains; t. II (fait avec goût et beaucoup de savoir; une adaptation française de cet ouvrage vient de paraître chez Plon sous le titre : *Magyars et Roumains devant l'histoire,* par M. A. de Bertha). = Décembre. Comptes-rendus : *G. Kobler.* Memorie per la storia della Liburnica città di Fiume; t. I-III (ouvrage impartial dû à la plume d'un enfant de Fiume mort en 1893 avant de pouvoir achever complètement son travail. La municipalité de Fiume a édité ces volumes pour les fêtes du Millénaire). — Monumenta Romana episcopatus Vesprimiensis; t. I : 1103-1276; t. II : 1276-1415 (ouvrage important publié sous les auspices de l'évêque de Veszprém par l'Institut historique hongrois de Rome. Cet Institut est une fondation de l'évêque Fraknoi, historien distingué). — *C. Eubel.* Hierarchia catholica medii aevi. = 1900, janvier. A. Pór. Le procès de Félicien Zach (maintient contre Marczali (voy. *Budapesti Szemle,* décembre) que l'attentat de Casimir sur Claire Zach qui aurait provoqué la colère de Félicien est une légende qui s'est probablement formée à Naples à la cour de la reine Jeanne toujours hostile aux Anjou de Hongrie). — J. Stessel. Contributions à la géographie historique des Comitats de Soprony-Oedenburg- et de Mosony-Wieselburg- (rectifie quelques données du grand ouvrage de Csánki sur la Géographie historique de la Hongrie à l'époque des Hunyad). — E. Csaszar. Verseghy et la censure; suite en février (le poète François Verseghy, 1757-1822, qui fut impliqué dans la Conjuration de Martinovics, avait traduit l'*Histoire universelle* de l'abbé Millot en y ajoutant quelques traités où il attaquait les principes fondamentaux du christianisme. Rietaller, prêtre d'Esztergom, le dénonça et la censure ordonna la confiscation. Plusieurs comitats ont protesté contre cet acte). = Comptes-rendus : *G. Ferdinandy.* La bulle d'or (étude juridique qui aurait pu être plus exacte). — *M. Zsilinszky.* Histoire du comitat de Csongrad; t. II (de 1712 à 1815; excellente monographie). = Février. A. Karolyi. Éloge d'Alexandre Szilagyi (caractérise surtout l'historien de la Transylvanie qui a ouvert tant de sources à la science et a écrit la vie de Georges Rákoczy). — B. Jancsó. La plus ancienne statistique des Roumains de Transylvanie (c'est un mémoire de l'évêque Innocent Klein, datant de 1733, publié par Togan en 1898. D'après cette statistique, le nombre des familles roumaines en Transylvanie était de 85,550, ce qui suppose 427,750 âmes). = Comptes-rendus : *J. Zsindely.* La Constitution hongroise sous le règne des Anjou et de Sigismond (bon résumé). — *M. Lendvai.* Les familles nobles du comitat de Temes; t. II (publication intéressante de la Société historique et archéologique du sud de la Hongrie). — *L. Udvardy.* Histoire de l'École de droit de l'archevêché d'Eger-Erlau, 1740-1896

(important travail de 935 p.). — *Gy. Gyomlay.* Histoire des Grecs jusqu'à la domination romaine (ouvrage destiné au grand public d'après les travaux de Beloch, Busolt, Meyer, Hertzberg et Holm). = Mars. L. Szadeczky. Organisation des confins militaires sicules (cette organisation, commencée sous Marie-Thérèse, a donné occasion à de nombreuses plaintes de la part des Sicules). — J. Bleyer. Contribution à la caractéristique de Nicolas Zrinyi et de sa cour (le Musée national de Budapest possède toute une série de feuilles allemandes de 1600 à 1711; quelques-unes se rapportent à Zrinyi, le ban de Croatie, et donnent des détails intéressants sur ce héros qui a infligé tant d'échecs aux Turcs). = Comptes-rendus : *P. Eliade.* De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie (la partie historique n'est pas exempte de bévues; ainsi *archiepiscopus Colocensis* ne signifie pas « archevêque de Kolozsvár, » en Transylvanie, mais de Kalocsa; Gabriel Bethlen, mort en 1629, n'a pas pu s'allier en 1630 avec les ennemis des Habsbourg; le plus ancien livre roumain imprimé en Transylvanie ne date pas de 1559, mais bien de 1544, etc.). = Dans ce numéro nous trouvons le programme complet du *Congrès international d'histoire comparée,* qui se tiendra à Paris et où la Hongrie sera représentée par ses historiens les plus éminents. — E. Margalits publie dans chaque numéro un *Répertoire slave* où il résume les travaux historiques parus en Croatie, Esclavonie et Dalmatie.

69. — Budapesti Szemle. 1899, novembre. — M. Kónyi. Lettres du comte Étienne Széchenyi à Ernest Hollán (neuf lettres du grand homme d'État hongrois; elles datent de 1859 et 1860. Après Solférino, la cour de Vienne cherchait un moyen de s'entendre avec les Hongrois. Il parut alors à Leipzig une brochure sous le titre : *Offenes Promemoria an Seine Majestät* qu'on attribuait à Széchenyi. Ces lettres montrent les tracasseries auxquelles le grand patriote était exposé dans la maison de santé à Doebling, près de Vienne, où il était interné). = Décembre. H. Marczali. Le procès de Félicien Zach (malgré l'acte officiel d'accusation contre Zach (1330), qui ne fait pas mention du viol de sa fille par Casimir, beau-frère de Charles d'Anjou, il est très probable que l'attentat contre la famille royale était motivé par l'acte infâme commis contre Claire Zach). = 1900, janvier. H. Marczali. Le comte Charles Leiningen (introduction aux mémoires de ce héros de la Révolution hongroise qui fut exécuté par Haynau avec douze autres généraux à Arad, 6 octobre 1849. Les mémoires sont intéressants par la description des batailles auxquelles le général a pris part, — Czibakház, Szolnok, Tapio-Bicske, — et surtout par les caractéristiques de Kossuth et de Görgey. Ce dernier, considéré longtemps comme traître à la cause de la patrie, fut l'objet d'un véritable culte de la part de Leiningen, tandis que Kossuth est souvent durement traité. C'est la haine de l'homme d'épée contre le tribun populaire). = Février. M. Szmrecsanyi. La légende de sainte Ursule dans l'histoire et dans l'art; suite en mars

(d'après la légende, sainte Ursule et ses 11,000 vierges ont subi le martyre par les Huns. L'article insiste surtout sur les tableaux de Memling et de Carpaccio et sur ceux de l'église Sainte-Ursule à Cologne, ces derniers reproduits dans l'ouvrage de Dutron. Paris, 1875).

---

70. — The Athenæum, 1899, 16 déc. — *Sir Herbert Maxwell.* The life of Wellington (très bonne biographie par un écrivain qui n'est pas un militaire). — *Col. Algernon Durand.* The making of a frontier (histoire des guerres et négociations entreprises par les Anglais sur la frontière de l'Afganistan depuis un demi-siècle). = 23 décembre. *Joseph R. Fisher.* Finland and the tsars, 1809-1899 (excellent). — *Eph. Emerton.* Desiderius Erasmus of Rotterdam (beaucoup de recherches avec un sens aiguisé de l'histoire; le style est incorrect). = 30 déc. *Stanley Lane-Poole.* Rulers of India. Babar (savante et intéressante biographie du fondateur de l'empire mongol). — *H. B. Walters.* Catalogue of the bronzes, greek, roman and etruscan, in the Department of greek and roman antiquities, British Museum. = 1900, 6 janvier. *Goldwin Smith.* The United Kingdom; a political history (écrit avec clarté, même avec éloquence, par un libéral qui a fait un effort souvent heureux pour ne pas écrire l'histoire au point de vue de son parti). — *J. Fiske.* The dutch and quaker colonies in America (excellent et très agréable à lire). — *J. Ch. Cox.* Calendar of the records of the county of Derby. = 13 janvier. *T. Rice Holmes.* Cæsar's conquest of Gaul (très important commentaire). — *Henry Cobbe.* Luton church, historical and descriptive (excellent). — La Bretagne romaine (résultat des fouilles exécutées en 1899). = 20 janvier. *Ad. Harnack.* History of dogme; translated from the third german edition. — *B. Meakin.* The Moorish empire; an historical epitome (bonne compilation, très bien au courant). — *J. Holyoake.* History of the taxes on knowledge, their origine and their repeal, by C. D. Collet (bonne histoire du timbre des journaux et en réalité de la presse anglaise). — *G. F. Hill.* A handbook of greek and roman coins (bon). = 27 janvier. *Webb, Miller* et *Beckwith.* The history of Chislehurst (bon; des documents inédits concernant surtout la famille de Walsingham). — *Ed. Meyer.* Forschungen zur alten Geschichte. Bd. II (recueil de dissertations sur l'histoire grecque, en particulier sur l'autorité d'Hérodote et de Thucydide). — *Mary H. Kingsley.* The story of West Africa (bon). — *W. G. Searle.* Anglo-saxon bishop, kings and nobles (compilation faite avec beaucoup d'érudition et une bonne méthode). — *J. F. Rhodes.* History of the United States from the Compromise of 1850, volume IV (excellent). = 10 février. *Alfred T. Mahan.* Lessons of the war with Spain (des mesures à prendre pour protéger les côtes des États-Unis, d'après les leçons de la guerre récente avec l'Espagne). — *H. W. Wilson.* Naval history of the spanish american war (médiocre). — *R. Lindesay of Pitscottie.* The historie and chronicles of Scotland, edit. by *J. G. Mackay* (édition fort

améliorée d'une chronique écossaise écrite dans le troisième quart du XVIe siècle; l'introduction critique a été peu soignée). — *Bain*. The daughter of Peter the Great; a history of russian diplomacy and of the russian court under the empress Elizabeth Petrovna, 1741-1762 (très intéressant). — *Davis*. Balliol College (intéressant, mais fait trop vite et trop exclusivement d'après les documents imprimés). — *Wilson*. Magdalen college (bon). = 17 février. *H. A. Grueber*. Handbook of the coins of Great Britain and Ireland in the British Museum (excellent). = 24 février. *J. H. Gray*. The Queens' college of St Margaret and St Bernard University of Cambridge (bon). — A history of Northumberland; vol. V : The parish of Warkworth, with the chapelry of Chevington, the parish of Shilbottle, the chapelry or extra parochial place of Brainshaugh, by *J. C. Hodgson* (bonne histoire d'une région qui a été le centre des possessions et du pouvoir des Percy). — *R. Bain*. The history of Ross (détestable). = 3 mars. *J. E. Denison*. Notes from my journal when speaker of the House of Commons (très curieux pour l'histoire parlementaire et en particulier de la procédure parlementaire de 1857 à 1872). — *F. C. Hipkins*. Repson and its neighbourhood (bon, surtout pour l'histoire de la célèbre école publique fondée dans ce village par sir John Porte en 1557). — *R. Seton*. An old family; or the Setons of Scotland and America. — *King*. Babylonian religion and mythology (excellent). — *A. H. Sayce*. Babylonians and Assyrians (agréable peinture de la vie et des mœurs de ces peuples). = 10 mars. *J. W. Fortescue*. A history of the british army; part. I : To the close of seven years' war (sans valeur pour le moyen âge; l'ouvrage ne commence à prendre de l'importance qu'à partir de 1645). — Français et Américains pendant la guerre de l'Indépendance (Moncure D. Conway publie la traduction d'un mémoire adressé par Beaumarchais aux ministres de France ; ce mémoire, où Beaumarchais réclame aux Américains le prix des fournitures militaires faites en secret par le gouvernement français, est en contradiction absolue avec le dessein de Louis XVI qui avait déclaré que ces fournitures étaient faites gratuitement, le roi désirant, par le service qu'il rendait ainsi aux Insurgents, les détourner d'une réconciliation possible avec l'Angleterre. En réalité, Beaumarchais et les ministres français, moins Maurepas, mais avec la connivence de quelques agents américains, avaient formé un vaste syndicat pour exploiter la situation à leur profit. Le pot au rose fut découvert par Th. Payne; mais le Congrès, officiellement engagé avec Louis XVI, ne voulut ni ne put approfondir la chose). — *W. Z. Ripley*. The races of Europe; a sociological study (excellent). = 17 mars. *Sir Mountstuart E. Grant Duff*. Notes from a diary, 1886-1888 (beaucoup d'anecdotes et de conversations intéressantes sur les hommes et les choses du monde politique). — *Hingeston Randolph*. Exeter episcopal register; vol. III (excellente publication). — *Mac Cready*. The history of South Carolina under the royal government, 1719-1776 (bon).

= 24 mars. *B. Willson*. The Great Company, 1667-1871 (assez bonne histoire de la Compagnie de la baie d'Hudson). — *Stanley Lane-Poole*. Saladin and the fate of the kingdom of Jerusalem (biographie vraiment critique et en outre très intéressante).

71. — **The contemporary Review**. 1899, novembre. — Prof. Dicey. L'enseignement du droit anglais à Harvard. = 1900, janvier. Prof. S. R. Gardiner. Les visées constitutionnelles de Cromwell. = Février. Fr. P. Cobbe. Souvenirs de James Martineau. — W. Thompson. Samoa. = Mars. E. Saint-Genix. Les ordres monastiques jusqu'à notre époque; 1er art. : le fétichisme catholique romain.

72. — **Edinburgh Review,** vol. CXC, juil.-oct. 1899. — Les finances anglaises au XIXe siècle (leur histoire peut se diviser en trois époques : de 1800 à 1825, trouble et chaos financiers par suite des guerres napoléoniennes; de 1825 à 1875, règne de l'économie, accompagnant la diminution des impôts; depuis 1875, nouvelle augmentation de dépenses pour répondre au mouvement démocratique et surtout se préparer aux guerres futures. De 1880 à 1884, le programme officiel de la marine anglaise fut de construire deux navires pour chaque navire construit en France. Aujourd'hui, comme on sait, le mot d'ordre est d'entretenir la marine anglaise au niveau des deux plus fortes marines étrangères. Mais, devant le progrès des deux marines russe et française, ce jeu ne pourrait continuer indéfiniment; « on risquerait de diminuer l'efficacité sérieuse de la marine britannique et de la rendre moins populaire aux yeux du contribuable. » D'où la nécessité de chercher à l'avenir des alliances maritimes, comme celle des États-Unis et du Japon). — Lord Clare (1748-1802. Chancelier d'Irlande. Avait ordonné de détruire tous ses papiers, ce qui a contribué à égarer l'histoire sur son compte, à son détriment. Les correspondances publiées par la Commission des mss. historiques, et puisées dans les archives d'autres familles, permettent de le montrer sous son véritable aspect). — La chute de l'empire romain d'Occident (l'empire n'était ni aussi faible ni aussi corrompu à l'intérieur qu'on le prétend d'ordinaire. Les invasions des barbares sont la seule cause de sa ruine). — La Conférence de la Haye et l'arbitrage (malgré les difficultés sensibles d'ériger l'arbitrage en principe et nonobstant la modicité des résultats obtenus, la conférence a été l'œuvre d'une belle idée. Il ne s'agit point d'un rêve artificiel et grandiose, comme les chimères où se plaisait Napoléon III; on a donné corps aux désirs des peuples fatigués des lourdes dépenses militaires et préparé les esprits à voir l'arbitrage se répandre de plus en plus). — Montalembert (sa vie a décidément échoué; il a fini par reconnaître l'impossibilité d'un parti catholique). — La question chinoise (préfère l'intégrité de la Chine à son démembrement; toutefois, il faudrait transporter ailleurs la capitale, ce à quoi le gouvernement chinois paraît lui-même incliner. Nanking offrirait une situation meilleure,

plus indépendante des puissances européennes et plus centrale). — Les Nils bleu et blanc (histoire du pays; Royaume d'Éthiopie, empire du Sennaar, et condition présente). — Bismarck (estime qu'il y a eu vraiment falsification dans le cas de la dépêche d'Ems et ne peut comprendre qu'on soutienne le contraire. Bismarck a été le plus grand homme d'État de l'époque. Jugée par les résultats, sa carrière est admirable. Mais il est impossible d'accorder à son caractère ni respect ni sympathie). — Les *Inns of court* (n'ont plus d'importance éducationnelle ou disciplinaire depuis la création d'un Grand Conseil pour l'ordre du barreau. Mais on ne peut se dispenser de connaître leur histoire, si l'on veut comprendre la politique d'autrefois, surtout aux xve et xvie siècles). — Le rôle politique de Lord Selborne (deux fois chancelier, mort en 1895). — La Grande-Bretagne et l'Afrique du sud (écrit avant l'ultimatum du président Krüger. L'attitude de la *Revue d'Édimbourg,* dans la question transvaalienne, est, depuis longtemps, très modérée, avec des efforts d'impartialité méritoire. Tout en maintenant la thèse de la suprématie britannique, qui lui semble résulter des faits encore plus que des traités, elle déplore sincèrement et ne peut imaginer qu'on arrive à la rupture ouverte. Elle craint une guerre de races; elle avoue que « la répugnance des Boers à se laisser inonder par l'invasion étrangère est très compréhensible, surtout si l'on songe aux sacrifices qu'ils ont faits jusqu'ici pour acquérir péniblement leur précieuse indépendance »).

73. — The nineteenth Century. 1899, novembre. — La bataille de Trafalgar, d'après un récit contemporain (l'amiral sir Erasmus Ommanney publie une lettre du capitaine Comby, premier lieutenant du *Bellérophon,* avec un croquis de la bataille et avec des notes par l'amiral Robert Patton, qui était alors midshipman sur le même navire). = Décembre. Mme J. R. Green. Les Anglais et les Hollandais au temps passé. — J. H. Round. Cromwell et les élections (montre, par l'exemple de Colchester, comment Cromwell fut amené à modifier arbitrairement le régime électoral de cette ville, à l'effet d'obtenir des députés au parlement plus favorables à sa politique). = 1900, janvier. Paul Bettelheim. Les Juifs en France (depuis 1789). = Mars. J. P. Wallis. Les expériences constitutionnelles de Cromwell (d'après ses discours, qui font connaitre exactement les mobiles de ses actes). = Avril. Giacomo Boni. Fouilles au forum romain (avec un plan des lieux sacrés dans l'ancienne voie de la « Regia » : Hastae martiae et Ops consiva; des rites qu'on y célébrait).

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — M. A.-J. Sauzay, mort le 26 novembre dernier, à l'âge de soixante-dix-sept ans, avait publié un grand nombre d'ouvrages sur la Franche-Comté, parmi lesquels nous mentionnerons seulement sa très volumineuse *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs de 1789 à 1801* (10 vol. in-12, 1867-1873).

— M. le comte É.-A. de Foras est mort le 3 janvier dernier, à l'âge de soixante-dix ans. On lui doit l'*Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie* (2 vol. in-fol., 1872-1878); une *Liste et blasons de chevaliers du collier de l'Annonciade et du duché de Savoie* (1878); une étude sur *le Droit du seigneur au moyen âge* (1885), etc.

— M. Jules Loiseleur est mort le 6 mars, à l'âge de quatre-vingt-trois ans; c'était un esprit curieux qu'attiraient surtout les questions épineuses, les énigmes de l'histoire littéraire et politique. Son livre sur *les Points obscurs de la vie de Molière* est un modèle du genre; il y déploya beaucoup d'érudition, une ingéniosité prudente, du sens critique et du goût littéraire. Outre certains ouvrages relatifs à l'histoire de l'Orléanais, sa province natale, parmi lesquels il faut placer au premier rang son étude sur *l'Université d'Orléans pendant la période de la décadence* (1886), suivie des *Privilèges de l'université aux XIVe et XVe siècles* (1888), il a publié d'instructifs mémoires sur la doctrine secrète des Templiers, la préméditation de la Saint-Barthélemy, la mort du second prince de Condé, Ravaillac, Marie Mancini et Mazarin, le Masque de fer, l'Affaire des poisons, etc. En collaboration avec M. Baguenault de Puchesse, il a en outre édité les Lettres et instructions de la cour de France relatives à l'*Expédition du duc de Guise à Naples* (1875).

— L'Exposition universelle de 1900 a provoqué la réunion à Paris d'un grand nombre de congrès. Il en est plusieurs qui se rapportent directement ou indirectement à nos études. Le *Congrès international d'histoire comparée*, qui aura lieu du 23 au 29 juillet, comprendra les huit sections suivantes : 1° Histoire générale et diplomatique (président, Henry Houssaye, de l'Académie française); 2° Histoire comparée des institutions et du droit (président, E. Esmein); 3° Histoire comparée de l'économie sociale (président, comte Albert de Mun, de l'Académie française); 4° Histoire comparée des affaires religieuses (président, Anatole Leroy-Beaulieu, membre de l'Académie des sciences morales); 5° Histoire comparée des sciences (président, M. Paul Tannery); 6° Histoire comparée des littératures (président, F. Brunetière, de

l'Académie française); 7° Histoire comparée des arts du dessin (président, Georges LAFENESTRE, membre de l'Académie des beaux-arts); 8° Histoire comparée de la musique (président, BOURGAULT-DUCOUDRAY). — Le *Congrès d'enseignement supérieur* sera réuni du 31 juillet au 4 août. La Commission d'organisation a décidé que les questions suivantes seraient discutées dans les séances générales : 1° l'extension universitaire; 2° création d'œuvres en faveur des étudiants; moyens d'éviter leur isolement, institutions déjà existantes en France et à l'étranger; 3° de la formation par les universités des maîtres de l'enseignement supérieur, secondaire et primaire; 4° du rôle des universités dans l'éducation agricole, industrielle, commerciale, coloniale; 5° des rapports entre les universités des divers pays et leurs professeurs, des institutions propres à les favoriser; d'une union internationale des membres de l'enseignement supérieur; 6° des rapports entre les facultés de droit et les facultés des lettres. Des sections sont constituées pour discuter l'organisation des études ou la méthode à suivre en ce qui concerne : 1° le droit; 2° les sciences politiques ou sociales; 3° la géographie; 4° l'histoire et la philologie; 5° la philosophie et les sciences connexes. La cotisation est fixée à 10 francs. Les adhésions, les cotisations, les communications ou les demandes de renseignements peuvent être adressées à M. Larnaude, secrétaire général de la Commission d'organisation du Congrès d'enseignement supérieur, à la Sorbonne. — Le *Congrès de numismatique* (du 14 au 16 juin), réuni sous la présidence de MM. le comte DE CASTELLANE, A. DE FOVILLE, BABELON et DE MARCHÉVILLE, a inscrit dans son programme les chapitres suivants : 1° numismatique antique; 2° numismatique du moyen âge et moderne; 3° numismatique contemporaine et questions monétaires; 4° médailles et jetons; 5° questions diverses : bibliographie numismatique, catalogues, collections. Le Congrès admet les notices écrites en anglais, allemand, italien, espagnol, latin, mais accompagnées d'un résumé en français. — Enfin le *Congrès de droit comparé* (du 31 juillet au 4 août) se propose tout d'abord de fixer la méthode du droit comparé en vue de parvenir à réaliser les trois fonctions qui constituent l'objet propre de cette science : la connaissance des diverses législations, leur rapprochement rationnel, leur pénétration réciproque; il s'agit ensuite de définir le rôle et la place du droit comparé dans l'enseignement du droit; puis encore de rechercher dans quelle mesure les conclusions tirées du droit comparé peuvent être mises à contribution, soit par les usages de la pratique, soit par les tribunaux, soit par les parlements, soit par les gouvernements lors des ententes internationales; enfin de déterminer, organiser ou perfectionner les moyens destinés à faciliter la connaissance du droit étranger. Les adhésions sont reçues chez M. F. Daguin, secrétaire général, 29, rue de l'Université, à Paris. La cotisation est de 10 francs.

— M. E. ENGELHARDT, ancien ministre plénipotentiaire, a consacré une étude curieuse à la question de *l'Animalité et de son droit* (Cheva-

lier-Marescq). Une première partie, philosophique, traite des affinités de l'animal avec l'homme; la seconde partie, historique, traite de la législation civile et religieuse relative aux animaux et à leur protection; mais cette partie ne traite guère que de la législation actuelle. Les procès contre les animaux, qui sont un des traits caractéristiques de la jurisprudence du moyen âge, ne sont même pas mentionnés. La troisième partie est dogmatique et établit les principes qui doivent régler le droit de l'animalité et qui ont pour objet la protection de l'animal dans son intérêt propre et non pas seulement dans celui de l'homme.

— M. l'abbé Henri Lesêtre, curé de Saint-Étienne du Mont, vient de faire paraître dans la collection *les Saints* une histoire de *Sainte Geneviève* (Paris, V. Lecoffre, 1900, VIII-198 p.). On ne s'attend pas sans doute à ce que le digne ecclésiastique qui veille aujourd'hui sur le tombeau de la sainte et préside à son culte ait soumis à une critique sévère les récits traditionnels qui nous ont conservé la mémoire de la patronne de Paris. Aussi bien, dans la majeure partie de son livre, l'abbé Lesêtre s'est-il borné à paraphraser la Vie latine, ou, pour mieux dire, les Vies latines de sainte Geneviève, car il se sert également des Vies interpolées et de la Vie originale. Ce n'est pas, toutefois, qu'il ignore les travaux dont ces textes ont été récemment l'objet; il cite, et l'on voit qu'il a lu, les dissertations de MM. l'abbé Duchesne, Kohler et Krusch. Mais il n'a pas eu lui-même la prétention de faire œuvre purement scientifique : il écrit *ad aedificandum*, non *ad probandum*. Un passage, que nous relevons à la page 170 de son livre, donnera une idée assez exacte de sa façon de comprendre les faits historiques; c'est à propos d'un rapprochement qu'il établit entre sainte Geneviève et Jeanne d'Arc : « Cependant, dit-il, malgré le bûcher de Rouen, l'œuvre de Jeanne eut son glorieux couronnement. L'Anglais, le protestant du siècle suivant, que la Pucelle avait vaincu, fut chassé du royaume, comme autrefois avaient été tenus à distance par Geneviève le Hun sanguinaire et le Franc païen. Il y a trop d'analogie entre la mission de Jeanne et celle de sainte Geneviève pour qu'on puisse douter de l'intervention de cette dernière dans les événements qui ont accompagné la délivrance du pays. Du haut du ciel, la Patronne de Paris et de la France priait pendant que sa jeune sœur combattait, et Dieu, comme au temps de Clovis, se servait d'une vierge pour faire triompher sa volonté, malgré l'impuissance ou l'opposition des hommes. » Outre la biographie même de la sainte, on trouvera dans le livre de M. l'abbé Lesêtre un chapitre consacré à l'histoire de l'abbaye de Sainte-Geneviève et un chapitre sur les processions, descentes et découvertes de la châsse, bons résumés de ce qu'on savait jusqu'ici sur ces matières.

— Après neuf années d'interruption, on a repris la *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, dressée par M. Robert de Lasteyrie et ses collaborateurs. La deuxième livraison du t. III, qui vient de paraître (Imprimerie

nationale), contient la suite du département de la Seine. On y trouvera le très important dépouillement des publications entreprises par l'Académie française et l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Pour cette dernière, voici les recueils dont on nous donne aujourd'hui l'analyse : 1° Histoire de l'Académie et mémoires (série ancienne) ; 2° Mémoires de la classe de littérature et beaux-arts (époque intermédiaire) ; 3° Histoire et mémoires depuis 1815 (Mémoires de l'Institut, jusqu'au t. XXXI, 1884 ; Mémoires présentés par divers savants, jusqu'au t. VI, 1888 ; Comptes-rendus des séances, jusqu'au t. XXIX, 1886 ; les Séances publiques et éloges funèbres ; les Notices et extraits des manuscrits, jusqu'au t. XXXI, 1884-1886). Il serait sans doute indiscret de demander pourquoi le présent fascicule ne contient rien du travail considérable fourni par l'Académie pendant ces dix ou quinze dernières années.

— L'édition des *Coutumes de Beauvaisis*, par M. Am. Salmon (Collection de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire), est maintenant terminée ; le tome II vient de paraître avec la fin du texte, une introduction sur la biographie de Philippe de Beaumanoir et les manuscrits de sa grande œuvre, un glossaire, une table analytique et une table de concordance avec les deux éditions antérieures des *Coutumes*. On ne peut que louer la rapidité avec laquelle cette grosse entreprise a été menée à bonne fin et l'habileté avec laquelle elle a été exécutée. L'édition fait le plus grand honneur à la Collection dont elle fait partie.

— Le t. IV des *Documents pour servir à l'histoire de la Révolution dans la ville d'Amiens* (Paris, A. Picard, 1899, 415 p. in-8°), publiés par une commission municipale dont fait partie M. Jules Verne, vient d'être mis au jour par les soins de M. A. Janvier, de la Société des antiquaires de Picardie. Il renferme le registre des délibérations de l'administration municipale pour 1791. Celles-ci ne présentent guère d'intérêt majeur, car elles s'occupent principalement d'affaires administratives courantes ordinaires. On est étonné de voir combien peu les grandes questions du jour, la question de l'installation du clergé constitutionnel, par exemple, ont pris de moments à la municipalité amiénoise et au milieu de quel calme s'est déroulé chez ces populations picardes l'épisode, si excitant ailleurs, de la fuite du roi, ou l'inauguration de la constitution nouvelle. Quelques notes sur les personnages locaux qui figurent le plus souvent dans ces pages n'auraient pas été inutiles, non plus qu'une courte introduction indiquant ou résumant les données vraiment historiques qu'on peut tirer de ces documents.

— L'ouvrage de M. F. Corréard, *la France sous le Consulat* (Paris, H. May, 1899, 297 p. in-8°), fait partie de la *Bibliothèque historique illustrée*, qui paraît sous la direction de MM. Jules Zeller et Henri Vast, et dont plusieurs volumes ont été déjà accueillis favorablement par la critique. C'est un bon travail de vulgarisation qui mérite, lui aussi, des

éloges pour la façon dont l'auteur a su résumer dans un cadre restreint l'histoire proprement dite de cette courte période et donner le tableau des institutions, celui de la société, celui du mouvement économique et du mouvement intellectuel de notre pays à cette époque. M. Corréard a su trier avec soin pour chacun de ses chapitres les faits vraiment importants et les détails typiques ; il porte un jugement généralement équitable sur les hommes et les choses, et les illustrations de son volume, portraits, vues, caricatures, etc., sont presque toutes bien choisies.

— Le livre de MM. Georges Saint-Yves et Joseph Fournier sur le *Département des Bouches-du-Rhône de 1800 à 1810* (Paris, Champion, 1899, 416 p. in-8°) est une excellente monographie sur l'administration napoléonienne et sur les modifications qu'elle a subies depuis le Consulat jusque vers la fin du régime impérial. Écrit sans aucune prétention littéraire, bourré de faits, ce volume, couronné d'ailleurs par l'Académie des sciences morales et politiques, est tiré tout entier des dépôts d'archives ; il nous montre par le menu ce qu'était, au lendemain du 18 brumaire, l'organisation ou plutôt la désorganisation de ce coin de l'ancienne Provence, désolée par le brigandage, au commerce à peu près anéanti. Il nous montre ensuite ce qu'il est devenu sous le régime préfectoral de Napoléon Ier. Mais il faut bien avouer que, de ce travail si minutieux et si fouillé, ne se dégage pas une impression bien favorable au zèle ou à l'intelligence de ces administrateurs, ou du moins aux résultats obtenus par eux chez les populations fanatiques, ignorantes et réfractaires au travail. Si la situation a été la même dans beaucoup d'autres départements, on sera bien forcé d'en rabattre de cette admiration convenue avec laquelle on parle d'ordinaire de la grande machine administrative restaurée par Bonaparte. Aussi, serait-il bien désirable que l'exemple de MM. Saint-Yves et Fournier trouvât de nombreux imitateurs ; on connaîtrait alors la vérité vraie sur le régime intérieur de la France durant le Consulat et l'Empire. Mais pourquoi les auteurs se sont-ils arrêtés à la date de 1810 ? Pour prononcer un jugement équitable et qui ne soit pas un jugement trop favorable sur le système impérial, il aurait fallu le suivre presque dans ses dernières conséquences, jusqu'au bout de ses fautes, jusqu'à l'effondrement de 1814, et non pas s'arrêter en pleine époque de prospérité.

— La troisième partie de l'*Album historique* de M. Parmentier, publié par la librairie Colin, comprend les XVIe et XVIIe siècles. L'auteur devient de plus en plus maître de son sujet et de sa méthode à mesure qu'il avance dans son œuvre. Tant pour le choix que pour la reproduction des documents figurés, ce dernier volume est très remarquable et fournit à l'enseignement historique un ensemble d'illustrations précieux.

— La belle publication de M. de Nolhac sur *le Château de Versailles* (Société d'éditions artistiques) est arrivée, avec sa quatrième livraison, au moment où Louis XIV entreprend le dernier remaniement de sa royale résidence. Nous reviendrons sur ce magistral ouvrage quand

il sera complété et pourvu de ses notes pour indiquer tout ce qu'il apporte de nouveau à l'histoire. Les illustrations de l'ouvrage forment une documentation d'une richesse merveilleuse. Il est regrettable que les procédés de reproduction employés par la Société d'éditions artistiques soient aussi défectueux. Déjà médiocres pour la reproduction des gravures dont tous les traits sont écrasés et alourdis, ces procédés deviennent tout à fait mauvais pour les intérieurs d'appartements ou les sculptures des jardins.

— M. le vicomte DE POLI vient de fonder une *Revue des Questions héraldiques, archéologiques et historiques,* dont il se propose de faire « un organe, en quelque sorte officiel, de la noblesse de France, un défenseur documenté de ses traditions et de ses croyances, de ses droits et de ses gloires; » il veut « affirmer avec preuves, en face de l'ignoble prépotence de l'argent, la suprématie historique, patriotique et nécessaire de l'antique honneur. » Tout ce qui concerne l'administration de la *Revue* doit être envoyé à M. Michel Foutrier, 8, rue Férou.

— Il vient de se constituer au Mans une *Société des archives historiques du Maine.* Elle se propose de publier les textes les plus importants relatifs à l'histoire des territoires qui, autrefois, ont constitué la province du Maine et de ceux qui, aujourd'hui, forment les départements de la Sarthe et de la Mayenne. Elle aura comme organe périodique la revue que nos lecteurs connaissent, puisque nous en donnons régulièrement le dépouillement, *la Province du Maine,* qui sera distribuée chaque mois à tous ses membres et sera ouverte à leurs communications. La Société a pour président M. le comte BERTRAND DE BROUSSILLON; pour vice-présidents MM. le vicomte MENIGOT D'ISBENNE, l'abbé LEDRU, l'abbé DUBOIS; pour secrétaires MM. l'abbé COUTARD, l'abbé BRUNEAU, et pour trésorier M. l'abbé PICHON.

LIVRES NOUVEAUX. — HISTOIRE LOCALE. — *G. Cadoux.* Les finances de la ville de Paris de 1798 à 1900, suivi d'un Essai de statistique comparative des charges communales des principales villes françaises et étrangères de 1878 à 1898. Berger-Levrault, VIII-823 p. — *L. d'Haucourt.* L'hôtel de ville de Paris à travers les siècles. Giard et Brière, 806 p. in-4°. Prix : 25 fr. — *R. Kerviler.* Répertoire général de bio-bibliographie bretonne, t. XII. Rennes, Plihon et Hervé. — *Cauret.* Le diocèse de Saint-Brieuc pendant la période révolutionnaire; t. III : le doyenné de Lamballe. Saint-Brieuc, Prudhomme, II-120 p. — *Abbé Ed. Peyron.* Histoire de Vieil-Brioude. Le Puy, Prades-Freydier. XVII-400 p. Prix : 3 fr. 50. — *H. Beaumont.* Histoire de Lunéville. Lunéville, Baston, XIII-767 p. Prix : 10 fr. — *M. Campagne.* Histoire de la maison de Madaillan, 1076-1900. Bergerac, impr. Castanet, XI-440 p. — *Th. Courteaux* et *comte de Lantivy de Trédion.* Histoire généalogique de la maison de Lantivy, de ses alliances et des seigneuries qu'elle a possédées (Bretagne, Maine, Anjou et Languedoc), suivie des généalogies des maisons de l'Estourbeillon (Bretagne) et de Richemont de Richard'son (Écosse et France). Paris, Cabinet de l'Historiographe, 451 p. in-4°. — *P. Huet* et *A. de Saint-Saud.* Généalogie de la maison de La Faye en Périgord. Bergerac, impr. Castanet, 311 p. in-4°. — *E. Monot.* Les finances d'une petite ville comtoise au début du XVIII° S. : recettes et dépenses de Lons-le-Saunier en 1720. Lons-le-Saunier, impr. Declume, 30 p. (Mémoires de la Société d'émulation du Jura). — *A. Steyert.*

Notes sur l'histoire de Lyon ; t. I : les noms de lieux dans la région lyonnaise aux époques celtique et gallo-romaine, par l'abbé A. Devaux. Réplique et observations. Lyon, Bernoux et Cumin, 114 p. — *Gatin*. Essai historique. Un village : Saint-Martin-la-Garenne (Seine-et-Oise). Société d'édition et de librairie, XVIII-247 p. — *A. des Cilleuls*. Histoire de l'administration parisienne au XIXe siècle. Champion, V-228 p. — *Forestier*. Histoire de la commune de Chalonnes-sur-Loire pendant la Révolution et la guerre de Vendée, 1789-1800. Angers, Germain et Grassin, 31 p. — *J. Dulon*. Saint-Germain-en-Laye. Capitaines et gouverneurs, maîtrise et gruerie. Saint-Germain, Lévêque, XVI-210 p. in-16.

DOCUMENTS. — *Marque*. Le cartulaire d'Oloron. Pau, Ribaut, XX-91 p. — *A. Vigié*. Coutumes inédites de Belvès (Dordogne). Bar-le-Duc, impr. Contant-Laguerre, 32 p. — Recueil d'actes et de documents concernant la famille dite d'Eeckhout, du XIIe siècle au commencement du XVIIe. Saint-Omer, impr. d'Homont, VII-332 p. in-4°. — *Ch. Denis*. Inventaire des registres de l'état civil de Lunéville, 1562-1792. Berger-Levrault, IX-372 p.

Belgique. — Chez l'éditeur H. Lamertin, à Bruxelles, a paru récemment le livre de M. Henri PIRENNE, *Histoire de Belgique : des origines au commencement du XIVe siècle* (432 p.). La *Revue* (t. LXXI, nov.-déc. 1899, p. 375-383) a rendu compte de l'édition allemande qui a été publiée l'an passé dans la collection dirigée par M. le professeur H. Lamprecht, de Leipzig. Des tableaux chronologiques très soignés ont été ajoutés à l'édition française.

Allemagne. — L'Université de Berlin a créé deux chaires nouvelles, pour l'anthropologie et l'ethnographie ; elle y a nommé MM. F. DE LUSCHAN et Carl VON DER STEINEN. — Le Dr KALKMANN a été nommé professeur extraordinaire d'archéologie à la même Université. — M. SACKUR a été nommé professeur extraordinaire pour l'histoire à l'Université de Strasbourg.

— M. KŒRTE, professeur à Rostock, et son frère, professeur à Greifswald, se proposent d'entreprendre un voyage de recherches en Asie Mineure et d'instituer des fouilles dans le voisinage de l'ancienne Troie.

— Les 24-27 septembre aura lieu à Dresde la réunion plénière des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Allemagne. La sixième réunion plénière des historiens allemands a eu lieu du 4 au 7 avril à Halle.

— Dans les « Beilage » de l'*Allgemeine Zeitung* (1900), nous signalerons les articles suivants : N° 23. L'Allemagne et la mer, par Al. SCHULTE (sur l'histoire du commerce maritime et de la marine). — Nos 24, 25. État territorial et puissance universelle, par Ad. WAGNER (transformation politique et économique de la Prusse). — Nos 26, 50. L'Anno santo, par F.-X. KRAUS (de la chronologie chrétienne ; de la situation durant les « anni santi » depuis l'institution des fêtes jubilaires). — Nos 32, 33. La fin du moyen âge, par H. FINKE (insiste sur les lacunes plutôt que sur les résultats ; de la recherche historique ; montre en quoi consiste le problème des origines de la Réformation). — N° 46. Le dernier volume paru des *Monumenta Boica*, par KŒBERLIN. — Nos 49, 50. La correspondance de Freytag et de Treitschke.

— Le mémoire de M. Walter Struck sur *Gustav-Adolf und die Schwedische Satisfaktion* (Leipzig, Teubner, 1899, 96 p. in-8°) est un bon exposé des intentions certaines et des vues probables du roi de Suède au moment de sa mort, telles qu'on peut les déduire de ses propres paroles, des documents émanés de sa chancellerie et des actions du chancelier Oxenstjerna dans les mois qui suivirent immédiatement la mort de Gustave (jusqu'aux négociations de Francfort, en 1634). Seulement, le titre est malencontreusement choisi, le terme de *Schwedische Satisfaktion* ayant toujours signifié, depuis les congrès d'Osnabruck et de Nuremberg jusqu'à ce jour, la somme d'argent que les États de l'Empire devaient fournir à la couronne de Suède, avant que celle-ci achevât l'évacuation des territoires allemands encore occupés par elle en 1648. L'auteur ne croit pas que Gustave-Adolphe ait sérieusement aspiré à la couronne impériale, et limite son programme politique à l'acquisition de la Poméranie et à la création d'une union évangélique allemande dont il aurait eu la direction militaire et diplomatique; ces conclusions sont raisonnables et l'on ne peut que les approuver.

Hongrie. — La Hongrie vient de perdre un de ses plus éminents historiens, Jules Schvarcz, membre de l'Académie et professeur à l'Université de Budapest. Grâce à ses publications allemandes et anglaises, son nom était connu hors des frontières de son pays. Né en 1839 à Albe-Royale, Schvarcz fit ses études à Budapest, Munich et Berlin et s'occupa d'abord de l'histoire des sciences. Il publia, encore très jeune, un livre en anglais sur la *Géologie chez les Grecs*. Depuis 1867, il s'adonnait à l'étude de l'histoire grecque et joua, après le dualisme, un rôle éminent dans la vie politique de son pays. Il était un des députés qui connaissaient le mieux le mouvement scolaire de l'Europe et contribua, comme président de la Commission d'enseignement, par ses rapports, ses brochures et ses articles, à relever le niveau de l'instruction publique. Savant, il a entrepris d'écrire l'histoire de la démocratie. Le premier volume, *Die Democratie in Athen*, parut en 1882 et fut remarqué à cause de ses opinions hardies, qui firent de lui un véritable iconoclaste. La première partie du deuxième volume, *Die römische Massenherrschaft*, parut en 1893. On sait le rôle que joua Schvarcz dans la campagne entreprise par Nerrlich contre le « Dogme de l'antiquité classique. » Ses *Briefe an Prof. Paul Nerrlich über die Literatur der Griechen* étonnèrent le monde savant par leurs jugements sévères sur Hérodote et Thucydide. Ce n'est qu'en 1894 que Schvarcz quitta la politique pour entrer dans l'enseignement supérieur. Le cours qu'il professait à l'Université de Budapest parut quelques semaines avant sa mort, sous le titre : *Görög történelem* (Histoire grecque. Athenaeum, 1900, 743 p. gr. in-8°). Nous en rendrons compte prochainement. Schvarcz a publié, en outre, plusieurs brochures sur Montesquieu, dont la plus remarquable est : *Montesquieu und die Verantwortlichkeit der Räthe des Monarchen in England, Aragonien, Ungarn, Siebenbürgen und Schweden, 1189-1748* (Leipzig, 1892). I. K.

Pologne. — M. Édouard Boguslawski vient de publier à Varsovie le second volume de son histoire des Slaves (*Historya Slowian*). Nous ne pouvons que nous référer au jugement que nous avons porté ici même sur le premier volume (*Revue historique*, 1889, XLI, p. 179). M. Boguslawski essaie de raconter l'histoire des Slaves du IIIe au IXe siècle, c'est-à-dire à une époque où il n'est pas sûr qu'ils aient vécu en Europe et où ils se dissimulent peut-être sous des noms exotiques. Quelques parties de son livre pourront être consultées avec intérêt; il renferme de précieuses indications bibliographiques. Malheureusement certaines de ses hypothèses soulèvent de graves objections et l'on regrette de voir l'auteur prendre au sérieux les opinions de rêveurs ou de poètes qui n'ont rien de commun avec la critique scientifique.

L. Leger.

Grande-Bretagne. — M. William Forsyth est mort en décembre dernier à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On lui doit de nombreux ouvrages sur le droit et la jurisprudence, parmi lesquels son *History of trial by jury* a fait pendant longtemps autorité (1852). On lui doit aussi une Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, d'après les lettres et journaux de sir Hudson Lowe (1853), qui a été traduit en français (4 vol., 1853).

— On annonce la mort de M. H. D. Traill, dont le nom est connu de nos lecteurs, car c'est lui qui conçut, dirigea et sut mener à bien cette œuvre collective dont nous avons parlé à plusieurs reprises et qui est intitulée : *Social England* (6 vol., 1893-1897).

— M. George F. Warner a publié pour l'administration du British Museum la 5e série des *Facsimiles of royal, historical, literary and other autographs in the Department of mss., British Museum;* on y trouvera nombre de documents intéressants depuis le commencement du XVIe siècle.

— M. R. J. Cornewall-Jones a publié chez Sampson Low une rapide histoire de la marine marchande de l'Angleterre depuis les plus anciens temps jusqu'à nos jours (*The British merchant service*, 1898); ce n'est pas un ouvrage d'érudition, et les époques anciennes y sont traitées plutôt sommairement; mais on y trouvera d'utiles indications sur les grandes compagnies maritimes qui sont un des principaux éléments de la puissance économique et politique de l'Angleterre actuelle, ainsi que sur les ports, les phares, les canaux (Suez par exemple), le code international des signaux, etc.

— M. Simon N. Patten a composé sur les idées économiques et morales qui ont dominé en Angleterre, surtout depuis le XVIIe siècle, un livre qui doit fixer l'attention des historiens : *The development of english thought* (New-York, The Macmillan Comp., 1899).

— Il convient d'appeler particulièrement l'attention des historiens et des linguistes à la fois sur l'édition complète des œuvres de John Gower que M. G. C. Macaulay entreprend pour le Clarendon press.

Le t. I, qui vient de paraître, contient le « Mirour de l'Omme, » poème français inachevé de 29,945 vers octosyllabiques, et un recueil de ballades qui fut dédié au roi Henri IV. Les t. II et III contiendront les œuvres en anglais; on y trouvera la première édition vraiment critique du poème intitulé : *Confessio amantis*. Dans le t. IV on trouvera les œuvres en latin, en particulier le poème intitulé : *Vox clamantis*, avec ses divers remaniements, inspirés à l'auteur par les changements politiques du temps; car Gower, après avoir été le poète favori de Richard II, devint un chaud partisan des Lancastre. Il faut féliciter le Clarendon press d'avoir ordonné une édition complète des œuvres de ce poète de cour et d'avoir trouvé un éditeur aussi compétent et consciencieux que M. Macaulay.

— Les deux premiers volumes de la *History of the British army*, par l'honorable J. W. Fortescue (Macmillan, 1899, xxxii-591 et xxii-629 p.), vont jusqu'à la guerre de Sept ans. Voici comment les matières sont réparties. Livre I : l'armée féodale jusqu'à la fin de la guerre des Deux-Roses (80 p., en tout et pour tout le moyen âge); livre II : époque des Tudors et des Stuarts jusqu'à l'organisation du nouveau modèle; livre III : le nouveau modèle (1645-1660); livre IV : de la Restauration à la chute des Stuarts; livre V : de l'avènement de Guillaume d'Orange à la guerre de la Succession d'Espagne; livre VI : guerre de la Succession d'Espagne; livre VII : des traités d'Utrecht à celui d'Aix-la-Chapelle; livre VIII : la guerre en Inde jusqu'au rappel de Dupleix; livre IX : les opérations militaires pendant la guerre de Sept ans. Ajoutons que chaque volume contient plusieurs cartes et un grand nombre de plans de bataille.

— L'histoire militaire tient la plus grande place dans le récent volume de M. James Mackinnon : *The History of Edward the Third, 1327-1377* (Longmans, xx-625 p.). Une particularité à noter dans cet ouvrage, c'est que l'auteur renvoie fréquemment aux sources originales et jamais aux ouvrages de seconde main.

Italie. — M. Salvatore Bongi, directeur des archives de l'État à Lucques, est mort le 31 décembre dernier à l'âge de soixante-quinze ans.

— Le brigandage dont l'Italie n'est pas encore tout à fait délivrée y était fort développé au cours du xvie siècle; que l'on se rappelle les efforts que fit Sixte-Quint pour l'extirper des États pontificaux! M. Albano Sorbelli [1], dans un curieux mémoire présenté à l'Académie des sciences de Turin, a raconté l'histoire d'une famille de brigands, les Castagneti, qui terrorisèrent, pendant la première moitié du xvie siècle, les montagnes du Modénais. Ces chefs de bandes furent aussi des chefs de partis. M. Sorbelli montre comment, encou-

1. *Il duca di Ferrara e Cato, Virgilio e Giacomo da Castagneto.* Turin, Clausen, 1899, in-4°, p. 38.

ragés par le duc de Ferrare, ils dirigèrent la résistance contre l'établissement dans leur pays de la domination pontificale. Étrange destinée des mots! Ces noms de Guelfes et de Gibelins qui désignèrent les grands partis de l'Italie du moyen âge, qui évoquent les luttes en quelque sorte épiques du sacerdoce et de l'Empire, de l'aristocratie féodale et de la démocratie communale, nous les retrouvons au XVIe siècle dans les montagnes du Modénais, mais ils ne désignent plus que les bandes des brigands rivaux, les Amorotti et les Castagneti.

— M. ROLANDO[1] a publié deux études, l'une sur le passage du Grand-Saint-Bernard par Napoléon en 1800, l'autre sur la frontière franco-italienne des Alpes-Maritimes. Ce sont deux conférences faites au Club alpin de Milan, qui exposent avec clarté ce que l'on savait déjà sur ces deux sujets. Notons cependant, dans la seconde de ces brochures, un détail qui nous semble neuf : où l'auteur a-t-il vu que Orléans a été la capitale du royaume de Bourgogne?

— Le 2 mars 1897 mourut à Palerme le P. di Maggio, religieux dominicain et secrétaire général de la Société d'histoire sicilienne. Son successeur dans ces dernières fonctions, M. Giuseppe LODI[2], prononça son éloge funèbre dans la séance du 2 mars 1898 que la Société tint en mémoire de son ancien secrétaire; il la publie en la faisant suivre de la bibliographie du P. di Maggio.

1. *Il passagio del Esercito di Napoleone I per il gran S. Bernardo.* Turin, 1898, in-8°, p. 20. — *Il confine italiano nelle Alpi Marittime.* Turin, Cassone, 1898, in-8°, p. 15.
2. *Commemorazione del P. Luigi di Maggio.* Palerme, imp. « lo Statuto, » 1898, in-8°, p. 35.

ERRATUM DU PRÉSENT NUMÉRO.

Page 68, lignes 1-3, *au lieu de :* « ... Elle avait donc oublié la légitimation de cette Diane de France, qui devint la maréchale de Montmorency... » *il faut lire :* « ... Pour Mme d'Étampes, encore passe ; mais Diane de Poitiers a été pendant dix ans la maîtresse de roi la plus affichée et la plus influente. »

L'un des propriétaires-gérants, G. MONOD.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

L'AUTORITÉ HISTORIQUE

DE

PHILIPPE DE COMMYNES

I.

Près de cent vingt éditions[1] publiées au cours de trois siècles et demi, sans parler de traductions en langue latine, anglaise, allemande, italienne, espagnole, suédoise et hollandaise, voilà pour les *Mémoires* de Philippe de Commynes des titres de noblesse singuliers et la marque certaine d'un succès persistant. Si, de plus, on considère que l'ouvrage est de ceux qu'une catégorie restreinte de lecteurs peut complètement apprécier, la conclusion qui s'impose d'abord est qu'il faut bien qu'une faveur aussi constante ait pour cause une valeur indépendante de toute mode et telle que les défauts de l'œuvre passent au second plan. Pourtant ils existent, et, pour ne mentionner encore que ceux qui frappent à première vue, il faut bien reconnaître que si les *Mémoires* se signalent, comme on l'a dit, « par un parler jeune et plein de fraîcheur, » s'ils sont égayés par une ironie légère, par un sentiment inconscient du pittoresque, par l'absence complète de toute « manière, » les longueurs y abondent, la trame de la composition est relâchée et les négligences de style sont si fréquentes qu'on peut soupçonner l'auteur de ne s'être jamais lu. Interrompue constamment par des incises, parfois même inachevée, la phrase de Commynes déses-

1. Cent vingt-trois, si on en croit Ferd. Van der Haeghen, qui a consacré la plus grande partie du tome V de sa remarquable *Bibliotheca belgica* à la description des éditions des Mémoires de Commynes. Dans le nombre quelques-unes sont douteuses.

père l'éditeur et exerce la patience du lecteur, qui se voit contraint parfois de retourner en arrière pour renouer le fil brisé[1]. Eh bien, malgré ce défaut évident, depuis l'année 1524, date de leur première apparition, les *Mémoires* ont été lus et relus par bien des générations successives sans que la faveur qu'ils rencontrèrent au début ait sensiblement diminué. Ouvrez la belle édition in-folio préparée par Denys Godefroy et qui fut imprimée au Louvre en 1649, ou celle en cinq volumes, si précieuse par ses preuves à l'appui, de Jean Godefroy, parue à Bruxelles en 1723, et vous admirerez la liste imposante des « éloges et témoignages » dont ces érudits ont enrichi leur travail. Juste Lipse, Guichardin, Montaigne, Jacques-Auguste de Thou, les Sainte-Marthe, Guillaume Colletet, Ronsard, d'autres encore se rencontrent dans une commune admiration. Ces témoignages, une voix toute moderne, celle de Sainte-Beuve, merveilleusement juste et modérée dans l'expression de son jugement, les a confirmés dans la causerie que l'auteur des *Lundis* a consacrée aux *Mémoires* de Commynes à propos de l'édition que Mlle Dupont en a donnée pour la Société de l'histoire de France de 1840 à 1847. « Tête saine et judicieuse, sens fin et sûr, plume curieuse, attentive, fidèle et si étrangère à un but littéraire, à un effet dramatique, » Sainte-Beuve accorde à Commynes toutes ces qualités. « Son récit, écrit-il encore, d'autant moins ambitieux qu'il ne le donnait qu'à titre de matériaux, est resté l'histoire définitive de ce temps, un monument de naïveté, de vérité et de finesse; l'histoire politique date de là. » Commynes est un homme de juste milieu; le gouvernement qu'il prône est celui qui fonctionne sans choc, « moyennant un sage équilibre des forces et des intérêts. » Il ne s'est pas laissé éblouir par les pompes guerrières des ducs de Bourgogne, ses premiers maîtres, et bien qu'en plusieurs occasions il ait fait bonne figure sur les champs

1. Cette cause d'obscurité, encore au XVIe siècle, était commune ailleurs qu'en France. Dans l'avertissement placé en tête de sa traduction des *Histoires de Paul Jove* (Paris, 1582, in-fol.), Denis Sauvage explique que cet auteur, « soit qu'il l'ayt fait par une nature de coustume presque commune à tous Italiens escrivant en leur langage, ou bien par affection de plus grande majesté à ses escripts, est plein de ces longues clauses entremeslées que nous pouvons nommer suivant les Grecs *hyperbates*. » Pour dissiper ces ténèbres, Sauvage n'a rien trouvé de mieux que d'inventer « deux nouvelles marques de punctuations, » mais elles ne lui ont pas survécu.

de bataille, il ne dissimule pas son aversion pour l'*ultima ratio* des rois. « Point de bravade chez lui, point de fausse gloire ni de chevalerie prolongée; » il méprise presque autant la force brutale que la « bestialité » des princes incapables de conseil. Pour Commynes, le monde est aux « sages, » c'est-à-dire aux habiles, et l'habileté suprême pour un prince est de ménager ses sujets afin de tirer parti au jour de la nécessité des ressources qu'ils seront d'autant plus disposés à lui fournir. « Commynes devance les idées réformatrices des Vauban et des d'Argenson » et les considérations qu'il fait valoir sur le meilleur gouvernement (celui de l'Angleterre, à son avis) sont « du Montesquieu pris à sa source, au naturel[1]. »

Il n'y a, on le voit, que peu de restrictions à l'admiration que Sainte-Beuve a professée pour l'œuvre de Commynes[2]. La question est de savoir si le critique des *Lundis* ne l'a pas jugée plus en littérateur qu'en historien; or, c'est précisément de ce dernier côté que sont venues des appréciations moins favorables. Quarante années à peine après l'apparition des *Mémoires*, l'annaliste Jacques Meyer appliquait à leur auteur, à propos d'un fait qu'il aurait inexactement rapporté, un jugement bien sévère : *Falsus in hoc ut in pluribus historicus*[3]. Un autre Flamand, Kervyn de Lettenhove, trois siècles plus tard, se montrait aussi peu indulgent pour Commynes, et, dans le tome V de son *His-*

1. *Causeries du lundi* (7 janvier 1850), 3e éd., 1857, t. I, p. 240-259. Sur les *Idées politiques de Commynes*, voy. l'article de M. V.-L. Bourrilly dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. I, n° 2, juillet-août 1899.

2. Mais pourquoi l'appeler « notre Machiavel, un Machiavel en douceur, sans en faire semblant? » Ce n'est pas très juste. Jamais le seigneur d'Argenton n'a recommandé en politique l'emploi de la fourberie. Il a conté, il est vrai, avec quelque malice et sans se montrer bien choqué, les « pratiques » auxquelles il s'est trouvé mêlé et les habiletés de son « bon maître » le roi Louis XI. Sa morale est faible, mais il n'est pas immoral. De même, s'il lui arrive de mêler un peu trop fréquemment le ciel à des considérations très terrestres, il ne faut pas, avec Sainte-Beuve, se demander s'il le fait avec une entière « franchise et si ce n'est pas pour mieux couvrir ses hardiesses et ses malices. » Non, Commynes est un croyant, et son œuvre entière porte l'empreinte de convictions profondes. On peut ajouter que sa religion paraît avoir été moins puérile, moins mercantile que celle de beaucoup de ses contemporains. Que ne l'a-t-elle mieux défendu contre cet amour immodéré du gain, qui paraît avoir été son péché favori! En cela, il fut bien de son siècle, de tous le plus avide et le moins scrupuleux.

3. *Commentarii sive annales rerum Flandricarum libri XVII.* Anvers, 1561, in-fol., feuillet 364.

toire de Flandre[1], ne se faisait pas faute d'attaquer son impartialité. Au fond, ni l'un ni l'autre n'ont pardonné au transfuge de 1472 d'avoir déserté la cause bourguignonne pour celle de Louis XI, et cette rancune sensible rend quelque peu suspects les jugements qu'ils ont portés sur différents passages des *Mémoires*. Mais, depuis, d'autres accusations ont été produites et les critiques se sont précisées sous la plume d'érudits éminents qui se sont plus spécialement occupés du rôle que Philippe de Commynes a joué pendant la campagne de Charles VIII en Italie et des souvenirs qu'il a laissés sur cette mémorable expédition[2]. L'un d'eux, M. de la Pilorgerie, a traité Commynes d' « annaliste envieux » et l'accuse d'avoir fait de Charles VIII « une espèce de monstre au physique, qui, entouré de son valet de chambre Étienne de Vesc et de Guillaume Briçonnet, réussit à traverser toute l'Italie, à y conquérir un royaume, à y prendre beaucoup de villes, à gagner une bataille célèbre, tout cela on ne sait comment, par une sorte de miracle[2]. » M. de Boislisle n'est pas moins sévère : après avoir, nous dit-il, aveuglé par leurs qualités littéraires plusieurs générations de lecteurs, les *Mémoires* ont été étudiés à la lumière des documents eux-mêmes et il a fallu reconnaître alors « à chaque page de cette œuvre décevante, comme dans chaque phase de la carrière de Commynes et de son existence privée ou publique, une absence constante des conditions qui sont indispensables pour faire œuvre d'historien, l'im-

1. Bruxelles, 1846-1850, 7 vol. in-8°. Cf. *Lettres et négociations de Philippe de Commynes*, par le même auteur, 3 vol. in-8°, Bruxelles, 1867-1874.

2. G. de la Pilorgerie, *Campagne et bulletins de la grande armée d'Italie commandée par Charles VIII*, 1494-1495. Nantes et Paris, 1866, in-12. — A. de Boislisle, *Notice biogr. et histor. sur Ét. de Vesc, sénéchal de Beaucaire*. Paris, 1884, in-8°.—H.-François Delaborde, *l'Expédition de Charles VIII en Italie, histoire diplomatique et militaire*. Paris, 1888, in-4°. Ces ouvrages, et en particulier les deux derniers, sont des travaux de grande valeur.

3. *Ouvrage cité*, p. XXIV. — Il est exagéré de dire que Commynes a fait de Charles VIII « un monstre de laideur. » Mais en réalité les descriptions des contemporains, aussi bien que le buste du Bargello, à Florence, le profil de la médaille attribuée à Niccolo Fiorentino et le calque de M. de Bastard, conservé à la Bibliothèque nationale, que M. Delaborde a reproduits dans son bel ouvrage, tous ces documents écrits ou figurés représentent Charles VIII comme un homme extrêmement laid et très mal bâti. Sur un corps chétif, il avait la tête assez forte, avec de gros yeux blancs saillants, un grand nez busqué retombant sur des lèvres épaisses et malsaines, continuellement entr'ouvertes et encadrées par une barbe roussâtre et mal plantée (Delaborde, *ouv. cité*, p. 244; cf. p. 220 et 241).

partialité, le désintéressement, le sens moral. » Par rancune ou par envie, cet auteur a « tantôt fait le silence sur les personnages ou les faits les plus importants et tantôt porté en quelques lignes ou en quelques mots des verdicts de nature à détourner l'attention de la postérité[1]. »

Ces citations suffisent pour donner la note, qui, on le voit, n'est rien moins que flatteuse. Il ne s'agirait même plus de rechercher si Commynes a mal vu les événements qu'il a racontés, mais s'il les a travestis de propos délibéré, si, pour des motifs inavouables, il a faussé les physionomies, noirci les caractères, si le premier en date des historiens modernes doit être définitivement rayé de la liste des témoins dignes de créance, si, pour tout exprimer d'un mot, ce qu'il dit lui-même de son ouvrage, « je l'ay fait le plus près de la vérité que j'ay peu et sceu avoir la souvenance[2], » n'est qu'un mensonge audacieux.

II.

Il est remarquable que le point décidément faible de cette œuvre tantôt si admirée, tantôt si décriée, soit celui que la critique, celle des éditeurs des *Mémoires* comme celle de leurs détracteurs, s'est le moins appliquée à signaler. Car enfin, il faut bien le dire, Commynes est, quant aux dates des faits qu'il rapporte, d'une inexactitude fréquente et parfois peu explicable. Observons d'abord, pour être juste, que nous ne possédons pas le ou les manuscrits originaux des *Mémoires* et que pas une ligne des copies qui en existent encore n'a dû être tracée du vivant de l'auteur, d'où incertitude en ce qui concerne la paternité de certaines erreurs qui peuvent être le fait de scribes ignorants. Mais, cette réserve faite, on doit bien constater que les plus graves des négligences dont nous parlons font bien corps avec le contexte ou sont répétées à plusieurs reprises et que, pour en accuser d'autres que Commynes, il faudrait supposer que son travail a été l'objet de remaniements considérables, et rien n'autorise cette hypothèse. L'auteur a pris soin, c'est vrai, d'expliquer qu'il n'assemblait ses souvenirs que pour fournir des matériaux à l'œuvre historique qu'il souhaitait de voir écrire, en latin, à son savant ami,

1. *Notice citée*, p. 29 et suiv.
2. *Prologue*, éd. Dupont, I, p. 2.

le Napolitain Angelo Cato, archevêque de Vienne en Dauphiné de par la faveur de Louis XI, et il l'avertit expressément, dans son épître dédicatoire, qu'il « ne garde point l'ordre d'escripre que font les hystoriens ny nomme les années, ny proprement le temps que les choses sont advenues, » car ce serait, comme on dit, « parler latin devant les cordeliers[1]. » Quoi qu'il en soit, s'il est des erreurs vénielles[2], des confusions qui peuvent s'expliquer par une rédaction rapide, il en est aussi qu'on est moins tenté d'excuser. Comment comprendre, par exemple, que Commynes, ancien chambellan du duc de Bourgogne, ait fait mourir Philippe le Bon une année trop tôt[3] ou qu'il ait placé une année trop tard la conquête du pays de Gueldres par le duc Charles le Hardi[4], ou encore qu'il ait oublié qu'en 1471 le dauphin Charles, fils de Louis XI, était né depuis une année[5]? On peut faire valoir à la décharge de Philippe de Commynes que, dans cette partie de ses Mémoires, écrite entre 1489 et 1492, il retraçait des événements déjà anciens; mais que dire d'erreurs plus frappantes encore que l'auteur a introduites dans la dernière partie de son œuvre, quand on sait que le récit qu'il a laissé de l'expédition de Charles VIII en Italie fut certainement rédigé deux ou trois ans seulement après l'événement! Il est inconcevable qu'un homme qui avait joué un rôle aussi considérable en qualité d'ambassadeur du roi à Venise à l'époque où se nouaient dans cette cité les intrigues qui aboutirent, le 30 mars, à la conclusion de la Ligue contre la France, ait placé toute cette négociation « avant que le Roy partist de Florence, » c'est-à-dire avant le 29 novembre 1494, tandis qu'elle eut lieu trois mois plus tard[6]. Non

1. Éd. Dupont, I, 229.

2. « Et me suffist de ne faillir point à la substance, et si je faulx aux termes, comme d'ung moys plus ou moins, les liseurs me excuseront, si leur plaist » (Ibid., 184).

3. I, 120; p. 114, Commynes a donné la vraie date, juin 1467.

4. I, 306.

5. I, 271.

6. Lorenzo Suarez de Mendoza, envoyé des souverains espagnols, débarqua à Venise le 5 janvier 1495; Ulrich de Lichtenstein, ambassadeur de Maximilien d'Autriche, le 15 février suivant; la mission extraordinaire du duc de Milan, Ludovic le More, le 4 mars. Or, à deux reprises (p. 414 et 417 du t. II de l'éd. Dupont), Commynes fait arriver ces personnages avant le départ de Charles VIII de Florence, bien que, par une contradiction étrange, il écrive qu'au moment de l'arrivée de ces agents à Venise, « la ligue était déjà si approchée » (p. 414). Cette observation prouve du reste qu'on a affaire en cet endroit non pas à une erreur volontaire, mais à une série de confusions.

moins étrange est une erreur relative à un événement contemporain du traité qu'Ymbert de Batarnay, seigneur du Bouchage, signa, au nom du roi de France, avec Ferdinand le Catholique à Alcala de Henarès, le 24 novembre 1497. Commynes raconte qu'au retour de sa mission, du Bouchage « dict au roi qu'il avoit laissé mallade le prince de Castille, » fils unique de Ferdinand et d'Isabelle, et il ajoute que dix ou douze jours après son arrivée à la cour de France, le même du Bouchage reçut d'un héraut qu'il avait laissé en Espagne l'avis que la mission destinée par Ferdinand à apporter à Charles VIII l'instrument du traité se trouvait retardée par la mort du jeune prince, « dont les Roy et Royne faisoient si merveilleux dueil que nul ne le sçauroit croire[1]. » Or, il n'est pas douteux que Don Juan ne fût mort dès le 4 octobre 1497, c'est-à-dire plus de six semaines avant la signature du traité d'Alcala et le départ d'Espagne du seigneur du Bouchage.

Nous n'insisterons pas : on pourrait, en somme, relever dans le millier de pages qui composent les Mémoires de Commynes dans l'édition de la Société de l'histoire de France une trentaine d'erreurs de dates ou de fautes de calcul qui supposent des erreurs du même genre. Elles ne sont pas toutes également graves, mais elles témoignent chez l'auteur soit d'une mémoire affaiblie sur ce point spécial, alors que pour le reste elle était encore d'une merveilleuse précision, soit d'un certain dédain pour l'exactitude, surprenant de la part d'un esprit aussi bien pondéré que celui de Commynes. En tout cas, le lecteur averti devra tenir compte de ces *lapsus* pour les rectifier au passage[2].

III.

Ces erreurs en ont-elles entraîné d'autres et sont-elles accompagnées, dans les *Mémoires* de Philippe de Commynes, d'inexactitudes dans la manière dont les faits sont présentés, de jugements téméraires, de conclusions fausses? L'œuvre de Commynes, on le sait, se compose de deux parties distinctes, séparées, écrites à un intervalle de six à sept ans. La première est consacrée au

1. *Mémoires*, II, 578.

2. Nous nous sommes appliqué à les relever dans l'édition des *Mémoires* que nous préparons et dont le premier volume est sous presse. Cette édition critique paraîtra dans la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire* (Alph. Picard et fils, éditeurs).

récit des événements qui se sont déroulés sous les yeux de l'auteur entre le moment où, en 1464, il entra, jeune écuyer, au service de Charles, comte de Charolais, plus tard duc de Bourgogne, et l'époque où, devenu l'un des conseillers intimes du roi Louis XI, il le vit expirer, le 30 août 1483, au château du Plessis-lès-Tours[1]. La deuxième partie des *Mémoires* traite de l'expédition de Charles VIII en Italie, de ses origines rapprochées et de ses suites jusqu'à la mort du jeune roi en 1498. Des faits qui se passèrent entre 1483 et 1494, c'est-à-dire pendant près de neuf années, période agitée, période sombre de l'existence de Commynes, pas un mot. La question est de savoir si de ce silence on a le droit de tirer, comme on l'a fait, un argument contre la sincérité de l'œuvre et d'accuser l'auteur d'avoir eu « bien soin » de ne rien dire des événements de 1483 à 1490 si compromettants pour son honneur[2]? Pour répondre à cette question, il importe, croyons-nous, d'établir à quelle pensée Commynes a obéi le jour où il résolut de mettre par écrit ses souvenirs, sur la requête qui lui en était faite par l'archevêque de Vienne. Eut-il simplement en vue de fournir des matériaux à une œuvre d'un caractère plus complet, plus méthodique, d'intéresser ses contemporains, et après eux la postérité, par le récit des événements auxquels il s'est trouvé mêlé? D'aucune façon, et s'il est vrai qu'il n'a consigné généralement que des faits dont il a été le témoin ou ceux qu'il avait entendu rapporter par des personnes dignes de confiance, il faut ajouter qu'il a fait un choix et que ce choix lui a été dicté par une série de considérations élevées et en même temps fort pratiques, étrangères dans tous les cas au désir de tirer de ses adversaires politiques une mesquine revanche au risque de fausser les faits, d'altérer les physionomies, de travestir « les caractères[3]. » Commynes, ainsi qu'il le répète à mainte reprise, a eu pour objet d'enseigner ceux que leur naissance appelle à gouverner les nations. Frappé, au cours de sa carrière, de l'insuffisance intellectuelle, de la *bestialité* (le mot est de lui) de la plupart des

1. Cette portion des *Mémoires* a été divisée par le premier éditeur critique de Commynes, Denis Sauvage (1552), en six livres. L'expédition d'Italie forme deux livres supplémentaires. Cette division, pas plus que celle en chapitres, n'appartient à Commynes, mais elle a été reproduite, avec quelques variantes, dans toutes les éditions postérieures à celle de Sauvage.

2. A. de Boislisle, *Ét. de Vesc*, p. 28.

3. *Ibid.*

princes qu'il a connus, il voudrait que les fautes et les erreurs des pères servissent de leçons aux enfants. Dans la foule des incapacités qu'il a coudoyées, la Providence lui a fait la grâce de l'attacher pendant quelques années à un souverain très différent des autres, plus *sage,* c'est-à-dire supérieur par ses capacités politiques, et à cette école le seigneur d'Argenton a appris des leçons dont il serait regrettable de priver la postérité. Telle est la préoccupation constante qui domine les six premiers livres des *Mémoires*, et il est probable que, sa tâche terminée, l'auteur ne songeait aucunement à leur donner une suite. Heureusement pour nous, la fortune en décida autrement : onze ans après la mort du roi Louis, Commynes fut appelé à jouer un rôle dans l'aventure la plus folle en apparence qu'un jeune prince ambitieux, à la tête légère et plus opiniâtre que persévérant, pût être entraîné à tenter. Un miracle fait d'abord réussir cette entreprise à l'encontre des prévisions de tous les hommes raisonnables, mais enfin cette gageure contre le sens commun a le sort des tentatives mal conçues ou poursuivies sans l'application et sans la suite qui sont les conditions d'un succès durable. Charles VIII a traversé l'Italie du nord au sud en triomphateur, presque sans tirer l'épée, et le royaume de Naples, dont il revendiquait la possession, s'est littéralement mis à ses pieds. Quelques semaines se passent, une réaction s'est produite, et d'ailleurs, malgré les intentions excellentes du jeune roi, son insuffisance et celle de ses conseillers s'est révélée au grand jour dans l'application de mesures qui devaient concilier aux Français les cœurs de leurs nouveaux sujets. Au midi de l'Italie, les excès des vainqueurs ont exaspéré des populations naturellement impatientes du joug étranger, tandis qu'à Venise une coalition s'est formée entre les principaux États de l'Europe pour ensevelir Charles VIII dans son triomphe. Mais la Providence a fait crédit une fois de plus au jeune roi, et l'incapacité hésitante des confédérés lui a permis de regagner la Lombardie et la France. En cette occasion encore, il ne faut pas que les successeurs de Charles VIII ignorent la leçon, ni qu'ils s'imaginent que pareille imprudence pourrait être impunément recommencée. Et Commynes reprend la plume pour narrer ses expériences d'Italie, ce qu'il a souffert à Venise alors qu'il a assisté, impuissant, aux intrigues triomphantes des ennemis de son maître, ce qu'il a tenté à Verceil et ailleurs, non sans quelque succès, mais au prix de grandes difficultés, pour dégager le roi et

rompre le faisceau des forces coalisées. Encore ici ne parle-t-il de ce qu'il a fait qu'avec une réserve et une modestie bien rares chez les auteurs de Mémoires, ne se mettant en scène que lorsque cela est nécessaire et ne dissimulant pas ses insuccès, parce que ces insuccès mêmes renferment un enseignement. Pourquoi eût-il conté ses fâcheuses expériences des années qui suivirent la mort de Louis XI? Ce n'étaient là qu'infortunes particulières et qu'affaires personnelles. Certes les leçons politiques que Commynes aurait pu tirer des troubles suscités par la révolte du duc d'Orléans et de ses partisans contre le gouvernement d'Anne de Beaujeu eussent été, vu le rôle qu'il avait joué à cette époque, assez délicates à formuler, si, en pareille matière, les idées du XVe siècle avaient été les nôtres. Mais les intrigues du seigneur d'Argenton contre l'autorité royale, son arrestation (janvier 1487 n. st.), sa captivité de vingt-huit mois, à Loches d'abord, puis à Paris (17 juillet 1487-24 mars 1489), sa relégation à Dreux pendant près d'une année, le procès qu'il soutint avec tant d'acharnement contre les héritiers de Louis d'Amboise que Louis XI avait dépouillés à son grand bénéfice, tout cela Commynes le jugeait autrement que nous ne le faisons[1]. Le peu de mots qu'il en a dits dans ses *Mémoires* témoignent d'une conscience très assurée de son bon droit, bien que peu délicate, et s'il s'en est tenu à de discrètes allusions, ce n'est ni l'embarras ni le remords qui ont arrêté sa plume.

1. Sur le long procès en revendication de la principauté de Talmont en Poitou et de ses dépendances intenté par les la Trémoille, héritiers de la maison d'Amboise, à Commynes, donataire de ces seigneuries en vertu de lettres de Louis XI délivrés à Amboise à la fin du mois d'octobre 1472, voy. la *Notice sur Commynes* insérée par Mlle Dupont en tête de son édition des *Mémoires*, t. I, p. XXXIX-XLV, LXXXII-XCVII; cf. t. III, p. 12-38. De cet exposé, peu favorable à Commynes, il résulte que Louis XI avait acquis les biens de la maison d'Amboise par des moyens inavouables; qu'il avait fait don à son nouveau favori d'une partie de ces biens pour le récompenser du service signalé qu'il lui avait rendu à Péronne en 1468, le garantissant de la manière la plus formelle et à tout jamais contre toute revendication, de quelque part qu'elle vînt; que Commynes, enfin, pour se défendre contre les légitimes revendications des la Trémoille, ne se fit pas faute d'employer tous les moyens, bons ou mauvais. Très probablement, l'irritation que lui causa la perspective d'être dépouillé de biens qu'il avait considérablement améliorés par une administration habile, fut un des motifs qui le poussèrent à se révolter contre le pouvoir royal. Le 4 juin 1489, il fut définitivement condamné par arrêt du Parlement de Paris à rendre aux la Trémoille les seigneuries de Talmont et de Chasteau-Gontier, puis Berrye, Aulonne, Curzon, la Chaume, Bran et Brandois (31 août 1491); enfin, le 5 sep-

IV.

« Pour luy avoye esté en tous mes troubles et pertes, » écrira quelques années plus tard le seigneur d'Argenton à propos du duc d'Orléans, devenu le roi Louis XII[1], et c'est aussi la réconciliation du duc, délivré de sa prison de Bourges, avec son cousin le roi Charles, qui marque pour Philippe de Commynes un retour de la faveur royale. Depuis plusieurs mois, il avait été autorisé à reparaître à la cour et il n'en bougeait plus, travaillant à rétablir sa fortune, s'efforçant de s'orienter au mieux de ses intérêts, « nageant entre deux eaux, » comme l'écrivait Côme Sassetti à Laurent de Médicis, « sans qu'on pût savoir encore de quel côté il aborderait, » mais déjà apprécié et quelque peu redouté pour son intelligence supérieure et son expérience consommée[2]. Au point de vue qui est plus spécialement le nôtre, le long éloignement des affaires que les circonstances avaient imposé à Commynes doit sans doute être considéré comme particulièrement heureux, puisque c'est pendant cette période qu'il composa la première et la plus importante partie de ses *Mémoires*. On a cru pouvoir établir qu'il l'avait rédigée à la

tembre 1491, à leur rembourser les revenus qu'il avait perçus sur ces domaines et à payer les frais du procès. Mais, dès cette époque, Commynes était rentré en grâce, et une indemnité de 30,000 livres, payable en quatre années à partir du 1er juillet 1491, lui fut accordée par Charles VIII. Quant à son procès criminel pour lèse-majesté, il fut terminé le 24 mars 1489 (n. st.) par un arrêt qui mit fin à sa captivité en le condamnant à demeurer relégué pendant dix ans dans tel de ses domaines qu'il plairait au roi d'ordonner. C'est à Dreux qu'il fixa sa résidence; il en tenait le comté qui lui avait été engagé par Alain, seigneur d'Albret, antérieurement au mois de janvier 1487 (E. de Lépinois, *Docum. inéd. sur Ph. de Commynes*, dans *Revue des Soc. savantes*, 1873, p. 458-462). Le 5 août 1489, il pouvait écrire à Laurent de Médicis : « Le Roy et Madame (de Beaujeu) me donnent espérance de mes affaires, » et, un an plus tard, le 16 juillet 1490, l'agent des Médicis à Lyon, Côme Sassetti, informait son patron que M. d'Argenton avait recouvré la liberté « d'aller partout. » Enfin, le 4 janvier 1491 (n. st.) (et non 1490), Commynes annonça au duc de Bourbon que le roi lui avait rendu sa pension (Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négoc.*, II, 69, 77).

1. *Mémoires*, II, 596.

2. *Egli e del continuo qui et stassi infra due aque, riputato homo savio et sottile*, etc. Monsoreau, 18 avril 1491 (Kervyn, *ouv. cité*, II, 77 et suiv.; cf. Buser, *Beziehungen der Mediceer zu Frankreich*, 1434-1494. Leipzig, 1879, in-8°, p. 290).

Conciergerie du Palais, à Paris, mais comment concilier la possibilité d'un pareil travail avec la consigne si rigoureuse qui fut donnée à ses geôliers[1]? On eut recours à des mesures particulièrement sévères pour empêcher Commynes de communiquer avec qui que ce fût : à plus forte raison ne lui eût-on pas permis de garder auprès de lui un secrétaire ni d'introduire à la Conciergerie le papier, l'encre et les plumes nécessaires à la rédaction d'une œuvre de longue haleine. Il paraît donc plus vraisemblable que c'est après sa sortie de prison et pendant les loisirs forcés de sa relégation à Dreux que Philippe de Commynes rédigea au moins les premiers livres de ses *Mémoires*[2]. Les termes dont il s'est servi pour remercier Anne de Beaujeu (dans une lettre qu'il faut dater du 12 septembre 1489) du « bien et honneur » que le roi et elle venaient de lui procurer, témoignent suffisamment que, dès cette époque, l'ancien rebelle avait définitivement adopté une attitude de soumission : il ne faut donc pas chercher dans les souvenirs qu'il a consacrés au règne de Louis XI un panégyrique

1. Dupont, *Notice sur Ph. de Commynes* au t. I des *Mémoires*, p. cv.

2. M. Pélicier, dans son excellent *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu* (Chartres, 1882, in-8°, p. 13, n.), a cru pouvoir établir, par la comparaison de divers passages, que les six premiers livres des *Mémoires* furent rédigés pendant la captivité du seigneur d'Argenton, mais il nous semble que ces mentions, si on écarte celles qui sont douteuses, indiquent plutôt une période postérieure au 30 mars 1489, date de l'entrée de Djem sultan à Rome (*Mémoires*, II, 251) et antérieure au 3 juillet 1490, jour de la mort de Hugues de Chalon, seigneur de Châteauguyon (*même ouvr.*, II, 16). M. Dupuis (*Quelques notes bibliographiques pour servir à l'étude des ouvrages de Philippe de Commynes et d'Auger de Bousbecques*, Lille, 1871, in-8°) préfère la date de 1491-1492 et se fonde sur ce que les *Mémoires* parlent comme d'un fait accompli de la mort de Mathias Corvin, roi de Hongrie (II, 285); seulement il se trouve que Mathias mourut non en 1491, comme l'ont imprimé les éditeurs des *Mémoires*, mais le 4 avril 1490 (n. st.), et par conséquent l'argument est sans valeur. Le fait que Commynes déclare au chapitre VII du livre VI (éd. Dupont, II, 231) qu'il a entendu parler maintes fois François de Paule devant le roi Charles VIII « et encores puis deux mois » prouve que le dernier livre de la première partie des *Mémoires* fut écrit après le retour de Commynes à la cour; or une lettre de Côme Sassetti nous apprend que le seigneur d'Argenton séjourna près du roi, à Amboise, au commencement du mois de mars de l'année 1491 (Buser, *Beziehungen*, etc., p. 290). Il est probable que cette partie des *Mémoires* fut terminée avant le milieu de cette année-là. Le commencement du livre V serait un peu plus ancien, puisque Hugues de Chalon, seigneur de Châteauguyon, qui mourut le 3 juillet 1490, est mentionné comme vivant encore. Sauf quelques retouches, la partie des *Mémoires* qui va de 1464 à 1483 paraît donc avoir été écrite entre le printemps de 1489 et celui de 1491.

destiné à mettre en relief, par opposition, les faiblesses du règne suivant. En réalité, rien ne ressemble moins, quoi qu'on en ait écrit, à un « panégyrique enthousiaste » que les appréciations de Commynes sur les actes de Louis XI. Lui-même s'est défendu dès les premières lignes de son épître dédicatoire à Angelo Cato d'avoir recherché autre chose que la vérité. Il proclame Louis XI pour son bienfaiteur, mais il ajoute aussitôt : « En luy et tous aultres princes que j'ay congneu ou servy, ay congneu du bien et du mal, car ilz sont hommes comme nous; à Dieu seul appartient la perfection; » et cette déclaration sera l'excuse de ce qui « en quelque endroict se pourroit trouver qui du tout ne seroit à la louange » du roi Louis, bien qu' « à regarder le tout » il y ait eu en lui « moins de vices » que chez les autres princes ses contemporains[1]. Toutes les fois que Commynes aura l'occasion d'exprimer une opinion au sujet de son ancien maître, ce sera la même note, si bien que rien n'est plus exact que cette profession qui fait suite à un passage où Louis XI est blâmé pour s'être, après la disparition du duc Charles de Bourgogne, enivré de l'espoir d'un succès trop rapide : « Les croniqueurs n'escripvent que les choses à la louenge de ceulx a qui ilz parlent et laissent plusieurs choses ou ne les sçavent pas aucunes fois à la verité. Je me delibere de ne parler de chose qui ne soit vraye et que je n'aye veue ou sceue de si grans personnages qu'ilz ne soient dignes de croire, sans avoir regard aux louenges, car il est bon à penser qu'il n'est nul prince si saige qu'il ne faille bien aucunes fois, et bien souvent s'il a longue vie[2]. »

Dans les *Mémoires*, a dit Sainte-Beuve, que nous nous plaisons à citer, Louis XI est dépeint « au naturel, sans charge aucune, sans rien de ces exagérations qu'on y a mêlées[3]. » Et de fait comment juge-t-on, le livre fermé, ce héros de « panégyrique? » Subtil, dénué de scrupules, sans trace d'orgueil ou même d'amour-propre, prompt à reconnaître ses erreurs et à tourner à son avantage celles de ses adversaires, même lorsqu'au début il s'est mal engagé ou que, par des intempérances de langage qui lui sont familières, il a d'abord compromis sa cause; très pratique, mais de conception vive; craintif à entre-

1. Éd. Dupont, I, 3.
2. II, 86.
3. *Ouvr. cité*, p. 248.

prendre, malgré un courage personnel incontestable; joueur passionné en politique, mais timide à pousser sa chance jusqu'au bout, superstitieux, totalement dépourvu d'idéal bien que possédant quelques qualités vraiment royales, méfiant de la trahison au point de la provoquer, pressé parfois, après avoir attendu longtemps le bon moment, d'une sorte d'impatience nerveuse qui le précipite, comme à Péronne, en de périlleuses aventures, plutôt cruel et cynique, au fond plein de mépris pour les hommes qu'il n'entend mener que par l'appât du gain, prêt à tout acheter, le ciel comme la terre, et, pour s'en procurer les moyens, ruinant la France d'impôts : avec cela intelligent, spirituel même, et par le bon sens, l'instruction, la connaissance des hommes, l'activité incessante et méthodique, supérieur à ses médiocres rivaux, tel Louis XI se dégage des souvenirs que Commynes a rassemblés et nous ne croyons pas que le portrait soit flatté. Même, si un doute s'élève dans notre esprit, ce serait plutôt dans le sens opposé, et nous nous demandons si ce serviteur de sens rassis, froid, intéressé, n'a pas involontairement rabaissé à un niveau un peu inférieur ce maître que pourtant il entendait honorer.

Modéré dans l'éloge, Commynes l'est-il autant dans le blâme, ou convient-il de parler, comme on l'a fait, de ses « rancunes » et de son « fiel[1]? » A notre avis, c'est exagérer la portée de certaines critiques, plutôt dédaigneuses que cruelles, et dont à tout prendre il a été peu prodigue. Si le chroniqueur avait possédé le caractère passionné, haineux et mesquin dont on l'a gratifié, il n'eût pas manqué d'accabler tout d'abord le maître qu'il avait abandonné en 1472 et auquel il devait sa fortune. C'eût été certainement fort humain. Eh bien, Commynes n'a rien fait de pareil, et quand il nomme le duc Charles de Bourgogne, c'est pour en parler avec convenance et discrétion. Sans doute il le critique, il le juge, mais avec modération. « Assez puissant, dit-il, de gens et d'argent, il n'avait point assez de sens ni de malice pour conduire ses entreprises[2]. » Si grande était son ambition « que la moytié de l'Europe ne l'eust sceu contenter[3]. » Mais presque aussitôt Commynes ajoute : « Qui eust peu prendre partie des conditions du Roy,

1. Delaborde, A. de Boislisle, *ouvrages cités, pass.*
2. I, 229.
3. Ibid.

nostre maistre, et partie des siennes, on en eust bien faict un prince parfait[1]. » A l'endurance, à la hardiesse du duc de Bourgogne nul n'a rendu plus complète justice : « Je ne luy ouys oncques dire qu'il fust las, ny ne luy veiz jamais faire semblant d'avoir paour[2]. » De fait, Commynes n'a reproché sévèrement à son premier maître que ses cruautés pendant son odieuse campagne de dévastation de 1472, et le honteux marché qu'il passa avec le roi de France pour la perte du connétable de Saint-Pol. On ignorera sans doute toujours pour quelle raison le chambellan naguère intime du duc de Bourgogne l'abandonna brusquement sous les murs de la ville d'Eu, dans la nuit du 7 au 8 août 1472; mais le fait que cette désertion eut lieu quelques semaines après le hideux massacre de Nesle et au milieu des pillages et des incendies qui souillèrent la peu glorieuse expédition de Charles le Hardi dans la Haute-Normandie, ce fait, disons-nous, permet de supposer que le dégoût, motif plus honorable assurément que l'appât de richesses promises par Louis XI, ou peut-être même quelqu'une de ces violences dont le duc était coutumier, détermina la fuite de Commynes[3]. Aussi bien, deux caractères aussi dissemblables ne pouvaient s'entendre toujours. Ce qui est certain, c'est que Philippe de Commynes n'a pas tenté, et cela lui eût été facile, le moindre essai de justification. Des circonstances de sa retraite en France, il n'a pas dit un mot, et il semble que la chose lui parut si naturelle qu'il ne prit même pas la peine d'excuser son

1. I, 81.
2. I, 229.
3. Les suppositions de Mlle Dupont (*Mémoires*, I, XXXIV et suiv.) ont tout juste la valeur d'hypothèses. Elle n'hésite pas à croire que Commynes se laissa prendre, comme tant d'autres, à l'appât de faveurs promises, de dons reçus, que, dès 1471, lors d'un voyage à travers la France pour se rendre à Saint-Jacques de Galice, le chambellan du duc Charles vit le roi et s'engagea à passer à son service en échange d'avantages proportionnés à sa valeur personnelle et au sacrifice qui lui était imposé. De retour dans sa patrie, comme il tardait à s'exécuter, Louis XI saisit 6,000 l. t. que Commynes avait confiées à Jacques de Beaune et ce coup habile aurait déterminé le transfuge à « sauter le pas. » De tout cela, on ne sait positivement qu'une chose, c'est la saisie des sommes déposées à Tours par Commynes, comme biens appartenant à un sujet bourguignon, et la restitution qui lui en fut faite en 1473. Le pèlerinage en Espagne et sans doute aussi le voyage en France paraissent également prouvés; mais c'est tout. — Il est bon de remarquer que les promesses de Louis XI n'étaient pas en général considérées comme très sûres, que sa faveur était inconstante, que Commynes savait tout cela et que sa situation à la cour de Bourgogne était fort belle lorsqu'il l'abandonna.

silence. « Environ ce temps, écrit-il, je vins au service du Roy[1]. » Il a jugé inutile d'en dire davantage.

Si des acteurs principaux du drame on passe aux personnages moins fréquemment cités, on trouve les appréciations portées par Commynes tout aussi justes. Sigismond, duc d'Autriche, a bien été un homme sans « grant sens ne grant honneur, et de ces princes qui ne veullent sçavoir de leurs affaires, sinon ce qu'il plaist à leurs serviteurs leur en dire[2]. » L'empereur Frédéric III est de « très petit cueur » et supporte beaucoup d'affronts « pour ne despendre riens, » en un mot « le plus parfaitement chiche homme » du monde, mais si toute sa vie il a été « de très peu de vertu, si estoit il bien entendu » et plein d'expérience[3]. Le roi d'Angleterre, Édouard IV, « n'estoit point homme de grant ordre, mais fort beau prince plus que nul... en ce temps là et très vaillant » bien qu'esclave de ses aises et de ses plaisirs, pensant trop « aux dames et à la chasse et à bien traicter sa personne[4]. » La cruauté d'un Ferdinand Ier, roi de Naples, ou d'un Jean II, roi de Portugal, la dissimulation de Ferdinand le Catholique, l'incapacité de Maximilien, la fourberie et la lâcheté de Ludovic le More[5], tout cela est indiqué d'un trait précis, et la postérité n'a pas eu grand'chose à changer aux jugements de Commynes. Ce que nous savons encore du désordre de l'armée bourguignonne à l'époque du Bien-Public, infériorité compensée au reste par l'impuissance dont la crainte perpétuelle de défections trop probables frappait le roi de France, des trafics de consciences et des « marchés » de tout genre, si scandaleux que le lieu qui en était le théâtre habituel pendant le siège de Paris par les princes révoltés fut surnommé par le bon peuple « le lendit des trahisons, » tous les renseignements que fournissent les contemporains, Jean Maupoint, Jean de Roye et les autres, ne font que confirmer l'impression qui demeure après la lecture des pages consacrées par Commynes à la si peu chevaleresque guerre civile de 1465. D'une manière générale, on peut dire que ce que le chroniqueur a vu il le décrit de main de maître, et que sous sa plume se présente tout naturellement l'anecdote, le trait qui fixe à toujours dans la mémoire du

1. I, 291.
2. II, 187.
3. I, 310, 329; II, 180, 223.
4. I, 165, 239, 246, 259, 356.
5. I, 19, 34, 39 et *pass.*

lecteur le caractère de tel épisode historique, de telle intrigue politique. Après le Bien-Public, Commynes a joué son rôle dans les expéditions des Bourguignons contre Liège, dans l'entrevue de Louis XI avec le duc Charles le Hardi à Péronne, où il s'acquit des titres singuliers à la reconnaissance du roi, dans la triste campagne des deux princes contre les Liégeois. Plus tard, devenu le conseiller écouté de Louis XI, il a suivi de près la plupart des « pratiques » de ce grand maître en fourberies, et pris part aux négociations importantes que le roi poursuivit sur les Marches de Picardie quand il acheta, en 1475, la retraite du roi Édouard IV et de ses Anglais, et lorsque, en 1477, il se mit en devoir de s'adjuger les lambeaux de la puissance bourguignonne. En Bourgogne, en Franche-Comté, en Savoie, en Italie même, il a servi fidèlement Louis XI, et ce qu'il a vu, il l'a exactement noté. Ne lui demandez pas de résumer avec la même exactitude les événements qui se sont déroulés plus loin, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, en Espagne, même dans le midi de la France : ou bien il n'en dit rien, ou bien ses renseignements sont dénués de valeur. Sur les dernières années du règne de Louis XI il est vraiment hors de pair : les prodigalités du despote qui sent la vie s'échapper pour acheter la protection des saints du paradis, ses dons excessifs à d'indignes favoris, sa lutte acharnée contre la mort, ses subterfuges pour en imposer encore au monde, puis enfin, quand tout espoir semble perdu, cette résignation subite, qui dicte au vieux roi ses instructions au dauphin, la remise qu'il lui fait des insignes du pouvoir suprême, jusqu'à cette dernière lueur d'espoir qui se rallume un instant dans le cœur du moribond, tout cela est retracé de main de maître, sans exagération, sans emphase, avec la lucidité froide du chirurgien qui regarde palpiter la chair sous son scalpel, mais aussi avec une certaine grandeur familière si impressionnante qu'on a pu dire de Commynes que ces « incomparables détails font de cette partie de son histoire le plus éloquent tableau de misère royale et humaine[1]. »

B. DE MANDROT.

(*Sera continué.*)

1. Sainte-Beuve, *ouvr. cité*, p. 256.

JACQUES PRONIS

Le passé colonial de la France n'a guère, jusqu'à présent, retenu l'attention des historiens contemporains. Un seul, M. Paul Gaffarel, s'est, au début de sa carrière scientifique, consacré à l'étude des origines de notre empire d'outre-mer au XVIe siècle; et personne ne semble avoir encore entrepris, pour les siècles suivants, de se livrer à une enquête systématique et persévérante dans les différents dépôts d'archives, pour en tirer les éléments d'information qui permettront d'écrire l'histoire coloniale de la France[1]. Rien, cependant, n'est plus digne de tenter un travailleur; rien, à une époque où (à en croire de récentes déclarations officielles) on ne songe plus qu'à mettre en œuvre notre empire africain et asiatique, rien ne mérite davantage d'être soigneusement étudié. S'il y a toujours profit, en effet, à méditer les leçons du passé, peut-être y en a-t-il plus encore à méditer celles qui se dégagent de notre passé colonial. Combien de précieuses indications sur ce qu'il convient de faire et sur ce qu'il faut éviter, sur la conduite à tenir envers les indigènes soumis à notre domination et sur l'exploitation économique des contrées où flotte notre pavillon, se trouvent dans les mémoires conservés aux archives du Ministère des Colonies et aux Archives nationales, en possession depuis quelques mois de ce qui constituait jadis le « Dépôt des archives de la Marine! » Que de surprises réserve l'examen de leurs poudreux et volumineux dossiers! On y trouvera la preuve que les gouvernements du XIXe siècle n'ont presque rien innové en matière coloniale, et que l'Ancien Régime avait indiqué d'une manière assurée, en Asie et en Afrique, les différents

1. Il conviendrait, toutefois, de mentionner M. Pierre Margry comme ayant entrepris cette grande enquête, si cet écrivain n'avait pris en quelque sorte plaisir à dissimuler la valeur de ses recherches en n'indiquant presque jamais ses sources. Même son recueil de documents intitulé *Origines françaises des pays d'outre-mer* (Paris, Maisonneuve, 1879-1888, 6 vol.) laisse beaucoup à désirer à cet égard.

points où la France devait asseoir son influence et établir sa domination.

Toutefois, s'il existe vraiment une tradition coloniale française et s'il existe continuité dans cette tradition, il serait injuste d'oublier qu'il y a aussi en elle, et qu'il y a eu dès le début, évolution. Ni les mobiles ni les méthodes n'ont été exactement les mêmes pour les colonisateurs huguenots de la Caroline sous le règne de Charles IX, pour Samuel de Champlain un peu plus tard, pour les fondateurs de la Compagnie des Indes orientales de 1642, pour Colbert et pour ceux qu'il a inspirés et guidés pendant les plus belles années du règne de Louis XIV, pour Dupleix, pour les hommes de la Constituante et de la Convention. Expliquer combien la théorie et aussi l'action coloniales ont varié en France selon les pays occupés et selon les époques, montrer en quoi elles se sont modifiées peu à peu serait chose fort intéressante, à bien des points de vue très instructive, et digne de tenter un peu plus tard un historien. S'il semble prématuré de mener actuellement à bonne fin un travail aussi considérable, du moins peut-on, dès maintenant, en réunir les matériaux, et, par des études de détail, en préparer l'exécution. A cet égard, peu d'études sont plus intéressantes et plus instructives que celles de la vie, encore fort mal connue, de l'homme qui a le premier, au XVIIe siècle, commandé une troupe française à Madagascar, de Jacques Pronis.

I.

Plus de cent ans avant son arrivée dans l'île, dès l'année 1529, des navigateurs français de Dieppe, les frères Jean et Raoul Parmentier, avaient, — sur deux navires appartenant à l'illustre armateur Jean Ango, *la Pensée* et *le Sacre*, — longé les côtes occidentales de Madagascar; ils y avaient même abordé, mais l'accueil peu hospitalier fait, par les farouches Vazimbas, à ceux de leurs matelots qu'ils avaient envoyés à terre les avait tout de suite déterminés à cesser toute relation avec eux et à continuer leur route vers les archipels de l'Insulinde, les îles aux épices[1]. Un peu plus tard, vers 1539, c'était le tour du *gran Capitano*

1. Cf. le *Discours de la navigation de Jean et Raoul Parmentier, de Dieppe*, éd. Schefer (Paris, 1883, in-8°), p. 31-41.

UofM

di Mare francese, dont l'Italien Jean Ramusio a publié dans son précieux recueil la curieuse relation[1]. Ce mystérieux personnage est-il Jean Fonteneau, le célèbre capitaine du village de Saintonge en Angoumois[2], que plusieurs historiens font atterrir en 1543 ou en 1545 à la baie de Boina ? Certains indices semblent autoriser à le croire[3], de même que quelques vagues renseignements contemporains ont poussé plusieurs bons esprits à donner Madagascar comme but aux audacieux projets de conquête formés par le capitaine Peyrot Monluc, le fils de l'historien[4]. Ce n'est pas ici le lieu de discuter le degré de vraisemblance de ces hypothèses ; aussi bien les deux faits énoncés plus haut suffisent-ils à prouver que, dès le XVIe siècle, des marins français ont abordé accidentellement à Madagascar.

C'est encore accidentellement que des bâtiments français ont été amenés, au début du XVIIe siècle, à relâcher dans la baie de Saint-Augustin : en 1602, *le Corbin* et *le Croissant*, les deux bâtiments équipés par des marchands de Saint-Malo, de Laval et de Vitré, « pour sonder le guay, chercher le chemin des Indes [et] le montrer aux François[5], » — en 1620, *le Montmorency* et *l'Hermitage*, que commandait le Rouennais Augustin de Beaulieu[6]. Mais, presque aussitôt après, les marins normands n'hésitent plus, en se rendant dans la mer Rouge, dans l'Inde et

1. Ramusio, *Navigatione et Viaggi*, t. III (éd. de 1565, Venise), fol. 423 r°-432 v°. M. Estancelin a donné la traduction de ce *Discours* dans ses *Recherches sur les navigateurs normands* (Paris, 1832, in-8°), p. 195-240.

2. Cf. G. Musset, *Jean Fonteneau, dit* Alfonse de Saintonge, *capitaine-pilote de François Ier* (*Bull. géogr. hist. et descr.*, 1895, n° 2, p. 275-295).

3. Certaines indications ne permettent pas d'être absolument affirmatif. Ramusio, par exemple, semble déclarer nettement que son « gran capitano di mare francese » est originaire de Dieppe, « del luogo di Dieppa ; » peut-être, après tout, veut-il simplement dire que ce marin est un capitaine dépendant du port de Dieppe, ce qui concilie tout. Mais il fournit (p. 417 v°) d'autres renseignements qui semblent bien infirmer l'identification du « gran capitano » avec Jean-Alfonse, quelque séduisante qu'elle soit.

4. Cf. P. Gaffarel, *le Capitaine Peyrot Monluc* (*Rev. hist.*, mars-avril 1879, p. 191).

5. Expression empruntée à François Pyrard de Laval, *Discours du voyage des François aux Indes Orientales...* (Paris, 1611, in-12), p. 4. — Cf. le récit même de Pyrard de Laval et celui de François Martin de Vitré, *Description du premier voyage faict aux Indes orientales par les François, en l'an* 1603... (Paris, 1604, in-12).

6. Voir les « Mémoires du voyage aux Indes Orientales du général Beaulieu, dressés par luy-mesme, » publiés par Thévenot dans la seconde partie de son *Recueil de divers voyages curieux*, p. 1-128.

dans l'Insulinde, ou en en revenant, à s'arrêter dans l'île que les Portugais ont dénommée, — en l'honneur du saint dont on célébrait la fête le jour de la découverte, — *île Saint-Laurent;* ils semblent même y avoir un lieu de relâche attitré, la baie de Sainte-Luce, devant laquelle le dessinateur de la carte accompagnant la relation de François Cauche a placé en 1651 cette légende significative : « Port où abordent les François[1]. »

Dès l'année 1626, l'auteur (anonyme) d'un curieux « Memoire sur le faict du commerce » avait sollicité Richelieu d'occuper « les meilleurs portz et havres » de Madagascar[2]; mais le cardinal, qui semble avoir, avec un remarquable sens pratique, sérié les questions coloniales comme les autres, ne donna aucune suite immédiate, ni à cette proposition, ni à d'autres que contenait le même mémoire. Ce n'est pas que l'habile politique méconnût l'importance commerciale des contrées de l'Extrême-Orient; mais il préférait (il l'a déclaré lui-même) diriger les Français vers des entreprises moins hasardeuses et exigeant moins d'esprit de suite. « Je n'entre point, » a-t-il écrit quelque part dans son *Testament politique*[3], « dans le détail du commerce qui se peut faire aux Indes orientales et en Perse, parce que l'humeur des François étant si prompte qu'elle veut la fin de ses désirs aussitôt qu'elle les a conçus, les voyages qui sont de longue haleine sont peu propres à son naturel. » Ces réserves, inspirées par une exacte connaissance du caractère national, n'empêchaient d'ailleurs nullement Richelieu de déclarer qu'on peut tirer beaucoup d'utilité de ce négoce et qu'il ne devait pas être négligé. C'est pourquoi il examina avec bienveillance, en l'année 1642, la requête d'un des capitaines de la marine royale, Rigault, demandant pour lui et pour ses associés seuls « la permission [de faire] pendant vingt années le trafficq et commerce auxdites isles de Madagascar et autres adjacentes à l'exclusion de toutes personnes,... affin de pouvoir ériger entre eux

1. Cf. la carte placée en tête de la relation de Cauche, soit dans le volume original publié en 1651, soit dans l'atlas qui accompagne l'*Histoire de la géographie de Madagascar*, de M. Alfred Grandidier (pl. XIV[A]).

2. Arch. des Affaires étrangères, France, vol. 783, fol. 154 v°. — Ce mémoire a déjà été signalé à des points de vue différents par le vicomte d'Avenel (*Richelieu et la monarchie absolue*, t. III, p. 218-220) et par M. Armand Rainaud (*le Continent austral*, p. 379).

3. *Maximes d'État ou Testament politique d'Armand du Plessis, cardinal duc de Richelieu* (à Paris, 1764, 2 vol. in-8°), t. II, p. 132-133.

une ou plusieurs bonnes compagnies de marchands subjects de Sa Majesté pour faire le commerce[1]. »

A cette époque, Rigault dirigeait, depuis plusieurs années déjà, toute son attention sur les îles africaines de l'océan Indien, et cherchait les moyens d'en entreprendre l'exploitation commerciale. Ce Dieppois, qui possédait, au dire d'un document officiel, « de grandes expériences... au faict de la navigation » et qui avait fait « plusieurs entreprises sur mer pour descouvrir des terres estrangères, » s'était lancé dans « de grandes despences... pour descouvrir... les isles de Madagascard, autrement de Saint-Laurens, et autres adjacentes, et costes de Mozambicq[2] »; puis, se sentant incapable de subvenir seul aux frais nécessaires pour mener à bien une telle entreprise, il s'occupa de constituer une compagnie pour l'exploitation de ces terres. C'est après y avoir réussi qu'il sollicita de Richelieu le privilège exclusif dont il a été question plus haut.

Ce privilège, le cardinal agissant en qualité de « grand maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France, » l'octroya pour dix ans, le 29 janvier 1642[3], à Rigault et à ses associés; des lettres-patentes du roi, délivrées conformément à un arrêt du Conseil d'état, ne tardèrent pas à ratifier cette décision[4]; et, le 30 avril suivant, la Compagnie française des Indes orientales fut définitivement constituée. Le capitaine Rigault, — Pierre d'Aligre, commissaire ordinaire de la marine du Levant, — Julius de Loynes, conseiller secrétaire du roi et général de la marine, — Levasseur, trésorier de la marine, — Pierre de Beausse, premier commis des parties casuelles de Sa Majesté, — Nicolas Fouquet, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi, — Jacques Berruyer, sieur de Manselmont, — les bourgeois de Paris Desgorris et Desmartins, voilà les neuf asso-

1. Ce sont les termes employés dans l'acte par lequel Richelieu octroie à Rigault et à ses associés le privilège, pour dix années, du commerce à Madagascar et dans les îles et côtes adjacentes (*Documents inédits relatifs à la constitution de la Compagnie des Indes orientales de* 1642. *Bull. du Comité de Madagascar*, 5 octobre 1898, p. 485).

2. Expressions employées dans le même acte (*Ibid.*, p. 184).

3. Cf. le texte entier de cet acte dans les *Documents inédits...* (*loc. cit.*, p. 484-486).

4. A la date du 15 février 1642. On trouvera la conclusion de l'arrêt du Conseil d'État et les lettres patentes royales dans les *Documents inédits relatifs à la constitution de la Compagnie des Indes orientales de* 1642. *Bull. du Comité de Madagascar*, octobre 1898, p. 487-488.

ciés (des personnages officiels pour la plupart) entre lesquels étaient réparties les vingt-quatre parts de la nouvelle Compagnie, à la tête de laquelle Beausse, Desmartins, Fouquet et le capitaine Rigault lui-même étaient placés en qualité de directeurs[1].

II.

Pour tirer parti du privilège royal, et pour commencer d'exécuter ses projets, Rigault n'avait pas attendu la signature de l'acte de constitution de la Compagnie des Indes orientales. Dès le mois de mars 1642, profitant d'une occasion qui s'était présentée à lui (quelques marchands de Dieppe, renouvelant une expérience qui avait échoué en l'année 1638, venaient d'armer et d'équiper un navire pour aller charger de l'ébène à Madagascar[2]), il avait fait « passer quelques hommes et marchandises » dans la grande île. A la tête des individus qu'il avait « louez pour ledit païs[3], » Rigault avait placé Jacques Pronis.

On aimerait à savoir qui était ce personnage et pour quelles raisons le capitaine dieppois avait arrêté son choix sur lui; rien, malheureusement, dans les trop rares documents relatifs aux débuts de l'occupation française à Madagascar, ne renseigne à ce sujet. On sait seulement que Pronis était originaire de la Rochelle et protestant[4]. Qu'avait-il fait jusqu'au début de l'an-

1. L'acte de constitution et les statuts de la Compagnie sont publiés dans les *Documents inédits...* (*loc. cit.*, p. 489-497).

2. C'est ce qui ressort du récit de Flacourt : « Le mois de mars [1642], dit-il, la Compagnie françoise de l'Orient envoya un navire dont estoit capitaine le sieur Cocquet, qui, *pour son compte particulier et de quelques marchands*, alloit charger de l'hebene en l'isle Madagascar » (*Relation de l'isle Madagascar*, à la suite de l'*Histoire de la grande isle Madagascar*, éd. de 1658, p. 194). — Noter la contradiction que contient cette phrase de Flacourt; noter aussi qu'elle renferme une erreur, la Compagnie française des Indes orientales n'étant pas encore constituée au mois de mars 1642.

3. Expression employée à l'article 4 des statuts de la Compagnie (*loc. cit.*, p. 493).

4. Flacourt le dit formellement dans le curieux factum qui suit un certain nombre d'exemplaires de son *Histoire de la grande isle Madagascar* (« cause pour laquelle les interessez de la Compagnie n'ont pas fait de grands profits à Madagascar »); les compagnons de Pronis déclarent au capitaine Le Bourg ne plus vouloir obéir à Pronis « parce qu'il estoit heretique, Rochelois » (p. 5). — Ailleurs (*Ibid.*, p. 3), Flacourt répète encore que Pronis était « de la Religion pretenduë reformée. » Cf. aussi la *Relation de l'isle Madagascar* (éd. de 1658, p. 198) : « Et mesme comme le sieur Pronis estoit de la Religion pretenduë... »

née 1642? Était-il marin ou commerçant? il est impossible de le dire. Impossible également de dire à quelles conditions il accepta de passer dans l'île Saint-Laurent, Flacourt se contentant de le qualifier du titre très modeste de *commis*[1], — et quelles instructions précises il reçut de Rigault à son départ, le texte le plus explicite à cet égard se bornant à rapporter que Pronis et ses subordonnés devaient « commencer à prendre possession desdits païs au désir de ladite concession, et y habituer et travailler à la traitte[2]. »

A ces trois points ne se bornaient certainement pas les instructions données par Rigault à son agent, mais c'en était, sans aucun doute, les prescriptions les plus importantes. La meilleure preuve est le soin avec lequel Pronis s'appliqua à les exécuter. Avant même d'arriver à Madagascar, en effet, il prend possession « au nom de Sa Majesté très Chrestienne » de Diego Roïs (l'île Rodrigue), et de Mascareigne (Bourbon); sur la côte orientale de la grande terre, il « fait le semblable » à l'île Sainte-Marie et à la baie d'Antongil, avant d'aller débarquer avec ses hommes à la baie de Sainte-Luce[3]. Aussitôt arrivé en cet endroit, il songe à y installer un comptoir fortifié, une *habitation* (selon l'expression des documents du temps); et dès qu'il en a obtenu l'autorisation du chef suprême de la province d'Anosy[4], il en commence la construction tout en trafiquant avec les indigènes.

Avec ses rochers en ceinture, avec ses petites îles disposées les unes au bout des autres et la fermant du côté du large, avec l'eau douce fournie par la rivière de Manahana[5], la baie de Sainte-

Cauche dit de son côté que Pronis, « Iacques Proni, » comme il l'appelle parfois à tort (p. 88, etc.), était Rochelois (p. 105).

1. « La Compagnie françoise de l'Orient... y envoyerent les sieurs Pronis et Foucquembourg, *leurs commis...* » (*Relation de l'isle Madagascar*, éd. de 1658, p. 194). — Il ressort du récit de Flacourt que Foucquembourg n'était que le lieutenant de Pronis, et Cauche le confirme en qualifiant dans sa *Relation* Pronis *seul* de « maistre de l'habitation de Sainct-Pierre » (p. 96).

2. Ce sont les termes dont se sert l'article 4 des statuts de la Compagnie (*Bull. du Comité de Madagascar*, 5 octobre 1898, p. 492).

3. Voir le récit de Flacourt dans la *Relation de l'isle Madagascar*, éd. de 1658, p. 194.

4. Voir la « Relation du voyage que François Cauche, de Rouen, a fait à Madagascar, isles adjacentes et coste d'Afrique, recueilly par le sieur Morisot, » p. 88-89 (dans les *Relations véritables et curieuses de l'isle Madagascar et du Brésil*. A Paris, chez Augustin Courbé, 1651, in-4°).

5. Catat, *Voyage à Madagascar* (1889-1890), p. 380.

Luce (le Manafiafy des indigènes, le lieu « qui a des palétuviers[1] ») offrait aux bâtiments de commerce des marins normands un bon mouillage, circonscrit du côté de la terre par une forêt belle et touffue dont, aujourd'hui encore, les arbres arrivent jusqu'au rivage. Malheureusement, c'était, d'autre part, comme le dira Flacourt un peu plus tard, « un lieu mal sain, d'autant qu'il est proche des montagnes qui sont fort hautes, et ainsi fort sujet aux pluyes et mauvaises vapeurs des bois, principalement quand il fait vent de terre[2]. » Quelques années avant l'arrivée de Pronis, en 1638, le capitaine dieppois Alonse Goubert et ses compagnons avaient déjà constaté à leurs dépens l'insalubrité de cette localité; des fièvres incessantes les avaient contraints, après plusieurs mois de séjour, de quitter le comptoir qu'ils avaient bâti à Sainte-Luce pour aller s'établir ailleurs[3]. Les agents de Rigault, débarqués à Madagascar pendant l'hivernage, ne tardèrent pas à être très éprouvés, eux aussi; lorsqu'ils atterrirent à Manafiafy, en septembre 1642, ils étaient quarante; deux mois après, ils ne restaient plus que quatorze[4].

La situation était donc critique, d'autant plus que Pronis avait à faire observer par d'autres Français, dont il lésait les intérêts,

1. A. Grandidier, *Histoire de la géographie de Madagascar* (texte, tirage de 1892), p. 107. C'est à la fois un devoir et un plaisir pour nous de dire combien le savant ouvrage de M. Grandidier nous a été utile au cours de nos études sur l'histoire de la colonisation française à Madagascar.

2. *Relation de l'isle Madagascar*, éd. de 1658, p. 195.

3. Voir la *Relation* de François Cauche, *loc. cit.*, p. 18 : « La maladie se mit parmi nous, les fievres chaudes ayans troussé en trois iours la plus grande partie de ceux qu'elles attagnirent. » Cf. p. 19 : « Lorsque... de quatre chirurgiens il n'en resta plus qu'un, ceux qui se porterent bien auparavant furent attaquez du mesme mal que leurs compagnons. Pour obvier à ce malheur et chercher du soulagement, il fut arresté que nous quitterions ce port... »

4. C'est François Cauche qui, dans son ouvrage, raconte que, sur le navire *le Saint-Louis*, il y avait, en dehors de l'équipage, quarante hommes « pour habiter dans Madegasse ; » presque immédiatement, plusieurs des compagnons de Pronis tombèrent malades, et en douze jours on compta douze morts ; au bout de deux mois, il n'y avait plus que quatorze Français « qui sont encor habitans dans ledit lieu de Madagascar » (*Relation du voyage que François Cauche, de Rouen, a fait à Madagascar*, p. 88-89). Bien que Cauche fasse erreur (si on attribue au récit rédigé par Morisot la date de 1650) sur l'existence de ces quatorze Français à la même date de 1650, je n'hésite pas, étant donné le peu de confiance que mérite Flacourt pour les premiers débuts de la Compagnie de 1642, et la concordance du chiffre qu'il fournit pour le nombre des colons envoyés par Rigault à Madagascar avec celui qu'indique Cauche pour le nombre des colons survivants, à adopter les chiffres de Cauche.

le privilège exclusif octroyé naguère à Rigault par la couronne. Auprès du chef du pays d'Anosy, Andrian Ramach, et entretenant avec lui d'excellentes relations, Pronis avait trouvé quelques compatriotes, d'anciens compagnons d'Alonse Goubert, qui faisaient depuis plusieurs années le commerce de traite avec les indigènes[1]; ce même commerce, les matelots du *Saint-Louis*, qui avait amené Pronis lui-même à l'île Saint-Laurent, le pratiquaient également, depuis la perte de leur bâtiment sur des récifs, au mépris du privilège royal et au grand détriment des agents de Rigault[2]. Comment s'y prendre pour diminuer, sinon pour supprimer cette concurrence illicite et pour ramener les indigènes à l'habitation de Manafiafy, au fort « Saint-Pierre[3]? »

Pour presque tous les historiens de la colonisation française à Madagascar, Pronis est un malhonnête homme, un incapable, le dernier sur lequel aurait dû porter le choix de Rigault. « C'était, » a écrit M. Louis Pauliat[4], « un individu brutal, sans jugement et sans la moindre envergure d'esprit, n'ayant souci que de s'enrichir,... un véritable forban, entretenant systématiquement l'état de guerre entre les peuplades, leur prêtant son concours armé en échange de provisions, les trahissant à l'occasion, faisant perdre par là tout prestige et aux blancs et à l'établissement. » Un tel jugement nous semble bien sévère. Sans doute Pronis ne mérite pas de grands éloges, et sa conduite envers les indigènes a été plus d'une fois absolument répréhensible; mais ce n'en était pas moins un individu intelligent, adroit, d'une grande souplesse et d'une remarquable justesse de vue, suscep-

1. C'est ce que raconte Cauche lui-même (*Relation*, p. 27. Cf. p. 89 : « Il [Pronis] me laisseroit six mois de temps *pour debiter ma marchandise* ») et ce que constate Pronis dans son acte du 8 avril 1643 ; il y fait défense « à tous François, tant ceux qui seroient venus avec ledit Cocquet *que ceux qui seroient restez de Goubert*, de traitter aucune chose qui se trouve en cette isle avec les habitans..., comme auroient cy-devant fait François Cauche et Sébastien Droüart... » (*Relation du voyage de François Cauche...*, Au lecteur).

2. Cela ressort du même acte du 8 avril 1643.

3. Ce nom ne nous est connu que par la *Relation* de Cauche. « Fait en l'habitation Sainct-Pierre, » écrit Pronis à la fin de l'acte déjà cité du 8 avril 1643. — « L'habitation nouvelle de Sainct-Pierre, acquis par ceux qu'on avoit envoyés pour habiter icelle, audit port de Saincte-Luce, » dit Cauche (*loc. cit.*, p. 90-91).

4. *Madagascar* (Paris, 1884, in-8°), p. 19. — M. Malotet s'est borné à reproduire ce jugement de M. Pauliat dans son ouvrage récent sur *Étienne de Flacourt*, p. 42. — Par contre, M. Guët caractérise Pronis de « débrouillard mal jugé » (*les Origines de l'île Bourbon*, éd. de 1888, p. 47 et suiv.).

tible, dans les moments de crise, d'activité et d'audace; à différentes reprises, — il est juste de le reconnaître, — il a su tirer la petite colonie française de situations où il semblait qu'elle dût sombrer.

Tel n'était pas le cas au début de l'année 1643; néanmoins, il fallait remédier le plus vite possible aux agissements de concurrents qui pouvaient devenir dangereux. Pronis y parvint en obligeant les anciens compagnons d'Alonse Goubert à le rejoindre au fort Saint-Pierre[1], et en supprimant ainsi l'un des deux établissements de traite qui faisaient concurrence à celui de la Compagnie. Mais ce premier succès ne fut suivi d'aucun autre, et il fallut renoncer à exiger des marins du *Saint-Louis* le respect du privilège royal[2], malgré l'arrivée de renforts envoyés à Sainte-Luce par les associés[3]. En outre, avec le retour de l'hivernage, les fièvres firent encore une fois sentir leur pernicieuse influence, et exercèrent de grands ravages parmi les malheureux colons[4]. Bientôt les indigènes de l'Anosy cessèrent de les redouter. Excités « à la sourdine » par les matelots du *Saint-Louis*[5], et convoitant les marchandises accumulées dans les magasins du fort Saint-Pierre, ils résolurent de s'emparer de l'habitation[6], et

1. Voir dans la *Relation* de Cauche l'avertissement « Au lecteur » et la p. 89 : « Jacques Proni... me priant de quitter cette habitation [de Mannhale] et me retirer avec mon compagnon en celle qu'il vouloit bastir audit port de Saincte-Luce..., nous demeurasmes d'accord qu'il me laisseroit six mois de temps pour debiter ma marchandise, au bout desquels je ne pourrois plus traitter que pour ma nourriture et mes habits. »

2. Flacourt, *Relation de l'isle Madagascar*, éd. de 1658, p. 194-195 : « La marchandise qu'ils avoient portée leur servit à en faire largesse aux femmes du païs et aux negres, *qui, de tous costez, leur apportoient du vin et du miel* de quoy en faire. » Cf. encore p. 195, *in fine*.

3. Sur le navire *le Saint-Laurent*, commandé par Gilles de Régimon (Flacourt, *Relation de l'isle Madagascar*, éd. de 1658, p. 195. Cf. *Relation du voyage que François Cauche...*, p. 91).

4. Selon Flacourt, les Français de renfort débarqués à Sainte-Luce au mois de mai 1643, « au bout d'un mois demeurèrent tous malades à Manghafia (dont il en mourut le tiers) » (*Relation de l'isle Madagascar*, éd. de 1658, p. 195). Le même auteur est encore plus affirmatif et pessimiste dans son factum : « Les maladies attaquerent les nouveaux venus, en sorte qu'il en mourut la moitié en un ou deux mois de temps » (*Cause pour laquelle...*, p. 3).

5. Flacourt ne les désigne pas expressément, il est vrai; « incitez à la sourdine par les blancs, » se borne-t-il à dire. Mais il semble bien résulter de son texte (*Relation...*, p. 195) qu'il n'y avait pas alors d'autres blancs dans la partie méridionale de Madagascar.

6. Flacourt, *Relation de l'isle Madagascar*, éd. de 1658, p. 195 : « Les habitans du pays voulurent conspirer contre eux. »

peut-être l'histoire aurait-elle à enregistrer dès l'année 1643 un désastre à Madagascar si Pronis, averti de ce qui se tramait, n'avait été trouver le chef suprême du pays, et, en lui offrant des présents, n'était parvenu à regagner sa protection[1].

Ainsi fut sauvée, une première fois, la petite colonie française; mais telle était son audace qu'elle n'hésita pas, au lendemain même d'un si grand péril, à tenter (sans succès d'ailleurs) d'étendre son champ d'exploitation commerciale en créant un second comptoir près de l'embouchure de la rivière de Matitanana dans l'océan Indien[2]. C'est aussi à la même époque que remonte la fondation de Fort-Dauphin.

A cet endroit, situé un peu plus au sud que Sainte-Luce, sur la côte méridionale de Madagascar, venait de mouiller un bâtiment danois; pour surveiller les agissements de son équipage et en faire respecter, s'il était possible, le privilège de la Compagnie française des Indes orientales, Pronis s'y rendit aussitôt[3]. Des falaises rocheuses, facilement accessibles, au pied desquelles s'étendent de larges plages sablonneuses, un épais manteau de verdure sous lequel disparaissent les trois puissantes assises calcaires, de plus en plus hautes, qui limitent la baie au nord, une belle terre végétale noire, des prairies, une végétation forestière ne cessant qu'au bord même de la mer; voilà ce que le Dr Catat a vu tout récemment encore à Fort-Dauphin[4], et voilà ce que Pronis y vit dans les derniers mois de 1643. Il put encore y constater l'existence d'« un port abbrié de deux caps,... en assûrance de tous vents, sinon de celuy du sud-est qui est le moins dangereux de tous les vents, où il y avait bon fonds avec huit brasses d'eau[5]. »

Bien qu'il fût pleinement convaincu, par un séjour de plus d'une année à Sainte-Luce, de l'insalubrité de cette localité, Pronis ne se laissa séduire immédiatement, ni par l'aspect physique des environs de Fort-Dauphin, ni par l'abondance du gibier; et c'est seulement après avoir étudié le pays pendant

1. « Le sieur Pronis s'en alla trouver Andian Ramach..., et l'appaisa en sorte, par presens, que les negres n'oserent plus rien entreprendre » (Id., *Ibid.*, p. 195).

2. Voir sur ce point la *Relation* de Cauche, p. 92-102, *passim*. Cf. Flacourt, *loc. cit.*, p. 196.

3. François Cauche, *Relation...*, p. 96.

4. Catat, *Voyage à Madagascar* (1889-1890), p. 371-372.

5. Cauche, *Relation...*, p. 94.

deux jours et l'avoir comparé à tous les points de vue à Manafiafy qu'il le jugea propre à l'établissement d'une nouvelle « habitation[1]. » En quelques heures y fut alors improvisée une installation que vinrent aussitôt occuper une partie des habitants du fort Saint-Pierre[2]; et, une expérience de quelques semaines ayant démontré la supériorité de cette nouvelle résidence sur celle de Sainte-Luce au point de vue du mouillage, de la salubrité, des ressources et de la défense, Pronis se résolut, à la suite d'une nouvelle épidémie[3], à abandonner définitivement Manafiafy, et transporta sur l'éperon rocheux auquel la presqu'île de Fort-Dauphin doit son nom indigène (Taolankarana, c'est-à-dire « le rocher qui a la forme d'un os[4] ») le centre des opérations de la Compagnie française des Indes orientales[5].

Un tel déplacement était trop justifié par les circonstances pour qu'il fût possible aux compagnons de Pronis de lui en faire un grief; ils ne lui reprochèrent pas davantage d'avoir donné à leur nouvel établissement, en l'honneur de Louis XIV (dont ils ignoraient encore l'avènement au trône), le nom de Fort-Dau-

1. « Pendant deux jours de séjour que nous fismes en ce lieu, l'ayant visité, nous jugeasmes qu'il estoit propre pour y faire nostre habitation » (Cauche, *Ibid.*, p. 98).

2. « Aussi-tost on fit couper des bois dans la montagne voisine et dresser une maison... Estans de retour à Saincte-Luce, nous fismes partir une partie de ceux qui estoient en l'habitation Sainct-Pierre, avec ce qu'ils avoient, pour aller habiter Itolangare » (Cauche, *Ibid.*, p. 98).

3. Cette épidémie avait éclaté pendant l'absence de François Cauche; au retour de son expédition de course dans l'océan Indien, il trouva à Saint-Pierre « quatorze hommes de moins et tout le reste malade de fièvres chaudes par l'intempérie de l'air et les vapeurs des marescages qui sont tout autour, personne ne pouvant debarquer pour y aller sans moüiller le pied, la situation estant en un bas où l'eau de la mer s'epanche » (*Relation du voyage que François Cauche...*, p. 111).

4. A. Grandidier, *Histoire de la géographie de Madagascar...*, texte, p. 108 (tirage de 1892).

5. Ce fait important se produisit à la fin de l'année 1643 ou au début de 1644, en tout cas après le retour de Cauche en Madagascar, c'est-à-dire après le mois de novembre (Cauche, *loc. cit.*, p. 111). Mais il semble bien ressortir du récit de ce personnage que l'abandon définitif du fort Saint-Pierre n'eut lieu qu'après le départ du bâtiment danois, c'est-à-dire dans les premiers mois de 1644. Rien n'est à tirer à cet égard du texte fort peu précis de Flacourt (*loc. cit.*, p. 197), sinon que le navire danois quitta Taolankarana en décembre 1643; par contre, Cauche déclare, quant à lui, que le bâtiment danois séjourna six mois à Taolankarana « pour y attendre la saison de partir, qui est en janvier, fevrier et mars » (*loc. cit.*, p. 94), et ne parle pas du transfert définitif à Fort-Dauphin comme s'étant effectué pendant son dernier séjour à Madagascar (p. 111).

phin[1]. Ils avaient, en réalité, un sujet autrement grave de murmure et de mécontentement contre leur chef! Pronis, à qui personne parmi ses subordonnés n'avait jamais reproché d'avoir jadis pris pour concubine une femme indigène[2], venait de se marier à la mode malgache! « Andianramac, » dit François Cauche[3], « luy avoit persuadé ce mariage pour se tenir plus assuré de luy et des siens par cette alliance, cette femme, nommée Andianramarivelle, estant fille de deffunt Andianmarval, grand seigneur en ces lieux là, niepce d'Andianramac, belle-sœur d'Andianmachicore et sœur d'Andianbel, *tous puissans et nos bons amis.* » Si le chef suprême du pays d'Anosy avait pensé tirer de cette alliance des avantages, Pronis n'avait-il pas dû en attendre plus de sécurité pour ses compagnons, et plus de facilité pour l'accomplissement de son œuvre commerciale? Il se trompait, — la suite de son histoire en fournira la preuve, — mais son mariage avec Andrianramarivelle n'en était pas moins un acte politique et un excellent exemple donné par le chef de la colonie à ses compagnons. Ces derniers, par une singulière déviation du sens moral, ne voulurent pas l'admettre; ils étaient trop heureux d'avoir enfin un prétexte à critiquer leur chef! Pronis était protestant, et ce seul fait suffisait, à une époque où les passions religieuses étaient encore singulièrement excitées, pour le faire mal voir de ses subordonnés catholiques. Il avait, d'autre part, complètement trompé leur attente en exigeant d'eux qu'ils se livrassent eux-mêmes au travail de la terre[4], au lieu de se borner, comme ils l'avaient pensé, à diriger et à surveiller les indigènes. En vain, les colons avaient protesté et s'étaient plaints qu'il leur fallût « faire... fonction de portefaix et d'esclaves[5]. » Aussi avaient-ils, dès lors, conçu contre leur chef une haine

1. « Environ ce temps-là, le sieur Pronis avoit changé d'habitation, estoit venu demeurer avec tous ses gens au lieu de Tholangharen, nommé depuis par luy le fort Dauphin » (Flacourt, *loc. cit.*, p. 197).

2. « Il [Pronis] avoit fait donner un coup de fuzil à Rafateme, femme de Razau, qu'il avoit entretenuë avant qu'avoir eu Dian Ravel, le tout pour complaire à Dian Ravel, qui étoit jalouse de Rafateme » (*Relation de l'isle Madagascar*, éd. de 1658, p. 212).

3. Cauche, *loc. cit.*, p. 111.

4. C'est ce que voulait la Compagnie, qui fit passer sur *le Saint-Laurent* « toute sorte d'outils pour bastir et *cultiver la terre* » (*Relation du voyage que François Cauche...*, p. 91).

5. Flacourt, *loc. cit.*, p. 199.

vigoureuse, dont ce dernier put, lors de son mariage, constater les premiers effets : personne, en effet, ne voulut voir dans cette « femme du païs habillée à la Françoise qu'il tenoit suivant la créance des Madagascarois pour sa femme[1], » autre chose qu'une concubine.

Un événement complètement indépendant de la volonté de Pronis fournit, quelques mois plus tard, un nouveau prétexte à récriminations et à murmures. A la fin de 1644, une violente tempête, un de ces terribles cyclones qui sévissent parfois dans ces parages de la mer des Indes, dévasta le sud de Madagascar, causa la mort d'une très grande partie du bétail qu'y élevaient les indigènes et amena une grande famine dans l'Anosy[2]. En vain Pronis prit-il toutes les précautions possibles pour assurer le ravitaillement de Fort-Dauphin, soit en bétail, soit en riz; la situation était fort précaire[3], et ses subordonnés ne tardèrent pas à s'en plaindre. Les murmures redoublèrent, lorsque quatre-vingt-dix nouveaux colons envoyés à Madagascar « pour demeurer dans l'isle et y planter du tabac pour le compte de la Compagnie[4] » eurent constaté quelle rude vie menaient leurs compagnons et se mirent à protester à leur tour. Peut-être, cependant, les récriminations auraient-elles fini par cesser si Pronis n'avait malheureusement, à ce moment-là même, commencé à fournir à ses subordonnés de justes sujets de plainte.

III.

Jusqu'alors le *commis* de la Compagnie des Indes orientales ne s'était montré ni orgueilleux ni prodigue; il semble avoir bien géré les affaires des « intéressés » qui, ratifiant le

1. Expressions de Cauche, *loc. cit.*, p. 111.

2. « Il estoit survenu un grand houragan ou tempeste dans l'isle qui avoit causé une si grande famine au païs d'Anossi que la moitié des hommes moururent de faim, et ceux qui avoient bien du bestial, faute de ris et racines, furent contraints de manger la plus grande partie du bestial qui leur estoit resté de cette tempeste, qui fit mourir tous les veaux et la pluspart des grandes bestes » (Flacourt, *Cause pour laquelle les interessez de la Compagnie...*, p. 4).

3. « Les François eurent assez de peine à vivre et à se maintenir pendant l'année mil six cent quarente-cinq » (Id., *Ibid.*, p. 4).

4. Cf. Flacourt, *Relation de l'isle Madagascar*, éd. de 1658, p. 199, et *Cause pour laquelle...*, p. 4.

choix de Rigault, l'avaient maintenu à Madagascar, et avoir contenu les instincts despotiques que sa conduite ultérieure devait dévoiler; s'il eût continué d'agir comme pendant les trois premières années de son commandement, il eût mérité une place d'honneur parmi les fondateurs du premier empire colonial français. Comment, subitement, cet administrateur prudent, sage, éclairé, devint-il l'homme que vont révéler ses actes ultérieurs? Faut-il attribuer cette transformation à l'influence d'Andrianramarivelle[1], à l'irritation produite en lui par les insultes plus ou moins dissimulées de ses compagnons, au chagrin de voir son autorité battue en brèche? L'action du soleil et du climat n'y est-elle pas aussi pour quelque chose? Ce sont là autant d'hypothèses plausibles et d'explications très admissibles d'un fait absolument indéniable.

En 1645, la situation matérielle de l' « habitation » de Fort-Dauphin était, — nous l'avons déjà dit, — absolument précaire; il fallait aller chercher au loin et à grand'peine les vivres nécessaires pour l'alimentation des colons, sur lesquels pesait perpétuellement la terrible menace de la famine. Une grande prudence et la plus stricte économie s'imposaient donc dans la répartition des provisions. Aussi, grande fut l'indignation de tous quand on vit Pronis, sans paraître avoir conscience de la situation, prendre en quelque sorte plaisir à l'aggraver. « Toute la parenté[2] » d'Andrianramarivelle s'était rendue à Fort-Dauphin, où elle avait été bien accueillie par Pronis; elle séjournait dans l'habitation sans rien faire et se nourrissait copieusement aux dépens de la Compagnie[3], tandis que les subordonnés de Pronis travaillaient rudement, étaient mal nourris[4] et ne recueillaient de leur

1. Ou tout au moins au fait de son mariage. « Comme c'est la coustume des grands de ce pays de tenir leurs subjects sous le joug d'esclavage, luy, qui avoit espousé la fille d'un grand, eust esté fasché de ne tenir pas les François qui luy estoient soubmis par les Seigneurs de la Compagnie soubs le tiltre de ses esclaves, et comme cela il eust creu n'estre pas assez estimé par les gens de cette terre » (Flacourt, *Relation de l'isle Madagascar*, éd. citée, p. 198-199).

2. Expression employée par Flacourt, *Ibid.*, p. 198.

3. « Il nourrissoit toute la parenté, » dit Flacourt (p. 198), qui écrit un peu plus loin (p. 199) que les Français « voyoient beaucoup de negres dans l'habitation que l'on ne faisoit point travailler. »

4. « Faute d'un bon ordre, les François estoient le plus souvent tantost sans ris et ne mangeoient que de la viande, tantost sans viande et ne mangeoient que du ris » (Id., *Ibid.*, p. 198).

chef, à en croire Flacourt, que des témoignages de mépris. « Quand les grands du païs luy demandoient ce que luy estoient les François, il leur respondoit que c'estoient ses esclaves[1]. »

Une pareille inégalité de traitement, un tel mépris et la dilapidation des marchandises et des vivres indisposèrent très sérieusement les colons, qui, récapitulant tous leurs griefs, se plaignirent alors hautement. Les uns reprochaient à Pronis la dissidence religieuse existant entre lui et la grande majorité de ses subordonnés, et l'accusaient de « faire le presche tout haut, pendant que les François faisoient les prieres dans la chappelle[2]; » d'autres murmuraient d'être contraints de peiner et de se livrer à des travaux fatigants, sans même être assurés de leur nourriture, « tandis qu'ils voyoient beaucoup de nègres dans l'habitation que l'on ne faisoit point travailler[3]. » Le mécontentement, au total, était général. Soit dédain, soit inconscience, Pronis n'en tint aucun compte, continua, et peut-être même exagéra ses errements antérieurs. Non content, en effet, de nourrir à Fort-Dauphin, quand elle s'y rendait, toute la famille d'Andrianramarivelle, il lui fournit, et en grande abondance, du riz et du bétail, alors même qu'elle résidait dans une autre localité de l'Anosy, à Manhale[4]. C'est ce qui décida les Français à faire des représentations à leur chef; ils « luy présenterent une requeste pour le prier de mesnager mieux les vivres[5]. »

Une telle requête, qui semble avoir été faite avec beaucoup de modération, aurait dû servir d'avertissement à Pronis et l'amener à changer de conduite; il n'en fut rien. « Au contraire, » raconte Flacourt[6], « le sieur Pronis leur diminua leur ordinaire de ris, et leur dist que le premier qui lui viendroit parler de cela, qu'il luy donneroit un coup de pistolet dans la teste, ce qui les irrita tous davantage. » Aussi, un certain nombre de Français se mirent-ils alors à comploter réellement contre leur chef, sous

1. Flacourt, *Ibid.*, p. 198.
2. *Loc. cit.*, p. 198.
3. *Loc. cit.*, p. 199.
4. « Le sujet de leur rebellion fut que le sieur Pronis, entretenant Dian Ravel, faisoit souvent transporter du ris à Imanhal, lieu de la demeure de Dian Ravel avec sa mere, son frere, ses sœurs et tous les esclaves, lesquels le sieur Pronis nourrissoit, aux despens de l'habitation, de ris et de bestial » (*Relation de l'isle Madagascar*, éd. de 1658, p. 204).
5. *Ibid.*, p. 204.
6. *Loc. cit.*, p. 204.

la direction de deux d'entre eux, nommés Beaumont et Jean Le Clerc, dit des Roquettes, et à dresser une liste de tous leurs griefs contre Pronis[1]. L'absence de ce dernier (il était alors à Manhale auprès d'Andrianramarivelle[2]) favorisait les desseins des mécontents; de nouvelles imprudences et maladresses de Pronis les amenèrent à la révolte.

Un matin du mois de février 1646, aux environs du 10[3], un Français vit des nègres sortir du fort avec du riz provenant du magasin; il les arrêta aussitôt. A cette nouvelle, Pronis entra, au dire d'un témoin qui le rapporta à ses compatriotes de Fort-Dauphin, dans une violente colère, et déclara « qu'il viendroit avec cinq cens negres leur passer à tous par dessus le ventre[4]. » Ce propos fut-il réellement tenu par Pronis, ou fut-il inventé par celui qui le lui attribua ensuite, peu importe; personne, en tout cas, parmi les subordonnés du commandant de l'habitation, ne semble en avoir mis en doute l'authenticité. Toutefois, les mécontents se bornèrent, dans une première réunion, à décider « de luy présenter une autre requeste, affin de le prier de ne trouver pas mauvais s'ils se saisissoient des clefs du magazin, et s'ils en donnoient la direction à quelques-uns autres que ceux qui en avoient les clefs[5]. »

Il n'eût pas encore été impossible à Pronis de calmer les mutins, s'il se fût trouvé à Fort-Dauphin; c'est du moins ce que pensait le sieur Claude Le Roy, « commis des Seigneurs soubs le commandement du sieur Pronis, » et il s'empressa de l'écrire à son chef, et de le prier « de se haster de revenir au fort. » Mais ce dernier, qui semble avoir eu alors un véritable bandeau sur

1. Flacourt, *Ibid.*, p. 203-204.

2. C'est ce qui ressort nettement du récit de Flacourt (*Relation de l'isle Madagascar*, éd. de 1658, p. 205).

3. Flacourt place (*Ibid.*, p. 204) l'arrestation de Pronis « vers le quinziesme jour de febvrier; » mais il convient de la mettre un peu plus tôt, parce que l'emprisonnement a duré environ six mois et que l'arrivée du navire *le Saint-Laurent* (qui eut pour conséquence la délivrance de Pronis) est datée par Flacourt du 26 juillet. D'autre part, il semble impossible de placer cette arrestation en janvier, parce que le navire *le Royal* ne quitta Fort-Dauphin que dans le courant de janvier 1644 et qu'il faut, nécessairement, un certain laps de temps pour l'accomplissement des événements compris entre le départ de ce navire pour la France et l'arrestation même de Pronis.

4. Flacourt, *Relation de l'isle Madagascar*, éd. de 1658, p. 205. Cf. *Cause pour laquelle...*, p. 5.

5. Flacourt, *Relation de l'isle Madagascar*, éd. de 1568, p. 205.

les yeux, ne tint aucun compte des avis de son lieutenant; « au contraire, il se moqua de cela, » raconte Flacourt[1]. Se laissa-t-il emporter à de nouvelles menaces contre les mutins? ou ses propos antérieurs suffirent-ils pour exciter les mécontents contre lui? On ne le sait pas; mais il est certain, dans tous les cas, qu'un vrai complot fut alors tramé contre Pronis.

Quand ce dernier revint de Manhale, deux jours après avoir reçu la lettre du sieur Le Roy, au moment où se relevait la garde, « il trouva les François en haye dans le fort qui l'attendoient; » dès qu'il eut pénétré dans l'enceinte, un caporal, nommé Saint-Martin, « le prist par la main en luy présentant le pistolet, » tandis que Beaumont, des Roquettes et dix ou douze autres rebelles l'entouraient; puis « tous, en le bafoüans,... le conduisirent dans sa chambre en luy ostant ses pistolets, et luy dirent qu'ils ne vouloient plus qu'il eust davantage le commandement sur eux. Lors le sieur Pronis leur dit : « Il ne reste plus qu'à me « mettre aux fers, puisque vous me traittez de la sorte; » eux luy dirent que c'estoit bien advisé à luy et qu'ils l'alloient enferrer. Ainsi, ils allerent querir les fers et les luy mirent aux pieds. » Ils transformèrent ensuite sa chambre en un véritable cachot[2], sans que personne parmi les indifférents de la colonie[3] eût tenté le moindre effort pour délivrer Pronis.

Ce qui se passa ensuite démontre bien, d'ailleurs, que les révoltés ne songeaient nullement à se soustraire à l'autorité des « Seigneurs de la Compagnie; » leur coup fait, ils convoquèrent tous les Français de la colonie à une assemblée générale où ils élurent pour leur chef Claude Le Roy, qu'ils « contraignirent à prendre le commandement et direction de l'habitation en luy prométans de luy obéïr et non au sieur Pronis, » et à qui ils « donnerent une declaration signée de tous les principeaux, par laquelle ils le deschargeoient entierement de cette entreprise[4]. » Ils lui remirent, après avoir dressé l'inventaire de ce qu'ils y trou-

1. Flacourt, Id., *Ibid.*, p. 205.

2. Flacourt raconte deux fois, et à peu près dans les mêmes termes, l'arrestation de Pronis (*Relation de l'isle Madagascar*, p. 203, 204 et 205); nous avons combiné ces deux récits dans notre exposé.

3. Ces indifférents, c'étaient ceux qui n'avaient pas participé au complot, « les matelots des barques et cinq ou six autres François plus advisés » (*loc. cit.*, p. 203).

4. Flacourt, *Ibid.*, p. 204. Cf. *Cause pour laquelle...*, p. 5.

vèrent, les clefs des « coffres et magazins » qui existaient à Fort-Dauphin, et lui donnèrent pour l'assister leurs meneurs, Beaumont et le Rouennais des Roquettes, qu'ils avaient choisis « pour deputez de leur part[1]. » Puis les colons de Fort-Dauphin reprirent leur existence antérieure, s'occupant, comme par le passé, de la découverte du pays et de la traite du bétail pour la subsistance de l'habitation; seules, les impertinences, les injures, les menaces des révoltés à l'égard de Pronis, et les précautions que devait prendre Le Roy pour ne pas éveiller la défiance de ses électeurs en allant entretenir son ancien chef[2], décelaient qu'une révolution en miniature avait bouleversé le gouvernement de la petite colonie française.

IV.

Depuis plus de cinq mois, Pronis était aux fers dans sa chambre, gardé à vue jour et nuit par deux sentinelles, quand il fut tiré de sa prison et conduit à bord d'un navire français qui venait d'atterrir à Fort-Dauphin avec quarante-quatre nouveaux colons[3]. Averti par les révoltés qu'il leur était impossible d'obéir à leur ancien chef, « parce qu'il estoit hérétique, Rochelois et mal affectionné à la religion catholique, apostolique et romaine, et d'autant qu'ils ne l'estimoient pas capable de les commander[4], » pressé par Beaumont, des Roquettes et leurs complices de les débarrasser de Pronis et de le ramener en France, le capitaine Roger le Bourg commença par se faire remettre le *commis* de la Compagnie; puis, au lieu de déférer au vœu des habitants de Fort-Dauphin, il travailla, d'accord avec Claude le Roy, à le replacer à la tête de la colonie[5]. Écarter de l'habitation pendant un temps les meneurs de la révolte pour les mettre à leur retour en présence d'un fait accompli, voilà ce qu'il importait d'abord de faire. On prétexta la nécessité d'un voyage sur la côte orientale, bien au nord du tropique du Capricorne, pour faire partir dans une

1. *Relation de l'isle Madagascar*, p. 204.

2. « Quand le sieur Le Roy luy alloit parler, il falloit qu'il y eust deux hommes avec luy envoyez par les deputez » (Flacourt, *Relation...*, p. 205).

3. Y compris le « commis » Angeleaume (cf. *Ibid.*, p. 206).

4. *Cause pour laquelle...*, p. 5.

5. Flacourt le dit expressément : « Il fut deliberé par le capitaine, *le sieur Le Roy* et le sieur Angeleaume, afin de pouvoir mieux restablir le sieur Pronis... » (*Relation de l'isle Madagascar*, p. 206).

barque « une trentaine des plus mutinez[1]; » puis on travailla ceux qui étaient demeurés au fort, lesquels « consentirent que le sieur Pronis fut restably[2]. »

Il s'en fallut de peu, toutefois, que Pronis ne fût immédiatement renversé de nouveau; par suite de vents contraires, la barque avait dû, loin de remonter vers le nord, relâcher au sud de Fort-Dauphin, à l'Anse des Galions. Les « ligueurs, » — pour employer une expression dont se sert fréquemment Flacourt, — y apprirent ce qui venait de se passer, se déclarèrent « résolus de perdre la vie plustost » que de le souffrir et décidèrent de contraindre par la famine leurs camarades demeurés dans l'habitation à faire comme eux. Mais quand, arrivés aux environs de Fort-Dauphin pour y « enlever le bestial et se fortifier proche le puits et ainsi assiéger en quelque façon » l'établissement de la Compagnie, il leur fut proposé d'aller faire une expédition de traite dans un pays riche en bétail — vers le sud-ouest — sous la direction de Claude le Roy; lorsqu'ils se trouvèrent en possession des marchandises nécessaires à cet effet, leur esprit d'aventure et d'audace reprit le dessus, et ils s'éloignèrent[3]. En même temps, pour se débarrasser de quelques colons dont la soumission semblait douteuse, Pronis les envoya fonder deux postes commerciaux sur la côte orientale de Madagascar, le premier dans le pays des Antavares et le second dans l'île Sainte-Marie[4]. Puis, profitant avec une réelle habileté de l'absence de ses ennemis, il consolida son autorité et « attira à soy le reste des François, tant anciens que nouveaux venus[5]. » Aussi, lorsque les mutins que Claude le Roy avait emmenés avec lui formulèrent, à leur retour de voyage, de nouvelles exigences et refusèrent encore une fois d'obéir à Pronis, celui-ci n'hésita-t-il pas à agir rigoureusement.

Les mécontents s'étaient arrêtés à quelques heures de Fort-Dauphin sur une éminence et avaient de là envoyé un des leurs porter à l'habitation une lettre de revendications; la réponse à cette lettre, Pronis la leur apporta en personne, la nuit suivante, en compagnie de cinquante Français bien armés, décidé à réduire les rebelles par la force, en cas qu'ils lui voulussent résister.

1. Flacourt, Id., *Ibid.*, p. 206.
2. *Cause pour laquelle...*, p. 6.
3. Flacourt, *Relation de l'isle Madagascar*, éd. de 1658, p. 206-207.
4. Id., *Ibid.*, p. 207.
5. Expression employée par Flacourt (*loc. cit.*, p. 207).

Peut-être les deux troupes en seraient-elles venues aux mains si Claude le Roy n'avait été là. Cet homme, dont la loyauté était connue de tous et qui semble avoir eu le talent de se faire aimer, estimer et écouter des colons de chaque parti, profita du répit que lui laissait la nuit pour persuader à ses compagnons de se soumettre à Pronis. Il « leur remontra le danger où ils se mettoient en se mutinant contre luy, et que les Nègres de la campagne qui estoient pour le sieur Pronis estoient soubs les armes pour achever ceux qui se sauveroient; que le sieur Pronis avoit des gens frais, qu'eux estoient tous fatiguez de leur voyage. » Combien Le Roy avait raison, les insurgés, — les *ligueurs*, — s'en rendirent compte dès que le jour parut; « le sieur Angeleaume estoit avec vingt-cinq François pour donner d'un costé, et le sieur Pronis d'un autre, avec le reste des François qu'il avoit menez... Tous les Nègres des environs estoient soubs les armes, qui n'attendoient rien que l'issuë de ce combat pour avoir l'occasion de tuer tous les François. » Que faire dans de telles conditions, sinon accepter la loi du plus fort? C'est à quoi se résignèrent les insurgés, convaincus de leur infériorité numérique; ils députèrent Claude Le Roy vers Pronis, dont, en échange d'une amnistie complète, ils acceptèrent finalement toutes les conditions[1].

Malheureusement, Pronis ne sut pas user de sa victoire avec modération; loin d'oublier le passé comme il l'avait promis, il n'eut rien de plus pressé que de tirer vengeance de ses principaux adversaires[2], et, au lieu de consolider son autorité, raviva ainsi la méfiance parmi les colons. Enorgueilli par le succès, il parut (chose plus grave encore!) penser ne plus avoir à compter avec les indigènes, déjà très mal disposés pour les Français; et en leur

1. Cf. le récit donné par Flacourt dans sa *Relation de l'isle Madagascar*, p. 208-209. — Noter aussi l'expression dont le même auteur se sert dans son factum pour caractériser le rôle de Claude Le Roy; il « les obligea par belles paroles, » dit-il (*Cause pour laquelle...*, p. 6).

2. Aussitôt arrivé au Fort-Dauphin avec les « ligueurs, » Pronis « en fit prendre douze des principaux, auxquels il fit raser barbe et cheveux, leur fit faire amende honorable, nuds en chemise, la corde au col et la torche au poing, et les exila en l'isle Mascareigne; en fit attacher deux à une chaisne de fer au pied du mast du fort et les fers aux pieds, où il y en eut un qui mourut de misere au bout de six mois, et l'autre, après y avoir esté un an, en sortit par son ordre » (*Cause pour laquelle...*, p. 6. Cf. la *Relation de l'isle Madagascar*, p. 208-209).

fournissant de nouveaux sujets de haine, il compromit l'avenir de la colonie.

Pour mettre en valeur les terres de la plus belle des îles Mascareignes, le gouverneur hollandais de Maurice manquait de bras; il pria Pronis de lui en procurer, et ce dernier, en proie à une véritable aberration, n'hésita pas à recourir à une inexcusable trahison pour lui complaire. « C'estoient, raconte Flacourt[1], tous Nègres qui servoient à l'habitation, et d'autres qui venoient innocemment y apporter de petites denrées à vendre. Après que les Nègres et Négresses furent retournés du travail, le sieur Pronis leur fit dire qu'ils vinssent à la boucherie querir de la viande; et ainsi il en fit enfermer une quarantaine, qu'il fit attacher deux à deux et envoyer au navire, les autres se mirent à fuir. Il envoya espier par les chemins pour surprendre hommes et femmes et les fit ainsi enlever, jusques à ce que le Hollandois dit qu'il en avoit assez. » Peut-être Pronis pensait-il, par de tels attentats, se concilier les bonnes grâces des Hollandais; il attachait du moins à son nom une flétrissure, et il exaspérait l'indignation des indigènes contre les Français[2].

En voulant venger ses injures personnelles, il trouva moyen de l'accroître encore. Andrianramarivelle s'était naguère consolée de la captivité de Pronis avec un des principaux personnages du pays d'Anossi, un nègre beau, bien fait et hardi qui était le Don Juan de la contrée, Razau[3]; le commis de la Compagnie essaya d'abord de le faire assassiner, puis, n'y parvenant pas, il recourut à Andrianramach. Celui-ci temporisant et usant de moyens dilatoires pour sauver son frère naturel (car Razau ne lui était rien moins), Pronis lui signifia un véritable ultimatum : « S'il ne luy livroit la teste de Razau, qu'il luy déclaroit la guerre et à tout le païs. » Terrorisé par cette menace et ne se sentant pas capable de résister aux armes à feu des colons, Andrianramach

1. *Relation de l'isle Madagascar*, éd. de 1658, p. 209-210.

2. Andrian Ramach s'en plaignit plus tard, — et très justement, — amèrement à Flacourt, « disant... que cela estoit une signalée perfidie contre de pauvres gens qui servoient le sieur Pronis, que de les avoir ainsi vilainement vendus pour estre transportez en mer, hors de leur païs, sans avoir jamais esperance d'y retourner » (*Ibid.*, p. 210). — Au reste, dit encore Flacourt, « depuis ce temps-là il ne se trouva aucun negre en l'habitation, tant qu'il y a eu navire moüillé à l'ancre, et... les negres du païs eurent en hayne dès ce jour-là les Francois attribuans la faute du chef sur tous les membres. »

3. Sur tous ces faits, voir Flacourt, *Relation de l'isle Madagascar*, éd. de 1658, p. 211-212.

fit ce qui lui était commandé[1]; mais ce lui fut un nouveau motif pour penser, avec tous les indigènes du sud de Madagascar, « qu'il falloit *par adresse* surprendre et exterminer les François comme leurs pères et ayeuls avoient fait autrefois des Portugais[2]. »

C'est donc par la ruse que les habitants de l'Anosy songeaient à se débarrasser des colons; aussi ne laissaient-ils rien paraître de leurs véritables sentiments, et Pronis, trompé par les apparences, se comportait-il à l'égard de ses compagnons en chef despote et imprévoyant. Il avait recommencé à gaspiller comme par le passé les vivres accumulés dans les magasins de Fort-Dauphin[3], il avait repris ses manières hautaines et cassantes[4], il s'était mis à témoigner à un homme dont la fidélité n'aurait cependant pas dû lui être suspecte, à son lieutenant Claude Le Roy, une véritable animosité. Aussi, ce malheureux officier, redoutant (peut-être à la suite de paroles inconsidérées de Pronis) « d'estre retenu et de mourir... attaché aux fers, » finit-il par abandonner nuitamment l'habitation et par se retirer, avec une partie des colons, sur la côte occidentale de Madagascar, à la baie de Saint-Augustin[5]. D'autres Français, envoyés en expédition de traite jusque dans les parages du pays actuel des Betsiléo, profitèrent de l'occasion pour ne pas regagner l'établissement « qu'ils n'eussent nouvelle de la venuë d'un navire, de crainte du mauvais mesnage du sieur Pronis et des parents de sa prétenduë femme[6]; » et la garnison de Fort-Dauphin, strictement réduite à vingt-neuf personnes[7], se trouva bientôt dans une situation très précaire. Pas de vivres[8], et nécessité impérieuse de se multiplier

1. Voir le même passage de la *Relation*, et le factum qui la suit, p. 6-7.

2. *Cause pour laquelle...*, p. 7.

3. Flacourt parle de « la disette des vivres, aussi mal mesnagez par le sieur Pronis après sa delivrance qu'auparavant sa detention » (*Relation...*, p. 213. Voir aussi p. 249). Cf. l'expression employée aussi par lui dans son factum : « Le mauvais mesnage d'iceluy » (p. 8).

4. C'est, du moins, ce que nous concluons de cette expression de Flacourt : « Les mauvais deportements du sieur Pronis » (*Relation de l'isle Madagascar*, p. 213).

5. Voir la *Relation de l'isle Madagascar*, éd. de 1658, p. 213-214. Cf. la *Cause pour laquelle...*, p. 8.

6. *Cause pour laquelle...*, p. 8. Cf. la *Relation de l'isle Madagascar*, p. 214-215.

7. « Cependant le sieur Pronis n'avoit plus que vingt-huict François avec luy dans l'habitation » (*Relation...*, p. 215. Cf. la *Cause pour laquelle...*, p. 8).

8. « Les vivres luy manquoient, » dit Flacourt (*Relation...*, p. 215), et dans

pour dissimuler aux indigènes la faiblesse de la garnison, de se tenir sans cesse sur ses gardes pour résister à leurs embûches! C'est vraiment miracle que, dans des conjonctures aussi critiques, cette infime poignée d'hommes ait réussi à tenir en respect ses ennemis, à déjouer toutes les trahisons, à éviter tous les pièges et à se maintenir en possession de Fort-Dauphin! Peu s'en fallut qu'elle ne succombât le jour où les indigènes, se rendant enfin compte de la faiblesse numérique des colons, envoyèrent, pour les massacrer dans le fort même, le beau-frère d'Andrianramarivelle et trois cents hommes armés, « sous semblant de visiter le sieur Pronis. » Mais celui-ci, averti sous main du but de cette visite, — que ses habitudes antérieures de prodigalité rendaient très plausible, — par la mère nourricière de sa femme, prit ses précautions de telle sorte qu'Andrian-Tsissei, déconcerté par les préparatifs de défense des Français, plus déconcerté encore en apprenant ses propres desseins de la bouche de Pronis, finit par lui confesser la vérité; « mais il lui dit qu'il le trouvoit si honneste homme qu'il ne vouloit point entreprendre cette trahison-là contre luy, qui estoit son beau-frère, ny contre les François; c'est pourquoy il fit sortir tous ses gens du fort, et les renvoya, et demeura luy troisiesme avec Pronis à se resjoüir; puis il s'en retourna en luy protestant que jamais il n'entreprendroit rien contre luy[1]. »

En dépit du courage et de l'activité des colons, malgré la présence d'esprit et le sang-froid de Pronis, à qui le sentiment d'un péril imminent avait enfin rendu une partie de ses anciennes qualités, les habitants de Fort-Dauphin allaient certainement succomber quand, le 4 décembre 1648[2], débarqua, avec des renforts, un personnage investi de pouvoirs beaucoup plus étendus que ceux du *commis* de la Compagnie, Étienne de Flacourt.

son factum (*Cause pour laquelle...*, p. 8), il ajoute que les habitants du fort étaient « la pluspart malades. »

1. *Relation de l'isle Madagascar*, éd. de 1658, p. 215. — C'est « environ le mois de novembre de l'année 1648 » que se passa ce curieux épisode.

2. Cette date ressort du récit de Flacourt dans sa *Relation* (p. 243-244) et est donnée par lui d'une manière précise dans son factum intitulé *Cause pour laquelle...*, p. 8.

V.

Les instructions remises à leur agent par les « seigneurs interessez en la Compagnie » lui prescrivaient entre autres choses de faire une enquête sur les agissements de son prédécesseur[1]. Dès son arrivée, Flacourt commença cette enquête; mais il la conduisit avec une réelle partialité[2], en sorte que Pronis, loin d'être blâmé pour sa conduite envers les indigènes et envers ses compagnons, demeura paisiblement à Fort-Dauphin, protégé contre le ressentiment des anciens colons par le « commandant général » (tel était le titre conféré à Flacourt[3]), jouissant de sa confiance, traité par lui comme son véritable lieutenant. Il lui fallut seulement se séparer de sa femme, bien qu'elle vînt de lui donner une fille; dès le 6 décembre, Andrianramarivelle dut, « triste et étonnée, » abandonner avec ses servantes et ses esclaves le Fort-Dauphin[4].

Dès lors, et jusqu'à son départ pour la France (février 1650), Pronis ne joue plus qu'un rôle effacé. Il apparaît d'abord comme l'ami et le bras droit de Flacourt, et dirige en cette qualité une expédition de traite le long de la côte orientale de Madagascar jusqu'à l'île Sainte-Marie[5]. Un peu plus tard, il devient suspect à son chef, qui, le soupçonnant de vouloir se soustraire à son autorité et de songer à s'établir à Manhale auprès d'Andrianramarivelle, le fait emprisonner[6]. Quelques jours après, Flacourt

1. Cf. la *Cause pour laquelle...*, p. 8; Flacourt y déclare formellement avoir été envoyé dans l'île pour « informer de la cause de ces desordres, renvoyer le sieur Pronis en France et luy faire rendre compte de son administration et du maniements des effects de la Compagnie. » C'est aussi ce que dit, probablement d'ailleurs d'après Flacourt, l'avocat Lordelot dans ses *Deffenses pour Madame Marie de Cossé, duchesse de la Meilleraye*. Selon lui, « les choses secondèrent si mal et eurent un succez si peu favorable que » Flacourt fut envoyé à Madagascar « pour pourvoir aux désordres passez et y régler mieux les choses à l'avenir; ce sont les propres termes » (Bibl. nat., Thoisy 89, p. 2 du factum).

2. Voir ce que dit Flacourt à la page 246 de sa *Relation* : « Je trouvay le sieur Pronis autre que l'on me l'avoit depeint et ne conneus en luy qu'une grande sincerité et franchise, et, s'il y a eu du desordre, c'est qu'il n'a pas esté obey ni respecté. » — Notez aussi qu'il déclare lui-même (p. 247) avoir « imposé silence » à ceux qui se plaignaient de Pronis (cf. encore p. 248).

3. *Relation de l'isle Madagascar*, p. 216.

4. Voir la *Relation de l'isle Madagascar*, p. 246-247.

5. *Ibid.*, p. 248, et *Cause pour laquelle...*, p. 9.

6. *Relation...*, p. 261.

réconcilié avec Pronis le traite en apparence comme auparavant; mais il est en réalité désireux de s'en débarrasser, et finalement il le renvoie en France sur le bâtiment qui l'a lui-même, près de quinze mois plus tôt, amené à Madagascar[1].

On aimerait à savoir comment Pronis fut reçu par les directeurs de la Compagnie française des Indes orientales, et ce qu'il devint après son retour dans la mère patrie; c'est malheureusement ce que ne raconte aucun document. Jusqu'en l'année 1654, on ignore ce qu'il a fait; à cette date, au milieu du mois d'août, on le vit tout à coup arriver à Fort-Dauphin sur l'un des deux navires chargés par le maréchal de la Meilleraye de ravitailler la colonie[2]. Grandes furent alors la surprise et l'inquiétude de Flacourt; Pronis ne venait-il pas pour le relever à son tour de son commandement? Mais Flacourt fut vite rassuré; en réalité, son prédécesseur ne s'était rendu à Madagascar que pour diriger une expédition de course dans l'Océan Indien et la mer Rouge[3]; la durée de son séjour dans l'île dépendait uniquement de la volonté du « commandant général. »

A ce moment même, les colons, « ennuyez (au dire de Flacourt) d'estre si long-temps en ce païs sans payement de leurs salaires[4], » mais bien plutôt, en réalité, mécontents de leur commandant, commençaient à murmurer; ils avaient oublié leurs anciens griefs contre Pronis et ne se souvenaient plus que de ses qualités; aussi, pensant trouver en lui un chef, lui offrirent-ils « de se mettre de son costé[5]. » Mais Pronis, avec la plus grande loyauté, repoussa leurs offres, et promit spontanément à Flacourt de le secourir, « en cas qu'il y eût quelque rébellion parmy les siens[6]; » il fit mieux encore en acceptant de s'éloigner temporairement et d'aller remplir à Madagascar d'abord, à l'île Sainte-Marie ensuite, une mission pour le compte de la colonie[7]. Peut-être, à son retour de

1. Cf. *Cause pour laquelle...*, p. 11.

2. Voir la *Relation de l'isle Madagascar*, p. 363-364 et 370. Cf. la *Cause pour laquelle...*, p. 14.

3. « Le sieur Pronis... n'estoit point venu en ce païs pour demeurer, mais..., estant capitaine d'un navire, il s'en retourneroit si je le trouvois à propos et si j'avois de quoy le charger » (*Relation...*, p. 370. Cf. la *Cause pour laquelle...*, p. 14). Cf. Maître Lordelot, *Deffenses pour Madame Marie de Cossé*, p. 4 et 27.

4. *Cause pour laquelle...*, p. 15.

5. *Ibid.*, p. 15. Voir aussi la *Relation de l'isle Madagascar*, p. 371.

6. *Cause pour laquelle...*, p. 15.

7. *Relation de l'isle Madagascar*, p. 372-375. Pronis avait-il auparavant,

ce voyage, aurait-il appareillé pour la France, si le récit des événements qui s'étaient passés dans la métropole et la nouvelle de la substitution du duc de la Meilleraye aux fondateurs de la Compagnie de 1642 n'avaient déterminé Flacourt à aller se rendre lui-même un compte exact des choses et « en sçavoir la vérité[1]. » Ce fut donc lui qui partit de Fort-Dauphin le 12 février 1655[2], après avoir désigné pour le remplacer pendant son absence celui même dont le retour l'avait si fort inquiété, et que, depuis, les mécontents avaient en quelque sorte imposé à son choix; « ledit sieur Pronis, » écrit-il dans son *Histoire de la Grande Isle Madagascar*[3], « ayant servy les seigneurs [de la Compagnie] en cette qualité pendant sept années, j'ay jugé qu'il n'y avoit personne plus capable que luy. »

VI.

Ainsi, par un retour de fortune vraiment singulier et tout à fait inattendu, Jacques Pronis se trouva replacé d'un consentement unanime à la tête de la colonie. Combien il avait été mûri par l'adversité, c'est ce dont témoignent ses premiers actes; il se montre affable pour tous, et travaille en particulier à faire oublier sa qualité de huguenot aux prêtres de la mission envoyés par Saint-Vincent de Paul à Madagascar pour évangéliser les indigènes. Non seulement il est pour eux plein de déférence et tient compte de leurs observations autant qu'il les juge compatibles avec son devoir de gouverneur, mais il leur témoigne, selon le

comme le prétend maître Lordelot, obligé (de concert avec M. de la Forest) les Grands du pays « à conclure la paix à l'advantage du Fort-Dauphin, afin de faciliter le commerce et la culture des terres? » (*Deffenses pour Madame Marie de Cossé*, p. 6). Le texte de Flacourt (*Ibid.*, p. 371) ne me semble pas le dire absolument.

1. *Ibid.*, p. 377.

2. *Ibid.*, p. 377. — Cf. dans l'*Histoire de la grande isle Madagascar* (éd. de 1661) la « Relation de ce qui s'est passé en l'isle Madagascar depuis le 21 febr. 1655 jusques au 19 janvier 1656 » (p. 410).

3. P. 377 (*Relation de l'isle Madagascar*, éd. de 1658). — « Je luy laissay, ajoute-t-il dans son factum (*Cause pour laquelle...*, p. 16), tout par inventaire signé de luy, avec promesse de me remettre tout, ou à celuy qui sera envoyé de la part des interessez. » Cf. Lordelot, dans ses *Deffenses pour Madame Marie de Cossé*, p. 9-10 : « Il eust la prévoyance de faire nommer le sieur de Pronis commandant en sa place avec cette condition qu'il luy remettroit le gouvernement en cas de retour. » Voy. aussi *Ibid.*, p. 25.

mot du P. Bourdaise, « beaucoup d'affection[1]. » Il s'attache d'autre part à rendre confiance aux indigènes et les traite avec douceur et bonté. Son plan est très simple; il veut « avancer l'œuvre de la colonisation française[2], transformer le fort et le mettre en bien meilleur estat que le sieur de Flacourt ne l'avait laissé[3]. »

Malheureusement, les événements ne permirent pas à Pronis de réaliser ses projets; une série d'incendies qui éclatèrent immédiatement après le départ de Flacourt ravagèrent, non pas l'habitation « composée d'environ quelques cent cinquante cases tant de François que de nègres, qui servent au Fort[4], » mais le fort lui-même[5]; le dernier de ces sinistres, le plus terrible, qui dura trois jours entiers, détruisit complètement tous les bâtiments contenus à l'intérieur de l'enceinte fortifiée : église, citadelle, magasins, maison du gouverneur, etc. C'était là un vrai désastre, qu'il importait avant tout de réparer; Pronis y consacra immédiatement toute son activité et tous ses soins[6]; mais il en fut si affecté qu'il ne tarda pas à tomber malade pour ne pas se relever.

Quand, le 23 mai 1655, cent jours exactement après avoir été investi du commandement, il comprit qu'il allait mourir, il fit venir le P. Bourdaise, et, en présence de tous les Français, lui dicta ses dernières volontés. Il pourvut d'abord soigneusement, malgré « une grande difficulté à parler, » aux affaires de la colonie, et, seulement ensuite, il s'occupa des siennes propres, recommandant avec instance au P. Bourdaise la fille qu'il avait eue d'Andrianramarivelle et le priant d'en prendre soin. « Après la messe, » raconte le missionnaire, « il m'envoya quérir derechef et me remit sa petite fille entre les mains. » Lui ayant dit adieu, me voyant seul avec lui et brûlant du désir de son salut, je lui dis : « Monsieur, vous savez l'affection que je vous porte; je suis prêt à engager, non seulement ma vie, mais mon salut éternel pour les vérités de l'Église romaine; ce n'est pas ce que j'attends de vous qui me fait parler de la sorte, mais c'est votre

1. *Mémoires de la congrégation de la Mission*, t. IX, p. 228 (lettre du P. Bourdaise).
2. *Ibid.*, p. 228.
3. *Histoire de la grande isle Madagascar* (éd. de 1661), p. 414.
4. *Ibid.*, p. 413.
5. *Ibid.*, p. 410-413. Cf. Lordelot, *Deffenses pour Madame Marie de Cosse*, p. 10-11.
6. *Histoire de la grande isle Madagascar* (éd. de 1661), p. 413.

bien que je recherche. » Il pensa un peu et me dit qu'il savait bien ce qu'il avait à faire et me priait de le laisser mourir en repos. Je lui dis : « C'est, Monsieur, pour vous mettre en repos que je prends cette hardiesse de vous parler de l'affaire dont dépend une éternité de bonheur ou de malheur pour vous. » — Il me répliqua : « Monsieur, laissons tout cela, il n'est plus temps. » Incontinent, il perdit la parole et trépassa sur les onze heures du soir, le 23 mai 1655, sans donner aucun signe de conversion[1]. »

Ainsi mourut le premier commandant français de Madagascar, sans avoir eu, au cours de sa seconde période de gouvernement, le temps de réaliser ses projets et de prouver, d'une manière irréfragable, qu'il avait profité des leçons de l'expérience. Aurait-il, à un moment donné, repris les déplorables errements qui lui avaient fait jadis mener la colonie à deux doigts de sa perte? Aurait-il, au contraire, mis en pleine lumière les brillantes qualités d'administrateur que quelques-uns de ses actes permettent de discerner en lui? Il est impossible de le dire, et c'est une des raisons pour lesquelles il est si difficile de porter sur Pronis un jugement définitif. Tel qu'il nous apparaît, toutefois, à la clarté de documents partiaux et incomplets dont aucun n'émane de lui[2], avec des qualités qu'on n'avait pas assez mises en lumière, et en dépit de fautes véritablement inexcusables, Jacques Pronis semble, au total, mériter quelque indulgence et ne devoir pas être aussi sévèrement jugé qu'il l'a été jusqu'ici par les historiens de la colonisation française à Madagascar.

Henri FROIDEVAUX.

1. *Mémoires de la congrégation de la Mission*, t. IX, p. 229-230.

2. Abstraction faite de la sommation dont le texte a été reproduit par Cauche en tête de sa *Relation*, dans son avis « Au lecteur. »

MÉLANGES ET DOCUMENTS

TALLEYRAND, PRINCE DE BÉNÉVENT.

(Suite[1].)

III.

La correspondance de Beer nous révèle à quelle quantité infinie de détails le gouverneur de Bénévent était obligé de descendre, ce qui donne une idée assez fâcheuse de ce qu'avait été l'administration de la principauté sous le gouvernement pontifical. Tantôt il faut s'occuper de ce que Talleyrand appelle la haute législation et tantôt veiller aux soins de la plus élémentaire vicinalité. Beer est contraint de tout régler à coups d'édits et d'arrêtés. Par sa seule lettre du 7 mars 1812, il transmet à Talleyrand quatre décrets relatifs au notariat, un relatif aux hypothèques et un aux confréries. Lui-même « supplie le prince de ne pas lui attribuer la manie de réglementer » et entre dans quelques considérations au sujet des confréries.

Je sais, dit-il, que ces institutions sont un abus de la religion et produisent plus d'inconvénients que d'avantages pour l'ordre public. Mais chez un peuple aussi plein d'imagination que le sont les Napolitains, je ne crois pas que l'on puisse encore les supprimer. A cette sottise on en substituerait d'autres. Je connais le mal qui peut résulter des confréries; il me faudrait étudier celui de la nouvelle invention qu'aurait produite le génie spéculatif des méridionaux. Il est impossible que ces imaginations exaltées ne se promènent pas dans l'espace.

Le désarroi administratif lui arrache de nouvelles plaintes, le 18 mars 1812 :

A l'exception du code civil et de quelques règlements qui y sont

1. Voir *Revue historique*, LXXIII, p. 71.

relatifs, écrit-il, rien n'est déterminé à Bénévent et il faut à chaque instant accourir aux désordres que causent les passions des fonctionnaires et des administrés dans un système où le défaut de lois laisse au premier magistrat tout le fardeau du règlement des hommes et des choses dans un abîme de détails où se perdrait la tête la plus forte et le courage le plus élevé.

Le 29 novembre 1812, il demande encore à Talleyrand des instructions pour l'établissement du code.

Il n'y a point de lois praticables, dit-il. Le gouverneur, en fait de liberté civile, est le seul garant du public. Le code pénal de France est trop doux pour les rapts et les armes prohibées.

C'est le 29 janvier 1813 seulement qu'il annonce la mise en vigueur du code pénal « avec quelques légères modifications que commandent le soleil et l'état actuel de la morale publique. »

La situation n'était, à aucun égard, commode pour le gouverneur. Talleyrand considérait surtout la principauté au point de vue des revenus. Le décret de Schönbrunn du 15 août 1809 avait fixé à 80,000 francs le revenu net annuel des duchés de Reggio, de Gaète, de Tarente et d'Otrante établis dans le royaume de Naples. Il n'entendait pas que sa principauté fût d'un rapport moindre que les duchés, et il était assez disposé à considérer comme détourné de sa véritable destination l'argent que Beer consacrait soit au pavage des rues et à l'établissement d'un égout, soit à la réfection du pont Valentin ou à l'établissement du pont de la Seretella, lequel était pourtant « indispensable pour communiquer avec la contrée de Pino, avec la commune de Castelpoto et la montagne de Vitulano, d'où Bénévent tire tout le charbon et une partie du bois qui se consomme, » soit encore à la construction de routes, comme celle de San-Leucio, dont Beer disait qu'elle « est d'une utilité absolue et sera un beau monument administratif. » Dans sa lettre du 30 juin 1812, il insiste encore sur la nécessité de ces ouvrages et sur le besoin que Bénévent a de commercer avec Naples pour se créer des ressources.

Six mois de stagnation jetteraient ce pays précairement florissant dans la plus affreuse misère. Si, pendant six mois, Naples n'avait pas besoin de nos ponts et de nos routes, nous serions perdus. Les anciens les auraient divinisés dans notre position.

Malgré les encouragements qu'il lui donnait dans la lettre que nous avons citée, il ne semble donc pas que Talleyrand se soit beaucoup préoccupé de faciliter la tâche de Beer, ni qu'il ait suivi l'administration de la principauté avec beaucoup d'attention. Nous voyons, par exemple, qu'à la date du 5 juillet 1813 Beer est contraint de lui

rappeler les brevets dont il a sollicité l'expédition le 18 décembre 1811.

Mes nominations provisoires, dit-il, ne sont peut-être pas un titre suffisant, après dix-huit mois, pour des juges qui peuvent avoir des sentences irréparables à prononcer.

Il n'est pas davantage secondé par la population, qui supporte malaisément la domination étrangère et qui compte toujours sur une défaite de Napoléon pour secouer le joug. Le brigandage et les complots poursuivent sans cesse leur œuvre, aidés plus ou moins inconsciemment par le gouvernement napolitain, qui de son côté n'a pas abandonné l'espérance d'annexer Bénévent au royaume. Beer nous donne à diverses reprises, sur l'état des esprits et des mœurs, des renseignements assez curieux.

Je sais, écrit-il le 7 mars 1812, que la police générale de Naples a fait encore une de ses indiscrètes circulaires aux intendants du royaume pour leur annoncer que la tranquillité de l'Europe pourra être troublée par une nouvelle guerre et pour leur recommander un redoublement de surveillance. Comme il n'y a point de secret dans l'administration napolitaine, cet avis a presque confirmé les esprits factieux dans leurs criminelles espérances... Les bruits d'une guerre avec la Russie ont, depuis trois mois, fait lever la tête au parti contraire. Je commence à devenir passablement habile dans la pathologie du brigandage. Dans la nuit du 29 au 30 janvier, au moyen d'un espionnage actif, j'ai fait tomber dans une embuscade une bande de huit hommes, dont nous avons tué trois. Ils étaient de Casalduni et avaient ici des rapports avec plusieurs personnes qui sont arrêtées. La longue et pénible procédure qu'on instruit à la police a presque prouvé un complot de plus de quatre-vingts personnes entre Bénévent et Campobasso et il en résulte que le juge de paix de Angeli de Pontelandolfo et son frère, capitaine de la garde nationale de cet arrondissement, en font partie et ont eu part, depuis trois ans, à tous les vols qui ont été commis de ce côté-là.

Une autre fois, il cite le cas d'un forçat libéré à Civita-Vecchia, Joseph de Angelis, que la gendarmerie napolitaine avait consigné à Bénévent et dont le congé portait : condamné à dix ans de galères pour vol qualifié.

Je fis vérifier sur les registres de la justice criminelle et l'on trouva : condamné aux galères à vie avec les deux formules de *Sine spe gratiae* et *stricte custodiatur,* ce qui était d'ailleurs de notoriété publique, de Angeli ayant commis un meurtre affreux et prémédité. J'ordonnai en conséquence qu'il fût remis aux fers et j'écrivis à Rome pour avoir des explications. Le capitaine commandant la gendarmerie de ce dépar-

tement m'envoya en réponse un extrait des registres qui avaient remplacé la matricule pontificale des chiourmes. Il était évident qu'au moyen de quelque argent donné à un commis en 1809, cet article avait été falsifié.

A la date du 30 mai 1812, il écrit encore :

La guerre qui se prépare a causé quelque fermentation dans les esprits. L'ignorance et l'obstination dans la haine ont dû naturellement réveiller des espérances criminelles dans les ennemis de l'ordre et la peur a rapproché d'eux tous les hommes faibles.

Il a découvert que le chef des fusiliers, Paoletta, protégeait des étrangers suspects auxquels il remettait de faux documents et qu'il avait pour coopérateur dans la fabrication des pièces fausses un lieutenant de la garde d'honneur à cheval, Charles Feuli.

On instruit ce procès avec toute l'activité que permettent au juge de police son âge et ses infirmités. Mais c'est encore une de ces causes qu'il est impossible de faire juger par nos tribunaux, tant que dureront les craintes de nos juges et leur affection pour le régime passé.

Il énumère les affaires à l'instruction, parmi lesquelles celles du comte Capasso et de François Tomaselli, cousin au troisième degré du commandant de la gendarmerie, tous deux prévenus d'avoir, par sévices, provoqué la mort de leurs femmes, et il ajoute :

La mollesse des juges, le désordre de la procédure actuelle, le défaut de lois qu'on puisse observer (celles de Sixte-Quint sont trop cruelles) donnent un champ beaucoup trop libre aux vices de la mauvaise éducation si commune ici. Il y a quatorze procès à juger. La justice se perd dans les disputes, les formules de la pédanterie et les incertitudes de la faiblesse.

Le gouvernement napolitain, de son côté, ne se montrait pas très favorablement disposé pour sa petite voisine. Il était fort porté à considérer la principauté comme une vassale sur laquelle il prétendait s'attribuer des droits de suzeraineté, et la moindre tâche de Beer n'était pas de résister. La situation, du reste, était assez confuse. Les communautés religieuses supprimées avaient des biens dans le royaume. Celui-ci voulait les considérer comme sa propriété, tandis que Bénévent les réclamait. Les frontières étaient toujours indécises. Bénévent avait, de toutes façons, besoin de Naples, et le gouvernement royal voulait user et, au besoin, abuser de cette situation. Il n'est pas jusqu'à la répression du brigandage qui ne servit de prétexte aux exigences du royaume en lui fournissant l'occasion d'envoyer des troupes faire la police à Bénévent aux frais de la principauté.

Ces diverses difficultés sont exposées dans la correspondance de Beer avec Talleyrand et dans les copies qu'il adresse à celui-ci de sa correspondance soit avec le marquis de Gallo, ministre des relations extérieures de Naples, soit avec le baron de Durand, ambassadeur de France à Naples.

Dans une lettre du 1er octobre 1813, il formule de vives réclamations à propos des fonds situés sur la partie de la principauté qui est en litige depuis 1807, sur lesquels les agents du domaine napolitain tentent d'usurper et où on prélève la contribution foncière malgré ses protestations.

Les relations avec Naples, dit-il, m'agitent le sang comme si j'avais seize ans. Ce sont autant d'affronts que je ne saurais plus souffrir et je demande d'avance pardon à V. A. S. si je donne dans quelque excès que j'évite autant qu'il est possible, mais qui est par trop provoqué. L'administration du domaine royal et celle des finances rivalisent avec les voleurs de grands chemins.

Dès le 21 avril 1811, il avait invoqué l'intervention de l'ambassadeur de France pour « obtenir justice de la cour de Naples dans deux affaires qui intéressent essentiellement la responsabilité de S. A. S. Mgr le prince de Bénévent envers la couronne impériale. » Naples et Bénévent ont été concédés « certainement dans l'état d'extension où ils se trouvaient respectivement. Le *statu quo* de 1806 est l'unique règle de leur confination. » Il insiste donc pour que les confins de la principauté soient rétablis tels qu'ils étaient à cette date. En second lieu, il expose que le domaine de la principauté provient de la suppression des maisons religieuses et qu'une partie des fonds qui le composent sont situés dans le royaume. Au mois de juillet 1810, ces biens furent frappés de séquestre, sans que le prince ou ses représentants en fussent informés. A leurs réclamations on répondit que « le roi ne pouvait se départir du système qu'il avait adopté et que la même chose avait eu lieu à l'égard des biens situés dans le royaume de Naples et provenant des monastères supprimés dans l'état romain devenu français et dans le royaume d'Italie. » A cette doctrine, Beer opposa que « Bénévent, quoique grand fief souverain, relevait cependant, par son domaine, du domaine extraordinaire de la couronne impériale, que ce domaine, distinct de la juridiction, était considéré comme dotation et, en tant, pouvait se composer de fonds situés dans le royaume, aussi bien que les duchés de Gaète, de Reggio, d'Otrante et de Tarente. » On répondit encore que le roi ne pouvait, *dans ce moment,* changer de résolutions. Aussi Beer demanda-t-il au baron de Durand d'interposer ses bons offices auprès de la cour de Naples.

Il semble que ces représentations modifièrent un instant les intentions du gouvernement royal. Dans une lettre du 30 octobre 1812, Beer fait mention des discours tenus à un acquéreur d'un des fonds contestés « par M. l'intendant Zurlo et par M. le conseiller d'État Cuoco qui l'assuraient que dans peu notre domaine dans le royaume nous serait rendu. Le directeur du domaine royal en Molise, poursuit Beer, la cause première et le promoteur du séquestre, est le fameux Barrère, que M. Alquier appelait l'Anacréon de la guillotine. Il se fait appeler M. Barrière et n'aime pas qu'on ait l'air de savoir quel rôle il a joué. Il me fit faire des compliments par une personne de Campobasso qui vint à la foire de Saint-Barthélemy à Bénévent et à laquelle il avait dit qu'il était ami de V. A. Je répondis froidement qu'ayant eu les rapports qu'il avait faits en 1810 à Naples, j'avais des raisons pour désirer qu'il voulût bien se dispenser des marques d'amitié qui paraissaient lui être familières. »

En tous cas, les choses ne changèrent pas, car le 29 septembre 1813, Beer renouvelle ses plaintes auprès du ministre des relations extérieures de Naples, devenu duc de Gallo. Il lui rappelle ses réclamations antérieures, soit sous le règne de Joseph, soit sous celui de Murat, les vexations subies par les colons, qui ont dû payer la contribution foncière aux receveurs royaux, les assurances qui lui ont été données et malgré lesquelles le séquestre a été établi même sur les fonds de l'hôpital, à titre de bénéfice vacant. « Pour trois ou quatre cents ducats de rente, dit-il, ce n'était pas assurément servir le cœur généreux du roi que de dépouiller une maison de charité utile à ses sujets (ceux qui retournent de la Pouille tous les ans). » Il demande donc à M. de Gallo de soumettre l'affaire à la reine régente « pour faire cesser l'état arbitraire où des agents subalternes croient pouvoir mettre une partie importante des États et du domaine qui relèvent de la couronne impériale. »

Le lendemain, 30 septembre, c'est auprès du baron de Durand que Beer renouvelle ses doléances :

Les entreprises des agents du domaine napolitain se sont renouvelées depuis un mois avec un surcroît d'inconvenance et de mauvais procédés. Le séquestre mis sur la partie du domaine située dans le royaume dure toujours. Les commissaires chargés du cadastre ont attribué dès 1807 au royaume une partie assez considérable de notre territoire où sont situés plusieurs fonds domaniaux. Après avoir usurpé le territoire, on veut faire valoir le droit de bénéfice vacant pour s'approprier les fonds domaniaux qui y sont situés. Je ne trouve à Naples qu'un déni de justice perpétuel.

On ne respecte même pas la parole donnée au nom de deux rois.

Aussi adjure-t-il l'ambassadeur de « soutenir nos droits qui sont, par reversibilité du domaine à la couronne impériale, les droits de l'empereur même. »

Il n'y a pas de patience qui tienne contre ce que les agents des finances et des domaines m'ont fait éprouver. Je réclame contre une oppression manifeste et intolérable.

Le gouvernement de Murat restait sourd à ces réclamations, bien qu'il ne pût ignorer qu'il allait contre les volontés de Napoléon et que Beer eût habilement lié dans ces affaires la cause de Talleyrand aux intérêts de l'empereur lui-même. Mais Naples savait fort bien dans le même temps accabler Bénévent de réclamations et même de reproches lorsque ses intérêts étaient en cause. Nous en voyons la preuve dans l'affaire de la route de Naples. Le royaume avait fait les frais de cette route sous condition que Bénévent remboursât une partie de la dépense. Les travaux avaient traîné en longueur, et il avait fallu l'intervention personnelle de la reine pour les activer. A la date du 30 octobre 1812, Beer écrit : « La reine de Naples pousse très activement la confection de la route de Bénévent. Elle désire venir voir l'arc de Trajan. » Le 5 juillet 1813, il annonce que cette route va enfin être praticable et il ajoute que le duc de Gallo l'a déjà mis en demeure de payer les 9,000 ducats auxquels Bénévent s'est engagé. En effet, la lettre du ministre est du 7 juin. Le 9 juillet, Beer lui répond que les travaux du pont Valentin et les crues de l'hiver l'ont obligé à se servir des fonds qu'il possédait pour faire des travaux urgents et qu'il est réduit à former le subside dû par Bénévent au moyen d'emprunts toujours un peu lents. Il annonce qu'il versera 4,500 ducats à la fin d'août et le reste vers la fin de l'année. Le 20 juillet, M. de Gallo répond qu'il « ne peut dissimuler que S. M. a dû être surprise de ce que les fonds destinés au paiement aient été employés à d'autres usages. » Cependant, il accepte les dates indiquées. Le 24 juillet, Beer répond en priant M. de Gallo de remercier le roi. Il ajoute que Bénévent est écrasé par la dépense de ses ponts et chaussées, indispensables au royaume, que, du total de 16,000 ducats, il en a payé 7,000 depuis six ans révolus et que ce n'est que depuis un an que l'on a établi des ateliers sur la route, qui n'est pas encore terminée. « Je pourrais ajouter, continue-t-il, qu'une grande partie des fournitures faites à diverses époques aux troupes de S. M. n'ont pas encore été payées. Mais cette circonstance ne doit en rien influer sur la scrupuleuse exactitude avec laquelle je remplirai l'engagement qui a été pris. »

IV.

Toutes ces difficultés d'ordres divers n'empêchent pas Beer de veiller à d'autres détails et de songer à ce qui peut contribuer à la gloire ou au simple agrément du prince. Le 5 mars 1812, il écrit une longue lettre à Talleyrand au sujet d'un ouvrage que prépare l'évêque des Marses, Mgr Rossi, sur l'arc de Trajan. Ce prélat n'a pas assez de fortune pour faire exécuter des dessins et surtout pour les faire graver, et il ne peut guère se prévaloir des mauvaises gravures qui ont été publiées jusqu'à présent.

Je n'ai jamais insinué à Mgr des Marses de dédier son livre à V. A. parce que je n'ai pas osé préjuger ses intentions. Mais l'idée de voir paraître une illustration de notre superbe monument sans que le nom de V. A. S. se trouve au frontispice m'est insupportable. Cela me semblerait une sorte d'insulte, et, si cette expression est trop forte, elle n'appartient cependant qu'au zèle et à la vivacité extrême avec lesquels je conçois tout ce qui est dû d'hommages et de respect à V. A. J'ai pensé, Monseigneur, que si vous vouliez bien m'autoriser à dépenser quelques centaines de ducats pour faire exécuter au trait (comme le *Musée* de M. Laudon) les dessins et les gravures de l'arc de Trajan, pour en faire don à Mgr Rossi, je pourrais lui faire entendre qu'il devra dédier son livre à V. A., et, quant à la dédicace, je la reverrais si bien qu'aucune expression n'en pût être choquante.

Une autre fois, le 30 mai 1812, il annonce qu'il a fait rendre les eaux à une petite fontaine, utile et jolie, qui avait été ruinée, comme tout le reste, pendant les treize années de sommeil du dernier gouverneur papal, et qu'il y a fait mettre cette inscription : *Nayades ævo deturbante exules, Carlo Mauritio imperante reduces.*

Quelques jours plus tard, le 14 juin, en réponse à une demande de Talleyrand, il signale l'existence à Bénévent de blocs de granit, fragments de colonnes, qu'il sera facile d'envoyer. « Mais le transport, vu leur poids, à moins d'être fait par mer, sera difficile et cher. » Talleyrand ne semble pas se hâter de prendre un parti, car c'est seulement le 5 juillet 1813 que Beer annonce qu'il va s'occuper du transport des blocs de granit que le prince désire.

Le 11 novembre 1812, nous le voyons annoncer qu'il a recueilli quelques pierres antiques pour S. A. S. Mme la princesse de Bénévent. Deux d'entre elles sont des scarabées assez communs. Une seule est d'un beau travail, mais elle est de celles qu'on appelle libres, parce que le sujet en est obscène. En même temps, il informe

Talleyrand qu'il a tâché de former une collection de monnaies frappées à Bénévent sous les princes lombards; mais il n'a pu en réunir que sept. Il a aussi un grand nombre de médailles, dont une soixantaine de la plus grande beauté, et il ajoute qu'il les enverra au prince dès que le baron de Durand aura une occasion favorable.

Le 9 août 1813, il joint à une lettre la liste des objets qu'il confie à M. de Clarac pour le prince. Dans cette liste figurent des lampes en terre et en bronze, une tasse avec sa soucoupe, un petit vase, des épingles, des clefs, des sceaux et des idoles de bronze. Le 15 novembre 1813, il envoie encore pour la princesse seize pierres gravées.

Il annonce en outre à diverses reprises qu'il a fait coïncider l'exécution de certaines mesures avec la fête du prince. En 1812, il écrit, le 29 novembre, que c'est ce jour-là que le plan des études du lycée a été publié.

C'était, des solennités observées dans cette occasion, celle qui intéressait le plus les familles, et V. A. S. a recueilli les bénédictions de la raison et celle du préjugé, *res olim dissociabiles*.

Il ajoute que le lycée marche à souhait et qu'il a, « outre près de deux cents écoliers, plus de cent étudiants. »

L'année suivante, il informe Talleyrand qu'il est allé dîner chez l'archevêque pour lui demander de bénir le drapeau du bataillon de garde nationale le jour de la Saint-Charles. « Il s'est prêté de fort bonne grâce à ma demande. »

Le 3 juin 1813, il annonce qu'il a modifié, par arrêté du 7 mars, le catéchisme de l'empire qui est enseigné au lycée dans la traduction faite par ordre du roi de Naples. Il envoie à Talleyrand un exemplaire de la leçon VII : « Devoirs des chrétiens envers le prince qui les gouverne, » et nous voyons que désormais les prêtres bénéventins apprendront qu' « honorer et servir notre empereur, honorer et servir après lui notre prince est honorer et servir Dieu lui-même. » On leur enseignera qu'ils ont « des motifs qui doivent plus particulièrement les rendre fidèles et attachés à Napoléon Ier, notre empereur, » et que ces motifs sont « que nous lui devons l'excellent prince qui nous gouverne, mais surtout qu'il est celui que Dieu a suscité dans des circonstances difficiles pour rétablir et conserver dans son empire et ses dépendances le culte public de la religion sacrée de nos pères et pour en être le protecteur. Dans sa sagesse profonde et active, il a restauré et rétabli l'ordre public, duquel le nôtre dépend. Il défend l'empire et ses dépendances de son bras puissant. Il est devenu l'oint du Seigneur par la consécration qu'il a reçue du souverain pontife, chef de l'Église universelle. »

V.

Pendant toute la période dont la correspondance de Beer nous permet de suivre l'histoire, une affaire délicate s'imposa aux préoccupations du gouverneur. Lui-même l'expose dans une des premières lettres du recueil, le 4 février 1812. A ce moment, l'archevêque de Bénévent, qui était parvenu à l'âge de soixante-quinze ans sans infirmités, vient d'être malade pour la première fois.

Il n'a pu tenir la chapelle de Noël, et, comme il officie avec infiniment de dignité et qu'il met les trois quarts de son ambition à passer pour le prélat le plus entendu dans le cérémonial ecclésiastique, il a fallu qu'il se sentît bien mal pour manquer une occasion de représenter et de réciter une homélie. Quoique Mgr Spinucci m'ait plusieurs fois mis dans le cas de contrarier des manèges que lui suggérait son attachement bien naturel à la cour de Rome, je ne désire point sa mort; je ne la verrais même pas avec indifférence.

Beer le représente comme « un homme de beaucoup d'esprit et auquel la vie de province n'a point fait perdre le ton du grand monde, quoiqu'il ait dû peut-être trop l'accommoder au petit. Il est avare, mais il ne manque jamais à la décence. A compte fait, il a amassé à Bénévent plus de cent mille ducats qui devaient un jour fournir aux dépenses du cardinalat auquel il aspirait vivement. Ses revenus dans le diocèse napolitain sont presque réduits à rien aujourd'hui, mais il a même passé sept mille ducats de revenus dans la principauté. » Il faut prévoir le cas de décès de l'archevêque.

Je vois qu'en 1807 le pape accorda à Mgr Spinucci l'autorisation de tester en faveur de sa famille, que le prince Xavier de Saxe, son beau-frère, a illustrée sans lui donner de quoi vivre. Le comte Spinucci, neveu de l'archevêque, excellent homme, mais presque sordidement avare, est ici depuis un an, pour être, à tout événement, prêt à recueillir même l'argenterie et les porcelaines qui ont été laissées par le prédécesseur de son oncle.

Beer demande à Talleyrand de lui « tracer le mode avec lequel il désire que soit exercé le droit de bénéfice vacant, jusqu'à ce qu'il ait définitivement disposé des biens de la mense. » Il s'est procuré, « par des voies un peu diplomatiques, » copie d'une lettre adressée à l'archevêque, le 20 mars 1811, par le ministre des cultes de Naples. Dans cette lettre, Ricciardi l'informait que le roi, pour prévenir des désordres funestes à l'Église et à l'État, avait résolu de porter une attention spéciale sur les canons qui régissent l'élection

des vicaires capitulaires. Les chapitres ne peuvent nommer de vicaires qu'avec l'autorisation du gouvernement. Or, celui de Naples cherche à se réserver l'administration du diocèse.

Sous une forme particulière, c'était toujours le conflit entre Naples et Bénévent qui renaissait; c'était la tendance du royaume qui se manifestait à considérer la principauté comme sa vassale et à s'emparer de ce qui lui appartenait.

La question touchait de trop près aux intérêts que Talleyrand considérait le plus dans sa principauté pour qu'il différât de prendre ses précautions. Il saisit de l'affaire le ministre des relations extérieures, et celui-ci présente, le 6 mai 1812, un rapport à l'empereur. Le rapport expose que l'archevêché de Bénévent comprend les provinces voisines de la principauté, ayant conservé ses limites de juridiction anciennes au milieu des vicissitudes qui ont réduit la principauté de Bénévent à une population de 20,000 habitants. Cette extension de juridiction à plusieurs diocèses du royaume a été une cause de difficultés fréquentes. Pour y remédier, il pourrait convenir que la juridiction ecclésiastique des deux pays fût complètement distincte et que Bénévent formât un siège particulier. Mais le titre d'archevêque ne serait plus en proportion avec l'exiguïté du territoire. Une nouvelle nomination pourrait entraîner des discussions religieuses, des déchirements d'opinion, et, dans ce pays qui a eu tant de rapports avec le pape, il paraît utile d'éviter tout ce qui pourrait en réveiller le souvenir. Le ministre propose donc, conformément aux vues de Talleyrand, de laisser au chapitre métropolitain, suivant l'usage établi dans toutes les vacances de sièges, le soin de faire administrer le diocèse par un vicaire capitulaire.

Les revenus de l'archevêque dans la principauté, continue le rapport, sont de 28,000 francs; ceux dont il jouit dans le royaume doivent être plus considérables. Bénévent n'aurait à conserver aucune prétention sur cette seconde partie des revenus dès que l'archevêché n'existerait plus. Mais ceux du pays pourraient être à la disposition du prince, qui resterait alors chargé du traitement du vicaire capitulaire et des frais d'administration de l'église de Bénévent.

Les revenus de la principauté sont peu considérables, quelques soins qu'ait pris le prince à remplacer par des acquisitions dans ce pays la valeur des biens religieux qui lui appartenaient dans le royaume. Beaucoup de dépenses à faire pour le bien-être des habitants, pour des constructions de routes, des réparations de digues, des établissements d'instruction ou de charité ont absorbé toutes les ressources. Le prince annonce qu'en 1810 le revenu net ne s'est élevé qu'à 32,000 francs et que depuis cette époque il n'a rien perçu.

Nous n'avons ni la réponse de l'empereur ni celle du ministre à Talleyrand ni la lettre de celui-ci à Beer. Mais toutes ces formalités ne prennent pas longtemps, car le 22 juin 1812 Beer écrit à Talleyrand : « Les instructions que V. A. S. a daigné me donner par sa lettre du 12 mai relativement à la réunion au domaine des biens et rentes de la mense archiépiscopale seront exactement remplies. » Il envoie à Talleyrand le projet d'arrêté à signifier au chapitre et l'ordre qu'il adressera au trésorier général. « Il convient que je tienne cette affaire extrêmement secrète pour prévenir justement les soustractions de documents. » Il est à prévoir que le roi de Naples, de son côté, s'emparera des biens et rentes existant dans le royaume.

D'après un compte rendu à l'archevêque, alors à Rome, par le cardinal Mainella, agent de la mense, la rente s'élevait en 1808 à 5,352 ducats en argent et 2,013 ducats en blé. Je trouvai ce compte dans une lettre interceptée et j'en retins copie. Mgr l'archevêque n'est point malade. Mais sa santé ne s'est point remise et il sent fortement le poids des années. Les changements de saison sont surtout dangereux pour lui et je suis très heureux d'avoir pour tous les cas des ordres précis.

Dès le 26 août, les arrêtés ont été approuvés et renvoyés à Beer, qui en accuse la réception en ajoutant :

J'ignore si la décision de S. M. l'empereur a été notifiée à la cour de Naples. On a dernièrement reparlé de la nouvelle circonscription ecclésiastique. Mais il paraît qu'outre l'impossibilité de convenir sur rien avec le pape, la diversité des avis en fera encore longtemps retarder l'exécution. Si V. A. S. daigne me permettre de lui dire mon avis, je ne crois pas qu'il soit encore convenable d'écrire à Naples au sujet de la décision de l'empereur. Le ministre des Cultes est aux petits soins avec M. l'archevêque, et, aux Affaires étrangères, il n'y a pas assez de secret. D'ailleurs, dans ce dernier ministère, il y a le frère du prince de Morra qui ne manquerait pas d'avertir sa trop religieuse famille et celle de Cassano, d'où l'archevêque en aurait la nouvelle par l'inconcevable besoin de commérer qu'on a dans ce pays-ci et qui gâte toutes les affaires.

Mais les raisons que Beer allègue pour garder le silence ne sont pas goûtées par Talleyrand qui, par une lettre du 21 septembre 1812, lui ordonne de porter les mesures prises à la connaissance de la cour de Naples. Beer s'exécute le 7 novembre 1812, et il écrit à M. de Gallo que, la santé de l'archevêque étant ébranlée, il a pris les ordres de S. A. S. sur la conduite à tenir en cas de décès. Il lui résume les instructions qu'il a reçues et il ajoute :

S. A. S. qui désire, dans toutes les occasions, mettre dans ses rap-

ports avec Naples la plus entière franchise, m'a ordonné de communiquer dès à présent à V. E. les dispositions de S. M. I. et R. qui lui ont été annoncées.

Le 14 novembre, il informe Talleyrand qu'il a fait cette communication :

Daignez, Monseigneur, ajoute-t-il, me permettre encore d'avouer que, cette fois, j'ai obéi contre mon sentiment. M. l'archevêque paraît avoir eu de Naples des avis vagues qui lui seront aujourd'hui confirmés et il agira en conséquence. Non seulement je trouverai, à sa mort, des arrangements assez artistement combinés pour ne pouvoir pas être attaqués en justice, mais l'argenterie et les porcelaines accumulées par une succession de prélats attentifs à leur représentation auront disparu en grande partie. Les titres et documents se trouveront, mais tout ce que l'astuce italienne aura pu inventer pour moissonner sur l'avenir aura été mis en œuvre. On est fin en France. Mais ici on est impudent, et si l'on ne connaît pas toujours les formes, on sait à merveille sauver les choses par l'accomplissement des formalités. Au reste, je serai attentif à prévoir les prévarications essentielles, et, si la circonstance l'exige, je parlerai et j'agirai clairement et vigoureusement.

Le 29 novembre, Beer informe Talleyrand qu'il n'a pas encore de réponse de M. de Gallo pour l'archevêché.

Je suis persuadé, dit-il, qu'il a envoyé ma lettre au roi pour prendre ses ordres, — ce qui était exact, ainsi que M. de Gallo lui-même l'en informe le 4 décembre, — et que, à Naples, on a été fort désappointé dans cette circonstance parce qu'on veut Bénévent à tout prix et qu'on ne peut pas renoncer à l'espoir de l'avoir.

Tant de soins devaient rester inutiles. La vie de l'archevêque Spinucci se prolongea plus longtemps que la domination française à Bénévent.

VI.

Nous avons vu que la grande préoccupation de Talleyrand était de faire produire des revenus à sa principauté. Il trouvait « ridicule » qu'elle ne lui en fournit pas et, au sujet de l'affaire de l'archevêché, il allègue encore que ces revenus sont très faibles puisque, en 1810, ils n'ont atteint, dit-il, que la somme de 32,000 francs. Si nous n'avons pas les lettres qu'il écrivait à Beer, il est facile cependant, par les réponses de celui-ci, de voir que presque toutes avaient pour objet des réclamations pécuniaires, et il n'en est guère du gouverneur où la question d'argent ne soit abordée.

Le 18 mars 1812, Beer fournit un état comparatif des disponibilités du trésor et des remises sur Paris faites de 1806 au 1er janvier

1812. Nous y voyons que le total des fonds disponibles au 1er janvier 1811, sauf les remises faites sur Paris, était de 68,099 ducats, — le ducat valant environ 4 fr. 25. — Les remises sur Paris pour les années 1808, 1809, 1810, 1811 et 1812 atteignirent 62,675 ducats. Il restait donc à remettre sur ces exercices 5,423 ducats.

Beer explique que les retards dans l'envoi des fonds tiennent à plusieurs causes. Parmi les régales de la principauté se trouve la loterie, qui cesserait d'être achalandée par les régnicoles si les gagnants éprouvaient un instant de retard. « Or, j'ai vu en trois tirages, à la fin de 1809, près de 9,000 ducats de gain. On paya de suite, et la loterie est si bien accréditée que les mises sont augmentées du double depuis 1806. Il faut donc tenir toujours une certaine somme prête pour faire face aux chances défavorables. Ce revenu a été en 1811 d'environ 11,000 ducats... »

Une autre cause de retard est que le trésorier de la principauté, le marquis Pacca, qui prend la rente en blé au prix fixé par la mercuriale du mois d'août, veut y gagner et ne le vend qu'en mars ou avril. Or, ni lui ni personne à Bénévent, du moins aucun de ceux qui exercent ou veulent ou savent exercer des fonctions publiques, n'a assez d'argent comptant pour qu'une spéculation de ce genre se fasse de sa part avec une mise dehors.

Le 30 mai 1812, il envoie à Talleyrand un état détaillé de son domaine et des revenus qu'il produit, s'élevant à 21,422 ducats. Ce revenu, du reste, est sujet à fluctuations par suite de l'expiration de baux. « Les nouvelles concessions portent presque toujours augmentation de revenus. » Dans cet état ne figurent ni les revenus de la douane ni ceux de la loterie, qui sont revenus souverains et non domaniaux. Beer ajoute que le reste de caisse de 1811 est de 22,781 ducats, sur lesquels on a pris ce qu'il faut pour couvrir les dépenses des premiers mois de l'année courante, puisque les rentrées sont loin de suffire avant le mois de juillet, où se payent en partie les redevances. La dernière remise sur Paris a été de 10,000 ducats, et Beer annonce qu'aussitôt après le retour du marquis Pacca, en ce moment absent, il en fera d'autres.

Ces remises tardant, Talleyrand écrit trois lettres dont Beer lui accuse réception le 14 juin 1812 en annonçant qu'il a écrit pour hâter le retour du marquis Pacca et pour lui faire faire de nouvelles remises. Lui-même promet d'écrire une lettre par semaine. « J'ai été plus vigilant à Bénévent qu'exact à écrire, dit-il non sans tristesse, et mes efforts pour n'être pas un surveillant tout à fait superficiel ont dû faire tort à ma réputation comme travailleur. » Nous sommes assez loin, semble-t-il, des éloges des premiers mois de l'année.

Nous en sommes plus loin encore quelques jours plus tard, lorsque dans sa lettre du 30 juin Beer discute les nouvelles formes de comptabilité et de contrôle que Talleyrand veut introduire dans la principauté. Il semble que le prince ait à cet instant une forte méfiance à l'égard du gouverneur et de ses agents. De son côté, Beer n'est pas sans méfiance à l'égard du marquis Pacca, auquel une lettre précédente nous a appris qu'il ne manquait pas de faire lire « tous les articles de la *Gazette française* qui offraient des poursuites intentées à des caissiers indiscrets. » Cette même lettre du 30 juin nous montre que Talleyrand cherchait à se procurer des suppléments de rentrées en mettant sur ses sujets de nouveaux impôts. Beer lui répond en effet que les contributions indirectes sont épuisées par les droits établis; qu'il ne faut songer ni à de nouveaux droits d'entrée, qui feraient cerner la principauté d'un cordon par Naples, ni à l'établissement de la contribution mobilière ni à l'impôt des portes et fenêtres, et que, quant à la contribution foncière, il n'y a pas de cadastre. Si on voulait le dresser, le produit de l'impôt n'en couvrirait pas les frais, surtout dans les commencements.

Le 30 octobre 1812, Beer annonce que le marquis Pacca a fait à Naples un versement de 7,000 ducats, que les banquiers font passer à Paris. Il ajoute :

Les résultats des comptes, tant publics que du domaine, étaient au 1er janvier 1812 qu'il y avait eu, depuis la prise de possession, 90,880 ducats disponibles au trésor. Les remises faites jusqu'à ce moment s'élèvent à 83,675 ducats. Il reste donc à remettre sur les rentrées faites jusqu'au 1er janvier 1812 la somme de 7,205 ducats qui devront être soldés incessamment.

Le 16 février 1813, il revient encore sur la situation financière de la principauté :

Il reste tous les ans une somme de 7 ou 8,000 ducats du revenu public, dépenses déduites jusqu'à présent. Ce reste a été remis à V. A. S. et elle a reçu de cette manière plus que le produit du domaine, déduction faite des charges.

Le 12 janvier 1813, il annonce une remise de 5,540 ducats; le 26 février il annonce un nouveau versement de 7,000 ducats. Il se plaint de la difficulté que l'on rencontre à trouver des effets que l'on puisse garantir et il se félicite d'avoir prévenu les ordres du prince. Le 10 mai, il envoie un état de caisse établissant que, de 1806 au 1er janvier 1812, les restes de caisse se sont élevés à 89,517 ducats et que les remises sur Paris se sont élevées à 96,215 ducats. Il a, par conséquent, été versé 6,698 ducats sur l'exercice 1812. Pour ces

six années 1806-1811, Talleyrand avait donc tiré de la principauté environ 380,500 francs, soit en moyenne plus de 60,000 francs par an. Si ce revenu était inférieur aux dotations des duchés institués dans le royaume de Naples, on conviendra cependant qu'il était encore suffisant pour sauver Talleyrand du « ridicule » qu'il redoutait tant et que les doléances qu'il faisait entendre à toute occasion n'étaient pas absolument justifiées.

VII.

Il nous reste une dernière période de cette histoire à retracer. Nous sommes arrivés à la fin de l'année 1813. Les armes de Napoléon ont subi des revers; la débâcle est commencée. Murat a laissé voir les premiers indices de la défection finale qui doit jeter sur sa carrière une ombre douloureuse sans le sauver d'une mort tragique.

Le 15 novembre, Beer annonce que les feuilles apprenant les derniers événements militaires ont été colportées avec affectation par les ennemis de l'ordre public. Le roi de Naples est rentré dans sa capitale et il a déclaré que le commerce maritime serait rouvert, « ce qui ne peut avoir lieu que par une paix séparée. » Or, si cette paix se fait sans le consentement de l'empereur, Ponte-Corvo et Bénévent « seraient immédiatement occupés et je ne pourrais que protester et céder à la force. » Si le roi persiste dans le système continental, il faut prévoir une insurrection et tous les maux qu'elle peut entraîner. Beer s'est adressé au baron de Durand qui lui a promis de n'être étranger à rien de ce qui pourrait regarder Bénévent et qui lui a dit que « tout lui semblait annoncer le concert entre le roi et l'empereur. Dans ce cas, la situation, sans cesser d'être délicate, deviendra au moins plus rassurante. » Elle n'était guère brillante, telle que Beer l'expose :

Sept ou huit personnes fidèles et dévouées, alarmées au point qu'il faut toute la force de caractère possible pour modérer leur contenance. Dans le clergé et dans la noblesse, de nombreux et implacables ennemis ou des gens effrayés, sans caractère prononcé et prêts à se nuancer suivant les circonstances et tels sont encore presque tous ceux qui appartiennent à la haute bourgeoisie. Un peuple bon jusqu'à présent, mais qui a les vices de sa condition et de son climat. Personne ou peu de monde sur qui je puisse compter et les souvenirs des pillages et des massacres de 1799 contre moi !

Les événements se précipitent. La chute du système impérial paraît certaine : l'agitation des esprits augmente d'heure en heure. Beer tente une mesure d'exception « qui calme non les bons, il y en

a bien peu, mais ceux qui sont intéressés à l'ordre actuel des choses, et qui comprime l'insolence inouïe de quelques misérables assassins, sicaires d'un petit nombre de sots qui croient le moment venu d'assouvir leurs haines particulières en se faisant un mérite auprès de quelque nouveau gouvernement que ce soit. » A la tête des mécontents était le vicaire général de l'archevêque, « le plus inepte des hommes. C'était chez lui qu'on réorganisait le gouvernement papal. » Dans sa lettre du 23 décembre 1813, Beer relate le coup d'État qu'il a exécuté :

Le 2 décembre, à midi, quand personne n'y pensait, j'ai fait en un seul instant et de tous côtés arrêter huit des principaux vicaires, parmi lesquels les infâmes fils du comte Coppota. Le soir, j'envoyai l'ordre de l'exil au grand-vicaire, qui est parti le lendemain à l'aube... J'ai usé envers M. l'archevêque de tous les égards possibles. Cela convenait à ma prudence, non à mon sentiment, car, du reste, cet homme astucieux était, sans se compromettre, sinon le moteur, du moins l'adroit approbateur, et, en tout, un des provocateurs de la fermentation des esprits.

Il n'y a plus de lettre de Beer jusqu'au 1er mars 1814. A cette date, il informe Talleyrand qu'une compagnie d'infanterie est arrivée à Bénévent le 31 janvier, suivie, le 2 février, par un commandant militaire qui a fait une proclamation pour rassurer les habitants. Le 15 février, un commissaire du roi, M. le maître des requêtes de Thomasio, a pris possession de Bénévent, en présence de toutes les autorités qu'il avait fait convoquer. Beer a rédigé une protestation et il est parti le 18 février pour Naples où il a obtenu de la reine l'autorisation de séjourner. Il lui a fait demander une audience particulière :

Tant que tout ne sera pas perdu, j'ai cru que mon devoir me prescrivait de rester près de mon poste pour être dans tous les cas à portée de m'y replacer. Déjà on m'assure que le roi a écrit de Bologne que si on n'avait pas envoyé de troupes à Bénévent on n'y en envoyât plus. Si S. M. l'empereur poursuit le cours de ses victoires, il est possible qu'on n'attende pas la paix pour révoquer la mesure odieuse et gratuite qui a enlevé Bénévent à V. A. S.

Le 26 mars, il annonce que la prise de possession de Bénévent a été absolue, qu'un gouverneur provisoire a été nommé, que l'alliance entre Naples et l'Autriche a été promise et que l'on annonce comme prochain le traité avec l'Angleterre. A ces graves nouvelles, il ajoute :

J'ai assuré par des contrats particuliers 80,000 francs à V. A. S. M. le marquis Pacca s'est déclaré débiteur privé et la feuille des

décharges a été simulée. Mais si je m'éloigne, je ne compte guère sur la foi italienne.

Le 20 mai, il annonce qu'il a écrit au marquis Pacca pour qu'il dispose une remise de 12,000 ducats. Elle pourra avoir lieu en effets sur la caisse de la marine d'Angleterre à 20, peut-être à 18 francs la livre sterling. Il envoie en même temps copie de deux obligations par lesquelles Pacca se reconnait débiteur, d'une part, de 11,270 ducats pour l'année 1812 et, de l'autre, de 6,000 ducats :

Je sais, ajoute-t-il, qu'on négocie une cession de la principauté... J'ignore si V. A. S. se prêtera aux propositions qu'on doit lui avoir faites et qu'on m'assure être la conservation du titre et le revenu brut des domaines et des régales.

Le 26 juin, il annonce qu'il a vu Murat le 4 juin :

Le roi, toujours affable, le fut infiniment. S. M., après avoir demandé des nouvelles de V. A. S., m'a dit : « Je n'ai pas pu faire autrement que je n'ai fait. L'empereur m'avait assuré la principauté après M. de Talleyrand. Si le prince veut me la céder dès à présent, il me fera plaisir. S'il veut la garder, il sait mon amitié pour lui et je la lui rendrai. » Je répondis que, n'ayant aucune instruction contraire, je devais supposer que V. A. S. tenait à cet état et que ma position passive, à cet égard, m'était infiniment pénible. — « Attendez tranquillement, répliqua le roi. Le moment n'est pas loin où tout cela sera facile à arranger. »

Beer poursuit en disant que l'on donne, à Naples, à l'affaire de Bénévent « l'importance qu'obtiendrait l'abdication d'un empire. » Les uns veulent que le roi saisisse cette occasion de « se délivrer de ce que l'on appelle une mouche dans l'œil. » « D'autres parient que V. A. S. ne renoncera pas, au moins pour sa vie durant, à un titre par lequel elle a signé des actes qui ont fixé le sort de l'Europe. On remarque encore que la souveraineté de Bénévent, renfermée dans le royaume de Naples, ressemble à celle d'Ochsenhausen, enclavée dans le royaume de Wurtemberg et que les deux ministres qui ont signé la paix du monde ont des états pareils, sauf les grands souvenirs qui n'appartiennent qu'à Bénévent. »

Il revient encore sur les questions d'intérêt particulier :

Je ne suis pas content de M. le marquis Pacca, papiste, faux, et qui croit que l'absolution d'un prêtre lave toutes les taches faites à l'honneur. Je peux dire que chacune des justes plaintes de V. A. sur le retard des remises est, depuis dix-huit mois, un coup de poignard pour moi. M. Pacca, pressé depuis deux mois, est parti pour Rome où il demeure auprès de son frère, le cardinal camerlingue et prosecrétaire d'État. Je lui ai envoyé dans son asile du Quirinal une lettre très

forte et l'ai menacé de démarches judiciaires. On dit qu'il va retourner bientôt et je ne lui laisserai point de répit. Je supplie V. A. S. de ne pas donner à moi la faute de cette négligence.

Dans la lettre du 5 juillet, Beer annonce que le roi a ordonné une vérification de l'état financier de Bénévent, dans l'intention de conserver à Talleyrand les rentes de la principauté jusqu'au jour de la cession, et il propose, dans le cas où Bénévent retournerait à son ancien souverain, d'adopter « une cocarde blanche au fond, avec une bande orangée, garnie de deux lisérés rouges autour. Ce seront les couleurs de France, de Périgord et de Bénévent. »

A la date du 6 juillet, le comte de Mosbourg, ministre des finances de Naples, informe Beer que, d'après les ordres du roi, les revenus de la principauté « doivent, à compter du 1er juillet, être mis, sous déduction des frais d'administration, à sa disposition, pour le compte de M. le prince de Talleyrand, » et Beer répond aussitôt pour remercier le roi d'une résolution « dans laquelle il veut voir un avant-coureur d'une disposition définitive par laquelle, en suivant le système généreux que S. M. a adopté dans les opérations politiques et militaires auxquelles l'Italie doit son repos depuis près de huit mois, elle voudra bien accueillir la demande de la restitution de la principauté à son souverain. »

Les trois dernières lettres de Beer, des 12 et 27 juillet et du 3 août 1814, ne font que relater les bruits qui lui parviennent d'une restitution possible de Bénévent. A diverses reprises, il laisse entendre à Talleyrand que le sort de la principauté dépend de lui-même :

On est, au moins pour le moment, disposé à oublier jusqu'au déplaisir qu'a fait une déclaration qu'on attribue à V. A. et par laquelle elle aurait assuré la succession de la principauté à M. Edmond de Périgord. L'état d'incertitude a été assez funeste à Bénévent et il est à désirer qu'il finisse pour alléger la tâche que me prépare mon retour et que je cesse enfin d'être joué par M. le marquis Pacca.

C'est sur ces mots que se termine la correspondance de Beer avec le prince de Bénévent.

Mais le recueil contient encore une pièce. C'est une lettre sans signature, datée de Naples, 19 août 1814 :

J'ai remis le 14, dit l'auteur, à M. le duc de Gallo la lettre de V. A. Il m'a accueilli comme doit l'être tout porteur de vos ordres; il m'a chargé en outre d'assurer V. A. du dévouement le plus entier et le plus absolu à sa personne et de la volonté la plus prononcée et la plus constante de S. M. de ne pas permettre qu'on dispose d'un sol des revenus de Bénévent, échus ou à échoir, pour qu'ils soient toujours à la dispo-

sition de M. Beer. Mais en abandonnant à V. A. les revenus de la principauté de Bénévent, le ministère de Naples paraît vouloir en conserver l'administration, au moins provisoirement, jusqu'à ce que les communications qui ont été ou doivent être faites à V. A. par S. M. ou de son ordre aient changé cet état de choses.

L'auteur de la lettre s'est livré à une vérification des comptes de la principauté. Il présume que le marquis Pacca est en débet depuis longtemps « et qu'il y aura des difficultés pour l'obliger à se libérer aussi promptement que le désire V. A. Le solde des comptes sur les revenus de 1812 et de 1813 est de 28,579 ducats, dont la totalité a été encaissée à Bénévent. » A cette somme, il convient d'ajouter « la somme d'environ 10,000 ducats, moitié en revenus nets présumés de 1814, qui devra être disponible pour V. A. dans les quinze premiers jours de septembre. Pénétré du désir qu'a V. A. que tous les fonds soient mis de suite à sa disposition, je ne négligerai aucun moyen pour y parvenir. Mais l'emploi que MM. Pacca et Beer paraissent avoir fait de la majeure partie pour leurs besoins ou affaires personnelles rend incertaines la rentrée et l'époque où elle pourra avoir lieu. »

Le 24 juin 1815, Talleyrand écrit de Mons au comte de Narbonne, ambassadeur près Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles :

Cette lettre vous sera portée par M. Perrey, mon secrétaire particulier. Ayant possédé Bénévent, qui ne devait point me rester, j'avais encore quelques intérêts à régler à Naples. C'est l'objet du voyage de M. Perrey. Je vous aurai, M. le comte, beaucoup d'obligations de vouloir bien l'accueillir et lui accorder votre appui s'il est dans le cas de le réclamer.

C'est le dernier adieu du prince. C'est la dernière fois qu'il est question de cette éphémère principauté. Le rôle de Bénévent dans l'histoire est terminé[1].

Georges DE NOUVION.

1. L'article de M. de Nouvion complète celui que M. J.-P.-P. Martin a publié dans la *Revue des Questions historiques* de janvier 1897, où il traite de l'histoire de la principauté de Bénévent du 15 juin 1806 au 22 mars 1809. Un heureux hasard avait fait tomber dans les mains de M. Martin les 129 premières pièces du recueil dont les dernières, utilisées par M. de Nouvion, sont conservées dans nos Archives diplomatiques. Il reste une lacune de 1809 à 1812. [NOTE DE LA DIRECTION.]

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

Questions d'enseignement. — On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, de la dernière édition du Manuel d'*Histoire contemporaine* de Maréchal, continué de 1896 à 1899 par M. Auzou. On y a dénoncé un pamphlet nationaliste, et des citations soigneusement choisies ont excité la vive indignation de certains journaux. Il y a là une assez grande exagération. Tout d'abord il faut savoir gré à M. Auzou d'avoir réuni dans ce volume un nombre aussi considérable de faits sur l'histoire de ces dernières années. C'est un memento des plus commodes pour tous ceux qui s'occupent d'histoire contemporaine et, pour l'histoire étrangère en particulier, un memento dont on trouverait difficilement l'équivalent ailleurs. En second lieu il ne faut pas rendre M. Auzou, fils d'un proscrit de 1851, responsable des passages très regrettables qui déparent le Manuel de Maréchal, des citations empruntées à Drumont et à Rochefort; lui reprocher de consacrer une page à la guerre d'Italie de 1859, quinze pages à l'affaire du Panama et trois pages à l'enterrement de Victor Hugo, de consacrer cent et quelques pages aux événements de 1848 à 1870 et six cent cinquante à ceux de 1870 à 1899. C'est à Maréchal et à l'éditeur Delagrave qu'il faut s'en prendre du plan vraiment étrange qui a présidé à la conception de cette histoire soi-disant destinée à la classe de philosophie et surtout faite pour les hommes politiques et les journalistes. M. Auzou n'a pas été admis à reviser le Manuel de Maréchal; il n'a eu qu'à le continuer, et il a dû le continuer sur le même plan. Il a d'ailleurs simplifié le plan de Maréchal, a sacrifié les anecdotes, les appréciations personnelles, les citations, et a cru se borner à une simple notation de faits, purement objective. Mais on a beau faire, quand il s'agit d'événements contemporains, notés et recueillis presque au jour le jour, on est plus ou moins l'esclave de ses impressions du moment, des sources qu'on a consultées, des récits qu'on a entendus. Les journaux sont la source principale, source presque toujours empoisonnée. Citons-en un exemple : « Le 4 juin, au « grand prix d'Au-

teuil, » eut lieu une bagarre inouïe au pesage où un des assistants, le baron de Christiani, voulut frapper de sa canne le président de la République; le mardi 13, il fut condamné à quatre ans de prison; plusieurs manifestants l'ont été à quelques jours de prison. Il fut établi qu'il n'y avait eu aucun complot ni royaliste, ni plébiscitaire, comme on l'avait craint d'abord. Le dimanche 11, à Longchamp, il y eut un formidable déploiement de troupes autour des tribunes; des bandes d'anarchistes, organisées depuis plusieurs jours, profitèrent de cette concentration pour aller saccager le pavillon d'Armenonville et frapper des femmes et des enfants *des riches.* » M. Auzou a cru certainement se borner à noter des faits avérés. Voici comment on pourrait aussi les rapporter : « Le 4 juin, le président de la République, invité à assister aux courses d'Auteuil, fut l'objet de manifestations insultantes de la part d'une troupe compacte de gens appartenant à la haute société royaliste et bonapartiste sans que la police, pourtant avertie, eût su les prévenir. Ces manifestations avaient été concertées la veille dans un dîner où le baron de Christiani annonça qu'il donnerait des coups de canne au président, ce qu'il fit en effet. Cet attentat le fit condamner à quatre ans de prison. Plusieurs officiers en civil avaient pris part à la manifestation; parmi les perturbateurs arrêtés se trouvait M. de Piolenc, officier d'artillerie. Le ministre de la guerre annonça qu'il serait poursuivi. On se contenta de le mettre aux arrêts de rigueur, avec des considérants aussi inexacts que bienveillants. Le dimanche 11 juin, à Longchamp, le président fut l'objet de la part des républicains parisiens d'une grandiose manifestation de sympathie; malheureusement des violences se mêlèrent à l'enthousiasme populaire. Des sifflets et des cris moqueurs ayant été lancés par les consommateurs élégants du pavillon d'Armenonville, la foule les bouscula et saccagea le café. » Je crois mon récit plus objectif et plus exact que l'autre, tous deux prétendant ne contenir que des faits; l'un a pourtant une couleur favorable et l'autre une couleur hostile au président Loubet. Est-il impartial et objectif, dans le récit du procès Dreyfus, de ne pas donner l'analyse de l'arrêt de la Cour de cassation, de ne pas dire que la non-existence des prétendus aveux de Dreyfus et l'attribution formelle du bordereau à Esterhazy demeurent après cet arrêt la vérité légale et irréformable qui se dresse en face de l'arrêt toujours revisable de Rennes? C'est là, et non le motif fantaisiste invoqué par M. Auzou, ce qui a été la vraie cause des circonstances atténuantes accordées à un accusé dont la culpabilité restait douteuse, même pour ceux des juges qui l'ont condamné. Parler de l'héroïsme de Marchand, c'est assurément une vérité certaine, objective; parler du tact de l'auteur

de la lettre à Forain, de la modestie de celui qui a négligé en 1899 d'associer à sa gloire le lieutenant de Tonquédec, oublié dans le Bahr-el-Gazal, et tout aussi héroïque que Marchand et Baratier, est-ce aussi de la vérité objective? Est-ce rester dans la vérité que de dire que l'affaire Dreyfus a tari la prospérité nationale, quand les années 1898 et 1899 ont été sensiblement plus prospères au point de vue commercial que les années 1896 et 1897, les belles années du ministère Méline? N'est-ce pas enfin remplacer la vérité objective par une contre-vérité calomnieuse à l'égard des défenseurs de Dreyfus que de montrer l'affaire Dreyfus comme le résultat d'une « coalition des ennemis de la France, » alors que ce sont les amis de la France qui partout ont embrassé la cause de Dreyfus avec le plus d'ardeur, tandis qu'en Angleterre et en Allemagne on ne s'y intéressa vivement qu'après le suicide du faussaire Henry, et qu'aujourd'hui encore l'Allemagne est de tous les pays celui qui s'intéresse le moins à toute l'affaire? Au fond on a imposé à M. Auzou une tâche impossible : raconter des faits d'hier avec le sang-froid, la compétence et l'impartialité de la postérité. Il est absurde, dans un livre destiné aux classes, de parler de ce qui nous passionne violemment aujourd'hui et nous passionnera encore demain. D'ailleurs, les programmes officiels s'arrêtent à 1889. Pourquoi dépasser cette date? Je voudrais même qu'on s'arrêtât pour notre histoire intérieure à 1875, à l'établissement de la constitution républicaine; qu'on laissât en dehors de l'enseignement des lycées les hontes du Panama et du boulangisme, et qu'on ne donnât depuis 1875 que l'histoire de notre expansion coloniale. Que M. Auzou écrive une histoire des vingt-cinq dernières années, je suis sûr qu'il fera une œuvre intéressante, neuve même pour l'histoire étrangère, et très utile aux historiens et aux hommes politiques. Il pourra y exposer librement ses idées et nous pourrons librement les discuter. Mais sous la forme actuelle du Manuel Maréchal, nous risquons de nous méprendre sur sa pensée et de le critiquer pour des opinions qui ne sont peut-être pas les siennes. Tel qu'il est, le deuxième volume de l'Histoire de Maréchal est un livre dangereux à mettre entre les mains des enfants. Plus il prétend à l'impartialité, plus il est propre à leur fausser les idées. Mais, je le répète, M. Auzou me paraît avoir été dans l'espèce beaucoup plus victime de la tâche impossible qu'on lui a imposée qu'il n'a été coupable d'avoir voulu sciemment altérer la vérité historique. — G. M.

XVIe ET XVIIe SIÈCLES. — L'*Histoire de l'Économie sociale jusqu'à la fin du XVIe siècle*[1], de M. E. DE GIRARD, professeur à l'Université de

1. *Antiquité, Moyen âge, Renaissance, Réforme.* Paris, Giard et Brière, et Genève, Eggimann, 1900, in-8° de 265 p.

Genève, ne donne pas tout ce que son titre promet, c'est-à-dire une histoire de la façon dont les hommes en société ont conçu et organisé, aux diverses époques, leurs rapports réciproques. En dépit de « cet adjectif de social, plus compréhensif que celui d'économique, » M. de Girard nous donne plutôt une histoire des doctrines économiques ; lui-même nous avoue qu'il avait pensé d'abord à intituler son livre *Histoire de l'économie politique pendant sa période fragmentaire*. Il étudie, en effet, surtout les problèmes relatifs à la production et à la distribution des richesses ; encore s'attache-t-il aux systèmes et aux doctrines bien plus qu'aux faits. Il a raison, dans sa préface, « de réagir contre la méthode d'isolement, qui croit de son devoir, pour présenter scientifiquement un ordre de pensées ou de faits, de rompre tous les liens qui rattachent ce domaine au reste de l'histoire... En agissant de la sorte, on renonce volontairement à étudier les réactions des faits sur les idées et réciproquement... » M. de Girard donne parfois contre l'écueil qu'il signale. Il nous prévient lui-même qu'il n'a considéré le XVIe siècle « qu'au point de vue des idées, » sous le prétexte « qu'à ce point de vue il forme une transition de première importance d'une moitié à l'autre de l'histoire des temps chrétiens, tandis que, sous le rapport de la production et de l'échange, il ne diffère que par une nuance des siècles qui l'encadrent. » Ni cette exception ne me paraît justifiée, ni les raisons invoquées ici ne me semblent valables ; dans l'ordre des faits sociaux et économiques, le XVIe siècle (en entendant ce mot de *siècle* au sens large, et sans enfermer strictement le XVIe siècle entre les années 1501 et 1601) me paraît, en France du moins, une époque de transition, l'époque de la décomposition de la société médiévale. Dans tous les cas, comme le XVIe siècle occupe dans le volume 110 pages sur 265, soit les deux cinquièmes, on voit que M. de Girard n'est pas constamment resté fidèle à cette *méthode des réactions* qu'il posait dans sa préface[1]. Le juriste l'emporte chez lui sur l'historien.

L'historien travaille trop sur des documents de seconde main, pas assez sur des textes. Pour les temps modernes, il suit à peu près exclusivement Schmoller, ce qui l'amène à tirer presque tous ses exemples de l'histoire économique de l'Allemagne[2] et à mécon-

1. Il n'y est pas infidèle que pour le XVIe siècle, mais aussi pour l'antiquité. Il est curieux de ne pas lui voir citer le livre capital de M. Paul Guiraud sur la *Propriété en Grèce*, même dans la bibliographie spéciale du chapitre sur « le régime économique de l'antiquité. »

2. Quelques faits sont empruntés à la France et à la Belgique. Mais, avant la Renaissance, pas un mot sur les pays du Midi, par exemple sur les « arts » de Florence.

naître l'importance capitale du traité de Bodin sur la monnaie[1].

Ajoutons cependant que le livre de M. de Girard est une tentative méritoire pour rendre compte de cette longue évolution. S'il est un peu sec pour l'antiquité, il aborde le moyen âge avec une réelle sympathie, avec une sorte d'admiration pour le thomisme économique et pour l'organisation médiévale du travail. L'influence de Janssen est ici très sensible, comme dans le jugement qu'il porte sur le premier et le second humanisme[2]. L'idée qu'il donne des diverses formes de la révolution sociale au XVIe siècle (p. 177) est, en somme, assez juste; il démêle assez exactement la part qui revient, dans la nouvelle conception économique, aux légistes, aux humanistes, aux réformateurs. C'est surtout au libre esprit de la Renaissance qu'il attribue avec raison « les uns diront l'honneur, les autres la responsabilité d'avoir posé la première pierre de l'économie politique, libérale ou classique. »

La Société française du XVIe au XXe siècle, dont M. Victor du Bled[3] nous donne le premier volume, *XVIe et XVIIe siècles*[4], n'est que la reproduction, probablement fidèle, de sept conférences faites devant un auditoire mondain, en quelque bodinière. Il est juste de reconnaître que le livre n'a pas d'autre prétention; si M. de Maulde, M. de La Ferrière et jusqu'au marquis de Belleval y sont mis largement à contribution, l'auteur n'affiche pas, du moins, l'insupportable ambition de faire de la science. Il veut plaire. Encore a-t-il le mérite de ne pas reculer devant certaines vérités, qui ont dû choquer parfois l'élégante assistance : il a le courage de montrer tout ce qu'il y avait de sauvagerie, de grossièreté, de sensualité crue, de brutalité envers les femmes, de déloyauté dans les duels, d'égoïsme enfin chez ces seigneurs du XVIe et du XVIIe siècle qu'on nous présente souvent comme des parangons d'honneur et de délicatesse. C'étaient des hommes, après tout, et plus près de la bête que de l'ange. — M. du Bled n'a pas évité l'ordinaire écueil de ces sortes d'entreprises : il confond souvent, sous cette expression commode de *siècle,* des

1. P. 248, il insinue timidement, et encore en s'appuyant de l'autorité de M. Joseph Rambaud, que Schmoller a eu tort de passer complètement Bodin sous silence. P. 206, n. 1, il prend pour deux ouvrages différents deux éditions de la *Réponse à M. de Malestroit,* ce qui prouve qu'il ne les a pas maniées.

2. Il n'a pas lu Geiger, *Renaissance und Humanismus in Deutschland und Italien.*

3. *La Société, les femmes au XVIe siècle. — Le Roman de l'Astrée. — La Cour de Henri IV. — L'Hôtel de Rambouillet. — Les Amis du cardinal de Richelieu. — La Société et Port-Royal.* Paris, Perrin, 1900, in-16 de XXIX-313 p.

4. Sous-titre légèrement inexact puisque, dans les futurs volumes annoncés (p. XXIII) par l'auteur, il y aura beaucoup de XVIIe et même un peu de XVIe.

périodes fort différentes. Mais, encore une fois, *la Société française* n'est pas un livre d'histoire; ce sont simples propos de salon autour de l'histoire.

En *Lazare de Baïf* (1496?-1547), père naturel du poète Jean-Antoine, M. Lucien PINVERT[1] étudie surtout l'humaniste et l'un des promoteurs de l'hellénisme en France. Mais Lazare fut encore deux fois ambassadeur de François Ier à Venise de 1529 à 1534, à la diète de Haguenau, en 1540. M. Pinvert a étudié, à la Bibliothèque nationale (ms. fr. 3941, Dupuy 265, Dupuy 547, ms. fr. 20503, 26650, 3020) et au musée Condé, la correspondance relative à ces ambassades[2]. Le protonotaire L. de Baïf ne paraît pas avoir eu de talents diplomatiques bien remarquables. A Venise, « il ne se défiait pas assez de ses propres idées, en quoi il lui arrivait, à son insu, de ne pas entrer dans les vues d'ensemble de la politique dont il ne gérait que des intérêts isolés. A l'heure où François Ier cherchait à Constantinople un point d'appui contre son trop puissant rival, Baïf s'en tenait sur les Turcs aux idées courantes et rêvait d'une croisade générale... » A Haguenau, où François Ier l'envoyait avec la mission très expresse de nuire le plus possible à l'empereur, de n'accepter qu'un libre concile et de favoriser les luthériens, « Baïf ne satisfit personne... Il eut le tort de ne pas bien deviner la tendresse diplomatique de François Ier pour le parti évangélique dans les pays d'Outre-Rhin. » Si bien que du Bellay « obtint du roi l'envoi secret d'un autre député, muni des mêmes instructions que Baïf et à l'insu de celui-ci[3]. » Évidemment, l'érudit auteur du *De re vestiaria*, du *De vasculis* et du *De re navali* était fourvoyé dans la grande politique.

On n'en dira pas autant d'un autre ambassadeur de François Ier,

1. Paris, Fontemoing, 1900, in-8° de 130 p., texte français d'une thèse latine.

2. Il donne quelques lettres dans ses appendices. Signalons surtout une lettre de François Ier, du 15 juin 1540 : « Et si l'on vient à vous tenir propoz du fait du concille, vous respondrez suivant ce que je vous en ay dit, que je trouveray tousjours très bon qu'il se face, pourveu qu'il soit libre et intimé comme il doit estre et tenu en lieu neutre et de seur accez... Et, au reste, Monsieur de Bayf, à vous parler ouvertement, entendez que le plus grant service que vous me sçaurez faire... ce sera d'avoir bien l'œil à ce que à la dyette... il ne se face, conclue ny arreste chose qui puisse estre au bien, prouffit et utilité desditz sieurs Empereur et Roy des Rommains... Et surtout mectez peine de bien entretenir tous mes amys et de m'en gaigner encores de nouveaulx s'il est possible... » On voit que ces instructions ne péchaient pas par défaut de netteté.

3. C'était Jean Sleidan. M. Pinvert considère à tort le poète Vulteius comme un inconnu. Jean Visagier de Reims a été étudié en particulier par M. F. Buisson dans son *Sébastien Castellion*.

qui arriva à Venise six ans après que Lazare de Baïf eût quitté ce poste, Guillaume Pellicier.

Nous connaissions ce personnage par la thèse que lui avait consacrée, en 1881, M. Jean Zeller. A côté de nombreux documents vénitiens, M. Zeller avait consulté la correspondance de l'ambassadeur aux archives des Affaires étrangères et nous avait donné le désir d'en posséder le texte intégral[1]. C'est cette *Correspondance politique de Guillaume Pellicier, ambassadeur de France à Venise* (1540-1542) que M. Alexandre Tausserat-Radel publie dans l'*Inventaire analytique des archives des Affaires étrangères*[2]. C'est un des documents les plus importants qui soient sur la diplomatie de François Ier, et surtout sur la politique de la France en Orient. Car l'ambassade auprès de la sérénissime République était, au XVIe siècle, plus qu'une ambassade ordinaire en Italie, c'était un poste d'observation de premier ordre, un port d'attache de notre diplomatie levantine, une sorte de direction politique des affaires orientales. L'évêque de Montpellier occupa ce poste de choix à un moment critique de la rivalité de François Ier et de Charles-Quint et des relations de François Ier et de Soliman, à l'époque de l'assassinat de Rincon et de César Frégose; c'est assez dire l'intérêt qui s'attache à la partie politique de cette correspondance. Mais Guillaume Pellicier était tout autre chose encore qu'un homme d'État. Prélat peu sévère[3], complètement gagné par le mouvement de l'humanisme, il fait de l'ambassade de France à Venise une sorte de mission archéologique, artistique et littéraire; il cherche, pour le roi, des peintres, des scribes, des hellénistes, et surtout des manuscrits grecs; il meubla de ces derniers la bibliothèque royale de Fontainebleau et la sienne propre. Il recueillait également des simples pour Rabelais et Rondelet, des documents pour son livre sur les poissons et son commentaire de Pline l'Ancien. Sa correspondance est donc une importante contribution à l'histoire de l'humanisme. M. Tausserat-Radel l'a éditée avec le plus grand soin; son introduction résume et complète, au point de vue biographique, le livre de M. Jean Zeller, et nous renseigne sur les questions critiques qui se rattachent aux trois manuscrits de la *Correspondance*. Le texte est accompagné de notes nombreuses et minutieuses, suivi d'extraits inédits de la correspondance

1. M. Tausserat-Radel ne donne pas toujours le texte intégral, sans qu'on puisse voir quelle méthode il a suivie pour résumer telle ou telle lettre.

2. Paris, Alcan, 1899, 2 vol. in-8° de LXXIII-810 p. Voy. *Rev. critique*, 1900, p. 372-75.

3. Il eut trois enfants, d'une Grecque ou d'une Italienne, on ne sait trop. A certain moment nous le voyons pencher vers la Réforme, qui « infecta » sa famille.

de Georges de Selve et de Guillaume du Bellay, et d'un très précieux index analytique.

L'historien trouvera beaucoup à glaner dans la thèse de M. Louis Clément sur *Henri Estienne et son œuvre française*[1], du moins dans les premiers chapitres sur Henri Estienne à Genève, le Procès de l'*Apologie pour Hérodote* (1566), l'Affaire des *Épigrammes* (1570, étudiée d'après les registres du consistoire), le séjour de Henri Estienne à la cour de France en 1579, etc. L'auteur présente au sujet du *Discours merveilleux sur la vie de Catherine de Médicis* une hypothèse assez séduisante : cet opuscule serait né de la collaboration d'Henri Estienne avec Innocent Gentillet. Comme conclusion à cette introduction purement historique, M. Clément nous donne du grand imprimeur un portrait qui doit être très voisin de la vérité : c'est un « huguenot militant, » mais indiscipliné, jusqu'au bout « fidèle, sinon à la lettre, du moins à l'esprit de la Réforme[2], » à mi-chemin entre la simple « Renaissance chrétienne » et le calvinisme pur; d'autre part, un Français, très ardemment patriote[3], et un « Parisien. » Même la partie purement philologique de la thèse n'est pas sans intérêt pour l'histoire des mœurs et des idées[4].

Le *Michel de l'Hospital*[5] de M. C. T. Atkinson a tous les caractères d'un travail académique. L'auteur n'a pu connaître que le premier volume du grand ouvrage de Dupré-Lasalle. Il a étudié avec soin les œuvres de son héros. Sa bibliographie ne contient pas assez de travaux récents sur l'histoire des guerres religieuses, ce qui ne lui permet pas toujours de replacer exactement l'Hospital au milieu de ses contemporains. Il expose assez bien la vie de ce fils d'un médecin auvergnat[6], protégé du connétable, puis des Lorraine, arrivant, à force d'application et de droiture, à la plus haute charge de l'État, obligé ensuite, par devoir patriotique, de se retourner contre ses anciens protecteurs, victime enfin de cette situation fausse, de son manque de souplesse, de son intelligence un peu bornée, de son inhabileté à connaître et à mener les hommes, de son honnêteté

1. *Étude d'histoire littéraire et de philologie.* Paris, Picard, 1898, x-538 p.

2. M. L. C. rejette (p. 2) le jugement de Feugère, qui a voulu faire d'Henri Estienne un sceptique. Il repousse également le surnom, que ses contemporains lui donnaient, de « Pantagruel de Genève. »

3. De là son anti-italianisme forcené.

4. M. L. C. montre que l'*Apologie*, faite en partie avec des sermons et des nouvelles du xve et du début du xvie siècle, ne saurait être acceptée les yeux fermés comme une peinture de la société du temps.

5. *Michel de l'Hospital*, being the Lothian prize Essay, 1899. Londres, Longmans, 1900, in-8° de 200 p.

6. Fils lui-même d'un médecin juif, disaient les « nationalistes » de l'époque.

même. Le récit a un peu trop souvent les allures d'une apologie. M. Atkinson examine la délicate question si l'Hospital a été vraiment une sorte de député secret des huguenots au sein du gouvernement des Valois, ou simplement un catholique tolérant. Il la tranche plus qu'il ne la résout : « L'Hospital, » dit-il p. 173, « ne fut pas un catholique bigot ni un calviniste, encore moins un athée, un catholique plutôt qu'un huguenot, si on tient à le placer d'un côté ou d'un autre, mais avant tout un sincère et pieux chrétien. » La conclusion est au moins vraisemblable, mais M. Atkinson ne l'a pas amenée par des arguments suffisamment décisifs[1].

Il n'y a aucune différence, autre que la couverture, entre *les Derniers Valois, François II, Charles IX, Henri III*, par le marquis de Belleval (Paris, Vivien, 1900), et *les Fils de Henri II, la cour, la ville et la société de leur temps*, par le même auteur (Paris, Lechevalier, 1898). Ce n'est pas même une réimpression, c'est un rhabillage[2].

A lire ce titre : *Mémoires du comte Gaspard de Chavagnac*, 1638-1669. *Édition originale de* 1699...[3], le lecteur se figure qu'il a effectivement sous les yeux les *Mémoires* du comte de Chavagnac, né à Blesle en Auvergne en 1624, mort au château du Bousquet, le 11 février 1695, et que le texte qui lui est présenté est celui qui parut à Besançon en 1699, chez Rigoine, imprimeur du Parlement[4]. Il se trompe doublement. Les mémoires qu'on lui offre ne sont pas de Chavagnac et le texte n'est pas celui de 1699.

Tout d'abord, il n'est pas besoin d'être grand clerc pour flairer dans ces *Mémoires* un fort parfum d'inauthenticité[5]. Barbier et Quérard les attribuent à Sandras de Courtilz. Pas un mot, dans les notes

1. M. Atkinson aurait dû prier un Français de ses amis de relire ses épreuves pour les citations françaises et les noms de lieux.

2. Voy. *Revue critique*, 1899, t. I, p. 268.

3. Paris, Flammarion, s. d. [1899], in-18 de 322 p.

4. C'est le n° Lb[37] 139 de la Bibl. nat., 2 vol. in-12. Il existe également une édition parue chez Malherbe à Amsterdam en 1700 (1 seul vol. in-12 de 504 p.), qui reproduit exactement celle de 1699 (Lb[37] 139 A); elle donne une gravure représentant sans doute le vieux Chavagnac en train de raconter ses aventures à ses trois neveux. D'autre part, le P. Lelong cite une édition de Paris 1700 : « Ces mémoires, dit-il, sont corrigés dans l'édition de Paris. »

5. Le comte croit nécessaire de raconter la mort de Luxembourg, antérieure de cinq semaines seulement à la sienne propre, et il termine ses *Mémoires* par cette phrase qui sent bien son faiseur : « La mort de M. de Luxembourg, pour qui j'ay toujours conservé une tendre amitié, *vient de me toucher* si fortement que je n'ay plus de pensées presentement que celles qui peuvent regarder mon salut; je l'espère de la divine Providence, à laquelle *je vay vouer le reste de mes jours.* »

de cette réédition, sur cette question essentielle. Pourtant, si Barbier a raison, quelle foi attribuer aux extraordinaires aventures que Chavagnac nous raconte avec un étonnant cynisme? Comment sa famille huguenote fut ramenée à la vraie foi par les prédications de Ninon de Lenclos, comment il se faisait entretenir par la maîtresse de son père, comment il fit noblement fortune à Vienne en pratiquant le métier de maquignon et de truqueur de chevaux; et l'inconscience de ses trahisons au profit de l'Espagne, de l'Empire, des Lorraine; tout cela est très amusant, mais est-ce vrai?

Ces *Mémoires* suspects, va-t-on nous les donner du moins dans leur forme originale? Point du tout. Le sous-titre porte : « Édition originale de 1699, revue, corrigée et annotée. » Annotée, elle l'est très peu, et à coups de dictionnaires [1]. Mais elle est corrigée très amplement [2], tantôt pour remettre en *bon français* le style, un peu languissant au gré du nouvel éditeur, du texte primitif, tantôt pour transformer le style indirect en style direct, faire d'un cadet d'Auvergne un cadet de Gascogne, — à toi Cyrano! — ou supprimer des détails que l'on juge inutiles. Mais il y a mieux. L'édition de 1699, qu'on prétend avoir suivie, comprend deux volumes : le premier, de 315 pages, qui va jusqu'en 1671 [3], le second, de 252 p., qui va jusqu'en 1695. L'éditeur n'a eu entre les mains que le premier; il ne

1. Il y a un index, ce qui achève de donner à cette édition de fantaisie une allure pseudo-sérieuse.

2. Exemples :

Éd. de 1699.	Éd. de 1899.
« L'IMPRIMEUR AU LECTEUR..., ou plutôt le seul original qu'il en a laissé, j'ay cru que je devois les donner au public après en avoir obtenu le privilège du Roy.	« L'IMPRIMEUR ORDINAIRE DU ROI, DU PARLEMENT ET DE L'UNIVERSITÉ A BESANÇON, FRANÇOIS-LOUIS RIGOINE AU LECTEUR. An de grâce 1699... ou plutôt le seul original qu'il en ait laissé, j'ay cru de mon devoir de donner ce manuscrit au public.
« Il a fait également paroître la force de son génie et dans les conseils de guerre et dans les intrigues du cabinet.	« Son génie s'est montré aussi fort dans les conseils de guerre que dans les intrigues de cabinet.
« P. 32, puisqu'un cadet d'Auvergne, qui n'avoit pas un sol d'argent comptant... »	« ... à quelle furieuse nécessité cède un *cadet de Gascogne*, qui, sans avoir un sol d'argent comptant... »
[Lettre en style indirect.]	[Lettre en style direct.]

Et c'est ainsi tout le long du volume.

3. Et non 1669, comme l'annonce le titre. Un simple coup d'œil jeté dans le P. Lelong eût averti l'éditeur [?] de sa bévue : « Ils contiennent ce qui s'est passé de plus considérable depuis l'an 1674 *jusqu'à l'an* 1679, car l'auteur ne dit *qu'un mot* de la prise de Strasbourg en 1682 et de la mort du maréchal de Luxembourg en 1695. »

s'est pas douté qu'il en existait un second, et il arrête brusquement le récit à la répression de la révolte de Tékéli. — On se demande quel genre de services peut rendre une réédition entendue de cette façon. Je crois que la *Revue historique* a précisément pour mission de décourager de semblables tentatives.

Il importe d'autant plus de décourager celle-ci qu'il y a eu récidive. Postérieurement à l'édition in-18 vient de paraître (même éditeur, s. d.) une édition in-8°, XV-468 p. Le titre porte cette mention : *Édition princeps*, ce qui est tout à fait réjouissant quand on constate qu'il y a plus bas : « Édition originale de 1699 revue, corrigée et annotée par Jean de Villeurs; » l'éditeur, qui se nomme enfin, ignore évidemment le sens des mots « Édition princeps, » qui ont fait dire à des journaux quotidiens que ces mémoires étaient donnés pour la première fois *d'après le manuscrit original*. Dans une courte préface (datée du 1er mai 1900), M. DE VILLEURS nous fait savoir qu'il a publié cette édition avec le concours des descendants des neveux de Chavagnac. Il imprime toujours sur la couverture : « 1638-1669, » mais sur le titre intérieur : « 1638-1695. » Il s'est aperçu de sa bévue et il a ajouté les chapitres oubliés. Il donne un autographe du comte. L'index a été notablement amélioré.

M. Albert VANDAL vient d'écrire un fort agréable volume[1] sur Charles-Marie-François Olier, marquis de Nointel et d'Angervilliers, conseiller au Parlement de Paris, ambassadeur à Constantinople de 1670 à 1679. Nointel ne paraît pas avoir été un diplomate de très grande valeur, mais il se trouva à Constantinople à une date décisive pour l'avenir du commerce français et de l'influence française dans le Levant; il finit, après bien des démêlés avec le grand-vizir Ahmed Kupruly, par obtenir à Andrinople, en 1673, le renouvellement des capitulations. Ce fut, — avec une enquête théologique destinée à prouver aux protestants que l'Église grecque croyait à la transsubstantiation, — le grand événement de son ambassade. Beaucoup plus qu'ambassadeur, Nointel était un touriste, un curieux, un dilettante, un collectionneur; à peine s'est-il acquitté du principal devoir de sa charge en signant les capitulations que, sous prétexte d'en surveiller l'exécution dans les Échelles, il entreprend un long voyage, emmenant avec lui des peintres et des philologues (parmi eux se trouvait Galland, qui rapporta de ce voyage le manuscrit des *Mille et une nuits*), achetant des marbres, des statues, des bibelots. C'est vraiment une odyssée, mais une odyssée

1. *L'Odyssée d'un ambassadeur. Les voyages du marquis de Nointel* (1670-1680). Paris, Plon, 1900, in-8° de XII-355 p., 4 héliogravures.

fastueuse et triomphale que ce voyage à travers les îles d'Asie, la Terre-Sainte, Alep et les rives de l'Euphrate. Il y promène comme un reflet de la gloire du Roi-Soleil; il en impose aux pachas par son opulence, écrase de son mépris les consuls de Venise ou d'Angleterre, règle souverainement les litiges entre catholiques et orthodoxes. Insatiable de sensations nouvelles, il allait partir pour l'Égypte, lorsqu'il fut rappelé en arrière par un ordre d'Ahmed Kupruly; le vizir commençait à s'inquiéter d'apprendre que cet ambassadeur de France tranchait dans le Levant du vice-roi. Nointel revint, mais sans se presser, visitant Athènes au passage. La cour de France finit par se lasser de ce singulier ambassadeur. On le frappa d'une étrange disgrâce, aussi préjudiciable aux intérêts de la France qu'aux siens propres; on le laissa près de deux ans à Constantinople sans instructions, sans dépêches, sans argent, perdu de dettes, presque dans la misère.

M. Vandal, à propos de son personnage, nous donne une brillante étude (pour laquelle il a utilisé le livre de M. Masson) sur le commerce français dans le Levant, et des pages piquantes sur la « cérémonie turque » qui servit de modèle à celle du *Malade imaginaire*. Les souvenirs personnels de l'auteur ajoutent un charme très vif à ses descriptions de Constantinople et de l'Orient. Il tranche la question des célèbres dessins du Parthénon, qui ne sont pas de Carrey, mais d'un peintre flamand également employé par Nointel. M. Vandal s'est un peu trop exclusivement documenté avec les lettres de l'ambassadeur, dont il publie en appendice quelques extraits[1]. S'il y avait joint les papiers vénitiens, il aurait sans doute modifié le jugement très sévère qu'il porte sur Ahmed Kupruly[2].

Le Siège de la ville et de la citadelle de Lille en 1708, par M. Maurice Sautai[3], est une excellente étude d'histoire militaire.

1. M. Vandal consacre un chapitre au projet de Leibnitz sur l'Égypte. Il serait nécessaire de savoir dans quelle mesure ce projet est l'expression des idées personnelles du jeune philosophe, dans quelle mesure Leibnitz n'a été que le rédacteur des idées du baron de Boinebourg, qui l'employait à toute sorte de travaux de ce genre. Il ne faut pas oublier que « le grand philosophe » n'avait encore que vingt-six ans.

2. Comparez avec l'admiration, également exagérée, que professe pour lui Moritz Brosch, *Geschichten aus dem Leben dreier Grosswesire*. Gotha, 1899, p. 187 et suiv. M. Brosch ne s'est servi, lui, que de documents vénitiens. Aussi n'a-t-il guère compris le rôle joué par Nointel (qu'il appelle Naintel, p. 180). M. Vandal écrit (p. 117), à propos de Chio : « L'homme et la nature... ne s'étaient *pas encore* acharnés sur elle. » C'est oublier le pillage de 1566 (voy. du Fresne-Canaye, *Voyage du Levant*, p. 169).

3. Le nom de l'auteur ne figure pas sur la couverture, mais sur le titre

L'auteur, qui est un officier de notre armée, a fait de consciencieuses recherches au Dépôt de la Guerre, aux Affaires étrangères, aux archives de Lille et du Nord, à celles de la Haye. Il est arrivé ainsi à reconstituer ces deux mémorables sièges, soutenus par un général de soixante-quatre ans. Il nous fait partager son admiration pour l'héroïque maréchal de Boufflers, encore qu'il l'exprime en un style un peu trop pompeux; la grandeur même des choses qu'il raconte s'accommoderait mieux d'une simplicité plus nue.

Il nous fait voir dans l'investissement de cette grande place la conséquence fatale de la défaite d'Oudenarde. La ville aurait pu être sauvée, en août et septembre, par l'armée du duc de Bourgogne, supérieure en nombre à celle des alliés. Malheureusement la discorde régnait au camp de Mons-en-Pevèle; entre Berwick et Vendôme l'incapable élève de Fénelon ne savait que tergiverser et écrire à Versailles. Malgré les lettres de Boufflers, malgré les ordres formels du roi, — qui paraît ici très à son avantage, — il refusait positivement d'attaquer. Lorsqu'il a laissé échapper l'occasion, il demande de nouveaux ordres; mais il a par avance mis son grand-père dans la nécessité de renoncer au projet d'attaque, et il exécute avec empressement cette résolution négative.

Boufflers, abandonné, ne se décourage pas; il tient encore jusqu'au 22 octobre dans la ville, après soixante-deux jours de tranchée ouverte, jusqu'au 8 décembre, dans la citadelle. Le prince Eugène rendit hommage à cette superbe résistance. M. Sautai ne se borne pas à nous en retracer les épisodes, il nous décrit Lille avant le siège, nous fait connaître la composition et le caractère de la garnison, digne de son chef; il analyse avec finesse les sentiments de cette population lilloise, française depuis quarante ans seulement : un très grand dévouement, un esprit de sacrifice chez le peuple, chez les artisans; chez les bourgeois, plus de préoccupations d'avenir, plus d'égoïsme municipal, mais, sinon tout à fait du patriotisme, déjà un réel et solide attachement à la France. Les plénipotentiaires d'Utrecht obéirent vraiment au vœu des populations lorsqu'ils rendirent Lille à Louis XIV. M. Sautai publie un assez grand nombre de pièces, des états de troupes et de matériel, le texte des deux capitulations, etc.

A la suite d'un sermon sur *l'Héritage des Pères et le premier synode du Désert*[1], M. D. Benoît publie à nouveau un document déjà

intérieur on lit : « Par Maurice Sautai, lieutenant au 43e régiment d'infanterie. » Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq, 1899, x-434 p., trois gravures et cinq cartes et plans.

1. Prononcé à Montauban le 28 novembre 1897, imprimé à Cahors, in-8°, 40 p.

donné en 1846 dans la *Réformation au XIXe siècle* (n° 49, p. 385 et suiv.)[1], par Edmond Schérer. Il est curieux qu'en 1846 la publication de ce texte n'ait pas ému davantage les historiens. C'est une lettre vraisemblablement écrite par un protestant de Montpellier à un pasteur du Refuge. Elle ne porte pas de signature (sauf les lettres A. F.); elle n'est datée que par deux phrases : « le 23 du mois de décembre *dernier* 1694, » et plus loin : « le 7 février 1695, le nommé Papus, etc. » Elle relate une assemblée de dix (ou de onze[2]) prédicants et de quatre (ou cinq) laïques, qui aurait eu lieu à Montpellier en décembre 1694; cette assemblée serait ainsi le premier en date des synodes du Désert, tandis que cette priorité était généralement accordée à celui de Monoblet, présidé vingt années plus tard (en août 1715) par Antoine Court.

Le document publié par M. D. Benoît a été vivement argué de faux par M. Fonbrune-Berbinau[3]. J'avoue que tous les arguments de M. Fonbrune-Berbinau ne me paraissent pas d'égale valeur. Il s'étonne, par exemple, que le synode ait pris pour *modérateur* un laïque. Mais le texte ne dit pas cela. L'auteur de la lettre, qui fut ce modérateur, écrit : « Nous n'étions en tout que quinze personnes, compris quatre messieurs de la ville. » Il ne se range donc pas parmi ces quatre « messieurs; » il semble, au contraire, se classer avec les pasteurs, qui seraient onze dans cette hypothèse. Il dit, il est vrai, que, sans « le deuil et l'affliction » où se trouvait l'Église, il ne se serait « pas jugé capable de la charge de ministre de l'Évangile; » mais cela ne veut pas dire qu'il ne l'ait pas exercée[4]. Le ton du morceau n'est pas celui d'un faux[5]. Avec cela, il reste étonnant que ni Antoine Court ni personne n'ait rien su de ce synode, ni du fait que les prédicants de 1694 auraient été de véritables ministres, régulièrement consacrés et même hiérarchisés. Enfin, nous ne connaissons cette pièce que par une copie de Schérer; nous ne savons d'où il la tenait. Elle reste donc, jusqu'à nouvel ordre, un de ces documents curieux, mais suspects, dont on ne saurait ni confirmer

1. Je dois cette référence à M. Benoît lui-même.

2. On verra plus loin les motifs de cette incertitude.

3. Dans le *Bull. hist. du protest. franç.*, t. XLVII, p. 605-612. M. F.-B. n'y voit pas un faux proprement dit, mais une pièce rédigée à une date très postérieure.

4. Lui-même a soin de dire (p. 31) qu'il y avait deux sortes de ministres : « Venons, Monsieur, à ceux d'entre eux qui ne prêchent point, mais font des prières dans les maisons... » Il pouvait être un de ceux-là.

5. On y trouve cependant un luxe et une précision de détails qui pourraient faire penser à une pièce composée, ou tout au moins retouchée, après coup.

ni infirmer l'authenticité. Elle ne suffit pas, dans son état actuel, pour bouleverser l'histoire traditionnelle des églises du Désert.

XVIIIe SIÈCLE. — C'est encore une page de l'histoire du Désert que M. Émile DU CAILAR et le même M. Daniel BENOÎT ont voulu retracer dans *Gal-Pomaret, pasteur de Ganges, son temps, son ministère*[1]. Ce n'est pas que leur héros, Jean Gal, né en 1720, dans les Cévennes, connu comme pasteur sous les noms de guerre de Jonvals et de Pomaret, mort à Ganges le 17 août 1790, soit un grand personnage. Sa théologie, qui confine au déisme, est flottante; son action n'est pas très considérable; son courage, très réel, ne va généralement pas jusqu'à la soif du martyre. Mais il est en relations épistolaires avec Jean-Jacques, avec La Beaumelle, avec Voltaire, avec Court de Gebelin; il assiste à la grande persécution de 1752-54. Il vit ensuite, lui et son église, sous ce singulier régime : l'État ignorant officiellement l'existence des églises réformées de France, les persécutant par saccades, les tolérant le plus souvent en fait, entretenant même avec leurs chefs des rapports à demi réguliers, allant (avec Turgot) jusqu'à envoyer aux pasteurs, comme aux curés, des instructions qui doivent être lues au peuple. Pomaret correspond avec les intendants, avec les ministres, et il n'en reste pas moins perpétuellement à la merci d'une dénonciation, toujours menacé de la corde et ses fidèles des galères. Cette situation bizarre n'est pas complètement modifiée par l'édit de tolérance : « En nous tirant d'entre les dents du lion qui nous tenait dans sa gueule, il veut que nous soyons laissés, jusqu'à un certain point, entre ses griffes. » Pomaret favorisa l'élection aux États du fils de son ami Rabaut. Dans le synode des Basses-Cévennes, il protesta contre le texte insuffisant et timide de l'article de la déclaration des droits relatif à la liberté de conscience. Il mourut dans la foi de la Révolution. — MM. du Cailar et Benoît ont raconté sa vie avec sympathie. Il manque à leur préface (p. 6) un exposé plus complet des sources de leur travail.

La méthode suivie par M. S. SIÉGLER-PASCAL dans *Un contemporain égaré au XVIIIe siècle; les projets de l'abbé de Saint-Pierre*, 1658-1743[2], est des plus simples; elle consiste à passer en revue un certain nombre de questions actuelles : conférence de La Haye, impôt sur le revenu, enseignement moderne, protectionnisme, répression du vagabondage, réforme de l'orthographe, régime des congrégations, etc., à nous donner sur chacune d'elles les idées de MM. Méline, Cruppi, Léon Bourgeois, Lemaître, Bonvalot, sans excepter les

1. Paris, libr. évangélique, 1899, 253 p.
2. Paris, Arthur Rousseau, 1900, in-8°, 288 p., avec un portrait de l'abbé.

solutions proposées par MM. Paul Hervieu, Maurice Donnay, Brieux[1] et par M. Siégler-Pascal lui-même, puis à rechercher ce qui peut se trouver, sur chacun de ces sujets, dans quelqu'une des innombrables brochures de l'intarissable abbé. Et voilà comment Charles-Irénée Castel de Saint-Pierre devient « un contemporain égaré au milieu du XVIIIe siècle. » La biographie de l'abbé est très insuffisante, la bibliographie de ses œuvres[2] n'est pas même essayée, on ne voit clairement ni les origines de ses idées ni l'influence qu'elles ont pu exercer sur la formation de l'esprit philosophique au XVIIIe siècle[3].

H. HAUSER.

XVIIIe ET XIXe SIÈCLES. — M. Louis WIESENER nous a donné le troisième et dernier volume de son grand ouvrage sur *le Régent, l'abbé Dubois et les Anglais,* rédigé principalement d'après les sources britanniques[4]. On sait que l'idée dominante de son travail, c'est que l'entente anglo-française était nécessaire et que les deux parties contractantes en ont profité dans une mesure à peu près égale; que cette politique utile et nullement blâmable, au point de vue patriotique, Philippe d'Orléans et son ministre l'ont suivie par suite d'une conviction sincère et raisonnée, et que d'implacables ennemis seuls ont pu accuser Dubois d'avoir vendu le concours de la France aux ministres de Georges Ier. L'auteur est resté naturellement fidèle à cette manière de voir dans la dernière partie de son récit, qui embrasse la guerre commune contre l'Espagne depuis 1719 et va jusqu'à la mort du Régent. Nous ne pourrions guère que répéter ce que M. L. Farges disait, ici même, des deux premiers volumes[5]; il est fort compréhensible que

1. Leurs œuvres sont citées dans la Bibliographie, à côté de la « Circulaire ministérielle Lebret » et de la *Division du travail social* de M. Durkheim.

2. On n'en donne pas même toujours la chronologie. Par exception, l'auteur note (p. 95) que le livre de la Polysynodie est de 1718; il en conclut que les conseils de la Régence n'ont pu être « créés sur les indications de l'abbé. » Mais le duc d'Orléans ne pouvait-il connaître les idées de Saint-Pierre? Celui-ci les avait certainement exprimées avant la mort de Louis XIV (voy. p. 15).

3. M. S.-P. attribue à Henri IV « l'idée première d'une paix perpétuelle » (p. 30). Il n'y a là qu'une invention de Sully. — Que M. S.-P. se défie des citations isolées : c'est presque une trahison (p. 206) de donner, d'ailleurs sans référence précise, un passage de *le Prêtre, la femme et la famille,* qui laisserait croire que Michelet était partisan du célibat ecclésiastique. Il suffisait à M. S.-P. de se reporter, pour connaître la vraie pensée de Michelet, à la p. III du volume (éd. de 1875) : « Nous pensons que, si le prêtre doit conseiller la famille, il serait bon qu'il la connût, que *marié*... etc. » Ajouterai-je que je ne réussis pas à découvrir dans *le Prêtre* la page citée par M. S.-P.?

4. *Le Régent, l'abbé Dubois et les Anglais,* d'après les sources britanniques, par Louis Wiesener. T. III. Paris, Hachette, 1899, VIII-503 p. in-8°.

5. Voy. *Revue historique*, t. XLVI, p. 364, et t. LIV, p. 351.

le duc d'Orléans, sachant la haine aveugle ressentie à son égard par Philippe V, ait cherché au dehors un point d'appui contre le roi d'Espagne, rêvant toujours de redevenir roi de France; il est très explicable aussi qu'il ne se soit pas préoccupé outre mesure de l'opinion publique momentanée du pays à l'égard de l'Angleterre, cette opinion, essentiellement instable, ayant oscillé perpétuellement entre « l'entente cordiale » et l'antipathie contre la « perfide Albion, » depuis la guerre de Cent ans jusqu'au lendemain de Fachoda. Mais on ne saurait non plus faire du Régent et de Dubois des patriotes fervents, sacrifiant leur popularité à une conception politique supérieure, poursuivie avec une constance inébranlable, et M. W. lui-même est bien obligé d'avouer que « selon les occasions ils ont voulu des choses toutes contraires. » Il aura aussi quelque peine à faire admettre que l'abbé ait « frémi devant le calice, comme Français, à certains moments, » et que sa « dévorante fureur cardinalice » ne l'ait pas entraîné plus d'une fois à des compromissions coupables. Pourquoi donc « cette conjuration des puissances étrangères en faveur du ministre français, » afin de faire du fils de l'apothicaire un archevêque de Cambrai, puis un cardinal de la sainte Église romaine, alors que Dubois lui-même avouait que le chapeau serait pour lui « une coiffure extravagante ? » Et quelle raison donner à « l'affliction presque inconsolable » de Robert Walpole au sujet de « la perte d'un ami si bon et si puissant ? » Tant d'affection, tant de « bons services » présupposent d'autres services rendus, et ce n'est certes pas non plus une preuve de la hauteur des vues politiques du ministre que cet aveu naïf, qu'il désire le chapeau « pour se mettre à l'abri de tous les événements dans ce pays-ci. » Tout cela n'empêche pas, bien entendu, qu'on ne lise l'ouvrage de M. Wiesener avec intérêt et avec fruit; les documents nombreux puisés par lui soit aux dépôts officiels de Londres, soit aux archives privées du comte de Stairs, descendant de l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Paris sous la régence, serviront en tout état de cause à préciser bien des détails, à en rectifier bien d'autres, allégués par les contemporains qui ont réussi à calomnier même un Philippe d'Orléans et même un abbé Dubois.

C'est un contemporain plus obscur de ces deux personnages, mais plus incontestablement honnête, que M. Henri Oddo met sous les yeux du public dans sa biographie du *Chevalier Roze*[1]. Son livre, tout de

1. *Les Gloires oubliées. Le chevalier Roze. Campagnes d'Espagne*, 1707. *Peste de Marseille*, 1720, par Henri Oddo. Paris, H. Le Soudier, 1899, 247 p. in-8°, illustré. — L'appendice contient des extraits de tous les règlements sanitaires contre la peste, même les plus récents.

vulgarisation d'ailleurs, semble avoir été inspiré par le désir de combattre l'étroitesse de vues de certaines sphères de notre bourgeoisie contemporaine, au sujet des entreprises commerciales; c'est pourquoi il a voulu montrer dans le Marseillais Nicolas Roze, créé chevalier de Saint-Lazare par Louis XIV, « l'une des émanations les plus pures de ce commerce qui a fait la richesse de la France. » Sans avoir eu beaucoup recours aux sources inédites, même locales, et puisant tour à tour dans Voltaire, Marmontel, Lacretelle, Capefigue, Mary-Lafon, etc., l'auteur nous retrace la biographie de ce négociant d'Alicante, improvisé soldat durant la guerre de la succession d'Espagne, qui se battit bravement sous les ordres de Berwick et blessa Jean Cavalier sur le champ de bataille d'Almanza. Mais son nom mérite surtout de survivre à cause du beau rôle qu'il joua lors de la peste épouvantable qui ravagea sa ville natale de 1720 à 1721. Quoique sans charge officielle, il fut, comme l'évêque Belzunce, et sans que chez lui l'étroitesse religieuse entrât en conflit, comme chez ce dernier, avec ses devoirs philanthropiques, le défenseur, le protecteur, le consolateur de cette foule désespérée qu'enlevait chaque jour par centaines le terrible fléau. M. Oddo a bien fait de rappeler le souvenir de cet homme de bien, un peu oublié, à ses concitoyens et de le leur proposer comme exemple; un peu plus d'expérience comme narrateur historique lui aurait fait supprimer çà et là des pages au moins inutiles et la plupart des illustrations très fantaisistes dont son volume est orné.

Le marquis d'Argenson continue d'être à la mode; naguère on publiait des extraits de son *Journal* à l'usage de nos lycéens et voici qu'un jeune docteur en droit, désireux de vérifier si les éloges décernés au penseur par des savants d'Allemagne et d'Italie étaient mérités, traite à fond la question de savoir si le marquis ne serait pas, comme l'un des premiers *théoriciens* en politique, également l'un des premiers économistes de son temps[1]. Ce qui rendait surtout la tâche de M. André Alem difficile, c'est que, sauf quelques articles du *Journal œconomique*, d'Argenson n'a guère écrit *ex professo* sur la matière. L'auteur a dû dépouiller patiemment son *Journal* et ses *Considérations sur le gouvernement* pour y trouver les matériaux nécessaires à l'esquisse d'un système, et je crois pour ma part qu'il a fort exactement défini son œuvre en disant que le marquis « ne fut pas, au véritable sens du mot, un économiste, mais plutôt un

1. *Le Marquis d'Argenson et l'économie politique au début du XVIIIe siècle.* Pratiques mercantiles et théories libérales, par André Alem. Paris, Rousseau, 1900, 188 p. in-16.

philosophe... auquel il arrive parfois de traiter des questions économiques ; » je ne chicanerai donc pas l'auteur sur sa seconde affirmation, savoir qu'Argenson, « s'il avait pris la peine de réunir et de classer ses observations pour en composer un traité théorique... eût été, à coup sûr, placé au même rang que les fondateurs de la doctrine classique. » Ce qui est bien certain, en tout cas, c'est que M. Alem a fort patiemment et fort habilement groupé et rattaché entre elles toutes les indications de principe disséminées dans ses écrits, voire même toutes ses boutades originales, et les a fondues en un corps de doctrine ; d'Argenson mérite ces éloges en ce qu'il fut le premier à dire que le système économique d'un État ne peut consister à la longue à duper ses voisins, et à proclamer la nécessité du libre-échange dans son mot célèbre : « Laissez faire, morbleu, laissez faire ! » En a-t-il entrevu toutes les conséquences ? C'est ce qu'il me semble difficile à admettre, et l'auteur lui-même ne le croit pas, sans doute.

Les travaux sur la période révolutionnaire sont assez nombreux cette fois et plusieurs méritent qu'on s'y arrête plus longuement. Je regrette de ne pouvoir compter parmi ceux-ci le second et dernier volume du *Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire*, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler en y signalant de nombreuses erreurs et de non moins nombreuses lacunes[1]. Ce second volume en contient encore de plus graves et semble avoir été imprimé avec une hâte qui a empêché la plus élémentaire revision des épreuves[2]. Non seulement bien des noms peut-être obscurs, mais promis au lecteur, y manquent (tels quatre des députés de l'Alsace aux États généraux et à la Législative, l'abbé Louis, le curé Pinelle, Pflieger et Wilhelm), mais des hommes marquants comme Reubell, successivement constituant, conventionnel et membre du Directoire, comme Rühl, un des derniers montagnards, ont été simplement laissés de côté ; cette publication si incomplète et si précipitée est un

1. *Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire* (1789-1815), par le Dr Robinet, Adolphe Robert et J. Le Chaplain. Paris, librairie historique de la Révolution, 1899, t. II (G.-Z.), 868 p. in-8°.

2. Ainsi, p. 145, lire *Kaiserslautern* pour *Kerserslautern ;* p. 151, 1793 pour 1893 ; p. 152, *Ronsin* pour *Rousin* et *Landau* pour *Loudun ;* p. 170, *précepteur* pour *percepteur ;* p. 254, *Knyphausen* pour *Knymphausen ;* p. 279, *Wesel* pour *Wezel ;* p. 306, *Noblat* pour *Noblot ;* p. 465, *Elster* pour *Ester ;* p. 830, *Soultz* pour *Saultz*, etc., etc. P. 272, E. Lacoste, mort en 1806, devient, *sous la Restauration*, administrateur de la Dordogne ; p. 385, *Constance* devient une ville de la Suisse ; p. 796, l'ammeistre Jean de Turckheim (dont *M. de Dietrich* fut un des successeurs comme *maire de Strasbourg*) devient *maire de Dietrich*. Je m'arrête ; on pourrait continuer longtemps.

bien mauvais service rendu à la mémoire scientifique du défunt sous-conservateur de la bibliothèque Carnavalet dont elle porte le nom en vedette, et ne saurait inspirer grande confiance aux travailleurs consciencieux, qui ne se soucient pas de propager involontairement les erreurs d'autrui.

C'est avec un vif intérêt que nous avons lu l'*Histoire de la Révolution dans le Louhannais*, de M. Lucien Guillemaut, sénateur de Saône-et-Loire[1]. L'auteur s'est donné la tâche honorable, mais difficile, de raconter le passé d'un petit coin de la Bourgogne à travers les âges et d'offrir, avant tout à ses compatriotes bressans, une histoire de la Bresse louhannaise. Nous ne connaissons pas les volumes précédents, qui parlent du moyen âge et des temps modernes, mais ce tome troisième, consacré aux trois premières années de l'époque révolutionnaire, nous semble répondre parfaitement, et pour le fond et pour la forme, à ce qu'on peut demander à un travail de ce genre. Puisé aux sources locales les plus sûres, registres des délibérations des corps constitués, municipalités, directoires de district et de département, procès-verbaux des sociétés populaires, correspondances officielles et particulières, le récit est simple, vivant, détaillé. S'il ne se perd pas, comme cela arrive trop souvent, dans la description détaillée de faits appartenant à l'histoire générale, il ne néglige jamais cependant d'indiquer les fils qui les rattachent aux événements dont la modeste paroisse de village devient, elle aussi, le théâtre. M. Guillemaut a su nous montrer la part d'influence réelle que les idées générales du temps ont exercée jusque dans les milieux les plus réfractaires des campagnes bourguignonnes et l'intérêt spécial de son enquête, consciencieusement conduite, consiste précisément en ce qu'elle établit la quasi-unanimité de certaines tendances nouvelles chez l'immense majorité des esprits, tout au début du moins, et dans les différentes couches sociales. Plus tard on voit se produire les compétitions administratives et les rivalités locales, se manifester les colères des privilégiés, dépouillés de leurs prérogatives; puis enfin surgit la grave querelle religieuse qui, plus que tout le reste, et par la faute des uns et des autres, a fait dévier la Révolution vers la Terreur, quand la lutte à l'extérieur exaspéra les colères déjà excitées par la lutte au dedans[2].

Nous avons parlé dernièrement de l'intéressante biographie de

1. *Histoire de la Révolution dans le Louhannais*, 1789-21 *sept.* 1792, par Lucien Guillemaut, sénateur. Louhans, impr. Romand, 1899, IV-543 p. in-8°.

2. Encore le Louhannais fut-il moins éprouvé par le schisme que bien d'autres régions, puisque cinquante-huit prêtres du district, sur quatre-vingt-douze, prêtèrent le serment civique réclamé par la loi.

Robert Lindet, publiée par M. Armand Montier. C'est à ce même travailleur assidu que nous devons la mise au jour de la correspondance de Thomas Lindet, frère du célèbre conventionnel[1]. Curé de Bernay, député du clergé aux États généraux, évêque constitutionnel de l'Eure pendant que son frère siégeait à la Législative, Thomas fut son collègue à la Convention, renonça bientôt à ses fonctions ecclésiastiques, se maria dès novembre 1792, et ne joua plus, après 1795, qu'un rôle politique insignifiant, définitivement arrêté d'ailleurs au 18 brumaire; il ne sortit plus de sa retraite et mourut à Bernay en 1823. Les lettres réunies par M. Montier sont, du 19 août 1789 au 4 octobre 1792, adressées soit à son frère Robert, soit aux officiers municipaux de Bernay; elles sont tirées des archives de cette ville ou des papiers de famille des Lindet. Toutes ne sont pas inédites; peu sont données *in extenso* et l'éditeur annonce qu'il a supprimé maint détail de l'histoire locale ou relatif à des affaires domestiques. Peut-être aurait-il pu faire encore quelques coupures supplémentaires sans avoir à craindre le blâme du lecteur. Mais bien des passages des lettres du curé de Bernay sont très caractéristiques pour la disposition générale des esprits et peuvent servir à noter, presque jour par jour, les variations de l'opinion publique à l'égard des hommes qu'elle prône, — tel Lafayette, — pour les conspuer ensuite comme traîtres, et surtout la rapidité croissante du mouvement révolutionnaire. On y trouvera de curieux instantanés sur les séances de l'Assemblée nationale, des remarques piquantes sur Mirabeau et sa « marche tortueuse et impénétrable » et sur d'autres députés, surtout de la droite, appréciés d'une façon peu charitable. Dès juin 1791, Thomas Lindet en vient à déclarer que « le meilleur noble vaut bien un bout de corde » et un peu plus tard il va jusqu'à proposer — sérieusement? — la création d'un ordre de chevalerie dont les membres, Scévolas nouveaux, iraient faire périr tous les tyrans de l'Europe. Il n'est pas moins instructif de suivre le belliqueux prélat dans ses appréciations sur les affaires militaires du pays et de voir comme il malmène les Luckner et les Dumouriez. Puisqu'il existe d'autres lettres encore, postérieures, de Thomas Lindet, M. Montier fera bien de les publier à leur tour, afin que nous puissions suivre jusqu'au bout le développement psychologique de ce très remuant personnage que la politique attirait évidemment bien plus que la théologie.

1. *Correspondance de Thomas Lindet pendant la Constituante et la Législative*, 1789-1792, publiée par A. Montier. Paris, Société de l'histoire de la Révolution française, 1899, XVI-393 p. in-8°.

C'est à un collègue de Robert Lindet, non moins connu que lui, à Prieur-Duvernois, plus généralement désigné sous le nom de Prieur de la Côte-d'Or, que M. GAFFAREL[1] a consacré son plus récent volume. Si la monographie de M. Montier est plus riche en détails que la sienne, la faute n'en est nullement au doyen honoraire de la Faculté des lettres de Dijon; tandis que les détenteurs des papiers de Lindet les ont mis sans réserve à la disposition de son biographe, les collatéraux de Prieur se refusent à communiquer les documents précieux et les correspondances inédites qu'ils détiennent; il a même été question de mémoires rédigés par Prieur et qu'on empêcherait de voir le jour. Espérons que ces dossiers historiques ne sont que célés et non pas détruits et remercions en attendant M. Gaffarel d'avoir fait ce qu'il a pu, tout en regrettant que son esquisse reste forcément incomplète sur bien des points et particulièrement sur les vingt-cinq premières années de la vie de Prieur. Nous ne savons en effet que peu de chose sur son développement individuel et même sur sa carrière extérieure, avant 1791, date à laquelle il se fait connaitre, comme capitaine du génie, par des mémoires scientifiques présentés à l'Académie de Dijon, et au Club populaire de cette ville par des harangues patriotiques. Devenu, à vingt-huit ans, l'un des députés de la Côte-d'Or, renvoyé par ce département à la Convention, il y figure, à partir d'août 1793, dans le Comité de salut public. C'est comme membre de cette autorité dictatoriale que Prieur appartient à l'histoire; il en a partagé toutes les responsabilités générales, mais il a, fort heureusement pour sa mémoire, partagé aussi avec Carnot et Lindet la charge écrasante d'outiller la France désemparée dans sa lutte à mort contre l'Europe. Chargé d'acheter les armes nécessaires, d'embrigader les ouvriers des ateliers nationaux à Paris et en province, de rechercher les salpêtres, d'utiliser pour la défense nationale les inventions nouvelles, télégraphes et ballons, Prieur rendit alors d'inoubliables services; il fut un des créateurs de l'École polytechnique et de l'École des mines, et continua, en des temps moins agités, ses patriotiques efforts pour l'unification des poids et mesures au Conservatoire des Arts et Métiers et au Conseil des Cinq-Cents, où il siégea, au sortir de la Convention, jusqu'en 1798. Passé chef de bataillon en 1796 seulement, l'ex-législateur essaya vainement de reprendre un service actif que le Directoire fut assez mesquin pour lui refuser; membre du comité des fortifications, Prieur fut bien nommé chef de

1. Paul Gaffarel, *Prieur de la Côte-d'Or*. Paris, Rousseau, 1899, 354 p. in-8°. (*Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur*, publiée par l'Université de Dijon, t. IX, n° 4.)

brigade par le premier Consul en 1801, mais il se sentait surveillé, mal vu pour ses opinions politiques, et demanda bientôt après son congé de réforme, qu'il obtint à trente-huit ans. Il fit de l'agriculture en Bourgogne, de l'industrie à Paris, s'occupa de théories scientifiques, finit par demander une place de conseiller de l'Université à Napoléon, en assurant qu'il avait été « constamment affectionné au gouvernement de Sa Majesté impériale, » et, ce qui peut sembler plus affligeant encore, sollicita, en 1814, la croix de Saint-Louis, en parlant au ministre de la guerre, Dupont, de sa « sincère fidélité au roi. » Mieux aurait valu pour le régicide pénitent conserver la dignité du silence, d'autant qu'il devait survivre également aux Bourbons, car il ne mourut à Dijon, dans un profond oubli, qu'en août 1832. En attendant qu'on puisse écrire un jour une vie de Prieur plus complète d'après des documents plus nombreux et plus intimes, l'étude de M. Gaffarel fournit au moins le cadre solide de la biographie d'un homme qui mérite d'être plus connu, ne fût-ce que parce que nous lui devons la nomenclature de notre système métrique.

Entre la carrière de Prieur de la Côte-d'Or et celle de Nicolas Pache, ministre de la guerre de la Convention, puis maire de Paris, dont le volume de M. Pierquin nous raconte les dernières années [1], il y a certains points de contact et surtout cette ressemblance douloureuse, que tous deux, victimes des événements plus encore que de leur propre lassitude, ont passé la seconde moitié d'une existence momentanément orageuse dans une inaction forcée.

Ce travail est assez bizarrement agencé. L'auteur nous promet pour plus tard un double travail sur Pache, ministre de la guerre et maire de Paris, qui pourront être intéressants, surtout s'il y met un peu plus de modération que dans la préface du présent volume, où ses sympathies pour son héros lui font singulièrement oublier le calme de l'historien. Pour le moment, il ne nous donne guère de l'inédit, et le peu qu'on en trouve dans son livre est assez insignifiant. Quelqu'un qui ne saurait de Pache que ce qu'on nous en dit ici serait bien embarrassé pour juger « le fier méconnu, » autour duquel on « a organisé la conspiration du silence quand ce n'est pas celle de la calomnie. » M. Pierquin réimprime deux mémoires juridiques, écrits par l'ex-maire en avril 1797, alors qu'il habitait depuis deux ans sa modeste propriété de Thin-le-Moutier dans les

1. Louis Pierquin, *Mémoires sur Pache, ministre de la Guerre en* 1792 *et maire de Paris sous la Terreur. Sa retraite à Thin-le-Moutier.* Charleville, E. Jolly, 1900, 276 p. in-8°, planches.

Ardennes, afin de se défendre contre un procès en séquestration arbitraire intenté par un batelier de la Loire, nommé Touchet. Il reproduit ensuite une brochure de Pache, *Sur les factions et les partis*, rédigée en mai 1797, à l'occasion du complot de Babœuf; il emprunte enfin au bulletin de la Société d'agriculture des Ardennes toute une série de mémoires (*Sur les avantages de la position du département, — Sur le chou-navet de Laponie, — Sur la propagation des arbres à fruits pulpeux*, etc.), datant, pour la plupart, de 1799, et qui ne sauraient prétendre à trouver des lecteurs aujourd'hui. Les seuls chapitres intéressants sont ceux dans lesquels l'auteur réunit des indications précises et des traditions locales sur l'existence de Pache à Thin-le-Moutier, sur ses habitudes, sur son état de fortune, sur sa famille surtout. Étudié dans ce cadre agreste, il nous apparaît comme un philosophe doux et résigné, également ami des enfants et de la nature, absolument muet sur les hommes et les événements au milieu desquels il avait vécu, écrasé, pourrait-on croire, par le souvenir de son terrible passé; « jamais une parole pour ou contre le pouvoir ne sortait de sa bouche. » On le plaindra pour les cruelles épreuves de famille par lesquelles il dut passer dans son âge mûr et sa vieillesse; veuf de bonne heure, privé de sa vieille mère plus que nonagénaire, puis de sa petite-fille de quinze ans, dernière joie de son foyer, il vit ses enfants abandonner les principes qui lui étaient chers; sa fille Sylvie, mariée en 1793 à un prêtre défroqué, dont il avait fait son secrétaire général, donna le jour à de fervents légitimistes, dont l'un devait chanter les *Espérances d'un Français au berceau de Mgr le duc de Bordeaux;* son fils, volontaire de la République, baron de l'Empire, royaliste, lui aussi, après 1814, se faisait appeler le colonel baron Jean, pour ne pas entendre retentir à ses oreilles l'odieux nom paternel. Pache est mort, à près de quatre-vingts ans, paralysé, pauvre, abandonné aux soins d'une servante fidèle, dans un taudis, et le cimetière où il reposait étant changé en place publique, c'est à peine si M. Pierquin a pu retrouver l'endroit où fut sa tombe. Il lui reste à prouver maintenant que l'homme politique mérite les sympathies que nous ne marchandons pas à l'homme privé, à nous expliquer les mutations successives qui firent du protégé de M. de Castries un fonctionnaire de l'ancien régime, un ministre de la guerre girondin, un protégé des montagnards, un allié des hébertistes, puis, après thermidor, un prisonnier d'État. Le sujet est attrayant, à coup sûr, mais il est aussi singulièrement difficile.

M. Ch.-L. Chassin termine aujourd'hui par un onzième et dernier

volume son monumental ouvrage sur *la Vendée et la chouannerie*[1]. Il contient une table alphabétique générale des trois séries (*la Préparation de la guerre de Vendée; — la Vendée patriote; — les Pacifications de l'Ouest*) parues de 1892 à 1900, qui comprend plus de cinq mille noms propres et plus de cinq cents noms de localités. L'auteur a fait suivre son index de rectifications et d'additions, qui montrent le soin scrupuleux avec lequel M. Chassin a revu jusqu'au bout et corrigé son beau travail, afin de le rendre plus exact et plus complet. Malheureusement, une partie des *errata* se rapportent aux premières feuilles de la table générale elle-même, qui sont affligées d'un assez grand nombre de chiffres faux que chacun fera bien de corriger immédiatement sur son exemplaire, afin de ne pas s'exposer à des contretemps fâcheux lors de recherches un peu pressées et surtout à des mouvements d'impatience, plus fâcheux encore, contre un travailleur aussi méritant qu'est l'auteur.

Après bien d'autres, M. Félix Bouvier, l'historien des *Vosges pendant la Révolution,* n'a pas craint de s'attaquer à l'un des morceaux capitaux de l'histoire militaire de tous les temps, au récit de la première campagne de *Bonaparte en Italie*[2]. Il l'a fait avec une belle vaillance et un succès dont on ne peut que le féliciter. S'il n'est pas absolument exact d'affirmer que cette histoire n'a été « écrite jusqu'à ce jour que par des panégyristes ou des accusateurs systématiques, » s'il est moins exact encore d'affirmer, après les travaux de M. Chuquet, que « l'histoire des guerres de la Révolution est à refaire, » il est certain tout au moins que personne n'a mis plus de bonne volonté que M. Bouvier à débrouiller les données contradictoires, fautives et souvent intentionnellement faussées, — ne fût-ce que par Bonaparte lui-même, — des sources innombrables qui lui ont fourni les matériaux de son volumineux travail. Il a tout étudié consciencieusement, les pièces officielles des archives de la Guerre et les pamphlets contemporains, les historiens, les hommes du métier et les romanciers eux-mêmes; Walter Scott se rencontre au bas de ses pages avec Taine, Stendhal avec Rustow, et l'on y voit figurer, à côté de Michelet, M. Maurice Barrès. Peut-être l'auteur s'est-il trop avancé lorsqu'il promet de nous raconter la campagne d'Italie, « ce colossal et palpitant roman d'aventures, » avec une « froide impassibilité, » qu'on rencontre moins souvent dans son livre que des

1. *Études documentaires sur la Vendée et la chouannerie*, par Charles-Louis Chassin. Paris, Dupont, 1900, 658 p. in-8°.

2. Félix Bouvier, *Bonaparte en Italie*, 1796. Paris, Léopold Cerf, 1900, XI-745 p. gr. in-8°, cartes.

pages éloquentes et des tableaux fort vivants d'un brillant coloris[1]. On rencontre, en effet, deux hommes dans M. Bouvier, le critique et l'écrivain. Le premier scrute sévèrement les détails de son récit, les classe et les juge; le second, oubliant parfois l'excellente besogne faite par l'autre, n'en tient aucun compte. C'est ainsi que M. Bouvier, le critique, établira très nettement les fautes initiales de la campagne de Bonaparte et s'étendra longuement sur l'échec de la Cueva et de San-Michele, le 16 avril; l'autre n'en affirmera pas moins que le premier essai du jeune général « atteint la perfection idéale. » Le critique accentue en mainte page de son récit les immondes voleries de nos commissaires, de nos fournisseurs, de nos généraux, voleries sur lesquelles Bonaparte « fermait systématiquement les yeux[2]; » il parle franchement, — comme son devoir d'historien l'y obligeait d'ailleurs, — de toutes les horreurs commises par « cette armée de sauvages et de faméliques » qui faisait dire à son chef lui-même qu'il « rougissait d'être homme. » Et puis, il oublie tout cela pour faire l'éloge enthousiaste du désintéressement avec lequel la France et Bonaparte venaient « régénérer la grande patrie italienne, » cette Italie qui, nous déclare-t-il un peu plus loin, « en somme était pourrie. » Quelque idéaliste, j'allais dire quelque naïf que l'on soit, est-il possible vraiment de croire que le conquérant de Milan, le futur trafiquant de Venise, rêvait de donner au peuple « l'aliment intellectuel, aussi nécessaire que le pain, l'idéal sentimental et généreux dont il a soif? » Et n'est-ce pas un peu se moquer de nous que de nous le montrer « miné par son insatiable amour » pour Joséphine, « planant dans son rêve étoilé, » quand on détaille soi-même, à la page suivante, telle « rapide passade, moyen de tromper la faim? » Un des exemples les plus curieux de cette *dissociation* des deux natures en M. Bouvier, c'est la page, très belle d'ailleurs, dans laquelle il nous retrace le panorama des Alpes, vu des hauteurs de Montezemolo, devant la splendeur duquel Bonaparte lui-même « sentit fondre sa froide impassibilité. » On admire le tableau du poète, on est ému,

1. Parfois le style semble un peu bien fleuri, quand M. B. parle « d'un œuf d'où l'on voit éclore une incomparable réunion d'hommes, » ou qu'un « trio furibond et dévergondé » devient, à trois lignes de distance, un « couple avili. »

2. Il les excuse quelque part, dans une certaine mesure, en rappelant que les Anglais, eux aussi, ont enlevé des objets précieux en Assyrie, en Égypte et en Attique. Il y a cette différence pourtant, que ni les Bédouins de Nimroud ni les fellahs du Nil ne regrettaient leurs colosses enfouis dans le sable, et que les Grecs contemporains d'Elgin s'amusaient à tirer eux-mêmes sur les marbres du Parthénon, tandis que les Italiens de l'époque du Directoire appréciaient fort leurs statues et leurs tableaux.

puis, en note, on lit, avec un étonnement assez naturel, l'avis du critique : « Il nous a paru qu'il y avait là une superbe amplification de rhétorique..., sans apparence de réalité. » Pourquoi ne pas biffer alors la page tout entière? Ces menues observations n'enlèvent rien, d'ailleurs, aux mérites nombreux de ce récit si vivant et si richement documenté, et nous le quitterons en exprimant le souhait que le second volume ne se fasse pas trop longtemps attendre. A en juger par les dimensions de la *Bibliographie*, de riches matériaux doivent garnir déjà les portefeuilles de l'auteur.

En passant du *Bonaparte* de M. Bouvier aux *Mémoires d'un vétéran de l'ancienne armée*[1], écrits par un autre Vosgien, que nous présente M. H. Gauthier-Villars, c'est bien le cas de répéter le *paulo minora canamus* du poète. Ce pauvre petit *bleu*, parti en août 1791 de son hameau natal, sans avoir vu jusqu'ici ni bourgade ni ville, et qui allait de confiance à la guerre « comme à la noce, » revient au pays douze ans plus tard, sans grade, sans argent, ayant eu six cents journées d'hôpital et la jambe emportée par un boulet turc, après avoir guerroyé sur le Rhin, en Vendée, en Italie, en Égypte, attrapant plus de coups que de gloire, mangeant rarement à sa faim, rongé par la vermine, tour à tour glacé par la bise des Alpes et brûlé par le soleil des Pyramides. Et pourtant je ne sais si ces notes mal orthographiées, jetées quarante ans plus tard sur le papier par le brave Vaxelaire pour l'instruction de ses enfants, malgré bien des inexactitudes topographiques et chronologiques assez naturelles chez un troupier inculte[2], ne nous font pas pénétrer plus avant dans la vie quotidienne, en somme assez misérable quand il voulait rester honnête, du soldat d'alors, que tous les récits pompeux des *Victoires et Conquêtes*. La campagne d'Égypte surtout et l'expédition de Syrie sont racontées avec des détails d'un réalisme naïf qui ne laissent pas d'avoir du prix pour l'historien. Les longs commentaires explicatifs ajoutés par l'éditeur à chacun des chapitres auraient pu être remplacés sans inconvénient par des notes rectificatives sommaires, au risque de voir le texte du brave horloger-tourneur du Rupt-du-Moulin former une plaquette seulement au lieu d'un volume.

Les *Mémoires du général baron de Dedem*[3] se rapportent princi-

1. J.-C. Vaxelaire, *Mémoires d'un vétéran de l'ancienne armée* (1791-1800), publiés et annotés par H. Gauthier-Villars. Paris, Delagrave, 1900, XII-234 p. in-8°.

2. Quelques-unes sont attribuables, d'ailleurs, à l'éditeur, qui sait assurément que la ville du Bas-Rhin s'appelle *Molsheim* et non *Molskein*, qu'on dit la *Wetteravie* et non la *Wétéraié*, etc.

3. *Un général hollandais sous le premier Empire. Mémoires du général*

palement aux dernières années de l'Empire; mais ils contiennent une première partie, — ce n'est pas la moins intéressante, — qui nous retrace l'adolescence et la jeunesse du jeune patricien néerlandais Antoine-Baudouin-Gisbert Van Dedem, passée à Constantinople, où son père fut, pendant vingt-sept ans, représentant de la république des Provinces-Unies. Les silhouettes des membres du corps diplomatique sont dessinées d'une manière amusante, la capitale de l'empire ottoman, certaines scènes de la vie orientale, ainsi que les souvenirs de ses voyages en Asie Mineure et en Égypte y sont décrits d'une façon parfois piquante, mais avec une pointe de scepticisme désabusé, et il y perce çà et là une certaine fatuité de vieux célibataire qui montre que la rédaction définitive en a été faite assez tard. La carrière politique de l'auteur, après son retour dans sa patrie, n'a point été racontée par lui; peut-être aurait-il été quelque peu gêné pour le faire, alors que, devenu très conservateur, il ne songeait pas volontiers à ses ferveurs révolutionnaires et démocratiques d'autrefois. « Je me laissais employer parce que j'étais jeune et que j'avais de l'ambition, dit-il dans une phrase dédaigneuse, mais intérieurement je me moquais de toutes les simagrées plébéiennes. » C'est pourtant à ce régime, si méprisé plus tard, qu'il dut de représenter la République batave à Stockholm, à Paris, à Londres et à Berlin (1795-1806), à un âge où d'autres débutent à peine dans la carrière. Le récit ne reprend qu'au moment où Van Dedem, rallié à Louis Bonaparte, est envoyé par lui comme ambassadeur de famille, d'abord à Cassel et puis à Naples; sur les deux royaumes et sur leurs souverains, sur leurs cours surtout, on trouvera dans les mémoires quelques détails assez curieux, mais ne modifiant guère ce que l'on sait d'ailleurs. Après la réunion de la Hollande à la France, notre diplomate, ayant exprimé le désir d'entrer dans la carrière militaire, fut nommé général de brigade en 1811 et fit comme tel les campagnes de Russie et d'Allemagne, combattit à la Moskowa, à Bautzen, Leipzig et Hanau, sans obtenir le grade de divisionnaire, qui lui avait été promis. Ce sont les chapitres relatifs à ces deux campagnes qui sont les plus intéressants de l'ouvrage; ils nous montrent une fois de plus avec quelle incurie l'intendance prépara l'invasion de la Russie, combien certains généraux négligèrent leurs devoirs pendant la retraite et comment on trompait Napoléon lui-même sur le chiffre des approvisionnements ou des soldats disponibles. On y voit aussi la hauteur et parfois l'insolence de certains officiers géné-

baron de Dedem de Gelder, 1775-1825. Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1900, VI-414 p. in-8°.

raux français pour toutes ces troupes étrangères qui versaient leur sang pour une cause qui n'était pas la leur, en définitive. Van Dedem, froissé des passe-droits qu'on lui faisait subir, donna sa démission en 1814, et son récit s'arrête au retour de l'île d'Elbe. Après la seconde Restauration, il reprit un instant du service en France, mais le quitta bientôt et mourut en 1825, au cours d'un voyage qu'il faisait en Italie. Ce n'est pas un témoin très sympathique à la France, peut-être, mais c'est un témoin sérieux qui vient déposer dans ce livre sur quelques-unes des causes auxquelles est dû le cataclysme de l'Empire.

C'est également aux dernières années de l'ère napoléonienne, du moins en ce qui touche l'Allemagne, que se rapporte en majeure partie le récit de M. le capitaine Veling, la traduction française du *Journal* tenu par le Dr Gross, membre du Magistrat de Leipzig. Il a négligé complètement de nous informer à quelle source, imprimée ou manuscrite, il a emprunté le document, d'assez minime importance d'ailleurs, auquel il a donné un titre plus alléchant qu'exact[1]. En fait de *Souvenirs inédits sur Napoléon,* on n'y trouvera guère qu'une question sur le prix du sucre à Leipzig, posée le soir de la bataille de Lützen, et une conversation sur le mérite comparatif des laines de Saxe et de Rambouillet, qui n'ajoutent rien à ce qu'on sait de la prétention de l'empereur, si embarrassante parfois, à être renseigné sur l'heure sur tout point attirant pour le moment sa curiosité encyclopédique. Mais on trouvera aussi dans ces notes, plutôt insignifiantes, de Gross, quelques détails topiques à utiliser pour le chapitre des tribulations imposées à une ville alliée soit en temps de paix soit en temps de guerre. Le traducteur du *Journal,* qui, — soit dit en passant, — me semble un peu dur pour l'honnête docteur en droit auquel il emprunte toute la matière de son livre, manifeste dans sa préface de singulières illusions sur les dispositions des Allemands à notre égard de 1813 à 1815; il s'imagine qu'ils se plaignaient seulement « de ce que nous vidions leurs caves et chiffonnions les collerettes de leurs filles, » mais qu'ils « ne nous détestaient pas » pour le reste.

Après avoir si magistralement conté, en dernier lieu, les débuts de l'épopée napoléonienne, M. Chuquet, revenant à ces contrées entre les Vosges et le Rhin, auxquelles il a consacré deux des volumes de ses *Guerres de la Révolution*, nous offre aujourd'hui un premier épi-

1. Capitaine Veling, *Souvenirs inédits sur Napoléon,* d'après le *Journal* du sénateur Gross. Paris, R. Chapelot, 1900, xi-197 p. in-18.

sode de la chute de l'Empire dans son *Alsace en 1814*[1]. Ce nouvel ouvrage du fécond historien sera lu avec le même intérêt que ses prédécesseurs, car le sujet en est neuf, la documentation très riche, le style net et pittoresque, bien que dépouillé de tout artifice de rhétorique. Sans doute, les événements qui ont eu lieu dans la plaine d'Alsace pendant que Napoléon luttait dans les plaines de Champagne n'ont pas été bien importants en eux-mêmes ni surtout bien décisifs. Quelques escarmouches de cavalerie, quelques rencontres sur les deux versants des Vosges marquent seules la campagne de 1814 en Alsace, qui consiste presque tout entière en sièges transformés généralement, tôt ou tard, en simples blocus. Mais le livre de M. Chuquet nous apprend à connaître, par celle de deux départements-frontière, la triste situation de l'immense Empire qui, habitué à l'attaque sur le Danube ou la Vistule, est devenu absolument incapable de se défendre sur le Rhin, et qui, laissant cent mille hommes bloqués dans les forteresses d'Allemagne, n'a plus les gardes nationaux nécessaires pour mettre à l'abri d'un coup de main les forteresses de France. C'est cet ensemble de faits, depuis l'invasion de la province, en décembre 1813, jusqu'à la reconnaissance de Louis XVIII, en avril 1814, et la signature du traité qui nous laissait pour la dernière fois l'Alsace royale d'avant 1789 tout entière, avec Landau, que le récit de l'auteur fait passer sous nos yeux. La retraite du maréchal Victor vers la Lorraine; les sièges des places de Strasbourg, Schlestadt, Huningue et Belfort, et l'attitude de leurs commandants, bien différente, en face de l'ennemi; les dispositions de la population civile en face de l'envahisseur; la lutte du chef de partisans, Nicolas Wolff, dans les gorges des Vosges, si notablement embellie par la légende, y sont racontés avec cette impartialité scrupuleuse et sûre d'elle-même qui ne poursuit partout que la vérité historique et qui sait la reconnaître et l'accepter jusque dans les relations ennemies, avec cette lucidité d'exposition qui sont les marques distinctives du talent de M. Chuquet et qui sont trop connues de nos lecteurs pour que nous ayons besoin d'y insister ici.

Rod. Reuss.

Publications diverses. Histoire moderne et contemporaine. — M. Frantz Funck-Brentano a été amené tout naturellement, par ses études sur la Bastille, à reviser la plus terrible des affaires où la Bastille a été mêlée, celle des poisons. Le *Drame des poisons* (Hachette)

1. Arthur Chuquet, *l'Alsace en* 1814. Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1900, II-479 p. in-8°.

est bien, comme le dit le sous-titre, une étude sur la société du XVIIe siècle, ce siècle qui a été peut-être, en dépit de sa décence extérieure, le plus dépravé de notre histoire, parce qu'il en a été le plus hypocrite. — Le volume brillant et émouvant de M. Funck-Brentano s'ouvre par une étude sur la marquise de Brinvilliers, exécutée en 1676, qui forme comme l'introduction à la grande Affaire des poisons. Celle-ci, qui occupe les années 1678 à 1682, est le centre de l'ouvrage, dont il forme plus du tiers. Puis viennent trois courts articles : le premier, sur la mort de Madame, confirme les conclusions de Littré sur les causes toutes naturelles de cette mort. Dans le second, sur Racine et l'Affaire des poisons, sans écarter absolument l'hypothèse (absurde à nos yeux) que le poète aurait empoisonné Mlle Du Parc, l'auteur penche plutôt vers celle qui attribue la mort de la Du Parc à des manœuvres abortives. Le troisième est consacré à *la Devineresse*, cette curieuse comédie-féerie de Visé et de Thomas Corneille représentée en 1675 et inspirée par La Reynie, qui espérait affaiblir le crédit des magiciens en les faisant ridiculiser sur la scène. Rien de plus attachant que le récit des deux grands drames de la Brinvilliers et de l'Affaire des poisons. Bien qu'on en connût déjà les traits essentiels, M. Funck-Brentano a beaucoup ajouté à ce qu'on savait déjà, grâce aux papiers de la Bastille. Il a mis en pleine lumière le personnage de La Reynie, qui ne paraît pas avoir été exempt d'une certaine crédulité, de la disposition, naturelle à la plupart des juges d'instruction, à croire à toutes les accusations, mais dont l'honnêteté foncière lutta avec un courage admirable pour obtenir le châtiment des crimes, malgré les hautes interventions qui s'efforcèrent de sauver les coupables trop haut placés. Il a mis hors de doute, non pas peut-être tous les détails des pratiques abominables auxquelles Mme de Montespan se serait livrée pour conserver l'amour du roi, mais le fait même qu'elle s'est adressée pour cela à la Voisin et à ses complices, dont la cupidité et la perversion sadique ne reculaient devant aucun crime ; il a prouvé aussi que Louis XIV lui-même, pour sauver sa personne et son trône de l'horrible scandale d'une condamnation de la Montespan, arrêta les poursuites au moment où elles auraient révélé toute l'étendue du mal qui rongeait une société aristocratique aussi dépravée que superstitieuse. M. Funck a également, me semble-t-il, lavé entièrement Pennautier des soupçons que Michelet avait laissés planer sur lui. Sans doute, la critique historique pourra reprendre plusieurs points de ces ténébreuses affaires. Que M. Funck ait appelé Edme Pirot le professeur de Sorbonne Edmond Pirot, qu'il l'ait confondu avec le P. jésuite Georges Pirot, cela est de peu de con-

séquence; mais il reste bien des points obscurs soit sur les actes, soit sur la psychologie des personnages de ces drames. M. Funck a l'admiration et l'attendrissement faciles. Il attache une importance exagérée au témoignage d'Edmond Pirot, dont le récit sur la Brinvilliers est un extraordinaire fatras, et qui, comme la plupart des confesseurs, songe surtout à faire valoir la puissance sanctifiante de son intervention. La piété de la Brinvilliers, qui touche si fort M. Funck, me touche aussi peu que celle du maréchal de Rais à ses derniers moments. La marquise paraît avoir été une cervelle des plus mal équilibrées; sa confession est un document extravagant, et elle paraît avoir eu à peine conscience de ses crimes. De même, les repentirs de la Montespan se confondent trop avec la rage de sa disgrâce et sont un phénomène trop habituel, dans des temps où la crainte des tourments de l'enfer avait encore toute sa force sur l'âme humaine, pour mériter notre sympathie. Quant à Montespan, dont M. Funck admire le noble caractère, nous croyons très justifié le mépris des contemporains pour ce mari bien payé de sa honte. Rien n'est moins prouvé que la manifestation théâtrale que lui prête M. Funck, alors qu'il serait venu prendre congé de la cour tout de noir habillé. On raconte de trois manières différentes les gasconnades auxquelles Montespan se livra à cette occasion. Réservons pour d'autres nos hommages.

Le récent ouvrage de M. A. Dufourcq : *le Régime jacobin en Italie. Étude sur la République romaine*, 1798-1799 (Perrin), intéresse également l'histoire de France et celle d'Italie. Comme le fait remarquer M. Dufourcq, l'idée nationale unitaire italienne ne joue qu'un très petit rôle dans les événements de Rome; elle n'est guère représentée que par Lahoz, qui finit par se mettre à la tête des révoltés romagnols, et par Planta, le plus honnête des ministres de la République; néanmoins, le nom même de République romaine et la résurrection des titres des vieilles magistratures, sénat, consuls, tribuns, travaillent pour l'avenir. Malgré l'indifférence politique du peuple romain, qui reste avant tout attaché à ses coutumes religieuses et qui est exaspéré par l'intolérance des républicains et les exactions des Français, il reste de ces temps de révolution des germes d'insubordination contre le gouvernement pontifical. Mais c'est surtout comme épisode des guerres révolutionnaires et de la domination des armées françaises en Italie que l'histoire de la République romaine est intéressante. M. Dufourcq a pu étudier cet épisode avec une exactitude particulière dans les archives de Grosbois, où sont tous les papiers de Berthier, et dans l'*Archivio di Stato* de Rome. Il n'a négligé ni les archives diplomatiques ni les archives de la Guerre, à Paris; il a

consulté les archives de Vienne, et enfin il a eu à sa disposition les richesses de la bibliothèque du baron Albert Lumbroso. Son récit, tout minutieux qu'il est, n'est jamais languissant; s'il n'a pas toujours l'allure strictement objective des récits du maître à qui l'ouvrage est dédié, M. Chuquet, la note de passion personnelle qui perce çà et là sauve peut-être de la monotonie la répétition constante des mêmes persécutions, des mêmes pillages, des mêmes révoltes. La mort de Duphot, qui a été le prétexte de la « démocratisation » de Rome par Berthier, Masséna et Saint-Cyr, ne fut point un attentat contre la France, mais un accident survenu dans une des émeutes provoquées par les révolutionnaires italiens. Le Directoire en profita pour pratiquer, au nom de la liberté, l'exploitation de l'État romain. Le gouvernement se trouve, en apparence, confié à cinq consuls, assistés de quatre ministres, d'un sénat et d'un tribunat; il est, en réalité, entre les mains des chefs militaires et des commissaires civils nommés par le Directoire. Ces deux pouvoirs, qui, du reste, procèdent avec une égale ardeur aux réquisitions, aux exactions et aux pillages, sont perpétuellement en lutte, et la victoire de l'autorité civile, en août 1798, ne fait que rendre l'anarchie plus complète. M. Dufourcq a fait revivre un type bien curieux de ces commissaires incapables, tyranniques et brouillons, Bertolio. Il faut dire à leur décharge que dans l'état des mœurs et des esprits, avec les besoins du Directoire et les procédés de déprédations de l'armée, établir une administration régulière était chose impossible, et que, d'ailleurs, le gouvernement pontifical, s'il était moins onéreux, n'était guère plus exemplaire. On n'a comme intermède aux persécutions religieuses et aux actes d'exploitation fiscale que les révoltes provoquées par la maladresse ou la violence du gouvernement nouveau : révoltes à Orvieto et au Trasimène en avril 1798; révolte du Circeo en juillet; révoltes dans la Sabine et à Cività-Vecchia en janvier-mars 1788; enfin, insurrection générale dans les Marches, l'Ombrie et la Toscane d'avril à septembre 1798. — On éprouve presque un soulagement à lire le récit des opérations militaires plus importantes, la campagne de Championnet contre l'invasion des troupes napolitaines dans l'État romain, en novembre-décembre 1798, et surtout la belle défense de Monnier sur le Tronto et à Ancône contre les Russes, les Autrichiens et l'insurrection victorieuse. Le peuple romain, qui avait applaudi l'établissement de la République, acclama avec bien plus d'enthousiasme encore le rétablissement du pouvoir pontifical, exactement comme cinquante ans plus tard les Romains qui avaient acclamé Garibaldi et Mazzini firent une entrée triomphale à Pie IX à son

retour de Gaëte. Il faut y regarder à deux fois avant de jouer le rôle de libérateurs des peuples. Il est vrai que la France révolutionnaire et napoléonienne eut une manière très particulière de pratiquer cette libération des peuples, et que ceux-ci prirent surtout conscience de leur autonomie par la haine qu'ils éprouvèrent pour leurs libérateurs.

Nos lecteurs n'ont pas oublié les intéressants articles que MM. E. Rodocanachi et G. Marcotti ont publiés dans la *Revue historique* (mars et juillet 1899, janvier 1900) sur Élisa Napoléon à Lucques et en Toscane. M. E. Rodocanachi a reproduit la substance de ces articles, mais complétée par un article paru dans le *Temps* sur la captivité de Pauline Borghèse, en 1815, et par diverses autres additions, dans un volume intitulé : *Élisa Napoléon en Italie* (Flammarion). Bien que Félix Baciocchi et Élisa nous apparaissent souvent dans leur principauté de Lucques et leur grand-duché de Toscane comme des souverains d'opéra-comique et que leur pouvoir fût singulièrement limité par l'impérieuse ingérence de leur glorieux frère et maître, néanmoins Élisa déploya, dans ses fonctions de souveraine en sous-ordre, de réelles qualités, surtout comme princesse de Lucques. Elle avait non seulement de l'énergie, mais encore une fiévreuse activité qu'elle employait au travail comme au plaisir, le désir et l'intelligence du bien public. En Toscane, toutefois, la futilité, le manque de tact, la hauteur de caractère lui nuisirent souvent. Elle était là sur un théâtre trop grand pour sa taille et surtout pour celle de son mari.

Les *Mémoires d'une idéaliste*, par Mlle Malwida de Meysenbug, parus en allemand, en 1876, et dont Mlle Fanta vient de nous donner une excellente traduction française[1], ont eu cette singulière fortune de voir leur succès grandir d'année en année; tandis que les deux premières éditions mirent une vingtaine d'années à s'écouler, trois éditions nouvelles se sont succédé depuis cinq ans. C'est que ce livre, qui est l'histoire d'une belle vie et un recueil de nobles pensées, est de ceux qui deviennent pour certaines âmes des consolateurs et des amis. Ils créent peu à peu comme une petite église de fidèles qui les propagent autour d'eux. C'est de plus un document historique des plus précieux à un double point de vue. Il nous renseigne avec une sincérité absolue sur les sentiments et les idées qui animaient les plus nobles représentants de la jeune Allemagne de 1840 à 1848; il nous fournit en outre un tableau très vivant du monde de l'émigration à Londres de 1850 à 1860. Mlle de Meysenbug, née en 1816,

1. Chez Fischbacher, avec une préface de G. Monod.

était la fille d'un ami et conseiller de l'électeur de Hesse-Cassel, d'origine française, appelé Philippe Rivalier, et créé baron de Meysenbug par son prince. Élevée dans les idées les plus strictes du conservatisme politique et de l'orthodoxie luthérienne, sa rare intelligence, sa sensibilité un peu inquiète, son ardent besoin de vérité et de sincérité, la portèrent à faire la critique des idées dans lesquelles elle avait été nourrie et elle fut entraînée par le mouvement rationaliste et révolutionnaire qui agitait alors l'Allemagne. La grande déception de 1848 ne la découragea pas. Elle jugea, au contraire, de son devoir de se dévouer à ses idées, avec d'autant plus d'ardeur qu'elles étaient persécutées; de ne pas continuer à vivre aux dépens d'une famille qui la blâmait et de se créer une existence indépendante. — Après un essai d'école libre à Hambourg, elle dut se réfugier en Angleterre où elle trouva des amis sûrs, soit dans la société anglaise, soit dans le monde des émigrés. Parmi ces amis, ceux qui lui furent le plus proches et qu'elle nous fait le mieux connaître sont Herzen et Mazzini, les deux grands patriotes et révolutionnaires russe et italien[1]. Le témoignage de Mlle de Meysenbug sur Mazzini est particulièrement intéressant. Cet homme triste, ardent et doux, qui aimait l'Italie et Rome d'un amour mystique et souffrait de la mesquinerie et de l'égoïsme de ses compagnons de révolution, a été extraordinairement grandi par les calomnies mêmes dont il a été l'objet. La police et la presse impériales, en prétendant trouver sa main dans tous les complots et toutes les émeutes, avaient fini par en faire une sorte de *Vieux de la montagne*, doué d'une puissance magique et terrible. En réalité, il dépensait sa vie à une

1. Dans un article des *Débats* du 11 juin, où un jeune Suisse a voulu se donner des airs parisiens en blaguant lourdement la noble existence et les idées généreuses (jusqu'à la candeur si l'on veut) de Mlle de Meysenbug, on lit que chez Herzen « la notion même du patriotisme avait disparu ; » et pourquoi ? Parce qu'il avait pris la parole dans un meeting en faveur de la Pologne. Or, Herzen était Russe jusqu'aux moelles, au point de n'avoir guère de sympathie pour aucune des nations européennes, sauf la russe. Victor Hugo a fait à l'étranger des discours contre la guerre de Crimée. Il serait pourtant ridicule de prétendre qu'il n'aimait pas la France. L'auteur de cet article cite aussi comme « antisociales » ces lignes admirables de Herzen : « Nous n'apportons pas une nouvelle révélation, nous écartons le vieux mensonge. L'homme d'aujourd'hui, triste *pontifex maximus*, ne peut que poser un pont. Un autre, l'homme inconnu de demain, le franchira. Quant à toi, ne reste pas sur la vieille rive. » Il fait de Mlle de Meysenbug une espèce de pétroleuse et n'a rien compris ni à son caractère tout de noblesse et de bonté, ni à ses idées qui s'élèvent peu à peu d'un radicalisme intransigeant à un serein idéalisme et à une indulgente humanité.

correspondance intarissable, pour tâcher de créer une alliance révolutionnaire internationale qui n'exista jamais, même à l'état d'embryon. Mazzini a eu certainement une part considérable dans la fondation de l'unité italienne; mais ce n'est pas comme homme d'action, car, à ce point de vue, Garibaldi a bien plus fait que lui. Mazzini a agi comme symbole et par sa foi. Il a fondé l'Italie, comme Marie-Madeleine a fondé le christianisme, en croyant à la résurrection de l'Italie. Autour des deux grandes figures de Mazzini et de Herzen, Mlle de Meysenbug fait apparaître les silhouettes de Kossuth, Pulsky, Ledru-Rollin, Barthélemy, Louis Blanc, Orsini, Saffi, Kinkel, Schurz, Worcell, Cobden, Stansfeld. On trouvera aussi dans ces Mémoires les plus intéressants souvenirs sur Wagner et sur la première représentation de *Tannhæuser* à Paris.

L'*Histoire du parti républicain en France de 1814 à 1870* (Alcan), par M. G. Weill, est un livre remarquable par la précision minutieuse des informations, par la bonne ordonnance des matières dans un sujet très complexe, par l'intérêt et la chaleur d'un récit qui conserve pourtant toujours le ton impartial de l'histoire. On s'étonne que M. Weill ait été le premier à tenter cette œuvre. Les historiens avaient sans doute été rebutés par les immenses lectures qu'elle nécessitait et par la difficulté de marquer toutes les nuances qui séparaient avant 1848 les divers précurseurs de l'idée républicaine, depuis les poètes comme Lamartine et Hugo jusqu'aux conspirateurs et aux communistes comme Barbès et Cabet. La république de 1848 et la république de 1870 ont été la résultante de mouvements extrêmement divers d'idée et d'action, et plus encore du fait même qui domine toute l'histoire de France au XIXe siècle, l'absence de tout esprit monarchique sérieux. La France est en république depuis 1789. Les chefs temporaires de cette république ont porté les titres de rois, empereurs ou présidents. Leur pouvoir n'a jamais été héréditaire. Deux difficultés principales s'offraient à l'auteur : garder à son travail son caractère précis d'une étude du parti républicain et ne pas le laisser dévier en une étude des causes de l'établissement de la république en France; en second lieu, ne raconter des événements révolutionnaires que ce qui était nécessaire pour comprendre l'évolution du parti républicain. M. Weill y a parfaitement réussi. La première partie de son ouvrage, de 1814 à 1848, est la plus captivante, parce que c'est la plus complexe et la moins facile à connaître. De 1848 à 1870, l'histoire du parti républicain est relativement claire et connue; pourtant, on trouvera dans le livre de M. Weill bien des détails oubliés sur les velléités révolutionnaires, les essais d'organi-

sations secrètes en 1850 et 1851, et aussi sur les proscrits du 2 Décembre, leur vie à l'étranger, leurs divisions, leur influence sur le parti républicain à l'intérieur. On relira aussi avec la même émotion que si on ne les connaissait pas les détails sur les violences et les proscriptions qui ont suivi le 2 Décembre, violences et proscriptions tellement monstrueuses, tellement iniques, brutales et inutiles qu'elles n'ont leur explication que dans la cruauté tyrannique et l'affollement naturels aux Français dans toutes leurs luttes de parti. On peut recommander cette lecture aux aimables sceptiques qui rêvent de nouveaux coups d'État et n'y voient que de salutaires opérations de police. Singulière nation, généreuse pourtant à ses heures et éprise de justice, et où les uns sont prêts à applaudir à l'abominable assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas, les autres aux supplices infligés en Algérie ou en Guyane à des milliers de malheureux dont le seul crime était d'être républicains dans une république! Mais c'est la lente formation du parti républicain sous la Restauration et surtout sous Louis-Philippe qui fait le principal intérêt du livre de M. Weill. Sous la Restauration, les idées républicaines se mêlent au mouvement libéral et aux regrets bonapartistes dans les sociétés secrètes *l'Union*, *la Charbonnerie*. Le premier journal républicain, *la Tribune des départements*, fait scission avec les libéraux, et les Saint-Simoniens et surtout les Babouvistes avec Buonarotti font pénétrer dans le parti républicain les idées socialistes. Sous Louis-Philippe jusqu'à la loi de 1834 contre les associations, le mouvement républicain se concentre dans des sociétés démocratiques qui sont en même temps des sociétés d'éducation populaire et des sociétés d'agitation électorale, Société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, Association pour l'éducation du peuple, Société des amis du peuple, Société des droits de l'homme. La suppression du droit d'association politique et la répression des émeutes républicaines a pour conséquence la réorganisation des sociétés secrètes telles que la Société des saisons et une vive impulsion donnée aux idées socialistes et communistes. — Après l'absurde insurrection du 12 mai 1839 et sa féroce répression, le mouvement républicain prend la forme d'une part d'une agitation en faveur de la réforme électorale, de l'autre d'une propagande socialiste par les livres, par la presse et par les sociétés secrètes. Le sol sur lequel était établi le gouvernement conservateur, dirigé par M. Guizot, se trouva miné en dessous sans qu'on s'en aperçût. Au 24 février, tout s'écroula comme de soi-même. On suivra dans le livre de M. Weill tous les divers courants d'opinion qui firent pénétrer les idées républicaines dans le peuple, parmi les artistes, les écri-

vains, les hommes politiques, et préparèrent l'éphémère république de 1848. Ce qui causa sa ruine, c'est que la fusion nécessaire n'était pas faite entre le courant socialiste et le courant républicain proprement dit. Elle n'est pas faite même aujourd'hui, et pourtant elle seule peut assurer l'existence de la république. Elle sera très difficile tant que le socialisme prétendra rester un parti autoritaire, intolérant, exclusif et révolutionnaire, voulant imposer à ses adhérents un credo d'orthodoxie comme l'Église, et créant la lutte entre les classes au lieu d'être une aspiration généreuse et générale à la fusion des classes dans la démocratie républicaine. M. Weill n'a pas voulu faire de son livre un livre de philosophie politique. Il s'est strictement renfermé dans son rôle d'observateur et d'historien; mais il fournit au philosophe politique d'amples matériaux d'étude et de réflexion. Ce qui frappe le plus quand on lit toute cette histoire du parti républicain, c'est l'incroyable intensité de passion désintéressée et d'énergie manifestée dans la politique française de 1815 à 1852. Quand on compare la valeur morale et intellectuelle de la génération actuelle avec celle de ses devancières, on reste humilié et effrayé pour l'avenir.

En écrivant l'*Allemagne nouvelle et ses historiens* (Alcan), M. Antoine Guilland a écrit un livre important de philosophie historique, dont la lecture est singulièrement attachante. Ce n'est pas en effet une histoire de la littérature historique allemande qu'il a voulu faire, une histoire de ce magnifique mouvement de critique et d'investigation historiques qui est une des gloires des Universités allemandes dans ce siècle. Il a cherché à établir le lien qui existe entre le développement de l'Allemagne nouvelle et la conception de l'histoire en Allemagne, comment le mouvement de renaissance nationale s'est reflété dans l'esprit des historiens et dans quelle mesure les historiens ont contribué à préparer ou à hâter l'évolution nationale. Il a pris pour cela cinq historiens qui lui ont paru particulièrement représentatifs de la science allemande et de l'âme allemande : Niebuhr, Ranke, Mommsen, Sybel, Treitschke, non sans laisser entrevoir derrière eux, comme fond de tableau, d'autres hommes dont l'influence a été moindre, tels que Dahlmann, Waitz, Gervinus, Droysen. Il a raconté leur vie en insistant surtout sur les diverses phases de leurs opinions et de leur action politiques; il a analysé leurs œuvres en faisant ressortir surtout ce qui, dans ces œuvres, est inspiré par les circonstances politiques, et ce qui trouve son application dans la politique contemporaine. Il montre l'idée nationale agissant chez eux avec une force de plus en plus grande et plus

exclusive, et l'histoire mise au service de l'idée nationale. Cette idée nationale se compose de deux conceptions fondamentales : la restauration de l'empire germanique, la nécessité de confier à la Prusse cette restauration. La force seule peut accomplir cette œuvre; de là un réalisme impitoyable. Tout ce qui rentre dans la logique de cette évolution historique se justifie par cela même et le fait triomphant crée le droit. Associée à des idées libérales et constitutionnelles, jusqu'en 1867 et, par là même, d'un caractère plus modéré et plus idéaliste, cette conception aboutit chez Treitschke à une véritable adoration de l'État prussien et à l'admiration aveugle de tous les actes du politique de génie en qui cet État s'est incarné, Bismarck. L'unité allemande, rêvée par Frédéric III, se transforme en une unité prussienne où Bismarck même se trouve sacrifié à la toute-puissance du monarque prussien, et Ranke, Sybel, Treitschke lui-même sont effrayés de voir l'Allemagne sans autre idéal qu'un idéal de force et de richesse. Voilà où on en arrive, d'après M. Guilland, quand on prétend trouver dans l'histoire la justification de l'histoire, quand on croit à l'évolution fatale, universelle, à la suprématie de l'histoire sur la raison, du fait sur le droit, de la force sur la justice. Les illustres historiens, dont M. Guilland nous a retracé avec tant de verve et avec une science généralement très bien informée[1] la vie et les idées, pourraient lui répondre bien des choses. Ils lui diraient que, lorsqu'ils ont élaboré leurs théories, l'Allemagne n'était pas forte, mais faible, et que ce qu'ils enseignaient alors, c'était la puissance d'une idée, de l'idée unitaire allemande. Ils étaient donc idéalistes et non réalistes. Ce qui les a inspirés, c'est l'idée de la mission historique de l'Allemagne, c'est-à-dire une combinaison du patriotisme avec la croyance à la Providence. Si plus tard Sybel ou Treitschke ont été disposés à applaudir tout ce qui concourait au triomphe de cette idée, ont-ils fait autrement que Bossuet lorsqu'il admire toutes les révolutions de l'histoire parce qu'elles concourent au plan de la rédemption, ou que les historiens catholiques qui pensent que Dieu a permis que le pontificat tombât entre les mains d'Alexandre II ou de Jules VI parce que l'Église avait besoin à ce moment, pour ne pas périr, d'être dirigée par des politiques peu scrupuleux ? Si les historiens français du XIXe siècle ont été moins préoccupés des questions nationales que des questions politiques, c'est que la France était fortement assise dans son unité et qu'elle était

1. On a relevé avec soin en Allemagne les erreurs ou les lapsus commis par M. Guilland. Ils sont peu nombreux et seront corrigés.

surtout occupée de la lutte entre la Monarchie et la République, entre la liberté et le cléricalisme. Mais les historiens de la Révolution n'ont-ils pas souvent justifié ou excusé ses crimes par des nécessités historiques? Napoléon ne trouve-t-il pas des justifications analogues? et où sont donc les historiens français qui ont déploré, au nom de la justice outragée, les conquêtes par lesquelles s'est formé le territoire de la France? N'a-t-on pas plus d'une fois posé en principe le droit de la France à posséder la rive gauche du Rhin et regardé comme légitime *ipso facto* tout ce qui la rapprochait de ce but? Aujourd'hui que la France est affaiblie et menacée, le mouvement nationaliste est-il autre chose qu'une protestation, au nom de la patrie, contre l'idéalisme des générations précédentes, en faveur de la force et de la légitimité du succès? — Il y aurait beaucoup de vrai dans cette réponse, et pourtant, il reste vrai aussi que le rationalisme, fils de Descartes, du XVIIIe siècle et de la Révolution, empêchera toujours les Français d'accepter le point de vue purement historique des Allemands et de dire avec les disciples de Hégel : tout ce qui est doit être. Il leur fera toujours chercher dans l'histoire, non pas le développement particulier de leur patrie, mais celui de l'humanité en général. D'ailleurs, ce qui a fait la faiblesse, ce qui a été la faute des historiens allemands, ce n'est pas d'avoir accepté comme justes les verdicts de l'histoire, car rien n'est plus vain que de se révolter contre ces verdicts; il faut en rechercher les causes pour les corriger au besoin. Leurs fautes sont, d'une part, une faute tout idéaliste : avoir mis la Providence au service de leurs conceptions nationales, et avoir assigné à l'histoire, comme but principal, la grandeur de l'Allemagne et non le progrès humain réalisé par l'harmonie des génies des différents peuples; d'autre part, une faute morale : avoir trouvé des excuses et même des louanges pour tout ce qui servait la grandeur particulière de l'Allemagne ou de la Prusse, fût-ce aux dépens de la justice et de la liberté. Oserions-nous dire que ces deux fautes soient des fautes exclusivement allemandes? Si nous les remarquons chez eux, c'est parce que nous avons assisté à ce prodigieux phénomène historique de la création de l'unité allemande et en avons pâti, parce que ce phénomène a coïncidé avec un développement exceptionnel de la science et de l'enseignement historique, et parce que quelques-uns des plus grands esprits et des plus grands écrivains de l'Allemagne ont mis leur science au service de l'idée nationale.

M. E. Driault a le talent de poser et d'élucider des questions. Ses livres d'enseignement historique sont des modèles de bonne ordon-

nance et de clarté; son ouvrage sur la *Question d'Orient* est le seul livre où cette question soit exposée dans toute son ampleur et avec toutes ses ramifications; il vient aujourd'hui de nous donner un nouveau volume qui expose avec une impartialité et une lucidité admirables la situation historique du monde à la fin du XIXe siècle. Il est intitulé : *les Problèmes politiques et sociaux à la fin du XIXe siècle* (Alcan). A vrai dire, c'est la politique qui remplit presque tout ce volume. Il était difficile d'insister longuement sur les questions sociales sans tomber dans des détails d'économie politique et de statistique; il était difficile de traiter les questions religieuses sans tomber dans la théologie et la polémique. — Il n'y a, en réalité, que le dernier chapitre où les questions sociales et religieuses soient abordées. Elles le sont dans un esprit de liberté et de progrès, comme aussi de généreuse confiance dans la démocratie et la science. — La politique occupe 340 pages du volume sur 383. — Les titres mêmes des chapitres diront mieux qu'une analyse son contenu et son intérêt : « La Question d'Alsace-Lorraine; la Question romaine; la Question d'Autriche-Hongrie; la Question ottomane; la Méditerranée; la mer Rouge, Égypte et Abyssinie; le Partage de l'Afrique; l'Asie antérieure; le Problème de l'Asie centrale; la Question chinoise et les États-Unis; la Triple-Alliance; l'Alliance Franco-Russe; les grandes puissances et le partage du Monde; les Conflits et la Paix. » A ceux qui s'étonneraient de voir la Question d'Alsace séparée du chapitre sur la Triple-Alliance, il est aisé de répondre. M. Driault commence par étudier toutes les questions qui peuvent devenir des causes de conflit soit internationales soit intérieures, d'abord en Europe : questions d'Alsace, de Rome, d'Autriche, de Turquie; puis en Afrique, de là en Asie et enfin en Amérique et dans le Pacifique. Après avoir ainsi posé les questions, il étudie les groupements de puissances qui visent soit à résoudre ces questions à leur profit, soit à maintenir le *statu quo*. La seule lacune qu'on puisse reprocher à M. Driault, c'est de n'avoir pas consacré un chapitre spécial à l'Angleterre, à ses rapports avec l'Irlande et les colonies. Il est vrai qu'il est question de l'Angleterre partout, à propos de la Turquie, de l'Afrique et de l'Asie. Néanmoins, un chapitre spécial sur la plus mondiale de toutes les puissances eût été le bienvenu. Un des chapitres de M. Driault qui sera lu avec le plus d'intérêt est celui sur « les Conflits et la Paix. » M. Driault est naturellement un partisan de la solution des conflits par l'arbitrage, mais un partisan sans illusions chimériques. Toutefois, un pas immense a été fait depuis la conférence de la Haye. Les Congrès de

la Paix ont été, pendant quarante ans, l'objet des railleries de tous les conservateurs d'Europe, même de ceux qui se croient chrétiens; c'étaient, disait-on, des réunions de révolutionnaires, de philanthropes naïfs, de pasteurs protestants ou de jeunes gens. Depuis qu'un empereur, dans une intention encore obscure, mais que jusqu'à preuve contraire je tiens pour sincèrement généreuse, a publié un manifeste contre la guerre, contre les armées permanentes et en faveur de l'arbitrage, qui aurait pu être signé de Frédéric Passy ou de Hodgson Pratt, l'arbitrage entre les nations est devenu une chose sérieuse aux yeux de tous et on commence à parler sans rire des États-Unis d'Europe.

On dit parfois que nos officiers connaissent mal les institutions militaires de l'étranger et que, lorsqu'ils les connaissent, ils n'osent pas dire ouvertement ce qu'ils en pensent, parce qu'ils ont peur que l'expression sincère de leur opinion nuise à leur avancement. On ne dira pas cela du commandant Émile Manceau, qui, dans son volume sur les *Armées étrangères* (Fasquelle), montre, avec une connaissance approfondie de son sujet, à la fois un attachement passionné à notre armée nationale et la plus noble indépendance d'esprit dans les jugements qu'il porte sur les armées rivales. Son livre sera, nous l'espérons, médité par nos officiers et ils se pénétreront des pages empreintes d'un patriotisme si élevé qui ouvrent et terminent le volume, sur l'*Étude* et sur l'*Imitation* des institutions militaires de l'étranger. La partie la plus intéressante au point de vue historique de l'ouvrage de M. Manceau est celle qui concerne l'Allemagne. Il y étudie les causes de la supériorité de l'armée de Frédéric; celles de sa décadence sous Frédéric-Guillaume II, la réforme de Scharnhorst et l'état actuel de l'armée. Il y met admirablement en lumière ce qui fait la force de l'armée allemande, d'une part l'extraordinaire homogénéité des troupes et du corps d'officiers, d'autre part, l'esprit de liberté, d'initiative et de responsabilité qui anime le corps des officiers. Par contre, on a beaucoup exagéré la supériorité du corps des sous-officiers. Sans doute, leur recrutement en Allemagne se fait dans de meilleures conditions que chez nous; malgré cela le recrutement est difficile, souvent médiocre, et les Allemands ont eu la sagesse de ne pas abandonner les hommes aux sous-officiers comme on le fait trop en France; les sous-officiers se sentent constamment surveillés et contrôlés par les officiers. — La principale originalité de l'armée allemande, indépendamment du fait que les officiers se recrutent exclusivement dans la classe noble et riche, vient de ce que la suppression de l'avancement au choix, remplacé par l'élimination par

en bas, a supprimé dans l'armée l'esprit de jalousie et d'intrigues pour y faire prévaloir l'esprit de devoir et de camaraderie; en outre de ce que les règlements sont peu nombreux et très larges, et de ce qu'on développe autant qu'on peut chez l'officier l'esprit d'initiative. M. Manceau aurait pu ajouter qu'en Allemagne, on n'est point parqué par grade en autant de catégories; en dehors du service on est « camarades » entre officiers de tous grades, comme c'est le cas chez nous pour les artilleurs sortis de Polytechnique. Dans les manœuvres, dans l'administration des corps, dans l'instruction des hommes, partout il y a initiative et responsabilité. Les officiers peuvent écrire à leur guise sur les choses militaires et on est surpris de voir avec quelle liberté ils critiquent les institutions militaires de leur pays. L'armée autrichienne est, aux yeux de M. Manceau, la meilleure des armées européennes après l'armée française et l'armée allemande. Par contre, l'armée italienne, avec des règlements d'organisation excellents, est encore défectueuse dans toutes ses parties; l'armée anglaise n'a de bon que son corps de sous-officiers; l'armée américaine n'existe, pour ainsi dire, pas en temps de paix, mais se forme avec une prodigieuse rapidité en temps de guerre, grâce à la valeur individuelle des hommes; l'armée russe, avec des qualités militaires supérieures, est encore en pleine période de formation, et, si elle a produit des théoriciens militaires de premier ordre comme le général de Kaulbars, elle a aussi dans son sein des littérateurs militaires comme Dragomiroff, dont les ouvrages, inspirés d'ailleurs par les sentiments les plus généreux, ont été en France l'objet d'une admiration un peu naïve, mais ont peu d'action en Russie. L'armée suisse, avec un service d'instruction très court qui en fait une milice armée, a cependant une solidité extrême, non seulement par la valeur individuelle des hommes et leur préparation à la vie militaire dès l'école, mais aussi par l'intensité du travail d'instruction, qui est un véritable service en campagne. M. Manceau n'a point tiré de conclusion de ses études. Celle que j'en tirerais, c'est que la réforme militaire en France doit consister à se rapprocher du système suisse ainsi que le conseille M. le capitaine Moch dans son *Armée d'une démocratie*, en abrégeant des deux tiers au moins la période de service actif, et en formant les hommes, non par la vie actuelle de garnison, mais par un service en campagne qui serait l'image de la guerre. — M. Manceau n'a rien dit dans son livre de la justice militaire. Ce sujet mériterait un ouvrage à part qui offrirait un intérêt historique de premier ordre. Un des généraux les plus justement estimés de notre armée me disait qu'à ses yeux cette question était

dans une démocratie d'un intérêt vital si l'on ne voulait pas que l'armée devînt une caste à part dans la nation. « C'est un service à rendre à l'armée, disait-il, que de lui retirer en temps de paix le jugement des crimes de droit commun. Si l'on veut faire des tribunaux militaires de véritables tribunaux, jugeant en pleine indépendance, sans s'inquiéter de l'avis des chefs, on détruira toute discipline. Un conseil de guerre est, à nos yeux, non un tribunal, mais un *outil de commandement*. Nous envoyons des accusés devant lui, non pour être jugés, mais pour être lavés par un acquittement des accusations portées contre eux ou pour être frappés de la condamnation que nous croyons nécessaire. Les officiers n'ont ni les aptitudes, ni les connaissances juridiques, ni les loisirs, ni la liberté d'esprit nécessaires à de véritables juges. Notre code militaire, ainsi que nos tribunaux militaires doivent être réformés de fond en comble. » Ce sont les historiens qui peuvent préparer cette réforme nécessaire en étudiant l'histoire de la justice militaire en France et à l'étranger. Cette histoire est encore à écrire.

M. G. Deschamps a réuni, sous le titre *le Malaise de la démocratie* (Colin), une série d'articles de littérature et de pédagogie où il signale les principaux symptômes de l'anarchie intellectuelle et morale dont souffre la France actuelle, et aussi les efforts qui ont été faits pour relever la France au lendemain de nos désastres. Ce petit livre, très alerte, très sincère, très français de ton et d'esprit, dans le meilleur sens du mot, est l'œuvre d'un patriote très éclairé et très ami de la vérité, bien qu'il ait parfois un peu trop peur de ne point paraître assez patriote. On le lira avec amusement et profit. M. L. Bazalgette est un moraliste plus morose quand il nous explique *A quoi tient l'infériorité française* (Fischbacher). Il nous fournit un supplément au livre de M. Demolins sur la *Supériorité des Anglo-Saxons*. Pour M. Bazalgette, qui est catholique, la cause des maux dont souffre la France est exclusivement l'esprit catholique et romain. Il se rapproche de Taine à cet égard, avec cette différence qu'il a prononcé sur le catholicisme un jugement sévère qui était bien dans la pensée de Taine, mais que celui-ci n'osait plus formuler à la fin de sa vie, par peur de l'esprit révolutionnaire, contre lequel il voyait dans le catholicisme une défense. Le livre sérieux, original et éloquent de M. Bazalgette mérite d'être lu et médité.

G. Monod.

ROUMANIE.

1894-1898.

Empêchés de publier tous les ans, comme nous l'avions fait précédemment, des bulletins sur le mouvement historique en Roumanie et en général chez et sur le peuple roumain, nous tâcherons de combler cette lacune dans la mesure du possible. Peut-être le fait de rendre compte d'une période un peu plus longue nous permettrait-il d'en dégager quelques conclusions sur le développement et sur l'organisation des études historiques dans notre pays. Néanmoins, et malgré l'attrait qu'une pareille tentative pourrait avoir pour nous, nous la réservons pour un article critique spécial que des polémiques récentes, tout à fait désintéressées et très sérieuses, ont rendu presque indispensable[1].

I. Théorie de l'histoire. — Précédant et provoquant la publication d'une brochure presque insignifiante de M. Capitanovici[2], qui ne dépasse que rarement le niveau du lieu commun, M. N. Jorga, le savant professeur de l'Université de Bucarest, fait imprimer les deux leçons par lesquelles il avait ouvert ses cours en 1894 et 1895[3] : la première avec un caractère plutôt abstrait et la seconde, qui est aussi un fragment d'une « Introduction à l'étude de l'histoire, » ayant trait à l'utilité générale de cette discipline. Dans la première, M. Jorga s'attache surtout à combattre l'idée des lois historiques, sans toutefois la soumettre à une analyse plus minutieuse, qui lui aurait permis de voir ce qu'il y a de vrai dans cette conception[4]. Nous en reparlerons du reste dans notre prochain bulletin.

II. Histoire universelle. — *Histoire ancienne.* — A côté d'un certain nombre d'études plutôt de vulgarisation[5], parmi les-

1. Les ouvrages analysés par M. A.-D. Xénopol sont précédés d'un astérisque.

2. G. Capitanovici, *Discutiuni istorice.* Vol. I. Bucuresti, T. Basilescu, 1895, 1 br., 71 p.

*3. N. Jorga, *Despre conceptia actuală a Istoricei si geneza ei.* Bucuresti, 1894, 1 br., 32 p. in-16. — Le même : *Despre utilitatea generală a studiilor istorice.* Bucuresti, Socecu, 1895, 1 br., 20 p. in-16.

4. Cf. A.-D. Xénopol, *Principes fondamentaux de l'Histoire.* Paris, Leroux, 1899.

5. D. Demetrescu, *Numele de crestin si primele numiri ale crestinilor.* Bucuresti, B. O. Rom., XX, 542-54, 675-87, 1896-97. — M. Popescu, *Religiunea, obiceiurile, si credintele nationale ale Scitilor.* Bucuresti, B. O. Rom., XIX, 248-256, 1895-96. — Le même : *Religiunea, cultul si moravurile poporului geto-dac.* Bucuresti, B. O. Rom., XIX, 385-400, 1895-96.

quelles une attention spéciale doit être accordée aux articles de M. Aguletti[1], si bien informé, nous ne pouvons mentionner qu'un seul travail de valeur réelle, celui de M. Soutzo[2] sur les monnaies impériales romaines.

Moyen âge. — Citons d'abord deux ouvrages de valeur tout à fait inégale et qui, par leur rapprochement même, témoignent combien il est difficile de comprendre et d'appliquer les méthodes d'investigation historique des écoles occidentales; ce sont deux thèses : l'une de M. N. Jorga sur *Philippe de Mézières*[3], travail imposant par la masse énorme des détails, la sagacité des recherches et la puissance avec laquelle l'auteur sait manier tant de faits et les grouper autour de son personnage, acquerra une portée plus grande par la série de publications que M. Jorga pense consacrer aux croisades des XIVe et XVe siècles; l'autre, la thèse que M. M. Demetresco[4] a présentée à l'Université de Leipzig pour le diplôme de doctorat, a été déjà présentée aux lecteurs de la *Revue* sous un jour trop peu favorable pour que nous nous permettions d'insister davantage[5]. — En dehors de ces travaux qui ont trait à l'histoire occidentale, nous ne voyons que le passé de l'Église qui ait intéressé les historiens roumains, et les études que MM. C. Enescu[6] et M. Popescu[7] nous donnent sont des compilations parfois assez sérieuses.

Histoire moderne. — A remarquer un article de M. N.-G. Dossios sur les légendes byzantines et grecques concernant l'église de Sainte-Sophie à Constantinople, d'après le *De structura templi Sanctae*

1. Th.-Avr. Aguletti, *Cîteva generalităţi asupra originii Heteenilor*. Iasi, Arh., VIII, 311-26, 1897. — Le même : *Tipul fizic heteean*. Iasi, Arh., IX, 290-312, 1898.

2. M. Soutzo, *Étude sur les monnaies impériales romaines*. Bucuresti, Tiner. Rom., vol. I, fasc. 3, p. 299-319.

3. N. Jorga, *Philippe de Mézières et la croisade du XIVe siècle*. Bibl. de l'École des hautes études, fasc. 110. Paris, Ém. Bouillon, 1896, 1 vol., XXXIV-558 p. in-8°.

4. M. Demetresco, *Pierre de Gavaston, comte de Cornouailles. Sa biographie et son rôle pendant le commencement du règne d'Édouard II*, 1307-1314. Paris, Ém. Bouillon, 1898, 1 vol. Cf. *Revue historique*, LXIX, 444.

*5. Mentionnons aussi l'article de M. O. Lugosianu sur les pérégrinations des Hongrois, *Din pribegia Ungurilor*. Bucuresti, Tiner. Rom., vol. I, fasc. 2, p. 262-274.

6. C. Enescu, *Despre titlurile de Mitropolit, Archiepiscop, Exarch, Patriarch si Papă*. Bucuresti, B. O. Rom., XX, 398-4107, 1896-97.

7. M. Popescu, *Conciliul de la Florenta*. Bucuresti, B. O. Rom., XX, 987-1003, 1896-97. — Le même : *Incercările de Unire făcute de biserica papală în timpul primului si celui de al doilea regat româno-bulgar* (Ibid., Id., XIX, 632-47, 682-702, 1895-96); *Incercările de unire între biserica Occidentală si*

Sophiae[1] de Codinos et quelques documents publiés par M. M. Demetresco[2] sur la politique de Napoléon Ier vis-à-vis de la Porte ottomane.

III. Histoire des Roumains. — *Documents.* — M. N. Densusianu[3] publie la deuxième partie de son très estimable *Questionnaire historique* et M. Gh. Ghibanescu[4] un véritable traité abrégé de diplomatique roumaine sous le titre modeste de « le Document » en guise de préface au tome XXIII et dernier, paraît-il, de la collection *Uricariul*. Nous ne saurions trop recommander cette étude, sobre et précise, tant aux commençants et aux dilettantes qu'aux spécialistes; les quelques lacunes (par exemple absence de toute espèce de tables, même de table de matières) tiennent surtout à la nature de l'ouvrage; ce n'est qu'un abrégé, mais la conscience avec laquelle il a été préparé et les qualités dont l'auteur a déjà fait preuve dans sa carrière historique, déjà longue et variée, nous font souhaiter qu'il ne s'en tienne pas là.

Nous avons à signaler un très estimable travail de MM. Bianu et Hodos[5] sur l'ancienne bibliographie roumaine. Dans ce premier fascicule de 100 pages, l'infatigable bibliothécaire de l'Académie roumaine donne la liste de tous les ouvrages parus dans les pays roumains à partir de 1508 jusqu'en 1588. Que l'on ne s'étonne pas si cette dernière date est si rapprochée de nous, car en Roumanie, jusqu'en 1830, les livres sont bien peu nombreux et leur rareté les rend dignes de quelque chose de plus que d'être simplement annoncés dans un catalogue de librairie. La publication est très soignée; elle contient la description matérielle de chaque ouvrage, l'analyse de son contenu, d'excellentes références bibliographiques et, avec un luxe légitime du reste, elle ajoute la reproduction en phototypie des frontispices, enluminures, lettres ornées, pages de

cea Orientală (Ibid., Id., XX, 361-74, 481-96, 721-41, 878-93); *Causele desbinărei intre biserica Orientală si cea Occidentală* (Ibid., Id., XX, 34-55, 199-217, 241-51, 1896-97).

1. N.-G. Dossios, *Legendele asupra bisericei « Aghia Sofia » la Bizantini si la Greci de astăzi* (studiu folkloro-istoric). Iasi, Arh., IX, 224-30, 1898. Cf. S.-A. Smirnov, *les Légendes turques sur sainte Sophie* (en russe). Saint-Pétersbourg, 1898, gr. in-4°.

2. M. Demetresco, *Politica lui Napoleon I fatză de Poarta Otomană* (Documente). Bucuresti, Conv. Liter., XXXII, 518-32, 1898.

3. N. Densusianu, *Cestionariu istoricu*, II. Iasi, ex. Rev. Crit. Liter., III, 189-226; Tipogr. nation., 1896.

4. Gh. Ghibanescu, *Documentul, studiat din punt de vedere istoric, archeologic si paleografic* (prefata la Uricar, vol. XXIII). Iasi, tipogr. Bucium Rom., 1895, 1 fasc., 109 p. petit in-8°.

*5. I. Bianu et Nerva Hodos, *Bibliografia românească veche*, 1508-1830. Fascicola I, 1508-1588. Bucuresti, J.-V. Socecu, 1898, 1 fasc., 100 p. gr. in-4°.

texte; c'est donc aussi une œuvre véritablement artistique et qui fait le plus grand honneur à l'établissement de M. I.-A. Socecu qui l'a imprimé. — M. I. Bianu[1] a commencé aussi la publication du catalogue des manuscrits roumains de la Bibliothèque de l'Académie. Deux fascicules sont parus jusqu'à présent. Cette publication très soignée contient, outre les détails donnés pour les imprimés dans le catalogue précédent, les préfaces, les épilogues, les notes des auteurs, traducteurs, copistes et autres; elle sera terminée par trois index : l'index chronologique des documents, l'index alphabétique des auteurs, traducteurs et copistes, et l'index des noms et des choses. — Un catalogue d'intérêt plutôt historique a été inséré par M. Erbiceanu[2] dans la *Revista teologica;* il comprend les livres trouvés dans la bibliothèque de l'Église métropolitaine moldave qui ont servi aux élèves des écoles grecques. — Beaucoup plus intéressant nous paraît l'essai de M. G. Bengesco[3], si connu par ses travaux bibliographiques sur la question d'Orient que nous ne saurions trop recommander à côté du travail de MM. Al et C. Djuvara[4], qui a le titre un peu trompeur de *Bibliographie de la question nationale.*

La grande collection des *Documents relatifs à l'histoire des Roumains* s'est enrichie de plusieurs nouveaux volumes. M. Nicolas Densusianu[5] a publié les 4e et 5e parties du deuxième volume en deux tomes contenant la reproduction des documents imprimés dans d'autres collections pour les années 1531-1575. Les remarques que nous avons faites dans nos bulletins pour les années 1892-93 et 1894-95 (cf. *Revue historique*, L, 380, et LV, 125) s'appliquent aussi à ces deux derniers volumes de la compilation de M. Densusianu : les documents sont choisis d'une manière très arbitraire et la collection incomplète peut très facilement induire en erreur celui qui croirait qu'elle contient *tous* les documents relatifs à cette époque. — D'une tout autre valeur sont les trois volumes publiés dans la même col-

*1. I. Bianu, *Catalogul manuscripteler românesci.* Biblioteca Academiei Române. Bucuresti, C. Göbl, 1897-98, 2 fasc., 224 p. in-8°.

2. Erbiceanu, *Catalogul cărtilor găsite în Biblioteca Mitropoliei Moldovei si de cari se servisă eleviĭ scoalelor grece.* Bucuresti, Revista Teolog., III, nos 12, 13.

*3. G. Bengesco, *Essai d'une notice bibliographique sur la question d'Orient. Orient européen*, 1821-1897. Bruxelles, P. Lacomblez, 1897, 1 vol. in-8°.

4. A. et T. Djuvara, *Lupta nationalităţilor. Romani si Unguri.* Bibliografia cestunei nationale. Bucuresti, Socecu, 1895, 1 vol., LXXXIX-117 p.

*5. N. Densusianu, *Documente privitóre la Istoria Romînilor.* Vol. II, partea IV, 1531-1552. Bucuresti, 1894, 1 vol., XXX-756 p. in-4°. Vol. II, partea V, 1552-1575. Bucuresti, 1897, 1 vol., VIII-XXIII-770 p. in-4°. Cf. *Rev. crit. lit.*, V, 132-34, 1897, I. Calomfirescu.

lection par M. I. Bogdan[1], professeur de langues slaves à l'université de Bucarest, et contenant les pièces trouvées dans les archives et les bibliothèques polonaises et la traduction française des documents polonais par M. I. Skupiewsky. Non seulement les documents sont presque tous inédits et par leur valeur intrinsèque se recommandent à l'attention des érudits; mais il faut ajouter à cela l'esprit vraiment scientifique qui, dans les plus infimes détails, a présidé à leur choix. M. Bogdan nous a donné aussi la fin de sa collection des chroniques moldaves antérieures à Urechie[2]. Ce nouveau volume contient le *Letopisetz* ou chronique du monastère de Bistritza, la chronique serbo-moldave du monastère de Neamtz, la chronique moldo-polone de Nicolas Brzski et la chronique de la Moldavie et de la Valachie de Miron Costin. La troisième de ces chroniques était déjà connue par la publication faite antérieurement par M. Hasdeu dans son *Archiva istorica* en 1865; mais M. Bogdan, ayant découvert dans la bibliothèque de Saint-Pétersbourg le manuscrit original qui donnait aussi le nom de son auteur, a cru devoir la publier à nouveau. Les trois autres pièces sont inédites. La dernière notamment ne se trouve pas dans l'édition donnée par M. V.-A. Urechia des œuvres du grand chroniqueur moldave. Les chroniques sont publiées par M. Bogdan dans le texte original slave (celle de Miron Costin est rédigée en polonais aussi), dont il donne la traduction. Nous pensons avec l'auteur que les chroniques moldaves pour la première période historique ont été épuisées par ces deux publications et qu'on en découvrira difficilement de nouvelles. L'historiographie de la Valachie est beaucoup moins riche en sources sur le commencement, et il faut voir là une des causes principales des ténèbres qui enveloppent encore cette période historique. — Mentionnons aussi dans la même collection le tome qui contient la première partie du tome IX, comprenant les documents originaux extraits des archives de Vienne par feu le baron de Hurmuzaki[3] pour les années 1650-1747; mais accordons une attention particulière aux

*1. I. Bogdan, *Documente privitóre la Istoria Românilor, culese din arhive si biblioteci polone, coordonate, adnotate si publicate de I. Bogdan, cu traducerea franceză a documentelor polone de I. Skupiewsky*. Bucuresti, 3 vol. Vol. I, 1510-1600, 1893, xxxi-652 p. in-4°; vol. II, 1600-1640, xxviii-624 p. in-4°; vol. III, 1640, 1 vol., 1896.

*2. I. Bogdan, *Cronice inedite atingĕtóre de Istoria Românilor*. Bucuresti, 1895, 1 vol., xx-204 p. in-4°. Cf. An. Ac. Rom., série II, XVIII, 331-39; Arch. f. slav. Philol., XVIII, 287-88, 1896; Convorb. Liter., XXXI, 513-32, 1897. « Ceva despre cronicele Moldovei de Sᵗ Orasanu. »

*3. Eud. de Hurmuzaki, *Documente privitóre la Istoria Românilor*. Vol. IX, partea i, 1650-1747. Bucuresti, 1897, 1 vol., li-691 p. in-4°.

publications de M. N. Jorga. Et d'abord trois volumes[1] de documents publiés sous le titre de : « Actes et fragments relatifs à l'histoire des Roumains recueillis dans les dépôts de manuscrits de l'Occident. » Le premier volume contient des extraits de manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris, dont quelques-uns donnent une lecture meilleure ou plus complète que ceux qui avaient été publiés par MM. Odobescu et Tocilescu dans les vol. I et II du premier supplément à la collection Hurmuzaki; une série de pièces puisées aux Archives secrètes de Berlin complète le volume; le deuxième contient des extraits de la correspondance des ambassadeurs de Prusse à Constantinople et Saint-Pétersbourg concernant les Roumains; le troisième, dont la publication a été interrompue faute de fonds, contient des extraits de provenances diverses, surtout italienne. Des notes, d'une érudition peu commune, éclairent le texte, et des tables alphabétiques aussi complètes que possible en rendent le maniement très facile. — Ajoutons deux mémoires adressés[2] à l'Académie roumaine en 1898 et 1899, pour finir avec le gros volume publié toujours dans la collection Hurmuzaki[3], et qui est le mieux fait de toute la collection. Il contient les rapports des consuls prussiens de Jassy et de Bucarest de 1763 à 1845. Un riche commentaire donne à chaque page des éclaircissements sur les personnages et les événements dont parlent les rapports; mais ce qui donne à ce volume une portée et une importance beaucoup plus grandes, c'est son introduction. Il y a là d'abord ce qui doit s'y trouver : l'historique des rapports entre la Prusse et les pays roumains, rapports accidentels au commencement et passant ensuite par une longue époque d'incertitude et de tâtonnements jusqu'au moment où ils s'établissent d'une manière ininterrompue; un élément nouveau, et dont M. Jorga a su tirer un parti merveilleux dans l'explication qu'il donne à l'organisation de ces relations, c'est l'élément économique; on trouvera là des détails très intéressants sur les relations commerciales entre la Prusse et les pays roumains, et des observations très curieuses sur l'obstination

*1. N. Jorga, *Acte si fragmente cu privire la Istoria Românilor, adunate din depositele de manuscrise ale Apusului.* Bucuresti, impr. Statului. Vol. I, 1895, v-400-lxi p.; vol. II, 1896, 740-xci p.; vol. III, 1897, 107-v p. in-8°.

2. N. Jorga, *Manuscripte din biblioteci străine relative la Istoria Românilor.* 2 memorii. Bucuresti, ex. An. Ac. Rom., série II, t. XX et XXI, 1898-99, 2 br. de 58 et 108 p. in-4°.

*3. N. Jorga, *Documente privitóre la Istoria Românilor. Rapórte consulare prusiene din Iasi si Bucuresti adunate, adnotate si publicate de N. Iorga.* Bucuresti, 1897, 1 vol., cxxx-694 p. in-4°. Cf. *Deutsch. Litteraturzeitung*, 1898, A.-D. Xénopol.

avec laquelle le gouvernement prussien se refusait à protéger les intérêts commerciaux de ses sujets. Mais on y trouvera autre chose aussi. Un chapitre (p. XVI-XXVII) soumet à une analyse très minutieuse et très serrée l'affirmation généralement accréditée, non seulement en Roumanie, que les Turcs s'étaient arrogé le monopole du commerce. Un autre chapitre (p. LXV-LXXII), après avoir fait observer avec quelle prudence on doit aborder les sources étrangères quand l'on veut étudier l'état interne d'un pays, donne sur les partis politiques dans les pays roumains des détails de premier ordre auxquels l'étude des rapports consulaires français pourra seule, peut-être, ajouter quelque chose. — La cinquième partie du premier supplément de la collection Hurmuzaki[1] reproduit des papiers relatifs à l'époque contemporaine et notamment pour la période 1822-1838, première époque de la prédominance russe dans les pays roumains. Ces documents proviennent de la collection si riche d'actes contemporains réunis par M. D.-A. STURDZA, secrétaire perpétuel de l'Académie roumaine, qui s'est adjoint pour la publication de ce recueil M. C. COLESCU-VARTIC. Ce volume, réuni à celui de M. Jorga sur les rapports prussiens et à la quatrième partie du supplément contenant les documents de 1802 à 1849, jette un jour tout nouveau sur l'histoire plus récente des pays roumains, histoire presque aussi obscure jusqu'à présent que celle de leurs temps les plus reculés. — Au travail infatigable des deux mêmes auteurs nous devons le sixième volume de la *Collection des actes et documents relatifs à l'histoire de la renaissance des Roumains*[2], qui a paru en deux parties : la première concernant le divan *ad hoc* de Moldavie (1857) et la deuxième le divan *ad hoc* de Valachie (1857), ainsi que ceux de la commission européenne (1857-58). Nous ne savons pas si cette publication sera continuée; il faudrait qu'elle le fût jusqu'à l'élection d'Alex. Cuza comme prince des deux principautés, qui clôt la première partie de notre renaissance. Les *Annales parlementaires*[3] sont aujourd'hui à leur neuvième volume (débats de l'Assemblée législative de Moldavie pour l'année 1839-40), ce qui fait un volume tous les ans.

A ces grandes collections ajoutons-en une autre qui, vu les peines

*1. D.-A. Sturdza et C. Colescu-Vartic, *Documente privitóre la Istoria Românilor*. Suppl. I, vol. II, 1822-1838. Bucuresti, 1 vol., XXIV-664 p.

*2. D.-A. Sturdza et C. Colescu-Vartic, *Acte si documente relative la Istoria renasceri Romăniei*. Vol. VI, part. I, 1065 p. in-8°; part. II, 687 p. in-8°. Bucuresti, 1896.

*3. *Analele parlamentare ale Romăniei*. Vol. I-IX. Bucuresti, 1890-99, 9 vol., 800-1000 p. gr. in-4°.

que l'on s'est données et les sacrifices faits pour son apparition, aurait mérité un sort meilleur. Nous voulons parler du recueil de Th. Codrescu, intitulé : *Uricariul*, publication qui s'était arrêtée en 1896 par la mort de son fondateur. Les derniers volumes, XXIII-XXV, parus depuis notre dernier bulletin[1], contiennent, comme les précédents, des matériaux très précieux, mais publiés pêle-mêle, sans aucun ordre et sans indication de provenance, de sorte que, le plus souvent, le texte, plein de fautes d'impression, ne peut même pas être rectifié; l'absence complète de tout index augmente encore les imperfections de cette collection qui, commencée en 1852, à une époque où l'on avait à lutter et contre l'indifférence du public et contre des difficultés de toute nature, n'a pu être continuée que grâce à l'énergie indomptable de son fondateur. Celui-ci, après quarante-quatre années de travail presque ininterrompu, a laissé une œuvre qui, malgré ses défauts, n'en reste pas moins indispensable pour ceux qui veulent connaître le passé des pays roumains. — Ces remarques, qui ne sont pas faites pour la première fois, s'appliquent aussi à M. C. Erbiceanu[2], qui, dans la *Biserica ortodoxa romina*, publie des documents concernant surtout l'histoire de l'Église, d'autant plus qu'avec ses connaissances tout à fait étendues et variées et son indépendance d'esprit l'auteur serait parfaitement en état de satisfaire aux exigences de l'érudition. — M. C. Litzica[3], après avoir critiqué amèrement, mais avec justice, le peu de profit qu'on a tiré des manuscrits grecs que nous possédons, donne quelques notes très sobres sur quelques-uns de ces documents et nous fait entrevoir une étude plus détaillée pour laquelle nous faisons les meilleurs vœux. — M. Oreste Popescul[4] a entrepris, dans le courant de l'année 1855, la publication d'une série de « Documents extraits des riches archives des monastères de la Bucovine. » Ces monastères n'ont pas été dévalisés de leurs chrysobules par les moines grecs, comme le furent ceux des pays roumains lorsque le prince Alexandre Cuza décréta la sécularisation des biens du clergé

*1. Th. Codrescu, *Uricariul sau colectiune de diferite acte cari pot servi la Istoria Romînilor*, Iasi, tip. Bucium Romîn. Vol. XXIII, 1894, 501 p.; vol. XXIV, 1895, 399 p.

2. C. Erbiceanu, *Documente*. Bucuresti, B. O. Rom., XVIII, 769-75; XIX, 72-76, 1894-95-96. — Le même : *Documente inedite privitóre la istoria nationala politică si bisericéscă a Románilor* (*Urmare*). Bucuresti, B. O. Rom., XVIII, 97-122, 1894-95.

3. C. Litzica, *Cîteva manuscrise grecesti la noi*. Bucuresti, Conv. Liter., XXXII, 330-37, 1898.

*4. Orest Popescul, *Cîtiva documente moldovene*. Cernăuti, 1895, 1 fasc., 64 p.

en 1863. Une partie de ces documents a été publiée par feu Wickenhauser, savant allemand de la Bukovine, mais il a eu le tort de ne pas reproduire les documents dans leur langue originale, le slave; il en donne une traduction allemande qui dénature ou obscurcit souvent le sens et le rend incompréhensible. M. Popescul reproduit les documents dans leur texte original avec une traduction sommaire. Il commence par une série de documents des années 1418-1660, émanés de la chancellerie des voïvodes moldaves, et compte passer plus tard aux documents de la ville de Cimpulung. Cette publication était d'autant plus nécessaire que l'Académie roumaine, on ne sait pour quelle raison, s'est abstenue jusqu'ici de livrer à la publicité la riche collection de documents qu'elle possède sur notre histoire intérieure, et ne fait de sacrifices que pour la publication des documents recueillis dans les archives étrangères. De là vient qu'on ne pénètre dans le passé des pays roumains qu'au point de vue politique, pendant que les institutions, l'état de culture, l'état économique sont loin d'être aussi bien connus, faute de matériaux. Nous regrettons seulement que, depuis 1895, M. Popescul n'ait publié qu'un seul fascicule.

Les trois volumes publiés par M. Émile Legrand sur la bibliographie hellénique[1] contiennent aussi bon nombre de notices historiques relatives aux Roumains, comme par exemple une généalogie relative au prince de Valachie Alexandre Iliash (1627-1629), des notices sur le synode tenu à Jassy en 1642, des extraits d'une lettre de l'ambassadeur français à Stockholm, M. de Pomponne, sur le boyard moldave Nicolas Milescu, qui écrivit, d'après les insistances de l'ambassadeur, un traité sur l'Eucharistie dans l'Église orientale, traité dont s'armèrent les jansénistes de Port-Royal pour combattre la doctrine protestante du pasteur Claude (voy. Xénopol, *Histoire des Roumains de la Dacie trajane*, Paris, 1896, t. II, p. 166), l'édition princeps d'un poème de Mathieu de Pogoniani sur les hauts faits de Michel le Brave, édition datée de Venise 1672. Un bon nombre de publications grecques cataloguées par M. Legrand sont sorties des imprimeries grecques de Bucarest et de Jassy; d'autres, imprimées ailleurs, surtout à Venise, sont dédiées aux princes grecs des pays roumains, aux frais desquels elles étaient publiées. Il y a beaucoup à glaner pour l'histoire de la civilisation roumaine avant et pendant le règne des Phanariotes dans l'éminente publication de M. Legrand. — Ajoutons à cette collection une autre, tout aussi précieuse, con-

*1. Ém. Legrand, *Bibliographie hellénique ou description raisonnée des ouvrages publiés par des Grecs au XVIIe siècle*. 3 vol. Paris, 1894-95.

cernant les relations du patriarcat de Jérusalem avec la Roumanie[1], et, pour ne pas nous séparer si tôt de M. Émile Legrand, rappelons que M. G.-Dem. Teodorescu[2], ancien ministre de l'Instruction publique, a inséré dans la Revue de Bucarest, *Arta si Literatura,* qui a succédé à la *Revista noua*, trois articles sur les *Écrits néo-grecs relatifs aux Roumains*, écrits publiés dans leurs textes originaux en dernier lieu par M. Émile Legrand dans son *Recueil de poèmes historiques en grec vulgaire relatifs à la Turquie et aux principautés danubiennes* (Paris, 1877). M. Teodorescu étudie d'abord, surtout au point de vue bibliographique, le poème de *Stavrinos* sur le prince de Valachie Michel le Brave, dont Stavrinos avait été le trésorier, puis celui du métropolitain *Mathieu de Pogoniani*, qui contient l'histoire de la Valachie depuis Serban Voevod jusqu'à Gabriel Voevod. Dans un deuxième article, M. Teodorescu s'occupe du poème de Georges Palamide sur les exploits de Michel le Brave. Ce poème de Palamide a été traduit en roumain, d'après le texte donné par M. Émile Legrand, par M. Constantin Erbiceanu[3].

Une observation générale pour les publications documentaires que nous abordons ici et qui n'est pas très rassurante, c'est que l'on procède, à quelques exceptions près, avec une trop grande légèreté ; les documents, pour la plupart, n'ont pas d'état civil, et c'est vraiment dommage de se permettre aujourd'hui de pareils oublis et de se faire le continuateur des fautes de l'*Uricariul*, quand un peu d'attention et un surcroît imperceptible de travail permettraient un progrès appréciable. Les revues et les journaux ne devraient publier aucun document sans en indiquer la provenance et sans en donner la description exacte. Cette observation, bien entendu, ne s'applique pas aux grands noms dont nous avons déjà parlé, et il faut espérer que le mouvement historique roumain ne mettra pas beaucoup de temps pour s'approprier leur méthode.

Si l'on excepte la citation extraite par M. Ar. Densusianu[4] de la relation sur le voyage de Guillaume de Rubruquis, qui donne des

*1. Ém. Legrand, *Recueil de documents grecs concernant les relations du patriarcat de Jérusalem avec la Roumanie,* 1596-1728. Paris, Welter, 1895, 1 vol. gr. in-8°.

*2. G.-Dem. Teodorescu, *Scrieri neogrece despre Romini.* Bucuresti, Art si Liter., I, 280, 429 ; II, 26, 1897.

*3. *Ibid.*, I, 476, 554.

4. Ar. Densusianu, *Citatie relativă la Istoria Rominilor extrasă din relatiunea călătoriei făcute de Guillaume de Rubruquis in anul* 1253, in calitate de ambasador al lui Ludovic al IXlea. Iasi, Rev. Crit. Liter., III, 174-75, 1895. Cf. *Voyages faits principalement dans les XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles.* La Haye, 1735.

détails sur les Roumains remontant au milieu du XIIIe siècle, et une autre citation extraite de la chronique saxonne de David CHYTRAY[1], qui intéresse le XVe siècle, les plus anciens documents publiés en dehors des collections déjà citées ne dépassent guère le XVIe siècle; ainsi, M. I. BOGDAN[2] nous donne le texte latin et la traduction roumaine d'une description de la Moldavie au XVIe siècle qu'il doit à l'amabilité de M. le Dr Josef Koczeniowski et qui est extraite du ms. 3922 de la bibliothèque du Vatican. — MM. C. ERBICEANU et N. JORGA[3] publient une collection de lettres d'une famille princière moldo-valaque du XVIe siècle, et le dernier de ces deux érudits nous fait profiter de ses immenses investigations en imprimant des documents[4] qui jettent une nouvelle lumière sur plus d'un point. — MM. C. MOISIL[5], O. LUGOSHIANU[6] et Ar. DENSUSIANU[7] livrent à la publicité soit des cartulaires, soit des chroniques, et M. Gr. BUICLIU[8] donne en traduction roumaine la complainte des Arméniens « du pays des Vlaques » chantée par le diacre Tokatti, avec une introduction bibliographique excellente.

Pour le XVIIe siècle, nous devons à M. Ar. DENSUSIANU[9] des notes sur le ms. 25 de la bibliothèque de Jassy, important à la fois pour fixer le texte si altéré de la chronique de Ureche et pour résoudre la question de ses amplificateurs et annotateurs; à M. G. CONSTANTI-

1. Ar. Densusianu, *Extras dintr'o cronică saxonă a lui David Chytray*. Iasi, Arh., IX, 336-43, 1898.

2. I. Bogdan, *O descriere a Moldovei din secolul XVIlea*. Iasi, Arh., IX, 117-121, 1898.

3. C. Erbiceanu et N. Jorga, *Scrisori ale unei familii domnesti din Muntenia si Moldova in veacul al XVIlea*. Iasi, Arh., VI, 111-32, 1895.

4. N. Jorga, *Două documente din Arhivele Ragusane, relative la un sol trimis la Venetia de Basarab al IIIlea (Neagoe)*. Iasi, Arh., 66-69, 1898. — Le même : *Documente nouĕ, in mare parte românesci relative la Petru Schiopul si Michaiu Vitézul*. Bucuresti, An. Ac. Rom., série II, t. XX, 1898, 1 br., 68 p. in-4°. — Le même : *Noliti istorice*. Iasi, Arh., 104-105, 1895. — Le même : *Contributiuni la istoria Munteniei din a doua jumătate a secolului al XVIlea*. Bucuresti, An. Ac. Rom., série II, t. XVIII, 1897, 1 vol., 108 p. in-4°.

5. C. Moisil, *Douĕ-spre-dece scrisori domnesci din arhiva orasului Bistrita (Transilvania)*. Bucuresti, tip. mod. Gr. Luis, 1897, 1 br., 27 p. Pour les années 1474-1526.

6. O. Lugoshianu, *Documente privitóre la biserica St Nicolae din Risnov (Transilvania)*. Bucuresti, Tiner. Rom., vol. I, fasc. 1, p. 49-55, 1896.

7. Ar. Densusianu, *O vechie chronică românéscă*. Iasi, Rev. Crit. Liter., IV, 305-19, 1896.

8. Gr. Buicliu, *Cânt de jălire asupra Armenilor din tara Vlahilor, cântat de diaconul Tokatti*. Bucuresti, Conv. Liter., XXIX, 3-29, 137-50, 1895.

*9. Ar. Densusianu, *Note asupra manuscriptului din Biblioteca de Iasi*, n° 25. Iasi, Rev. Crit. Liter., V, 65-69, 1897.

NESCU-RÎMNICEANU[1] une nouvelle variante de la chronique de Neculai Costin; à M. G.-Gr. TOCILESCU[2], l'infatigable épigraphiste, le très intéressant chrysobule de la famille Buzescu; à M. Marin DEMETRESCO[3] deux chartes.

Dans une communication faite à la Société de géographie de Bucarest, M. N. JORGA[4] parle, avec pièces à l'appui, des voyageurs, ambassadeurs et missionnaires peu connus et inconnus même qui ont visité les pays roumains. Après avoir mentionné Della Valle, André Taranowski, Bongars, Mancinelli, Fourquevaulx, Dusa, il donne des renseignements sur les voyageurs et des extraits de Tommaso Alberti (p. 5-15), Giambattista Donado (p. 15-20), Pietro Businello (p. 25-27), le comte de Mniszeck (p. 30-42), le comte Potocki (p. 42-52) et de plusieurs missionnaires. Les extraits sont pour la plupart empruntés à des manuscrits inédits. — A partir de 1639, une série de documents d'importance diverse est publiée, sous de différents titres, par MM. J. T.[5], J. BOGDAN[6], T.-T. BURADA[7], Marin DEMETRESCO[8], Michail-V. DEMETRESCU[9], C. et G. ERBICEANU[10], Gh. GHIBANESCU[11], Gr. GOILAV[12], J. TANOVICEANU[13]; enfin M. V.-A.

1. G. Constantinescu-Rîmniceanu, *O nouă variantă a cronicei lui Neculai Costin*. Iasi, Arh., VI, 419-29, 1895.

2. G.-Gr. Tocilescu. *Hrisovul Buzestilor* (cu 20 fac-simile). Bucuresti, Tiner. Rom., vol. I, fasc. 1, 89-127, 1896.

3. Marin Demetresco, *Sineturi de mazilie*. Bucuresti, Conv. Liter., XXIX, 616-19, 1895.

4. N. Jorga, *Călători, ambasadori si misionari în tările noastre si asupra tărilor noastre*. Bucuresti, Bulet. Soc. Geogr. (1898), sem. II, 1899.

5. J. T., *Scrisoarea postelnicului Mihai Băjescu către Părintele Macarie din* 1689. Iasi, Arh., VII, 102-104, 1896.

6. I. Bogdan, *Scrisoarea unui anonim către Matei Basarab din* 30 *sept.* 1650 (texte lat. avec trad. roum.). Iasi, Arh., IX, 115-17, 1898.

7. T.-T. Burada, *Document din* 1668. Iasi, Arh., VI, 220-22, 1895.

8. Marin Demetresco, *Un manuscris din secolul al XVII*lea. Bucuresti, Conv. Liter., XXIX, 657-63, 1895.

9. Michail-V. Demetrescu, *Doue chrisoave de la Mateiu Basarab. Douě sureturi*. Bucuresti, Conv. Liter., XXIX, 199-204, 1895.

10. G. Erbiceanu, *Spisoc de la prea strălucita Doamna [Safta], prin care Ea cea de vecinică amintire afieroseste M*rea *Bistrita templului Invierei lui Christos din Ierusalim, diu* 4 *maiu* 1677 (tradus diu greceste). Iasi, Arh., VII, 464-465, 1896. — Le même : *Un document patriarhal din* 1786. Bucuresti, B. O. Rom., XVIII, 308-11, 1894-95.

11. Gh. Ghibanescu, *Două documente din* 1639. Iasi, Arh., IX, 477-84, 1898.

12. Gr. Goilav, *Documente din* 1667-69. Iasi, Arh., VIII, 114-15, 1897. — Le même : *Statutele breslei tinerilor botoseneni, eseni si romăscani*. Iasi, Arh., VII, 632-41, 1896.

13. J. Tanoviceanu, *Scrisoarea lui Ilie Motoc si S. Smuncilă către Clucerul Cantemir, din* 28 *nov.* 1683. Iasi, Arh., VIII, 714-16, 1897. — Le même : *Document din* 1689 (Jalba boerilor opozanti contra Cantacuzinestilor si a lui C. Brancovanu la Imparatul German) din Arh. Min. de interne al Austriei. Iasi, Arh.,

URECHIA[1] présente à l'Académie roumaine, sous le nom de mémoire, une longue et minutieuse analyse du rapport que l'observantin Marcus Bandinus, archevêque de Marcianople dans la Mœsie inférieure et de Dorostore et de Tomis près la mer Noire, et administrateur des églises catholiques de Moldavie, adressa en 1648 au pape Innocent X. Le texte de ce rapport est précédé d'une annexe très intéressante à tous les points de vue, contenant le mémorial de l'église catholique de Jassy.

Le XVIIIe siècle est moins bien partagé. M. G. ERBICEANU[2] traduit deux passages d'Athanase Comnène Ypsilanti, et plusieurs documents sont publiés par deux anonymes[3], par MM. C. ERBICEANU[4], Gh. GHIBANESCU[5], N. JORGA[6], B. JORGULESCU[7], C. LITZICA[8], qui donne une étude sur la chronique d'Amiras, conservée à la Bibliothèque nationale de Paris, T. STEPHANELLI[9], V.-A. URECHIA[10], J.-Cav. DE PUSCARIU[11].

IX, 231-32, 1898. — Le même : *Document de la Constantin Cantemir din* 1692. Iasi, Arh., VI, 100-103, 1895.

1. V.-A. Urechia, *Codex Bandinus.* Memoriu asupra scrierei lui Bandinus de la 1646, urmatu de textu insotitu de acte si documente. Bucuresti, ex. An. Ac. Rom., série II, t. XVI, 1895, 1 vol., CLXXVIII-161 p. in-4°.

2. G. Erbiceanu, *Despre starea Moldovei si a Valahiei sub Fanarioti* (extrasa din scrierea lui Anastasie Comnen Ipsilante, intitulata « Evenimente eclesiastice si politice după luarea Constantinopolei de Turci »). Iasi, Arh., VII, 209-30, 1896. — Le même : *Extrase pentru istoria Calimahilor din Athanase Comnen Ipsilant.* Τὰ μετὰ τὴν ἁλῶσιν. Iasi, Arh., VII, 305-14, 1896.

3. *Document* (confirmarea titlului de mazil sau nobil lui Teodor Hulubei diu Botosánita-Bocovina, de catra comisiunea de verificare a titlurilor), diu 1789. Iasi, Arh., IX, 236-27, 1898. — *Document* (prin care mai multi boeri dupa ce s'au revoltat contra lui Const. Mavrocordat, se leaga a nu mai primi Greci în tara Moldovei), din 1743. Iasi, Arh., IX, 711-16, 1898.

4. C. Erbiceanu, *Hrisov pentru tigănărit de la M. Racovita din* 1726. Iasi, Arh., VI, 338-40, 1895. — Le même : *Tocmala tipografilor care s'au asezat să tipărească cărti acum la luna Mart* 25 *leat* 7255 (1747). Iasi, Arh., VIII, 707-14, 1897. — Le même : *Document de la Manoil Ruset, domnul Moldovei, din Julie* 1788. Iasi, Arh., IX, 707-709, 1898.

5. Gh. Ghibanescu, *Document din* 7263 = 1754, *sept.* 25. Iasi, Arh., VIII, 360-67, 1897.

6. N. Jorga, *O scrisoare a lui Le Quien către Neculai Mavrocordat.* Iasi, Arh., X, 132-34, 1899.

7. B. Jorgulescu, *Hrisov de la C. Brăncoveanu,* important pentru a sti darile ce se plateau sub dînsul în tara. Iasi, Arh., X, 255-56, 1899.

8. C. Litzica, *Cronica lui Amiras,* manuscriptul diu Biblioteca nationala din Paris. Bucuresti, Conv. Liter., XXX, 297-301, 1896.

9. T. Stephanelli, *Un document privitor la origina cîmpulungeană a lui Teodor Calmasul.* Iasi, Arh., VII, 647-50, 1896.

10. V.-A. Urechia, *Un nou document de la Constantin Cantemir Voda.* Bucuresti, An. Ac. Rom., série II, t. XVII, 191-200, 1895.

11. J.-Cav. de Puscariu, *Documente pentru limbă si istorie.* Vol. II. Sibiiu, tip. Archiedecesana, 384 p.

Les documents publiés sur la première moitié du XIXe siècle sont encore moins importants, à quelques exceptions près. Nous nous bornons à insérer les noms de MM. Marin DEMETRESCO[1], C. ERBICEANU[2], N. JORGA[3], B. JORGULESCU[4], V. MOLDOVAN[5], A.-D. XENOPOL[6]; ajoutons une pièce anonyme assez curieuse[7] et une autre, dont l'auteur est Jordake-Ruset Roznovanu[8], brillant représentant des idées nouvelles, très intéressante pour ceux qui veulent connaître l'état d'esprit de cette époque. Nous devons une mention à part au mémoire de M. A. BÉCHAMP[9] sur l'état de la Roumanie entre les années 1825-34 et à la correspondance échangée entre V. Alexandri et J. Ghica, et publiée par M. N. PATRASCU[10] dans la revue qu'il dirige à Bucarest. Un premier volume de cette correspondance, intéressante à plus d'un point de vue, avait paru en 1890. Quant à M. Béchamp, nous devons rappeler que le célèbre chimiste, professeur d'abord à Montpellier, puis à Nancy, passa six ans de son enfance, jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, à Bucarest, où sa famille s'était transportée, et ne quitta le pays qu'en 1834; il avait donc été témoin oculaire des événements passés pendant l'occupation russe; malheureusement ses mémoires ne sont pas ce que nous aurions pu désirer. Ajoutons les quelques pages publiées par M. B. KOGALNICEANO[11] avec les actes

1. Marin Demetrescu, *Documente din Arhivele franceze.* Iasi, Arh., VII, 336-349, 1896.

2. C. Erbiceanu, *Un ordin a lui Joan Sandu Sturza din* 1823 *cătră Gavril Avram biv vel Sardar*, pentru starpirea talharilor. Iasi, Arh., IX, 709-11, 1898. — Le même : *Document de la Al. Hangerli din* 29 *maiu* 1807. Iasi, Arh., IX, 707-13, 1898.

3. N. Jorga, *Un călător englez în tarile romînesti înnainte de Eterie.* Iasi, Arh., VI, 10-36, 1895.

4. B. Jorgulescu, *Ordonanta lui Mavroghen*, importanta pentru tonul sever, în care e redactata (*sic*). Iasi, Arh., X, 256-57, 1899. — Le même : *Listă de costume si foae de zestre*, importanta pentru numirea stofelor si a hainelor. Iasi, Arh., X, 257-59, 1899.

5. V. Moldovan, *Memorii din* 1848-49 de Vasile Moldovanu, fost prefect al Legiunei III in 1848-49. Brasov, 1895, 1 vol., 164 p. in-8°. Cf. *Rev. crit. lit.*, III, 114-17 1895, I. Calomfirescu.

6. A.-D. Xénopol, *O scrisoare a lui I. Eliade cătră C. Negruzzi din* 16 *maiu* 1844. Iasi, Arh., VII, 100-101, 1896.

7. *Lettre adressée à... sur les affaires de la Moldavie.* Mont-Athos, le 2/13 sept. 1819. Iasi, Arh., VIII, 605-14, 1897.

8. *Roznovanu Iord. Ruset. O închipuire.* Iasi, Arh., IX, 603-605, 1898.

9. A. Béchamp, *România dintre* 1825-34. Suvenire personale. Bucuresti, Rev. Nona., VII, 91-97, 1895.

10. N. Patrascu, *De la cei ce numai sunt. Scrisori inedite. Vasile Alexandri cătră Joan Ghica.* Bucuresti, Art si Lit. Rom., II, 540 et suiv., 1898.

11. B. Kogalniceano, *Actes et documents relatifs à l'union de la Hongrie avec*

relatifs à l'union des Hongrois et des Roumains contre l'Autriche.

Le prince Georges Bibesco, membre associé de l'Académie des sciences morales et politiques, a publié le second et dernier volume des documents concernant le règne de son père en Valachie, 1843-1848. Ce volume contient les documents relatifs à l'administration de la principauté. Comme le premier volume (voy. *Rev. hist.*, LV, 129) a mis en pleine lumière l'activité diplomatique de Bibesco, le second fera taire toutes les appréciations fausses ou empreintes d'injustice qui ont été émises sur le règne de ce prince par ses adversaires politiques. Pour exposer le règne de ce prince dans le tome VI de son *Histoire des Roumains de la Dacie trajane*[1], M. Xénopol avait déjà utilisé ces documents avant leur publication, ce qui avait permis de rendre au règne du prince Bibesco son véritable caractère. Sur un seul point nous différons des appréciations de l'auteur de la publication que nous analysons; c'est celui qui a trait à la révolution de 1848. Le prince Georges Bibesco traite cette révolution de faute grave; il considère que ce fut un mouvement improvisé dans le but de mettre en lumière les personnages qui l'ont fomentée, tout en plongeant le pays dans le plus grand péril. On sait en effet que la révolution roumaine de 1848 fut écrasée par les Turcs et les Russes et que la convention de Balta-Liman plaça les pays roumains sous un régime bien plus sévère que celui qui l'avait précédé. Tout cela est très vrai; mais en histoire il s'agit moins de juger les événements que de bien les comprendre. Si la révolution de 1848 a été une faute, elle était nécessaire et inévitable; si elle a eu sa partie ténébreuse comme toute œuvre humaine, elle n'en a pas moins contribué à faire faire à la conscience nationale un pas en avant, en la poussant à s'émanciper de la tutelle trop intéressée des Russes. Les révolutionnaires roumains expatriés remplirent l'Europe de leurs protestations et inspirèrent à Napoléon III l'idée de constituer les pays roumains comme bouclier pour la défense de l'empire ottoman contre les empiètements de la Russie, idée qui donna au peuple roumain la possibilité d'arriver au point où il se trouve aujourd'hui[2]. Le prince Georges Bibesco a fait paraître aussi une édition roumaine des documents analysés[3].

la Roumanie et à l'alliance des Hongrois et des Roumains contre l'Autriche. Bucuresti, T. Basilescu, 1895.

1. Vol. II de l'édition française 1896. Paris, Leroux, p. 426 et suiv.

*2. *Règne de Bibesco, correspondance et documents*, 1843-56. Paris, vol. II, 687 p., 1894.

*3. *Domnia lui Bibescu, corespondenta si documente*, 1843-56. Bucuresti, vol. I et II, 1853-54.

Sur l'histoire contemporaine, notons d'abord deux pièces d'inégale valeur : l'une, analysée par M. Gh. Ghibanescu[1], est une satire politique composée vers 1856, l'autre[2] contient les lettres adressées par Noguès, le directeur du journal de Constantinople, à P. Mavrogheni le 12 juin et le 2 août 1853. Ces deux lettres ont été publiées d'abord en russe par une revue de Saint-Pétersbourg; l'*Arhiva* de Jassy donne le texte français. Les *Convorbiri literare* continuent la publication de la correspondance de J. Maiorescu[3] sur l'époque de 1848-58, ce qui est d'une utilité remarquable, d'autant plus qu'on a des raisons sérieuses de ne pas accepter toutes les affirmations qui se trouvent dans les souvenirs et la correspondance de J. Ghica. — La description de la Valachie par Dapontès en 1851 vient d'être traduite par l'infatigable M. C. Erbiceanu[4]. Si les mémoires de M. J.-Cav. de Puscariu[5] n'ajoutent pas grand'chose à ce que l'on savait sur les événements de 1859-60, on ne peut pas en dire autant de la brochure de M. V.-M. Kogalniceanu[6], qui publie, avec une préface de M. D.-A. Sturdza, quelques actes relatifs au coup d'État du 2 mai 1864. En publiant le premier volume de la correspondance diplomatique de son père, le grand homme d'État Mihail Kogalniceanu, relativement à la guerre de 1877-78, le même écrivain nous avait puissamment aidés à connaître les dessous diplomatiques de cette guerre dont des mémoires, comme celui de M. G. Boteanu[7], nous montrent surtout les détails intérieurs. — Mentionnons les souvenirs historiques de M. C. Cretzulescu[8] pour entrer dans la politique militante avec le brillant orateur M. Take Jonescu[9], actuellement ministre de

1. Gh. Ghibanescu, *O satira politică*. Iasi [Opinia, II, 126], 1898, X, 7.

2. *Lettres de Noguès, directeur du « Journal de Constantinople, » à P. Mavrogheni.* Saint-Pétersbourg, Ruscaia starina, XXVII, 312-13, 1896, et Iasi, Arh., VII, 680-87, 1896.

3. I. Maiorescu, *Scrisori din anii* 1848-58. Bucuresti, Conv. Liter., XXXII.

4. C. Erbiceanu, *Descrierea Valachiei de Cesarie Daponte în* 1851. Bucuresti, B. O. Rom., XVIII, 855-62, 1894-95.

5. I.-Cav. de Puscariu, *Reminiscente din anul* 1860 *de un contemporan.* Sibiiu, tip. Archidiecesana.

6. V.-M. Kogalniceanu, *Acte relative la* 2 *maiu* 1864, cu o precuvîntare de Dimitrie A. Sturdza. Bucuresti, 1894, 1 vol., 97 p. — Le même : *Acte si documente din corespondenta diplomatică a lui Mihail Kogălniceanu*, relative la resboiul Independentei Romaniei, 1877-78. Bucuresti, vol. I, 1893.

7. G. Boteanu, *Memoriu din resboiul de la* 1877-78. Bucuresti, Göbl. 1895, 1 br., 14 p.

8. N. Kretzulescu, *Amintiri istorice.* Bucuresti, T. Basilescu, 1895, 1 br., 74 p.

9. Take Jonescu, *Discursuri politice.* I, 1886-92. Cu un apendice : raportul asupra conventiei consulare cu Germania. Bucuresti, Storck et Müller, 1 vol., 371 p. in-8°.

l'Instruction publique. Soldat avant de devenir chef, mais, alors même, soldat des premiers rangs et toujours au plus fort de la mêlée, M. Jonescu a pris une part trop active et trop décisive aux événements politiques actuels pour que ses discours politiques n'apportent pas une contribution importante à la connaissance de l'époque, et c'est sous ce jour que nous les envisageons ici. — Trois publications, d'égale valeur historique, nous fournissent des détails sur le mouvement politique et sur le développement social de la Roumanie sous le règne du roi Charles Ier. D'abord la collection des discours et des actes du souverain[1]. Les deux volumes publiés par l'Académie contiennent la réunion de tous les messages, ordres du jour à l'armée et discours prononcés par le roi pendant les trente années qui se sont écoulées depuis son avènement au trône, 1866, jusqu'en 1896. Entre ces manifestations de la pensée du prince (plus tard, 1881, roi) se trouve intercalé par ordre chronologique le résumé des différents faits historiques dont le pays a été le théâtre. Ce recueil constitue une bonne et solide base pour quiconque voudra exposer cette partie du règne de Charles Ier. La préface de l'ouvrage a été écrite par M. D.-A. Sturdza, secrétaire général de l'Académie roumaine; mais, comme elle contient certaines appréciations sur le règne du prédécesseur de Charles Ier, Alexandre-Jean Ier, que ne partagent pas plusieurs académiciens, M. T.-L. Maiorescu, un des membres les plus autorisés de l'Académie, et qui a été plusieurs fois ministre de l'Instruction publique, a interpellé, dans une des séances de l'année 1898, M. Sturdza, lui contestant le droit d'émettre des appréciations malveillantes sur le règne de Cuza, au nom de l'Académie, dont tous les membres ne partagent pas de pareilles idées. Notons ensuite les notes sur la vie du roi Charles de Roumanie par un témoin oculaire[2]. Ces notes ont été publiées dans la *Deutsche Revue*, puis traduites en français dans l'*Indépendance roumaine* de Bucarest, qui les a enfin éditées en deux volumes. Nous donnons ici quelques détails empruntés à la préface de cette dernière édition. On sait aujourd'hui que la rédaction des notes est due à M. le conseiller intime Dr Schaefer, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Darmstadt et ancien précepteur du roi; mais l'ouvrage n'a pu être écrit que sur des lettres privées et des documents communiqués par le

*1. *Treizeci de ani de domnie ai Regelui Carol I, cuvintari si acte.* Editiunea academiei romine. Bucuresti, 1897, 2 vol. I, LII-600 p.; II, XVI-515 p.

2. *Notes sur la vie du roi Charles de Roumanie par un témoin oculaire.* Bucarest, impr. de *l'Indépendance roumaine.* Vol. I, 1894, VIII-223 p. in-4°; vol. II, 1896, 254 p. in-4°. Cf. *Revue générale* (Bruxelles, 1895, XII, Oscar Pyfferodi); *The Academy* 1426 (Whitmann).

souverain lui-même. Le récit commence à l'élection du prince, au moment de son arrivée à Turnu-Severin, le 10-22 mai 1866; le premier volume va jusqu'à la veille de l'année 1870 et le deuxième jusqu'à la fin de 1875. A partir de cette date, l'*Indépendance* a continué de publier presque journellement ces notes, mais le troisième volume se fait malheureusement trop attendre. On aurait tort de croire que ces mémoires, on peut bien les appeler ainsi, ne parlent que de la Roumanie : toute l'Europe y est passée en revue dans la personne de ses souverains, à un point de vue à la fois intime et politique tout à fait curieux; mais ce qui paraît réellement plein de vie et de mouvement, c'est la société roumaine, hommes et institutions, vue à travers l'âme du prince, c'est dire que la société roumaine y est décrite avec une indulgence de ton qui n'exclut pas la sévérité de la pensée; c'est le langage d'un souverain assez haut placé pour que les défauts des hommes qui les rendent si petits aux yeux des contemporains lui apparaissent atténués par le recul de l'histoire, et, en même temps, c'est la volonté d'un homme qui, profondément pénétré de sa mission civilisatrice et élevant la conscience du devoir accompli à la hauteur d'un véritable culte, veut tout connaître, — et c'est là la valeur historique de l'ouvrage, — pour diriger tout, et c'est ici la grandeur du rôle de l'auteur. En lisant ces pages, si calmes et si simples que l'on a parfois la sensation d'entendre l'écho des anciennes chroniques du pays, on s'étonne de la facilité avec laquelle la civilisation occidentale a été introduite en Roumanie, et l'on se rend difficilement compte combien cette transformation est profonde. Dans quelle mesure ce témoin oculaire a-t-il réussi à nous donner le sens exact et profond de l'évolution politique et sociale des Principautés danubiennes? Ne reflète-t-il peut-être pas trop l'idée que cette évolution commence à une date trop rapprochée de nous? Ne confond-il pas parfois les forces réellement agissantes, — d'un côté les puissances nationales du pays et de l'autre la force créatrice de la civilisation occidentale dont notre roi a été le représentant le plus contagieux, — avec les formes sous lesquelles le processus s'est accompli? C'est l'avenir qui décidera. Pour le moment, il est clair que la Roumanie doit aussi à ce roi sage, toujours maître de soi, toujours convaincu de sa mission, conscient de la supériorité intellectuelle et morale de la civilisation qui l'avait produit, décidé à rapprocher le plus possible sa nouvelle patrie de l'ancienne, il est clair que la Roumanie lui doit plus de trente ans de paix et de progrès ininterrompu, ce qui n'est pas peu de chose, surtout si l'on se donne la peine de regarder ses voisins.

A un autre point de vue, la troisième publication nous fait parcourir la même époque et dans le même sens; il y a même entre les

Notes du témoin oculaire et les introductions dont M. T. Maiorescu[1] fait précéder les trois volumes de ses discours parlementaires un tel air de parenté que l'on serait tenté de considérer celles-ci comme un écho de celles-là, et l'on ne ferait pas fausse route. Dans la direction que le roi a voulu et a réussi à donner au mouvement politique roumain, il n'a pas eu d'auxiliaire plus efficace, mieux doué, plus puissant que le groupe junimiste dont M. Maiorescu n'était pas seulement, comme on a voulu le faire croire, le porte-parole, et, s'il y a une différence entre les messages du souverain et les discours de celui qui fut si souvent son conseiller, cela ne tient guère qu'à la division du travail. Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur l'activité politique du groupe ou du parti junimiste, mais ce que nous pouvons dire, c'est que les discours de M. Maiorescu nous révèlent une puissante organisation intellectuelle, un homme qui, toujours d'accord avec lui-même, sait relier tous ses actes, toutes ses pensées par quelques principes supérieurs qu'il croit immuables et éternels; dans sa longue carrière parlementaire, il a toujours su porter la discussion en l'élevant sur le terrain des principes. Les introductions aux trois volumes contiennent une véritable histoire parlementaire de la Roumanie et vont de 1866 à 1888; mais, il faut le dire, si cette histoire est écrite par un homme supérieur, amant très conscient de la vérité et assez sincère pour se tenir en garde contre ses propres ressentiments, elle l'est aussi par un homme de parti; on n'y voit que rarement cette belle sérénité qui règne dans les Notes du témoin oculaire.

Archéologie, épigraphie, paléographie, numismatique. — Nous avons à mentionner l'article de M. N. Beldiceanu[2] sur l'inscription de Rădăuti et l'article plus curieux encore, quoique moins précis, de M. Gr.-C. Butureanu[3] sur le tumulus d'Andrei; puis deux études, l'une de M. Ar. Densusianu[4], l'autre de M. P. Garboviceanu[5], qui se rattachent au solide travail de M. Émile Picot[6] sur l'histoire de la

1. T. Maiorescu, *Discursuri Parlamentare.* Bucuresti, Socecu et Cie. Vol. I (1866-76), 1897, 587 p.; vol. II (1876-81), 1897, 519 p.; vol. III (1881-88), 1897, 503 p. in-8°.

2. N. Beldiceanu, *Inscriptia de la Rădăuti.* Iasi, Arh., VI, 475-78, 1895.

3. Gr.-C. Butureanu, *le Tertre d'Andrei* (Movila lui Andrei). Iasi, Arh., VI, 54-59, 1895.

4. Ar. Densusianu, *Cărtile bisericesci cu litere latine.* Iasi, Rev. Crit. Liter., III, 133-38, 1895.

5. P. Garboviceanu, *Retipărirea cărtilor bisericesci române cu litere latine sau străbune,* cu o scurta introducere istorica. Bucuresti, B. O. Rom., XIX, 648-54, 703-16, 1895-96.

6. Émile Picot, *Coup d'œil sur l'histoire de la typographie dans les pays rou-*

typographie dans les pays roumains. — Le cabirisme ou culte des Cabires, qui avait formé l'objet de la thèse de licence de M. Teohari-Antonescu (cf. *Rev. hist.*, L, 391), a été traité à nouveau par feu l'évêque Ghenadie de Rîmnicul-Vâlcei[1]. Il veut rattacher à ce culte les armes des pays roumains, dont les éléments (aigle, tête de bison, soleil, lune, arbre) se retrouvent dans le culte mythriaque et cabirique. L'auteur s'efforce de démontrer que les symboles religieux de ce culte passèrent insensiblement à de simples signes héraldiques, idée qui, approfondie, pourrait conduire à des résultats inattendus pour la science héraldique en général. M. Gh. Ghibanescu[2] publie de précieuses notes archéologiques, malheureusement non continuées depuis. M. le Dr Johann Polak[3] étudie l'établissement monétaire de Sadagura, fondé dans cette ville de la Bucovine, au temps de Catherine II, pour subvenir aux besoins des troupes de l'expédition contre la Turquie pendant la guerre de 1769-74. Voici maintenant trois études sur l'archéologie de l'Olténie ou Petite Valachie : l'une due à M. N.-D. Spineanu[4] sur les vestiges romains à Mehadia et dans le Mehedinti, et les deux autres au curieux chercheur Al. Stefulescu. Celui-ci a fait paraître dans une petite ville de province, Tîrgul-Jiuluĭ, une revue scientifique et littéraire, le *Jiul*[5], qui n'a existé qu'une seule année (1895), mais qui a eu le mérite de faire connaître les monuments et les curiosités du district de Gorjiu, dont Tîrgul-Jiuluĭ est la capitale. L'auteur a déposé le résultat de ses recherches non seulement dans cette revue, mais encore dans un volume consacré au monastère de Tismana[6], le plus ancien de la Valachie. L'étude de M. Stefulescu est très bien faite; elle contient un grand nombre de reproductions phototypiques de tout ce que Tismana possède comme antiquités; il donne aussi toutes les inscriptions slaves

mains au XVIe siècle. Paris, Centen. de l'École des langues orient. viv., 1895.

*1. Ghenadie episcopul Râmnicului-Vâlcei, *Eraldica vechie a Românilor. Stemele tărilor în fata religiunilor daco-romane. Cabirismul si Mitraismul.* Bucuresti, Socecu, 1894, 1 vol., 174 p.

2. Gh. Ghibanescu, *Note arheologice.* Iasi, Arh., IX, 698-702, 1898.

*3. Dr Joh. Polak, *Die ehemalige russische Münzstätte in Sadagora.* Czernowitz, 1894, 1 br., 10 p.

*4. N.-D. Spineanu, *Urme romane în Mehadia si Mehedinti.* Turnu-Severin, E. Knoll, 1896, 1 br., 19 p.

*5. *Jiul, revistă pentru stiintă si literatură.* Tirgul, Jiului, 1895, nos 1-12, gr. in-4°.

*6. *Mănăstirea Tismana* cu ilustratii de V. Rola Piekarski si M. Wertschitzky. Tirgul-Jiului Milosescu, 1896, 1 vol., 138 p. in-8°. Cf. Convorb. Liter., XXX, II, 557; I. Bogdan, 1896; Arh., VIII, 111-13, 1897, Gh. Ghibanescu; Arch. f. slav. Philol., XXII, 477, 1898, C. J|iricek].

qui se trouvent sur les murs, les cloches, les vases sacrés, etc. Il met à contribution tous les textes connus lorsqu'il expose l'histoire des premiers temps du fameux monastère.

Le même archéologue a découvert les restes d'une voie romaine dans le district de Gorjiu, voie qui reliait une citadelle romaine du sud des Carpathes dans l'Olténie à la capitale de la Dacie Sarmisagethusa. Les ruines de la citadelle existent encore près du village de Bumbestii de Jiu et sur des rochers qui bordent la chaussée que les Romains avaient ouverte dans les montagnes. M. Stefulescu a trouvé des vestiges d'une inscription romaine (deux lettres)[1]. A l'article de M. Samuel Fenichel[2] ajoutons, pour finir, les belles études de M. Gr.-G. Tocilescu[3] sur le monument découvert à Igliza et sur les travaux d'exploration entrepris au *limes alutanus*.

Philologie. — Nous avons d'abord quelques articles s'occupant plutôt de sémantique, mais qui jettent un jour nouveau et parfois très curieux sur le passé de la Société roumaine : ceux de M. Gh. Ghibanescu[4] et surtout celui de M. Ar. Densusianu[5], puis un gros, un énorme travail, le premier volume d'une histoire de la langue roumaine par M. A. Philippide, professeur de philologie roumaine à l'Université de Jassy[6]. Sans doute c'est une œuvre qui rentre plutôt dans la philologie que dans l'histoire proprement dite; néanmoins, comme la langue n'est qu'une manifestation de l'esprit d'un peuple, nous avons cru devoir mentionner le travail de M. Philippide, d'autant plus qu'il a été très apprécié par les savants allemands et français qui s'occupent de philologie romane. L'auteur a été chargé par l'Académie roumaine d'élaborer le dictionnaire de la langue roumaine, travail qui avait d'abord été confié à M. B. Hasdeu, profes-

1. Al. Stefulescu, *Un drum roman descoperit in Gorj*, dans la *Revista noua*, VI, 1893, p. 340.

2. Sam. Fenichel, *Swastia si alte semne accadice pe gulerul mocanilor din Transilvania*. Bucuresti, Tiner. Rom., vol. I, fasc. 3, 413-19, 1895.

3. Gr.-G. Tocilescu, *Un monument epigrafic găsit la Iglita*. Bucuresti, Tiner. Rom., vol. I, fasc. 2, 154-224. — Le même : *Raport asupra lucrărilor de explorare intreprinse la limes alutanus*. Bucuresti, An. Ac. Rom., série II, t. XVIII, 97-113, 1896.

4. Gh. Ghibanescu, *Un termen diplomatic peiorizat*. Iasi (Opinia, II, 147), 1898, XI, 3. — Le même : *Zloti*. Id. (Ibid., II, 212), 1899, I, 29. — *Bani cu bas*. Id. (Ibid., II, 235), 1899, II, 26. — *Om insemnat*. Id. (Ibid., II, 240), 1899, III, 4.

5. Ar. Densusianu, *Etimologii romanesci: banu*. Iasi, Rev. Crit. Liter., II, 333, 1895.

*6. Al. Philippidi, *Istoria limbei romine*. Vol. I. Iasi, 1894, 1 vol., 342 p. Cf. Zeitschr. f. rom. Philol., XIX, 282, Th. Gartner; Litteratblt f. germ. und rom. Philol., XVI, 170, W. Meyer-Lübke; Literar. Centr., 1895, p. 1051, H. Suchier.

seur à l'Université de Bucarest, mais que ce dernier a dû abandonner par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. L'histoire de la langue roumaine est dans une connexion très intime avec celle du peuple qui la parle. C'est dans la langue que l'on s'attend à trouver des arguments pour résoudre la grande question, si débattue encore, sur la continuité des Roumains dans la Dacie trajane. Quoique le volume que vient de publier M. Philippide ne touche pas spécialement à cette question, il l'effleure à diverses occasions et se prononce pour la continuité. M. Ar. Densusianu[1] nous donne aussi une très sérieuse étude sur la langue liturgique des Roumains avant l'époque du slavisme; mais ce sont surtout les travaux de MM. D. Dan et Ar. Densusianu, qui s'efforcent d'appliquer directement la philologie à l'histoire. Le second, nommé récemment professeur de philologie à l'Université de Bucarest, y a organisé tout de suite un séminaire et a pu, grâce à une activité énergique, publier à la fin de l'année un volume comprenant les travaux de ce séminaire[2]. Une étude, dont il a tiré à part quelques exemplaires[3], s'occupe spécialement des origines des Daco-Roumains sous le titre modeste de : *Anciennes traces linguistiques dans la toponymie roumaine*, qui fait remonter la présence des Roumains dans la Dacie au commencement du XIe siècle, tout en découvrant dans leur langue des traces albanaises. L'auteur se refuse de tirer des conclusions qui dépasseraient certainement les limites de cette étude, mais l'ouvrage qu'il prépare sur l'histoire de la langue roumaine, et dont le premier volume est en cours d'impression, lui permettra d'apporter une solution sinon définitive, du moins nouvelle, et en tout cas plus complète sur la question des origines. Un troisième petit article du même auteur cherche les souvenirs que les Roumains-Istriens ont laissés dans les documents des XIIe-XIVe siècles[4]. Écrite dans un esprit beaucoup plus militant, la thèse que M. D. Dan[5] a présentée à l'Université de

1. Ar. Densusianu, *Limba cultului la Români innainte de epoca slavonă*. Iasi, Rev. Crit. Liter., V, 1-14, 1897.

2. Ar. Densusianu, *Anuarul seminarului de Istoria Limbei si Literaturei Romîne de pe linga Universitatea de Litere din Bucuresti*. I Studii de filologie romîna. Bucuresti, C. Göbl, 1898, 1 vol., 108 p. in-8°.

3. *Urme vechi de limbă în Toponimia romînească*. Bucuresti, ex. Anuarul, etc., 1898, 1 br., 16 p. in-8°.

4. *Amintiri despre Românii Istrieni si urme din limba lor în documente din sec. XII-XIV*. Iasi, Rev. Crit. Lit., IV, 260-61, 1898.

5. D. Dan, *Din toponimia românească*. Studiu istorico-linguistic, teza de licenta. Bucuresti (ex. Conv. Liter.), Socecu, 1896, 1 br., 75 p. in-8°. Cf. Liga Româna, 1896, I, n° 10, C.-R. Motru; Ibid., 1896, I, n° 12, Virg. Popescu; Epoca, série II, an. II, 1896, n° 326, Virg. Popescu; Lumea Noua, III, 744, 1897, Lorando (= J. Nadejde).

Bucarest s'attache à prouver, par l'étude de la toponymie roumaine, le mal fondé des anti-rœsleriens. Après une introduction (p. 1-19) sur l'importance des études philologiques pour la question des origines des Roumains, l'auteur circonscrit son sujet à l'étude de la toponymie et, dans les trois chapitres suivants, il analyse d'abord les noms de lieu terminés en *-àdia*, *ădìa* et *edìa*, ensuite l'origine du mot *Mehadia* ou *Mehedia* et *Mehedinti*, enfin celle du *Romanati;* ce sont les mots qui se trouvent dans la région « la plus roumaine » et qui servent comme de clef de voûte aux anti-rœsleriens. Or, M. D. trouve l'explication de ces trois séries de noms dans l'influence hongroise : *Mehadia* dériverait de *Mehed* = *abeille* (à remarquer, entre autres, que la contrée a été, au temps de Hérodote, renommée pour la multitude des abeilles, que le sceau du département est une abeille et que le sceau du département moldave de Vasluiu, — où un village Mehedinti existait dans le temps, — est une ruche d'abeilles) et *Romănati* de *Romod* = *ruine* (à rappeler que le pays est plein de ruines romaines ou autres). La conclusion de l'auteur, qui, au courant de la plume, n'a pas épargné les coups cruels aux anti-rœsleriens les plus éminents, est que « l'universalité de l'élément magyar dans la langue roumaine [et ajoutons ce que l'auteur avait dit plus haut : « Surtout dans la région la plus roumaine, »] ne peut s'expliquer que de deux manières : ou bien en continuant de croire, — et l'on ne discute pas des croyances, — que c'est nous qui l'avons emportée des montagnes de Transylvanie, ou bien en finissant par reconnaître, — ce que l'étude scientifique de notre langue nous montre, — que, dans le temps, ce sont les Hongrois qui étaient chez nous en deçà des Carpathes » (p. 72-3). Une polémique assez vive s'ensuivit et naturellement on y vit un danger patriotique. M. Dan ne recula pas et, dans la réponse qu'il fit à ses critiques[1], enfonça encore plus avant la lame dans la plaie. Sans intervenir dans le fond des débats, nous nous permettrons d'émettre des doutes sur la portée que l'auteur donne à ses constatations : d'abord la présence de cet élément hongrois n'implique pas du tout l'absence de l'élément roumain, ensuite nous trouvons un peu téméraire de tirer des conclusions sur les IXe-Xe siècles quand on n'a pas commencé par étudier à quelle époque remonte l'existence de l'élément hongrois en Olténie; enfin, nous croyons que l'on donne à la philologie un rôle beaucoup trop grand, surtout quand ses études ne dépassent guère quelques catégories de mots; nous avons de la peine à nous

1. D. Dan, *Iarăsi toponimie* (raspuns unor critici). Bucuresti, Conv. Liter., XXXI, 142-60, 1897.

expliquer comment cette peuplade misérable de pâtres, venue des Balcans au milieu d'une société civilisée jusqu'à un certain point et, en tout cas, de beaucoup supérieure, a pu la détruire en lui imposant une langue qui comprend des mots qu'elle ne pouvait ni avoir à ce moment-là ni créer ensuite. Ces objections, bien entendu, ne tendent pas du tout à diminuer la valeur des phénomènes philologiques constatés par M. Dan et que nous considérons comme acquis désormais à la science.

C'est toujours au point de vue philologique que la question de la continuité des Daco-Roumains a été étudiée par M. Ladislas Rethy, de l'Académie des sciences de Budapest[1], qui croit avoir trouvé la solution définitive du problème. S'il est certain, aux yeux des Hongrois, que les Roumains ne se trouvaient pas au moyen âge dans les pays qu'ils habitent aujourd'hui, dans quelle région s'est donc formée la nationalité roumaine? Cette partie du problème ne laissait pas de les inquiéter; ils prétendaient que cette formation avait eu lieu au sud des Balkans, mais ils voyaient bien que leurs arguments n'étaient pas tenables. Aussi M. Rethy propose-t-il une autre hypothèse. S'appuyant sur certaines affinités de langage entre les Roumains et les Italiens, il fait venir la population roumaine de la Dacie « d'un peuple de pâtres qui a parlé le dialecte de l'Italie centrale et habité les États pontificaux. » Comme les arguments de M. Rethy sont surtout de nature philologique, nous nous contenterons de reproduire l'opinion du célèbre romaniste Meyer-Lübke, professeur à l'Université de Vienne, qui dit en propres termes : « Les arguments linguistiques de M. Rethy n'ont absolument aucune valeur... » Je crois que la question roumaine non seulement n'a pas été résolue par la petite brochure que nous analysons, mais qu'elle n'a pas même fait un seul pas en avant. Cette condamnation prononcée par les érudits compétents n'a pas empêché un écrivain absolument inconnu jusqu'à ce jour, et notamment en Roumanie, M. Joan Costa[2], d'admettre les conclusions de l'académicien hongrois, et il s'est empressé de publier en roumain la brochure de M. Rethy qu'il recommande comme la seule solution véritable du problème.

Dans un mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres

*1. Ladislas Rethy, *A romanismus Illyricumban*, 1 br., 27 p. — *Daco-Roumains ou Italo-Roumains*, études historiques et philologiques, par Ladislas Rethy. Budapest, 1897, 1 br., 30 p. Cf. Rev. Crit., 1897, p. 375-76, I. K[ont]; Litterblt f. germ. und rom. Philol., 1897, n° 7, p. 236-38; Rev. de géogr., 1898, VI, A.-D. Xénopol traduit aussi en roum., Arh., IX, 356-57, 1898.

*2. *Deslegarea cestiunei originei Rominilor*, traducere din limba ungara de Joan Costa. Budapest, 1896, 1 br., 32 p.

sur l'empereur Trajan dans la mythologie slave, M. Louis LEGER[1] admet au contraire la seule opinion scientifiquement possible, celle de la continuité des Roumains dans l'ancienne Dacie trajane.

ETHNOGRAPHIE ET FOLKLORE. — Mentionnons seulement un ouvrage dû au savant secrétaire perpétuel de l'Académie roumaine, M. D.-A. STURDZA[2], quelques détails donnés par M. G. MARCULESCU[3] sur la manière dont les chansons populaires bulgares parlent des Roumains et une thèse de licence où M. P. POPESCU[4] étudie la psychologie du peuple roumain d'après la littérature populaire.

HISTOIRE GÉNÉRALE DES ROUMAINS. — Le grand ouvrage de M. V. (Basile)-A. URECHIA, professeur à l'Université de Bucarest[5], quoiqu'il soit intitulé *Histoire des Romains*, est plutôt un recueil de documents inédits sur l'époque phanariote; il est bourré de faits (l'ouvrage en est au t. VII et ne se rapporte qu'aux années 1774-1800); mais composé sans critique, car M. Urechia reproduit in-extenso tout document qui lui tombe sous la main, sans s'inquiéter si l'acte possède une valeur historique, si mince soit-elle. Dans les sept volumes in-4° publiés jusqu'à présent et dont quelques-uns comptent près de 800 pages, on trouve un nombre immense de pièces qui n'ont absolument aucun intérêt. Voyez par exemple celles qui décrivent la cérémonie (et toujours la même) de l'installation des Hospodars; une ou deux auraient bien suffi. M. Urechia nous en donne tout au long une vingtaine, puis il décrit la façon dont se déroulait la cérémonie; il s'amuse même à dessiner au milieu une voiture pour désigner l'endroit occupé par le carrosse princier. Au moins, si ce dessin reproduisait le carrosse du temps; mais non, il rend l'image d'une voiture de nos jours. Ailleurs, l'auteur rapporte un nombre considérable de pièces relatives au vol de deux chevaux fait sur les bords du Prut vers l'année 1822. Malgré cette déplorable prolixité, l'ouvrage de M. Urechia rend un véritable service à l'historiographie roumaine. Il s'efforce de prouver par des documents tout ce qu'il avance. Les Phanariotes paraissent sous un jour un peu meilleur, aussi a-t-on

1. Paris, 1897, 1 br., 14 p.

2. D.-A. Sturza, *Suprafata si populatiunea României*. Bucuresti, Bulet. Societ. geogr. Rom., XVI, 1896.

3. G. Marculescu, *Rominii în cîntecile populare bulgăresti*. Falticeni, Sezatoarea, IV, 206-209.

4. P. Popescu, *Psychologia poporului român după literatura poporană*, teza pentru licenta. Bucuresti, Al. Lefteriu si C. Ispasescu, 1 br., 88 p.

*5. *Istoria Românilor*, curs facut la Facultatia de litere din Bucuresti. I, 1893, 1 vol. in-4°, 1134 p.; II, 1892, 539 p.; III, 1892, 666 p.; IV, 1892, 559 p.; V, 1893, 563 p.; VI, 1895, 906 p.; VII, 1894, 616 p.

accusé M. Urechia d'en être le panégyriste. L'accusation est certainement exagérée. Pourtant, on ne saurait défendre complètement M. Urechia contre l'imputation d'avoir voulu réhabiliter un trop grand nombre de princes grecs, entre autres Mavroghény, qu'il présente aussi comme un héros à la façon de M. Blancard, et, qui pis est, comme un défenseur des intérêts roumains. Les volumes de M. Urechia seront donc consultés avec fruit pour tous les détails de l'administration phanariote; mais ils ne constituent pas une histoire du peuple roumain. Ajoutons que des notes interminables qui se trouvent à chaque page en rendent la lecture extrêmement fatigante. Ce n'est qu'un livre de bibliothèque et non pas un livre destiné à répandre les connaissances historiques dans le sein de la nation roumaine.

Détails de l'histoire. — Parmi les travaux de caractère plutôt littéraire, nous remarquons celui de M. Gh. Adamescu[1], sur les idées politiques de nos chroniqueurs, et celui de M. Ar. Densusianu[2], sur les commencements du journalisme. M. Al.-V. Gîdei[3] a publié un livre sur les chroniqueurs moldaves du xviie siècle, avec une préface de M. V.-A. Urechia qui, tout en ayant l'air d'excuser les grandes lacunes de l'ouvrage, surtout pour la biographie des Urechia, les comble avec cette richesse de détails dont il a le secret. L'ouvrage est plutôt une étude littéraire; il contient nécessairement aussi quelques vues historiques, mais c'est précisément la partie la plus faible : c'est une compilation qui, parfois au courant de ce qui a été publié jusqu'à présent, ne cherche cependant à résoudre aucun des nombreux problèmes que le sujet, assez vaste, soulève. Un article critique de ce livre, par M. Orasanu, l'a rendu inutile pour toutes les parties qu'il touche. M. J.-G. Sbiera[4], professeur de langue et de littérature roumaine à l'Université de Czernowitz (Bucovine), a publié en 1897 un volume sur le mouvement intellectuel et littéraire chez les Roumains. C'est un travail bien documenté et fait avec beaucoup

1. Gh. Adamescu, *Ideile politice ale cronicarilor*. Bucuresti, Socecu, 1895, 1 br., 45 p.

2. Ar. Densusianu, 1° *Inceputurile diaristicei române*; 2° *Earăsi inceputurile diaristicei române*. Iasi, Rev. Crit. Lit., IV, 177-82, 274-75, 1896.

*3. Al.-V. Gidei, *Studii asupra cronicarilor Moldovei din secolul al XVII^lea din punct de vedere al limbei, metodei si cugetarei*. Bucuresti, 1898, 1 vol., 352 p. in-8°. Cf. Opinia (II, 164), 1898, XI, 24, Gh. Ghibanescu; Conv. Liter. (XXXIII, 441-64 et suiv.), 1899, VIII-IX, St. Orasanu.

*4. J.-G. Sbiera, *Miscări culturale si literare la Romîni din stînga Dunarei în răstimpul de le* 1504-1714. Cernauti, 1897, 1 vol. gr. in-8°, xi-238 p. Cf. Arh., IX, 96-97, 1898, A.-D. Xénopol.

de zèle. Il donne une idée assez complète du mouvement littéraire à ses origines; mais quand il entreprend d'en indiquer les causes, il confond parfois les choses. Il ne distingue pas entre les raisons qui introduisirent la langue roumaine à la place du slavon dans le service des églises d'outre-mont et dans le service religieux des principautés. En attribuant comme cause générale à ce phénomène l'élimination du slavon par le grec, M. Sbiera semble vouloir étendre l'action de cette cause aussi en Transylvanie, où pourtant le grécisme n'exerça pas la moindre influence. L'auteur soutient ensuite que la Réforme n'a fait que donner l'impulsion à cette cause générale, ce qui est inexact, car en Transylvanie la Réforme fut la cause primordiale et génératrice du changement d'idiome dans le service divin, tout comme l'infiltration du grécisme le fut pour le même changement dans les pays roumains du Danube. Quoique M. Sbiera ait connu les volumes III et IV de la *Istoria Romînilor din Dacia Traiană*, il n'a pas pris en considération l'analyse qui a été faite dans cet ouvrage des causes de ce grand phénomène, analyse qu'il aurait dû ou admettre ou réfuter.

A.-D. Xénopol. D.-A. Téodoru.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Le roi David, par Marcel Dieulafoy, membre de l'Institut. Paris, Hachette, 1897. In-12, x-358 pages.

On risquerait de porter sur ce livre un jugement excessif, si on l'appréciait d'après une première impression. En effet, M. Dieulafoy a accusé avec tant d'insistance les points où il croit voir plus clair que ses prédécesseurs, qu'on semblera méconnaître la portée de son travail si on ne lui accorde pas les points en question. Cependant, même en dehors des solutions ici proposées, on estimera que l'auteur n'a pu manquer d'être utile aux études historiques en appliquant à l'histoire du roi David ses connaissances spéciales d'ingénieur et d'archéologue. « Chacun, dit-il, a composé une image du roi psalmiste et y a mis, avec ses préjugés et ses passions, quelques traits saillants de sa propre personnalité... J'ai voulu rétablir le héros de l'épopée biblique dans son temps et dans son milieu, ou du moins le tenter. » M. Dieulafoy n'est pas le premier qui ait voulu faire abstraction de ses préférences personnelles, pour replacer David dans le milieu de l'Orient, tel qu'il se révèle aujourd'hui encore au voyageur et à l'explorateur, et nous ne lui reprocherons pas d'avoir proposé une explication médicale sur les transports propres à la caste prophétique, ni d'avoir justifié par de savantes combinaisons tactiques les victoires remportées sur les Philistins.

Malheureusement, ces questions n'offrent un sérieux intérêt que dans la mesure où les textes sont à la fois abondants et de qualité exceptionnelle. On sait que ce n'est point le cas, et M. D. s'inscrit en faux contre l'unanimité des critiques, depuis les plus modérés jusqu'aux plus aventureux, en professant dans l'historicité des documents bibliques, susceptibles pourtant d'interprétations si divergentes, comme il nous en donne lui-même l'exemple, une confiance illimitée. Ainsi il écrira, sans hésiter, que « la genèse de la monarchie israélite mérite de sérieuses méditations, » en tant que « son histoire constitue un document authentique où l'on peut suivre dans ses phases l'évolution des sociétés humaines depuis l'anarchie jusqu'à la royauté, » et que cette même histoire « est une preuve par les faits de la vanité des spéculations socialistes. » Le prophète Samuel fait preuve, à son tour, d'une pénétration extraordinaire quand il substitue David à Saül, de même qu'il avait témoigné d'une sublime abnégation en consentant précédemment à l'établissement de la royauté. « Sa conduite, écrira-t-il en parlant du prophète en question, s'explique du reste par une conception si haute du devoir, qu'il sacrifiait au salut des tribus l'exercice du

sofétat (de la judicature), ses sympathies personnelles, ses rancunes de race, ses préjugés de caste et de famille, jusqu'à l'orgueil de son infaillibilité prophétique. » Quand il choisit le successeur de Saül dans la tribu de Juda, c'est qu'il a compris que l'hégémonie en Israël revenait nécessairement aux gens de Juda : « L'harmonie était si complète entre la situation acquise par Juda et les aspirations des Hébreux, que les Isaïdes (la famille de David) prévalurent... et gardèrent le pouvoir tant que dura la monarchie. » Mais, tout au contraire, le gros des tribus répudie l'hégémonie judaïte au lendemain de la mort de Salomon et la famille de David reste à la tête d'une fraction seulement d'Israël. De telles objections n'arrêteront pas M. Dieulafoy, qui proclame que « l'œuvre de Samuel fut de deviner cet accord derrière l'épais rideau qui l'eût caché à une intelligence moins clairvoyante, à une âme moins loyale, comme le grand acte de sa vie fut d'immoler à sa réalisation sa puissance, ses préférences et ses opinions. »

Mais c'est surtout David que M. Dieulafoy a à cœur de venger contre d'injustes reproches. A l'occasion d'une légende, du caractère le plus apocryphe, qui montre Saül épargné par David, il assure que « ce trait de générosité, si contraire aux mœurs du temps, porte en lui des marques certaines d'authenticité, » que « personne ne l'eût inventé à cette époque et dans ce milieu, où les héros, à l'exemple de Jéhovah, se vengent plutôt qu'ils ne punissent, car c'est l'honneur du christianisme d'avoir fait une loi de l'oubli des injures. Mais David avait entrevu cette forme sublime de la charité. » La conduite, si suspecte, de David chez les Philistins, conduite qui s'explique, si elle ne se justifie pas, par le sens mal défini qu'offrait alors la notion de patrie, « la conduite de David durant son exil chez les ennemis héréditaires des Hébreux, est au-dessus de l'éloge. Cette période de sa vie dénote une des intelligences les plus hautes, une des consciences les plus droites qui aient honoré l'humanité... Il s'avance la tête haute, l'attitude fière, se jouant des difficultés... En vain on chercherait à relever un compromis de conscience, une défaillance, une faute de conduite : il abordera sans tache et sans remords le trône où il est destiné. » Ce n'est plus là de l'histoire, si tendancielle qu'on la suppose, c'est un plaidoyer, et dirigé contre qui? on hésite à le dire, — contre M. Renan, dont la libre plume blesse les susceptibilités de l'auteur du *Roi David*.

Quand M. Dieulafoy traitera des phénomènes de trouble nerveux que les livres juifs attribuent à Saül, le nouvel historien notera « un faisceau de preuves, un ensemble de documents précieux, qui permettent, à trente siècles de distance, de porter un diagnostic exact et complet sur l'état de Saül, et de relier à travers plusieurs milliers d'années la grande floraison du prophétisme, dans ses aspects extérieurs et ses côtés humains, avec les épidémies de chorée, de tarentisme ou de possession des âges suivants. » Et voilà que M. Dieulafoy, ayant retrouvé dans les textes concernant Saül et les prophètes les caractères précis de la maladie psychique dite « grande hystérie, » en prend occasion de rabrouer

la critique. Ici, prononce-t-il *ex cathedra*, « se place un grand enseignement. Hier encore, les chapitres entiers du 1er livre de Samuel étaient tenus pour apocryphes ou détournés de leur sens. Contre eux on invoquait le bon sens, on les niait au nom de la raison humaine. Et voici que les progrès d'une science bien éloignée de la critique philologique ou historique montrent que ces arguments suprêmes n'avaient aucune solidité et rendent au récit biblique sa valeur et sa portée. *C'est que la sagesse humaine est courte, que la raison est fragile* et qu'il n'est pas une entreprise plus aventureuse que de fonder sur elles[1]. » M. Dieulafoy a d'ailleurs découvert le mobile secret et perfide des détracteurs de David; ils combattent dans sa personne l'ancêtre du Christ, autrement dit le Christ lui-même : « Les détracteurs de David, *les ennemis de cet ancêtre biblique du Christ,* sont pleins de mansuétude et même de tendresse pour les vices élégants. L'heure est venue où l'on a élevé Saül, ce fou couronné, contre le héros de l'épopée biblique[2]. » — « *Les historiens que leurs tendances philosophiques portent à combattre le christianisme,* n'incriminent point la conduite de Saül et sa folie sanguinaire; ils la justifient ou la nient et réservent leur sévérité pour *l'ancêtre présumé de Jésus*[3]. » Dans telle circonstance, la conduite de David arrache un cri d'admiration à M. Dieulafoy; si M. Renan en a jugé autrement, ce n'est point par le légitime emploi de la liberté d'appréciation qui appartient à tout historien, c'est par passion antireligieuse : « On louerait David si sa noble et grande figure n'avait été jetée dans la mêlée religieuse. Mais *la passion est aveugle*[4]... » On a vu, par une citation précédente, que David était tenu par son récent historien pour un précurseur du christianisme. C'est à propos de l'aventure de Bethsabée que M. Dieulafoy est amené à accuser cette indication. « Certes, dit-il, la mémoire de l'amant de Bethsabée est à jamais ternie; cependant, David apprit au monde qui l'ignorait la grandeur de l'humilité et l'efficacité du repentir. En acceptant sans murmure l'expiation après la chute, *il proclama l'unité de la morale et l'égalité devant ses lois, frayant dès longtemps le chemin aux vérités qui triompheront avec l'Évangile...* A ce titre il fut un précurseur[5]... » Enfin, dans un panégyrique final de son héros, M. Dieulafoy nous déclare une dernière fois que, si certains ont traité David de condottiere sans scrupule, de soudard, de scélérat, c'est « *parce que nos traditions religieuses ont donné à sa race un règne éternel*[6]. »

Ainsi, c'est en un temps où les ecclésiastiques instruits s'efforcent de mettre les questions de croyance en dehors des recherches de critique litté-

1. P. 137.
2. P. 323; M. Renan est indiqué en note.
3. P. 90; renvoi à Renan.
4. P. 146.
5. P. 319.
6. P. 327.

raire et historique, où des hommes tels que M. van Hoonacker ou A. Loisy (et ils ne sont pas les seuls) abandonnent de bonne grâce le terrain ingrat, stérile, irritant, des controverses religieuses, qu'un archéologue distingué s'applique à ressusciter les anciens et détestables procédés de l'intolérance théologique, d'une école qui juge les œuvres non point en elles-mêmes, mais d'après les opinions philosophiques de leurs auteurs! Cette constatation, dont nous avons cru nécessaire de placer les preuves sous les yeux de nos lecteurs, nous met dans un grand embarras pour discuter plusieurs assertions de l'auteur du *Roi David,* que nous aurions volontiers relevées. Ainsi, nous trouvons très légitime que M. Dieulafoy ait rapproché l'extase prophétique de phénomènes d'excitation psychologique mentionnés à différentes places, mais il nous est impossible de comprendre comment l'exactitude relative de la description donnée par les livres bibliques devient une preuve de l'historicité impeccable de ces livres. Un écrivain vivant à bonne distance de Saül et de David, mais témoin lui-même de ces phénomènes, qui se produisirent à divers moments de l'histoire d'Israël et jusque dans les premiers siècles du christianisme, ne pouvait-il les prêter librement aux personnages qu'il prétendait dépeindre[1]? Il nous est impossible de partager l'enthousiasme de M. Dieulafoy pour les qualités de « tacticien, » de « stratégiste, » de « poliorcète, » dont David aurait fait preuve à plusieurs reprises dans ses campagnes, notamment dans ce que son nouvel historien dénomme pompeusement la « victoire de Réphaïm, » fait d'armes qui est ici rapproché des campagnes de Napoléon Ier et où l'auteur, selon sa constante habitude, voit une preuve de plus de l'authenticité des documents bibliques[2]. Les pages consacrées à l'aventure de Bethsabée et au rôle de celle-ci à la cour de David (p. 259-324) sont peut-être ce que ce volume contient de plus ingénieux, de plus original, mais elles sont plutôt du domaine de la psychologie que de celui de l'histoire critique et documentée. Et encore ici, cette note inquiétante : « Les historiens ont été injustes à l'égard de David. Mais les uns ont accablé le roi psalmiste pour exalter les mérites du repentir, tandis que *d'autres ont terni sa mémoire pour atteindre le Christ dans l'ancêtre le plus illustre que la Bible lui attribue*[3]! »

En dépit des réserves très nettes que réclamait de nous la doctrine que professe M. Dieulafoy, son livre, fruit de minutieuses études, d'un caractère très personnel, sera lu avec profit. En constatant l'énorme

1. C'est par un raisonnement analogue que M. Dieulafoy avait précédemment défendu l'historicité du livre d'*Esther*.

2. « Est-il besoin d'ajouter que la version de la bataille de Réphaïm ne peut être que l'analyse ou la transcription de documents authentiques remontant à l'époque de David? Aucun annaliste n'eût été en état d'inventer et de décrire *d'une manière aussi précise* une opération militaire de cet ordre » (p. 216). A comparer la sèche et insuffisante mention, 2 Samuel, V, 22 à 25, aux développements de M. Dieulafoy (p. 195 et suiv.), on éprouve une impression toute contraire.

3. P. 259.

distance qui sépare le David ici présenté du David de l'exégèse rationaliste, on se convainc, — ainsi que le dit l'auteur, mais dans un sens un peu différent, — que « la sagesse humaine est courte, que la raison est fragile[1]. » Mais, au lieu de sacrifier l'une et l'autre aux préjugés d'un temps dépassé, nous prendrons acte de l'avertissement qui nous est ici donné pour nous montrer de plus en plus sévères et rigoureux dans l'emploi des méthodes avouées par la critique moderne.

Maurice VERNES.

La Ratio castrensis ou l'Intendance du palais impérial, par Émile FAIRON, docteur en philosophie et lettres. (Extrait du *Musée belge.*) Louvain, Peeters, 1898. In-8°, 28 pages.

C'est un travail consciencieux, et qui appartient à cette école épigraphique que forme, avec un rapide bonheur, M. Waltzing. — Dans son livre célèbre sur l'administration impériale (*Untersuchungen,* p. 192 et suiv.), M. Hirschfeld avait proposé de voir dans la *ratio castrensis* l'intendance du palais d'Auguste. L'expression de *castra* pour désigner le palais césarien inquiète M. Mommsen (*Droit public,* t. V de la trad. fr., p. 70) et gêne sa théorie de la dyarchie : comment les empereurs, soucieux de paraître à Rome civils et familiaux, auraient-ils donné le nom de *castra* à leur résidence officielle, au centre matériel de leur pouvoir? et M. Mommsen suppose que le *procurator castrensis* est l'intendant des voyages impériaux. — M. F. défend la théorie de M. Hirschfeld par de nouveaux arguments et le catalogue des inscriptions relatives à la *ratio castrensis.* — Il n'eût pas été indifférent à l'histoire générale de l'empire romain de rechercher comment Auguste a été amené à accepter ce mot de *castra* pour désigner sa demeure. On pourrait, je crois, résoudre cette question en étudiant les précédents, avant 27, de la *ratio castrensis,* et autour d'Octave et autour des grands de Rome.

C. JULLIAN.

The Romans on the Riviera and the Rhone, a Sketch of the Conquest of Liguria and the roman Provence, by W. H. (Bullock) HALL. London, Macmillan and C°, 1898. In-8°, x-194 pages, 5 plans et nombreux dessins.

C'est un livre agréablement écrit, admirablement imprimé, orné de dessins gracieux et d'un élégant cartonnage. Il y a à faire les plus formelles réserves sur le fond. Dans cette histoire de la Gaule méridionale et de la Ligurie, l'auteur commence à Hannibal, s'arrête à Octave et termine par l'examen de la Voie Aurélienne. Rien ne paraît approfondi,

1. P. 137.

ni la critique des textes, ni l'examen des ruines et des inscriptions. — Je me demande si sa distinction entre *Ligures capillati* et *Ligures tonsi* ne provient pas d'une mésintelligence d'un texte de Lucain (p. 51); il accepte, sur les souvenirs de Marius en Provence, les pires légendes (p. 117); sa topographie de Marseille antique est erronée, encore que ce ne soit pas la faute de l'auteur, mais des érudits qu'il compile (p. 141); il imprime JULIAM en reproduisant les inscriptions (p. 172); j'en passe bien d'autres. — Sans doute il a visité le pays avec soin et amour. Mais il ne semble pas s'y être attaché à la critique minutieuse des documents anciens. Les constatations qu'il a faites sont d'un autre ordre : à Veynes (p. 91), *an excellent dinner at the railway refreshment room,* à Saint-Jean de Tourves (p. 183), *a nicely furnished sitting room,* à Pourrières, *the daughter of the landlady of the Hotel Silvy* (p. 118). De là, dans ce livre, en dépit d'Hannibal, de Marius et de César, un air de gaieté et une allure personnelle qui en font le principal mérite.

Camille JULLIAN.

Léon VANDERKINDERE, professeur à l'Université de Bruxelles. **Histoire de la formation territoriale des principautés belges au moyen âge.** 1 vol. petit in-8°, 344 pages. (Extrait du tome VIII, 1898, tome IX, 1899, 5e série, des *Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique.*)

La plupart des pays dont M. Vanderkindere s'occupe dans le présent ouvrage constituent le royaume actuel de Belgique; quant aux autres, ils se trouvent aujourd'hui rattachés soit à la France, soit à la Hollande. Ces territoires ne formaient pas seulement pendant presque tout le moyen âge des principautés distinctes, ils étaient répartis entre la France et l'Allemagne, auxquelles l'Escaut servait alors de limite.

Cet état de choses a déterminé les grandes lignes du travail de M. Vanderkindere. Tout d'abord, dans l'Introduction, il étudie les événements du IXe et du Xe siècle, et montre comment à partir de 925 l'Escaut forme définitivement une partie de la frontière qui sépare la France de l'Allemagne.

Un premier livre, le seul qui ait paru, est consacré aux vicissitudes territoriales par lesquelles a passé le marquisat de Flandre depuis la fin du IXe siècle jusqu'aux dernières années du XIVe. Dans un second livre, que nous attendons avec impatience, M. Vanderkindere traitera des principautés belges issues du démembrement de la Basse-Lorraine.

Ce n'était pas une histoire détaillée de la Flandre que l'auteur se proposait d'écrire dans son livre Ier. Toutefois, les pertes ou les gains de territoires faits par la Flandre ayant été le plus souvent la conséquence des guerres qu'elle avait eu à soutenir, M. Vanderkindere a été amené

à parler de la politique extérieure des comtes de Flandre, de leurs relations soit avec les seigneurs voisins, soit avec leurs suzerains, rois de France ou rois d'Allemagne.

Rattachée à la France par le traité de Verdun, la Flandre jouissait, on peut le dire, d'une situation privilégiée. La position excentrique de ce pays au nord du royaume et sur le bord de la mer du Nord, les cours d'eau et les marais qui en rendaient l'accès difficile, la langue, un dialecte bas allemand, et les mœurs particulières de ses habitants, tout se réunissait pour l'isoler, pour le rendre étranger à l'état dont il faisait partie, tout induisait ses comtes à se désintéresser des affaires de la France, à s'émanciper de l'autorité de leur suzerain, à s'appuyer sur des princes étrangers, rois d'Allemagne ou rois d'Angleterre.

Après une période d'expansion, qui comprend avec le xe siècle la plus grande partie du xie, nous rencontrons un temps d'arrêt d'environ un siècle. Dans la seconde moitié du xiie siècle, sous Philippe d'Alsace, la Flandre s'agrandit de nouveau; mais le même prince voit commencer la décadence, qui se continuera jusqu'au milieu du xive siècle : la Flandre décroît alors en étendue et en puissance. Enfin, Louis de Male, le dernier des comtes de Flandre, recouvre quelques-uns des territoires précédemment perdus; de plus, des héritages, qu'il a l'heureuse fortune de recueillir, le rendent maître de plusieurs comtés, sur lesquels n'avait régné aucun de ses prédécesseurs.

De la fin du ixe siècle au xie, la faiblesse des derniers Carolingiens et des premiers Capétiens permit aux comtes de Flandre d'augmenter peu à peu leurs domaines[1]. Au début du règne de Baudouin II, fils et successeur de Baudouin Ier, la Flandre ne comprenait que les *pagi* du diocèse de Tournai : ce prince fit reconnaître sa suzeraineté au comte de Boulogne. Sous Arnoul Ier, le *pagus Atrebatensis* vint s'ajouter à la Flandre.

Au xie siècle, c'est sur la rive droite de l'Escaut, en Lorraine, qu'empiètent les comtes de Flandre. Baudouin IV se fait donner en fief par Henri II d'Allemagne Valenciennes, les Quatre-Métiers et la Zélande, ces deux derniers territoires enlevés aux comtes de Westfrise : ainsi se constitua la Flandre impériale. Le même comte s'empare en outre d'une partie du Brabant, qui d'ailleurs ne resta pas longtemps unie à la Flandre, Baudouin Ier l'ayant cédée à Hermann, comte de Hainaut[2],

1. Sur la Flandre pendant la seconde moitié du ixe siècle voir le mémoire de M. Vanderkindere intitulé : *Le capitulaire de Servais et les origines du comté de Flandre* (*Bulletins de la commission royale d'histoire de Belgique*, 5e série, tome VII, n° 2).

2. M. Vanderkindere a démontré ailleurs (*Richilde et Hermann de Hainaut*, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, n° 7 [juillet] 1899) la fausseté de l'opinion universellement admise, qui fait de Richilde la fille de Régnier V, comte de Hainaut. En réalité, Régnier est le père de Hermann, qui a donc régné sur le Hainaut par droit de naissance. Quant à Richilde, M. Vanderkindere la croit originaire ou de la Haute-Lorraine ou de l'Alsace.

en même temps que Valenciennes. Quand Hermann mourut, Baudouin V fit épouser à Richilde, veuve du défunt, son fils Baudouin (VI), qui réalisa, mais pour peu de temps, l'union de la Flandre et du Hainaut. Robert le Frison, devenu comte de Flandre au mépris des droits de son neveu Baudouin, fils de Baudouin VI et de Richilde, dut lui céder d'abord le Hainaut, plus tard une partie de l'Ostrevant. De Robert II date l'acquisition de la châtellenie de Cambrai, qui sera perdue au XIVe siècle.

Après une assez longue période de repos, la Flandre reprend son mouvement d'expansion vers le milieu du XIIe siècle. Philippe, fils et successeur de Thierry d'Alsace, devient, par son mariage avec Élisabeth (Isabelle) de Vermandois, maître de ce dernier comté, ainsi que de l'Amiénois, du Valois et du comté de Montdidier. Non seulement les possessions de Philippe se trouvaient par là sensiblement accrues, mais leur centre de gravité se déplaçait en même temps pour se rapprocher du cœur de la France, leurs points de contact avec le domaine royal devenaient plus nombreux, et les obligations du comte vis-à-vis du roi son suzerain plus étroites. Toutefois, cet état de choses, qui eût pu exercer une influence considérable sur l'histoire de la Flandre, devait être de très courte durée. Philippe d'Alsace lui-même vécut assez pour en voir la fin. C'est pendant les dernières années du règne de ce prince que commence une ère de décadence, au cours de laquelle la Flandre s'affaiblit et subit des amputations nombreuses.

Philippe-Auguste commença par obliger Philippe d'Alsace, dont il avait épousé la nièce, Isabelle de Vermandois, à lui céder le Vermandois et l'Amiénois. Le comte de Flandre dut en outre se dessaisir du Valois au profit de sa belle-sœur Aenora.

Marguerite, sœur de Philippe, et son mari Baudouin de Hainaut ne purent, après la mort de leur frère et beau-frère, entrer en possession de la Flandre qu'en faisant l'abandon à Philippe-Auguste de l'Artois, du Ternois et du Boulonnais. Comme compensation à ces pertes, le Hainaut fut pour la deuxième fois uni à la Flandre sous Baudouin IX, fils de Marguerite, qui obtint en outre du roi de France la restitution d'une partie de l'Artois.

Mais, bientôt après, de nouveaux revers allaient frapper la Flandre. Jeanne, héritière de son père Baudouin IX, et son mari, Ferrand de Portugal, se virent contraints de renoncer à l'Artois, qui fut constitué en apanage pour Robert, deuxième fils du roi Louis VIII.

Comme s'il ne suffisait pas à la Flandre d'être en butte aux entreprises des rois de France, des discordes intestines devaient pendant de longues années troubler et ensanglanter le pays. Marguerite, fille cadette de Baudouin IX et héritière de sa sœur Jeanne, avait successivement épousé Bouchard d'Avesnes et Guillaume de Dampierre. Les enfants nés de ces deux unions, les d'Avesnes et les Dampierre, se disputèrent les états qu'avait gouvernés leur mère, et la lutte ne fut terminée qu'en 1246 par une sentence arbitrale de saint Louis : le roi attribua la

Flandre aux Dampierre, le Hainaut aux d'Avesnes. Les deux comtés étaient donc de nouveau séparés.

Ces difficultés à peine aplanies, d'autres ne tardaient pas à surgir, résultant de la mésintelligence survenue entre le comte de Flandre Gui de Dampierre, fils et successeur de Marguerite, et le roi de France Philippe le Bel, qui reprenait la politique envahissante de Philippe-Auguste. En 1312, par le traité de Péronne, Robert de Béthune, fils de Gui, abandonna au roi son suzerain la possession des trois châtellenies de Lille, Douai, Béthune (Orchies), qui formaient la Flandre gallicante. En outre, Tournai et le Tournaisis, sur lesquels Philippe-Auguste avait déjà étendu la main, échappent alors à la domination des comtes de Flandre. D'autre part, Robert renonce en 1323 à ses droits de suzeraineté sur la Zélande.

Ainsi, les états des comtes de Flandre s'amoindrissaient de plus en plus.

Pourtant, la seconde moitié du XIVe siècle devait voir une restauration partielle de l'ancien domaine comtal. En 1357, Malines et Anvers étaient rattachées à la Flandre. Douze ans plus tard Louis de Male recouvrait les trois châtellenies de la Flandre gallicante. En 1382 l'Artois lui était rendu, et à cette même date il héritait de la Franche-Comté, ainsi que des comtés de Nevers et de Rethel. L'année suivante Louis de Male mourait, léguant tous ses états à sa fille Marguerite, qu'avait épousée Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, dernier fils du roi de France Jean le Bon.

Alors commence une nouvelle période pour la Flandre et l'Artois, qui vont se trouver unis, sous la domination des descendants de Philippe le Hardi, aux principautés issues du démembrement de la Basse-Lorraine, et constituer avec elles ce que l'on appellera bientôt les Pays-Bas.

Trois appendices terminent le livre Ier : l'un d'eux est consacré à l'organisation ecclésiastique de la Flandre, le deuxième aux *pagi* qui avaient constitué ce comté, le dernier enfin aux comtes de Flandre, à ceux de Gand, de Westfrise-Hollande, de Tournai, etc.

On peut regretter que l'auteur n'ait pas cru devoir diviser par grandes périodes son histoire de la formation territoriale de la Flandre, ni écrire un chapitre final, qui eût été le résumé de son travail.

Sur quelques points nous ne nous rallions pas aux conclusions de M. Vanderkindere. Il soutient par exemple (p. 26-27 et 291) que le Cambrésis resta au pouvoir des rois de France de 879 à 925. Or, deux diplômes, l'un d'Arnulf, l'autre de Zwentibold, pour l'église de Cambrai, une monnaie de Zwentibold frappée à Cambrai, démontrent péremptoirement que le Cambrésis dépendait de ces deux princes. Pour la période qui va de 900 à 911, c'est-à-dire pour le règne de Louis L'Enfant, les sources ne nous fournissent aucun renseignement. Nous voyons bien, par deux diplômes de décembre 911, Charles le Simple maître alors du *pagus Cameracensis* : mais, c'est justement à cette date qu'il devient roi de Lorraine.

Saint-Bavon a-t-il appartenu à la Lorraine? Arnoul Ier s'est-il reconnu vassal d'Otton le Grand pour le pays de Waës? Malgré M. Vanderkindere, il nous reste des doutes à cet égard, et son argumentation ne nous a pas convaincu.

Abstraction faite de ces réserves, M. Vanderkindere ne mérite que des éloges. Ce n'est ni une compilation qu'il nous a donnée, ni un simple résumé des ouvrages de ses devanciers. Son livre est un travail personnel, basé sur une étude directe et attentive des sources, et qui témoigne d'un sérieux esprit critique. Non content d'avoir rectifié beaucoup d'erreurs, l'auteur a émis sur une foule de points d'ingénieuses et séduisantes hypothèses. En résumé, l'*Histoire de la formation territoriale des principautés belges au moyen âge,* œuvre substantielle et pleine d'aperçus nouveaux, fait le plus grand honneur et à M. Vanderkindere lui-même, et à la science belge, dont il est un des principaux représentants.

R. Parisot.

La Chronique strasbourgeoise du peintre Jean-Jacques Walter pour les années 1672-1676, texte et traduction annotée par Rodolphe Reuss. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1898. 1 vol. in-8°, 177 pages.

M. Reuss a eu l'heureuse idée de nous donner une partie de la chronique du peintre J.-J. Walter, dont il avait déjà publié quelques chapitres sous le titre : *Strasbourg pendant la guerre de Trente ans.* La présente édition contient l'histoire de Strasbourg de 1672 à 1676. Pendant cette période, l'Alsace est un des principaux champs de bataille où se rencontrent Français et Impériaux. La Chronique enrichira de quelques détails nouveaux l'histoire des campagnes de Turenne. Mais tel n'est pas son principal intérêt. Elle est surtout précieuse parce qu'elle nous initie à la vie strasbourgeoise et nous peint les sentiments des habitants.

L'autonomie de la petite république est, dès ce moment, gravement menacée. La catastrophe approche, et Walter, qui la redoute, en éprouve une grande tristesse. Aussi ne cache-t-il pas son antipathie pour ces « maudits Français » (*gottlose Frantzosen*), antipathie que n'inspire d'ailleurs aucun patriotisme germanique, car, à l'époque où il redoutait l'ambition de Ferdinand II, il ne cessait d'invectiver les « mécréants d'Impériaux. » Les Strasbourgeois du XVIIe siècle n'ont d'amour que pour leur petite patrie.

On excuse du reste l'amertume du chroniqueur, quand on lit les dévastations effroyables de l'armée de Turenne : partout où elle passe, les moissons sont détruites, les villages et les petites villes, pillés et brûlés. Les Impériaux se conduisent aussi mal, et Walter, très impartialement, constate leurs méfaits. A tout instant, la banlieue de Strasbourg est traversée par des troupes de l'une et l'autre nation. Les pay-

sans terrifiés se réfugient dans la ville, qu'ils encombrent. De là, des famines et des épidémies, qui enlèvent une partie de la population. Puis, c'est la ruine pour les bourgeois; plus de commerce, plus de travail; et pour garder la ville d'une surprise, les habitants sont obligés d'entretenir une garnison qui leur coûte fort cher. Telles étaient les souffrances inouïes provoquées par la guerre; les réformes d'un Louvois ne la rendaient pas moins inhumaine.

Henri Sée.

Friedrich des Grossen Anschauungen vom Kriege in ihrer Entwickelung von 1745 bis 1756. (*Herausgegeben vom Grossengeneralstabe.*) Buchhandlung Mittler und Sohn. Berlin, 1899.

Le grand état-major allemand a donné un nouveau fascicule de l'Histoire de Frédéric II, dans lequel il étudie le développement que prirent durant la période de paix, c'est-à-dire de 1745 à 1756, les conceptions du roi sur l'art de la guerre. Dans l'introduction, il montre l'étude patiente des méthodes de guerre que fit le grand roi durant cette période de paix de dix ans, qui fut la plus féconde pour son génie militaire. Sans négliger le perfectionnement de l'instrument de la guerre, de l'armée, Frédéric II, par des études constantes, s'appliqua à perfectionner les méthodes. Ses idées subirent de profonds changements et le grand état-major en relève les traces dans les différents écrits qu'il publia à cette époque.

L'ouvrage aborde ensuite l'exposé des idées de Frédéric sur la tactique des différentes armes, en débutant par les généralités. Dans ses écrits, le roi fait ressortir d'une façon toute particulière l'importance de la tenue des troupes dans le combat. « L'instruction de nos troupes, dit-il, nécessite une constante application..., elles doivent être maintenues dans une discipline exacte..., depuis l'officier jusqu'au soldat, aucun ne raisonne, tous exécutent sans discuter ce qui leur est ordonné. » Il en découle pour Frédéric deux principes essentiels; d'abord la conviction que des troupes sont d'autant plus faciles à conduire, d'autant plus manœuvrières, que leur instruction et leur discipline sont plus parfaites, ensuite l'opinion que les troupes prussiennes peuvent toujours le disputer à un ennemi même supérieur en nombre. Frédéric II en arrive ainsi à insister sur l'instruction à donner dès le temps de paix; ce fut lui, dit le grand état-major, qui, le premier, comprit la nécessité de préparer l'armée à la guerre pendant les périodes de paix. « Quant à l'armée en général, dit le roi, il est sûr que c'est l'ordre qui décide de la supériorité, » et, pour maintenir l'ordre, il pensait en trouver le moyen dans l'emploi intelligent du terrain, dans le maintien des troupes en masse durant le combat, enfin dans la rapidité et dans la précision des mouvements. Tel fut le sens des manœuvres qu'il fit exécuter avec un développement inconnu jusqu'à lui et d'après lesquelles il se façonna, lui et ses généraux.

Frédéric II chercha à se rendre indépendant du terrain qui, à cette époque, jouait un bien trop grand rôle. Il vit que le succès ne résidait pas dans la prise de places plus ou moins fortifiées, mais dans l'offensive. « Un ennemi qui veut éviter le combat, dit-il, cherche son avantage dans un terrain de difficile abord. » Conjointement avec la nécessité de rechercher des terrains de combat libres, il crut à celle de conserver les troupes en formations denses. Il avait aussi constaté l'importance du feu. Enfin, un des plus puissants outils de la supériorité des troupes prussiennes était, tout en maintenant l'ordre, de leur assurer la plus grande mobilité possible.

Les méthodes nouvelles par lesquelles Frédéric II chercha à assurer la supériorité de ses troupes consistèrent donc avant tout dans le combat, c'est-à-dire qu'elles furent surtout des méthodes tactiques. Ni la situation, ni l'époque à laquelle il vivait ne lui permirent l'emploi de méthodes de guerre stratégiques. Quand Frédéric II conçut l'idée de chercher à l'avenir « plus rapidement la décision de l'affaire, » il ne pouvait alors atteindre ce but que par l'offensive tactique.

Viennent ensuite les idées du roi sur l'utilisation du terrain par l'infanterie, sur l'attaque des villages et des positions; partout Frédéric recommande l'offensive. Il en est de même pour la cavalerie. « Dans toutes les batailles en terrain favorable, la cavalerie doit aussitôt attaquer l'ennemi..., l'attaque de la cavalerie doit se faire d'abord au trot, ensuite au galop, finalement à la charge..., il faut que toute la ligne de cavalerie attaque l'ennemi avec la même impétuosité et non par échelons successifs..., l'attaque sur les flancs est la plus sûre et la plus rapide. » Le roi conçut aussi la pensée de corps mixtes d'infanterie et de cavalerie en étroite liaison, l'infanterie ayant pour but d'ébranler l'ennemi, la cavalerie de le rompre. Ces formations furent souvent expérimentées aux manœuvres, elles ne trouvèrent que rarement leur emploi à la guerre.

Quant à l'artillerie, elle ne joue qu'un rôle tout à fait secondaire dans les écrits du roi de 1745 à 1756. Il pose cependant en germe le principe de la lutte d'artillerie.

Les idées de Frédéric II sur la tactique dans le combat ont une importance capitale. Si le roi se préoccupe dans cette période de paix de dix ans de perfectionner l'armée, l'instruction des différentes armes, il savait aussi que les bonnes troupes ne suffisent pas. Aussi se préoccupa-t-il non moins de la grande tactique, c'est-à-dire de la conduite de la bataille. Dans cet ordre d'idées, 1745 marque une transition bien nette; en 1756 il avait une tout autre idée de la bataille que celle des premières guerres.

A l'avènement du roi, la bataille était presque toujours « parallèle; » la disposition des troupes consistait dans un nombre plus ou moins grand de lignes d'infanterie, avec la cavalerie sur les flancs. Le chef cherchait le succès uniquement dans la marche du combat proprement dit, dans la lutte des combattants. Frédéric II comprit que le succès

devait être obtenu par l'utilisation du terrain, par la disposition du combat, en un mot par la manœuvre. C'est au chef qu'il appartient de choisir le lieu, le temps, de reconnaître le côté faible de l'ennemi. Admettre que l'idéale bataille parallèle est la règle, était une grande erreur. L'attaque sur le flanc de l'ennemi, la menace sur une aile pour porter tout son effort sur l'autre, etc..., tels sont les procédés que le roi recommande. La résolution de combattre étant prise, il faut passer aux moyens de l'exécuter avec succès, et ces moyens, dit-il, consistent dans la manœuvre, qui dépend du coup d'œil du chef. « La décision à la guerre, ajoute-t-il, ne s'obtient que par des batailles et on ne la finit que par là. » Frédéric II ne veut pas de la guerre de positions telle qu'on l'entendait alors. « Je l'ai déjà dit, et je le répète, je ne voudrais jamais me mettre dans un retranchement à moins qu'un malheur épouvantable ne m'y obligeât. » Le roi ne veut livrer que des batailles offensives. Il ne veut pas de l'attaque durant la nuit, car l'obscurité amène le désordre, mais il recommande la marche d'approche pendant l'obscurité, et l'attaque au point du jour. « Le grand art d'un général, dit-il, consiste à bien connaître le terrain, à profiter de tout ce qu'il a de favorable pour lui, à savoir faire sa disposition convenable pour chaque occasion... Il y a des généraux qui disent qu'il faut attaquer par son centre une armée postée..., ils disent qu'en rompant le centre vous séparez toute l'armée..., moi je le répète, j'approuve toutes les façons d'attaquer, pourvu qu'elles aillent au lieu où l'armée est le moins bien garnie et où le terrain la favorise le moins. » Il faut y joindre la surprise, c'est-à-dire la rapidité des mouvements. « L'action, ajoute-t-il, doit être générale, parce que vous devez donner partout de l'occupation à vos ennemis, afin qu'ils ne fassent pas de mouvements qui vous soient dangereux. »

Frédéric II trouve dans l'ordre oblique une forme avantageuse pour obtenir la victoire. Il avait remarqué que les flancs des armées d'alors étaient très vulnérables. « La grande règle à la guerre, dit-il, est d'assurer ses flancs et ses derrières, et de gagner les flancs de l'ennemi. » Le roi n'employait pas l'ordre oblique comme une forme schématique, mais l'adaptait aux différentes circonstances. Il indique aussi la surprise comme un des points les plus importants à rechercher et il pense l'obtenir par la rapidité des mouvements.

Frédéric II se propose aussi d'utiliser la victoire. Les batailles à cette époque n'apportaient pas en général une solution définitive; le vaincu se retirait dans une position fortifiée ou derrière des retranchements. Le roi cherche à profiter des avantages de la victoire par la poursuite. « Une bataille qui ne se donne pas pour terminer la guerre devient une effusion de sang inutile..., il faut poursuivre l'ennemi quelques jours, surtout le jour de la bataille. »

Les idées de Frédéric II sur la stratégie ne sont pas moins intéressantes. A cette époque, les armées étaient peu mobiles et liées à leurs magasins, les guerres longues. « Il ne convient pas, dit le roi, de traîner les choses

en longueur, car une guerre longue rompt notre admirable discipline, dépeuple le pays, épuise nos ressources. » A cause de la durée de la guerre, la question des approvisionnements était une des plus importantes; il réorganisa les magasins, et sut utiliser le ravitaillement sur place. L'ouvrage donne encore les idées de Frédéric II sur la conduite à tenir vis-à-vis des habitants, sur l'organisation des magasins, sur les fourrages et les transports, et enfin sur la reconnaissance du théâtre d'opérations. Quelques réflexions suivent sur la petite guerre, les opérations faites par des détachements. « Les officiers qui commandent des détachements, dit le roi, doivent être fermes, hardis et prudents; leur chef leur donne des instructions générales, à eux de prendre ensuite conseil d'eux-mêmes suivant ce qu'exige la situation. »

Les formations pour les rassemblements furent aussi l'objet de l'attention du roi. Dans son principal écrit militaire, « General Principia, » aussitôt après le chapitre des subsistances et avant celui des marches, Frédéric II parle des camps. Il n'est pas partisan des camps retranchés qui, à cette époque, jouaient un rôle prépondérant à la guerre; il veut des camps « offensifs, » c'est-à-dire libres sur leur front, couverts sur leurs flancs.

Les mouvements des troupes étaient alors très lents; Frédéric II se préoccupa beaucoup des marches, loin de l'ennemi et près de l'ennemi. Les mouvements en retraite sont aussi l'objet de ses réflexions, ils lui paraissent tous difficiles. Il recommande de dérober la marche à l'ennemi par la ruse. Quelques réflexions suivent sur le passage et la défense des rivières.

La guerre de forteresse jouait au XVIIIe siècle un très grand rôle. Mais il comprit que cette guerre était loin de donner des résultats aussi décisifs et aussi rapides que la guerre en rase campagne, la destruction des forces ennemies.

Au point de vue tactique, Frédéric II montra donc qu'il fallait chercher la solution sur le champ de bataille; au point de vue stratégique, les conditions de l'époque lui imposaient des limites. Le roi proscrivait les guerres d'hiver.

Frédéric II veut la guerre offensive. « Je crois, dit-il, qu'un homme raisonnable, dans le calme des passions, ne commence jamais une guerre où il est obligé dès le commencement d'agir défensivement; on a beau étaler de grands sentiments, toute guerre qui ne mène pas à des conquêtes affaiblit le victorieux et énerve l'État. » Son but est d'ouvrir la guerre par une offensive vigoureuse, afin d'en terminer au plus tôt, mais ce n'est pas seulement la guerre de conquête qu'il veut conduire offensivement, mais aussi la guerre défensive. « Une défensive bien conduite, dit-il, doit avoir toutes les apparences d'une guerre offensive. »

Frédéric II envisage ensuite le cas où la Prusse viendrait à être en guerre avec plusieurs puissances supérieures en nombre. Dans ce cas, sa manœuvre consiste à laisser un léger rideau sur les théâtres d'opé-

rations les plus éloignés, à rassembler toutes ses forces pour battre l'ennemi le plus rapproché, et ensuite par des marches rapides à prendre l'offensive sur les points les plus menacés, en un mot à manœuvrer par lignes intérieures pour battre l'ennemi en détail. Dans ces conditions l'art de conduire la guerre acquiert une importance considérable.

Si l'on étudie les idées émises par Frédéric II dans la période de paix qui s'étend de 1745 à 1756, on peut les résumer ainsi, dit l'ouvrage dans sa conclusion :

Au point de vue tactique, l'offensive à tout prix. Frédéric II cherchera, dans les guerres qui vont suivre, à obtenir la solution par la puissance du choc de l'infanterie et de la cavalerie. Mais avec des troupes instruites aux formations linéaires, il n'était pas facile, par une attaque de front, ni d'obtenir un résultat pleinement décisif, ni d'assurer la poursuite. Aussi cherche-t-il un ordre de bataille lui permettant d'obtenir ce résultat décisif, même avec des formations linéaires, et il le trouve dans l'ordre oblique, c'est-à-dire par l'attaque de la partie la plus faible de l'ordre de bataille des armées d'alors, qui était l'une des ailes.

Au point de vue stratégique, Frédéric II s'était également décidé pour l'offensive. En résumé, le nouveau fascicule de l'Histoire de Frédéric II que donne le grand état-major allemand mérite d'être lu et médité.

Frédéric II, dans la mise en œuvre de moyens d'action qui ne dépassaient guère ceux de ses adversaires, fit intervenir sa personnalité propre; il saisit le premier l'idée féconde de la manœuvre qui deviendra la base des conceptions napoléoniennes. Les adversaires restent rivés à leurs positions; il va à eux par une offensive hardie. Au lieu d'attaquer l'ennemi front contre front, il cherche son point vulnérable et y porte tout son effort. S'il ne sut pas s'affranchir de la gêne des magasins, il trouva cependant un moyen terme en utilisant aussi la vie directe sur le pays partout où il le put. Mais il procède toujours de la tactique linéaire, qu'il utilise, il est vrai, avec une grande adresse.

On a pu dire que Frédéric II a mérité d'être appelé le précurseur de Napoléon, mais il n'a été qu'un précurseur dans un art auquel le maître qu'était Napoléon devait donner une ampleur inimitable.

Barthélemy Pocquet. **Le duc d'Aiguillon et La Chalotais.** T. I : *la Démission du Parlement.* T. II : *le Procès*[1]. Librairie Perrin. 2 vol. in-8°. 1890.

Annoncé depuis plusieurs années déjà et destiné à venger les États et le Parlement de Bretagne des appréciations peu favorables que M. Carré d'abord, et moi ensuite, avions portées sur ces corps trop

1. Un troisième volume, intitulé : *la Réhabilitation,* est annoncé comme devant paraître prochainement.

vantés, l'ouvrage de M. Pocquet vient enfin de paraître. Il apporte dans le débat quelques pièces nouvelles : M. Pocquet a dû en effet à la légitime notoriété dont il jouit en Bretagne, peut-être aussi un peu à ses sentiments très bretons, d'avoir l'accès de certains dépôts particuliers d'archives qui, pour moi, avaient été inaccessibles. Mais il n'apporte aucun fait nouveau, et les textes qu'il cite confirment purement et simplement ce qui était déjà connu. Les dossiers les plus secrets et les plus ultra-secrets ont été maintenant vidés, opération d'autant plus facile qu'ils étaient à peu près vides; il n'y a pas apparence que l'on apprenne désormais rien de nouveau sur l' « Affaire de Bretagne; » on continuera à discuter sur l'interprétation des faits, mais les faits eux-mêmes sont acquis.

Du propre aveu de M. Pocquet, qui, à défaut d'impartialité, a du moins une certaine franchise, une foule de légendes accréditées au siècle dernier par la fureur de ces libellistes qui dénaturaient l'histoire du duc d'Aiguillon « avec une injustice passionnée » (le mot n'est pas de moi, il est de M. Pocquet, I, 31) s'évanouissent définitivement. Calomnie, la prétendue lâcheté du duc d'Aiguillon à Saint-Cast; calomnie, ses prétendues vexations dans la réforme des milices garde-côtes; calomnie, ses intrigues en faveur des Jésuites; calomnie, le voyage du duc à Saint-Malo auprès des juges de M. de la Chalotais, et l'échafaud dressé nuitamment pour le supplice de l'illustre procureur général; calomnie, la servilité du « bailliage d'Aiguillon » envers le commandant[1]. En revanche, M. Pocquet le reconnaît, je ne calomniais pas ce Parlement de Bretagne (qu'il s'obstine néanmoins à nous représenter comme un corps respectable, auguste, tout pénétré du sentiment de ses devoirs), quand je le déclarais coupable de s'être opposé, par pure humeur et par susceptibilité déplacée, à une affaire évidemment favorable à la province[2]; je ne calomniais pas M. de la Chalotais en constatant qu'il s'était laissé aveugler par l'amour-propre paternel en voulant faire de M. de Caradeuc un procureur général : qu'il avait agi avec duplicité lors de l'enregistrement de la déclaration du 21 novembre 1763, origine de toute l'affaire de Bretagne : avec une conviction médiocre dans l'affaire des Jésuites, des constitutions desquels il est désormais prouvé qu'il « s'embarrassait peu[3]. » En vérité, M. Pocquet est pour moi un contradicteur bien précieux; à tout instant il me confirme (bien qu'il évite avec soin de le dire, et qu'il ne me cite jamais que pour me combattre), et il y a dans son ouvrage, pour qui voudra le lire d'un peu près, de quoi se faire sur ces événements

1. M. P. devrait bien ne pas tant s'indigner de mon appréciation relative à l'indépendance du bailliage d'Aiguillon, puisqu'un peu plus loin (t. II, p. 393-400) il est amené lui-même à la partager.

2. Rachat des domaine et contrôle en 1759.

3. L'authenticité de la lettre très suggestive où M. de la Chalotais s'exprimait ainsi était considérée comme presque certaine; il n'y a plus place maintenant pour aucun doute, M. P. en ayant vu l'original.

une opinion qui sera contraire à la sienne et qui sera, je persiste à le croire, l'opinion juste.

Si nous sommes en effet d'accord sur plusieurs points, il en est d'autres, et d'essentiels, sur lesquels nous différons entièrement d'avis, et notamment sur l'origine même de l'affaire. M. P. en attribue tout le tort à la haine personnelle de d'Aiguillon contre La Chalotais; il ne veut pas voir que les premières attaques sont venues de ce dernier. Il juge invraisemblable et absurde qu'un procureur général de province ait pu songer à perdre un duc et pair qui lui était devenu odieux. Ce n'est ni invraisemblable ni absurde : c'était même très facile, et on venait d'en voir la preuve à Grenoble, à Rouen, à Toulouse; dans sa lettre du 11 février 1764, document capital sur lequel M. P. glisse beaucoup trop légèrement, M. de la Chalotais énumère avec complaisance tous les triomphes que les Parlements viennent de remporter, constate qu'ils tiennent à Paris le haut du pavé, et s'exprime en homme qui a le sentiment de sa force et de la faiblesse de son adversaire. Les faits, d'ailleurs, venaient de parler avec une clarté évidente : la nomination de M. de Caradeuc, obtenue par M. de la Chalotais contre tous les efforts du duc d'Aiguillon, prouvait bien lequel des deux adversaires avait alors le plus de crédit à Versailles.

M. P. ne voit pas plus juste dans ce qu'on pourrait appeler la question constitutionnelle, et il importe ici d'autant plus de dissiper l'équivoque derrière laquelle il s'abrite que, selon lui (et c'est son argument de prédilection), la Bretagne avait pour elle, à l'origine de tout le débat, un droit parfaitement établi. Il pense que la perception des sols pour livre des droits des fermes générales du roi (et il s'agit ici de droits de douane, surtout de droits de douane perçus à Nantes), avant consentement des États, était illégale, contraire au pacte de 1532, à l'édit de 1579, aux contrats passés à chaque session entre les États et les commissaires du roi; que les États avaient par conséquent le droit de faire opposition à cette levée au Parlement, et le Parlement le devoir de l'accueillir. Plaçons-nous à son point de vue et admettons avec lui que ces privilèges de la Bretagne fussent intangibles et sacrés[1]. La question serait précisément d'établir s'ils trouvaient leur application dans un cas où il s'agissait d'impôts levés, non pas sur la province et ses habitants, mais sur des marchandises, alors même que ces mar-

1. Si révoltants qu'ils fussent d'ailleurs pour la raison : on ne peut guère qualifier autrement un régime qui soustrayait quelques provinces, et la Bretagne surtout, à des charges qui par là même se trouvaient aggravées pour les autres. On ressasse perpétuellement cet argument que grâce à ce régime la Bretagne ne payait en moyenne que 12 l. 10 s. par tête, alors que les autres provinces payaient plus du double; on conçoit que les Bretons s'en accommodaient, mais les Français, qu'avaient-ils le droit d'en penser? En Bretagne même le tiers, très surchargé lui-même et écrasé par la noblesse, avait-il tant lieu de s'en réjouir? Il prouva bien que non aux approches de 1789.

chandises ne faisaient que traverser la Bretagne[1]. La prétention des États était à la fois contraire à la raison, puisqu'il en aurait résulté que leur compétence se serait étendue à des objets étrangers à leur province; à l'équité, puisqu'elle aurait abouti à ceci, que des droits perçus dans les autres ports du royaume ne l'auraient pas été dans les ports bretons, au grand préjudice des premiers; et aux précédents, car le principal de ces droits, et à plus forte raison les sols pour livre additionnels, n'avaient jamais été soumis au consentement des États, et, s'ils avaient dû l'être, ce n'était pas en 1764 que les États auraient dû faire, à propos de la violation de leur droit, un éclat violent, c'était à chacune de leurs sessions antérieures, notamment depuis 1718, date de la création, sans leur concours, de 4 sols pour livre. Tout ce qu'a dit M. P. pour justifier à cet égard la conduite des États et du Parlement est sans portée. Il a évité avec soin toute allusion à un fait encore plus gênant pour la thèse qu'il soutient, à savoir que l'imposition des garnisons, levée chaque année sans consentement des États et sans que le Parlement eût aucun égard à l'opposition que les États faisaient devant lui, constituait une bien plus grave et bien plus flagrante infraction aux privilèges de la province. Si le seul souci de les défendre avait animé les meneurs du Parlement en 1764 et 1765, comment expliquer cette extrême susceptibilité à propos d'un droit au moins très douteux et cette sereine indifférence à l'égard d'un droit très bien fondé et d'une obligation incontestable? Grossière contradiction, qui n'était pas inaperçue des contemporains eux-mêmes, que j'ai mentionnée, et dont il est fâcheux, mais non surprenant, que M. P. s'abstienne de donner aucune explication.

Pour quitter ces contestations juridiques (et ce n'est pas moi, ce sont les historiens hostiles à d'Aiguillon qui ont toujours aimé à amener la discussion sur ce terrain) et en supposant que la question de droit fût tranchée en faveur des États et du Parlement, il n'en résulterait en

1. Cela était si vrai que celles des marchandises qui, après avoir acquitté les droits de prévôté de Nantes, ne séjournaient pas en Bretagne, étaient ensuite admises dans l'étendue des cinq grosses fermes en franchise de tous droits. (La Garde, *Traité historique des droits du souverain*, II, 469.) Les remontrances que le Parlement de Paris présenta au roi le 6 septembre 1765, dont M. P. prétend tirer un argument, prouvent au contraire contre lui. Il n'en cite que la partie qui lui convient, et il s'abstient d'indiquer qu'aux yeux du Parlement lui-même il était douteux que l'opposition des États à la perception des droits de douane fût légale : « Votre Parlement, disait-il, ne dissimule pas néanmoins que des réflexions ultérieures sur le détail des objets contenus dans la déclaration du 21 novembre 1763 pourraient porter à y admettre quelques distinctions et donner lieu de douter si la règle générale..... est réellement applicable aux droits de traite qui paraîtraient se percevoir beaucoup moins sur les Bretons que sur les étrangers ou sur les habitants des autres provinces du royaume au commerce desquelles la Bretagne ne sert que d'entrepôt. »

aucune manière que d'Aiguillon ait été, comme le répète constamment M. P., l'adversaire implacable de la constitution bretonne, puisqu'il s'est fait précisément auprès du ministère, surtout en cette circonstance, l'apologiste des prétentions des États, qu'il a conseillé, par prudence, de se prêter à leurs susceptibilités, et fait de vives instances pour obtenir l'autorisation de leur demander leur consentement à ces fameux sols pour livre, autorisation qu'il n'obtint pas ou qu'il obtint trop tard. M. P., fidèle à son parti pris de laisser ignorer à ses lecteurs tout ce qui peut contredire sa thèse, laisse de côté ce point, de même qu'il ne cite pas les lettres, cependant typiques, par lesquelles ce prétendu despote s'efforçait, en 1760 et 1762, de modérer les exigences pécuniaires du contrôleur général, et cela jusqu'au point presque de se brouiller avec lui.

On insiste et, pour prouver le patriotique dévouement de ces magistrats turbulents et de ces bastionnaires entêtés, on se retranche derrière cet argument qu'ils ne gagnaient rien à la lutte, qu'ils affrontaient au contraire l'exil, la prison, que tout au moins ils se privaient des grâces et des faveurs réservées aux fonctionnaires dociles et aux députés bien pensants. On parle de l'influence que possédait dès cette époque « l'administration, » et on veut, bien entendu, que cette influence ait été mise tout entière au service du duc d'Aiguillon. On fait de lui le conseiller toujours écouté, l'inspirateur suprême des décisions du gouvernement, le dispensateur souverain des punitions et des récompenses. C'est un audacieux défi à la vérité historique. Pour quelques faits qui justifient cette manière de voir, une foule d'autres la contredisent absolument. L'influence de Choiseul, ennemi déclaré ou plutôt rival perfide de d'Aiguillon, était celle qui l'emportait; Laverdy entretenait avec les pires adversaires du commandant une correspondance secrète et familière, ce dont, d'ailleurs, il n'eut pas à se louer; Jarente opposait systématiquement la sourde oreille à ses recommandations pour la distribution des bénéfices; Saint-Florentin lui-même, loin d'être, comme on l'a dit, l'âme damnée de d'Aiguillon, n'était pour son neveu qu'un appui fort douteux, fort inconstant, et, en tout cas, jamais tout-puissant. On cite des cas où d'Aiguillon rédigea des réponses royales ou fit prendre des décisions graves; on devrait, pour être impartial, citer aussi ceux où des décisions non moins graves furent prises sans son avis, voire même contrairement à son avis. La vérité est que ce gouvernement, capable, au besoin, de violences, mais incapable d'énergie, ne faisait peur à personne; on le savait incohérent, faible, divisé, toujours prêt à acheter la paix en sacrifiant ses agents et en faisant amende honorable à ses adversaires. On risquait peu à le combattre : ses prisons n'étaient jamais bien closes, les exils qu'il prononçait n'étaient jamais bien durables, les coups d'autorité qu'il frappait n'étaient jamais bien assénés. Quelle force, au contraire, dans ce parti parlementaire, étroitement uni dans tous les points de la France, immuable dans sa politique, implacable dans ses ressentiments,

terrible dans ses vengeances, disposant de l'opinion publique, constamment sorti vainqueur, depuis dix ans, des démêlés qu'il avait eus avec la couronne! En Bretagne, notamment, on pouvait voir à chaque session d'États, et on vit plus clairement encore dans la grande crise parlementaire de 1765, s'il ne fallait pas plus d'indépendance et de courage pour rester à l'écart d'une opposition passionnée et turbulente que pour prendre place dans ses rangs.

Mais, pour rétablir sur ces différents points la vérité gravement altérée par M. P., il ne faudrait rien moins que refaire toute cette histoire. Je ne puis ici que signaler quelques principes étranges de M. P. en matière de critique historique et examiner quelques-uns des reproches qu'il m'adresse.

L'historien, dit-il, ne doit pas être un avocat qui défend une cause, mais un juge qui prononce, et il doit prononcer en ayant toujours sous les yeux les pièces contradictoires. Rien de plus juste, et personne n'y contredira. Mais il a d'autres obligations encore : comme ces pièces contradictoires ne sont pas toutes également bien renseignées, ni également probantes, ni également sincères, il doit se demander, à propos de chacune d'elles, quelle est la valeur qu'il convient de lui attribuer. Il doit, par exemple, se rappeler que la vérité a plus de chance de se rencontrer dans des lettres écrites le jour même où un événement s'est accompli que dans des pièces postérieures de plusieurs années, dans des documents destinés à rester secrets que dans des écrits faits en vue de la publicité et dans des œuvres de polémique. A ces principes élémentaires de la critique historique, M. P. a substitué celui-ci : que d'Aiguillon et ses amis doivent nécessairement être suspectés de mensonge et que ce soupçon ne saurait effleurer les gens du parti opposé. Je n'exagère pas; cette singulière théorie s'étale naïvement (I, 53), et, là même où elle ne s'étale pas, on sent que l'historien s'en inspire[1]. Il est toujours porté à ajouter foi à ce que « les patriotes bretons » ont jugé bon de dire eux-mêmes de leurs actes ou de leurs desseins. Il

1. Je dois ajouter, car je tiens à être juste envers M. P., qu'il viole souvent lui-même une règle aussi déraisonnable et qu'il fait de larges emprunts, au besoin, à la correspondance de d'Aiguillon et des siens. Alors?

Bien entendu, M. P. m'adresse le reproche inverse et me blâme d'avoir « suivi le *Journal du commandement du duc d'Aiguillon*, destiné à défendre et à justifier ses actes » (I, 132). Je ne l'ai pas *suivi*, je l'ai *consulté*, et en cela j'ai fait mon devoir d'historien, comme M. P. l'aurait certainement fait lui-même s'il avait eu la possibilité (et il l'aurait eue s'il n'avait tenu qu'à moi) de connaître ce document. J'ajoute que j'y ai pris très peu de chose, par la raison que ce *Journal* se borne le plus souvent à reproduire les lettres écrites par le duc à la cour, lors des sessions d'États, et qui se trouvent à la disposition de tous les curieux, aux Archives nationales. Il y a ajouté, çà et là, quelques détails que je n'ai admis que lorsqu'ils étaient corroborés par d'autres témoignages non suspects, et quelques appréciations personnelles qu'il m'est arrivé de citer, mais toujours en en indiquant la provenance et en mentionnant la suspicion légitime dans laquelle il convient de les tenir.

ne lui vient pas par exemple à l'esprit (I, 466-467) que certaine lettre très compromettante de La Chalotais à son fils, de l'existence de laquelle les aveux de celui-ci ne permettent pas de douter sérieusement, dut être prestement détruite et que c'est pour cela qu'elle ne figure pas au procès. Même confiance imperturbable dans la sincérité de M. de la Chalotais relativement au célèbre incident du cure-dent. On a ici, d'une part, l'affirmation de l'illustre prisonnier que ses fameux *Mémoires* (dont le premier est du 15 janvier 1766) furent écrits avec un cure-dent, au moyen d'encre faite de suie et de vinaigre, sur des enveloppes de sucre et de chocolat; on a, d'autre part, trois faits positifs tendant à prouver que M. de la Chalotais avait à cette date à sa disposition, contrairement aux instructions rigoureuses de Saint-Florentin, encre, plume et papier ordinaires; ce sont : 1° que lors du passage de M. de la Chalotais à Rennes (18, 19 et 20 décembre 1765) un jeune Cordelier avait déposé dans la paillasse du prisonnier force plumes, encre et papier et que cela avait réussi; 2° que lors de la première perquisition qui ait été faite au château de Saint-Malo dans la chambre de M. de la Chalotais, et qui est du 31 janvier 1766[1], on trouva deux feuilles de papier blanc et d'autres feuilles chargées de notes écrites en vue de sa défense; 3° que mainte communication s'établit entre le prisonnier et le dehors grâce à la complicité universelle de la ville, même de la garnison du château. Tout cela, ce sont des faits acquis, certains, non contestés par M. P. lui-même; cela ne l'empêche pas de conclure que M. de la Chalotais a dit vrai et de malmener fortement ceux qui comme moi ont osé élever de très grands doutes sur la véracité du procureur général et s'attaquer à la fameuse légende du cure-dent.

J'abuserais de la patience du lecteur si je relevais toutes les critiques que, presque à chaque page de son volumineux ouvrage, m'adresse M. P. On me permettra cependant d'en montrer la légèreté, pour ne pas dire plus, par quelques exemples.

T. I, p. 69, M. P. s'exprime de façon à me faire imputer le tort, qui serait grave, d'avoir tronqué perfidement une citation. Il tombe précisément dans le travers qu'il me reproche, car il ne dit pas que le membre de phrase dont il critique l'absence se trouve mentionné par moi formellement, et dans toute la plénitude de son sens, immédiatement après les guillemets. Oui, il est entendu que la route en question, à laquelle M. de la Chalotais avait des raisons personnelles de s'intéresser, était

1. M. P. mentionne cet incident, mais avec beaucoup de brièveté et peu d'exactitude; il ne dit pas, notamment, qu'on découvrit du papier blanc. Voici ce qu'il dit, II, 227, n. 1 : « *On saisit jusque dans ses poches* des papiers sans intérêt et des notes préparées pour sa défense. » Et voici ce que dit le procès-verbal de l'officier chargé de la perquisition : « Étant entré dans la chambre du sieur de la Chalotais et lui ayant expliqué le sujet de son transport, le *sieur de la Chalotais lui a remis* sept pièces de papier qui consistent en deux feuilles de papier blanc, deux lettres missives, etc. »

aussi d'utilité publique. Qu'on se réfère à la note 3 de la p. 79 de mon livre *la Bretagne et le duc d'Aiguillon,* et l'on verra s'il était possible de le dire plus nettement.

T. I, p. 257. C'est dénaturer ma pensée que de m'imputer cette assertion, à propos de la journée historique du 19 novembre 1762, que les seuls documents dignes de foi soient les lettres du duc et de ses amis. J'ai dit, ce qui est bien différent, que les seuls documents sûrs sont les lettres écrites immédiatement après l'événement, avant que les passions l'aient défiguré et que la légende ait eu le temps de se former. Au reste, M. P. pense comme moi qu'il n'y a pas lieu de douter que la conduite du duc d'Aiguillon dans cette circonstance ait été telle qu'il l'a rapportée : et il reconnait que celui qui a menti à propos de cette séance, c'est M. de la Chalotais. Son indignation se comprend donc mal : nous sommes ici du même avis.

T. I, p. 377, 430. M. P. n'a pas réussi à découvrir, dans le quatrième mémoire de M. de la Chalotais, divers passages auxquels je fais allusion, et qui font médiocrement honneur à la véracité ou à la sincérité de l'auteur. Ils ne sont cependant pas difficiles à trouver, et les voici : P. 3. « Le commandant, voyant que cet acte pouvait causer du trouble, laissa partir le procureur-syndic pour le porter au Parlement de Rennes, ce qu'il eût pu aisément empêcher, s'il l'eût voulu, mais il était bien aise de brouiller. » — P. 5 : « Ces troubles (de Bretagne) ont pour objet et pour principe de savoir si le Parlement a pu se plaindre de l'administration des grands chemins, car on n'a pas même examiné si ces plaintes étaient fondées ou si elles ne l'étaient pas. » — Et p. 6 : « Le fait même (de ces plaintes) ne fut pas discuté. Il ne fut ordonné et il ne fut fait ni enquêtes, ni procès-verbaux. Tout fut étouffé par l'autorité et par des ordres surpris à la religion de Sa Majesté. » Or, de ces deux reproches, le second est calomnieux, puisqu'il fut fait précisément une enquête, et une enquête très probante, quoi qu'en dise M. P. : quant au premier, il présente cette particularité curieuse que si d'Aiguillon avait agi différemment, on ne le lui aurait pas moins reproché, peut-être même le lui aurait-on reproché plus encore : quels cris, s'il avait interdit à M. de Roben de partir, alors que les États le lui ordonnaient !

T. II, p. 77. En voulant relever chez moi une confusion singulière, M. P. prouve seulement qu'il n'a pas compris le sens de ma note. Cinq magistrats ont été nommés comme coupables des polissonneries qui auraient eu lieu au Thabor : deux, du Bourblanc et de la Noue, ont été cités antérieurement comme d'ardents partisans des démettants; les trois autres appartinrent au parti opposé. J'en ai conclu, et rien n'est plus simple, que l'anonyme qui relate ces faits mérite d'être cru, puisqu'il a prouvé son impartialité en éclaboussant indistinctement l'une et l'autre faction.

T. II, p. 137. Mon crime ici est d'avoir exagéré le nombre des détenus qui languissaient dans les prisons de Rennes pendant la cessation de la justice. J'ai dit 235 : M. P. m'oppose le procès-verbal de la visite

des prisons, qui dit 110 (déc. 1765). Il porte en effet ce nombre, mais, d'une part, il fut relevé à la charge du concierge-greffier des prisons bien des négligences et bien des abus, et, d'autre part, M. de Flesselles constate dès le 23 juin la présence de 100 prisonniers : on n'aurait donc arrêté que dix personnes en plus de six mois? C'est bien peu vraisemblable. Au reste, peu importe qu'il y en ait eu 110 ou 235 : ce qui importe, c'est que leur situation était atroce, dans cette prison « où ils étouffaient et périssaient, » et c'est bien la cessation de service du Parlement qui fut cause de cet encombrement lamentable et des souffrances cruelles de ces malheureux.

T. II, p. 181. Il s'agit ici de la commission extraordinaire de Saint-Malo. Si, dit M. P., elle n'avait été destinée, comme M. Marion le soutient, qu'à instruire et non à juger le procès des cinq magistrats, les lettres patentes (du 20 janv. 1766) n'auraient été qu'une déplorable comédie. — Le doute dans lequel on était encore sur la possibilité de recruter assez de magistrats pour le Parlement peut expliquer qu'on ait chargé la commission de juger, mais avec l'intention de lui retirer le jugement dès que cela serait possible. Au reste, j'ai exposé, je n'ai pas justifié, la marche suivie. Et comme je ne suis nullement, ainsi que M. P. le répète, le *défenseur du pouvoir*, je n'ai jamais voulu défendre les métamorphoses successives de cette étrange procédure, ni la déplorable conduite du gouvernement dans cette affaire, engagée sans l'avis du duc d'Aiguillon. Si M. P. m'avait lu avec des yeux moins prévenus, il aurait vu — et s'il avait été plus juste, il aurait dit — que mon blâme pour la manière dont le procès fut mené n'était ni moins formel, ni moins énergique que le sien. Je suis convaincu que les accusés étaient coupables, qu'il y avait contre eux, pour employer une expression assez singulière de M. P., *des indices valant des preuves* (I, 388) : mais autre chose est une conviction morale, autre chose une décision juridique, aboutissant à des peines afflictives ou infamantes. On se heurtait à l'impossibilité d'établir juridiquement les faits imputés à M. de la Chalotais et à ses coaccusés, bien que ces faits d'ailleurs ne soient pas douteux, et voilà pourquoi le gouvernement, en s'engageant dans l'aventure du procès, commit une faute extrêmement grave, qui devait forcément l'entraîner à en commettre d'autres encore. Là est la vérité sur cette affaire retentissante, malgré les efforts de M. P. pour innocenter des magistrats dont les agissements perfides et les intrigues coupables ne peuvent être niés par aucun esprit impartial.

M. Marion.

L'Individu et la Réforme sociale, par Édouard Sanz y Escartin, membre de l'Académie des sciences morales et politiques de Madrid; traduit de l'espagnol par Auguste Dietrich. Paris, Alcan, 1898. 1 vol. in-8°, VIII-390 pages.

M. S. est un catholique orthodoxe, qui mêle aux instructions authen-

tiques du pape Léon XIII quelques-unes de ces idées vagues, sentimentales et libérâtres, qu'on appelle en ce moment « l'américanisme. » Son livre, plein d'intentions excellentes, ne brille ni par la profondeur des idées, ni par l'originalité des observations. Une fois admis le genre d'esprit dont l'auteur témoigne, on se représente aisément la nature des réflexions qu'il disperse en chapitres sur le capital, la richesse, le travail, les besoins des classes riches, la bienfaisance, l'amélioration des classes ouvrières, la science, l'éducation, la morale, la religion, l'art, le droit, le féminisme, etc. On y trouve, dosés à juste mesure, comme dans une circulaire électorale, le culte du progrès et la sage méfiance des innovations précipitées. Ce sont là des considérations neuves encore, paraît-il, en Espagne; aussi le cardinal archevêque de Valence, avec l'emphase d'outre Pyrénées, avait-il déjà cru devoir recommander un ouvrage précédent de M. S., — sur ces mêmes problèmes envisagés au point de vue de l'État, — « comme la Bible des questions sociales » (p. III). Disons simplement que les livres de l'auteur sont d'honnêtes manuels, dont l'intérêt pour nous consiste surtout dans les quelques renseignements accidentels qu'ils nous apportent sur les populations espagnoles[1], par manière d'exemples sociologiques.

M. S. s'est proposé d'étudier l'action de l'individu, c'est-à-dire, de « la conscience et de la volonté de chaque homme dans la réforme de la Société » (p. 18). « Les sources pour l'étude de l'État et de son action appropriée à l'amélioration des relations sociales sont très abondantes, » nous dit-il. « Cette matière a été l'objet de nombreux travaux... Par contre, l'action de l'individu, en tant que dirigée vers l'amélioration de l'état social, a fait à peine l'objet d'une étude sous l'aspect où je désire principalement l'exposer » (p. 12). Ainsi compris, le sujet relèverait plutôt de la morale et de l'art sermonnaire que de la science sociale; car celle-ci, du moins, a la sagesse de ne point trop compter sur le bon vouloir et le libre arbitre individuels. Son domaine est l'étude du mouvement des masses et des influences externes qui dirigent ce mouvement. Les sociologues ont d'amples raisons de se douter que les phénomènes sociaux dérivent, pour la plupart, de causes matérielles sur lesquelles doivent agir les gouvernements, s'ils veulent obtenir des résultats meilleurs. Par là s'expliquent les mesures prises pour arrêter l'alcoolisme et les solutions proposées pour enrayer la dépopulation. Les simples prédications, patriotiques ou religieuses, n'aboutiraient à rien. L'auteur ne disconvient pas que « les devoirs de l'État, en cette matière, sont sans doute nombreux et très importants; » mais il ajoute que « ceux de l'individu ne sont ni moindres, ni moins sérieux...; que toute action légale est nulle si la société n'est pas préparée à la recevoir; » et que, par contre, quoique l'État s'abstienne complètement de toute

1. Voir notamment, p. 73 : impôts; p. 108-109 : biens communaux; p. 140-141 : spéculations et scandales financiers; p. 253-254, 258-259 : instruction publique, etc.

fonction qui ne soit pas strictement juridique, on comprend très bien qu'une société cultivée et habituée à l'exercice de ses droits résolve par elle seule les antagonismes et les conflits de tout genre qui constituent la question sociale » (p. 22; cf. p. 283-4). — Il s'en faut malheureusement de beaucoup que l'action des lois soit nulle quand elles vont contre le gré des peuples; la résistance ouverte ou cachée de l'individu amène une désorganisation dont la trace reste parfois ineffaçable. Et, d'autre part, c'est justement le point de savoir si, dans une société humaine, la sagesse et la vertu domineront jamais assez pour remplacer ou rendre inutile l'action des lois. Il est infiniment peu probable que le concours des gens honnêtes suffise à détourner la marche des événements; dans tous les cas, la science sociale, dont l'objet, comme celui de toutes les sciences, suppose quelque chose d'immuable, ne saurait tabler sur ce concours subit et volontaire. Son objet ne peut être ici que la docilité des générations à subir l'influence des lois politiques ou naturelles. M. S., il est vrai, se défend d'être optimiste, parce que la nature n'encourage guère ce sentiment (p. 365-6). Toutefois, s'il n'a pas une confiance illimitée dans l'intervention de la Providence, il garde une foi robuste, qui est bien de l'optimisme, dans le développement de l'intelligence individuelle et dans son heureuse action sur l'ensemble de l'état social. « Qui pourra douter que, quand la culture intellectuelle se trouve répandue à travers toutes les classes sociales, il est moins difficile de diriger et de dominer les passions? (p. 241)... Est-il quelqu'un qui puisse douter que les sociétés s'élèvent à une organisation plus complète, à une solidarité plus intime, par la substitution du travail pacifique à la force brutale, par l'action du droit, qui module progressivement les lois, et par l'impulsion incessante de l'intelligence, qui devance dans l'ordre subjectif l'idéal d'harmonie et de bonheur auquel tendent les activités supérieures de l'espèce humaine? (p. 375). » — C'est ce dont nous doutons absolument pour notre compte. La culture intellectuelle, sans le caractère, n'a qu'une utilité médiocre; et les faits abondent qui prouvent que le développement de l'intelligence n'a rien de commun nécessairement, ni même fréquemment, avec la réforme morale de l'individu. Pis encore : les événements de ces derniers mois (en France, affaire Dreyfus; en Angleterre, affaires de Fashoda et du Transvaal; aux États-Unis, affaires de Cuba et des Philippines) montrent curieusement que le progrès de l'instruction n'est rien moins qu'accompagné du raffinement de l'intelligence, et que celle-ci peut demeurer, chez la masse des gens instruits, aussi rudimentaire, aussi enfiévrée de passion, dans les questions d'ordre général, que chez les clans barbares ou les tribus sauvages. Il semble, en définitive, que le mouvement social n'aboutisse qu'à transformer incessamment la lutte pour l'existence, sans en diminuer au fond l'âpreté.

Ces rêveries bénévoles ne sont donc que des spéculations nuageuses et qui, si l'événement devait donner raison à M. S., ne viseraient qu'un avenir très lointain. On jugera mieux du raisonnement dis-

cutable de l'auteur par ses conseils immédiats; — celui-ci, par exemple, qu'il emprunte à « l'éloquent archevêque de Saint-Paul de Londres[1] » (*sic;* p. 292), Mgr Ireland : « Les temps sont venus où le christianisme doit accepter toute la science et toute la démocratie, sous peine de voir trop d'âmes s'éloigner de lui » (p. 299). — Qu'est-ce à dire? Le christianisme, que nous sachions, n'a jamais, en termes positifs, répudié la science, « toute la science, » à condition qu'elle fût la science vraiment; et, chaque fois que s'élevait un conflit, le christianisme ne manquait point de soutenir qu'il récusait, non la vraie science, mais la fausse science, ce qui permettait et permettra toujours sans doute d'ergoter à l'infini. — Quant à la démocratie, « toute la démocratie, » nous avouons ne point comprendre ce que demandent ici l'archevêque Ireland et M. S. La démocratie tout entière inclut-elle pour l'Église le socialisme plus ou moins intégral? Et si, d'autre part, il convient à des chrétiens d'admirer moins le mouvement démocratique, pour des raisons solides, — ce qui est notre sentiment personnel, — leur faudra-t-il néanmoins courber la tête et abdiquer leur indépendance politique sur l'ordre du clergé? Le salut des âmes est, en somme, l'affaire propre de chacun; et ce n'est pas à nous de modifier nos idées, si, d'ailleurs, elles sont raisonnées, sincères, plausibles, pour flatter les masses populaires et les rapprocher de la religion. Il serait aussi dangereux pour le pays qu'humiliant pour nous de nous mettre naïvement à la remorque des jeunes lévites intempérants qui, protestants et catholiques, se flattent d'amener le peuple dans le giron de leur Église, à force de concessions terrestres dont la portée leur échappe ou leur semble indifférente au point de vue du ciel.

Si l'américanisme religieux ne porte pas bonheur à M. S., son admiration générale de l'anglo-saxonnisme ne lui vaut guère mieux. Il prend au sérieux les croisades éducationnelles de M. Demolins, et les observations d'*Outre-Mer* de M. Paul Bourget, qui peut être un excellent psychologue de *five o'clock,* mais dont l'autorité sociologique est des plus minces. M. S. admire un peu trop de confiance les qualités et les vertus anglo-saxonnes[2]. Il n'a rien moins fallu que la conduite des

1. Autres erreurs : p. 78, lire *Webb* et non *Weeb;* p. 268, *Toynbee* au lieu de *Toymbee.*

2. L'auteur est la dupe un peu facile du *cant* anglais ou américain. Il s'émerveille que « l'Angleterre, » par exemple, « nous offre le spectacle d'un homme politique d'une immense situation, soudainement annihilé par la divulgation d'un acte immoral de sa vie privée » (p. 274). La vérité est que l'on nous joue une sorte de comédie; et que, dans le cas de Parnell, si l'on veut, tout le monde, sans excepter M. Gladstone, savait à quoi s'en tenir, jusqu'au jour où, le scandale ayant éclaté, on a jeté solennellement par-dessus bord l'infortuné *home-ruler* (*Ed. Rev.*, avril 1899, p. 569). — M. S. accepte aveuglément aussi la thèse américaine que l'indépendance des jeunes gens de l'un et l'autre sexe, et l'intimité même des jeunes filles, qui font ménage deux par deux, dans certains collèges, n'offrent jamais d'inconvénients. Il est entendu, comme Mme Bentzon a pu s'en

Américains dans la guerre de Cuba pour lui arracher quelques illusions. Il s'en console par la pensée que le peuple des États-Unis n'a pas le vertueux gouvernement qu'il mérite : « En aucun pays du monde, il n'existe un aussi complet divorce entre la représentation politique et les sains éléments sociaux[1]. » Il y a là quelque ingénuité. Pour ceux qui suivent d'un œil sceptique la politique américaine, qui ont présente à l'esprit la façon dont le public de New-York acclame le *boss* Richard Crooker, les Américains ne sont peut-être pas aussi généralement innocents que le pense M. S., dans sa candeur, des méfaits de leur gouvernement.

Kossuth and Gœrgei, recollections of a « stormy period, » An historical Essay, by Theodore Duka. Hertford (sans nom d'éditeur), 1898. 1 br. in-8°, 96 pages.

La révolution hongroise de 1848-1849 a été rarement étudiée par les historiens de l'Europe occidentale. Les mouvements politiques de cette période dans nos régions ont absorbé notre attention par leur importance et la gravité de leurs répercussions. D'ailleurs, la difficulté de la langue rend malaisée l'étude de l'histoire magyare. Aussi, en France ne trouve-t-on sur cette époque que de rares articles dans la *Revue des Deux-Mondes,* la *Revue historique,* les *Annales de l'École des sciences politiques ;* quelques réfugiés hongrois ont publié à Bruxelles des monographies auxquelles on ne peut demander l'impartialité; deux généraux, Görgei et Klapka ont étudié à Leipzig leurs mémoires en langue allemande. Là se borne la bibliographie usuelle. En Hongrie, au contraire, d'importants travaux ont été consacrés à l'étude de cette intéressante

apercevoir, qu'on ignore aux États-Unis même la possibilité d'aucun danger. Mais la réalité semble moins innocente. Nous savons des faits positifs qui nous rendent moins crédule; et M. Claudio Jannet, dont M. S. invoque le souvenir amical (p. 63), lui eût sans doute conseillé quelque scepticisme. — Enfin, quand l'auteur nous vante la supériorité des peuples slaves et anglo-saxons sur les peuples latins, dans le respect qu'ils ont aujourd'hui des droits de la femme, il néglige un peu trop de nous dire combien ce respect est de fraîche date et combien la loi anglaise, récemment encore, se montrait brutale à leur égard (p. 345-346).

1. P. 240. M. S. est naturellement persuadé que les Américains ne négligent aucune occasion de s'instruire. — Au fond, leur ignorance des choses générales est profonde; et c'est la raison qui explique l'entrain avec lequel ils ont déclaré la guerre à l'Espagne, sans rien soupçonner de l'injustice de leur conduite ni rien calculer des inconvénients possibles de leurs conquêtes. Ils prenaient les Tagals pour des sauvages et s'imaginaient que les Philippines se trouvaient quelque part entre les îles Fidji et la Patagonie. Il est vrai que des Anglais éclairés, jusqu'à ces derniers temps, les croyaient plutôt situées dans les Antilles (*Quarterly Rev.*, juillet 1899, p. 198).

période. Un des lieutenants du général Perczel, M. Peter Busbach, a récemment publié le premier volume d'un ouvrage sur la guerre d'indépendance, sous ce titre : *Egy viharos emberöltö* (Budapesth, Kilian, 1898). L'essai de M. Duka s'appuie principalement sur ce volume.

M. Duka était particulièrement compétent pour cette étude. Plus tard officier supérieur dans l'armée anglaise aux Indes, il a débuté dans la carrière militaire comme capitaine à l'état-major du général Görgei et a fait à ses côtés toute la guerre de 1848-1849. D'abord en retraite, l'armée hongroise n'avait pas tardé à reprendre l'avantage et au mois de mai 1849 menaçait Vienne. Mais, à ce moment, une armée russe entrait en Hongrie, les Magyars se trouvaient pris entre deux feux; Kossuth se retira, Görgei tente de continuer la lutte, mais au mois d'août il était obligé de capituler à Villagos, et la révolution était écrasée.

La rivalité avait été vive entre Kossuth et Görgei. Le 12 septembre 1849, dans son manifeste de Widdin, Kossuth n'hésitait pas à traiter de traître le général malheureux; Görgei avait publié comme justification ses mémoires en 1852; depuis lors, de nombreux articles dans la *Deutsche Rundschau*, l'*United Service Magazine*, la *Frankfurter Zeitung*, et les lettres de félicitation envoyées à Görgei pour le quatre-vingtième anniversaire de sa naissance par ses compagnons d'armes, l'ont lavé de cette accusation.

L'ouvrage de M. P. Busbach et l'essai de M. Duka sont destinés à compléter cette réhabilitation. Le dernier débute par un intéressant parallèle des caractères des deux hommes; il rend plein hommage aux qualités brillantes de Kossuth, son enthousiasme, son éloquence, l'attrait profond qu'il exerçait sur les masses; mais il lui conteste toute aptitude militaire; son influence sur l'organisation de l'armée, sur la discipline, sur le plan de la guerre, sur les opérations militaires a été déplorable et il y a compromis son autorité.

Görgei, au contraire, n'avait rien des qualités intellectuelles de Kossuth, mais c'était un soldat. Peu connu au commencement de la révolution hongroise, sans popularité, il sut s'imposer comme le meilleur des généraux hongrois, et lorsque Kossuth abandonna le commandement en chef, il était trop tard; le plus grand homme de guerre n'aurait pu sauver l'armée magyare.

Ce parallèle est soigneusement poussé par M. Duka pour toute la période de la guerre, et il ne semble pas que l'attachement à son ancien général ait nui à l'impartialité de l'historien; sa thèse apparaît comme celle de la vérité.

Paul MATTER.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Revue des Questions historiques.** Janv. 1900. — Ermoni. La pénitence dans l'histoire (conteste en partie les conclusions de M. Holl dans son ouvrage sur « la pénitence dans le monachisme grec et Siméon le nouveau théologien ». M. Holl soutient que la pénitence sacramentelle a été introduite dans l'Église par le monachisme, et que la confession obligatoire n'existait pas dans les premiers siècles de l'Église. M. Ermoni ne démontre pas que ces thèses soient fausses, mais cherche à en prouver l'exagération). — Ch. de la Roncière. L'invasion anglaise sous Charles VI. Dernières batailles navales (reconstitue minutieusement une série d'épisodes peu connus de 1415 à 1427). — A. Spont. Le Français à Tunis de 1600 à 1789 (raconte, d'après les correspondances publiées par E. Plantet, nos relations militaires et commerciales avec la Régence de Tunis, qui avaient été pour la France une source de prospérité). — Mlle Bader. Un éducateur de l'armée française. Le général de Melfort (d'origine écossaise, Louis Drummond, comte de Melfort, né en 1722, fait partie des armées du roi depuis 1735; capitaine en 1739, mestre de camp en 1749, élève du maréchal de Saxe et de lord Keith, il écrit sur la cavalerie dès 1748 un essai qui devint en 1776 son grand *Traité de la cavalerie*. Mlle Bader publie des lettres à lui adressées par le comte de Clermont, par le prince de Condé et par la princesse de Conti). — G. de Grandmaison. Savary en Espagne (en avril, juin et décembre 1808; en avril, il était chargé de pousser Ferdinand à venir à Bayonne; en juin, ambassadeur en titre, il devait préparer les voies à Joseph, à qui il se rendit du reste odieux; en décembre, il va faire des réquisitions dans les couvents et les maisons nobles). — Vacandard. Saint Wandrille était-il apparenté aux rois mérovingiens et aux rois carolingiens? (il était parent des Carolingiens, mais n'avait aucun lien avec les Mérovingiens). — Une conférence de Fustel de Coulanges sur Colbert (faite à Strasbourg en 1872. Cette conférence méritait d'être connue plus à cause de la date et du lieu où elle fut prononcée que par son contenu. On y lit que le château de Versailles n'est pas une œuvre d'art, que Louis XIV n'a fait la guerre que pour défendre son pays, que s'il n'avait pas été contraint à la guerre la liberté aurait été grandissant sous son règne, etc.). — Froger. Un bailliage seigneurial au xviiie s. (le Grand Lucé, d'après les archives de la Sarthe). — Comte de Germiny. La réunion des provinces septentrionales à la couronne sous Philippe-Auguste (d'après l'excellent travail de M. Borelli de Serres). = Comptes-rendus. *P. Aucler*. Rome, Carthage, Athènes, Jérusalem, restaurations archéologiques (vues reconstituées avec science). — *Hal-*

mel. Die palæstinischen Mærtyrer des Eusebius in ihrer zweisachen Form (combat l'idée de deux rédactions pour deux publics différents; la première ébauche est devenue une partie de l'Histoire ecclésiastique, puis a été reprise pour former un livre indépendant). — *Lucas. S. J.* Fra Girolamo Savonarola (jugement modéré et consciencieux). — *Grenier*. Deux confesseurs de la foi à la fin du XVIIIe s. (les courageux prêtres non assermentés Patenaille et Jacquinot, fusillés à Besançon; détails sur deux autres missionnaires, M. Bauleret, déporté à la Guyane, et Vivaut). — *Albanès*. Gallia christiana novissima, publié par l'abbé Chevalier (renouvelle entièrement l'histoire des évêques et des prévôts de Marseille). — *Hauser*. Ouvriers du temps passé, XVe et XVIe s. (excellent travail qui corrige beaucoup des idées reçues sur le système corporatif au début des temps modernes). — *Des Cilleuls*. Histoire de l'enseignement libre dans l'ordre primaire en France (plus polémique encore qu'historique, trop étendu). — *R. de Vissac*. Les barons de Châteauneuf de Mazenc (fantaisiste). — *D. Ewart*. Cosimo de Medici (bon). — *R. de Cisternes*. La campagne de Minorque, d'après le journal du commandeur de Glandevez (intéressant, quelques taches). — *Zimmermann*. Oberitalische Plastik im frühen u. hohen Mittelalter. — *Id*. Giotto u. die Kunst Italiens (important). — *Comte de Chabannes*. Histoire de la maison de Chabannes, 8 vol. (tiré à 60 exemplaires, très complet, riche en documents). — *Charpentier*. Un évêque de l'ancien régime, Louis-Joseph de Grignan, 1650-1722 (bonne biographie de l'évêque de Carcassonne). — *Secretan*. Le général Amédée de la Harpe (intéressante vie de ce général républicain chassé du canton de Vaud pour ses idées révolutionnaires et son amour de la France).

2. — Bibliothèque de l'École des chartes. 1900, livr. 1. — H.-Fr. Delaborde. Note sur une série de registres du Trésor des chartes anciennement cotés par lettres. — Ch. Petit-Dutaillis. Notice sur la vie et les travaux de Jules Flammermont. — L. Mirot et E. Deprez. Les ambassades anglaises pendant la guerre de Cent ans; catalogue chronologique, 1327-1450; fin. = L. Delisle. Mandements épiscopaux imprimés à Tréguier au XVe s. (trouvés dans un ms. du fonds de la reine de Suède au Vatican; le plus ancien est de 1496. Publie le texte de ce mandement, qui est curieux pour l'histoire des mœurs). — C. Couderc. Le *Bréviaire des Bretons* de P. Lebaud, faussement attribué au copiste Mauhugeon. — H. Omont. Le *Praeceptum Dagoberti de fugitivis* en faveur de l'abbaye de Saint-Denis (ce diplôme, d'ailleurs faux, nous est connu par de très anciennes copies. Doublet dit en avoir eu sous les yeux un exemplaire sur papyrus, et cela peut être. Montre que les signatures des personnages qui figurent au bas du diplôme ont été empruntées à un diplôme authentique de Clovis II). — Ph. Lauer. Diplôme inédit de Louis le Pieux (daté d'Aix-la-Chapelle le 8 décembre 820. A la prière de l'abbé Christiano, Louis concède l'immunité au monastère de Santa-Maria de Val Fabrica d'Assise). = Bibliographie : Inventaire sommaire des archives départementales anté-

rieures à 1790 : Aube, archives ecclésiastiques, série G (clergé séculier); t. II, rédigé par *H. d'Arbois de Jubainville* et *Fr. André* (important volume concernant les archives du chapitre de Troyes et l'officialité de cette ville. Article à noter de Paul Fournier). — *E. Pilot de Thorey*. Catalogue des actes du dauphin Louis II, devenu le roi de France Louis XI, relatifs à l'administration du Dauphiné (important). — *Renet*. Beauvais et le Beauvaisis dans les temps modernes. Époque de Louis XI et de Charles le Téméraire; siège de Beauvais, Jeanne Hachette (de bonnes choses mises en œuvre sans critique).

3. — La Correspondance historique et archéologique. 1899, déc. — H. Maïstre. Bibliographie des travaux d'Arthur Giry; suite. = 1900, mars. G. Duval. Note sur quelques manuscrits exécutés dans l'atelier d'Antoine Vérard. — Alfred Bégis. La famille Savalette et la fausse Jenny Savalette de Langes (cette prétendue Jenny, qui était un homme en réalité, n'avait aucun droit de prendre le nom d'un membre de la famille Savalette. Aucun membre de cette famille n'émigra pendant la Révolution; sa situation sociale et financière peut être suivie exactement jusqu'après le milieu de notre siècle. Mais comment les Savalette ont-ils pu souffrir que ce chevalier d'industrie ait usurpé leur nom?). = Avril. A. Longnon. Du nom de la rue de la Cossonnerie à Paris (ce nom rappelle celui des « Cossonniers » ou marchands de volailles qui vendaient aux Halles). — F. Chambon. Les correspondants de Victor Cousin. La campagne du Mexique racontée par un caporal de zouaves (publie plusieurs lettres curieuses d'un certain Neuville, auquel s'étaient intéressés Cousin et Barthélemy-Saint-Hilaire); fin en mai.

4. — La Révolution française. 1900, 14 avril. — Edme Champion. Cahiers de 1789 (note sur les cahiers d'Auvergne et du bailliage d'Étampes qui ont été publiés récemment). — J. Guillaume. Le personnel du Comité de Salut public (dresse le tableau de ce personnel avant et après le 9 thermidor). — Edmond Poupé. Établissement du gouvernement consulaire dans le Var. — Aulard. Les représentants en mission depuis le 10 ventôse an II jusqu'au 9 thermidor an II. — A. Chuquet. Le blocus de Schlestadt en 1814. — Cl. Perroud. A propos de deux lettres de David en octobre 1792 (texte et commentaire de ces deux lettres). = 14 mai. J. Guillaume. Un mot légendaire : « La République n'a pas besoin de savants » (ce mot a été inventé par Fourcroy; d'ailleurs, il paraît prouvé que Lavoisier ne demanda pas de sursis, et, par conséquent, la circonstance même où le mot aurait été prononcé disparaît). — L. Souguenet. Les libraires anglais pendant la Révolution française (publie un certain nombre de prospectus qui peuvent donner une idée des sentiments du peuple anglais). — Noël Charavay. Lettres inédites d'Hébert, de Barbaroux, de Joseph Le Bon et de Barère. — Réimpressions : texte de la loi du 22 floréal an VI (c'est le texte de la loi qui fut décrétée après le coup d'État du 22 floréal).

5. — Revue des études historiques. T. II, n° 2, mars-avril 1900.

— P. DE VAISSIÈRE. Gentilshommes campagnards du XVIIIe siècle; condition et état social; 1er art.; fin dans le nº 3. — F.-L. CHARTIER. Un document inédit sur Mirabeau. Pétition à l'Assemblée nationale (« Requête du sieur Moyse, juif avignonnois et citoyen actif du royaume de France, à Messeigneurs de l'Assemblée nationale, contre M. Honoré de Riquet, comte de Mirabeau, député »). — J.-C. WHITELEY. Les rapports de l'Angleterre et du Transvaal au point de vue du droit international. — Pierre LEHAUTCOURT. Bibliographie critique de la guerre de 1870-1871. = T. II, nº 3. Mai-juin 1900. Henri GUY. Bibliographie critique du trouvère Adam de le Hale. — R. BITTARD DES PORTES. Napoléon jugé par Bourrienne.

6. — **Revue d'histoire moderne et contemporaine**. T. I, nº 6, mars-avril 1900. — H. SÉE. Les idées politiques de Fénelon (Fénelon a ouvert, sans s'en douter, la voie aux penseurs qui croient à la possibilité de créer une société nouvelle; par ses conceptions humanitaires, ses tendances optimistes, sa croyance instinctive à l'évolution et au progrès, il est un précurseur des philosophes du XVIIIe s.). — Pierre MURET. L'affaire des princes possessionnés d'Alsace, et les origines du conflit entre la Révolution et l'Empire; fin (la politique de temporisation, conseillée par Mirabeau, Montmorin, G. Koch, parut dangereuse à l'Assemblée en présence des menées des prêtres réfractaires à l'intérieur et des émigrés au dehors; elle crut que de nouvelles négociations permettraient à la contre-révolution de gagner du terrain en Alsace; les mesures adoptées contre les possessionnés devaient être, à ses yeux, le complément des décrets votés contre les émigrés et les prêtres réfractaires). = T. II, nº 1, mai-juin. — L. CAHEN. Les idées charitables à Paris au XVIIe et au XVIIIe s. d'après les règlements des compagnies paroissiales. — V.-L. BOURRILLY. La première ambassade d'Antonio Rincon en Orient, 1522-1523 (publie une longue lettre en italien que Rincon envoya, le 4 avril 1523 de Venise, à l'amiral Bonnivet, et où il raconte sa mission en détail). — Fr. BENOÎT. Le conflit des styles dans la cathédrale de Chartres au XVIIIe s. — A. CANS. Les idées de Talleyrand sur la politique coloniale de la France au lendemain de la Révolution (Talleyrand avait des projets de politique coloniale conçus à la suite de son séjour en Amérique et de ses relations avec Choiseul-Gouffier; il a essayé de les réaliser par l'expédition d'Égypte et par une série de traités conclus en 1801 et 1802).

7. — **Bulletin de correspondance hellénique** (École française d'Athènes). 1898, fasc. 12. — HOMOLLE. Décret de Delphes. — G. SEURE. Voyage en Thrace. L'Emporium de Pizos, fondation et organisation. = 1899, fasc. 7-11. Paul PERDRIZET. Inscriptions d'Acræphiæ; suite : Catalogues militaires. — J. LAURENT. Delphes chrétien (avec une histoire du christianisme à Delphes, d'après les monuments). — G. COUSIN. Inscriptions de Termessos de Pisidie; suite. — G. COLIN. Inscriptions de Delphes; suite et fin (note sur le classement des archontes

d'Athènes à la fin du IIe s. av. J.-C.). — Émile Bourguet. Inscriptions de Delphes sur trois archontes du IVe s. — N.-J. Demargne. Une nouvelle inscription du Pirée relative à Bendis. — Homolle. Inscriptions de Delphes (décrets portant des monogrammes monétaires).

8. — Mélanges d'archéologie et d'histoire (École française de Rome), 1900, janvier-mars. — Delaruelle. Un recueil d'*Adversaria* autographes de Girolamo Aleandro. — O. Join-Lambert. Notes sur l'art français et l'art italien au moyen âge (à propos de l'ouvrage de M. Enlart sur l'art gothique en Chypre). — V. Capobianchi. Les *Caroli Pondus* conservés en Italie (publie cinq types de ce poids, qui représente le système pondéral adopté par Charlemagne en 794; ils sont authentiques et concordent avec les textes. Ils donnent comme unité du système de 794 l'once romaine de 27 gr. 425. « Avec cette unité on comptait des multiples différents, à savoir : 1° la livre romaine de 12 onces, livre-poids proprement dite et dont Charlemagne généralisa l'usage; cette livre se rapprochait beaucoup du poids effectif de 329 gr. 10. Dans une livre d'argent de ce poids étaient taillés 180 deniers nouveaux. 2° La nouvelle livre de Charlemagne, livre-monnaie proprement dite, divisée en 20 sous nouveaux et pesant 16 onces romaines, soit 434 gr. 80. Dans une quantité d'argent équivalent à ce poids étaient taillés 240 deniers nouveaux. » De ce poids, usité d'abord dans les hôtels des monnaies pour la taille des nouveaux deniers d'argent, prit origine la livre-poids de 16 onces, dont l'usage était très répandu à la fin du XIe s.). — S. Gsell. Chronique archéologique africaine. — Ph. Lauer. La cité carolingienne de Cencelle ou Léopoli (avec un plan des ruines).

9. — Revue des Études anciennes (Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux). T. II, n° 2. — M. Bonnet. Les *Histoires* de Salluste; quels en devaient être le sujet et l'étendue (ces *Histoires* n'ont jamais été achevées; elles étaient destinées à former la suite des *Histoires* de Sisenna. C'est ce qui explique que Salluste a commencé en janvier 78, qui n'est pas un commencement).

10. — Revue des lettres françaises et étrangères (Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux). T. II, n° 2, avril-juin 1900. — A. de Tréverret. Idées de Francis Bacon sur l'écriture et sur les langues.

11. — Bulletin de littérature ecclésiastique. 1900, n° 1. — L. Couture. Retour sur une vingtaine d'années d'enseignement. — Condamin. Saint Épiphane a-t-il admis la légitimité du divorce pour adultère? (non). = N° 3. L. Couture. Première année du cours d'histoire de la littérature théologique (la théologie au XVIe s.). — L. Guérard. L'organisation des études ecclésiastiques; suite. = N° 4. L. Valentin. Fléchier et le quiétisme. — L. Saltet. Un texte nouveau : la « Dissertatio Maximini contra Ambrosium » (c'est une protestation arienne contre la procédure du concile d'Aquilée de 381 qui avait déposé Palladius et Secundianus; ouvrage précieux par les citations

d'Auxentius et de Palladius qu'il renferme, et par les renseignements nouveaux qu'il fournit sur la vie et la doctrine d'Ulphilas). = N° 5. J. Baylac. A propos d'un livre récent sur Siger de Brabant.

12. — Revue d'histoire et de littérature religieuses. Année et t. V, 1900, n° 2. — J. Turmel. L'eschatologie à la fin du IVe s. 1er article : eschatologie origéniste. — A. Loisy. Nouveau témoignage de Jean-Baptiste : *Jean*, III, 22-36. — G. Morin. Les nouveaux « Tractatus Origenis » et l'héritage littéraire de l'évêque espagnol Grégoire d'Illiberis (les vingt homélies trouvées et publiées par Mgr P. Battiffol ne sont pas d'Origène, mais du même auteur à qui nous devons les sept livres *De Trinitate* du pseudo-Vigile et le *De fide* du pseudo-Ambroise, c'est-à-dire très probablement de Grégoire d'Elvire ou d'Illiberis). — G. Dottin. Notes bibliographiques sur l'ancienne littérature chrétienne de l'Irlande. — P. Lejay. Ancienne philologie chrétienne.

13. — Revue de l'histoire des religions. T. XLI, n° 1. — Maurice Courant. Sur le prétendu monothéisme des anciens Chinois. — E. Doutté. Notes sur l'Islam Maghribin. Les Marabouts; suite. = N° 2. L. Leger. Études de mythologie slave; suite. — A. Barth. Bulletin des religions de l'Inde. 3e partie : le Bouddhisme.

14. — Annales des sciences politiques. 1900, mars. — E. Bourgeois. La jeunesse d'Albéroni (première partie : jusqu'à la fin de 1708; intimité des rapports d'Albéroni avec Vendôme en qui il se flattait de trouver un futur libérateur de l'Italie). — P. Matter. Les ancêtres du chancelier Bismarck (histoire de la famille depuis le XIIIe s.).

15. — Nouvelle revue historique de droit français et étranger. 1900, n° 2. — H. Monnier. Études de droit byzantin. Méditation sur la Constitution Ἑκατέρῳ et le *Jus pœnitendi;* 2e article. — H. d'Arbois de Jubainville. Le *fundus* et la *villa* (répond aux critiques de M. J. Flach qui avait reproché à l'auteur de confondre le *fundus* et la *villa*, que le droit romain distingue nettement l'un de l'autre). — Marcel Fournier. La fondation et la première réforme de l'Université de Bourges avant son apogée au XVIe s., 1463-1530; 3e article. — Paul Collinet. Quelques manuscrits et imprimés rares intéressant l'histoire du droit français.

16. — Revue générale du droit, de la législation et de la jurisprudence. 1900, mars-avril. — M. Deloche (art. nécrol.). — F. Thibault. Les impôts directs sous le Bas-Empire romain; fin (dispositions communes à plusieurs catégories de contribuables; situation des terres domaniales au regard de l'impôt).

17. — Annales de géographie. 1900, 15 mai. — L. Gallois. Les limites linguistiques du français, d'après les travaux récents; avec six cartes en couleur hors texte. — L. Malavialle. La carte de l'Inde, d'après Pomponius Méla. — P. Vidal de la Blache. Une nouvelle Histoire universelle (celle qui parait sous la direction de F. Helmolt et où l'on sent l'inspiration de Ritter et de Ratzel).

18. — Revue de géographie. 1900, avril. A. Lejeaux. Histoire succincte de la cartographie; suite en mai. = Mai. L. Drapeyron. A travers l'Allemagne du Nord; suite. Une application de la géographie à l'étude de l'histoire : Cologne au temps de l'empire romain et des invasions, des rois francs et de Charlemagne, du saint-empire romain germanique et des archevêques-électeurs; suite en juin. = Juin. A. Ammann. A propos de la méthode de transcription générale des noms géographiques de Christian Garnier. L'adhésion prochaine de l'Égypte. — Lemosof. Le livre d'or de la géographie. Essai de biographie géographique.

19. — Revue celtique. 1899, octobre. — A. Thomas. De quelques noms de lieux français d'origine gauloise, 2e série. = 1900, janvier. F. Lot. L'épreuve de l'épée et le couronnement d'Arthur par Dubrice à Kaer Iudeu (sur une des sources Nennius). — Seymour de Ricci. Le calendrier celtique de Coligny (résumé des travaux publiés depuis deux ans sur ce texte encore plus d'à moitié mystérieux. Sa reconstitution matérielle et sa restitution astronomique). — J. Loth. Remarques sur les vieux poèmes historiques gallois au point de vue métrique et historique.

20. — Le Bibliographe moderne. 1900, janvier-février. — Léon-G. Pélissier. Pour la recherche des documents historiques. — Ch. Schmidt. Rapport sur un « Voyage d'archives » : Suisse, Allemagne, Autriche-Hongrie (complément aux *Archives de l'histoire de France* de Langlois et Stein). — H. Stein. G. Galharde (Germain Gaillard), imprimeur à Lisbonne au xvie s.

21. — L'Ami des monuments et des arts. Vol. XIV, no 77. — H. Roujon. Le voyage en Italie de M. de Vandières et de sa compagnie, 1749-1751; suite. = No 78. R. Cagnat. La première représentation connue du mode d'embarquement de l'éléphant au iie siècle de notre ère, d'après une mosaïque inédite trouvée à Veii et conservée à Paris. — Ch. Casati de Casatis. Le registre d'armes du hérault d'armes Revel, dit d'Auvergne (renferme un grand nombre de vues de châteaux et de villes, qui font revivre à nos yeux l'Auvergne féodale à la fin du moyen âge). — Eug. Müntz. L'Inventaire des richesses d'art de la France et le projet de M. Casati. — Ch. Normand. Une ville antique inédite : Aquae Calidae Colonia, ou Hammam R'ihra, province d'Alger; suite.

22. — Bulletin critique. 1900, no 1. — *R. Seeberg.* Lehrbuch der Dogmengeschichte (étude savante et prudente, par un protestant fervent et conservateur). — *G. Weil.* Histoire du parti républicain en France, de 1814 à 1870 (consciencieux et solide). = No 12. *A. Bouché-Leclercq.* L'astrologie grecque (travail très remarquable et approfondi). = No 13. *Hamilton* et *Brooks.* The syriac chronicle known as that of Zachariah of Mitylene, translated into english (traduction qui a le mérite d'avoir été faite sur les mss. et non pas seulement sur l'édition

de Land). = N° 14. *L. Bréhier*. Le schisme oriental du XIe s. (étude distinguée; hypothèse ingénieuse, mais sans base historique, sur le rôle de Michel Cérulaire; c'est un livre qu'il faut lire avec précaution). — Le *R. P. Van Ortroy*. Le traité des miracles de saint François par A. B. Thomas de Celano (ce traité, qui vient d'être retrouvé, apporte des éléments nouveaux à l'étude des sources de la vie de saint François d'Assise). — Général *Pothier*. Les tumulus du plateau de Ger (étude bien dirigée des monuments mégalithiques et des tumulus des régions pyrénéennes). = N° 16. *R. Dareste* et *B. Haussoullier*. Les plaidoyers d'Isée traduits en français (remarquable). — *A. Eckel*. Charles le Simple (excellent). — *Mgr D. Taccone-Gallucci*. Monografie di storia Calabra ecclesiastica (bon). — *P. Marmoiton*. Le maréchal Brune et la maréchale Brune (bonne biographie; la partie la mieux traitée se rapporte à l'assassinat du maréchal).

23. — Journal des Savants. 1900, mars. — M. Bréal. Introduction à la chronologie du latin vulgaire; fin. — L. Delisle. Un troisième manuscrit de sermons de saint Bernard, en français (ce ms. est maintenant à Nantes au musée Dobrée. Note sur les manuscrits ayant appartenu en ce siècle aux cabinets de Bourdillon et de Coislin). — Berthelot. Sur le traité *De rebus gallicis*, qui accompagne la *Notitia dignitatum* dans les manuscrits. — H. Wallon. La diplomatie française vers le milieu du XVIe s. (d'après la correspondance de Guillaume Pellicier); fin en avril. = Avril. Brunetière. La bibliothèque de Bossuet. — Maspero. Études égyptiennes de G. Ebers. — L. Delisle. Le chroniqueur Girard d'Auvergne ou d'Anvers (auteur d'une *Historia figuralis* dont un ms. vient d'entrer à la Bibliothèque nationale de Paris).

24. — Polybiblion. 1900, avril. — *M. Sepet*. Saint-Gildas de Ruis; aperçus d'histoire monastique (intéressant; pas de faits nouveaux). — *Jordell*. Répertoire bibliographique des principales revues françaises pour l'année 1898. 2e année. = Mai. L. Robert. Hagiographie et biographie ecclésiastique. — M. S. Ouvrages récents sur Jeanne d'Arc. = Comptes-rendus : *H. Gelzer*. Sextus Julius Africanus und die Byzantinische Chronographie (excellent). — *Immich*. Papst Innocenz XI (étude très sérieuse). — *A. Lefranc*. Olivier de Clisson, connétable de France (médiocre; l'auteur n'était pas préparé pour traiter un pareil sujet). — *C. Sommervogel*. Bibliothèque de la Compagnie de Jésus. Nouv. édit., t. IX, supplément.

25. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1900, n° 14. — *Kampschulte*. Johann Calvin; seine Kirche und sein Staat (excellent et beau livre d'histoire). — *Cornelius*. Historische Arbeiten, vornehmlich zur Reformationszeit (études critiques remarquables qui se rapportent à Calvin et aux Anabaptistes de Munster). — *Fennebresque*. La petite Venise; histoire d'une corporation nautique (curieuse histoire du grand canal de Versailles, de sa flottille et de ses marins). — *Mar-*

cel Dubois et *C. Guy*. Album géographique (excellent). = N° 15. *A. Blanc*. Le livre des comptes de Jacme Olivier, marchand narbonnais au XIVe siècle (très important recueil de documents pour l'histoire du commerce et de l'industrie dans le Languedoc au XIIIe et au XIVe s.). = N° 16. *Th. Mommsen*. Liber pontificalis, pars prior (cette édition fait faire de notables progrès à l'établissement du texte). — *R. Schrœder*. Lehrbuch der deutschen Rechtsgeschichte (3e édit. très remaniée d'un manuel très remarquable). = N° 17. *Schulthess*. Die Vormundschaftsrechnung des Demosthenes (intéressante étude sur les comptes de tutelle de Démosthènes et sur le procès auquel ils donnèrent lieu). — *P. Allard*. Saint Basile (excellent et solide). — *G. Kurth*. Les origines de la civilisation moderne (prétentieux et faux; bonne bibliographie critique). — *Alfred Hamy*. Chronologie biographique de la Compagnie de Jésus; 1re série. Province de Lyon, 1582-1762 (excellent). — *A. Rébelliau*. Bossuet (excellent). — *Rodocanachi*. Bonaparte et les îles ioniennes, 1797-1816 (intéressant mais insuffisant; de graves lacunes). = N° 18. *A. Choisy*. Histoire de l'architecture (remarquable). — *Muller* et *Diegerick*. Documents concernant les relations entre le duc d'Anjou et les Pays-Bas, 1576-1584; tome V (jamais un recueil aussi volumineux n'a été consacré à documenter de façon plus érudite un échec politique aussi complet et aussi lamentable). = N° 19. *O. Schmidt*. Cicero's Villen (ingénieux, érudit et peu solide). — *Guthe*. Geschichte des Volkes Israël (bon manuel). — *W. Norden*. Der vierte Kreuzzug in Rahmen der Beziehungen des Abendlandes zu Byzanz (remarquable). — *L. Delisle*. Note sur un registre des procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris pendant les années 1505-1533 (important). — *Tausserat-Radel*. Correspondance politique de Guillaume Pellicier, ambassadeur de France à Venise, 1540-1542 (publication importante éditée avec soin). = N° 20. *Stillman*. The union of Italy, 1815-1895 (des impressions personnelles qui ne sont pas sans valeur font à peu près le seul mérite de cet ouvrage de vulgarisation). = N° 21. *A. Dorner*. Grundriss der Dogmengeschichte (remarquable). = N° 22. *U. Wilcken*. Griechische Ostraka aus Ægypten und Nubien (publie le texte de toutes les inscriptions peintes à l'encre sur ostraka ou tessons de poterie, qui nous sont parvenues. Important commentaire qui se trouve être en réalité un traité administratif des finances ptolémaïques et romaines; il fournira des renseignements et des points de comparaison à ceux qui auront à s'occuper des impôts, en Orient ou en Occident, d'Alexandre à Dioclétien). — *Heinzel*. Beschreibung des geistlichen Schauspiels im deutschen Mittelalter (bon). — *L. Barron*. Paris pittoresque : 1800-1900; la vie, les mœurs, les plaisirs (belles illustrations; texte médiocre). — *Ch. Simond*. Paris de 1800 à 1900, d'après les estampes et les mémoires du temps (texte excellent, plein de faits bien distribués et faciles à retrouver).

26. — Le Correspondant. 10 février 1900. — L. Lejeune. Notre administration coloniale au Congo (l'auteur, missionnaire apostolique,

cite une série d'exemples navrants de la cruauté et de l'immoralité avec laquelle les autorités civiles et militaires dépravent les femmes et désorganisent la famille en Afrique). — Général Bourelly. La Compagnie à Charte et la Rhodesia; fin le 10 mars (intéressant récit de la grande œuvre de Cecil Rhodes). = 25 février. Général Rebillot. Les lendemains du 24 février 1848 (ces souvenirs d'un témoin oculaire sont trop passionnés pour avoir grande valeur). — Lanzac de Laborie. Le journal intime de Cuvillier-Fleury; t. I. = 10 mars. Bertrin. Chateaubriand et Sainte-Beuve (à propos du fameux passage des Mémoires relatifs à la duchesse de Mouchy. M. Bertrin, sans oser maintenir l'accusation de faux lancée si légèrement contre Chateaubriand, donne pour justifier son allégation des arguments qui confirment l'authenticité du passage incriminé). — Darcy. La politique de l'Allemagne en Afrique. Les possessions allemandes. = 25 mars. Duc de Broglie. Cinquante ans après (M. de B. célèbre le cinquantenaire de la loi Falloux; cette loi, que jamais la monarchie n'eût laissé voter et qui, comme le disait Paul de Rémusat, a livré la jeunesse et la société de l'avenir à deux courants opposés d'où sortira un conflit, a transformé les partis en sectes. Les libéraux devraient tous s'affliger de voir une loi de liberté exploitée, comme elle l'a été, contre la liberté, et préparer pour ceux qui en ont profité de terribles retours). = 10 avril. Abbé Sicard. La Restauration du culte en France avant le Concordat; fin le 25 avril (très intéressant travail qui a pour suite un article sur le Concordat dans le n° du 10 juin. Contrairement à l'avis de M. Sicard, nous croyons qu'il aurait bien mieux valu pour le catholicisme et pour la France que ce mouvement spontané de restauration religieuse aboutît à la création de deux églises catholiques indépendantes de l'État. On aurait évité pour l'avenir des luttes civiles où la paix publique, la liberté de conscience et l'avenir du pays sont également menacés). — Lanzac de Laborie. La famille impériale du sacre au divorce (d'après F. Masson). = 25 avril. Col. de Villebois-Mareuil. De nos institutions militaires et de leur avenir (article d'un esprit aigri, mais qui critique avec justesse l'esprit de mauvaise camaraderie qui depuis 1889 désorganise notre armée et d'où dérivent en partie les hontes de ces dernières années. Violentes attaques contre M. de Freycinet). — A. Lair. Un maître de Sainte-Beuve. = 10 mai. Baraude. Quelle était la force de l'armée anglaise en assiégeant Orléans en 1425 et quelle était la force de résistance des assiégés? (les Anglais avaient 9,440 combattants, les Français 3,000 hommes de troupes régulières et 5,000 de milice bourgeoise. La Pucelle a triomphé, non seulement des Anglais, mais du mauvais vouloir des capitaines et de l'inertie des soldats). — Lanzac de Laborie. L'histoire du parti républicain au xixe s. (d'après G. Weill). — A. Delaire. J.-B. de la Salle et l'éducation du peuple (biographie du fondateur des Frères des Écoles chrétiennes). = 25 mai. Général Ducrot. M. Thiers et le général Ducrot pendant la Commune (fragment de Mémoires inédits. Si M. Thiers n'avait eu la

main forcée, le Mont-Valérien eût été abandonné aux insurgés. On aurait pu, si l'on avait laissé agir Ducrot, leur reprendre Paris avant la fin de mars. Quand Ducrot revint à Versailles en avril avec les troupes qu'il avait formées, l'impéritie de M. Thiers et son obstination amenèrent le général à donner sa démission). — FROMENT. Xavier de Maistre et Sainte-Beuve, d'après des documents nouveaux (d'après les papiers de M. de Marcellus). — A. BOUCHER. Catherine de Médicis entre Guise et Condé (d'après B. de Lacombe. A mis en lumière le côté politique des luttes religieuses, le rôle habile et sage de Catherine, la belle mission pacificatrice, peu connue jusqu'ici, de Sipierre à Orléans). — G. DE GRANDMAISON. Les princes d'Espagne à Valençay; I (récit très amusant, très neuf, des essais de délivrance des princes tentés en 1809 et en 1810, en particulier par Louis Collignon). — L. DE CONTENSON. Panislamisme et nationalités en Orient. — KELLER. La cathédrale de Strasbourg (d'après la monographie de l'abbé Dacheux). — P. DE NOLHAC. La flottille de Louis XIV au grand canal de Versailles (outre la grande galère et le grand vaisseau, il y avait en 1685 une flottille élégante de gondoles et de barques et toute une corporation nautique où se trouvaient des gondoliers vénitiens et 54 Maures achetés en Afrique. M. Fennebresque a publié en 1899 une étude curieuse sur la Petite Venise de Versailles). = 10 juin. DELAPORTE. Comment Guillaume II renvoya Bismarck (d'après les récits de Bismarck à Hans Blum et les souvenirs de celui-ci parus récemment). — LANZAC DE LABORIE. La duchesse de Berry (d'après le livre de M. Thirria, qui essaie de réhabiliter l'aventureuse princesse). — Marquis DE NADAILLAC. L'art préhistorique. — G. DAVID. Du nouveau sur Joubert (d'après M. Pailhès, qui a découvert un Joubert inédit, philosophe et démocrate). — DELORME. Julien l'Apostat (d'après P. Allard).

27. — La Grande Revue. Nov. 1899. — J. et A. MICHELET. Fragments d'un journal intime (sur la naissance et la mort de leur fils Lazare en 1850. Très précieux pour la connaissance des idées religieuses de Michelet). — E. GLASSON. Le Parlement de Paris (son rôle sous Henri IV). = Déc. A. BERL. Les classes sociales en France à travers l'affaire Dreyfus (très fine étude sur la décadence intellectuelle et morale de la classe bourgeoise en France). = Janv. 1900. J. REINACH. Le rôle d'Henry (remarquable et impartiale étude, qui montre la main du colonel Henry à tous les moments de l'affaire Dreyfus et comment ce paysan, à la fois grossier et madré, a tout vu, tout dirigé et eu évidemment un intérêt personnel considérable à la perte de Dreyfus et au salut d'Esterhazy). — E. NOEL. Sieyès et le dix-huit Brumaire. — A. SAYOUS. L'immigration en Angleterre des juifs russes et polonais. = Fév. CHEVRILLON. Huit jours à Rennes (ces impressions, admirables de relief et d'émotion, sont suivies de la plus forte étude qui ait été faite encore sur la philosophie de l'affaire Dreyfus). — F. LABORI. Notes de plaidoirie pour le procès de Rennes (résumé d'une grande valeur démonstrative qui aurait peut-être, s'il avait été prononcé à Rennes,

évité à notre pays un malheur irréparable). — A. Bel. La responsabilité pénale des ministres en France. = Mars. E. Faguet. Les églises et l'État (conclut à la séparation des églises et de l'État). — J. Reinach. Les débuts de l'affaire Dreyfus. Mercier; suite en avril (a reconstitué, avec une critique très pénétrante, la genèse de cet horrible drame et la psychologie du principal acteur qui a passé insensiblement, inconsciemment peut-être d'abord, de l'erreur au crime). = Avril. Yves Guyot. Le Concordat et la concurrence religieuse (corrobore, par d'autres arguments, la thèse de M. Faguet). — P. Strauss. L'œuvre du Conseil municipal de Paris.

28. — Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1900, 5 avril. — H. de Bigault. Mgr Guillaume de Ketteler, évêque de Mayence, 1811-1877; fin. — J. Van der Linden. Un fragment de chronique bâloise (la première partie de ce fragment raconte la fondation de l'église des saints Barthélemy et Léonard à Bâle au xie s., et la seconde partie sa destruction au xvie). = 20 avril. P. Dudon. Du Jansénisme au xviie siècle. Lettre à un étudiant en Sorbonne (corrige ou réfute les opinions présentées par M. Lavisse à son cours). = 5 mai. P. Suau. L'Inde tamoule; suite le 5 juin. — Méchineau. La théorie documentaire dans le Nouveau Testament (la critique scientifique, indépendante, n'a pas le droit de s'appliquer à l'étude du Nouveau Testament, pas plus d'ailleurs que de l'Ancien; les savants catholiques ne doivent pas chercher « dans des théories risquées une gloire aussi vaine que tapageuse. » L'unique devoir qu'ils aient à remplir leur a été tracé par Léon XIII : qu'ils « travaillent à procurer la seule gloire qui demeure : la gloire de Dieu. » Ce conseil est précédé d'avertissements qui ressemblent à des menaces). = 20 mai. Longhaye. Lamennais; suite le 5 et le 20 juin. — H. Chérot. La conspiration du chevalier de Rohan, 1674 (d'après les Mémoires de Jean du Cause de Nazelle). — J. Brucker. Saint Jean-Baptiste de la Salle; quelques notes d'un contemporain.

29. — La Revue de Paris. 1900, 15 avril. — E. Milhaud. Le mouvement agrarien en Allemagne. = 1er mai. L. Coldre. L'impératrice régente Sy-Tay-Heou. = 15 mai. J. Jusserand. Les sports dans l'ancienne France; suite le 1er juin. — Ed. Waldteufel. Le roi de France Ethelbald; essai de restauration monarchique, 1882-1887 (il s'agit d'un soi-disant Bourbon de la famille Naundorff). — La Russie en Perse (depuis le commencement du xixe s. jusqu'au moment présent). = 1er juin. L'assassinat des ministres de France à Rastatt. Le conseil de guerre de Villingen (des documents nouveaux permettent d'affirmer que les hussards de Szekler sont innocents du crime et de l'attribuer, avec quelque vraisemblance, aux émigrés, peut-être au général Danican). — E. Spuller. Lettres à Gambetta, 1871 (sur la politique à suivre en face de l'Assemblée monarchiste et de Thiers incertain). — Fréd. Masson. « L'Aiglon » et la comtesse Camerata; docu-

ments nouveaux (ces documents prouvent de la manière la plus certaine que la comtesse, qui était fille du prince Baciocchi et d'Élisa Bonaparte, fit séjour à Vienne et à Prague dans les derniers mois de 1830 et dans les premiers de 1831. Elle pensait sans doute y nouer quelque intrigue avec son cousin le duc de Reichstadt; elle échoua).

30. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1900. Bulletin de janvier-février. — Léon Heuzey. A propos des fouilles de M. Gauckler à Carthage (sur les relations de l'industrie phénicienne et carthaginoise avec la Péninsule ibérique). — E.-T. Hamy. Note sur le *plaustellum pœnicum*. — Lettre sur la date de naissance de Charles le Bel (il naquit le 15 juin 1294). — Note sur la basilique de *Rusguniae* (découverte par M. Chardon; inscriptions publiées par Stan. Gsell). — Hantz. Note sur les recherches sous-marines aux alentours de Carthage, avec quatre croquis. — Seymour de Ricci. Le milliaire le plus méridional du monde (trouvé en 1895 à 67 kilomètres au sud de Philæ, en Égypte). — Delattre. Lettre sur les fouilles de la nécropole voisine de Sainte-Monique à Carthage. — G. Maspero. La consécration du nouveau temple de Phtah thébain, par Thoutmosis III.

31. — Académie des sciences morales et politiques. Séances et travaux. Compte-rendu. 1900, 4e livr. — E. Levasseur. Statistique de l'enseignement public primaire au xixe siècle. — L'opinion de Voltaire sur le Canada (textes et discussions). — Fournier de Flaix. L'Hospital, son temps et sa politique (d'après l'ouvrage de Dupré-Lasalle). = 5e livraison. Glasson. Les sources du droit; à propos de l'ouvrage de M. Gény, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Dijon, intitulé : « Méthode d'interprétation et sources de droit privé positif. » — M. de Semonville et M. de Talleyrand (fragment des mémoires de M. d'Argout, publié par G. Monod). — Comte Charles de Mouy. Un essai de régime parlementaire en Turquie, 1876-1878. = 5e livr. Léon Lallemand. De l'exercice de la bienfaisance chez le peuple hébreu.

32. — Société nationale des Antiquaires de France. Séances. 1900, 28 mars. — M. Omont fait une communication au sujet du faux diplôme de Clovis II étudié par Julien Havet dans la cinquième de ses Questions mérovingiennes. = 4 avril. M. Pallu de Lessert lit un mémoire sur la compétence respective du proconsul et du vicaire d'Afrique dans les démêlés donatistes. — M. Omont maintient la date de 1286 qu'il a assignée jadis à un petit traité de médecine fait par Thomas Thanon, date que M. Eugène Ritter de Genève proposait de rapporter à 1386. — M. Collignon lit une note de M. Gaudin sur l'antimoine et les alliages chez les anciens. — M. Babelon présente une terre cuite représentant une déesse mère trouvée dans un tombeau avec deux monnaies de Basile II, ce qui donne à croire qu'elle a été considérée comme une figure de la Vierge Marie. = 25 avril. M. Michon entretient la Société d'une dalle de marbre conservée au Louvre, dalle

sur les deux faces de laquelle sont gravés des décrets athéniens de la fin du ve siècle avant notre ère, et qui, au ve siècle après J.-C., a été employée comme imposte dans une église chrétienne, sans doute sur l'acropole même où la stèle avait été primitivement érigée. — M. Héron de Villefosse communique les photographies d'un monument romain provenant des environs de Magny-Lambert (Côte-d'Or) et portant une inscription latine en l'honneur de Mercure et de Romerta; il est orné des bustes des divinités des sept jours de la semaine. = 16 mai. M. le baron de Baye communique une étude sur l'ornementation aviforme de certains objets de l'époque barbare, ornementation qu'il a retrouvée en Sibérie et qu'il croit empruntée par les Goths à la civilisation scythique. — M. de la Tour fait l'historique des deux plus anciens balanciers de la Monnaie, qui remontent à 1698.

33. — **Société de l'histoire du protestantisme français**. Bulletin historique et littéraire. 1900, n° 4. — H. Gelin. Mme de Maintenon convertisseuse (1° Mme de Maintenon n'a jamais été huguenote; Françoise d'Aubigné fut en effet baptisée catholique le 28 nov. 1635; on donne ici un fac-similé de l'acte de baptême; son éducation a été nettement catholique de 1645 à 1647; 2° les parents de Mme de Maintenon; premières conversions qu'elle opéra dans sa famille, même par des moyens de violence; 3° sentiments de Mme de Maintenon sur le profit qu'on peut retirer des biens des huguenots expatriés); suite au n° 5. — Paul Besson. Hérétiques espagnols en France en 1593. — H. Lehr. Arrêt du parlement de Rouen contre les négociants protestants, 1664. — E. Salavert-Pelletreau. Abjurations en Agenais, de 1665 à 1678. — M. de Richemont. La prétendue abjuration de Jacques de Tandebaratz, pasteur de la Rochelle en 1685. — A. Lods. La situation des églises protestantes du pays de Montbéliard, de 1793 à 1814. = N° 5. J. Pannier. Grigny; lieu d'exercice des protestants parisiens en 1599. Les Mercier, seigneurs des Bordes, aux xvie et xviie siècles. — E. Ritter. Lettres de Rousseau adressées à Jean-Ami Martin, ministre du Saint-Évangile, 1759-1760.

34. — **Société archéologique de Tarn-et-Garonne**. Bulletin archéologique et historique. 1899, 4e trimestre. — Abbé Lury. Documents pontificaux extraits des Archives nationales pour servir à l'histoire du diocèse de Montauban aux xive et xve siècles; suite (pourquoi ces documents sont-ils analysés sans date d'année?).

35. — **Mémoires de la Société éduenne**. Tome XXVII (Autun, Dejussieu, 1899). — J.-G. Bulliot. Supplément aux fouilles du Beuvray. — Eug. Fyot. Monay, son château et ses seigneurs. — H. Graillot. Objets d'archéologie chrétienne trouvés à Autun. — Paul Montarlot. Les accusés de Saône-et-Loire aux tribunaux révolutionnaires. — Autun en 1814. Procès-verbal sommaire des événements qui eurent lieu à Autun pendant l'occupation des alliés. — O. Hirschfeld. Les Hæduens et les Arvernes sous la domination romaine, traduction par

Jos. Déchelette. — An. de Charmasse. Le bailliage d'Autun en 1745. — Jos. Déchelette. Inventaire général des monnaies antiques recueillies au mont Beuvray, de 1867 à 1898.

36. — Travaux de l'Académie nationale de Reims. Vol. CII. Année 1896-1897, tome II (Reims, Michaud, 1900). — Henri Jadart. Bibliographie monumentale du canton de Beine (cette bibliographie occupe tout le volume, 391 pages; les faits sont abondants, précis et puisés aux meilleures sources. Il y a des plans de monuments, des tableaux récapitulatifs et une abondante table des matières).

37. — Annales de Bretagne. 1900, avril. — F. Lot. Études sur Merlin. Les sources de la *Vita Merlini* de Gaufrei de Monmouth; 1er article (montre qu'il n'y a pas eu deux Merlin, mais un seul, et que la *Vita Merlini* a été écrite en 1148-1149, très vraisemblablement par Gaufrei). — P. Le Nestour. La population de Guémené-sur-Scorff et de ses environs, de 1790 à 1896 (constate un mouvement croissant qui pousse les paysans à quitter les champs pour la ville). — E. Dupont. La condition des paysans dans la sénéchaussée de Rennes et leurs vœux à la veille de la Révolution, d'après les cahiers des paroisses; chapitre III : les paysans et le régime seigneurial. — Ch. Bellier-Dumaine. L'administration du duché de Bretagne sous le règne de Jean V, 1399-1442; chapitre II : la justice.

38. — Annales de l'Est. 1900, avril. — Rod. Reuss. Une mission strasbourgeoise à la cour de Louis XIII, 1631 (intéressante et piquante analyse du rapport adressé au magistrat de Strasbourg par Josias Glaser, qui avait été chargé de mission auprès de Louis XIII et de Richelieu. Il les entretint en effet, ainsi que le P. Joseph). — A. Chuquet. Phalsbourg et les places des Vosges en 1814. — G. Floquet. Le mouvement religieux à Nancy sous la Révolution, 1789-1802 (analyse d'un travail pour le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie). = Comptes-rendus critiques : *Huisman.* Essai sur le règne du prince-évêque de Liège Maximilien-Henri de Bavière. — *Ch. Denis.* Inventaire des registres de l'état civil de Lunéville, 1562-1792. — *Fourier de Bacourt.* Épitaphes et monuments funéraires inédits de l'ancien diocèse de Toul; 3e fascicule.

39. — Annales du Midi. Avril 1900. — Abbé L. Duchesne. Saint Jacques en Galice (la croyance à l'apostolat espagnol de saint Jacques remonte à un remaniement latin des « Catalogues apostoliques » rédigés en grec vers le commencement du VIIe siècle. Vers l'an 830, on découvrit dans le diocèse galicien d'Iria Flavia une tombe antique qui fut déclarée, pour des raisons qui nous sont inconnues, comme celle de l'apôtre; le culte dont elle fut bientôt entourée est attesté par le martyrologe d'Adon, compilé en France vers 860. Vers la fin du IXe siècle, on fabriqua une lettre d'un pape Léon imaginaire, qui aurait été contemporain de saint Jacques; remaniée, cette lettre, qui est un tissu de fables, passa dans l'*Historia Compostellana,* terminée vers 1139 et où la

tradition fut fixée définitivement). — Abbé H. Duffaut. Recherches historiques sur les prénoms en Languedoc (des prénoms usités à Montgiscard en 1245 et de 1588 à 1792). — V. Mortet. Un ancien devis languedocien : marché pour la reconstruction du campanile de l'église de la Dalbade, à Toulouse, 1381. = Comptes-rendus : *Rupin*. L'abbaye et les cloîtres de Moissac (important au point de vue historique et surtout archéologique). — *C. Sabaté*. Essai sur les sources du droit des comtés de Roussillon et de Cerdagne jusqu'en 1344 (peu d'esprit critique et de méthode, nul mérite littéraire).

40. — Bulletin d'histoire ecclésiastique des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers. 1900, mai-juin. — Dom Alex. Grospellier. Mélanges d'hagiographie dauphinoise; suite (la « Vita sancti Severi presbyteri; » chronologie épiscopale et faux privilèges de Vienne). — Abbé Fillet. L'Ile-Barbe et ses colonies du Dauphiné; suite. — Lagier et Gueyffier. La baronnie de Bressieux; suite. — Abbé J. Chabert. Histoire de la commune de Beauregard, comprenant les paroisses de Beauregard, Jaillans et Meymans, pendant la Révolution.

41. — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. 1899, n° 6. — Albert Ojardias. Notes et documents concernant l'histoire d'Auvergne; un diplomate riomois du xviie s. : Pierre Chanut. = 1900, n°s 2-3. Teilhard de Chardin. Notes sur frère Guillaume Marico ou Guillaume de Cebazat (sur l'origine du monastère de Montferrand). — Lettre inédite de Bourdaloue à Mgr Bochard de Saron, évêque de Clermont, 3 sept. 1701.

42. — Revue d'Auvergne. 1899, nov.-déc. — P.-A. Julien. Le plateau central de la France; son rôle géologique, son histoire.

43. — Revue archéologique, historique et scientifique du Berry. 1899, nov.-déc. — J.-B. Auclair des Cottes. Notice historique, statistique, chronique sur la ville d'Argenton, les ruines de son château, etc.; suite. = 1900, janv. Alph. Jouet. Un conventionnel suppléant : Louis Potier de la Berthellière, 1751-1793. — L. Delisle. Étienne de Gallardon, clerc de la chancellerie de Philippe-Auguste, chanoine de Bourges (reproduction de l'art. paru d'abord dans la *Bibl. de l'Éc. des chartes*). — Émile Chenon. Une question de droit au xe s. (parle de quelques chartes concernant un différend survenu entre l'archevêque de Bourges et les abbés de Déols au sujet du monastère de Vouillon).

44. — Revue de l'Agenais. 1900, janv.-févr. — P. Hébrard. Jules Mascaron, évêque d'Agen. Une visite à Casseneuil. — F. M. Le marquisat de Ferrières (Lot) et ses seigneurs. — G. Tholin. Médaillon en plomb à l'effigie du Christ, découvert à Sainte-Livrade (il marquait probablement la sépulture d'un juif converti). — Ph. Lauzun. Itinéraire raisonné de Marguerite de Valois en Gascogne, 1578-1586; suite. — F. de Mazet. Étude sur les statuts, actes des consuls et délibérations de jurades de la commune et juridiction de Villeneuve-d'Agenais; suite : 1749.

45. — Revue de Champagne et de Brie. 1899, août. — A. Roserot. Répertoire historique de la Haute-Marne; second supplément. — V. Froussard. Histoire de la cure d'Andelot. = Sept. H. Jadart. L'église de Saint-Germainmont, Ardennes. — N. Goffart. Le Livre de raison de Jean Tobie, maître d'école à Chaumont Saint-Quentin, de 1725 à 1778.

46. — Revue de Saintonge et d'Aunis. T. XX, 2e livr., 1er mars 1900. — L. Audiat. L'épigraphie à Saint-Hilaire de Villefranche (inscriptions modernes). — Un procès, conséquence de l'Édit de Nantes. = 3e livr. L'occupation de Saintes par les protestants en juin 1562. — J. Pellisson. Jules Dufaure à Bordeaux; Victor Hugo, George Sand et Alexandre Dumas à Cognac.

47. — Revue africaine. 1899, 1er trim. — L. Rinn. Le royaume d'Alger sous le dernier dey; fin. — Colonel Robin. Notes et documents concernant l'insurrection de 1856 à 1857 dans la Grande-Kabylie; suite. — Ibn-el-Athir, trad. par E. Fagnan. Annales du Maghreb et de l'Espagne; suite.

48. — Revue de Gascogne. 1900, avril. — Castex. Le couvent des Ursulines de Gondrin, 1629-1793. — M. Léonce Couture (donne lui-même son « Curriculum vitae » et bibliographie de ses œuvres). = Mai. La Plagne-Barris. Dom Despaux, prieur de Sorèze, 1726-1818. — Abbé J. Lestrade. Les Pénitents-Noirs de Toulouse à Garaison, 1778. — C. Douais. Union de la cure de Terraube au couvent de la Trinité du lieu, 1617. = Juin. L. Couture. Jean-François Bladé (notice nécrologique). — Abbé Degert. L'évêché de Gascogne; fin (l'évêché de Gascogne est une réalité historique. Gombaud, Arsius, Raimond I le Vieux en furent certainement les titulaires. Il disparut après le concile de Toulouse, lorsque Raimond II le Jeune eut été obligé de renoncer à l'évêché de Dax pour se contenter de ceux de Bayonne et de Bazas). — J. Decap. L'abbaye de Fabas, diocèse de Comminges, au xviiie s. — A. C. Les Jésuites missionnaires du collège d'Auch. — Abbé A. Degert. La Gascogne dans quelques publications récentes; suite.

49. — Revue historique et archéologique du Maine. T. XLVII, 2e livr., année 1900, 2e semestre. — R. Deschamps la Rivière. Le théâtre au Mans au xviiie siècle; suite dans la livr. 3. — R. Graffin. Madame de Sévigné au pays du Maine. — Dom Guilloreau. Fragments d'un obituaire de la chartreuse du Parc d'Orques; suite; fin dans la livr. 3. — M. Guignard. Le poète Racan; étude biographique et littéraire; fin. — Abbé Froger. Lazare de Baïf. = T. XLVII, 3e livr. Abbé Uzureau. Une question de préséance entre les évêques d'Angers et du Mans, 1699. — Robert Triger. La cathédrale de Séez (notes d'archéologie, d'après *la Normandie monumentale et pittoresque*). — Abbé J.-A. Vavasseur. La confrérie de Sainte-Anne à Moncé-en-Saosnois (fondée en 1715).

50. — La Province du Maine. 1899, no 12. — H. Bruneau. Prise

de Pontvallain par les royalistes en octobre 1799 (d'après des notes prises par un contemporain). — L. Froger. La Maison-Dieu de Ballon en 1539. — X. Barbier de Montault. Bulle de Paul V octroyant des indulgences à la confrérie de Saint-Martin érigée à Laval, 1610. — J. Chavanon. Comptes du collège du Mans à Paris, 1585-1588; fin.

---

51. — Analecta Bollandiana. 1899, 3e livr. — Acta graeca S. S. Davidis, Symeonis et Georgii, Mitylenae in insula Lesbo. — La patrie de saint Jérôme (il semble que la ville de Stridon devait être voisine de Grahovo). — S. Walfroy et S. Wulphy (répond aux objections qu'a soulevées l'art. de D. Morin. *Anal. Boll.*, XVII, 307). — S. Mochulleus et S. Ronanus (reproduction des notes publiées dans la *Revue celtique*, XIX, 352, par H. d'Arbois de Jubainville). — De libello miraculorum B. Simonis de Lipnica. = Comptes-rendus : *P. Jardet.* Saint Odilon, abbé de Cluny (bon ouvrage de vulgarisation, qui aurait gagné à être écrit dans un style plus simple). — *B.-M. Reichart.* Monumenta ordinis Fratrum Praedicatorum historica. T. III : Acta capitulorum generalium (grande valeur). — *L. de Kerval.* Saint François d'Assise et l'ordre séraphique (cet ouvrage d'édification n'est pas assez débarrassé des légendes; beaucoup de renseignements exacts sur les sources de l'histoire franciscaine). — *A. Morin* et *P. Soulier.* Monumenta ordinis servorum sanctae Mariae, t. II (les textes sont publiés avec beaucoup de soin et de critique). — *J.-F. Kirsch.* Le retour des papes Urbain V et Grégoire XI d'Avignon à Rome (d'après les archives de la Chambre apostolique). = 4e livr. Vita venerabilis Lukardis, monialis ordinis Cisterciensis in superiore Winaria (suite d'une publication de textes commencée dans la 3e livr.). — Saints d'Istrie et de Dalmatie (rend compte de l'importance que présentent, au point de vue des études hagiographiques, les fouilles de Salone et de Parenzo). = Compte-rendu : *C. Rohault de Fleury.* Les saints de la messe et leurs monuments, t. VI (belles planches, mais beaucoup d'erreurs dans le texte). = 1900, n° 1. Les deux saint Babylas (il n'y en a qu'un en réalité). — F. Nau. Les martyres de saint Léonce de Tripoli et de saint Pierre d'Alexandrie d'après les sources syriaques. — De vita prima et miraculis B. Benedicti papæ XI, auctore Bernardo Guidonis. — Vita B. Margaritæ virginis de civitate Castelli, sororis tertii ordinis de pœnitentia sancti Dominici. = Comptes-rendus : *F.-X. Funk.* Kirchengeschichtliche Abhandlungen und Untersuchungen (beaucoup de savantes dissertations, notamment sur Constantin, saint Jean-Chrysostome, saint Basile et le culte des images, l'Imitation de Jésus-Christ, Galilée). — *H. Lesêtre.* Sainte Geneviève (sort du terrain de l'histoire). — *J. Roy.* Saint Nicolas Ier (cherche à justifier Nicolas Ier du reproche d'avoir fait usage des fausses décrétales pour appuyer ses revendications des droits suprêmes du pontificat romain). — *H. Löbbel.* Der Stifter des Carthäuser-Ordens. Der heilige Bruno aus Köln (œuvre consciencieuse et solide dans laquelle l'intérêt va de pair avec la rigueur scientifique).

— *L. Palomes*. Dei Frati Minori e delle loro denominazioni (manque de sérénité). — *F. Balme et C. Paban*. Monumenta ordinis fratum prædicatorum historica (ces documents ont surtout un caractère biographique et leur valeur est très grande). — *C. de Mandach*. Saint Antoine de Padoue et l'art italien (grande richesse d'informations, critique pleine de sagacité; quelquefois excès d'imagination dans l'analyse des œuvres d'art). — *S. Steinherz*. Nuntiaturberichte aus Deutschland nebst ergänzenden Actenstücken (l'intérêt du volume se concentre surtout sur le catholicisme précaire de l'empereur Maximilien que Rome s'efforçait de raffermir par l'action de ses deux nonces. Il n'y a rien de bien neuf, et le commentaire est d'une longueur exagérée).

52. — Les Archives belges. 1900, n° 2. — Comptes-rendus : *F. Straven*. Inventaire analytique et chronologique des archives de la ville de Saint-Trond (complet et bien ordonné). — *F. Van Veerdeghem*. Vie de sainte Lutgarde (publication d'après un manuscrit de Copenhague; elle offre plus d'utilité pour la philologie que pour l'histoire). — *E. Gailliard*. La Keure d'Hazebroeck (tableau de cette législation coutumière du XIVe s.). — *G. Desmarez*. Les villes flamandes, leur origine et leur développement (résumé très intéressant). — *F. de Potter* et *J. Broeckaert*. Histoire des communes de la Flandre orientale (suite de la collection; manque de proportion). — *F. Di Martinelli*. Diest au temps des Sans-Culottes (en flamand ; bon). — *P.-F. Gebruers*. Esquisses de la guerre des paysans (en flamand; l'auteur semble étranger à tout esprit de méthode et de critique). — *U. Berlière*. Mélanges d'histoire bénédictine, 2e série (dissertations importantes). — *L. Goovaerts*. Écrivains, artistes et savants de l'ordre de Prémontré (fruit de longues et patientes recherches). — *J.-Th. de Raadt*. Seaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants (œuvre d'un homme compétent). = N° 3. *P.-L. Muller* et *A. Diegerick*. Documents concernant les relations entre le duc d'Anjou et les Pays-Bas (t. V et dernier de cette collection). — *H. Van der Linden*. Histoire de la ville de Louvain (en flamand; modèle de monographie locale). — *J.-A. Torfs*. Histoire de Louvain (en flamand; ne manque pas de mérite, mais est beaucoup inférieure au livre de Van der Linden). = N° 4. *H. Pirenne*. Histoire de Belgique. Des origines au XIVe s. (œuvre magistrale). — *L. Devillers*. Chartes du chapitre de Sainte-Vaudru de Mons; t. I (publication bien soignée). — *J. Simonis*. L'art du médailleur en Belgique (beaucoup de choses nouvelles). — *F. Bouvier*. Bonaparte en Italie (bien documenté). — N° 5. *E. Lameere*. Le grand conseil des ducs de Bourgogne de la maison de Valois (excellente étude faite d'après les papiers des archives. Démontre la fausseté de la tradition qui fait remonter le grand conseil à l'ordonnance du 4 août 1446). — *A. de Witte*. Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint-Empire romain, t. III (beaucoup de patience, d'érudition et de sagacité). — *P.-I. Maas*. Le métier de la draperie à Roulers au XVIe s. (en flamand; d'après les archives communales). — *E. Bertin*. Journal intime de Cuvillier-Fleury (contient des détails

intéressants sur les premières années de la monarchie belge). — *J. Lammens.* Le béguinage de Sainte-Élisabeth à Mont-Saint-Amand (histoire de la création de ce béguinage en 1875).

53. — Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques. 1899, n° 12. — P. Fredericq. Les comptes des indulgences en 1488 et en 1517-1519 dans le diocèse d'Utrecht. = 1900, n° 1. J. Leclercq. Anurádhapura sous les rois cinghalais (d'après des découvertes de Georges Turnour). — L. Van der Kindere. A propos d'une charte de Balderic d'Utrecht (discussions généalogiques sur la famille des Régniers de Lotharingie).

54. — La Gazette numismatique. T. IV, 4e livr. — A. de Witte. Notes sur l'introduction de la presse à balancier dans les Pays-Bas espagnols (les jetons anversois gravés par Jacques Roëttiers ont été servilement copiés des jetons de la cour des monnaies de France; le plus ancien de ceux-ci date de 1723 et est dû à Joseph-Ch. Roëttiers). = 5e livr. J. Justice. Notes sur les jetons du bureau des finances de Philippe II d'Espagne.

55. — Le Muséon et la Revue des religions. 1899, n° 4. — E. Beauvois. Échos des croyances chrétiennes chez les Mexicains du moyen âge et chez d'autres peuples voisins (soutient que les religions précolombiennes du Mexique et de l'Amérique centrale ont fait des emprunts notables au catholicisme). = Comptes-rendus : *O. Pautz.* Muhammeds Lehre von der Offenbarung (trop favorable à Mahomet). — *E. Aust.* Die Religion der Römer (livre de vulgarisation écrit par un spécialiste distingué). — *J. Baissac.* Les origines de la religion (assigne à la religion une origine purement naturaliste).

56. — Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous. 1900, n° 1. — O. Rottmanner. Catholica (étude sur l'emploi de ce mot comme synonyme de « ecclesia catholica »). — Dom G. Morin. Le testament de Notre-Seigneur (d'après l'ouvrage de Kirchheim, *Testamentum Domini Nostri Jesu Christi*). — Dom U. Berlière. La congrégation bénédictine de Chezal-Benoît (étude sur la réforme de l'ordre bénédictin entreprise par Pierre du Mas au xve siècle). — Dom R. Proost. L'enseignement philosophique des Bénédictins de Saint-Vaast à Douai à la fin du xviiie siècle (d'après des cahiers manuscrits de l'époque conservés à Maredsous). — Dom B. Camm. La crise religieuse dans l'Église d'Angleterre (cette crise a sa source dans le mouvement ritualiste). = Comptes-rendus : *F. Wiegand.* Die Stellung des apostolischen Symbols im kirchlichen Leben des Mittelalters (beaucoup de mérite). — *H. Grisar.* Analecta Romana (importante étude sur Rome et les papes au moyen âge). — *S. Beissel.* Bilder aus der Geschichte der altchristlichen Kunst und Liturgie in Italien (remarquable). — *Ingold.* Alsatia sacra, t. IV (statistique des maisons religieuses). — *J.-A. Brutails.* L'archéologie du moyen âge et ses méthodes (bonne critique). = N° 2. Dom U. Berlière. Lettres inédites de Mabillon adressées notam-

ment à Bossuet, à Fontanieu, à D. Martène, à D. Ruinart. — Dom G. Morin. Un concile inédit tenu dans l'Italie méridionale à la fin du IXe siècle (il s'agit du concile de Siponto; travail fait d'après le cod. addition. 16413 du British museum). — Dom B. Albers. L'abbé de Fulde primat de l'ordre bénédictin en Allemagne et en France (ce titre existait dès le xe s.). = Comptes-rendus : *H. Marucchi*. Archéologie chrétienne (à la fois scientifique et pratique). — *V. Brands*. L'Université de Louvain. Coup d'œil sur son histoire et ses institutions (monographie remarquable). — *J. Tardivel*. La situation religieuse aux États-Unis (réfutation de Brunetière).

57. — Revue de l'Université de Bruxelles. 1899-1900, n° 5. — J. Capart. Esquisse d'une histoire du droit pénal égyptien (d'après les papyrus et les inscriptions). — A. Kleefeld. Bologne, son Université et ses étudiants (intéressant). = Comptes-rendus : *M. Huisman*. Essai sur le règne du prince-évêque de Liège Maximilien-Henri de Bavière (beaucoup d'érudition. N'a pas montré avec assez d'ampleur le rôle que les grands courants d'opinion ont joué dans cette longue crise). — *H. Pirenne*. Discours sur l'histoire de Belgique (la Belgique n'est pas, comme on l'a prétendu, une œuvre, sinon artificielle, du moins toute récente de la diplomatie européenne).

58. — Revue de l'Instruction publique en Belgique. 1900, 1re livr. —A. Hansay. Les origines de l'état liégeois (1re partie d'un travail très érudit et très méthodique). = Comptes-rendus : *M. Huisman*. Essai sur le règne du prince-évêque Maximilien de Bavière (bien documenté et très précis). — *F. Funck-Brentano*. Le drame des poisons (ne s'appuie que sur des textes d'une authenticité indiscutable). — *Aust*. Die Religion der Römer (distingue nettement la vieille religion nationale de Rome des éléments grecs et orientaux qui l'ont successivement dénaturée). — *H. Van der Linden*. Histoire de la ville de Louvain (connaissance complète des sources; accorde à l'histoire de la civilisation la place qu'elle mérite). — *U. Berlière*. Mélanges d'histoire bénédictine (comprend une intéressante correspondance de D. Calmet). — *V. Vander Haeghen*. Documents faux relatifs aux anciens peintres, sculpteurs et graveurs flamands (critique aussi sûre que bien informée). = 2e livr. A. Hansay. Les origines de l'état liégeois (2e part. Expose les accroissements du pouvoir épiscopal grâce aux diplômes d'immunité accordés par les souverains mérovingiens et carolingiens). = Comptes-rendus : *Lacour-Gayet*. L'éducation politique de Louis XIV (bon). — *D'Awans* et *Lameere*. Lectures historiques recueillies dans les travaux des principaux historiens (ouvrage qui rendra des services aux commençants). — *G. Desmarez*. Les villes flamandes, leur origine, leur développement (résumé exact et attachant de l'histoire urbaine de la Flandre avant le xve s.). — *L. Devillers*. Chartes du chapitre de Sainte-Vaudru de Mons (beaucoup d'actes intéressants pour l'histoire et la condition des personnes et des terres). — *P. Fredericq*. Les comptes des indulgences en

1488 et en 1517-1519 dans le diocèse d'Utrecht (très neuf). — *B. Van Rijswijck.* Histoire du droit d'étapes à Dordrecht (bon travail d'histoire économique ; n'a pas suffisamment recouru à la méthode comparative). — *G. Gavet.* Sources de l'histoire des institutions et du droit français (bien conçu). — *C. Sommervogel.* Bibliothèque de la Compagnie de Jésus (ouvrage de premier ordre).

59. — Revue générale de Belgique. 1900, n° 2. — Comptes-rendus : *Huisman.* Essai sur le règne du prince-évêque de Liège Maximilien-Henri de Bavière (étudie spécialement l'abandon de l'ancienne politique de neutralité et l'alliance française; beaucoup d'indications nouvelles). — *C. Van Duerm.* Correspondance du cardinal H. Consalvi avec le prince Clém. de Metternich (met singulièrement en lumière la prudence et la modération du ministre de Pie VII). — *F. Klein.* L'évêque de Metz. Vie de Mgr Dupont des Loges (grande richesse d'information). = N° 3. H. Francotte. Socrate et la réforme sociale au ve siècle en Grèce (c'est la question sociale qui a principalement absorbé l'attention de Socrate; il la résout par l'éducation à la fois morale et intellectuelle des classes dirigeantes, qui s'emploieront, éclairées par la science et guidées par la sagesse, au bon gouvernement de la cité et au bonheur de leurs semblables). — C. Van Overbergh. La géographie et la plus grande Belgique (considérations intéressantes sur les réformes nécessaires dans l'enseignement supérieur de la géographie). = Compte-rendu : *F. Raimond.* Histoire du Hainaut français et du Cambrésis (la partie moderne est assez bien traitée, mais la méthode est défectueuse). = N° 4. Ch. Woeste. Le second empire (d'après l'ouvrage de P. de la Gorce). — A. Roersch. Les fouilles de Triène (intéressant). — A. Halot. Les causes morales de la récente guerre entre la Chine et le Japon (bien documenté). = Compte-rendu : *G. Kurth.* L'Église aux tournants de l'histoire (synthèse éloquente).

60. — Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles. 1899, n° 1. — E. Stocquart. Les Flamands en Écosse au moyen âge et l'origine des comtes de Douglas (détails sur les colonies flamandes établies en Angleterre dès le xie siècle). — P. Chibert. Un échange de prisonniers après la bataille de Gembloux, 1578 (il s'agit d'un certain nombre de membres de l'aristocratie belge qui font l'objet d'un double échange entre Don Juan et les États). — J. de Poin. Le duc Ébrard de Frioul et les trois comtes Matfrid (épisode de l'histoire du ixe siècle). — J. Vannerus. Cinq lettres inédites de Juste Lipse, 1595-1606 (elles sont adressées à l'abbé d'Echternach ; il y est question de l'*Historia luxemburgensis* de Berthelius). — G. Cumont. Méreaux de l'église Sainte-Gudule à Bruxelles (au xviie et au xviiie siècle). — J.-Th. de Raadt. Ventes d'armoiries (exemple d'une vente de l'espèce au xive siècle). = N° 2. R. Serrure. L'imitation des types monétaires flamands au moyen âge, depuis Marguerite de Constantinople jusqu'à l'avènement de la maison de Bourgogne (au point de vue de la chronologie des émissions et au point

de vue de l'histoire des relations commerciales). — De Man. Les tertres de refuge de la Zélande (il ne faut pas voir dans ces élévations artificielles des lieux de sacrifices, mais simplement des endroits de refuge pour les troupeaux pendant la période des crues fluviales). = Nos 3 et 4. J. Destrée. Étude sur la sculpture brabançonne au moyen âge (suite, étude des retables). — De Bavay. Une élection d'abbé en 1764 à l'abbaye de Villers (expose la procédure suivie). — P. Verhaegen. Les premiers ballons en Belgique, 1783-1786 (montre que les Belges ont pris une part plus grande qu'on ne le croit d'ordinaire au perfectionnement des aérostats). — Baes. Gerard David et l'élément étranger dans la peinture flamande du xve au xvie siècle (la Flandre a produit des artistes nombreux; mais aucun n'est arrivé au summum de sa production sans l'encouragement d'un éducateur étranger). — G. Cumont. Épisodes de la restauration autrichienne après la révolution brabançonne (moyens employés pour désarmer le peuple et supprimer les emblèmes révolutionnaires). = 1900, no 1. L. Paris. L'épitaphe de Julia Urania (histoire de cette pierre, transportée de Rome à Bruxelles en 1706, déposée à la bibliothèque des jésuites, perdue après la dispersion de l'ordre en 1772, et retrouvée en 1898). — G. Cumont. Les méreaux du chapitre d'Anderlecht pendant le xviiie s. — J. Destrée. L'aiguière et le plat de Charles-Quint conservés dans la galerie d'Apollon à Paris (ces œuvres d'art auraient été faites à Anvers). — E. de Munck. Le pilori de Saventhem. — Tihon. Les tombes de Burdinne (compte-rendu de fouilles opérées en Hesbaye). — J. Moens. Matériaux pour l'étude du goedendag et du plançon à picot (contribution à une controverse interminable sur les armes des communiers flamands).

61. — Annales du cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays de Termonde. T. VII, 4e livr. — J. Broeckaert. Termonde sous la république française (documents publiés sans analyses ni notes). — Une sentence de la cour féodale de Berlaere en 1729 (en cause d'incendiaires). — Chroniques locales (l'une de 1666 à 1709, l'autre de 1658 à 1686; ni introduction ni notes). = Tome VIII, 1re livraison. A. de Vlaminck. Le grand pont sur l'Escaut à Termonde et l'ancien tonlieu de cette ville (d'après les documents des archives. L'origine de Termonde, longtemps attribuée à un castrum établi par les Romains au confluent de l'Escaut et de la Dendre, doit être reportée à une époque beaucoup antérieure). — F. Donnet. Les Lombards à Termonde et dans quelques villes des Pays-Bas (commence au xiiie s.). — A. de Vlaminck. Les anciennes chambres de rhétorique de Termonde (particularités curieuses sur ces sociétés littéraires et sur les écoles de la ville pendant le moyen âge et l'époque moderne).

62. — Annales de la Société historique et archéologique de Tournai. Nouv. sér., t. IV, 1899. — A. de la Grange. Extraits de testaments tournaisiens (642 testaments conservés aux archives communales et datés de 1501 à 1791; beaucoup de renseignements intéressants

pour l'histoire sociale et économique de la cité). — Th. Leuridan. L'avouerie de Tournai, essai sur l'histoire de cette institution (cette avouerie était purement laïque; elle remonte à l'époque carolingienne et disparaît devant la commune au commencement du xive siècle).

63. — Bulletin de la section scientifique et littéraire de la Société des Mélophiles de Hasselt. 1899, n° 1. — H. van Neuss. Actes et documents anciens concernant Hasselt (99 pièces d'archives datées de 1203 à 1354 : concessions de biens et d'immunités, legs, fondations, etc.). — E. Geraets. Le procès criminel d'un Bokkenryder en 1790 (détails intéressants sur la procédure criminelle). — M. Geraets. La justice répressive à Hasselt sous les princes-évêques de Liège (d'après des documents des archives criminelles).

64. — Revue historique de l'ancien pays de Looz. T. IV, n° 1. — A. Habets. La nomination d'un médecin hasseltois en 1463 (il s'agit d'un médecin qui soigne les indigents et des privilèges que son office lui confère). — C. Bamps. Notes sur la justice répressive au pays de Lummen à la fin du siècle dernier. = N° 2. P. Daniels. Les Augustins de Hasselt, 1579-1791 (listes et biographies). — E. Geraets. Les conditions de la bâtisse au siècle passé à Hasselt et aux environs (indications intéressantes sur le salaire des ouvriers du bâtiment). = N° 4. F. Nau. Les croisés Henry et Godefroy du château de Ascha (étude très ingénieuse d'après des documents syriaques sur ces deux personnages, parents de Godefroid de Bouillon, qui nous étaient déjà connus par Albert d'Aix et Guillaume de Tyr). — L. Stroobant. Le symbolisme de la pomme d'or (croit à l'identité de la pomme que les peintres mettent souvent dans la main de l'enfant Jésus et de la boule qui, dans la main des empereurs, figurait la monarchie universelle).

65. — Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg. T. XLVII, 1900. — Van Werveke. Inventaire analytique des archives du château d'Ansembourg (483 documents, depuis les origines jusqu'en 1649). = T. XLIX, 1re livr. (le t. XLVIII n'a pas encore paru). H. Schuermans. Bollendorff (étude sur les monuments romains et francs de la *villa Bollana* des diplômes d'Echternach). — J. Vannerus. Les biens et revenus du clergé luxembourgeois au xvie siècle. Enquêtes de 1575 et de 1576 (précieux document d'histoire économique).

---

66. — Byzantinische Zeitschrift. Bd. IX, Heft 2-3. — J. Haury. Jehan Malalas doit-il être identifié avec le patriarche Jean Scholastikos? (certainement oui). — E. Patzig. La ἑτέρα ἀρχαιολογία des *Excerpta Salmasiana* (soutient contre de Boor que Jean d'Antioche est bien l'auteur des *Excerpta*). — A. Papadopoulos-Kerameus. Théophanès Sikélos. — A. Thumb. Mots grecs empruntés à l'arménien. — Kugener. Observations sur la vie de l'ascète Isaïe et sur les vies de Pierre l'Ibérien et de Théodore d'Antinoé par Zacharie le Scolastique. — Milio-

POULOS. Localités byzantines (identification et histoire). — J.-L. HEIBERG. La grammaire grecque de Roger Bacon (analyse le texte, fourni par un ms. d'Oxford, et montre par quelles voies Bacon est parvenu à savoir assez le grec pour en ébaucher une grammaire). = Bibliographie : *C. Sathas*. The history of Psellus (cette édition des histoires de Psellus est loin d'être satisfaisante; elle laisse beaucoup trop de fautes à corriger. La pire des éditions de la Byzantine de Bonn est encore meilleure que celle-ci. Plus de vingt pages de corrections proposées par Ed. Kurtz). — *G. Laskin*. Le traité de Constantin Porphyrogennète sur les thèmes et sur les peuples (publié en russe, à Moscou, 1899; long compte-rendu en grec par Papadémétrion). — *Ahrens* et *Krüger*. Die sogenannte Kirchengeschichte des Zacharias Rhetor in deutscher Uebersetzung (excellente traduction avec commentaire de cette compilation syriaque). — *H. Moritz*. Die Zunamen bei den byzantinischen Historikern und Cronisten; II Theil (bon). — *G. Owsepian*. Die Entstehungsgeschichte des Monotheletismus nach ihren Quellen geprüft und dargestellt (bon).

67. — Historisches Jahrbuch. Bd. XXI, Heft 1. — Jos. SCHNITZER. Pour servir à l'histoire d'Alexandre VI (publie quelques notes inédites d'un contemporain). — Jos. RUEBSAM. Le service postal à ses débuts, 1425-1562 (intéressantes notes bibliographiques; l'auteur analyse entre autres le passage où Marco Polo décrit (ch. XCVII) l'organisation de la poste en Chine). — H. KOCH. Pour servir à l'histoire de la discipline pénitentielle et du pouvoir pénitentiel dans l'Église d'Orient. — *Al. Meister*. Documents nouveaux sur les relations artistiques entre la Bourgogne et Cologne vers la fin du XIVe siècle. = Comptes-rendus : *S. R. Gardiner*. History of the Commonwealth and Protectorate (analyse très élogieuse).

68. — Ephemeris für Semitische Epigraphik, von Dr Marck Lidzbarski. Bd. I, Heft 1. — Un nouvel examen de la stèle de Mésa. — Vieilles inscriptions sémitiques sur des sceaux et des poids du musée Ashmole à Oxford. — Une inscription votive de Carthage (d'après les fouilles du P. Delattre). — Une Tabella devotionis punique trouvée dans la nécropole de Duimes. — Inscriptions de Constantine (elles tiennent le milieu entre l'ex-voto carthaginois et néo-punique). — Une inscription trilingue de Tunisie (celle d'Enchir Alaouin, publiée par Ph. Berger et R. Cagnat). — Inscriptions néo-puniques de Maktar. — Sur l'inscription de Siloé (corrections au dessin nouvellement publié par Socin). — Inscriptions araméennes de Cappadoce. — Inscriptions de Palmyre, etc.

69. — Hermes. Bd. XXXV, 1900, Heft 2. — E. FABRICIUS. Le droit municipal d'Urso (*C. I. L.* Suppl. 5439. Le droit municipal de la colonie d'Urso dans l'*Hispania ulterior* a été rédigé entre la mort de César et le départ d'Antoine, oct. 44. Il faut y distinguer deux parties : le projet primitif, qui s'est retrouvé dans les papiers de César, et

les additions d'Antoine). — J. Kromayer. Études comparées pour l'histoire de l'armée grecque et romaine (il faut examiner de près les sources; il faut étudier avec soin les moyens tactiques avec lesquels les Romains ont soumis le monde macédo-grec. Traite : 1° de la phalange macédonienne, pour laquelle Polybe est l'autorité fondamentale, et 2° de l'acies romaine). — J. Beloch. Pour servir à l'histoire de la famille des Eurypontides (1° le roi Laotychidas et l'insurrection de Messénie. Reconstitution généalogique des Euripontides. Critique l'opinion de Schwartz sur Tyrtée et sur un soulèvement messénien au commencement du ve siècle. 2° La mort d'Agis à Mantinée. Pausanias, VIII, 10, 5 et suiv., a pris Agis II, fils d'Eudamidas, pour son pupille Agis III, le vrai fils d'Eudamidas. D'ailleurs, tout le récit de Pausanias est à rejeter). — B. Niese. Critique des deux livres des Macchabées (on a tort d'accorder peu d'importance au deuxième livre; c'est la source la plus ancienne et souvent la plus pure. Niese défend l'authenticité du Proemium. L'épitomé de Jason a été composé en 125-124 av. J.-C. Nous possédons ici un ouvrage contemporain du milieu du second siècle. Ce que vaut l'épitomateur Jason de Cyrène). — H. Dessau. Le calendrier de la province d'Asie (comparez les *Mittheil. d. deutschen archæol. Instituts in Athen,* 1899, p. 275). — Max Conrat. Saint Jérôme et la « Collatio legum mosaicarum et romanarum » (cherche à montrer que saint Jérôme a composé cette « Collatio »).

70. — Neues Archiv der Gesellschaft für æltere deutsche Geschichtskunde. Bd. XXV, Heft 3. — J. Schwalm. Voyage en Italie à l'automne de 1898; appendices (publie dix-sept diplômes royaux et « Acta imperii » de 1198 à 1338; dans le nombre est un traité entre Henri, duc de Basse-Bavière, et Philippe VI, roi de France, 9 nov. 1337). — F. Philippi. La « Vita Bennonis » de Norbert est-elle authentique? (la vie de Benno II, évêque d'Osnabruck à la fin du xie s., a été racontée par un contemporain; cette vie originale a été utilisée par Ertwin Ertman et par Kleinsorgen; mais la « Vita » n'a été écrite qu'au xvie s., à l'époque du plus ancien exemplaire manuscrit qu'on en possède, vers 1586. L'auteur de cette supercherie avait voulu justifier les prétentions du monastère d'Iburg sur le château d'Iburg et sur ses environs). — P. Kehr. Diplômes impériaux conservés dans les archives du Vatican (publie trois diplômes; le premier se trouve être ce même acte de Louis le Pieux, du 8 déc. 820, que Ph. Lauer a édité dans la dernière livraison de la *Bibl. de l'Éc. des chartes;* voy. plus haut, p. 407). — K. Zeumer. La plus ancienne coutume alémannique (E. Gothein a publié dans un programme de l'Université de Bonn en 1899 un curieux texte intitulé : « Iura curiae in Munchwilare; » mais il a eu le tort de lui attribuer une antiquité et une importance qu'il n'a point. Il n'est pas du xe s., mais au plus tôt du xiie). — E. Duemmler. Un poème en hexamètres sur la Simonie (d'après un ms. de la bibliothèque d'Angers).

71. — Archiv für katholisches Kirchenrecht. Bd. XXXIX,

1899, Heft 2. — Nic. Hilting. Prêtres et laïques dans les synodes diocésains, surtout dans l'Allemagne du Nord; leur condition présente et leur influence (de l'époque carolingienne jusqu'au concile de Trente). — Richard Stieve. Le gallicanisme en Alsace et en Lorraine (depuis les plus anciens temps jusqu'à nos jours); fin dans Heft 3. — Stefan Schiwietz. Le monachisme égyptien au IVe siècle; suite dans Heft 3. — K. Holder. Un traité sur les rapports entre l'Église et l'État par Pierre Sohnenwly, de Fribourg en Suisse (mort en 1597); suite dans Heft 3 et 4. — L. Wahrmund. Actor et reus (sur les sources de la procédure au moyen âge).

72. — Der Katholik. Bd. XIX, 1899. — Ad. Franz. Pour servir à l'histoire de la messe au moyen âge. — C.-M. Kaufmann. Les « Monumenta ordinis fratrum praedicatorum historica. » — L'émeute du « Collegium germanicum » en 1554 (critique le récit donné par Gothein dans son Ignace de Loyola). — Ad. Franz. Frédéric II, roi de Prusse, et la tolérance religieuse (d'après l'ouvrage de H. Pigge. Mayence, 1899). — N. Paulus. L'indulgence de la Portioncule (défend contre K. Müller l'authenticité de l'acte concédant cette indulgence). — A. Bellesheim. Dom Luigi Tosti, bénédictin du Mont-Cassin. — Kuenstle. Pour servir à l'histoire du symbole d'Athanase. — N. Paulus. Conrad Treger (moine augustin du XVIe s.). — Id. Tetzel et Oldecop (répond aux critiques de Majunke). = Bd. XX. H. Plenkers. Recherches récentes sur l'histoire du monachisme primitif (Palladius et Rufin, le monachisme pakhômien). — A. Bellesheim. Thomas Bridgett, convers, rédemptoriste et écrivain (art. nécrologique). — N. Paulus. Le prédicateur d'indulgences Bernardin Sanson (d'après la biographie publiée par Roch Schmidlin à Soleure, 1898). — A. Huhn. La lutte de saint François Xavier contre les fonctionnaires coloniaux de son temps.

73. — Jahrbücher für Nationalœkonomie und Statistik. Bd. XIX, 1900, Heft 1-2. — Félix Rachfahl. Pour servir à l'histoire de la propriété foncière (expose le système présenté par Richard Hildebrand dans son livre récent sur le Droit et la Coutume, en particulier la manière dont il expose l'origine de la propriété foncière chez les Germains. Du « Gau » chez les anciens Germains. Origine de la propriété foncière chez les Slaves).

74. — Deutsche Rundschau. 1900, février. — Paul Heyse. Souvenirs de jeunesse. Le roi Max et le vieux Munich; fin. = Mars. Id. La maison de mes parents. — M. von Brandt. Chamberlain. — G. Zernin. Le dernier voyage du général de Gœben en Espagne, 1878. = Avril. F. Salomon. La politique de l'Angleterre en Afrique. = Mai. J. Bruns. Érasme considéré comme satirique. = Juin. H. Morf. Les sept infants de Lara.

75. — Preussische Jahrbücher. Bd. C, Heft 1, avril 1900. — Max Lehmann. Luther considéré comme allemand et comme chrétien (discours d'apparat). — E. Daniels. Frédéric le Grand et Marie-Thérèse à

la veille de la guerre de Sept ans (d'après le t. LXXIV des *Mittheil. aus den k. Preuss. Staatsarchiven;* les documents qui y sont publiés confirment l'exactitude de la théorie de Lehmann. « L'origine de la guerre de Sept ans doit être cherchée uniquement dans l'orgueil de la politique prussienne. Frédéric voulait conquérir la Saxe et la Prusse occidentale afin de donner un corps à l'État prussien et de lui permettre de subsister, même si le chef n'en était pas un homme de génie »). — H. Oncken. L. Bamberger (d'après ses souvenirs).

76. — K. Bayerische Akademie der Wissenschaften. Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe. Munich, 1899, Bd. II, Heft 2. — J. Friedrich. Le saint Georges historique (cherche à montrer que Georges, qui fut opposé comme évêque à saint Athanase, est le prototype du saint Georges de la légende. Celle-ci est née dans le cercle semi-arien d'Alexandrie; montre comment la légende s'est développée). — Ph. Thielmann. Des matériaux manuscrits qui ont été réunis pour une édition critique des traductions latines des livres de l'Ancien Testament. — Fr. Hirth. Les Huns du Volga (essaie de prouver, d'après les sources chinoises, l'identité des Hiung-nu avec les Huns du Volga, dont l'invasion vers l'an 375 ap. J.-C. peut être considérée comme un des événements les plus gros de conséquences pour notre civilisation). = Heft 3. K.-Th. Heigel. L'élection du prince Philippe-Maurice de Bavière à l'évêché de Paderborn (histoire d'un prince bavarois qui mourut à Rome, le 12 mars 1719, âgé de vingt ans. « Un fils de prince succombe dans une lutte avec la tradition de sa famille et avec son père corporel »). — Eug. Oberhummer. Remarques sur la carte de la Bavière par Aventin (expose, à l'aide des documents, l'histoire de la carte publiée en 1899 par Jos. Hartmann).

77. — K. Preussische Akademie der Wissenschaften. Sitzungsberichte. Berlin, 1900, nos 5-6. — L. Borchardt. Rapport sur un éboulement qui s'est produit au temple d'Ammon à Karnak le 3 oct. 1899. = N° 7. Ad. Harnack. Comment a été écrite l'histoire de l'Académie (« la science, comme l'a remarqué J. Grimm, n'a pas de secrets, mais elle a ses petits mystères. En racontant son histoire, elle en efface certains traits »). = Nos 8-9. R. Kekulé von Stradonitz. Rapport préparatoire sur les fouilles entreprises pour les musées royaux à Milet. = N° 13. P. Scheffer-Boichorst. Une loi de l'empereur Frédéric II (montre l'importance de la loi « De resignandis privilegiis » qu'il donna au royaume de Sicile). = N° 19. C. Schuchhardt. Le castellum romain de Haltern sur la Lippe (on a trouvé à Haltern la plus ancienne station romaine certaine de la Basse-Allemagne à l'est du Rhin).

78. — K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Gœttingen. Philologisch-historische Classe. Abhandlungen, Bd. III, 1900, n° 3. — H. Achelis. Les martyrologes; leur histoire et leur valeur historique (247 p.; attribue une importance de premier ordre au « Martyrologium

Hieronymianum. » En règle générale, pour tous les articles des *Acta sanctorum* des Bollandistes qui reposent sur les martyrologes, il faut entreprendre une revision basée sur une critique du martyrologe Hiéronymien; cette revision aura pour conséquence de faire disparaître une quantité considérable de noms de saints).

79. — Archiv des historischen Vereins für Unterfranken und Aschaffenburg. 1899. — Kerler. Sous le prince-évêque Jules de Wurzbourg (d'après le livre de compte de Jacques Rœder, tondeur de drap à Wurzbourg, 1598-1618). — E. Ulrich. La chartreuse d'Engelgarten à Wurzbourg; 2e partie, 1631-1803. — G. Schwinger. Le monastère de Saint-Étienne O. S. B. à Wurzbourg. — J.-E. Schmitt. Le cimetière de Hollstadt-a.-S. (trouvailles préhistoriques).

80. — Beitræge zur Geschichte des Niederrheins. Bd. XIV, 1900. — P. Eschbach. Gerhard, duc de Juliers-Berg, et son maréchal Jean von Haus (pour l'histoire financière et juridique du duché de Berg au xve s.). — H. Eschbach. « Küren » municipales de Ratingen au xve s. (les « Küren » sont des ordonnances de police basées sur l'accord libre des bourgeois; celles que l'on publie ici intéressent l'histoire de la civilisation et des institutions). — R. Scholten. Le monastère de chanoines réguliers de Gnadenthal à Clève. — Ferd. Schmitz. L'abbaye de Heisterbach, d'après des documents inédits. — Fr. Cramer. Inscriptions sur verre du pays rhénan à l'époque romaine (pour servir à l'histoire et à la technique de l'industrie du verre à l'époque romaine). — F.-W.-E. Roth. Savants de la région du Rhin inférieur à l'Université de Mayence du xve au xviie siècle. — Harless. Deux lettres du dernier électeur de Cologne, Max Franz, 1794, 1796. — E. Pauls. La situation politique à Dusseldorf pendant le séjour de Gœthe dans l'automne de 1792 (confirme à l'aide de documents contemporains le témoignage de Gœthe dans sa Campagne de France).

81. — Forschungen zur Brandenburgischen und Preussischen Geschichte. Bd. XIII, 1e Hælfte. — Baron Frédéric de Schrœtter. Histoire du mot « Service » dans l'armée prussienne (on y reconnaît « comment l'État prussien a su concilier les besoins de l'armée avec le bien-être économique des citoyens »). — W. Ribbeck. Le grand-électeur en 1673-1674 (d'après les rapports du secrétaire hessois Lincker, qui accompagnait le quartier général). — Moritz Tuerk. Voltaire et la publication des poésies de Frédéric II (les preuves matérielles contre Voltaire sont insuffisantes ou fausses; les données psychologiques sont absolument arbitraires. Le voleur est un certain Bonneville qui vint en 1749 à Berlin dans la suite du maréchal de Saxe; il entra plus tard au service de Frédéric II. Finalement, il fut arrêté et mourut sans doute dans la citadelle de Spandau). — Otto Kuentzel. Frédéric II à la fin de la guerre de Sept ans et l'alliance avec la Russie (1o Frédéric II et le tzar Pierre II; 2o Frédéric et Catherine II, leurs relations jusqu'à la paix de Hubertsbourg; 3o rapports de la Prusse avec la Russie jusqu'à

la mort d'Auguste III de Pologne; 4° l'alliance prusso-russe de 1764). — H. Oncken. La genèse de la Révolution prussienne de 1848 (critique des sources; politique du roi Frédéric-Guillaume IV; la vieille Prusse et les nouvelles tendances; la conduite du roi s'explique par un conflit tragique, non par une lamentable faiblesse). — R. Koser. Les finances prussiennes pendant la guerre de Sept ans (d'après des documents inédits). — F. Rachfahl. Pour servir à l'histoire des mines en Silésie (bibliographie du sujet). — V. Lœwe. De la fondation du « General-Directorium » (organisation des fonctionnaires prussiens sous Frédéric-Guillaume Ier). — Fr. Thimme. Les préliminaires de la convention de Tauroggen (est-ce de sa propre initiative ou d'après une insinuation du roi qu'York a conclu la convention avec la Russie? Les documents connus laissent à penser que le général avait des instructions secrètes).

82. — Neues Archiv für Sæchsische Geschichte und Altertumskunde. Bd. XIX, 1898. — Hubert Ermisch. L'acquisition du duché de Sagan par l'électeur Ernest et le duc Albert, 1472-1475 (Sagan resta en possession de la Saxe jusqu'en 1549. Rapports de la maison de Wettin avec la Silésie. 50 pages). — A. Bœmer. Paulus Niavis (nom latinisé de l'humaniste bohémien Pascal Schneevogel, né à Eger vers 1460, un de ceux qui travaillèrent le plus activement à la diffusion de l'humanisme dans les pays saxons. Biographie et bibliographie). — Otto Clemen. Andreas Frank de Kamenz (commencement du xvie siècle. Important pour l'histoire de la Réforme dans la Saxe albertinienne). — F. Joel. Le duc de Saxe Auguste jusqu'à l'obtention de la dignité électorale (86 pages; parle des années de jeunesse du duc, que les historiens avaient jusqu'ici négligées). — H. Ermisch. La Commission royale d'histoire de la Saxe. — Id. Acquisition d'Eilenburg par le margrave Guillaume Ier (fin du xive s.). — Fel. Gess. Le duc Georges et les dettes des Habsbourg (des embarras financiers de l'empereur Maximilien; des obligations inextricables où il s'engagea envers les ducs de Saxe Albert et Georges. D'après les actes des archives de l'État à Dresde). — Ernst Kroker. Les ancêtres de Leibniz. = Bd. XX, 1899. L. Schmidt. Pour servir à l'histoire des études scientifiques dans les monastères de la Saxe; suite. — H. Ermisch. Les registres municipaux de Zwickau; un règlement scolaire de Zwickau, du xve siècle. — G. Wolf. Une nouvelle biographie de l'électeur Maurice (celle d'E. Brandenburg, parue en 1898). — Heinrich Haug. Les comptes des agents du domaine dans les archives de l'État à Dresde. — Waldemar Lippert. Les origines de la famille Marcolini en Saxe, xviiie siècle. — Baron A. de Welck. Le séjour de Napoléon Ier à Dresde en mai 1812 (d'après des mémoires et des pièces d'archives). — Exner. Les archives de la guerre du royaume de Saxe (instituées en 1892, les bâtiments en ont été terminés en 1897). — H. Freytag. Les tablettes de cire du conseil municipal de Leipzig au xve siècle. — E. Koch. Contributions nouvelles à l'histoire de l'enlèvement des princes saxons en 1455 (renverse pierre à pierre la légende qui attribue à Köhler une grande part

dans la libération des princes). — G. Bauch. Le Dr J. de Kitzscher (Kitzscher était un noble de Misnie; ses ouvrages politiques sont intéressants pour l'histoire de l'Empire). — G. Mueller. L'enseignement dans les écoles de la Lusace méridionale vers 1770.

83. — Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst. Jahrg. XIX, 1900. Heft 1. — R. Bodewig. Un village des Trévires dans la forêt municipale de Coblence (le *vicus Ambitarvius* mentionné par Suétone, *Calig.* 8, a été trouvé et est revendiqué par Coblence. Des objets trouvés dans les fouilles. La forêt municipale de Coblence recèle des restes importants d'une civilisation qui dura pendant près d'un millier d'années, de 500 av. J.-C. à 400 après).

84. — Zeitschrift des Harz Vereins für Geschichte und Altertumskunde. Jahrg. XXXII, 1899, 2e Hælfte. — Hildebrand. Les monastères catholiques dans l'ancien évêché de Halberstadt au temps du Grand Électeur, et l'évêque de Maroc *in partibus* Valerius Maccioni (critique la relation de Maccioni sur une visite secrète qu'il fit à Halberstadt en 1671; cette relation, publiée pour la première fois en 1853 par O. Meyer dans son ouvrage *Die Propaganda und ihre Provinzen,* et souvent alléguée depuis par les historiens catholiques, est le travail superficiel d'un touriste peu cultivé, ce que prouve la comparaison avec des publications récentes et authentiques). — Ed. Jacobs. Les Anabaptistes du Harz (mémoire de 160 pages : 1° le mouvement anabaptiste dans le nord de la Thuringe et dans le nord du Harz en 1527-1532; 2° la renaissance de l'anabaptisme dans le Harz du sud et la persécution qu'il subit en 1534-1535; 3° l'anabaptisme dans le Harz du nord, surtout à Halberstadt en 1535; 4° le jugement prononcé contre les Anabaptistes à Halberstadt; le cardinal Albrecht et l'official Heinrich Horn; 5° la vie et les croyances des Anabaptistes du Harz. Appendices et documents).

85. — Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. Bd. XV, 1900. Heft 2. — G.-C. Knod. Étudiants du Haut-Rhin à l'Université de Padoue au xvie et au xviie siècle (ce que l'Université de Bologne perdit en éclat et en fréquentation depuis le milieu du xviiie siècle profita de plus en plus à sa fille aînée, l'Université de Padoue. Organisation des étudiants allemands, d'après les papiers de la « Nation allemande, » avec des notes biographiques sur les étudiants alsaciens et badois qui fréquentèrent l'Université). — Albert Krieger. La situation ecclésiastique du marquisat de Hochberg dans le dernier tiers du xviie siècle (documents importants pour l'histoire économique). — B. Erdmannsdœrffer. Les débuts de Reitzenstein (Sigismond-Charles-Jean de Reitzenstein a conclu à Paris, le 22 août 1796, le traité de paix séparé entre la France et Bade. Sur ce sujet, l'auteur publie, d'après les archives des Affaires étrangères de Paris : 1° une lettre de Reitzenstein à Barthélemy, 14 octobre 1795; 2° un rapport de Barthélemy au Comité de salut public, de Bâle, 24 vendémiaire an IV ou

16 octobre 1795; 3° un mémoire de Reitzenstein à Barthélemy, de Bâle, le 3 août 1796). — A. WINCKELMANN. Ouvrages relatifs à l'histoire badoise, parus en 1899 (339 numéros). = Comptes-rendus des séances de l'histoire badoise. N° 22. — H. WITTE. Documents inédits relatifs à l'histoire de la guerre souabe; fin (table des noms de personnes et de lieux par K. Hœlscher).

---

86. — Mittheilungen des Instituts für œsterreichische Geschichtsforschung. Bd. XXI. Heft 1. — Br. KRUSCH. Une fois de plus la légende de sainte Afra et le Martyrologium Hieronymianum (maintient contre l'abbé Duchesne que les actes de sainte Afra ne sont pas authentiques et que le Martyrolog. Hieron. a été écrit à Luxeuil). — Joh. LECHNER. Diplômes faux de Souabe au xe et au xiie siècle, avec deux fac-similés. — Alfred STERN. Lettres de Frédéric de Gentz des années 1805-1808 (lettres adressées en Angleterre; pleines de dissertations sur l'état de l'Europe et en particulier de l'Autriche). — UHLIRZ. La bataille de la Leitha en 1246 et le testament du duc Frédéric le Belliqueux. — H.-J. HERMANN. Un ms. oublié de Wenceslas à la bibliothèque impériale de Vienne (ms. de luxe à miniatures, un des plus beaux qu'ait fait exécuter le roi Wenceslas). = Bibliographie : *J. Ficker*. Untersuchungen zur Erbenfolge der ostgermanischen Rechte. Bd. IV (très remarquable). — *Wackernagel* et *Thommen*. Urkundenbuch der Stadt Basel. Bd. III. — *H. Kretschmayr*. Das deutsche Reichsvicekanzleramt (bon). — *Friess*. Der Aufstand der Bauern in Niederœsterreich vom Schluss des xvi Jahrhunderts (beaucoup de documents intéressants). — *H. von Egloffstein*. Baierns Friedenpolitik 1645-1647 (ce sont des documents présentés de manière à composer un récit continu).

87. — Mittheilungen des k. und k. Kriegsarchivs. Vienne, Bd. XII, 1900. — Baron DE HELFERT. La patrie de Palladio en 1848 (histoire de Vicence pendant la Révolution dans la Haute-Italie. Stratégie du feld-maréchal Radetzki). — VELTZÉ. La relation de Simon Reniger de Renigen, résident impérial à Constantinople, 1649-1666. — JACUBENZ. La Valachie en deçà de l'Aluta sous la domination impériale, 1717-1739. — CHRISTIEN. L'Autriche pendant la guerre contre la Révolution française, 1792; fin.

88. — Carinthia. Jahrg. LXXXIX, 1899, n° 1. — FOSSEL D'ARTHEUFELS. Le décret de finance du 20 février 1811; sa sphère d'influence en Carinthie (important pour l'histoire de la banque et des valeurs en Autriche; fin au n° 2-3). = N° 2-3. A. VON JAKSCH. L'ordre des « Respirants » dans la Haute-Carinthie (pour l'histoire de la civilisation à l'époque de Joseph II). = N° 5. Alois BERGKESSEL. Quelques-uns des combats les plus importants qui ont été livrés en Carinthie au temps des Français (1° Tarvis, 23 mars 1797; 2° Klagenfurt, 29 mars 1797 et

6 juin 1809; 3° Feistritz dans le Rosenthal, 6 septembre 1813). = N° 6. R. Duernwirth. Il y a cent ans (sur la capitulation de Mantoue, 1797).

---

89. — Historisk Tidsskrift. 7e série, vol. I. — N.-P. Jensen. Christian V à la bataille de Lund, 1676. — E. Holm. La correspondance de la reine douairière Juliane-Marie avec son beau-frère Frédéric II de Prusse. — Thiset. Diminution et augmentation de la noblesse danoise au xvie et au xviie siècle. — E. Madsen. L'artillerie de l'armée danoise au xvie siècle. — J. Olrik. Les lois du roi Harald Hen. — Kr. Erslev. Le régime féodal en Europe et les fiefs danois (polémique contre M. Holberg, qui retrouve en Danemark le féodalisme de l'Europe; les fiefs sont en Danemark d'origine nationale et diffèrent complètement du système du Continent, qui est représenté seulement dans les grands fiefs donnés aux princes). — Thiset. Définition de la noblesse danoise, surtout d'après les titres de noblesse conférés par Christian V. — J. Steenstrup. L'année de la mort de Svend Estridsœn (en 1076, polémique contre M. S. Larsen et la réponse de celui-ci). — G. Bang. Statistique de la population agricole de l'île de Sélande au xviie et au xviiie siècle. — K. Fabricius. La révolte des paysans en 1441. — Fridericia. La *lex regia* est datée de 1665. — J. Olrik. La chronologie légendaire dans les annales de Lund. = Comptes-rendus : *Fahlbeck*. La noblesse dans la Suède. — *A. Friis*. A.-P. Bernstorff et Guldberg (ouvrages excellents). = Mackeprang. Bibliographie historique, 1898. — Nouvelles de la science historique en Danemark et à l'étranger.

90. — Danske Magazin. 5e série, vol. IV, cah. 1-2. — A. Friis. Documents nouveaux relatifs aux négociations avant la paix de Kiel en 1814. — Erslev. Le manuscrit du cadastre de l'évêque de Roeskilde en 1370. — Bobé. Lettres de Corfitz Ulfeldt et de Th. Lente au gouverneur Christian Rantzau.

91. — Aarbœger for nordisk Oldkyndighed. 1898. — Lœffler. La date de quelques monuments de l'architecture romane. — Helms. Suppléments à l'ouvrage « les Églises danoises en tuf. » — Sarauw. La bruyère dans l'antiquité. — F. Jonsson. L'edda Snorra Sturlusonar. = 1899. Kaalund. Le lœgberg (montagne de la législation) en Islande. — Ekhoff. Les églises au point de vue de leur qualité comme fortification. — S. Larsen. L'archevêché de Lund et l'évêque Herman.

92. — Oversigt over Videnskabernes Selskabs Forhandlinger. 1899. — V. Thomsen. Remarques sur la parenté de la langue étrusque avec les langues du Caucase.

---

93. — The Athenæum. 1900, 31 mars. — *Ch. Plummer*. Two of the saxon chronicles parallel (c'est une erreur de critique de donner seulement deux des textes de la chronique saxonne; une édition vraiment savante doit les comprendre tous. L'étude des mss. est ingénieuse

et parfois neuve. Les notes sont excellentes). = 7 avril. *W. H. Wilkins.* The love of an uncrowned queen : Sophie-Dorothea, consort of George I, and her correspondance with Philip Christopher, count Königsmark; now first published from the originals (très intéressant). = 14 avril. *Mackinnon.* The history of Edward III (médiocre). — *Wyeth.* Life of general Nathan Bedford Forrest (bonne biographie d'un des meilleurs généraux américains pendant la guerre civile). — *Sir J. B. Paul.* Compota thesaurariorum regum Scotorum : accounts of the lord high Treasurer of Scotland; vol. II : 1500-1504. = 21 avril. *A. Lang.* A history of Scotland from the roman occupation; vol. I (intéressant, savant même par endroit, mais inégal et parfois superficiel). — *Abbott.* A history of Greece; vol. III (assez bon, sans être très original; beaucoup de menues erreurs). — *W. A. Shaw.* A history of the english church during the civil wars and under the commonwealth, 1640-1660 (remarquable). = 28 avril. *P. A. Molteno.* The life and times of sir John Charles Molteno (intéressante biographie d'un homme qui fut le premier ministre du Cap; véhémentes attaques contre la politique de confédération de Lord Carnarvon, l'administration de sir Bartle Frere comme haut commissaire et les erreurs de jugement et de conduite de l'historien Froude, dont la mission au Sud-Afrique échoua si piteusement en 1875). — *A. S. Barnes.* Saint Peter in Rom and his tomb on the Vatican hill (beaucoup de recherches; de l'ingénuité et de l'ingéniosité; peu d'esprit critique). — *Ch. G. Harper.* The Exeter road; the story of the west of England Highway (amusant). = 5 mai. *G. Bowles.* The declaration of Paris of 1856 (l'auteur, qui est député au Parlement anglais, déplore les entraves mises à la guerre maritime par la déclaration de 1856 et revendique avec violence l'entière liberté d'allure pour l'Angleterre sur les mers). — *Lapsley.* The county palatinate of Durham (excellent). = 12 mai. *G. Hill.* English dioceses; a history of their limits from the earliest times to the present day (excellent et très utile). = 19 mai. *E. St. Maclay.* A history of american privateers (histoire intéressante, mais incomplète, de la course pratiquée par les corsaires américains). — *W. de Gray Birch.* Ordinale conventus Vallis Caulium : the rule of the monastic order of Val-des-Choux in Burgundy (il était bien inutile de publier cette règle, qui n'est guère qu'une reproduction littérale de celle de Cîteaux). — *Ed. Chavannes.* Les mémoires historiques de Se-Ma-Tsien (bonne traduction d'un texte fort intéressant).

94. — The english historical Review. Avril 1900. — Robert S. Rait. Le parlement d'Écosse avant l'union des couronnes; 1er art. (origine du parlement au XIIe s.; introduction de députés bourgeois au XIVe s., leur peu d'importance législative et constitutionnelle; formation des comités, peut-être pour éliminer cet élément bourgeois, si faible cependant. Article important et neuf). — Th. Bateson. Les rapports de Defoe avec Harley (Defoe était en prison quand Harley devint secrétaire d'état. Le ministre l'en tira pour s'assurer l'appui de sa plume, et de 1704 à 1711 Defoe n'écrivit que pour informer ou soutenir le ministre,

fonction d'ailleurs périlleuse et fort mal rétribuée). — Basile WILLIAMS. La politique extérieure de l'Angleterre sous Walpole; 1er art. — Alfred STERN. Les missions du colonel Cradock en Égypte (raconte, d'après les documents du P. Record Office, les deux missions diplomatiques dont le colonel Cradock, plus tard lord Howden, fut chargé en Égypte, 1827 et 1828; il s'agissait de détacher Méhémet-Ali du sultan en l'engageant à proclamer l'indépendance de l'Égypte. Cette tentative échoua complètement). — BURY. Les Ioniens avant l'histoire (les Ioniens étaient à l'origine un peuple asiatique, frère des Cariens et des Lydiens, des Lyciens et des Lycaoniens; quand les Grecs s'établirent dans leur pays, ils se fondirent aisément avec eux. Il se forma ainsi des communautés grecques avec un élément ionien). — H. BRADLEY. De quelques poèmes attribués à Aldhelm. — J. R. ROUND. Le « manoir » dans le Domesday book (le mot « manoir » a-t-il, comme le pense M. Maitland dans le D. B., un sens technique étroitement associé à la levée du Danegeld? Non, car les expressions *terra* et *manerium* sont employées souvent indifféremment avec la même signification. La théorie du savant professeur de Cambridge se heurte contre des textes formels). — Miss M. BATESON. Les lois de Breteuil; 2e partie (suit les traces de ces lois dans les textes concernant les institutions municipales de l'Angleterre). — Mrs. H. M. VERNON. La situation constitutionnelle de Côme de Médicis (expose, en résumant les travaux publiés dans l'*Archivio stor. ital.* en 1899 par le prof. Pellegrini, le système du gouvernement suivi à Florence de 1434 à 1464). — Prof. MAITLAND. Notes sur le règne d'Élisabeth; 2e art. : la reine Élisabeth et le pape Paul IV (on a dit, sur la foi de Sarpi, qu'à l'annonce officielle de l'avènement de la reine le pape répondit par de violents reproches et que cette attitude fixa les résolutions hésitantes d'Élisabeth. Les dépêches officielles du nouveau gouvernement prouvent qu'il n'en est rien; le pape et le roi d'Espagne ne rompirent avec elle que quand elle se fut déclarée luthérienne). — — Holland ROSE. Les articles secrets du traité d'Amiens (ces articles, publiés par le baron Du Casse, ne sont pas authentiques; l'Angleterre n'a donc pas menti à l'engagement suivant : « Art. 2. Les troupes françaises évacueront Otrante lorsque l'île de Malthe sera évacuée par les forces de S. M. britannique »). — E. PHILIPPS. Une liste des comptes des « churchwardens » qui ont été publiés. = Comptes-rendus : *T. A. Walker*. A history of the law of nations; vol. I (bon). — *Helmolt*. Weltgeschichte; t. I. — *Bremer*. Iurisprudentiae Antehadrianae quae supersunt; II, 1 (important). — *G. Smith*. The United Kingdom : a political history (ouvrage écrit avec flamme, mais avec des idées d'un âge maintenant disparu; l'auteur est resté fidèle aux théories des whigs, qui jetèrent tant d'éclat il y a une ou deux générations). — *Fr. Rœder*. Die Familie bei den Angelsachsen (intéressant). — *G. Monod*. Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne; 1re partie. — *L. Bréhier*. Le schisme oriental du xe siècle. — *S. F. Hutton*. The primacy of England (insuffisant et pas assez nouveau). — *Mary Bateson*.

Records of the borough of Leicester, 1103-1327. — *R. Sharpe*. Calendar of letter books preserved among the Archives of the corporation of the city of London at the Guildhall. — *V. Lazzarini*. Marino Faliero; la congiura (excellent). — *H. F. Brown*. Calendar of state papers. Venetian, 1592-1603. — *Terry*. The life and campaigns of Alexander Leslie, first earl of Leven (bonne biographie d'un des généraux de la guerre civile). — *H. B. George*. Napoleon's invasion of Russia (excellent). — *King*. A history of italian Unity, 1814-1871 (bon).

95. — The contemporary Review. 1900, mai. — D. C. Boulger. Les Belges à Waterloo (montre, par un récit minutieux des opérations auxquelles les Belges prirent part, que ceux-ci ne méritent nullement le reproche de lâcheté que leur ont fait la plupart des historiens anglais, qu'au contraire ils ont pris une part honorable à la bataille de Waterloo).

96. — Nineteenth Century. 1900, mai. — Baronne A. van Amstel. L'histoire véritable du prisonnier de Chillon (Bonivard fut tout simplement un libertin de bas étage). = Juin. A. Ponsonby. Tycho Brahé.

97. — Quarterly Review. Vol. CXC, juillet-octobre 1899. — Montesquieu en Italie (d'après la publication récente de ses voyages). — Le Saint-Sépulcre (avec plans des édifices successifs. Admet l'authenticité de l'emplacement actuel). — Les églises écossaises (une quinzaine de sectes. Les catholiques sont plus nombreux que les anglicans). — Les Philippines et leur avenir (« Avant la bataille de Cavite, la plupart des Américains s'imaginaient que les Philippines étaient situées quelque part dans les mers du Sud, entre les îles Fidji et la Patagonie. Et l'on eût rencontré beaucoup d'Anglais éclairés qui les croyaient plutôt dans les Antilles. » On commence à être mieux renseigné. On sait, par exemple, que le Tagal honnête, sobre et moral, ne vaut rien aux yeux des spéculateurs coloniaux; il a trop peu de besoins pour travailler. On le préfère joueur, débauché, contraint, pour satisfaire ses vices, de se mettre à l'ouvrage. En accablant, d'ailleurs, judicieusement la population d'impôts, elle sera bien obligée d'accepter la tâche qu'on réclame d'elle pour enrichir les civilisés d'Europe et d'Amérique). — Les colonies américaines au XVIIIe siècle (critique vivement le livre de sir George Trevelyan sur la Révolution d'Amérique. Lui reproche d'être animé du vieil esprit whig et de méconnaître le fond d'hostilité systématique des colonies d'alors contre la métropole). — La fédération australienne (sa constitution ressemble à celle des États-Unis, avec une nuance démocratique plus accentuée. Les auteurs de la constitution américaine avaient pour devise : « Ne se fier à personne. » Ceux de la constitution australienne ont pour mot d'ordre : « Se fier au peuple »). — Pitt et le pacte de famille (étude sur les sources et d'après les sources anglaises. Pitt admettait difficilement la sincérité des ouvertures de Choiseul pour la conclusion de la paix, et, par voie détournée, possédait le secret des correspondances échangées entre la France et l'Espagne.) —

Travaux sur l'année 1745 (l'insurrection jacobite. Le mouvement aurait pu réussir; le prince Charles-Édouard fit preuve de qualités militaires très supérieures à celles des généraux orangistes. Rien ne prouve que sa fin ait été aussi triste et dégradée que le racontait sa femme, trop compromise par une liaison scandaleuse avec Alfieri pour n'avoir pas intérêt à charger sa mémoire). — Note sur la Conférence de la paix (très hostile à Nicolas II, qu'on représente comme un fourbe. Allusions curieuses à certains dessous de l'affaire Dreyfus; le chancelier Mouravieff ne voulait pas d'un acquittement à Rennes. Nécessité pour l'Angleterre de s'allier à l'Allemagne, ne pouvant avoir une armée proportionnée à sa flotte, sur laquelle il lui faut concentrer ses efforts. Convient pourtant que l'achèvement du transsibérien et la construction du transsaharien enlèveront à la marine anglaise une partie de son utilité). — La suprématie britannique dans l'Afrique du Sud (estime qu'on ne doit point s'arrêter aux arguties du droit. Les Boers sont comme les Turcs; on ne discute pas avec eux. On leur donne des ordres, ils obéiront et s'en trouveront heureux).

98. — Review of historical Publications relating to Canada. T. III (1898). Toronto, 1899. — *Demolins.* Anglo-saxon superiority (excessif; trop dédaigneux pour les Allemands, dont les progrès dépassent en rapidité ceux des États-Unis). — *Alf. Zimmermann.* Die Kolonialpolitik Grossbritanniens (peu de recherches originales, mais des vues très justes sur la différence de l'esprit colonial des Anglais et des Français; quelques inexactitudes). — *Story.* The Building of the Empire (arriéré; ne connaît même pas les livres de Parkman). — *Kirkman.* Growth of greater Britain (livre scolaire; « aidera à dissiper l'ignorance crasse des Anglais sur leur histoire coloniale. » Des erreurs sur le Canada : « Tous les écrivains anglais en commettent »). — *Williams.* The imperial Heritage (l'auteur du fameux *Made in Germany*, protectionniste énergique, prédit un énorme avenir au Canada, dont les fleuves et rivières fourniront, au xxe siècle, plus de travail électrique que les charbonnages d'Angleterre auront fourni de vapeur au siècle présent). — *Van Sommer.* Canada and the Empire (sur les rapports des colonies avec la métropole). — *Greswell.* Growth of British colonies (bon livre élémentaire). — *Kingsford.* History of Canada, t. X (l'auteur s'était proposé, à l'âge de soixante-sept ans, d'écrire une histoire du Canada plus complète qu'aucune de celles qui existaient alors. Il a accompli cette tâche énorme en douze ans, laps de temps suffisant à peine pour réunir et classer les matériaux de l'ouvrage; il est mort au moment où paraissait le dixième et dernier volume. Nécessairement le style et l'exactitude du récit se ressentent de cette précipitation. L'œuvre n'en est pas moins admirable et le résultat extraordinaire dans ces conditions). — *Francis Parkman.* Works (nouvelle édition canadienne en 12 vol.). — *Neukomm.* Les dompteurs de la mer. *Lucas.* Voyages of the brothers Zeno (l'ouvrage de Neukomm, intéressant pour la jeunesse, résume bien les légendes sur la découverte

de l'Amérique; mais ce n'est pas de l'histoire sérieuse. Le livre de Lucas est, au contraire, le plus important qu'on ait publié sur le sujet dont il traite). — La littérature relative aux Cabot (publications diverses parues en 1897-98). — *Coote*. Bibliotheca Lindesiana (fac-similés de trois mappemondes de 1536-1550; non mis dans le commerce; publié par le comte de Crawford). — *Thwaites*. The Jesuit Relations (vol. XI-XXXIV. La publication se poursuit activement). — *Casgrain*. Guerre du Canada (l'édition française). — *Callahan*. Neutrality of the American Lakes (publication de l'Université de John Hopkins. Impartial). — *Calkin*. History of the Dominion of Canada (bon manuel). — *Poirier*. Le P. Lefèvre et l'Acadie (instructif pour l'état présent du pays). — *Roy*. Histoire de la seigneurie de Lauzon (t. II. Ouvrage de référence plutôt que de lecture; une masse de renseignements sur l'existence d'autrefois dans la province de Québec). — *Beaubien*. Le Sault-au-Récollet (histoire d'une paroisse de mission. Conteste que l'on ait exercé une pression sur les captifs anglais amenés par les sauvages, pour leur faire embrasser le catholicisme). — Ontario Hist. Society. — *Martin*. Hudson's Bay Company's Land Tenures (prouve que la Cie de la Baie d'Hudson était vraiment propriétaire, et non seulement locataire, d'une partie du Manitoba actuel). — *Mac Beth*. The Making of the Canadian West (souvenirs très intéressants sur Riel et ses métis, ainsi que sur l'insurrection du Saskatchewan, en 1885). — *Macnab*. British Columbia for settlers (la meilleure description de cette région qui ne soit pas de provenance officielle). — *Hopkins*. Canada, an Encyclopædia of the country (t. II à IV. Ouvrage un peu hâtif; manque de proportions entre les divers sujets traités). — *Dawson*. Exploration of the Yukon District; *Ogilvie*, The Klondyke official Guide; *Trimmer*, The Yukon Territory; *Bryce*, Life and Discoveries of Robert Campbell (importants pour la région des Mines d'or et l'Alaska). — Ontario Archæological Report. — *Skinner*. Myths and Legends beyond our Borders (légendes des Indiens du Canada, du Mexique et de l'Amérique centrale. Travail de vulgarisation; utile, même pour les savants, mais trop verbeux). — *Teit*. Thompson River Indians (contribution importante au *Folklore*).

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — Le Congrès annuel des Sociétés savantes des départements s'est tenu cette année à Paris, du 5 au 9 juin dernier. Nous donnons, d'après le *Journal officiel*, le résumé des lectures faites dans les diverses sections :

Histoire et philologie. Acte de donation concernant la seigneurie de Saint-Just (Hérault) entre Raimond Gaucelm, vicomte de Lunel, et Bertrand de Saint-Just; communiqué par M. Anglade. — MM. J. Leclère et P. Cozette font des communications sur deux manuscrits du IXe siècle connus sous les noms d'Antiphonaire du Mont-Renaud et d'Évangéliaire de Noyon; sur l'ancienne bibliothèque capitulaire de Noyon, une des plus anciennes de France; sur l'imprimerie à Noyon avant le XIXe siècle (dans cette ville épiscopale, il n'y eut pas d'imprimerie avant 1667); sur l'administration communale de Noyon sous l'ancien régime; sur les noms de baptême mis en usage dans les trois paroisses de Noyon pendant la première moitié du XVIIIe siècle. — M. Jules Gauthier lit la biographie de Jean-Baptiste-Guillaume de Gevigney (1789-1802), qui fut un spoliateur émérite de bibliothèques et d'archives, digne précurseur de Libri. — M. A. Guesnon communique un résumé de ses recherches topographiques et historiques sur l'ancienne Cité d'Arras considérée dans son organisation temporelle. On sait que la *Nemetocenna* de César, devenue la Cité des clercs, eut une vie politique et administrative absolument distincte d'Arras proprement dit, la ville des moines et des marchands. L'évêque en tenait du roi la seigneurie temporelle en vertu d'une donation de Charles le Simple, de l'année 916 ou 920, selon les copies, car l'original n'existe plus. La date de lieu *Auziacum* est une leçon erronée du Cartulaire du chapitre, au lieu de *Duziacum,* Douzy, près de Sedan, château royal des rois carolingiens. — M. Joseph Roman communique un mémoire sur un faux privilège d'Humbert II, dauphin de Viennois, du 13 février 1348. Cette pièce, qui n'existe qu'en copie datant du dix-septième siècle, a été fabriquée pour appuyer les prétentions de la commune des Grottes (Hautes-Alpes) sur plusieurs forêts situées dans les limites et en dehors de son territoire. — M. Jacques Soyer, archiviste du Cher, lit une étude sur trois documents apocryphes des archives départementales du Cher, attribués à la période franque. Ce sont un diplôme de Gontran en faveur de l'église Notre-Dame-de-Salles de Bourges; la donation de sainte Eustadiole, fondatrice de l'abbaye de Montermoyen de Bourges; la charte de transfert en la ville de Vierzon du monastère de Dèvre,

après autorisation de Thibaud, comte de Chartres et de Blois. M. Soyer démontre que le diplôme de Gontran date du XIIe siècle environ; que la donation de sainte Eustadiole, utilisée au XVIIIe siècle dans un procès entre le séminaire de Bourges et le conseil d'État, a été rédigée au Xe ou au XIe siècle; que la charte du transfert de l'abbaye de Dèvre à Vierzon a dû être rédigée au XIe siècle environ par un clerc de l'église cathédrale de Saint-Étienne de Bourges, qui a voulu ainsi chercher à établir l'origine des droits incertains du chapitre métropolitain sur l'abbaye de Saint-Pierre de Vierzon, qui avait remplacé l'abbaye de Dèvre. — M. Victor DE SWARTE, pour faire suite à ses études sur *les Banquiers du Trésor royal,* et notamment sur Samuel Bernard (1651-1739), a dépouillé aux Archives nationales et au dépôt de la guerre, ainsi que dans les archives communales de Bergues, Bourbourg, Hondschoote et Merville, et au cabinet des titres à la Bibliothèque nationale, la correspondance et les documents relatifs à Claude Le Blanc, intendant de la Flandre maritime, puis secrétaire d'État au département de la guerre (1669-1728). Il en a tiré un travail sur les multiples attributions des intendants de justice, finances et police. — Le comte d'Affry, ambassadeur de France à la Haye (1756-1761), par M. COQUELLE (des tentatives de médiation faites par la régente de Hollande, Caroline d'Angleterre, pour rapprocher Louis XV et Georges II; elles échouèrent à cause du roi de Prusse, que Georges II ne peut se résoudre à abandonner). — Max BRUCHET. L'état de la Savoie sous le règne de Victor-Amédée II, d'après des documents inédits extraits des archives de Turin. — Th. ECK. Les prétentions des ducs de Bourgogne sur les villes picardes, et notamment sur les villes de Saint-Quentin au XVe siècle. Ce mémoire est suivi de lettres missives du roi Louis XI dans lesquelles il donne des instructions variées sur l'administration de la ville de Saint-Quentin. Une seconde communication de M. Eck a trait à deux lettres qu'écrivit au mayeur et aux échevins de Saint-Quentin M. d'Humyères, sieur de Wytermont, capitaine et gouverneur de cette ville, informant les officiers municipaux que le roi Henri IV a pris la résolution de se faire catholique. Dans la seconde de ces missives, se trouve un récit de la tentative criminelle qui venait d'être commise sur le roi par Jean Châtel. Enfin, une troisième communication nous initie aux intentions de Henri de Navarre le jour même où mourait à Saint-Cloud le roi Henri III. — M. MIROT, archiviste aux Archives nationales, fait une communication relative aux États généraux et provinciaux au début du règne de Charles VI (novembre 1380-mars 1381). — L'enseignement secondaire à Grenoble avant la création du collège des Dominicains, par A. PRUDHOMME, archiviste de l'Isère. — Une négociation diplomatique au XVe siècle entre Charles VII et le comte de Foix, 1420-1425, par M. VIGNAUX (d'après une minute destinée à rendre compte au roi des difficultés soulevées à ses envoyés : Guillaume de Champeaux, évêque de Laon, Jehan de la Barre et Alexandre le Bour-

sier, généraux des finances, et Villebresmes, secrétaire du roi). — Mme de La Fayette est-elle née au Havre? Non, répond M. Vuacheux, en prouvant qu'elle fut baptisée à Paris, à Saint-Sulpice, le 18 mars 1634; son père, Marc Mioche de la Vergne, ne vint au Havre qu'en 1648, c'est-à-dire quatorze ans après la naissance de sa fille. — Ul. Chevalier. Étude critique sur l'origine du Saint-Suaire de Lirey-Chambéry-Turin (détails complémentaires fournis sur le Saint-Suaire de Rome, par M. de Mély, et sur celui de Besançon, par M. J. Gauthier). — L'abbé Galabert établit qu'aux xie et xiie siècles il y avait beaucoup d'hommes libres dans le pays de Tarn-et-Garonne. — Les préceptorales ou écoles primaires et les collèges disparus du Bas-Limousin, par M. Godard, d'après les archives de la Corrèze. — Lesort. Français et Bourguignons à Cambrai après la mort de Charles le Téméraire (histoire de la succession du Téméraire dans la ville neutre de Cambrai). — Joseph Poux. Condition de la classe agricole à Bouillonnac, en Bas-Languedoc, au début du xive siècle, et trois mandements inédits de Philippe le Bel, conservés aux archives départementales de l'Ariège, et relatifs aux contestations survenues entre les habitants de l'archiprêtré de Sabart et les dignitaires ecclésiastiques du pays pour le payement des dîmes et prémices. — Vuacheux. Description du marquisat Graville-Sainte-Honorine (d'après un manuscrit du xviie siècle dû à un bailli de Graville nommé Combart). — Vauclin. La vie communale et religieuse dans la paroisse rurale de Corbespine, près Bernay, au xvie siècle. — Coüard, archiviste de Seine-et-Oise. L'instruction publique dans les trois localités de Chevreuse, Magny-les-Hameaux et Enghien, auj. Montmorency (xviie et xviiie siècles). — La question des archives notariales a été traitée avec une grande abondance de détails par MM. Creissels (Aveyron), J. Finot (Nord), de Saint-Genis (Côte-d'Or), Pasquier (Haute-Garonne). — J. Depoin. Isabelle, fille naturelle de Louis le Gros (sa mère paraît avoir été Marie, fille de Renaud de Breuillet. Elle épousa Guillaume, châtelain de Chaumont-en-Vexin). — R. Fage. La famille aux xviie et xviiie siècles dans une petite ville de province (à Tulle). — Le chapitre cathédral de Mirepoix, 1318-1790, par l'abbé Ferran. — Les préliminaires de la rivalité entre Bernard, comte de Foix, et Bernard Saisset, abbé de Saint-Antonia, 1285-1295 (corrige l'*Hist. gén. de Languedoc*). — Abbé Taillefer. Les coutumes de Saint-Urcisse du 31 octobre 1597. — Diverses réponses à l'art. 23 du programme : « tracer, d'après les archives départementales et communales, l'histoire des fêtes nationales qui furent célébrées dans un chef-lieu de canton sous le Directoire, » par MM. Blassier (Honfleur et Pont-l'Évêque), Borrel (Moutiers-en-Tarentaise), Feuvrier (Dôle), Montier (Pont-Audemer), Pillet (Verneuil-sur-Avre), Poupé (Draguignan), Danguy (Angoulême), Alex. Sorel (Compiègne), Eug. Thoison (Nemours), Veuclin (Mesnil-sur-l'Estrée, Eure). — Bornecque. Une loi métrique de la phrase oratoire latine (d'après le Panégyrique de Tra-

jan). — A. Brette. Des réformes qu'il y aurait lieu d'introduire dans l'enseignement sur les limites et les divisions du royaume à la veille de la Révolution (il faudrait employer des cartes d'ensemble basées sur la définition donnée par le Comité de Constitution dans son « Rapport du 29 septembre 1789 sur l'établissement des bases de la représentation proportionnelle »). — C. Bloch. Comment furent organisées et comment fonctionnèrent les assemblées municipales établies conformément à l'édit de juin 1787. — Flour de Saint-Genis. Le cahier de doléances des paroisses de Saint-Beury et de Vic-de-Chassenay en Bourgogne, rédigé les 12 et 13 mars 1789. — Galland. Le fonctionnement du gouvernement révolutionnaire dans le district de Laval. — Gros. Le club des Jacobins de Toulouse pendant la Révolution. — Lelièvre. Vendéens et chouans.

Géographie historique et descriptive. Abbé Durand, missionnaire apostolique à Kim-Son. Les Moïs du San-Phong (leur histoire; leur ethnographie actuelle). — H. Froidevaux. Le voyage de Pierre David au Bambouk en 1744 (d'après le Journal de ce navigateur). — A. Pawlowski. Pierre Garcie, dit Ferrande, de Saint-Gilles-sur-Vie (biographie du plus ancien écrivain hydrographe de l'Europe; il appartient au xve siècle et vivait encore le 15 février 1503). — G. Marcel. Les portulans de Brouscon (milieu du xvie siècle). — Saint-Yves. La colonisation de Madagascar (au temps des gouverneurs, M. de Montdevergues, 1666-1667, et Duras, 1767-1768). — A. Lancien. La voie romaine de Cassel à Arras. — Jos. Fournier. Les chemins de transhumance en Provence et dans le Dauphiné, d'après les journaux de route des conducteurs de troupeaux au xviiie siècle. — Ph. Fabia. Étymologie du mot Malgoirès, « pagus » de la Gardonnanque (c'est le *pagus Mercuriensis;* c'est à ce même type primitif que se rattache le nom de Mauguio). — E. de Martonne. La toponymie naturelle des régions de haute montagne et en particulier dans les Karpathes méridionales. — Comte A. de Loisne. Les formes originales des noms de lieu du Pas-de-Calais et leurs formes officielles.

Archéologie. M. l'abbé Hamard lit un mémoire sur une statue équestre romaine en pierre qu'il a découverte, brisée en plus de cent morceaux, dans les fouilles d'Hermes (Oise), sur un petit plateau près de la voie romaine de Beauvais à Senlis. Cette statue se dressait sur un piédestal dont il subsiste des restes. — M. de Cartailhac donne lecture d'une étude de M. Barrière-Flavy sur l'industrie des barbares Alamans. — M. l'abbé Brune fait une communication sur plusieurs statues anciennes conservées dans quelques églises de villages du Jura. Plusieurs représentent des saints locaux et dont les exemples sont, par conséquent, peu communs, entre autres saint Lothain, saint Méen ou Lamain, saint Pierre martyr, les saints Jumeaux, de Langres, etc. — M. Pilloy lit un mémoire sur divers objets découverts dans les cimetières romains ou francs du département de l'Aisne et sur lesquels on lit de courtes inscriptions.

A Leury, par exemple, on a trouvé une curieuse cuiller sur le manche de laquelle est figuré le monogramme du Christ, et sur la coquille l'inscription VOT. FEC. IOV, que M. Pilloy lit *votum fecit Jovi* (M. Héron de Villefosse fait observer que l'inscription doit être lue : *Votum fecit Jovinus*). — Études sur les comptes de l'archontat de Palaios à Delphes (339-338 av. J.-C.), par M. Bourguet. — J. Gauthier. Étude archéologique sur la cathédrale de Saint-Étienne de Besançon (qui fut rasée en 1674-1678 pour bâtir la citadelle) et Mémoire sur les pièces d'honneur et les jetons de la cité de Besançon, frappés dans l'atelier monétaire de la ville et destinés aux co-gouverneurs et administrateurs. — Abbé Cassagnes. Les souterrains-refuges vulgairement appelés « caves d'Anglais » du Rouergue et en particulier de la Viadène, arrondissement d'Espalion (ce nom de « caves d'Anglais » s'explique par cette croyance répandue en Rouergue qui attribue aux Anglais tout ce qui est extraordinaire). M. Chauvet signale d'ailleurs aussi dans la Charente des lieux dits « Caves des Anglais, » « Champ des Anglais. » — L. Coutil. Fouilles à Pitres, Eure (l'abbé Cochet avait déjà effectué quelques fouilles dans cette localité en 1854. Les fouilles nouvelles ont fait reconnaître des thermes antiques et un théâtre). — G. Gauthier. Rapport sur les fouilles gallo-romaines de Champvert, Nièvre. — Commandant Bordier. Rapport sur les fouilles exécutées sur l'emplacement des villes antiques de Siagu et de Pupput, Tunisie. — J. Poux. Les fortifications de la ville de Foix de 1446 à 1790.

Sciences économiques et sociales. Les institutions d'assistance et de prévoyance en Espagne, par M. Rochetin (certaines d'entre elles remontent à une époque très reculée. En 1329 fut fondée à Valence une association qui réunit un assez grand nombre d'adhérents. Le Collège de l'art supérieur de la soie, organisé peu après, eut pour objet de protéger et d'assister les ouvriers employés dans les magnaneries en général. Au xve siècle, les souverains de Castille, d'Aragon et de Léon, notamment, se préoccupèrent à leur tour de développer les associations d'assistance coopératives dans leurs royaumes. Connues sous le nom de *Gremios*, ces corporations rendirent les plus grands services aux populations. Aujourd'hui, on les désigne plus généralement sous le vocable de *Monte-Pios* ou *Hermandades*). — M. Léon Plancouard. L'économie politique dans le Vexin, depuis le moyen âge jusqu'à notre époque. — Veuclin. Les tribunaux populaires de conciliation au siècle dernier. — Dr Barthès. De l'action limitée de l'assistance publique en France. — L. Morin. Les sociétés de secours mutuels aux xvie et xviie siècles (à Troyes). — C. Bloch. Le traité de commerce de 1786 entre la France et l'Angleterre, d'après la correspondance du plénipotentiaire anglais William Eden, plus tard lord Auckland (il ressort de cette correspondance que le traité fut tout à l'avantage de l'Angleterre). — Flour de Saint-Genis. La division du sol à partir du xve siècle en Bourgogne ; le morcellement des propriétés et le fractionnement des

cultures. — Edmond CHARLEMAGNE. Comment s'est constituée la petite propriété dans la partie méridionale du Berri à partir du XVe siècle. — Abbé ADAM. Histoire de l'ancien collège de Valognes. — COÜARD. Le collège de Pontoise à la fin du XVIIIe siècle. — Abbé LAVEILLE. Le collège d'Avranches, depuis ses origines jusqu'à la Révolution. — C. BLOCH. Un projet de crédit agricole au siècle dernier.

— Un Congrès international des bibliothécaires aura lieu à Paris les 20-23 août prochains. Le programme comporte quatre divisions : 1° Histoire, législation, organisation des bibliothèques publiques, dépôt légal, copyright, etc.; 2° Bâtiments, mobilier, aménagement des bibliothèques; 3° Traitement des manuscrits, livres imprimés, cartes de géographie, estampes, photographies, etc. Acquisition de volumes. Enregistrement. Estampillage. Inventaires, catalogues et répertoires. Moyens de conservation. Restauration. Reliure; 4° Usage des livres à l'intérieur et à l'extérieur des bibliothèques.

— Un Congrès international de l'Histoire des religions aura lieu du 3 au 9 septembre sous la présidence de M. Albert RÉVILLE. Il comprendra les huit sections suivantes : 1° Religions des non-civilisés; religions des civilisations américaines précolombiennes; 2° Histoire des religions de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, Indo-Chine, Mongols, Finnois); Histoire des religions de l'Égypte; 4° Histoire des religions dites sémitiques (Assyro-Chaldée, Asie Antérieure, Judaïsme, Islamisme); 5° Histoire des religions de l'Inde et de l'Iran; 6° Histoire des religions de la Grèce et de Rome; 7° Religions des Germains, des Celtes et des Slaves; archéologie préhistorique de l'Europe; 8° Histoire du christianisme. Les souscriptions sont fixées à un minimum de 10 fr.; elles doivent être adressées au trésorier, M. Philippe BERGER, membre de l'Institut (3, quai Voltaire, Paris).

— Un Congrès international des traditions populaires aura lieu du 10 au 12 septembre sous la présidence de M. Ch. BEAUQUIER.

— Sur le prix Brunet (3,500 francs), destiné à récompenser le meilleur des ouvrages savants publiés en France depuis les trois dernières années, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné : 1° un prix de 1,500 francs à M. Julien BAUDRIER pour sa *Bibliographie lyonnaise au XVIe siècle;* 2° un prix de 1,000 francs à M. MARTIN pour son *Histoire de la Bibliothèque de l'Arsenal;* 3° une récompense de 500 francs à M. LA BOURALIÈRE pour son *Histoire de l'imprimerie à Poitiers au XVIe siècle;* 4° une récompense de 500 francs à M. Georges VICAIRE pour sa *Bibliographie française du XVIe siècle;* 5° une mention honorable à M. GARSON pour sa *Bibliothèque des industries tinctoriales.* — L'Académie a, en outre, décerné le prix Jean Raynaud (10,000 francs) à MM. feu Arsène DARMESTETER, Ad. HATZFELD et Antoine THOMAS pour leur *Dictionnaire général de la langue française;* le 1er prix Gobert à M. Rod. REUSS, auteur de *l'Alsace au XVIIe siècle,* et le 2e prix à M. HAUTCŒUR pour

son *Histoire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille.* — Elle a distribué comme suit les médailles et mentions du concours des Antiquités nationales : 1re médaille (1,500 francs), M. C. Enlart pour son travail *l'Art gothique et la Renaissance en Chypre ;* 2e médaille (1,000 francs), M. Léon Le Grand, *les Maisons-Dieu et léproseries du diocèse de Paris ;* 3e médaille (500 francs), M. Paul Le Cacheux, *Essai historique sur l'Hôtel-Dieu de Coutances ;* 1re mention, M. A. Tausserat-Radel, *Correspondance politique de Guillaume Pellicier ;* 2e mention, M. Jules Viard, *Lettres d'État enregistrées au Parlement sous Philippe VI ;* 3e mention, l'abbé Haigneré et l'abbé Bled, *les Chartes de saint Bertin ;* 4e mention, M. Steyert, *Nouvelle histoire de Lyon ;* 5e mention, M. J. Denais, *Monographie de la cathédrale d'Angers ;* 6e mention, capitaine E. Espérandieu, *Inscriptions antiques du musée Calvet d'Avignon.*

— L'Académie française a décerné le premier prix Gobert (9,000 francs) à M. Pierre de la Gorce pour son *Histoire du Second Empire,* et le second prix (1,000 francs) à M. Lehautcourt pour son ouvrage : *les Campagnes de 1870.* Le prix Thérouanne (4,000 francs), destiné à récompenser les meilleurs travaux historiques publiés dans l'année précédente, a été réparti comme suit : trois prix de 1,000 francs aux ouvrages suivants : *Histoire de la ville d'Amiens,* par le baron de Calonne ; *l'État social en France au temps des croisades,* par M. L. Garreau ; *Bonaparte en Italie, 1796,* par M. F. Bouvier ; deux prix de 500 francs, l'un aux ouvrages suivants : *Catherine de Médicis entre Guise et Condé,* par M. Bernard de Lacombe ; *Au camp d'Altranstadt,* par M. G. Syveton.

— Un nouveau fascicule du *Corpus inscriptionum Semiticarum,* publié par l'Académie des inscriptions, a paru ; il appartient au t. I de la 4e partie et contient les Inscriptions himyaritiques et sabéennes.

— L'*Histoire de l'abbaye de Fontgombauld,* par l'abbé L. Bellouard (Paris, Oudin, 1899, in-8°), renferme une histoire résumée de ce monastère depuis la fondation en 1091 jusqu'à la Révolution, d'après un manuscrit du prieur claustral, D. Nicolas Andrieu, qui vivait dans la seconde moitié du xviie siècle. La seconde partie est une sorte de panégyrique des restaurateurs modernes de cette vieille maison. L'ouvrage est accompagné de vues de l'église, monument roman du xiie siècle, en partie reconstruit de nos jours, et des différents bâtiments claustraux.

— L'ouvrage de M. Maurice Moncharville, *Monaco, son histoire diplomatique, la question des jeux* (Paris, Pedone, 1898, in-8°), est une histoire sommaire de la principauté depuis l'origine jusqu'à nos jours ; c'est, à peu de chose près, sous une forme plus brève, l'ouvrage de M. G. Saige, annoncé ici même. La seconde partie, la plus étendue, étudie la question au point de vue diplomatique, le protectorat sarde jusqu'en 1860 et la situation actuelle. Dans un dernier chapitre, l'au-

teur raconte les tentatives singulières des aubergistes des stations voisines, françaises et italiennes, pour décider les deux gouvernements voisins à demander la suppression des jeux de Monaco; ces honorables commerçants n'ont pas manqué, bien entendu, dans leurs pétitions, de se poser en défenseurs de la morale publique. Jusqu'ici, cette campagne grotesque n'a point abouti, les cabinets de Paris et de Rome craignant sans doute le ridicule.

— M. Henri Malo, dont la *Revue historique* a annoncé il y a quelques mois l'étude sur Renaud de Dammartin, vient de publier une *Petite histoire de Boulogne-sur-Mer* (Boulogne-sur-Mer, 1899, petit in-4°). L'ouvrage est intéressant et résume sous une forme claire ce qu'on sait du passé de cette ville; de nombreuses gravures reproduisent les monuments anciens encore existants et d'après d'anciennes reproductions les constructions romaines et du moyen âge aujourd'hui disparues. La doctrine est généralement orthodoxe; une seule remarque : pourquoi l'auteur répète-t-il, après tant d'autres, que Godefroy de Bouillon a été le chef suprême de la première croisade? C'est là une erreur bien souvent reproduite, mais dont un érudit sérieux doit se garder.

— M. L. Germain s'est imposé la tâche assez malaisée d'expliquer les emblèmes et devises des ducs de Lorraine. Dans un mémoire qui fait partie des publications de la Société d'archéologie lorraine (1897), il parle du chapelet, emblème du roi René, qui paraît dans un certain nombre de monuments relatifs à ce prince. C'est un signe religieux, où l'on a vu à tort une allusion au nom d'une prétendue maîtresse du prince, nommée Capelet. M. Germain en fait l'histoire et énumère les monuments, peintures, miniatures et sculptures où il figure.

— M. F. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne, vient de publier dans le *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, t. XXVIII, un certain nombre d'actes fort intéressants tirés des riches archives du château de Léran. Ces pièces, comprises entre les années 1189-1368, se rapportent à la seigneurie de Boussagues, aujourd'hui dans le département de l'Hérault, seigneurie jadis possédée par la maison de Thézan. Ces documents sont fort curieux pour l'histoire locale et pour l'étude des institutions féodales dans cette partie de la France.

— Sous ce titre : *la Renaissance des études liturgiques* (Montpellier, 1899, in-8°), M. l'abbé Ul. Chevalier vient de dresser une très intéressante bibliographie des travaux publiés sur les livres liturgiques des cathédrales et abbayes de l'ancienne France. Ce travail, fait avec un soin méticuleux, rendra d'autant plus de services que tout médiéviste sait aujourd'hui de quelle utilité peuvent être pour l'histoire ces vieux ouvrages trop longtemps négligés.

— A signaler deux mémoires de M. J. Soyer, archiviste du département du Cher, parus dans les *Mémoires de la Société historique du Cher*

(1899); c'est d'abord une note sur l'abbaye de Saint-Satur-sous-Sancerre au XVIe siècle et les statuts de réforme de 1557-1558; voilà un nouveau document à ajouter à tous ceux qui prouvent la situation lamentable des anciennes abbayes françaises au moment de la Renaissance; les guerres de religion devaient d'ailleurs faire bientôt échouer cet essai de réforme. Dans le second mémoire, l'auteur publie des lettres de Charles VIII (1421-1426) donnant les terres de Concressault et d'Aubigny-sur-Nère, à Jean Stuart, connétable d'Écosse; c'est une utile contribution à l'histoire des rapports entre la France et l'Écosse vers la fin du moyen âge.

— Quand il ne s'occupe pas lui-même de Bourdaloue, le R. P. Chérot pousse les autres à s'en occuper. C'est lui qui a inspiré l'*Étude généalogique sur les Bourdaloue* (Paris, Retaux, 1900, 122 p. in-8°) de M. Émile Tausserat, en y fournissant divers appendices. Peut-être était-ce dépenser beaucoup de temps et trop de zèle que de rechercher ainsi, à travers les temps, depuis les débuts du XVe siècle jusqu'au XIXe, tous les membres de cette famille de petits bourgeois vierzonnais, dont l'unique mérite, après tout, quoi qu'en puisse penser l'auteur, est d'avoir porté le même nom que le célèbre orateur de la Compagnie de Jésus. Individuellement, ils nous restent indifférents; si, pris en masse, ils nous intéressent, c'est que le travail, très consciencieusement exécuté d'ailleurs, de M. Tausserat nous permet de suivre le développement de certains rameaux tout au moins de la famille pendant assez longtemps pour étudier sur un exemple concret les modifications de fortune, de position sociale, de fécondité domestique que trois siècles et demi ont produites dans une famille bourgeoise du centre de la France.

— On s'occupe toujours beaucoup de Pascal; chaque année, les éditions des *Provinciales* et des *Pensées* se multiplient, et, comme la plupart s'épuisent assez rapidement, on doit croire que cet auteur, plutôt un peu sévère, trouve encore aujourd'hui beaucoup de lecteurs; bien plus, continuellement et un peu partout, paraissent des études sur l'homme et l'œuvre. Aujourd'hui, il nous faut signaler de M. V. Giraud, professeur à l'Université de Fribourg en Suisse, *Pascal, l'homme, l'œuvre, l'influence* (Paris, Fontemoing, 1900, in-8°); ce n'est pas précisément un livre, mais un recueil de notes, la charpente, pour ainsi dire, d'un cours professé par l'auteur en 1898. M. Giraud est tout à fait au courant du sujet; très pascalien, il se montre tout disposé à regarder l'auteur des *Provinciales* comme le plus grand génie des temps passés, présents et futurs; ce n'est plus de l'admiration, c'est un culte, et l'auteur sacrifie à son idole, non seulement Voltaire (peu en faveur il est vrai par ce temps de réaction morale et intellectuelle), mais le grand Gœthe lui-même. Peut-être y a-t-il là quelque exagération, et le jugement de Cousin, que M. Giraud cite quelque part, donne-t-il la note juste. — Mais si Pascal trouve des panégyristes à ce point résolus, il a aussi,

et c'est le propre de tous les grands esprits, des détracteurs. M. le docteur Binet-Sanglé vient de publier dans la *Revue de l'hypnotisme et de la psychologie physiologique* une histoire des suggestions religieuses dans la famille de Pascal. L'article est curieux et mérite d'être lu. Pascal, tout comme sa sœur Jacqueline, a certainement eu des hallucinations; ce fut également le cas de la plupart des religieuses de Port-Royal. Mais il ne faudrait pas juger d'une façon aussi simple un génie aussi complexe. Pascal, à certains moments, a été mystique et malade (c'est peut-être au fond la même chose), mais il a été aussi bien souvent terriblement lucide. Au surplus, qui sait si cette disposition un peu morbide n'est pas pour quelque chose dans le génie de l'homme et si nous ne devons pas à cette exaltation maladive certaines des plus belles pages des *Pensées?* A. M.

— M. Dimitri de Benkendorff, qui nous a déjà donné, sous le titre de *la Jeunesse d'un tsar,* une biographie de l'empereur Paul avant son avènement, vient de tirer du grand ouvrage du général Schilder sur Alexandre Ier, un nouveau volume, *Histoire anecdotique de Paul Ier* (Paris, Calmann Lévy, 1899, 320 p. in-18). On ne voit pas trop en quoi le récit de M. de B. donne à la physionomie nullement « énigmatique » d'ailleurs du malheureux souverain une expression bien différente de la « légende » accréditée qu'il veut combattre. En somme, la carrière de ce prince médiocrement doué, déformé lentement d'abord par la tyrannie maternelle, puis poussé vers la folie par l'omnipotence soudaine dont il se vit investi, est des plus faciles à comprendre, ainsi que la crainte universelle de ses sujets et de sa propre famille qui amena la catastrophe finale. Celle-ci est d'ailleurs racontée, — comme la vie privée tout entière de Paul, — avec une discrétion si complète qu'un lecteur qui ne serait point initié déjà à la vérité historique aurait quelque peine à comprendre que ce n'est point l'apoplexie officielle qui enleva le monarque.

— M. Van Schoor, avocat général à la Cour de cassation de Bruxelles, avait pris pour sujet de son discours à la rentrée d'octobre *la Presse sous le Consulat et l'Empire.* C'est cette étude, notablement développée, qu'il vient de publier sous le même titre (Bruxelles, Bruylant, 1899, 101 p. in-8o); il a documenté son récit à des sources indiscutables, *le Moniteur* et *la Correspondance de Napoléon.* Bien qu'il n'apprenne rien d'absolument neuf à ceux qui ont étudié d'un peu près et de bonne foi cette époque, il est bon qu'un tableau aussi strictement historique, aussi scrupuleusement exact soit remis, une fois de plus, sous les yeux du grand public et lui fasse saisir, par des exemples typiques, l'incroyable tyrannie policière de l'empereur et son manque absolu de respect pour la propriété privée. Il n'a ni compris ni toléré la liberté de la presse; aussi quand il a voulu l'employer, — toujours avec l'aide du ministre de la police, — pour galvaniser l'opinion publique

au moment de l'invasion étrangère, celle-ci avait perdu tout crédit et n'a pu lui rendre aucun service.

— Le dernier duc de Bouillon, mort en 1802, était un malheureux estropié, qui avait bien le droit de se plaindre de la destinée. Pour se consoler, il épanchait sa bile dans de volumineux manuscrits, qui ont été récemment légués à la ville de Sedan. Ces élucubrations bizarres viennent de faire l'objet de deux brochures de M. Maurice Vattier (Sedan, 1899, in-8°) et de M. L. Cauet (Évreux, 1900, in-8°). Tout ce fatras est d'un style parfois bien singulier, mais les deux auteurs y ont noté quelques passages intéressants. Le duc de Bouillon avait le monde entier en horreur, y compris son père, et on aurait eu quelque peine à lui faire accepter les raisonnements de l'immortel Pangloss; en somme, on doit l'avouer, il avait mille raisons pour ne point trouver que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Ce qu'il écrit a souvent l'apparence de boutades impertinentes, mais sous cette forme abrupte se cachent parfois des réflexions assez justes qui étonnent un peu sous la plume du dernier descendant d'une des plus grandes familles de la noblesse française.

— *Paris-Atlas* est une publication illustrée, paraissant par livraisons à cette librairie Larousse si habile aux ouvrages de vulgarisation. Chaque livraison, consacrée à un des vingt arrondissements de Paris, est accompagnée d'un plan de l'arrondissement en huit couleurs. La description des rues, places et bâtiments est l'œuvre d'un des historiens qui connaissent le mieux le vieux Paris et le nouveau, de M. Fernand Bournon. Elle est fort abrégée, mais claire, vivante et toujours instructive. L'auteur a soigneusement évité de faire parade de son érudition; à peine a-t-il osé risquer çà et là la cote d'un carton des Archives nationales ou une étymologie nouvelle (ex. le Louvre, qui ne serait que l'Ouvre, ou l'œuvre capitale de défense élevée sur la rive droite par Philippe-Auguste); mais c'est seulement quand on connaît les choses à fond qu'on peut en parler avec cette substantielle concision (prix de chaque fascicule, 0 fr. 75; dix ont déjà paru). Quatre fascicules seront réservés aux environs de Paris.

— M. J. Brun-Durand entreprend la publication par souscription d'un *Dictionnaire biographique et biblio-iconographique de la Drôme*, contenant des notices sur toutes les personnes de ce département qui se sont fait remarquer par leurs actions ou leurs travaux, avec l'indication de leurs ouvrages et de leurs portraits. Le tome I (A à G) vient de paraître; le tome II paraîtra avant la fin de la présente année (Grenoble, librairie dauphinoise, 1900. Prix de la souscription : 24 fr.).

— M. l'abbé Uzureau vient de fonder un nouveau recueil : *l'Anjou historique*, recueil d'érudition qui paraîtra tous les deux mois à partir du 1er juillet de la présente année.

Livres nouveaux. — Histoire locale. — *Abbé L. Hommey*. Histoire géné-

rale, ecclésiastique et civile, du diocèse de Séez, ancien et nouveau. Tome III. Alençon, impr. Renaut-de Broise, 482 p. — *C. Cuissard.* Les chanoines et dignitaires de la cathédrale d'Orléans, d'après les nécrologes manuscrits de Sainte-Croix. Orléans, Herluison, 199 p. — *E. Bonnet.* Bibliographie du diocèse de Montpellier; anciens diocèses de Maguelone-Montpellier, Béziers, Agde, Lodève et Saint-Pons-de-Thomières. Montpellier, impr. Firmin et Montane, 150 p. — *H. Bardy.* Saint-Dié pendant la Restauration. Saint-Dié, impr. Cuny (Bull. Soc. philom. vosgienne), 104 p. — *H. de Gérin-Ricard.* Monographies des communes de Peypin, la Destrousse, Belcodène, Gréasque, Saint-Savournin, la Bourine, Mimet et Fuveau. 1re série. Avignon, Séguin, 68 p. — *P. Lenail.* Notice historique sur le parlement de Dombes, 1523-1771. Lyon, impr. Vitte, 218 p. et 10 pl. — *A. Pelé.* Courville, essais historiques. Vannes, Lafolye, 155 p. — *E. Prarond.* Abbeville à table et les convivialités de l'échevinage. A. Picard, 113 p. — *E. de Robert-Garils.* — Monographie d'une famille et d'un village. La famille de Robert et les gentilshommes verriers de Gabre. Toulouse, Privat, 427 p. — *Abbé J. Capeille.* Étude historique sur Millas; la seigneurie, la commune et l'église. Céret, Roque, XI-326 p. Prix : 2 fr. 50. — *L. Couppey.* Notes historiques sur le prieuré conventuel d'Héauville à la Hague. Évreux, impr. Odieuvre, 154 p.

Documents. — Inventaire-sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Gard, Archives civiles, série E; tome I : seigneuries, familles, notaires; tome II : notaires; suite. Nîmes, impr. Chastanier, XI-461 et XI-475 p. à 2 col. Prix : 10 fr. — *Abbé Poirier.* Metz. Documents généalogiques, d'après les registres des paroisses, 1561-1792. Lamulle et Poisson, XIV-693 p. à 2 col. — *Vidal* et *Jeanroy.* Comptes consulaires d'Albi, 1359-1360. Picard, 271 p. Prix : 5 fr. (Bibl. mérid., 1re série, t. V). — *Abbé V. Dubarat.* Documents et bibliographie sur la Réforme en Béarn et au pays basque, t. I-IV. Pau, impr. Maurin. — *Eug. Vallée.* Cartulaire de l'abbaye du Ronceray d'Angers. Angers, Lachèse; Paris, A. Picard. — *Abbé J. Nanglard.* Pouillé historique du diocèse d'Angoulême, tome III. Angoulême, impr. Despujols, VIII-582 p. — *J. Viard.* Les journaux du trésor de Philippe VI de Valois, suivis de l' « Ordinarium thesauri, » de 1338-1339. Impr. nationale (Documents inédits), LXXIV-1026 p. in-4°. — *A. Bégis.* Carnot, membre du Comité de Salut public. Son emprisonnement sous Louis XVI, à Béthune, en exécution d'une lettre de cachet. Documents inédits. Compiègne, impr. Mennecier, 62 p.

Belgique. — M. Émile Varenbergh, ancien archiviste de la province de Flandre orientale, est décédé à Gand le 6 avril dernier, à l'âge de soixante-cinq ans. Il avait publié un grand nombre de dissertations et de notices relatives à l'histoire de la Flandre; il collaborait activement aux *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique,* aux *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand,* et autrefois au *Messager des sciences historiques.* Les principaux ouvrages d'É. Varenbergh sont un *Mémoire sur Philippe de Comines,* couronné par l'Académie royale de Belgique (1863, coll. in-8°, t. XVI), et l'*Histoire des relations diplomatiques entre le comté de Flandre et l'Angleterre au moyen âge* (Bruxelles, 1874, in-8°).

— M. E. Lameere a présenté à l'Université de Bruxelles pour l'obtention du titre de docteur spécial une thèse sur *le Grand Conseil des*

ducs de Bourgogne de la maison de Valois (Bruxelles, Castaigne, 212 p.), dont il a recueilli les éléments dans de nombreux dépôts d'archives en Belgique et en France. Il démontre que le Grand Conseil n'a pas été créé le 4 août 1446, ainsi qu'on l'enseigne généralement, mais dès 1433. Il étudie en détail les attributions et le fonctionnement du puissant organisme de centralisation créé par les ducs, ainsi que les transformations qu'il subit dans le cours des siècles. Ce travail est exécuté de la manière la plus consciencieuse, mais on regrette que l'auteur s'abstienne systématiquement de se prononcer sur la politique bourguignonne.

— M. Paul Fredericq vient de faire paraître le t. IV du *Corpus documentorum Inquisitionis hæreticæ pravitatis neerlandicæ* (Gand, Vuylsteke, 553 p.). Ce nouveau volume du vaste recueil entrepris par notre collaborateur contient 390 documents, datés du 31 mars 1515 au 23 septembre 1525, et de nature très diverse : listes d'hérétiques et d'inquisiteurs, sentences des tribunaux et de la faculté de théologie de Louvain, pièces relatives à l'hérésie des Augustins de Dordrecht, correspondances au sujet de l'état religieux des Pays-Bas, extraits des comptes communaux, etc. Chaque pièce est précédée d'une analyse sommaire. Nous reviendrons sur cette importante publication.

— M. J. Cuvelier, sous-chef de section aux archives générales du royaume à Bruxelles, a, pendant qu'il était attaché au dépôt de Bruges, procédé au classement des archives de la chapelle du Saint-Sang, et en a publié l'*Inventaire analytique* (Bruges, De Plancke, 152 p.) précédé d'une substantielle notice historique, dans laquelle il a consigné plusieurs découvertes intéressantes.

— Les archives de l'État à Utrecht contiennent les comptes très détaillés du trafic auquel donnèrent lieu les indulgences dans ce diocèse, le plus vaste de la Hollande, à deux époques assez rapprochées, mais cependant bien distinctes : en 1488, c'est-à-dire dans des temps paisibles, et en 1517-1519, au plus fort de la tourmente déchaînée par Luther. Notre collaborateur, M. Paul Fredericq, a publié ces documents dans les *Mémoires couronnés et autres mémoires* de l'Académie royale de Belgique (t. LIX, 80 p. in-8°) en les faisant précéder d'une intéressante introduction. Nous y voyons qu'en 1488 il y eut deux émissions simultanées d'indulgences dans les Pays-Bas en vertu de bulles pontificales : l'une avait pour objet de fournir les fonds nécessaires à la réfection du couvent des frères Mineurs à Paris, l'autre, la croisade contre les Turcs. On ne connaît pas le résultat de la première; la seconde produisit 5,699 florins d'or du Rhin et 4 sous, et le bénéfice net s'éleva à 42,885 florins d'or du Rhin et 4 sous. Les pièces de comptabilité de 1517-1519 sont encore beaucoup plus détaillées et plus pittoresques que celles de 1488; toutes sont relatives aux indulgences émises en faveur de la basilique de Saint-Pierre à Rome. Encore une fois, la récolte fut extrêmement abondante.

Une chose qui frappe surtout celui qui parcourt ces curieux documents, c'est la sérénité que respirent tous ces comptes, dressés en pleine crise luthérienne. Tous ces chanoines, dit M. P. Fredericq, tous ces notaires, tous ces doyens, curés, vicaires et sacristains placent des lettres d'indulgences, vident des troncs, s'offrent des diners arrosés de bons vins, touchent des jetons de présence, des frais de route et des gratifications, sans paraître se douter que ce trafic des indulgences est en train de faire chanceler l'Église sur ses fondements. Pendant que Luther souffle la tempête, qui gagne aussitôt les Pays-Bas, aucun mot des comptes ne trahit encore la moindre opposition dans le public ni la moindre émotion chez les collecteurs.

— MM. Cauchie et Ladeuze, professeurs à la Faculté de théologie de l'Université de Louvain, entreprennent la publication d'une *Revue d'histoire ecclésiastique* qui paraîtra tous les trois mois et contiendra des articles de fond, des mélanges, des comptes-rendus et une bibliographie.

— La librairie Van Stockum de la Haye a récemment annoncé la mise en vente des archives privées de feu C.-F. Van Maanen, le célèbre ministre du roi Guillaume Ier des Pays-Bas. Ces collections contiennent une innombrable quantité de documents et d'autographes émanant de tous les personnages qui ont joué un rôle politique en Hollande pendant les quarante premières années de ce siècle. Il y a surtout un grand nombre de pièces qui présentent un intérêt intense au point de vue de l'histoire de la Révolution de 1830. Au dernier moment, la vente a été décommandée. La famille Van Maanen a consenti à céder le tout au gouvernement pour les archives de la Haye.

Livres récemment parus. — *L. Devillers*. Chartes du chapitre de Sainte-Waudru-de-Mons. T. I. Bruxelles, Kiessling, in-4°, 835 p. 12 fr. — *Goetschalckx*. Histoire de Grobbendonck (Geschiedenis van Grobbendonck). Hoogstraten, Van Hoof, 2 vol. in-8°, 334 et 427 p. 5 fr. — Inventaire des cartulaires belges conservés à l'étranger. Bruxelles, Kiessling, in-8°, 72 p. 2 fr. — Inventaire des obituaires belges. Ibid., 87 p. 2 fr. — *J.-A. Torfs*. Histoire de Louvain depuis les origines jusqu'au temps présent (Geschiedenis van Leuven van den vroegsten tijd tot op heden), Louvain, Charpentier, 440 p. 3 fr. 50. — *De Potter* et *Broekaert*. Histoire des communes de la Flandre orientale (Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost Vlaanderen). T. LVII, 5e partie. Gand, Siffer, 299 p. 4 fr. — *J.-Th. de Raadt*. Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne, France). Recueil historique et héraldique. T. III, 1re livr. Bruxelles, Schepens, 120 p. 6 fr. — Bibliotheca hagiographica latina antiquæ et mediæ ætatis ediderunt socii Bollandiani, fasc. III, Franciscus-Iwins. Bruxelles, Polleunis, p. 465-687. L'ouvrage complet : 40 fr. — *E. Gailliard*. La Keure d'Hazebroek de 1336 (De Keure van Hazebroek van 1336 met aantekeningen en glossarium). T. IV. Gand, Siffer, 540 p. 5 fr. — *G. Kurth*. L'Église aux tournants de l'histoire. Bruxelles, Schepens, 157 p. 3 fr. — *De Renesse*. Dictionnaire des figures héraldiques. T. V, 4e fasc. Bruxelles, Schepens, p. 385-512. 4 fr. — *J. Halkin*. L'enseignement de la géographie en Allemagne et la réforme de l'enseignement géographique dans les universités belges. Bruxelles, Lebègue, 171 p. 4 fr.

Allemagne. — Le prof. Th. Flathe est mort à Loschwitz le 26 mars, âgé de soixante-treize ans. Il a fourni une utile contribution à l'histoire de la Saxe en donnant une nouvelle édition de Böttger, *Geschichte des Kurstaats und Königreichs Sachsen*, et d'Engelhardt, *Vaterlandskunde des Königreichs Sachsen*. Il a publié aussi un *Katechismus der Weltgeschichte*. — Le Dr Jul Lœwe, connu par ses travaux sur Ulphilas, est mort le 27 mars à Altenburg.

— Le Dr Karl Holl a été nommé professeur d'histoire ecclésiastique à Tubingue.

— Le Dr Rud. Herzog a été chargé par l'Académie de Berlin d'une mission dans les îles de Cos et de Calymnos, pour y relever les inscriptions grecques.

— Dans le courant de l'année 1899-1900, la direction centrale des *Monumenta Germaniae historica* a fait paraître les volumes suivants : 1° la fin du *Registrum Gregorii;* 2° la seconde partie du t. III des *Epistolae Karolini aevi;* 3° la *Vita Henrici IV Imperatoris*, 3e éd. (in usum scholarum), par W. Eberhard; 4° un volume de *Monumenta Erphesfurtensia saec. XII, XIII, XIV*, publiés par O. Holder-Egger. — Le Dr Fr. Vollmer a été chargé de publier les *Carmina selecta aetatis romanae extremae*, qui doivent terminer la série des « Auctores antiquissimi; » on y trouvera les poèmes de Dracontius et d'Eugène de Tolède. Le t. IV des Sources de l'histoire mérovingienne (vies de saints), par Br. Krusch, est plus d'à moitié imprimé, et la copie du t. V presque terminée. — Le t. XXXI des « Scriptores » contiendra, outre les *Annales Cremonenses*, la chronique de Sicard de Crémone, la double chronique de Reggio, et, si possible aussi, la chronique de Salimbene. — L'impression des diplômes carolingiens commencera l'hiver prochain à Vienne, et avant un an l'on espère donner la première partie du t. I, allant jusqu'en 814.

— On vient de célébrer à Mayence, avec un certain éclat (23-26 juin), le cinquième centenaire de la naissance de Gutenberg. A cette occasion, on a fondé un « Musée Gutenberg, » qui sera étroitement rattaché à la bibliothèque publique de la ville.

— Au Congrès d'histoire tenu à Halle (6-8 avril), ont été présentés les mémoires suivants : la Question napoléonienne, par Ulmann, de Greifswald; les Rapports de l'Église et de l'État à Byzance, par Gelzer, d'Iéna; l'Offre de la couronne de l'empire d'Allemagne à l'Autriche en 1814, par Friedjung, de Vienne; les Bourgeois et le tribunal municipal dans le Miroir de Saxe, par Keck (Halle); l'Enseignement de l'histoire à Kœnigsberg, par Prutz; la Séparation des Pays-Bas de l'empire d'Allemagne, par Rachfahl.

— M. Alfred Stern vient de publier une série de documents qui offrent un assez grand intérêt pour l'histoire de France et qu'il a tirés du *Public Record office* à Londres et des archives du *Foreign office*. Ce

sont tout d'abord treize lettres de Gentz des années 1805 et 1808 à Hammond, Vansittard, Hawkesbury, Harrowby et Canning, parues dans les Mittheilungen des Instituts für œsterreichische Geschtsf., t. XXI, d'une importance capitale surtout pour l'année 1805; puis des lettres d'Alexandre Gibson et de Gneisenau relatives aux mouvements insurrectionnels de l'Allemagne en 1809 et au voyage que Gneisenau fit en août 1809 à Londres comme agent secret du roi de Prusse. M. Stern a consacré à ces événements un article intéressant de l'*Historische Zeitschrift* (Bd. XLIX, H. 1 : *Gneisenau's Reise nach London im 1809 u. ihr Vorgeschichte*). Un troisième article de M. Stern, paru dans l'*English historical Review* d'avril 1900, est relatif à deux missions du colonel Cradock en Égypte en 1827 et 1828 et qui avaient pour objet, la première d'empêcher Méhémet-Ali de se joindre aux Turcs contre la Grèce, la seconde d'obtenir la retraite d'Ibrahim-Pacha de la Morée. Il ne réussit dans aucune de ces deux missions.

— La grande Histoire universelle entreprise par le Dr Hans Helmot, et dont deux volumes ont déjà paru, va être traduite en anglais sous la direction de lord Acton, professeur à l'Université de Cambridge. Le t. I de cette traduction paraîtra avant la fin de l'année à Londres, chez Heinemann. La 1re partie du t. III, qui vient d'être mise en vente, contient deux chapitres sur l'Asie occidentale : l'un dans l'Antiquité, par Hugo Winckler, l'autre sous la domination musulmane, par Heinrich Schurtz.

— Ont paru dans les Beilage de l'*Allgemeine Zeitung* les articles suivants : 1900, nos 52-53, les Cartes de fond historiques, par Gerhard Seeliger (critique des projets présentés par Fried. de Tudichum); no 55, le Premier consul et ses visiteurs allemands; suite, par Paul Holzhausen; nos 77-78, la Politique commerciale et économique de Max-Emmanuel de Bavière dans les Pays-Bas autrichiens, par G.-Fried. Preuss; nos 87-89, Louis Ier et la Commission chargée par l'Académie d'étudier l'histoire primitive et l'organisation des recherches sur l'histoire primitive en Bavière, par Joh. Ranke.

Livres nouveaux. — Histoire locale. — *A. Bertram*. Geschichte des Bistums Hildesheim. Bd. I. Hildesheim, Lax, 1899, xvi-522 p. Prix : 8 m. — *R. Waller*. Hohenlohisches Urkundenbuch. Bd. I, 1153-1310. Stuttgart, Kohlhammer, vii-632 p. Prix : 10 m. — *J. Kartels*. Lorenz Fries, der frænkische Geschichtschreiber und seine Chronik vom Hochstift Würzburg. Wurzbourg, Gœbel, 90 p. Prix : 2 m. 50. — *H. Prutz*. Preussische Geschichte. 2 vol. Stuttgart, Cotta. — *Philippi* et *Bær*. Osnabrücker Urkundenbuch. 3 vol. Osnabrück, Rackhorst. — *W. Richter*. Geschichte der Stadt Paderborn. Bd. I; mit Urkunden und Statuten bearbeitet von *Spancken*. Paderborn, Jungfermann, xxiii-192 et clxv pages. Prix : 4 m. 50.

Autriche-Hongrie. — Le savant canoniste Fr. Maassen est mort à Innsbruck le 9 avril dernier, âgé de 79 ans. On lui doit une *Geschichte der Quellen und der Litteratur des canonischen Rechts im Abendlande*, qui fait autorité, mais dont le t. I seul a paru (1870-1871). Il a publié

aussi dans le recueil des *Monumenta Germaniae* les *Concilia aevi merovingici.*

— Le Dr Joh. DE VOLTELINI a été nommé professeur extraordinaire d'histoire d'Autriche à l'Université d'Innsbruck.

Danemark. — Notre correspondant de Danemark, M. Johannes STEENSTRUP, actuellement recteur de l'Université de Copenhague, vient de publier comme discours universitaire, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du roi, une remarquable étude sur la frontière de l'Eider à l'époque carolingienne, et les luttes que les Danois soutinrent alors contre leurs voisins méridionaux[1]. On y trouvera des détails intéressants sur les habitants du Holstein au début de la période historique, et l'auteur prouve nettement que le Danemark commençait à la frontière de l'Eider (donc, le cours n'a pas changé, quoique des érudits allemands aient essayé de donner le change avec un pseudo Eider, qui n'a jamais existé). M. Steenstrup rectifie aussi quelques erreurs qui s'étaient introduites au sujet d'une prétendue marche danoise à laquelle les Allemands ont attribué trop d'importance, et montre quelle fut la situation de la contrée sous le successeur de Charlemagne. C'est sous Louis le Pieux qu'une armée de Francs et d'Obotrites pénétra pour la première fois dans le Holstein, aucun empereur franc n'y mit jamais les pieds, et le « limes saxonicus » dont parle Adam de Brême n'est pas une marche, mais une frontière (d'ailleurs très mal définie) entre le Holstein, le Sturmarer Land et la Wagrie. G. BLONDEL.

Suisse. — M. Émile BLOESCH, directeur de la bibliothèque de la ville et professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Berne, est mort le 11 mars dernier, à l'âge de soixante-deux ans. On lui doit, entre autres travaux, la publication des t. IV à VII des *Fontes rerum Bernensium,* une nouvelle édition de la *Chronique d'Anshelm,* dont le sixième et dernier volume est à la veille de paraître, un *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Berne relatifs à l'histoire suisse* (Berne, 1895, in-8°) et une *Histoire des églises réformées de la Suisse* (Berne, 1898-1899, 2 vol. in-8°).

— Le 13 mars dernier est mort, à l'âge de cinquante-neuf ans, M. Rodolphe STÆHELIN, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Bâle. Il laisse une remarquable biographie du réformateur zurichois Ulrich Zwingli (Bâle, 1895-1897, 2 vol. in-8°).

Grande-Bretagne. — Nous appelons l'attention des médiévistes sur le volume que M. J. H. ROUND vient de publier pour la collection du maître des rôles. Le P. Record Office ayant un grand nombre de copies de chartes concernant les rapports de la France et de l'Angleterre avant la conquête de la Normandie par Philippe-Auguste, copies qui lui ont été fournies surtout par MM. Deville et Léchaudé d'Anisy,

1. *Danmarks Sydgrænse og Herredomet over Holsten ved den historiske Tids Begyndelse* (800-1100). Kopenhague (Schulz), 1900, 121 pages in-4°.

a décidé d'en publier l'inventaire, dans la même série et suivant la même méthode que pour les documents provenant de Venise ou d'Espagne. Le tome I nous fait connaître, sous forme d'analyses très minutieuses, 1,461 chartes comprises entre les années 918 et 1206; la plupart sont inédites. M. Round a d'ailleurs indiqué très exactement leur état civil actuel, donnant ainsi toute facilité pour recourir, si besoin était, aux originaux. Deux tables : l'une des noms propres, l'autre des noms de choses, terminent ce volume, qui est de nature à intéresser les érudits français, non moins, pour ne pas dire plus, que les anglais (*Calendar of documents preserved in France, illustrative of the history of Great Britain and Ireland.* Vol. I, 918-1206. Londres, Eyre et Spottiswoode, lv-680 p. Prix : 15 sh.). C. B.

— La librairie Constable et C° (Westminster) a entrepris une histoire générale des comtés de l'Angleterre (*The Victoria history of the counties of England*). Nous avons sous les yeux le prospectus concernant Northampton; son histoire comprendra 4 volumes gr. in-8°. Les matières y sont distribuées dans l'ordre suivant : géologie; faune et flore; météorologie; préhistoire; époques romaine et anglo-saxonne; le Domesday book; architecture civile et militaire; histoire ecclésiastique, sociale et économique, politique et militaire; histoire des familles; agriculture, industrie, arts et manufactures; histoire topographique des villes, paroisses et manoirs; bibliographie. — Ces matières si diverses sont traitées par divers spécialistes. Le chapitre sur le Domesday book a été confié à M. J. H. Round, qui doit écrire de même une introduction à l'étude de ce document pour chacun des comtés représentés dans le grand « Survey » de Guillaume le Conquérant. Cette introduction comporte la traduction du texte original, un commentaire critique et une carte. C'est assez dire que l'histoire des comtés d'Angleterre est une entreprise vraiment scientifique et que les historiens y trouveront beaucoup de profit. Malheureusement, l'ouvrage sera tiré à petit nombre et seulement pour les souscripteurs, et le prix de la souscription est élevé, ainsi qu'il convient pour une publication de grand luxe.

— L'expédition que Cromwell forma pour enlever les Antilles aux Espagnols se termina, on le sait, par la prise de la Jamaïque (1655); mais auparavant le général Venables, qui commandait les troupes de débarquement, avait tenté sur Saint-Domingue un coup de main qui avait échoué en coûtant fort cher à l'armée. A son retour en Angleterre, il fut mis à la Tour de Londres, où il dut subir de pénibles interrogatoires. Sa conduite, en effet, n'avait pas été irréprochable. Pour se justifier, il écrivit un récit de l'expédition où il inséra toutes les pièces susceptibles de dégager sa responsabilité. Ce récit, ou mémoire justificatif, vient d'être publié par M. Firth avec d'autres pièces relatives à l'expédition des Indes orientales et à la conquête de la Jamaïque en 1654-1655 (*The narrative of general Venables, with an appendix of papers relating to the expedition to the West Indies and the Conquest of Jamaïca.*

Publ. pour la R. Historical Society. Longmans, 1900, xlj-180 p. in-8°). Dans la préface, le savant éditeur a mis en lumière les causes multiples de l'échec subi par les Anglais, échec qui fut alors vivement ressenti, mais que l'histoire oublie volontiers, puisqu'ensuite les Anglais n'eurent qu'à se montrer devant la Jamaïque pour que les Espagnols leur rendissent l'île, la « perle des Antilles. »

— Parmi les récentes publications de la « Cambridge Antiquarian Society, » il peut être utile de signaler : 1° *An index to the Reports and Abstracts of the Proceedings* (1840-1897); 2° *The Sources of Archbishop Parker's Collection of Mss. at Corpus Christi College, Cambridge,* par M. Montague Rhodes James (1899, 84 p. in-8°. Prix : 5 sh.); 3° *The History of Saint Radegund, Cambridge,* par M. Arthur Gray (1898, 197 p. Prix : 5 sh.); 4° *On the Abbey of St Edmund at Bury,* par M. R. James (1895); 5° le tome I de la « Luard Memorial Series. » Il est intitulé : *Grace Book A, containing the Proctors' Accounts and other Records of the University of Cambridge for the years 1454-1488,* publié par M. Stanley M. Leathes (1897). Cette série sera complète en 5 volumes.

— M. Edward Milligen Beloe publie chez Macmillan et Bowes (Cambridge) un volume richement illustré, avec des cartes et plans, sur l'histoire de la ville de Lynn : *Our Borough; our Churches.* L'histoire municipale de cette ville, qui appartint d'abord aux évêques de Norwich avant de devenir sous Henri VIII ville royale (King's Lynn), était publiée depuis une trentaine d'années déjà; l'auteur l'a reprise et complétée à l'aide de recherches qu'il a poursuivies depuis dans les archives de la Corporation et dans celles des doyen et chapitre de la cathédrale; c'est ainsi qu'il a pu écrire tout un chapitre sur l'administration de la paroisse de Sainte-Marguerite de 1100 à 1500. A ses études archéologiques, M. Beloe a ajouté un chapitre sur la Renaissance à Lynn et en particulier sur l'architecte Henry Bell (1653-1717).

— Dans un volume de Souvenirs intitulé *Old friends at Cambridge and elsewhere,* M. J. Willis Clark a réédité, en les remaniant, d'anciens articles sur des personnalités marquantes de Cambridge. Notons la biographie du bibliothécaire Henry Bradshaw et de l'historien H. R. Luard (Macmillan. Prix : 6 sh.).

Grèce. — Les ouvrages historiques, publiés en Grèce pendant les années 1898-1899, qui méritent d'être mentionnés dans la *Revue historique* sont les suivants :

1° Histoire des royaumes de Nicée et du despotat d'Épire (1204-1261)[1], par M. Antoine Miliaraki. L'ouvrage comprend 658 pages; il contient l'histoire de deux États grecs qui, à l'occident de l'Asie Mineure, en Épire et en Macédoine, ont continué l'existence de l'em-

1. Ἱστορία τοῦ βασιλείου τῆς Νικαίας καὶ τοῦ δεσποτάτου τῆς Ἠπείρου, 1204-1261. Athènes, 1898.

pire grec de Byzance. M. Miliaraki a exposé l'histoire de ces deux États avec les plus grands détails, non seulement au point de vue politique, mais aussi au point de vue religieux et philologique. Son ouvrage peut donc être considéré comme une histoire complète de la vie politique, religieuse, morale et intellectuelle de l'hellénisme au XIIIe siècle. Des pages entières sont consacrées à la biographie de personnages soit politiques, soit religieux, qui ont joué un rôle important dans l'histoire de ces temps-là. Cette méthode a nui, il est vrai, à l'unité de l'ouvrage et au développement logique des faits historiques. Mais M. Miliaraki s'était proposé de donner une idée exacte de l'hellénisme dans toute l'étendue de la vie historique, et ces petits défauts étaient inévitables. D'ailleurs M. Miliaraki a réussi à exposer avec un remarquable esprit d'impartialité tout ce qui concerne le grand différend religieux, national et politique qui dominait à cette époque dans l'Orient grec. En tout cas son ouvrage doit être considéré comme une source abondante et critiquement éclairée où devront puiser ceux qui écriront l'histoire de l'Orient grec pendant le XIIIe siècle.

2° Nauplie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par Michael LAMPRYNIDI[1]. Cet ouvrage est gros de plus de 600 pages.

La partie contenant l'histoire ancienne de Nauplie, en un seul chapitre de 38 pages, est très courte et figure comme introduction à l'histoire proprement dite de cette ville, qui commence à l'époque byzantine. Mais l'histoire des temps byzantins est aussi bornée à quelques pages, dans lesquelles nous trouvons quelques notices sur le diocèse de Nauplie et d'Argos, sur les évêques connus et sur quelques couvents de ce diocèse. La plus grande partie de l'ouvrage est consacrée à l'histoire de Nauplie pendant la période de la domination vénitienne et après celle des Turcs. L'auteur y a donné plusieurs chants populaires, qu'il a recueillis et qu'il publie pour la première fois; il a de cette façon ajouté à la valeur historique de son ouvrage un intérêt philologique. Pendant la grande révolution grecque de 1821-30, Nauplie a été, comme on le sait, un des boulevards de la résistance et, dans les dernières années de la guerre, elle a été la capitale du gouvernement provisoire; c'est là encore qu'ont résidé Capo d'Istria et le roi Otton, au commencement de son règne[2]. L'auteur en profite pour nous y raconter toute l'histoire de la Grèce moderne depuis 1821 jusqu'à 1862. La monographie de M. Lamprynidi n'en restera pas moins une source importante de l'histoire moderne de la Grèce.

3° Histoire de Gortynie, par Taki CAUDILORO[3]. C'est un ouvrage de

1. Ἡ Ναυπλία ἀπὸ τῶν ἀρχαιοτάτων χρόνων μέχρι τῶν καθ' ἡμᾶς. Athènes, 1898.

2. On sait que la révolution qui a renversé le roi Otton en 1862 avait commencé en 1861 à Nauplie.

3. Ἱστορία τῆς Γορτυνίας. Patras, 1899.

plus de 350 pages contenant l'histoire de Gortynie depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. Dans la première partie, celle qui se rapporte à l'antiquité, elle se confond avec celle de l'Arcadie. Cette partie, comme celle qui contient l'histoire de la période romaine et byzantine, est très courte. Seulement l'histoire des conquérants francs et turcs de l'Arcadie est plus détaillée; mais ici nous ne trouvons rien qui ne soit déjà connu. Ainsi l'auteur fait des discussions sur les colonies slaves de l'Arcadie en répétant tout ce qui avait déjà été dit par Paparrigopoulos et autres. A la fin l'auteur ajoute la biographie des quelques chefs gortyniens qui se sont distingués pendant la révolution grecque de 1821-1830.

4° Le second tome de l'Histoire de la littérature grecque depuis les temps les plus reculés jusqu'au temps de la prise de Constantinople, par M. Georges Mistrioti[1], ne compte pas moins de 1,200 pages; il contient l'histoire de la littérature grecque, hormis celle de la poésie, qui a été l'objet du premier tome. On y trouve aussi l'histoire de la littérature théologique. M. Mistrioti, on le voit, ne suit pas la méthode chronologique; il traite l'histoire de chaque espèce de la littérature séparément.

5° M. Cavvadia, éphore général des antiquités, a publié, aux frais de la Société archéologique, un traité en deux volumes sur Épidaure. Le même auteur avait déjà publié, il y a cinq ans, un gros volume sur le même objet. Mais les fouilles, qui continuent dans ce lieu si riche en couches archéologiques, lui ont donné de nouveaux documents, surtout la découverte de nouvelles inscriptions donnant des informations très curieuses et importantes sur le culte d'Esculape dans le grand temple d'Épidaure. Sur ces découvertes, M. Cavvadia a fait d'importantes communications à l'Institut archéologique français d'Athènes.

T. Carolidès.

1. Ἑλληνικὴ Γραμματολογία ἀπο τῶν ἀρχαιοτάτων χρόνων μέχρι τῆς ὑπὸ τῶν Τούρκων ἁλώσεως τῆς Κωνσταντινουπόλεως. Athènes, 1897. Sur le premier tome de ce traité, voir la *Revue historique* de 1896.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE[1].

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Auzou. Voy. *Maréchal*.
Bouvier (*Félix*). Bonaparte en Italie, 1796, 331.
Driault. Les problèmes politiques et sociaux à la fin du XIXe siècle, 346.
Fanta. Voy. *Meysenbug*.
Gavrilovitch. Étude sur le traité de Paris de 1259, 128.
Helmot (*Hans*). Weltgeschichte, 459.
Manceau (*Émile*). Les armées étrangères, 348.
Maréchal. Histoire contemporaine, nouv. édit. p. *Auzou*, 307.
Meysenbug (*Malwida de*). Les mémoires d'une idéaliste, trad. p. *A. Fanta*, 340.
Parmentier. Album historique, 234.
Rolando. Il passagio del esercito di Napoleone I per il gran S. Bernardo, 240.
Tourneux. Diderot et Catherine II, 143.
Vallaux. Les campagnes des armées françaises de 1792 à 1815, 145.
Vast. Les grands traités du règne de Louis XIV, t. III, 116.
Wiesener (*Louis*). Le régent, l'abbé Dubois et les Anglais, t. III, 322.

ANTIQUITÉ.

Adler. Die Sozialreform im Alterthum, 159.
Aguletti. Citeva generalitali asupra originii Heteenlior, 352.
Arbois de Jubainville (*H. d'*). La civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique, 102.
Aucler. Carthage; restauration archéologique, 110.
— Rome, 112.
— Jérusalem, 113.
Bauer (*Ad.*). Die griechischen Kriegsalterthümer, 160.
— Analecta Græciensia, 168.
Beaudouin. Les grands domaines dans l'Empire romain, 93.
Beloch. Griechische Geschichte, 155.
— Die dorische Wanderung, 164.
Besnier. Les scholae de sous-officiers dans le camp romain de Lambèse, 111.
Bethe. Thebanische Heldenlieder, 164.
Bilfinger. Der bürgerliche Tag., 178.
Blanchet (*Adrien*). Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule, 104.
Blass. Aristotelis Ἀθηναίων Πολιτεία iterum edidit, 168.
Bœrner (*A.*). De rebus a Graecis 410-403 gestis quaestiones historicae, 174.
Brunn (*H.*). Griechische Kunstgeschichte, 162.
Bulliot. Fouilles du Mont-Beuvray, ancienne Bibracte, de 1867 à 1896, 103.
— Observations critiques sur les bas-reliefs de Mavilly, 107.
Busolt. Griechische Geschichte bis zur Schlacht von Chæroneia, 153.
— Die griechischen Staats-und Rechtsalterthümer, 160.
Butureanu. Le tertre d'Andrei, 369.
Carton. La restauration de l'Afrique du Nord, 109.
— Essai de classification des tombes de l'Afrique du Nord, 109.
— Les fouilles du Dar-el-Acheb, 110.
Cauer. Grundfragen der Homerkritik, 163.
— Parteien und Politiker in Megara und Athen, 167.
Cichorius. Kleinere Beitræge zur Geschichte, 168.
Corpus inscriptionum semiticarum, 450.
Courbaud. Le bas-relief romain à représentations historiques, 97.
Dangibeaud. Contribution au Corpus des inscriptions céramiques sigillées, 109.
Delattre. Note sur le sable aurifère de la mer et sur une collection de plombs, avec inscriptions, trouvés à Carthage, 110.
Delbrück (*H.*). Die Strategie des Perikles, 173.
Dieulafoy. Le roi David, 378.
Droysen (*H.*). Heerwesen und Kriegführung der Griechen, 160.
Erhardt. Die Entstehung der homerischen Gedichte, 163.

1. Nous indiquons ici, outre les ouvrages qui ont été l'objet d'un compte-rendu spécial, ceux qui sont appréciés dans les *Bulletins* et dans la *Chronique*.

Espérandieu. Les inscriptions antiques du musée Calvet d'Avignon, 105.
Fairon. La Ratio castrensis ou l'Intendance du palais impérial, 382.
Festschrift für M. Friedlænder, 167.
Gasquet. Essai sur le culte et les mystères de Mithra, 91.
Gauckler. Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie, t. III, 110.
Geffcken. Die Gründungssage von Tarent, 165.
Gilbert. Handbuch der griechischen Staatsalterthümer, 160.
Gilles. Le pays d'Arles en ses trois tribus saliennes : les Avatiques, les Désuviates et les Anatiles, 104.
Gomperz. Die Schrift von Staatswesen der Athener, 168.
Griechische Studien H. Lipsius dargebracht, 167.
Gusman. Pompéi. La vie, les mœurs, les arts, 113.
Halgan. Essai sur l'administration des provinces sénatoriales sous l'Empire romain, 92.
Hall (*W. H.*). The Romans on the Riviera and the Rhone, 382.
Haussoullier. Un nouveau milliaire au nom de Manius Aquilius, 114.
Helbig (*W.*). Ueber die Nekropole von Assarlik in Karien, 162.
— Ein ægyptisches Grabgemælde und die mykenische Frage, 162.
Hermann. Lehrbuch der griechischen Antiquitæten, rééd. p. *Thumser*, 160.
Hesselmeyer. Die Pelasgerfrage und ihre Lösbarkeit, 165.
Hiller von Gærtringen. Die archæische Kultur der Insel Thera, 171.
Hollænder. Cunaxa, 174.
Holm (*Ad.*). Griechische Geschichte, 152.
Homo. Les suffètes de Thugga, 110.
— Le domaine impérial à Rome, 112.
Israel-Holzwart. Das System der attischen Zeitrechnung auf neuer Grundlage, 178.
Joseph (*D.*). Die Palæste des homerischen Epos, 162.
Judeich. Kleinasiatische Studien, 156.
Kærst. Die Begründung des Alexander und Ptolemæerkultes in Ægypten, 157.
Kluge. Die Schrift der Mykenier, 163.
Kœhler (*U.*). Ueber Probleme der Griechischen Vorzeit, 165.
Kohn (*J.*). Ephemeris rerum ab Alexandro Magno in partibus Orientis gestarum, 176.
Kubicki. Die attische Zeitrechnung vor Archon Kallias, Ol., 93, 3, 179.
Lamarre. Étude sur les peuples anciens de l'Italie et sur les cinq premiers siècles de Rome, 87.
Levasseur. Organisation des métiers dans l'Empire romain, 96.
Liers. Annahme und Verweigerung der Schlacht im Alterthum, 160.
Lipsius (*J.-H.*). Voy. *Schæmann*.
Martini. Die Politik des ælteren Dionys, 176.
Meyer (*E.*). Geschichte des Alterthums. Bd. II, 154.
— Die wirthschaftliche Entwickelung im Alterthum, 159.
Mispoulet. La vie parlementaire à Rome sous la République, 88.
Mitteis. Reichsrecht und Volksrecht in den œstlichen Provinzen des rœmischen Kaiserreiches, 158.
Mohl. Introduction à la chronologie du latin vulgaire, 99.
Mortet (*Victor*). Les piles gallo-romaines et les textes antiques de bornage et d'arpentage, 108.
Mosler. Die Chronologie der Pentekontaetie, 172.
Mueller (*H.*). Pelasger und Hellenen, 165.
Niese (*B.*). Geschichte der Griechischen und makedonischen Staaten seit der Schlacht von Chæronea, 157.
Nœthe (*H.*). Der Delische Bund, 172.
Ohnefalsch-Richter. Kypros, die Bibel und Homer, 162.
Perdrizet. Le dieu thrace Zbelthiourdos. Le cimetière chrétien de Thessalonique, 114.
Platon. La démocratie et le régime fiscal à Athènes, à Rome et de nos jours, 95.
Pœhlmann (*Robert*). Grundriss der griechischen Geschichte, 155.
— Aus Alterthum und Gegenwart, 159, 162.
— Sokrates und sein Volk, 199.
Preissler. Zur Geschichte des Agathokles von Syrakus, 177.
Reichel (*W.*). Ueber homerische Waffen, 161.
Reinach (*Salomon*). Catalogue du musée de Saint-Germain, 102.
— Le corail dans l'industrie celtique, 103.
Reisch (*E.*). Die Mykenische Frage, 161.
Rohde. Psyche, 161.
Schæmann. Die griechischen Alterthümer, nouv. édit. p. *Lipsius*, 160.
Schrader. De Alexandri vitae tempore, 176.
Schubert. Geschichte des Pyrrhus, 177.
Schuerer. Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi, 157.
Schwartz (*E.*). Die Königslisten des Erastosthenes und Kastor, 178.
Schwarz (*F. von*). Alexanders des Grossen Feldzüge in Turkestan, 176.

Shuckburgh. A history of Rome for beginners, 200.
Soutzo. Étude sur les monnaies impériales romaines, 352.
Stauffer (*A.*). Zwœlf Gestalten der Glanzzeit Athens im Zusammenhang der Kulturentwickelung, 156.
Steindorff. Ægypten und die mykenische Kultur, 162.
Strack. Die Dynastie der Ptolemæer, 157.
— De rerum prima belli Peloponesiaci parte gestarum temporibus, 178.
Szanto. Zur antiken Wirthschaftsgechichte, 159.
Thumser. Voy. *Hermann*.
Tœpffer (*J.*). Attische Genealogie, 167.
— Beitræge zur griechischen Alterthumswissenschaft, 170.
Toutain. Étude sur les capitoles provinciaux de l'Empire romain, 99.
Treuenfeld. Der Zug der Zehntausend, 174.
Unger (*G.-F.*). Zeitrechnung der Griechen und Rœmer, 177.
Usener. Der Stoff des griechischen Epos, 163.
Wachsmuth. De Eratosthene, Apollodoro, Sosibio chronographis, 178.
Wagner (*H.*). Die Belagerung von Platæa, 173.
Weichardt. Pompéi avant sa destruction, 113.
Wellhausen. Israelitische und judische Geschichte, 158.
Welzhofer. Geschichte des griechischen Volkes bis zur Zeit Solons, 153.
Wilamowitz-Mœllendorf. Euripides Herakles, 164.
Willrich. Juden und Griechen vor der Makkabæischen Erhebung, 157.
Wislicenus. Astronomische Chronologie, 177.
York de Wartenburg. Kurze Uebersicht der Feldzüge Alexanders des Grossen, 176.
Zingerle. Eranos Vindobonensis, 174.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

Albanès. Gallia christiana novissima, 105.
Benoît (*Daniel*). L'héritage des Pères et le premier synode du Désert, 319.
— Voy. *Du Cailar*.
Chevalier (abbé *Ul.*). La renaissance des études liturgiques, 451.
Du Cailar (*Émile*) et *D. Benoît*. Gal-Pomaret, pasteur de Ganges, son temps, son ministère, 321.
Duchesne (abbé *L.*). Les fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule, t. II, 118.
Féret (abbé). Histoire de la Faculté de théologie de Paris jusqu'à la fin du moyen âge, 131.
Ladeuze. Étude sur le cénobitisme pakhomien, 121.
Lavertujon. Petits essais de religion et d'histoire, 91.
Lesêtre (abbé *Henri*). Sainte Geneviève, 232.
Pastor (*L.*). Geschichte der Pæpste, 185.
Poupardin. La vie de saint Didier, évêque de Cahors, 114.

ALLEMAGNE.

Friedrich des Grossen Anschauungen vom Kriege 1745-1756, 388.
Guilland. L'Allemagne nouvelle et ses historiens, 344.

FRANCE.

Alem (*André*). Le marquis d'Argenson et l'économie politique au début du XVIIIe siècle, 324.
Atkinson. Michel de l'Hospital, 314.
Audebrand (*Philibert*). Soldats, poètes et tribuns, 148.
Belleval (marquis *de*). Les derniers Valois, 315.
Bellouard (abbé *L.*). Histoire de l'abbaye de Fontgombauld, 450.
Blanc (*A.*). Le livre de comptes de Jacme Olivier, bourgeois narbonnais du XIVe siècle, 140.
Bournon (*Fernand*). Paris-Atlas, 454.
Brutails. L'archéologie du moyen âge, 117.
Campagne (*Maurice*). Histoire de la maison de Madaillan, 138.
Cauet (*L.*). Le dernier duc de Bouillon, 454.
Chassin (*Charles-Louis*). Études documentaires sur la Vendée et la chouannerie, 331.
Chavagnac (comte *Gaspard de*). Mémoires publiés par *Jean de Villeurs*, 315.
Chuquet (*Arthur*). L'Alsace en 1814, 335.
Clément (*Louis*). Henri Estienne et son œuvre française, 314.
Corréard. La France sous le Consulat, 233.
Darmesteter (Mme *James*). La reine de Navarre, Marguerite d'Angoulême, 142.
Dedem de Gelder (général baron *de*). Mémoires, 333.
Delaborde (*Fr.*). Voy. *Guillaume de Saint-Pathus*.
Dognon. Voy. *Le Palenc*.

Du Bled (*Victor*). La société française du XVIe au XXe siècle, 311.
Du Pré (chanoine *Maurice*). Annales de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens, p. p. *A. Janvier* et *Ch. Bréard*, 132.
Eckel. Charles le Simple, 126.
Fournier (*Joseph*). Voy. *Saint-Yves*.
Funck-Brentano (*Franz*). Le drame des poisons, 336.
Gaffarel. Prieur de la Côte-d'Or, 328.
Gauthier-Villars. Voy. *Vaxelaire*.
Guillaume de Saint-Pathus. Vie de saint Louis, édité p. *Fr. Delaborde*, 115.
Guillemaut (*Lucien*). Histoire de la Révolution dans le Louhannais, 326.
Haucourt (*Louis d'*). L'hôtel de ville de Paris à travers les siècles, 134.
Janvier. Documents pour servir à l'histoire de la Révolution dans la ville d'Amiens, 233.
— et *Bréard*. Voy. *Du Pré*.
Jarry (*L.*). Histoire de Cléry et de l'église collégiale et chapelle royale Notre-Dame, 135.
Le Palenc et *Dognon*. Lézat; sa coutume, son consulat, 139.
Luchaire (*Achille*). De quelques manuscrits de Rome intéressant l'histoire de France au XIIe siècle, 127.
Malo (*Henri*). Petite histoire de Boulogne-sur-Mer, 451.
Marignan. Études sur la civilisation française, 122.
Mater (*D.*). Formation du département du Cher, 136.
Mauduit. Histoire d'Ivry-la-Bataille et de l'abbaye Notre-Dame, 134.
Montier (*Armand*). Correspondance de Thomas Lindet pendant la Constituante et la Législative, 327.
Nolhac (*P. de*). Le château de Versailles, 234.
Oddo (*Henri*). Le chevalier Roze, 323.
Perey (*Lucien*). Figures du temps passé. 144.
Petit (*E.*). Les Bourguignons de l'Yonne à la cour de Philippe VI, 129.
Pierquin. Mémoires sur Pache, 329.
Pinvert. Lazare de Baïf, 312.
Pocquet. Le duc d'Aiguillon et La Chalotais, 392.
Prudhomme (*A.*). Les archives de l'Isère, 138.
Quesvers et *Stein*. Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens; t. II, 137.
Quinet (Mme *Edgar*). Cinquante années d'amitié. Michelet, Quinet, 146.
Reuss. Voy. *Walter*.
Roy. Louis XI et les États pontificaux de France, 129.
Saint-Yves (*Georges*) et *Fournier* (*Joseph*). Le département des Bouches-du-Rhône, de 1800 à 1810, 234.
Sautai (*Maurice*). Le siège de la ville et de la citadelle de Lille en 1708, 318.
Sellier (*Charles*). Le quartier Barbette, 133.
Soyer (*J.*). L'abbaye de Saint-Saturnin-sous-Sancerre au XVIe siècle, 451.
Stein. Voy. *Quesvers*.
Tausserat (*Émile*). Étude généalogique sur les Bourdaloue, 452.
Tausserat-Radel. Correspondance politique de Guillaume Pellicier, ambassadeur de France à Venise, 1540-1542, 313.
Vandal (*Albert*). L'odyssée d'un ambassadeur. Les voyages du marquis de Nointel, 1670-1680, 317.
Vattier (*Maurice*). Le dernier duc de Bouillon, 454.
Vaxelaire. Mémoires d'un vétéran de l'ancienne armée, 1791-1800, 333.
Veling. Souvenirs inédits sur Napoléon, d'après le journal du sénateur Gross, 335.
Vidal (*Pierre*). Histoire de la ville de Perpignan, 140.
— Guide historique et pittoresque dans le département des Pyrénées-Orientales, 141.
Villeurs (*Jean de*). Voy. *Chavagnac*.
Walter (*J.-J.*). Chronique strasbourgeoise, 1672-1676, p. p. *Rod. Reuss*, 387.
Weill (*G.*). Histoire du parti républicain en France, 1814-1870, 148, 342.

GRANDE-BRETAGNE.

Beloe. Our borough (Lynn), our churches, 462.
Clark (*J. W.*). Old friends at Cambridge and elsewhere, 462.
Cornewall-Jones. The british merchant service, 238.
Demetresco (*Marin*). Pierre de Gavaston, comte de Cornouailles, 350.
Firth (*C. H.*). The narrative of general Venables, 461.
Fortescue. History of the british army, 239.
Gower (*John*). Le « Mirour de l'Omme; » édité p. *G. C. Macaulay*, 238.
Macaulay (*G.-C.*). Voy. *Gower*.
Mackinnon. The history of Edward III, 239.
Patten (*Simon N.*). The development of english thought, 238.
Round (*J. H.*). Calendar of documents preserved in France, illustrative of the history of Great Britain and Ireland, 461.
Warner (*G. F.*). Facsimiles of autographs in the depart. mss., British Museum, 238.

GRÈCE.

Caudilloro. Ἱστορία τῆς Γορτυνίας, 463.
Lampryniadi. Ἡ Ναυπλία ἀπὸ τῶν ἀρχαιοτάτων χρόνων μέχρι τῶν καθ' ἡμᾶς, 463.
Legrand (*Émile*). Bibliographie hellénique, 357.
Miliaraki. Ἱστορία τοῦ βασιλείου τῆς Νικαίας καὶ τοῦ δεσποτάτου τῆς Ἠπείρου, 462.
Mistrioti. Ἑλληνικὴ γραμματολογία ἀπὸ τῶν ἀρχαιοτάτων χρόνων, 464.

HONGRIE.

Bertha (*A. de*). Magyars et Roumains devant l'histoire, 150.
— La constitution hongroise, 151.
Duka (*Théodore*). Kossuth and Görgei, 404.

ITALIE.

Dufourcq. Le régime jacobin en Italie, 1798-1799, 338.
Lodi (*Giuseppe*). Commemorazione del P. Luigi di Maggio, 240.
Marcotti. Voy. *Rodocanachi*.
Rodocanachi et *Marcotti*. Elisa Napoléon en Italie, 340.
Sorbelli (*Albano*). Il duca di Ferrara e Cato, Virgilio e Giacomo da Castagneto, 239.

MONACO.

Moncharville. Monaco; son histoire diplomatique, la question des jeux, 450.

ORIENT.

Demetresco (*Marin*). Politică lui Napoleon I fatza de Poarta otomana, 353.
Dossios. Legendele asupra bisericei Aghia Sofia, 353.
Kohler (*Ch.*). Mélanges pour servir à l'histoire de l'Orient latin et des croisades, 130.

PAYS-BAS.

Cuvelier. Inventaire analytique des archives de la chapelle du Saint-Sang, à Bruges, 456.
Fredericq (*Paul*). Corpus documentorum Inquisitionis haereticae pravitatis neerlandicae, t. IV, 456.
Lameere. Le Grand-Conseil des ducs de Bourgogne de la maison de Valois, 456.
Vanderkindere (*Léon*). Histoire de la Formation territoriale des principautés belges au moyen âge, 383.

PAYS SCANDINAVES.

Steenstrup (*Joh.*). Danmarks sydgrænse, 800-1100, 460.
Struck (*Walter*). Gustav-Adolf und die schwedische Satisfaktion, 237.

ROUMANIE.

Adamescu. Ideile politice ale cronicarilor, 376.
Béchamp. România dintre 1825-1834, 364.
Beldiceanu. Inscriptio de la Radauti, 369.
Bianu. Catalogue manuscriptelor romanesci, 354.
— et *Hodos*. Bibliografia romaneasca veche, 353.
Bibesco (prince *Georges*). Règne de Bibesco, 1843-1856, 365.
Bogdan. Documente privitore la istoria Românilor, 355.
— O descriere a Moldovei din secolul XVI, 361.
— Scrisoarea unui anonim catra Matei Basarab din 30 sept. 1650, 362.
Boteanu. Memoria din resboiul de la 1877-1878, 366.
Burada. Documente din 1668, 362.
Capitanovici. Discutiuni istorice, 351.
Codrescu. Uricariul, 358.
Constantinescu-Rîmniceanu. O noua varianta a cronicei lui Necolai Costin, 362.
Costa (*Joan*). Deslegarea cestiunei originei Romînilor, 374.
Dan. Din toponimia romaneasca, 372.
— Iarusi toponimie, 373.
Demetresco (*Marin*). Sineturi de mazilie, 362.
— Un manuscris din secolul al XVII, 362.
—Documente din arhivele francese, 364.
Demetrescu (*Michail V.*). Doue chrisoare de la Mateiu Basarab, 362.
Densusianu (*Ar.*). O vechie chronica romanésca, 361.
— Citatie relative la istoria Românilor in anul 1253, 360.
— Extras dintr'o cronica saxona a lui David Chytray, 361.
— Cartile bisericesci cu litere latine, 369.
— Etimologii romanesci, 371.
— Limba cultului la Români innainte de epoca slavona, 372.
— Incepturile diaristicei române, 376.
Densusianu (*Nic.*). Cestionariu istoricu, 353.
— Documente privitore la istoria Românilor, 354.

Djuvara. Lupta nationalitatilor Romani si Unguri, 354.
Enescu. Despre titlurile de mitropolit, archiepiscop, exarch, patriarch si papa, 352.
Erbiceanu (*C.*). Hrisov pentru tiganarit de la M. Racovita din 1726, 363.
— Un ordin a lui J. S. Sturza din 1823, 364.
— Descriera Valachiei de Cesarie Daponte in 1851, 366.
Erbiceanu (*G.*). Catalogul cartilor gasite in biblioteca mètropoliei Moldovei, 354.
— Documente inedite privitore la istoria nationala, 358.
— Spisoc de la prea stralucita Doamna, 362.
— Despre starea Moldovei si a Valahiei sub Fanarioti, 363.
— et *Jorga*. Scrisori ale unei familii domnesti din Muntenia si Moldova, 361.
Garboviceanu. Retiparirea cartilor bisericesci române cu litere latine, 369.
Ghenadie. Eraldica veche a Românilor, 370.
Ghibanescu. Documentul, studiat din punt de vedere istoric, archeologic si paleografic, 353.
— Doua documente din 1639, 362.
— Document din 1754, 363.
— O satira politica, 366.
— Note archeologice, 370.
— Un termen diplomatic peiorizat, 371.
Gidei. Studii asupra cronicarilor moldovei din secolul XVII, 376.
Gollav. Documente din 1667-1669, 362.
Hurmuzaki (*E. de*). Documente privitore la istoria Românilor, 355.
Jonescu. Discursuri politice, 366.
Jorga (*Nic.*). Despre conceptia actuala a istoriei, 351.
— Acte si fragmente cu privire la istoria Românilor, 356.
— Doua documente din arhivele Ragusane, 361.
— Calatori, ambasadori si misionari tarile noastre, 362.
— O scrisoare a lui Le Quien catra Neculai Movrocordat, 363.
Jorgulescu. Hrisov de la C. Brancovenanu, 363.
— Ordonnanta lui Mavroghen, 364.
Kogalniceano. Actes et documents relatifs à l'union de la Hongrie avec la Roumanie, 364.
— Acte relative la 2 maiu 1864, 366.
Kretzulescu. Amintiri istorice, 366.
Litzica. Cîteva manuscrite grecesti la noi, 358.
— Cronica lui Amiras, 363.
Lugosianu. Din pribegia Ungurilor, 352.
— Documente privitore la biserica S. Nicolae din Bisnov, 361.
Maiorescu. Scrisori din anii 1848-1858, 366.
— Discursuri parlamentare, 369.
Marculescu. Romînii in ciuntecile populare bulgaresti, 375.
Moisil. Doue spre dece scrisori domnesci din arhiva orasului Bistrita, 361.
Moldovan. Memoria din 1848-49, 364.
Noguès. Lettre à P. Mavroghesi, 366.
Notes sur la vie du roi Charles Ier de Roumanie, 367.
Patrascu. De la cei ce numai sunt, 364.
Philippide. Istoria limbei romini, 371.
Picot (*Émile*). Coup d'œil sur l'histoire de la typographie dans les pays roumains, 369.
Popescu. Conciliul de la Florenta, 352.
— Cîtiva documente moldoveni, 358.
— Psychologia poporului român dupa literatura poporana, 375.
Puscarin (*J.-C. de*). Documente pentru limba si istoria, 363.
— Reminiscente din anul 1860, 366.
Rethy. A romanismus Illyricumban, 374.
Sbiera. Miscari culturale si literare la Romîni, 1504-1714, 376.
Spineanu. Urme romane in Mehadia si Mehedinti, 370.
Stefulescu. Monastirea Tismana, 370.
Stephanelli. Un document privilor la origina Cimpulungeana, 363.
Sturdza. Suprafata si populatiunea Romaniei, 375.
— et *Cotescu Vartic*. Documente privitore la istoria Românilor, 357.
Tanoviceanu. Scrisoarea lui Ilie Moloc, 362.
Teodorescu. Scrieri neogrece despre Romîni, 360.
Tocilescu. Hrisoval Buzestilor, 362.
— Un monument epigrafic gasit la Iglita, 371.
Treizeci de ani de domnie ai regelui Carol I, 367.
Urechia. Codex Bandianus, 363.
— Un document de la Constantin Cantemir Voda, 363.
— Istoria Românilor, 375.
Xénopol. Principes fondamentaux de l'histoire, 351.
— O scrisoare a lui I. Eliade, 1844, 364.
— Histoire des Roumains de la Dacie trajane, 365.

RUSSIE, PAYS SLAVES.

Benkendorff (*D. de*). Histoire anecdotique de Paul Ier, 453.
Boguslawski (*Édouard*). Historya Slowian, 238.
Constitution (la) du grand-duché de Finlande, 148.
Polak. Die ehemalige russische Münzstædte in Sadagora, 370.

BIOGRAPHIE ET BIBLIOGRAPHIE.

Bengesco. Essai d'une notice bibliographique sur la question d'Orient, 352.
Brun-Durand. Dictionnaire biographique et biblio-iconographique de la Drôme, 454.
Favier. Catalogue des livres et documents imprimés du fonds lorrain de la bibliothèque municipale de Nancy, 180.
Lasteyrie (*Robert de*). Bibliographie des travaux historiques et archéologiques p. p. les Sociétés savantes de la France, 232.
Le Clert. Musée de Troyes. Bronzes. Catalogue descriptif et raisonné, 108.
Robinet (*Robert*) et *J. Le Chaplain*. Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire, 325.
Zirbt. Bibliographie české historie, 182.

DROIT.

Beaumanoir. Coutumes de Beauvaisis, p. p. *A. Salmon*, 233.
Engelhardt. L'animalité et son droit, 231.
Herzen. Origine de l'hypothèque romaine, 95.
Matzke. Les lois de Guillaume le Conquérant, 114.
Salmon (*Amédée*). Voy. *Beaumanoir*.

GÉOGRAPHIE.

Ratzel (*Fr.*). Anthropogeographie, 194.

MORALE, POLITIQUE ET SOCIOLOGIE.

Bazalgette. A quoi tient l'infériorité française, 350.
Deschamps (*Gaston*). Le malaise de la démocratie, 350.
Girard (*E. de*). Histoire de l'économie sociale jusqu'à la fin du XVIe siècle, 309.
Giraud (*V.*). Pascal, l'homme, l'œuvre, l'influence, 452.
Procès (le) de Rennes, 149.
Sanz y Escartin. L'individu et la réforme sociale, 400.
Schoor (*Van*). La presse sous le Consulat et l'Empire, 453.
Siégler-Pascal. Un contemporain égaré au XVIIIe siècle : les projets de l'abbé de Saint-Pierre, 321.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

E. Driault. Les Anglais devant Constantinople et à Alexandrie en 1807 24
H. Froidevaux. Jacques Pronis 258
B. de Mandrot. Sur l'autorité historique de Philippe de Commynes 241
H. Sée. Les idées politiques du duc de Saint-Simon 1

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

G. Baguenault de Puchesse. Les idées morales de Catherine de Médicis 64
Al. Cartellieri. L'ordonnance de Philippe-Auguste sur la dîme de la Croisade de 1184 61
Réponse de A. Luchaire, de l'Institut. 64
G. de Nouvion. Talleyrand, prince de Bénévent 71, 287

BULLETIN HISTORIQUE.

Allemagne et Autriche. Travaux relatifs à l'histoire grecque, 1886-1898; fin, par Ad. Bauer 152
France. Travaux sur l'antiquité romaine, par C. Jullian. . 87
— Moyen âge et Temps modernes, par H. Hauser, A. Lichtenberger, G. Monod, de l'Institut, Rod. Reuss. 114, 307
— Roumanie, par Xénopol et Téodoru 351

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

M. Dieulafoy. Le roi David. (**M. Vernes.**) 378
Th. Duka. Kossuth and Gœrgei. (**P. Matter.**) 404
E. Fairon. La *Ratio Castrensis* ou l'Intendance du palais impérial. (**C. Jullian.**) 382
J. Favier. Catalogue des livres et documents imprimés du fonds lorrain de la bibliothèque municipale de Nancy. (**G. Gavet.**) 180
Friedrich des Grossen Anschauungen vom Kriege 1745-1756 . 388
W. H. Hall. The Romans on the Riviera and the Rhone. (**C. Jullian.**) 382
L. Pastor. Geschichte der Pæpste. (**H. Vast.**) 185
B. Pocquet. Le duc d'Aiguillon et La Chalotais. (**M. Marion.**). 392
R. Pœhlmann. Sokrates und sein Volk. (**Ch. Lécrivain.**). . 199

Pages
Fr. Ratzel. Anthropogeographie. (**L. Raveneau.**) 194
Rod. Reuss. La chronique strasbourgeoise du peintre J.-J. Walter. (**H. Sée.**) 387
Ed. Sanz y Escartin. L'Individu et la Réforme sociale . . . 400
E. S. Shuckburgh. A history of Rome for beginners. (**Ch. Lécrivain.**) 200
L. Vanderkindere. Histoire de la formation territoriale des principautés belges au moyen âge. (**R. Parisot.**). . 383
Zirbt. Bibliographie české historie. (**E. Denis.**) 182

LISTE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

ALLEMAGNE.

1. K. Akademie der Wissenschaften (Berlin) 433
2. K. Akademie der Wissenschaften (Munich) 433
3. Annalen d. Vereins f. Nassauische Geschichte . . . 219
4. Archiv d. histor. für Unterfranken 434
5. Archiv für Hessische Geschichte 219
6. Archiv für katolisches Kirchenrecht. 431
7. Archiv für Papyrus-Forschung. 213
8. Baltische Studien 220
9. Beitræge zur Geschichte d. Niederrheins 434
10. Beitræge zur Geschichte d. d. Sprache u. Literatur . 214
11. Byzantinische Zeitschrift 429
12. Deutsche Rundschau 218,432
13. Ephemeris für semitische Epigraphik 430
14. Forschungen zur Brandenburgischen Geschichte . . 434
15. Freiburger Diœcesan Archiv 220
16. K. Gesellschaft der Wissenschaften (Gœttingen) . . 433
17. Gœttingische gelehrte Anzeigen 213
18. Hermes 430
19. Historisches Jahrbuch 430
20. Historisch-politische Blætter für das katholische Deutschland. 218
21. Jahrbücher d. Vereins f. Meklenburg. Geschichte . . 220
22. Jahrbücher für Nationalœkonomie 214,432
23. Der Katholik. 432
24. Mittheilungen d. d. Gesellschaft f. Ost-Asien. . . . 214
25. Mittheilungen d. Vereins f. Geschichte Nürnbergs . . 220
26. Neue Jahrbücher f. d. classische Alterthum 215
27. Neue Mittheilungen aus dem Gebiet historisch-antiquarischer Forschungen 215
28. Neues Archiv 431
29. Neues Archiv f. Sæchsische Geschichte 435
30. Preussische Jahrbücher 218,432

Pages
31. Verhandlungen d. histor. Vereins d. Oberpfalz . . . 221
32. Westdeutsche Zeitschrift 436
33. Zeitschrift d. Aachener Geschichts-Vereins 221
34. Zeitschrift d. d. morgenlændischen Gesellschaft . . . 216
35. Zeitschrift d. Gesellschaft für Schleswig-Holtsteinische Geschichte. 221
36. Zeitschrift d. Harz Vereins f. Geschichte 436
37. Zeitschrift für die gesammte Staatswissenschaft. . . 216
38. Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. . . . 221, 436
39. Zeitschrift für katholische Theologie. 217
40. Zeitschrift für Rechtsgeschichte 215
41. Zeitschrift für vaterlændische Geschichte 222

AUTRICHE-HONGRIE.

1. K. Akademie der Wissenschaften (Vienne) 223
2. Budapesti Szemle 225
3. Carinthia 437
4. Mittheilungen d. Instituts f. œsterreich. Geschichtsf. . 437
5. Mittheilungen des k. Kriegsarchivs 437
6. Századok 223
7. Wiener Zeitschrift f. d. Kunde d. Morgenlandes . . 223

BELGIQUE.

1. Analecta Bollandiana. 423
2. Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles . . 427
3. Annales de la Société historique de Tournai 428
4. Annales du Cercle archéologique de Termonde . . . 428
5. Archives belges. 424
6. Bulletin de la Société des Mélophiles de Hasselt . . 429
7. Bulletin de l'Académie royale des sciences 425
8. La Gazette numismatique 425
9. Le Muséon et la Revue des Religions 425
10. Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous 425
11. Revue de l'Instruction publique 426
12. Revue de l'Université de Bruxelles 426
13. Revue générale de Belgique 427
14. Revue historique de l'ancien pays de Looz 429

DANEMARK.

1. Aarbœger for nordisk Oldkyndighed. 438
2. Danske Magazin 438
3. Historisk Tidsskrift 438
4. Oversigt over videnskabernes Selskabs Forhandlinger . 438

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres. 208, 418
2. Académie des sciences morales et politiques 208, 418
3. L'Ami des monuments et des arts 205, 412
4. Annales de Bretagne 209, 420

Pages
5. Annales de Géographie 411
6. Annales de l'Est 211,420
7. Annales des sciences politiques 411
8. Annales du Midi 211,420
9. Le Bibliographe moderne 205,412
10. Bibliothèque de l'École des chartes 201,407
11. Bulletin critique 202,412
12. Bulletin de correspondance hellénique 409
13. Bulletin de littérature ecclésiastique (Toulouse) . . . 410
14. Bulletin d'histoire ecclésiastique (Valence) 210,421
15. Bulletin hispanique 204
16. Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne . . 421
17. La Correspondance historique et archéologique . . . 211,408
18. Le Correspondant 206,413
19. Études publiées par des PP. de la Compagnie de Jésus. 207,417
20. La Grande Revue 415
21. Journal des Savants 202,413
22. Journal des sciences militaires. 206
23. Mélanges d'archéologie et d'histoire 410
24. Mémoires de la Société éduenne 419
25. Nouvelle Revue historique de droit 204,411
26. Polybiblion 202,413
27. La Province du Maine 422
28. La Révolution française 201,408
29. Revue africaine 422
30. Revue archéologique du Berry. 421
31. Revue celtique 412
32. Revue critique d'histoire et de littérature 203,416
33. Revue d'Auvergne. 421
34. Revue de Champagne et de Brie 211,422
35. Revue de Gascogne 212,422
36. Revue de Géographie. 206,412
37. Revue de l'Agenais 211,421
38. Revue de l'Histoire des religions 411
39. Revue de Paris 207,417
40. Revue de Saintonge et d'Aunis 212,422
41. Revue des Bibliothèques. 206
42. Revue des Deux-Mondes. 207
43. Revue des Études anciennes 205,410
44. Revue des Études historiques 408
45. Revue des Lettres françaises et étrangères. 205,410
46. Revue des Questions historiques 406
47. Revue d'histoire et de littérature religieuse 204,411
48. Revue d'histoire moderne et contemporaine 201,409
49. Revue générale du droit. 204,411
50. Revue historique et archéologique du Maine 212,422

Pages
51. Revue maritime 206
52. Revue militaire 206
53. Société archéologique de Tarn-et-Garonne. 419
54. Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France . . 209
55. Société de l'Histoire du protestantisme français . . . 209,419
56. Société des Antiquaires de l'Ouest (Bulletin) 210
57. Société des Sciences historiques de l'Yonne (Bulletin). 210
58. Société nationale des Antiquaires de France (Bulletin). 208,418
59. Travaux de l'Académie nationale de Reims 420

GRANDE-BRETAGNE.

1. The Athenaeum. 226,438
2. The Contemporary Review. 228,441
3. Edinburgh Review. 228
4. The English historical Review. 439
5. The Nineteenth Century 229,440
6. Quarterly Review 441
7. Review of histor. public. relating to Canada 442

LUXEMBOURG.

1. Publications de l'Institut grand-ducal 429

Chronique et Bibliographie 230,444
Erratum 240
Index bibliographique 465

L'un des propriétaires-gérants, G. Monod.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE.

TOME SOIXANTE-TREIZIÈME

II. — Juillet-Août 1900.

SOMMAIRE.

B. de Mandrot. Sur l'autorité historique de Philippe de Commynes.
H. Froidevaux. La France à Madagascar : Jacques Pronis.
G. de Nouvion. Talleyrand, prince de Bénévent ; *suite et fin.*
Bulletin historique : France, par H. HAUSER, G. MONOD, Rod. REUSS.
— Roumanie, par A.-D. XÉNOPOL et D.-A. TEODORU.
Comptes-rendus critiques. (*Pour le détail, voir au verso.*)
Publications périodiques et Sociétés savantes.
Chronique et Bibliographie.

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, Éditeur
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE.

146

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

M. Dieulafoy. Le roi David. (**M. Vernes.**)
E. Fairon. La *Ratio Castrensis* ou Intendance du palais impérial. (**C. Jullian.**)
W. H. Hall. The Romans on the Riviera and the Rhone. (**Id.**)
L. Vanderkindere. Histoire de la formation territoriale des principautés belges au moyen âge. (**R. Parisot.**)
Rod. Reuss. La chronique strasbourgeoise du peintre Jean-Jacques Walter pour les années 1672-1676. (**H. Sée.**)
Friedrich des Grossen Anschauungen vom Kriege in ihrer Entwickelung von 1745 bis 1756.
B. Pocquet. Le duc d'Aiguillon et La Chalotais. (**M. Marion.**)
Ed. Sanz y Escartin. L'Individu et la Réforme sociale.
Th. Duka. Kossuth and Gœrgei. (**Paul Matter.**)

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

L. Auvray. Les négociations de la paix de San Germano entre Frédéric II et Grégoire IX (1229-1230), d'après de nouveaux documents.
V.-L. Bourrilly. L'ambassade de La Forest et de Marillac à Constantinople, 1535-1538. Notes et documents.
Louis Davillé. Les relations de Henri IV avec la Lorraine, 1608-1610.
Paul Fabre. Les patrimoines de l'Église romaine avant Charlemagne.
Jean Guiraud. La politique italienne du pape Martin V.
H. Hauser. Correspondance d'un agent genevois en France sous François Ier, 1546.
C. Jullian. L'organisation et le gouvernement de la Gaule par César, Auguste et Tibère.
J. Luchaire. Un maître général des Frères Prêcheurs : Raymond de Capoue, 1380-1399.
B. de Mandrot. De la sincérité et de l'exactitude historiques de Philippe de Commynes.
Ch. E. Œlsner. Fragments de mémoires relatifs à la Révolution française, publiés par **Alfred Stern.**
L.-G. Pélissier. La trahison de Masséna en 1815.
F.-T. Perrens, de l'Institut. Le premier abbé Dubois. Épisode d'histoire religieuse et diplomatique, d'après des documents inédits.
M. Philippson. La paix d'Amiens et la politique générale de Napoléon Ier.
A.-E. Sayous. Les placements financiers de la République de Berne au XVIIIe siècle.
Alfred Stern. La mission secrète du marquis de Bellune, agent du prince de Polignac à Lisbonne, 1830.
G. Weill. Philippe Buonarroti, 1762-1837.

N.-B. — *La Direction de la Revue Historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

LA REVUE HISTORIQUE

PARAIT TOUS LES DEUX MOIS PAR FASCICULES DE 15 A 16 FEUILLES ET FORME TROIS VOLUMES DE 500 PAGES ENVIRON PAR AN.

Abonnements et Administration : librairie Félix Alcan, Paris.

Bureau de la Rédaction, 108, boulevard Saint-Germain (librairie Félix Alcan). Il est ouvert le vendredi, de 2 heures 1/2 à 5 heures.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

[illegible] . . . . . 6 fr.

[illegible] pour Paris, 30 fr. — Départements et étranger, 33 fr.

Les années [illegible] se vendent séparément 30 francs, et par fascicules de [illegible] francs. Les [illegible] de la première année se vendent 9 francs.

La [illegible] et la traduction des travaux de la REVUE HISTORIQUE [illegible].

Il sera [illegible] de tous les ouvrages et publications périodiques dont il sera [illegible] en exemplaire au bureau de la REVUE.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

BILLETS DE BAINS DE MER AU DÉPART DE PARIS

Valables 33 jours, non compris le jour du départ

avec prolongation facultative moyennant le paiement d'une surtaxe

Délivrés du samedi veille de la fête des Rameaux jusqu'au 31 octobre.

SECTION 1re. — Billets ne donnant pas le droit de s'arrêter aux gares intermédiaires.

GARES de départ à Paris.	GARES D'ARRIVÉE sur le réseau de l'État.	ITINÉRAIRES	PRIX DES BILLETS Aller et retour compris. 1re Cl.	2e Cl.	3e Cl.
Montparnasse ou Austerlitz	Royan	Par toute voie de l'État sur Chartres et Saumur ou par Tours-Saumur.	71.30	72.40	38.10
	La Tremblade		71.25	54.20	39 »
	Le Chapus		67.20	49.10	35 »
	Le Château-d'Oléron		68.50	50.60	36.20
	Marennes		66.25	48.35	34.50
	Fouras		63.40	46.50	33.20
	Châtelaillon		62.35	46.10	32.40
	Angoulins-sur-Mer		61.80	45.70	32.15
	La Rochelle		61.10	45.10	31.80
	Les Salles-d'Olonne		62.60	46.30	32.55
	Saint-Gilles-Croix-de-Vie		64.55	46.55	32.70
Montparnasse ou Saint-Lazare	Chaillons	Les voyageurs pour ces stations peuvent s'arrêter à Nantes sur aller et retour	63.35	44.65	31.35
	Bourgneuf		58.50	42.90	30.10
	Les Moutiers		58.50	43.30	30.40
	La Bernerie		58.50	43.55	30.60
	Pornic		58.80	44.50	31.15
	Saint-Père-en-Retz		58.50	43.30	30.65
	Pornic-Ville		59.05	44.50	30.80

SECTION 2e. — Billets donnant le droit de s'arrêter aux gares intermédiaires.

GARES de départ à Paris.	GARES D'ARRIVÉE sur le réseau de l'État	ITINÉRAIRES	PRIX DES BILLETS (Aller et retour compris). 1re Cl.	2e Cl.	3e Cl.
Montparnasse ou Austerlitz	Royan	Faculté d'arrêter entre Chartres et Tours et la station balnéaire	80.65	61.20	43.50
	La Tremblade		83.80	63.30	44.55
	Le Chapus		77.05	58.20	40 »
	Le Château-d'Oléron		78.35	59.70	41.20
	Marennes		76.10	57.50	39.45
	Fouras		73.55	55.75	37.90
	Châtelaillon		71.95	55.25	37.05
	Angoulins-sur-Mer		71.45	54.75	36.70
	La Rochelle		70.50	54.30	36.30
	Les Salles-d'Olonne		72.25	56.05	37.20
	Saint-Gilles-Croix-de-Vie		74.50	57.30	37.35

BILLETS DE BAINS DE MER AU DÉPART DES GARES AUTRES QUE PARIS.

Depuis le samedi veille de la fête des Rameaux jusqu'au 31 octobre suivant, le réseau des chemins de fer de l'État délivre, au départ de toutes ses gares, des billets à prix réduits dits « billets de bains de mer » valables pendant 33 jours, non compris le jour de la délivrance.

La durée de ces billets peut être prolongée de 20 ou 60 jours moyennant le paiement d'un supplément de 10, 20 ou 30 centimes par jour et par tête.

Les bains de mer visés ci-dessus sont ceux pris dans les stations suivantes :

Royan, La Tremblade, Le Chapus, Le Château-d'Oléron, Marennes, Fouras, Châtelaillon, Angoulins, La Rochelle, Les Salles-d'Olonne, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Chaillons, Bourgneuf, Les Moutiers, La Bernerie, Pornic, Saint-Père-en-Retz et Pornic-Ville.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE TOUTE GARE A TOUTE GARE

Il est délivré, sous les noms, par toutes les gares, stations et haltes du réseau de l'État et pour tous les parcours sur ce réseau, des billets d'aller et retour à prix réduits.

Les coupons de retour sont valables : 1° pour les trajets jusqu'à 100 kilomètres, le jour de l'émission, le lendemain et le surlendemain, et pour un nombre de 2 pour les trajets de plus de 100 kilomètres, un jour de plus par 100 kilomètres ou fraction de 100 kilomètres.

La durée de validité des billets d'aller et retour peut, à deux reprises, être prolongée de moitié, les fractions de jour comptant pour un jour, moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 centimes par 100 kilom. Toute demande de prolongation doit être faite et le supplément payé avant l'expiration de la période pour laquelle la prolongation est demandée.

Les voyageurs ne devant effectuer un trajet d'au moins 200 kilom., 400 kilom., 600 kilom. peuvent moyennant un supplément de 1 fr. en 3e classe, 0 fr. 75 en 2e classe et 0 fr. en 1re classe, prendre un billet spécial, dit billet d'arrêt, pour donnant le droit de s'arrêter à deux gares intermédiaires. Les arrêts peuvent avoir lieu, au choix des voyageurs, soit tous les deux au retour, soit un à l'aller et l'autre au retour.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

VOYAGES A PRIX RÉDUITS

EXCURSIONS A L'ILE DE JERSEY

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer par ses gares de Paris (Saint-Lazare et Montparnasse) des billets d'aller et retour pour l'île de Jersey.

Ces Billets sont valables un mois (non compris le jour de la délivrance, et peuvent être prolongés d'un nouveau mois moyennant le paiement d'un supplement de 10 0/0.

Leurs prix sont fixés comme suit :

1. *Par Granville (toute l'année).*

1re classe, **67 fr. 80**; 2e classe, **44 fr. 75**; 3e classe, **33 fr. 50**

2. *Par Granville et Saint-Malo (toute l'année).*

1re classe, **73 fr. 85**; 2e classe, **49 fr. 60**; 3e classe, **37 fr. 45**

Avec excursion au Mont-Saint-Michel.

Itinéraire : Granville, Jersey, Saint-Malo, Mont-Saint-Michel, ou inversement.

PARIS A LONDRES

Vià Rouen, Dieppe et Newhaven (par la Gare SAINT-LAZARE).

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) **et toute l'année.**

Trajet de jour en 9 heures (1re et 2e classes seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :		Billets d'aller et retour, valables pendant un mois :	
1re classe	43f 25	1re classe	72f 75
2e classe	32 »	2e classe	52 75
3e classe	23 25	3e classe	41 50

Départs de Paris (St-Lazare)		10 h. m.	9 h. soir.	Départs de Londres	London Bridge	10 h. mat.	9 h. soir.
Arrivées à Londres	London Bridge	7 h. soir.	7 h. 40 m.		Victoria	10 h. mat.	8 h. 50.
	Victoria	7 h. soir.	7 h. 50 m.	Arrivées à Paris (St Lazare)		6 h. 55 s.	7 h. 15 m

Des VOITURES A COULOIR (W.-C. toilette, etc.)

SONT MISES EN SERVICE

Dans les trains de marée de jour entre PARIS et DIEPPE.

Des Cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie, des petits **Guides-Indicateurs** du service de Paris à Londres.

AUGMENTATION DE LA DURÉE DE VALIDITÉ

DES BILLETS D'ALLER ET RETOUR

Grandes lignes

Faculté de prolongation de ces Billets

Depuis le 15 mars, la validité des billets *Aller et retour* (grandes lignes) est portée pour les parcours inférieurs à 31 kilomètres, de **Un à Deux jours**; ce qui est également la durée fixée pour les coupures de 31 à 125 kilomètres.

Les coupures de	126 à 250	kilomètres sont valables	3	jours.
— de	251 à 400	— —	4	—
de	401 à 500	— —	5	—
— de	501 à 600	— —	6	—
— au-dessus de	600	— —	7	—

Cette durée peut, en outre, être, à deux reprises, prolongée de moitié, moyennant paiement, pour chaque prolongation, d'un supplement égal à 10 0/0 du prix initial du billet.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1er ITINÉRAIRE

Paris — Bordeaux - Arcachon — Mont-de-Marsan — Tarbes - Bagnères-de-Bigorre — Montréjeau Bagnères-de-Luchon - Pierrefitte-Nestalas — Pau - Bayonne - Bordeaux — Paris.

2e ITINÉRAIRE

Paris — Bordeaux Arcachon - Mont-de-Marsan — Tarbes — Pierrefitte-Nestalas - Bagnères-de-Bigorre — Bagnères-de-Luchon — Toulouse — Paris.

3e ITINÉRAIRE

Paris Bordeaux — Arcachon — Dax — Bayonne — Pau — Pierrefitte-Nestalas — Bagnères-de-Bigorre - Bagnères-de-Luchon Toulouse — Paris.

DURÉE DE VALIDITÉ : **30** JOURS.

Prix des Billets : 1re classe, 163 fr. 50 c. ; 2e classe, 122 fr. 50 c.

EXCURSIONS en TOURAINE, aux CHATEAUX des BORDS DE LA LOIRE

ET AUX STATIONS BALNÉAIRES

De la ligne de Saint-Nazaire au CROISIC et à GUÉRANDE

1er ITINÉRAIRE

1re *classe* : **86** *francs*. 2e *classe* : **63** *francs*. — DURÉE : **30 Jours.**

Paris Orléans Blois — Amboise - Tours Chenonceaux, et retour à **Tours Loches**, et retour à **Tours Langeais Saumur - Angers - Nantes — Saint Nazaire - Le Croisic - Guérande**, et retour à **Paris**, *via* **Blois** ou **Vendôme**, ou par **Angers** et **Chartres**, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre **Nantes** et **Saint Nazaire** peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

2e ITINÉRAIRE

1re *classe* : **54** fr. - 2e *classe* : **41** fr. — DURÉE : **15 Jours.**

Paris Orléans — Blois — Amboise Tours Chenonceaux, et retour à **Tours — Loches**, et retour à **Tours — Langeais** et retour à **Paris**.

Billets de libre circulation pour les plages de Bretagne

Pour répondre aux désirs des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les côtes de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans vient de soumettre à l'homologation le projet de délivrer, à titre d'essai, de la veille des Rameaux au 31 octobre 1900, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit.

1° Pour toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de **Savenay** 1re classe, **100** francs ; 2e classe, **75** francs.

2° Pour toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de **Savenay**. Les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres, de **0 1344** pour la 1re classe, de **0.09072** pour la 2e classe.

BILLETS. Les billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le 1er, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du **Croisic** et de **Guérande** à **Chateaulin** et des lignes d'embranchement vers la mer **Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez** ; le 2e, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares ; le 3e, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

VALIDITÉ. La durée de validité des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 pour 100 du prix initial, sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0.04 × 0.05 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

CHEMIN DE FER DU NORD

Services directs entre Paris, l'Allemagne et la Russie.

Quatre express sur Berlin, trajet en 19 heures.
(Par le Nord-Express, en 17 heures.)

Départs de Paris, à 8 h. 20 du matin, midi 40, 9 h. 25 et 11 h. du soir.
Départs de Berlin, à 1 h. 5, 10 h. et 11 h. 55 du soir.

Quatre express sur Francfort-sur-Mein, trajet en 13 heures.

Départs de Paris, à midi 40, 6 h. 20, 9 h. 25 et 11 h. du soir.
Départs de Francfort, à 8 h. 25 du matin, 5 h. 50 et 11 h. 5 du soir et 1 h. du matin.

Deux express sur Saint-Pétersbourg, trajet en 56 heures.
(Par le Nord-Express, en 46 heures.)

Départs de Paris, à 8 h. 20 du matin et 9 h. 25 ou 11 h. du soir.
Départs de Saint-Pétersbourg, à midi et 8 h. 30 du soir.

Deux express sur Moscou, trajet en 62 heures.

Départs de Paris, à 8 h. 20 du matin et 9 h. 25 du soir.
Départs de Moscou, à 5 h. 15 et 10 h. 30 du soir.

Nord-Express.

Les Mercredi et Samedi de chaque semaine un train de luxe *Nord-Express* circule de Paris et Calais à Berlin et Saint-Petersbourg.

Aller. — Départ les mercredis et samedis de Paris, à 4 h. 55 soir et de Calais à 2 h. 37 soir. Arrivée à Berlin les jeudis et dimanches à 8 h. matin, à Saint-Pétersbourg les vendredis et lundis, à 2 h. 50 soir.

Retour. — Départ de St-Petersbourg les samedis et mercredis, à 6 h. du soir. Départ de Berlin les dimanches et jeudis, à 11 h. soir. Arrivee les lundis et vendredis, a Paris, à 4 h. soir et à Calais, à 3 h. 25 soir.

Services directs entre Paris et Bruxelles.

(Trajet en 3 heures.)

Départs de Paris à 8 h. 20 du matin, midi 40, 3 h. 50, 6 h. 20 et 11 h. du soir.

Départs de Bruxelles à 8 h. et 8 h. 57 du matin, 1 h. et 6 h. 4 du soir et minuit 15.

Wagon-salon et *wagon-restaurant* aux trains partant de Paris à 6 h. 20 du soir et de Bruxelles a 8 h. du matin.

Wagon-salon-restaurant aux trains partant de Paris à 8 h. 20 du matin et de Bruxelles a 6 h. 4 du soir.

Paris à Londres (Viâ Calais ou Boulogne).

Cinq services rapides quotidiens dans chaque sens, trajet en 7 heures, traversée en 1 heure.

Departs de Paris : *viâ* Calais-Douvres : 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir; *viâ* Boulogne-Folkestone : 10 h. 30 du matin et 3 h. 45 du soir.
Departs de Londres : *viâ* Douvres-Calais : 9 h., 11 h. du matin et 9 h. du soir; *viâ* Folkestone-Boulogne : 10 h. du matin et 2 h. 45 du soir.

CHEMINS DE FER DU MIDI

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

POUR LES STATIONS THERMALES ET BALNÉAIRES

Des Pyrénées et du Golfe de Gascogne

ARCACHON, BIARRITZ, LUCHON, SALIES-DE-BÉARN

Des billets de famille de 1re, 2e et 3e classes, comportant une réduction de **20** à **40** 0/0 suivant le nombre des personnes, sont délivrés, toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans et du Midi, pour les stations thermales et balnéaires du Midi, ci-après désignées, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris) :

Agde (le Grau), Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Argeles-sur-Mer, Aix-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagneres-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulou-Perthus (les), Cambo-Ville, Capvern, Céret (Amélie-les-Bains), la Preste, etc.), Collioure, Couiza-Montazels, Dax, Espéraza (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guethary (halte), Hendaye, Labenne (Capbreton), Laluque (Prechacq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (Cadeac, Vieille-Aure), Laruns-Eaux Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (la Franqui), Lourdes, Loures-Barbazan, Nouvelle (la), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestalas (Bareges, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur), Port-Vendres (Prades, (Molitg), Quillan (Ginolles, Carcanières, Escouloubre, Ussou-les-Bains), Saint-Flour (Chandesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantres), Saint-Étienne (Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Salechan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-de-Bearn (Salies-du-salat, Ussal-les-Bains et Villefranche de Conflent (le Vernet, Thues, les Escaldas, Graus-de-Canaveilles).

DURÉE DE VALIDITÉ : **33** jours (non compris les jours de départ et d'arrivée).

Voyages circulaires à prix réduits :

Paris — Centre de la France — Pyrénées.

Trois voyages différents au choix du voyageur.

Billets délivrés toute l'année au prix uniforme ci-après pour les trois itinéraires : 1re classe, **163** fr. **50**; 2e classe, **122** fr. **50**.

Durée : 30 jours non compris celui du départ.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 0/0.

Provence — Pyrénées.

Prix.	1er, 2e et 3e parcours ...	**68** fr. en 1re classe;	**51** fr. en 2e classe.
	4e, 5e, 6e, et 7e parcours.	**91**	**68**
	8e parcours..	**114**	**87**

Le 8e parcours peut, au moyen de billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits de ou pour Marseille, s'étendre de Marseille sur le littoral jusqu'à Hyères, Cannes, Nice ou Menton, etc... au choix du voyageur.

Durée : 20 jours pour les sept premiers parcours et 25 jours pour le huitième.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 0/0.

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

aux Gorges du Tarn

3 itinéraires au départ	de Paris.
2	de Bordeaux.
1	de Toulouse.

AVIS. — Un livret indiquant en détail les conditions dans lesquelles peuvent être effectuées les excursions ci-dessus est envoyé *franco* à toute personne qui en fait la demande à la Compagnie du Midi. Cette demande doit être adressée au bureau commercial de la Compagnie, 54, boulevard Haussmann, à Paris.

CHEMIN DE FER

DE

PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Voyages circulaires à Coupons combinables

SUR LE RÉSEAU P.-L.-M.

Il est délivré toute l'année, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., des carnets individuels ou de famille pour effectuer sur ce réseau, en 1re, 2e et 3e classes, des voyages circulaires à itinéraire tracé par les voyageurs eux-mêmes, avec parcours totaux d'au moins 300 kilomètres. Les prix de ces billets comportent des réductions très importantes qui atteignent, pour les billets de famille, 50 0/0 du tarif général.

La validité de ces carnets est de 30 jours jusqu'à 1500 kilomètres; 45 jours de 1501 à 3000 kilomètres; 60 jours pour plus de 3000 kilomètres.

Faculté de prolongation de 15, 23 ou 30 jours suivant les cas, moyennant le paiement d'un supplément égal à 10 0/0 du prix total du carnet pour chaque prorogation.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Pour se procurer un carnet individuel ou de famille, il suffit de tracer sur une carte, qui est délivrée gratuitement dans toutes les gares P.-L.-M., bureaux de ville et agences de la Compagnie, le voyage à effectuer, et d'envoyer cette carte, 5 jours avant le départ, à la gare où le voyage doit être commencé, en joignant à cet envoi une consignation de 10 francs.

Le délai de demande est réduit à 3 jours (dimanches et fêtes non compris) pour certaines grandes gares.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR COLLECTIFS

POUR VILLES D'EAUX

CONDITIONS ESSENTIELLES

[illegible] de 1er mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. [illegible] aux familles d'au moins quatre personnes [illegible]

[illegible]

Enfants [illegible]

Validité [illegible] **trente-trois jours.**

[illegible]

Trains. [illegible] de la classe du billet d'aller et retour est à la dispo[illegible] pour le parcours à effectuer [illegible] plein tarif ont accès dans ce train.

ARRETS FACULTATIFS

[illegible] du vent être faites quatre jours au [illegible] être commencé.

BILLETS DE VACANCES A PRIX RÉDUITS

[illegible] P.-L.-M. [illegible] septembre, des billets d'aller et retour collectifs [illegible] pour toutes les gares situées sur son réseau. [illegible] payant place entière et voyageant ensemble [illegible] pour les deux premières personnes [illegible] de ce prix pour la quatrième et chacune [illegible] valables jusqu'au 1er novembre [illegible]

ARRÊTS FACULTATIFS

[illegible]

CHEMINS DE FER DE L'EST

Voyages circulaires en Italie

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est rappelle aux voyageurs qu'elle met à leur disposition pendant toute l'année de nombreuses combinaisons qui permettent d'effectuer des excursions variées à des prix très réduits au nord des Alpes (parcours en dehors de l'Italie), et au sud des Alpes (parcours italiens).

Les billets circulaires qui sont valables pendant 60 jours permettent, soit au départ de Paris (*via* Troyes-Belfort), soit au départ des principales gares situées sur l'itinéraire, de faire des excursions en Italie dans des conditions très économiques.

Les billets de 2e classe sont valables par les trains rapides, au nombre de deux par jour dans chaque sens, qui mettent Bâle à environ 9 heures de Paris.

Entre Paris et Bâle ces trains sont composés de voitures de 1re et de 2e classes à intercirculation et à water-closet. Les voyageurs sont admis dans ces voitures sans avoir à payer de supplément.

Les trains de jour comprennent un wagon-restaurant, ceux de nuit un sleeping-car de la Compagnie internationale des Wagons-Lits et une voiture directe de 1re classe entre Paris et Milan.

Tous les renseignements qui peuvent intéresser les voyageurs sont contenus dans le Livret des voyages circulaires et excursions que la Compagnie de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande.

Services les plus directs entre Paris et Francfort-sur-Mein

La Compagnie des chemins de fer de l'Est rappelle au public que les services les plus directs et les plus rapides entre Paris et Francfort-sur-Mein sont assurés par la voie de Pagny-sur-Moselle-Metz et par celle d'Avricourt-Carlsruhe.

Voie de Pagny-sur-Moselle-Metz.

ALLER		VOITURE DIRECTE DE 1re CLASSE	VOITURE DIRECTE DE 1re CLASSE ET WAGONS-LITS
Paris	*Départ.*	8 h. 30 matin.	8 h. 25 soir.
Metz	*Départ.*	4 h. 20 soir.	5 h. 23 matin.
Francfort-sur-Mein	*Arrivée.*	10 h. 12 soir.	11 h. 28 matin.

RETOUR		VOITURE DIRECTE DE 1re CLASSE	VOITURE DIRECTE DE 1re CLASSE ET WAGONS-LITS
Francfort-sur-Mein	*Départ.*	8 h. 25 matin.	5 h. 48 soir.
Metz	*Départ.*	3 h. 12 soir.	Minuit 32.
Paris	*Arrivée.*	10 h. 33 soir.	9 h. 10 matin.

Durée du trajet : *treize heures environ.*

En effectuant le trajet entre Paris et Carlsruhe par l'Express-Orient, *via* **Avricourt-Strasbourg**, on atteint Francfort-sur-Mein *en douze heures :*

Paris	*Dep.*	7 h. 10 soir	Francfort-s.-Mein	*Dep.*	8 h. 10 soir.
Carlsruhe	*Arr.*	5 h. matin.	*via* Schwetzingen		
	Dep.	5 h. 10 mat.	Carlsruhe	*Arr.*	10 h. 37 soir.
via Schwetzingen.				*Dep.*	10 h. 44 soir.
Francfort-s.-Mein	*Arr.*	8 h. 29 mat.	Paris	*Arr.*	7 h. 25 mat.

NOTA. — Le nombre de places étant limité dans les trains d'Orient, les voyageurs qui désirent s'assurer des billets pour ces trains doivent s'adresser à l'avance à la Compagnie internationale des Wagons-Lits, 3, place de l'Opéra, à Paris.

Le supplément perçu directement par cette Compagnie pour le trajet simple entre Paris et Carlsruhe est de 17 fr. 45.

REPRÉSENTATIONS D'OBERAMMERGAU

Nous sommes informés que les célèbres représentations de la *Passion* qui, depuis plus de deux siècles, ont lieu tous les dix ans à Oberammergau (Bavière), auront un éclat extraordinaire en 1900. De Paris à Munich on a, par le train d'Orient ou par les express ordinaires, des communications excellentes. On pourra en 1900, après avoir vu l'Exposition de Paris, faire un voyage des plus intéressants en visitant Bayreuth, Munich, Oberammergau, les châteaux du roi Louis II et les magnifiques Alpes bavaroises.

FÉLIX ALCAN, Éditeur, 108, Boulevard Saint-Germain, PARIS

BIBLIOTHÈQUE Scientifique Internationale

93 volumes parus

Prix de chaque volume cartonné à l'anglaise. 6 francs

Physiologie

BINET et [illegible] Le Magnétisme animal [illegible]
BINET : Les Altérations de la personnalité [illegible]
BERNSTEIN. Les [illegible]
MAREY. La Méthode [illegible]
PETTIGREW. La Locomotion chez les animaux [illegible]
JAMES [illegible] des sens et de l'esprit [illegible]
Dr [illegible] Les régimes de la parole [illegible]
LAGRANGE [illegible] Physiologie des exercices du corps
RICHET [illegible] L'intelligence humaine
BEAUNIS. Les Sensations internes
ARLOING. Les Virus, illustré.

Philosophie Scientifique

ROMANES. L'Intelligence des animaux [illegible]
LUYS. Le Cerveau et ses fonctions, illustré
CHAUFFARD [illegible] Le Cerveau et la Pensée chez l'homme et les animaux [illegible]
BAIN. L'Esprit et le Corps
MAUDSLEY. Le Crime et la Folie
LEON DUMONT. [illegible] scientifique de la [illegible]
PERRIER. Le [illegible] géologique avant Linné.
STARCKE. Le M[illegible] et la [illegible] moderne
MAC [illegible] et l'Histoire [illegible]
DREYFUS. L'Idée [illegible] et de [illegible]
LUBBOCK. [illegible] les animaux

Anthropologie

DRAPER. [illegible]
JOLY. L'[illegible]
LUBBOCK. [illegible]
HAR[illegible]

Anthropologie (suite)

CARTAILHAC. La France préhistorique, [illegible]
[illegible] L'Homme dans la nature, [illegible]
LETOURNEAU. Les Races et les Langues.
LETOURNEAU. Le Culte de l'Humanité. Antour [illegible], illustré

Zoologie

SCHMIDT. Les Mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques, illustré
SCHMIDT. Descendance et Darwinisme [illegible]
HERTWIG. L'Ancienne et Darwinisme. Introduction à la [illegible] illustré
VANBENEDEN. Les Commensaux et les Parasites du règne animal, ill.
LUBBOCK. Fourmis, Abeilles et Guêpes. 2 vol. illustrés
TROUESSART. Les Microbes, les Ferments et les Moisissures [illegible]
HARTMANN. Les Singes anthropoïdes et leur organisation comparée à celle de l'homme, [illegible]
Dr [illegible] Darwin et ses prédécesseurs français
Dr [illegible] Les Insectes de l'Europe [illegible]

Botanique Géologie

[illegible] L'Evolution du [illegible]
[illegible] L'Évolution du [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
DE [illegible] Les Sociétés du [illegible]
FOREL. La Faune [illegible]

Chimie

WURTZ. La Théorie atomique.
BERTHELOT. La Synthèse chimique
BERTHELOT. La Révolution chimique : Lavoisier.
SCHUTZENBERGER. Les Fermentations, illustré.

Astronomie

SECCHI (le Père). Les Étoiles 2 vol. illustrés
YOUNG. Le Soleil, illustré

Physique - Mécanique

BALFOUR STEWART. La Conservation de l'énergie, illustré.
TYNDALL. Les Glaciers et les Transformations de l'eau, illustré
[illegible]. Histoire de la machine à vapeur 2 vol. illustrés

Beaux-Arts

BURGER et [illegible] Principes scientifiques des beaux-arts, [illegible]
BOOD. Théorie scientifique des couleurs, [illegible]
P. [illegible] Le Son et la Musique, illustré.

Sciences Sociales

HERBERT SPENCER. Introduction à la science sociale
HERBERT SPENCER. Les Bases de la morale évolutionniste
A. BAIN. La science de l'éducation
BERNARD. [illegible] du cerveau [illegible]
[illegible]
[illegible] de la science [illegible] de la religion
SCHMIDT. Les Mythes, les Légendes et la Mythologie du [illegible]
WHITNEY. La Vie du langage
[illegible] La Famille primitive ses origines, son développement
[illegible] Le [illegible] comparée [illegible]
[illegible] Les milieux cosmiques,
[illegible] Le [illegible] mécanique, illustré.
[illegible] et [illegible] organique, illustré.
[illegible] Le [illegible] géologique expérim., illustré.
Le [illegible] tropicale, illustré.

FELIX ALCAN, ÉDITEUR

VIENNENT DE PARAITRE :

LA MÉTHODE SCIENTIFIQUE DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE, par **G. RENARD,** ancien élève de l'École normale supérieure, professeur au Conservatoire des arts et métiers. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 10 fr.

DU MÊME AUTEUR :

Le régime socialiste, *son organisation politique et économique.* 1 vol. in-18, 2e édition. 2 fr. 50
L'homme est-il libre? 1 vol. in-32, 4e édition. Br. : 0 fr. 60; cart. 1 fr.

LE CRIME & LE SUICIDE PASSIONNELS, par **L. PROAL,** président à la Cour d'appel de Riom. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 10 fr.

DU MÊME AUTEUR :

Le crime et la peine. 1 vol. in-8°, 3e édition (couronné par l'Institut). 10 fr.
La criminalité politique. 1 vol. in-8°. 5 fr.

LES FORMES LITTÉRAIRES DE LA PENSÉE GRECQUE, par **H. OUVRÉ,** professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 10 fr.

LA TRISTESSE & LA JOIE, par **G. DUMAS,** professeur agrégé de philosophie, docteur en médecine et docteur ès lettres. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 7 fr. 50

LA PHILOSOPHIE SOCIALE DANS LE THÉATRE D'IBSEN, par **OSSIP-LOURIÉ,** lauréat de l'Institut, docteur de l'Université de Paris. 1 vol. in-18 de la *Bibl. de phil. contemp.* 2 fr. 50

L'ANNÉE SOCIOLOGIQUE. TROISIÈME ANNÉE, 1898-1899, publiée sous la direction de **E. DURKHEIM,** professeur de sociologie à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 10 fr.

L'ANNÉE PHILOSOPHIQUE. DIXIÈME ANNÉE, 1899, publiée sous la direction de **F. PILLON.** 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 5 fr.

JOSEPH DE MAISTRE & LA POLITIQUE DE LA MAISON DE SAVOIE, par **H. MANDOUL,** professeur agrégé d'histoire, docteur ès lettres. 1 vol. in-8°. 8 fr.

HISTOIRE DE LA REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE DE LA FRANCE auprès des cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés. T. I : **1430-1559,** par **Ed. ROTT.** 1 vol. in-8°. 12 fr.
Ouvrage publié sous les auspices et aux frais des archives fédérales suisses.

HISTOIRE DU PARTI RÉPUBLICAIN EN FRANCE, de 1814 à 1870, par **G. WEILL,** docteur ès lettres, professeur agrégé d'histoire au lycée Carnot. 1 vol. in-8° de la *Bibl. d'hist. contemp.* 10 fr.

L'INDIVIDU & LA RÉFORME SOCIALE, par **E. SANZ Y ESCARTIN,** membre de l'Académie des sciences morales et politiques de Madrid. Trad. de l'espagnol par A. DIETRICH. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 7 fr. 50
(Voir compte-rendu dans le présent numéro.)

LIBRAIRIE FELIX ALCAN

VIENNENT DE PARAITRE :

LES PROBLÈMES POLITIQUES & SOCIAUX à la fin du XIXe siècle, par **E. DRIAULT,** professeur agrégé d'histoire au lycée d'Orléans. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine.* 7 fr.

L'expansion coloniale, qui est le fait le plus caractéristique de la fin du XIXe siècle, a multiplié les points de contact, les occasions de conflits entre les nations et arraché les gouvernements aux traditions diplomatiques qui avaient pu suffire pendant des centaines d'années. Il y a quelque temps, on pouvait encore dire que les Balkans et la flèche de Strasbourg dominaient toute la politique européenne. La question d'Alsace et la question d'Orient sont toujours d'importance capitale, primordiale, et leur solution préoccupe toujours les cabinets d'Europe, mais d'autres questions se sont posées depuis quinze ans, avec une gravité soudaine, qui en ont quelque peu détourné l'attention.

Ce sont ces nouveaux problèmes que M. Driault expose dans son livre. *La question d'Alsace-Lorraine. — La question romaine : le pape, le roi, le peuple. — La question d'Autriche-Hongrie. — La question ottomane. — La Méditerranée. — La mer Rouge : Egypte et Abyssinie. — Le partage de l'Afrique. — L'Asie antérieure. — L'Asie centrale. — La question chinoise. — Les Etats-Unis. — La Triple-Alliance. — L'alliance franco-russe. — Les grandes puissances et le partage du monde. — Les conflits et la paix. — La société : église et science.* Tels sont les titres des principaux chapitres de cet ouvrage, qui semble appelé à un succès aussi légitime que les précédents ouvrages.

DU MÊME AUTEUR :

La Question d'Orient depuis les origines jusqu'à nos jours. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine.* 7 fr.

(2e édit. *sous presse*; paraîtra le 15 juillet.)

HISTOIRE DE LA ROUMANIE CONTEMPORAINE, depuis l'avènement des princes indigènes jusqu'à nos jours (1822-1900), par **Fr. DAMÉ.** 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque d'hist. contemporaine.* 7 fr.

M. Fr. Damé a résumé, pour le lecteur français, l'histoire de ce pays qui doit tant à la France et dont le peuple a gardé aux Français une profonde reconnaissance.

On trouvera dans ce volume de nombreuses lettres du prince Charles-Antoine de Hohenzollern, du roi de Roumanie, du prince de Bismarck et de l'empereur Guillaume Ier, lesquelles jettent un jour tout nouveau sur l'histoire de l'Europe orientale dans ces trente dernières années et éclairent les dessous de la politique roumaine si peu connue chez nous et cependant si intéressante à connaître en ce moment où de graves événements sont à la veille de se produire dans le centre de l'Europe, événements dont la France ne saurait se désintéresser, et dans lesquels les Roumains seront certainement appelés à jouer un des premiers rôles.

MINISTRES & HOMMES D'ÉTAT : BISMARCK (1815-1898), par **Henri WELSCHINGER.** 1 vol. in-16. 2 fr. 50

Sous le titre **Ministres et Hommes d'État,** la librairie Alcan commence la publication d'une collection nouvelle qui groupera les biographies des hommes d'Etat, souverains et ministres français et étrangers qui ont joué un rôle prédominant dans la formation du monde politique contemporain. L'ensemble composera, sous une forme très vivante, une véritable histoire moderne universelle. Le premier volume vient de paraître. Il est consacré à *Bismarck.* Il a été demandé à M. Henri Welschinger, dont on connaît la sûre érudition et les importants travaux historiques.

Neuf autres volumes sont annoncés, qui composeront avec celui-ci une première série, dans laquelle les principaux Etats seront représentés par un de leurs hommes politiques les plus éminents : *Jules Ferry, Léon XIII, Alexandre II, Gladstone, Disraeli, Metternich, Prim, Abraham Lincoln* et le Japonais *Okoubo.* Ces diverses études sont rédigées par MM. A. RAMBAUD, de l'Institut; A. LEROY-BEAULIEU, de l'Institut; Paul LEROY-BEAULIEU, professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes; F. DE PRESSENSÉ; M. C[illegible], Christian SCHEFER, professeur à l'Ecole des sciences politiques; LÉO[illegible], archiviste de la ville de Versailles; Achille VIALLATE, professeur à l'Ecole des sciences politiques, et Maurice C[illegible], maître de conférences à l'Université de Lyon.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

FELIX ALCAN, ÉDITEUR

VIENNENT DE PARAITRE :

LA MÉTHODE SCIENTIFIQUE DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE, par **G. RENARD,** ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur au Conservatoire des arts et métiers. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 10 fr.

DU MÊME AUTEUR :

Le régime socialiste, *son organisation politique et économique.* 1 vol. in-18, 2e édition. 2 fr. 50
L'homme est-il libre? 1 vol. in-32, 4e édition. Br. : 0 fr. 60; cart. 1 fr.

LE CRIME & LE SUICIDE PASSIONNELS, par **L. PROAL,** président à la Cour d'appel de Riom. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 10 fr.

DU MÊME AUTEUR :

Le crime et la peine. 1 vol. in-8°, 3e édition (couronné par l'Institut). 10 fr.
La criminalité politique. 1 vol. in-8°. 5 fr.

LES FORMES LITTÉRAIRES DE LA PENSÉE GRECQUE, par **H. OUVRÉ,** professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 10 fr.

LA TRISTESSE & LA JOIE, par **G. DUMAS,** professeur agrégé de philosophie, docteur en médecine et docteur ès lettres. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 7 fr. 50

LA PHILOSOPHIE SOCIALE DANS LE THÉATRE D'IBSEN, par **OSSIP-LOURIÉ,** lauréat de l'Institut, docteur de l'Université de Paris. 1 vol. in-18 de la *Bibl. de phil. contemp.* 2 fr. 50

L'ANNÉE SOCIOLOGIQUE. TROISIÈME ANNÉE, 1898-1899, publiée sous la direction de **E. DURKHEIM,** professeur de sociologie à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 10 fr.

L'ANNÉE PHILOSOPHIQUE. DIXIÈME ANNÉE, 1899, publiée sous la direction de **F. PILLON.** 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 5 fr.

JOSEPH DE MAISTRE & LA POLITIQUE DE LA MAISON DE SAVOIE, par **H. MANDOUL,** professeur agrégé d'histoire, docteur ès lettres. 1 vol. in-8°. 8 fr.

HISTOIRE DE LA REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE DE LA FRANCE auprès des cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés. T. I : **1430-1559,** par **Ed. ROTT.** 1 vol. in-8°. 12 fr.
Ouvrage publié sous les auspices et aux frais des archives fédérales suisses.

HISTOIRE DU PARTI RÉPUBLICAIN EN FRANCE, de 1814 à 1870, par **G. WEILL,** docteur ès lettres, professeur agrégé d'histoire au lycée Carnot. 1 vol. in-8° de la *Bibl. d'hist. contemp.* 10 fr.

L'INDIVIDU & LA RÉFORME SOCIALE, par **E. SANZ Y ESCARTIN,** membre de l'Académie des sciences morales et politiques de Madrid. Trad. de l'espagnol par A. DIETRICH. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 7 fr. 50
(Voir compte-rendu dans le présent numéro.)
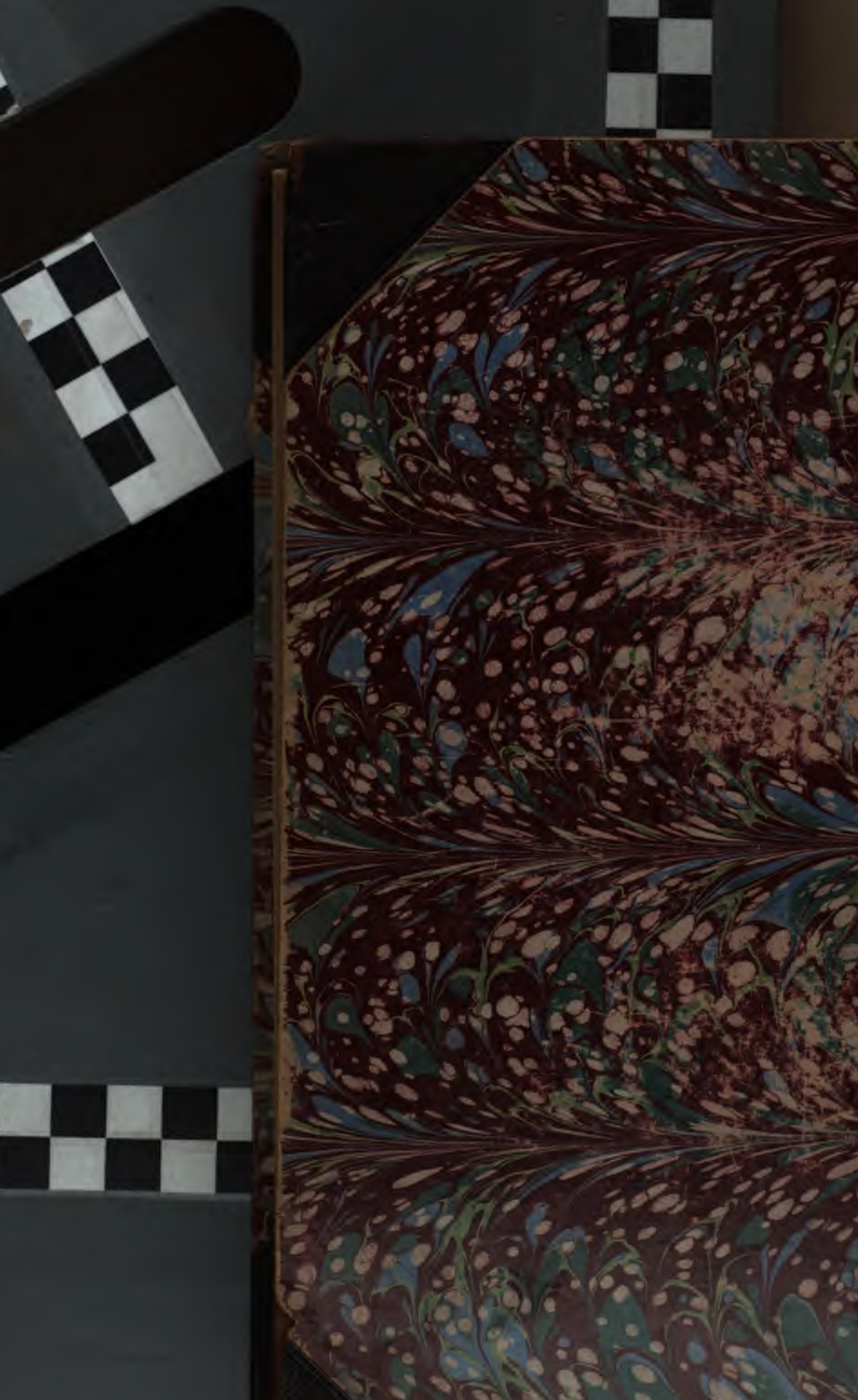
UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03947 1274
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.
MAY 27 1907